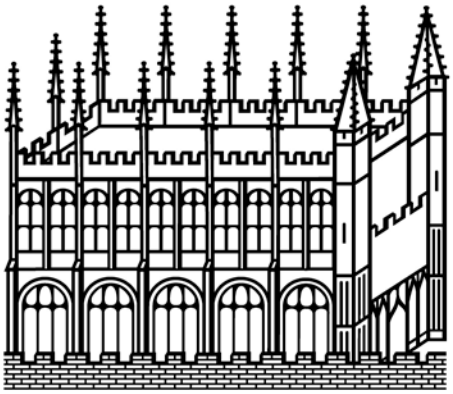

Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks

This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

682
Mom

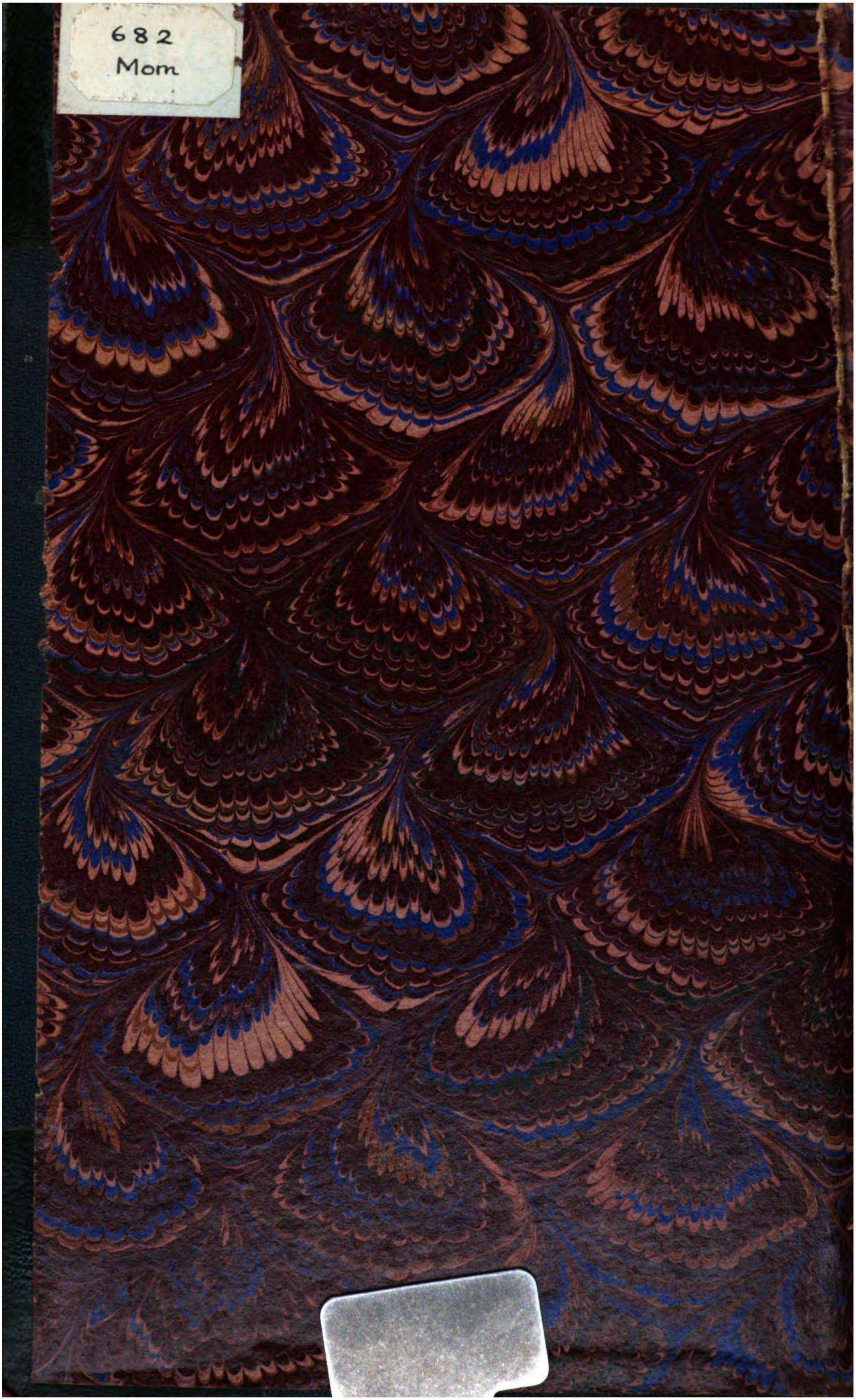

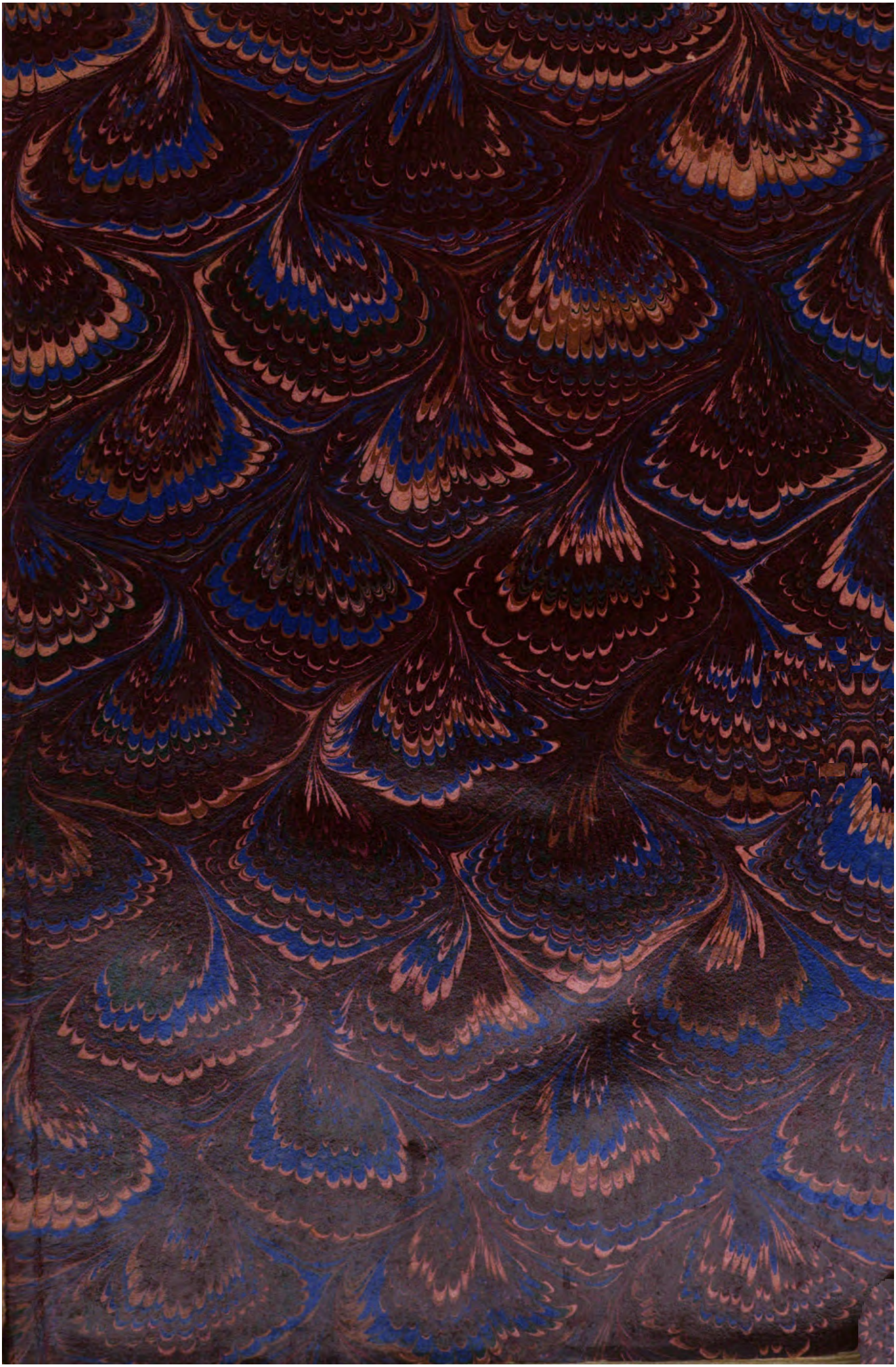

302143862T

HISTOIRE

DE LA

MONNAIE ROMAINE.

I.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Cie, rue Racine, 26.

HISTOIRE

DE LA

MONNAIE ROMAINE

PAR

THÉODORE MOMMSEN

TRADUITE DE L'ALLEMAND

PAR

LE DUC DE BLACAS.

TOME PREMIER.

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE NUMISMATIQUE
CHEZ MM. ROLLIN ET FEUARDENT,
RUE VIVIENNE, 12.

LIBRAIRIE A. FRANCK,
ALBERT-HÉROLD, SUCCESSEUR,
RUE RICHELIEU, 67.

1865

ASHMOLEAN MUSEUM
SIR
ARTHUR EVANS
BEQUEST
1941
OXFORD

AVIS AU RELIEUR.

Le Plan général de l'ouvrage et la Bibliographie, qui devront être intercalés entre la Lettre de l'Auteur au duc de Blacas et l'Introduction historique, paraîtront avec le troisième et dernier volume ; les planches, placées provisoirement pour l'intelligence du texte à la fin du premier volume, devront être réunies aux autres planches et à leur explication à la fin du troisième volume.

AVERTISSEMENT

DU TRADUCTEUR.

M. le docteur Théodore Mommsen n'est plus un étranger pour la plupart des lecteurs français. Le savant traducteur de son histoire romaine le leur a déjà présenté, et, dans une intéressante préface, il a raconté sa vie, ses études, énuméré ses nombreux travaux. La manière flatteuse dont l'ouvrage de M. Alexandre a été reçu me fait espérer un accueil bienveillant pour celui que je publie aujourd'hui.

Le sujet est nouveau, il pourra sembler aride à cenx qui ne cherchent dans l'histoire que le récit émouvant des grands événements et des révolutions; mais ceux qui désirent approfondir l'étude de l'antiquité et connaître plus particulièrement les institutions civiles du gouvernement romain liront avec intérêt les diverses péripéties de ce que M. Mommsen appelle dans sa

préface : *ce résultat si remarquable et en même temps cet agent si actif de la civilisation antique.*

L'historien trouvera dans les curieuses recherches de l'auteur l'explication de plusieurs passages obscurs des annales romaines. L'économiste pourra se rendre compte des ressorts de cette administration complexe et simple tout à la fois; il la suivra depuis sa première institution jusqu'à sa centralisation entre les mains d'une société de banquiers et d'usuriers qui, pour conserver leur monopole, résistèrent souvent aux édits des empereurs, mirent plus d'une fois en danger la sécurité de l'empire; il trouvera dans les pages qui vont suivre des remarques précieuses sur le pied monétaire des pièces, leur titre, le rapport des métaux entre eux tant à Rome que dans les pays successivement absorbés dans son vaste empire. Le jurisconsulte lira avec intérêt les détails, nouveaux pour la plupart, que donne le savant professeur de droit à l'Université de Berlin, sur la législation monétaire des Romains en Italie, dans les colonies et dans les provinces, sous la république et sous les empereurs.

Pour tous, en un mot, l'histoire de la monnaie romaine sera une satisfaction nouvelle à ce besoin, général aujourd'hui, de savoir et de connaître la *vérité*

sur l'histoire des temps passés. Ce besoin marche de pair avec les découvertes de notre siècle et les progrès incontestables de la critique; il a remplacé le plaisir que nos pères trouvaient, et que nous avons nous-mêmes goûté dans notre jeunesse, à lire les histoires plus ou moins fantastiques des peuples de l'antiquité.

Dans sa préface, M. Mommsen expose d'une manière complète le but qu'il s'est proposé; mais depuis le jour où cette histoire a paru en allemand, de nouvelles découvertes ont eu lieu, et les opinions de l'auteur ont pu se modifier sur certains points. Il m'avait fait espérer que je recevrais avant la publication de ce premier volume des notes rectificatives sur quelques passages du premier et du second chapitre en particulier. La lettre qu'il m'a écrite à cette occasion explique pourquoi il n'a pas donné suite à ce projet; il y a joint un exposé de tout le parti qu'il y aurait à tirer des conquêtes que la science a faites depuis quatre ans, et des changements qu'il m'a autorisé à apporter dans la rédaction du second volume.

A la suite de cette lettre, je donne une exposition du plan général de l'ouvrage avec quelques apprécia-

tions sur la manière dont l'auteur a résolu le problème qu'il s'était posé. J'y joins une bibliographie aussi complète que possible, indiquant les sources auxquelles l'auteur a puisé (1); on pourra se faire ainsi une idée des nombreuses recherches auxquelles M. Mommsen a dû se livrer, et par là même apprécier sur quels fondements scientifiques repose son système.

Je me suis presque toujours renfermé dans les attributions modestes de mon rôle de traducteur; cependant je déclare d'avance que je ne prétends pas accepter *toutes* les idées de l'auteur et que je n'adopte pas toutes ses opinions. Quelquefois même j'ai usé de l'autorisation qu'il m'avait donnée et j'ai cru devoir ajouter quelques notes, soit pour donner un plus grand développement à ses explications (2), soit pour émettre une opinion personnelle.

---

(1) La bibliographie qui accompagne l'ouvrage allemand est uniquement rédigée dans le but d'indiquer les divers systèmes de poids employés par les auteurs qui ont écrit sur la métrologie des anciens; j'ai conservé ces précieuses indications sans lesquelles une partie de l'ouvrage serait inintelligible, mais j'ai donné à la liste des auteurs plus de développement, et j'ai tâché de compléter les titres de manière à faciliter les recherches de ceux des lecteurs qui voudraient remonter aux sources.

(2) Les notes dont je prends la responsabilité sont signées de l'initiale B.

Les deux premiers chapitres de M. Mommsen forment un tout distinct de l'histoire de la monnaie romaine *proprement dite;* je les ai réunis sous le titre d'*Introduction historique*, titre justifié d'ailleurs, puisque leur contenu est souvent rappelé dans le cours de l'ouvrage. Le premier chapitre aurait peut-être gagné à être réuni à l'histoire monétaire des provinces, mais j'ai cru devoir respecter cette fois l'ordre adopté par l'auteur en le laissant à la place qu'il occupe.

Le premier volume comprend, outre cette introduction, l'histoire de la première période du monnayage romain jusqu'à l'an 486 de Rome (268 avant J.-C.), époque de la réduction du poids de l'As et de l'introduction du denier d'argent. J'ai reproduit les annexes des deux premiers chapitres telles qu'elles existent dans le texte allemand sans y rien ajouter et sans en rien retrancher, mais j'ai essayé de compléter celles qui se rapportent à l'*aes grave;* je les considère comme très-importantes; elles résument d'une manière complète l'état actuel de la science sur ce genre de monnaies si rares et si curieuses et pourraient même servir de manuel pour les classer; je n'ai pas indiqué par un signe particulier les renseignements que j'ai ajoutés à ceux déjà si nombreux donnés par l'auteur; il me

suffira de dire ici que je les ai trouvés au Cabinet de France, dans le commerce de Paris et dans ma collection.

Le premier volume se termine par une note sur le système métrique des Assyriens, extraite d'une lecture faite à Berlin par M. Mommsen en 1863 et insérée à cette époque dans un recueil intitulé *Die Grenzboten ;* j'y ai joint la rectification de quelques erreurs échappées à l'auteur et reproduites dans la traduction.

Le second et le troisième volume comprendront la seconde et la troisième période du monnayage romain depuis l'émission du denier d'argent jusqu'à César, et depuis César jusqu'au règne d'Héraclius ; j'ai réuni dans des appendices ce qui est relatif aux monnaies coloniales et provinciales.

On trouvera dans le second volume quelques différences notables entre l'édition allemande et ma traduction. Sur l'invitation de l'auteur, j'ai pu y faire entrer le résultat de nouvelles découvertes, relatives aux monnaies dites de *familles*. Le chapitre qui contient un essai de classification chronologique se trouve ainsi presque entièrement refondu.

Les citations sont très-multipliées dans le texte et les annexes ne sont pour ainsi dire qu'une longue

série de citations; j'ai essayé de les compléter en indiquant les renvois d'une manière plus précise, et j'en ai vérifié moi-même un grand nombre en remontant aux sources. Il m'est arrivé pendant ce travail de relever quelques erreurs de détail qui se trouvent dans le texte allemand, mais je n'ai pas la prétention de les avoir revues toutes, ni surtout de n'en avoir pas commis moi-même un certain nombre. Ce travail de confrontation et de vérification m'a été considérablement facilité par le concours de mon ami M. le baron de Witte, dont tous les archéologues connaissent l'obligeance; on peut dire qu'elle n'est égalée que par sa science. Il a bien voulu se charger du fastidieux travail de soumettre les épreuves à un dernier examen avant de donner le bon à tirer, et je le prie d'en recevoir ici mes sincères remercîments.

J'ai joint à l'ouvrage un certain nombre de planches que l'on trouvera avec leur explication à la fin du troisième et dernier volume. J'ai voulu donner, si j'ose m'exprimer ainsi, un échantillon de l'art monétaire chez les Romains, à chacune des époques de l'histoire et faciliter de cette manière l'intelligence des explications contenues dans le texte; j'ai dû renoncer à donner en même temps des spécimens des monnaies

coloniales, provinciales et étrangères, c'eût été augmenter démesurément cette partie de l'ouvrage.

En terminant ce trop long avertissement, j'ajouterai que j'ai tâché d'être aussi clair que possible et d'écrire en français sans trop m'éloigner du texte allemand, pour ne pas justifier le proverbe italien *Traduttore traditore*. Ceux qui connaissent l'original et qui savent combien le style de M. Mommsen est concis et serré, voudront bien plaider en ma faveur les circonstances atténuantes et me protéger contre des critiques trop sévères.

Paris, janvier 1865.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

La valeur d'une denrée se mesure d'après le besoin qui s'en fait sentir, en comparaison des autres denrées, dans un lieu et dans un moment déterminés. Philosophiquement, l'idée de *valeur* n'est pas moins absolue que l'idée de *temps* ou d'*espace*, mais il n'existe pas d'expression spéciale pour rendre cette idée. Le temps et l'espace peuvent se mesurer d'une manière abstraite, tandis que la mesure de la valeur est toujours concrète, en ce sens que le besoin d'une denrée ne peut se mesurer que sur la possibilité de son échange contre une autre denrée, et que la valeur de celle-ci est à son tour dans la même position vis-à-vis des autres. Ainsi, dans l'appréciation d'un objet, il existe toujours deux points de comparaison indépendants, mais non pas toujours distincts l'un de l'autre; par exemple, si par suite de diverses circonstances commerciales la demande de tel objet augmente du double, sa valeur aura doublé, mais il ne s'ensuivra pas nécessairement que son prix ait doublé, parce qu'il est fort possible que la valeur contre laquelle il doit être échangé ait augmenté dans la même proportion.

La tendance du commerce a toujours été d'adopter

une denrée ou une matière particulière pour servir d'échelle générale à la valeur de toutes les autres ; il en résulte que l'on peut déterminer ainsi la valeur *proportionnelle* attribuée à chacune des autres marchandises. Ce résultat, un des plus importants, il est vrai, en affaires commerciales, est à peu près le seul que l'on obtienne de ce système ; car ce n'est pour ainsi dire que par une sorte de compromis dont on est convenu d'user envers soi-même que l'on fait abstraction de toutes les variations auxquelles est sujette la valeur de l'objet qui sert de point de comparaison, et on oublie que les variations apparentes des autres denrées ne sont souvent que celles de la matière même qui sert d'échelle comparative. On emploie pour ainsi dire, sans s'en douter, une mesure élastique qui s'allonge et se raccourcit, suivant les circonstances, qui ne sera pas la même aujourd'hui qu'hier et qui peut subir en même temps sur les marchés voisins des variations en sens inverse.

Pour remédier à cet inconvénient, il faut absolument que la valeur de la matière qui doit servir de point de comparaison soit aussi peu variable que possible ; il faut aussi que cette matière ou cette denrée ne soit pas soumise à la reproduction, et surtout qu'elle ne soit pas indispensable aux besoins matériels les plus urgents.

C'est pour cette raison que, dans aucun pays, le blé n'a jamais été employé comme échelle comparative de la valeur des autres marchandises, et que, dès l'antiquité la plus reculée, après avoir successi-

vement, et dans diverses contrées, employé les bestiaux, le fer et le cuivre, on a fini par s'arrêter à l'or et à l'argent. Ces deux métaux ont dû sans doute cette préférence à leur éclat, à leur indestructibilité, qui brave presque toute espèce de mélange ou d'alliage, et à la facilité avec laquelle ils se prêtent à recevoir toutes sortes de formes et d'empreintes; mais ils la doivent surtout à leur rareté qui les rend impropres à la plupart des usages domestiques, et les préserve ainsi d'une des causes de fluctuation qui influe le plus sur la valeur des autres métaux.

D'après ces principes, un objet qui, comme le billet de banque, n'aurait aucune valeur intrinsèque, et qui indiquerait la valeur, comme une montre indique l'heure et un mètre indique la dimension, serait certainement un signe monétaire préférable aux métaux précieux; mais le billet de banque lui-même, soit par le mouvement des affaires, soit par sa plus ou moins grande abondance sur la place, n'acquiert-il pas aussi une valeur indépendante de celle qu'il représente? Ainsi, en supposant que tous les peuples civilisés pussent arriver à s'entendre pour employer un seul et même signe qui représentât la valeur d'une manière abstraite, sans en avoir aucune par lui-même, ce signe acquerrait bientôt une valeur factice suivant que l'offre ou la demande serait plus ou moins importante sur les marchés. Il n'existe donc pas un terme de comparaison absolu, immuable, d'une application générale à la valeur de tous les objets, et il a été seulement donné à l'homme de

pouvoir choisir une matière dont la valeur se rapproche autant que possible de l'immutabilité demandée et qui réponde ainsi d'une manière pratique à ce besoin de la société.

Il appartient à la législation de chaque pays de fixer quelle doit être la matière qui servira de représentation à la valeur et de déterminer la forme qu'on lui donnera. L'État seul, en effet, a le droit de consacrer, dans l'intérêt de tous, ce que nous appellerions volontiers une dérogation à la loi naturelle, en attribuant exclusivement à une matière particulière, le privilége spécial de pouvoir représenter la valeur de toutes les autres; lui seul peut obliger tous les citoyens à accepter le choix qu'il a fait, et il conserve toujours le droit de le changer suivant les circonstances. Ce choix dépend uniquement des rapports sociaux ou internationaux, et nous n'avons pas à les examiner ici.

Deux différents systèmes ont généralement prévalu chez les peuples dont la civilisation a servi de point de départ à la civilisation actuelle. A l'époque primitive, alors que la vie pastorale ou agricole absorbait toute l'activité humaine, le bétail servait de base à toutes les transactions commerciales, et plus tard, lorsque l'industrie et le commerce eurent acquis plus d'importance et une influence prépondérante, on substitua, comme moyen d'échange, aux bestiaux, l'or, l'argent et le cuivre, les trois métaux dont la connaissance et l'emploi remontent le plus loin dans l'histoire.

Le numéraire actuel est encore composé de ces

trois métaux, et les deux premiers ont conservé l'importance qu'ils avaient dans les derniers temps de l'antiquité. Dans l'origine il n'en était pas tout à fait ainsi. Ces trois métaux étaient employés isolément et presque à l'exclusion les uns des autres dans les divers pays. L'or était plus abondant et préféré en Asie, l'argent dans la Grèce et le cuivre en Italie. L'Occident avait donc choisi pour son agent monétaire le métal utile, et l'Orient les métaux d'ornement. L'expérience des siècles a prouvé que l'Orient avait été mieux inspiré; et nous avons vu plus haut les raisons qui ont dû faire préférer les métaux précieux au cuivre. Ce dernier a perdu presque partout la valeur intrinsèque qui lui était attribuée dans l'origine et n'est plus que le signe représentatif de fractions plus ou moins minimes des deux autres métaux.

Les changements introduits dans les monnaies ont toujours été une des principales causes des troubles qui ont agité la vie intérieure des peuples. Nulle part ces crises, ou, si l'on veut, ces développements progressifs du système monétaire, ne se sont succédé avec plus de fréquence et plus de rapidité qu'en Italie, où depuis les temps historiques, nous voyons tour à tour l'échange des bestiaux remplacé par une valeur en cuivre, le cuivre remplacé par l'argent et l'argent par l'or. Ces révolutions n'ont jamais été le fait d'aucune loi positive; mais la loi a dû nécessairement intervenir pour mettre un terme à la crise en consacrant le changement, et on peut dire que

la consécration légale, donnée à ces révolutions, est pour l'histoire la seule preuve qu'elles ont eu lieu.

En effet, lorsque par suite de circonstances particulières, une matière quelconque abonde constamment sur la place, le marchand s'habitue peu à peu à la prendre comme terme de comparaison pour évaluer les autres marchandises; ainsi il compte par livres de cuivre au lieu de compter par têtes de bétail, ou bien en argent au lieu de compter en cuivre, et finit par compter en or au lieu de compter en argent. Le commerce et l'usage se trouvent ainsi toujours en avance sur la législation. On peut citer comme exemple ce qui s'est passé en Angleterre, où l'or avait pris dans le commerce le rôle principal bien avant que l'argent eût cessé d'être employé comme étalon monétaire. De même le marchand romain comptait depuis longtemps en livres d'argent, lorsque les as de cuivre étaient encore la seule monnaie reconnue légalement par le gouvernement.

Les modifications de ce genre introduites dans la législation ont été constamment motivées par une impulsion puissante, venue du dehors, et on peut toujours les considérer comme la consécration légale d'un fait accompli. A Rome, la première émission du denier d'argent se lie avec la conquête de l'Italie et le numéraire en or date de l'époque où le gouvernement romain échangea la domination de l'Italie contre l'empire du monde.

La tendance du développement successif des sys-

tèmes monétaires de l'antiquité a été d'arriver peu à peu à fixer légalement et d'une manière stable la valeur relative des trois métaux ; mais ce but, qui est en réalité une chimère, était basée sur un principe faux et en opposition avec les lois de la nature qui consacrent la mobilité continuelle de la valeur des objets ; cependant cette fiction a subsisté, à titre de système de transition, pendant plusieurs siècles et a dominé le commerce de l'Italie et de la Grèce. Le retour au principe plus simple de ramener toutes les valeurs à un seul et même point de comparaison, représenté légalement par un seul métal, n'est dû qu'au perfectionnement de la science économique, qui enseigne que plusieurs points de comparaison employés simultanément rendent illusoire l'unité de la valeur.

Une fois le choix fait, et un métal désigné pour être l'expression légale de la valeur en général, il reste encore à déterminer avec exactitude celle des fragments de ce métal. Pour atteindre ce but il suffit d'avoir à sa disposition un creuset, une pierre de touche et une balance. Mais le commerce ne pouvait s'accommoder des lenteurs et des frais de ce procédé, et la fabrication des lingots et des monnaies, sous les yeux et sous la garantie de l'État, est venue répondre à ce besoin. Ces lingots et ces monnaies ne sont dans leur essence que des fragments de métal poinçonnés par l'autorité publique ; mais ces deux sortes de fragments ont chacune leur caractère. Le poinçon est une garantie individuelle du lingot, c'est une marque par laquelle l'autorité cautionne la finesse

du métal de tel fragment dont la balance doit ensuite déterminer le poids. Pour la monnaie, au contraire, la garantie a un caractère plus général; elle s'étend aussi bien à la qualité qu'à la quantité du métal contenu dans chacune des pièces, et l'une et l'autre sont indiquées au public par des signes plus ou moins conventionnels. Tout particulier a le droit, lorsque cela lui convient, de vérifier les lingots qu'on lui présente et de s'assurer que le poids est exact et que le degré de finesse est bien celui qui est indiqué par le poinçon; il peut ensuite refuser de les recevoir s'il n'est pas content du résultat de son examen. Les lois interdisent un semblable examen pour la monnaie, et la déclaration du gouvernement, exprimée par un type ou par un signe, revêt alors le caractère d'un jugement sans appel, et quelquefois d'une fiction légale. Toute pièce de monnaie d'un poids faible, au sortir de l'atelier, ou bien usée par la circulation (si elle n'a été ni rognée, ni détériorée de propos délibéré), doit être acceptée comme ayant son poids entier.

Les lingots, les monnaies, ou une expression quelconque de la valeur sous la garantie de l'État offrent assurément au commerce une grande facilité et sont très-désirables, mais on ne peut pas dire qu'ils lui soient d'une nécessité indispensable et la condition *sine quâ non* de son existence. Il n'y a de nécessaire de la part du gouvernement que le choix de la matière qui doit servir de terme de comparaison, et, dans l'application, l'emploi d'une mesure ou d'un

poids quelconque, pourvu qu'ils soient généralement acceptés, suffit pour déterminer la quotité de la valeur dans chaque cas en particulier. Dans l'antiquité, les commerçants ont longtemps trafiqué au moyen de valeurs métalliques, ou autres, pouvant servir de point de comparaison pour évaluer les autres denrées, et sans le secours des monnaies. On pourrait dire que ceux d'aujourd'hui reprennent les errements de leurs devanciers, car le commerce en gros pourrait parfaitement se passer d'argent monnayé.

Le numéraire est composé de pièces de pur métal d'une valeur réelle, ou de pièces *fiduciaires* d'une valeur fictive, ou enfin de pièces d'une nature mixte. La pièce d'une valeur réelle est un morceau de métal dont le poids et le titre sont déterminés et garantis par l'État. La monnaie fiduciaire est un objet quelconque (papier ou métal) sur lequel le gouvernement fait inscrire une somme quelconque dont il lui attribue la valeur, s'engageant à l'accepter dans ses caisses et à le faire accepter par ses agents comme représentant en effet la totalité de la somme inscrite.

Dans les pays où le principe de l'unité de l'étalon monétaire a prévalu et où il est établi par les lois, les monnaies de la première espèce, c'est-à-dire ayant une valeur réelle, ne peuvent être frappées qu'avec le métal régulateur ou *étalon;* tant que ces pièces ne sont ni limées, ni rognées, ni trop usées, elles représentent en réalité la valeur intrinsèque du métal additionnée des frais de monnayage, et subsidiairement

la plus-value que peut leur donner, dans le commerce, une préférence motivée par leur forme ou par la facilité de l'exportation. Quelques fluctuations dans la valeur de ces pièces sont, il est vrai, encore possibles, par exemple quand celle du métal subit un changement par rapport à d'autres denrées; mais ces fluctuations sont inhérentes à la nature même de toute matière, et elles sont inévitables.

Il ne faut pas confondre les pièces de cette espèce avec d'autres pièces que les gouvernements émettent quelquefois à un poids et à un titre déterminés, et sans leur donner une valeur fictive, mais qui ne sont pas destinées à servir d'expression générale à la valeur des marchandises. On peut citer dans ce genre les pièces d'or frappées par quelques-uns des États de l'Allemagne qui ont adopté l'argent comme étalon. Le poids de ces pièces d'or n'est pas réglé d'après la valeur correspondante de l'argent, mais d'après la valeur du marc d'or. Elles ont cela de commun avec les monnaies proprement dites, que leur valeur nominale dépend de leur valeur intrinsèque; mais elles s'éloignent de *l'idée et du but essentiel* de l'institution de la monnaie dans les pays qui ont adopté un étalon monétaire unique. Elles constituent une sorte de marchandise poinçonnée par le gouvernement, mais n'ayant dans le pays même où elle a été poinçonnée que la valeur de lingots étrangers. Le victoriat romain est, à notre connaissance, le seul exemple de pièces de ce genre que l'on puisse citer dans toute l'antiquité; car il est probable que ces

victoriats circulaient sur les marchés de la république comme à l'étranger sans une valeur nominale fixe.

La monnaie *fiduciaire*, proprement dite, est celle dont la matière première n'a aucune valeur intrinsèque, comme les fameuses monnaies de cuir de Carthage, les pièces *fourrées* de la Grèce et de Rome, le papier-monnaie et les assignats de nos jours. Elle n'a d'autre valeur que celle qui lui est attribuée par le gouvernement qui en a fait l'émission.

Les pièces *mixtes* qui réunissent une certaine valeur intrinsèque à une valeur de pure convention, sont plus communes que les monnaies de confiance proprement dites. On pourrait faire rentrer dans cette catégorie les pièces dont la valeur réelle se trouve accidentellement un peu au-dessous de leur valeur nominale, soit à cause du frai, soit par la faute du monnayeur, mais qui, légalement, valent autant que les bonnes pièces. Dans ce cas, leur valeur nominale ne dépasse la valeur réelle que d'une légère différence, et l'État qui les reçoit dans ses caisses exige qu'elles soient acceptées partout comme si elles étaient de bon poids. Mais cette dénomination de *monnaies mixtes* convient surtout à une catégorie de pièces qui, sans distinction de module ou de métal, ont été frappées avec l'intention de leur donner une valeur nominale supérieure à leur valeur réelle.

Ce que nous appelons la monnaie d'appoint est en grande partie composée de cette espèce de pièces. Elles ont presque toujours une valeur nominale supérieure à leur véritable valeur, qu'elles soient frappées

avec le métal régulateur, comme les groschen en Prusse, ou bien d'un métal secondaire, comme les pièces de 10 centimes et au-dessous en France, les shillings en Angleterre, ou les pfennigs en Prusse. La plus-value accordée à ces pièces n'a d'autres raisons d'être que l'autorité du gouvernement qui les a mises en circulation et la confiance qu'il inspire; le jour où cette autorité est ébranlée, ou bien lorsque pour une raison ou sous un prétexte quelconque les sujets refusent de les accepter, elles perdent leur valeur fictive, et le commerce ne les accepte même plus pour celle qu'elles ont réellement.

Outre la monnaie d'appoint, on peut aussi faire rentrer dans la catégorie des pièces mixtes, les pièces de tout module auxquelles les gouvernements assignent une valeur nominale fixe et qui sont d'un autre métal que le métal régulateur. Cette valeur nominale doit être considérée comme éphémère. Elle ne peut se maintenir longtemps lorsqu'elle est au-dessus de la valeur intrinsèque et elle n'a pas plus de fixité lorsqu'elle lui est inférieure, ni lorsqu'on veut faire concorder ensemble les deux valeurs.

Dans le premier cas, ces pièces ne tarderont pas à être fondues par des spéculateurs, et l'on sera obligé pour les conserver d'élever leur valeur légale. C'est ce qui est arrivé en Prusse pour les Frédérics d'or. On les avait tarifés à 5 thalers quoique leur valeur métallique fût supérieure à ce taux, et il fallut bientôt décider que les pièces de 5 thalers en or valaient 5 thalers et 2/3 en argent. Sans cette mesure toutes

ces pièces auraient pris en peu de temps le chemin du creuset (1).

Dans le second cas, c'est-à-dire si l'on veut faire concorder parfaitement la valeur métallique avec la valeur légale, cette dernière pourra se maintenir quelque temps pourvu qu'il n'arrive aucun événement im-

---

(1) La France a encore conservé le système des deux étalons monétaires, aussi les inconvénients signalés par M. Mommsen se font-ils sentir tous les jours. Aujourd'hui l'argent fait prime, c'est-à-dire que quatre pièces de 5 fr. valent un peu plus qu'une pièce de 20 fr. en or. Il en résulte que le gouvernement trouve avantageux d'émettre beaucoup d'or et peu d'argent, et que les spéculateurs indigènes et étrangers accaparent les pièces de 5 fr. qui ont en effet presque disparu de nos marchés. Pour rétablir l'équilibre entre les deux étalons, il faudrait ou augmenter le poids des pièces d'or, et dans ce cas, toutes les pièces actuelles se trouveraient discréditées, ou bien altérer le titre des pièces d'argent. Cette mesure déjà proposée au Corps législatif, et adoptée pour une partie de notre numéraire, n'a, il est vrai, aucun inconvénient pour les monnaies d'appoint, mais appliquée aux pièces de 5 fr., elle aurait pour résultat le renchérissement des denrées, surtout des denrées étrangères. Comment penser, en effet, que les marchands russes, anglais ou américains continueraient à nous donner pour la pièce qui ne vaudrait plus que 4 fr. 95 c. de la monnaie actuelle, ce qu'ils nous donnent pour les 5 fr. d'aujourd'hui !

Mais ce n'est pas tout, l'équilibre une fois rétabli serait-il durable ? on peut l'espérer, mais seulement jusqu'à ce qu'une plus grande abondance d'or fasse encore baisser sa valeur, ou que la découverte de nouveaux gisements argentifères la fasse remonter. Dans ce dernier cas, l'opération serait à recommencer en sens inverse. Il serait donc plus simple et plus sage d'imiter l'exemple de l'Angleterre et de la plupart des autres pays, en adoptant le système de l'étalon unique. B.

prévu ; ainsi nous avons vu que le Frédéric d'or s'est maintenu presque toujours au pair de sa valeur en argent. Dans l'antiquité, des péréquations de ce genre ont pu durer de longs espaces de temps, et l'équilibre a été conservé avec peu de variations, grâce à la difficulté des communications qui rendaient les fluctuations du marché métallique plus difficiles à constater qu'aujourd'hui. Cependant ce système péchait par la base, et pour peu qu'il survînt quelques variations dans la valeur respective des métaux ou que l'on introduisît quelque changement dans le pied monétaire de l'une des deux espèces, l'équilibre était rompu et les pièces qui n'étaient pas frappées avec le métal étalon disparaissaient rapidement quand leur valeur réelle était au-dessus de leur valeur nominale, ou bien devenaient de véritables monnaies fiduciaires quand elles se trouvaient au-dessous. De nos jours, par suite de la dépréciation de l'or, les Frédérics d'or de Prusse ne valent plus, réellement, que 5 thalers 1/3 en argent, et cependant on continue à les compter pour 5 thalers 2/3, ce qui tient à ce que le gouvernement prussien continue à les accepter dans les caisses publiques pour cette valeur. En général, l'expérience prouve que toutes les pièces qui sont d'un poids trop fort pour être comptées comme des monnaies d'appoint, ne sont pour ainsi dire que des monnaies fiduciaires, quand elles ne sont pas frappées avec le métal régulateur. On peut même ajouter que leur émission, pour peu qu'elle soit un peu importante, équivaut, jusqu'à un certain point, à un

emprunt. Nous sommes en mesure de prouver qu'il en fut ainsi à Rome et à Athènes, où de pareilles émissions de monnaies n'eurent lieu que dans les moments de crises financières de nature à justifier, dans les temps modernes, le cours forcé des billets de banque, et nous avons tout lieu de supposer qu'il en fut de même chez presque tous les peuples de l'antiquité.

La monnaie proprement dite, ayant une valeur intrinsèque (Werthmünze), est donc une matière précieuse dont la valeur et le poids sont garantis par le poinçon de l'État, et la monnaie fiduciaire est le signe créé par l'État pour représenter une valeur quelconque. Il s'ensuit que quoiqu'il ne doive y avoir dans un pays qu'un seul *métal régulateur* ou *étalon* (Werthmesser), les pièces elles-mêmes qui sont la représentation de la valeur peuvent cependant être de différentes sortes (vielfach). Elles expriment cette valeur par elles-mêmes intrinsèquement, ou bien elles la représentent sans en avoir aucune par elles-mêmes, et elles sont reçues dans les caisses publiques et dans le commerce comme si elles l'avaient réellement. Il s'ensuit également que la monnaie ayant une valeur réelle, est facilement acceptée au delà des frontières du pays où elle a été émise, tandis que la monnaie fiduciaire n'obtient que très-rarement, ou presque jamais, les mêmes avantages; l'or et l'argent peuvent être employés presque partout de la même manière et aux mêmes conditions, tandis que les pièces dont la valeur métallique ne répond pas à la valeur nominale, inspirent peu de confiance dans les pays étrangers.

Ces considérations ne sont pas déplacées en tête de notre ouvrage; les questions d'économie politique et de jurisprudence financière ne rentrent pas, il est vrai, directement dans les limites de nos recherches sur le monnayage italique, et surtout sur la monnaie romaine; mais il nous arrivera souvent, en traitant notre sujet, de revenir sur des généralités et de faire l'application des principes que nous venons d'exposer brièvement. Ces prémisses donneront au reste une idée du but que nous nous sommes proposé et de l'étendue de nos recherches. Nous n'avons voulu écrire ni une métrologie, ni un traité de numismatique romaine, mais une *histoire de la monnaie romaine;* cette histoire doit, comme de raison, s'appuyer sur la numismatique et sur la métrologie, mais elle ne doit ni les remplacer, ni se renfermer dans leurs limites. Si la science numismatique, en général, a pour but de décrire le type et la légende des pièces, de reconnaître la date et le lieu de leur émission, si la métrologie constate leur poids et détermine ainsi le système d'après lequel elles ont été taillées, l'une et l'autre se bornent pour ainsi dire à étudier l'essence même de chaque pièce. Mais l'histoire, outre ces mêmes questions, doit s'en poser en même temps une foule d'autres qui ne sont pas moins intéressantes; elle étudiera les monnaies comme agent commercial, elle approfondira les conditions qui ont déterminé la première émission, la durée, et la disparition de chaque espèce; elle examinera les questions de jurisprudence monétaire, et saura déterminer le droit de battre monnaie qui appartient à l'État, et ses

rapports avec l'autonomie des villes et avec la division des pouvoirs.

Nous exposerons l'histoire de la monnaie italique dans sa marche parallèle et corrélative à l'histoire générale du développement de la cité romaine, comme ville, comme centre de la confédération italique et comme souveraine du monde. Pour remplir notre programme, nous commencerons par exposer dans le premier chapitre l'ancien système monétaire gréco-asiatique sous l'influence duquel s'est développé le monnayage italique (1); nous examinerons, dans les deux chapitres suivants ce que fut le monnayage à l'époque qui précéda la réunion de l'Italie sous le sceptre de Rome, ainsi que les divers systèmes monétaires de chacune des parties de l'Italie; nous traiterons en même temps l'importante question de l'équilibre des métaux et de la plus ancienne proportion légale entre la valeur de l'argent et celle du cuivre en Sicile et en Italie. Nous verrons dans le quatrième et dans le cinquième chapitre quel fut le système monétaire introduit en Italie par la domination romaine, ainsi que la transformation du monnayage romain par suite de l'émission de la monnaie d'argent et de la réduction de l'as; nous étudierons ensuite les monnaies frap-

(1) J'ai réuni, sous le titre d'introduction historique, les deux premiers chapitres qui traitent des monnaies au point de vue général tant en Orient qu'en Occident. Avec le troisième chapitre, commence véritablement l'histoire de la monnaie romaine, puisqu'il expose les systèmes monétaires de l'Italie centrale. (Voir ci-après le plan général de l'ouvrage.) B.

pées à Rome pendant les deux derniers siècles de la république et nous ferons remarquer la diminution progressive de l'activité monétaire des autres États de l'Italie réduits de fait à être les sujets de Rome. Nous donnerons comme corollaire dans le sixième chapitre (1) un tableau chronologique de toutes les pièces frappées au nom de la république romaine depuis l'introduction du denier d'argent et la réduction de l'as jusqu'au commencement des guerres civiles de César, c'est-à-dire de l'an 486 à l'an 704 de Rome (268-50 avant J.-C.).

Ce tableau ne devrait pas entrer dans le cadre d'une histoire de la monnaie, dans la stricte acception du mot; mais nous avons dû faire ce travail, lorsque nous nous sommes occupé de classer les inscriptions de la république, et en l'insérant ici nous avons pu combler une lacune et satisfaire en même temps un désir depuis longtemps exprimé par tous ceux qui étudient l'histoire romaine. Comment, en effet, utiliser la numismatique au profit de la science si les monnaies ne sont pas classées dans un ordre chronologique à peu près exact? Nos lecteurs ne savent que trop combien la classification alphabétique adoptée par Eckhel pour les monnaies de la république (dites de familles ou consulaires) laisse à désirer au point de vue de l'histoire, et combien les ouvrages plus récents, dressés sous la forme de catalogues,

(1) La matière des chapitres IV, V, VI de l'auteur a été réunie dans le second volume de cette traduction. B.

sont encore loin d'être satisfaisants. Parmi ces derniers, celui de M. Riccio (1843) n'est plus consulté qu'à défaut d'un manuel moins incomplet; celui de M. Cohen (1857) est au-dessus de tout éloge par son exactitude numismatique et nous devons reconnaître les efforts de l'auteur pour le rendre aussi complet que possible; mais les éclaircissements historiques qui accompagnent les descriptions, sont en grande partie calqués sur ceux que fournit Eckhel et sans pénétrer au fond du sujet donnent seulement quelques notions sommaires sur l'époque de l'émission de chaque pièce et sur le magistrat qui les a fait frapper. Ce n'est que dans ces derniers temps qu'une classification vraiment historique a pu être ébauchée grâce à des compte-rendus exacts sur les monnaies contenues dans divers dépôts. Nous citerons parmi les travaux de ce genre, la description de la trouvaille de Cadriano (1820), que nous devons à Schiassi, et celle du dépôt de Fiesole, publiée par Zannoni (1830). Dans ses *Décades* (ouvrage qui a paru de 1821 à 1840, et qui fait époque pour nos études), le comte Borghesi a montré tout le parti que l'on pouvait tirer de semblables découvertes pour éclaircir un grand nombre de faits isolés (1), et M. l'abbé Celestino Cavedoni a rendu à la science un service signalé en publiant le premier un travail complet (2) sur l'ensemble des trouvailles de ce genre. Aucun des trésors découverts jusqu'ici n'a été enfoui

(1) *Œuvres complètes*, t. I et II. Paris, 1863 et 1864.

(2) *Ragguaglio storico archeologico di precipui ripostigli an-*

avant Sylla; le résultat de ces trouvailles est donc d'abord d'établir une distinction bien tranchée entre les monnaies qui sont antérieures à Sylla et celles qui sont d'une date plus récente, et en même temps de donner une classification chronologique satisfaisante des pièces appartenant à cette dernière catégorie.

Ces travaux ont servi de base à ceux auxquels nous nous sommes livré nous-même pour arriver à dresser notre tableau. Nous y avons joint un examen approfondi de tout ce qui peut contribuer à fixer des dates. Ainsi l'affaiblissement successif du pied monétaire des pièces de cuivre nous a nécessairement guidé pour le classement des deniers correspondants; la fabrique, les changements souvent peu sensibles dans la forme des lettres et dans les types, ont été pour nous autant d'indices chronologiques importants; enfin, nous avons trouvé de précieux documents dans les données historiques proprement dites, telles que les noms des monétaires et les types. Un seul de ces renseignements ne suffit pas pour assigner à une monnaie la place chronologique qui lui appartient, mais il faut les consulter tous pour arriver à un résultat satisfaisant.

La confrontation de ces divers moyens de critique n'avait pas encore été tentée. En effet les précieux

---

tichi di medaglie consolari e di famiglie romane d'argento pel riscontro de' quali viensi a definire o limitare l'età d'altronde incerta di molte di quelle, e che può servire anche di repertorio delle medaglie medesime. Modena, 1854.

travaux de Borghesi manquent d'unité, par suite de la nature même de leur forme; quelque certaines que soient les conclusions du maître, quelque infaillible que soit sa main pour classer à son rang tout ce qu'il touche, les Décades ne peuvent pas cependant remplacer un travail d'ensemble. Dans l'ouvrage que nous avons signalé, M. Cavedoni néglige trop souvent de rapprocher des deniers, les monnaies de cuivre correspondantes, et ne tient pas assez compte de l'enseignement chronologique que l'on peut tirer de la forme des lettres; souvent aussi sa critique historique n'est pas assez sévère, surtout pour les pièces antérieures au temps de Sylla. En général, on peut lui reprocher de fixer les dates d'une manière trop absolue eu égard à la nature des documents que nous possédons, de sorte qu'il ne distingue pas toujours assez ce qui peut être considéré comme certain de ce qui est probable, ou seulement possible. En un mot cet ouvrage est important par le grand nombre de faits et de renseignements pleins d'érudition et de finesse qu'il renferme, il est surtout précieux et mérite la reconnaissance des savants, parce que c'est le premier dans lequel on ait essayé de rompre avec la routine et de remplacer l'ancien et illogique ordre alphabétique par une méthode véritablement historique; mais il est insuffisant pour indiquer la route à suivre à travers le dédale de la chronologie des monnaies consulaires. Le tableau que nous donnons comblera jusqu'à un certain point cette lacune et paraîtra suffisant jusqu'à ce que de nouvelles découvertes, qui sans doute ne se feront pas at-

tendre (1), viennent confirmer notre système en complétant ses résultats ou le renverser entièrement.

Notre septième chapitre traite de la monnaie des provinces romaines, sujet jusqu'ici tout à fait négligé et qui n'a jamais été exposé dans son ensemble. Nous chercherons à déterminer quelles étaient, sous la république et sous les empereurs, les dispositions légales qui régissaient cette branche de l'administration, et nous examinerons en même temps les diverses monnaies adoptées dans les différents pays; nous rattacherons à cet examen les aperçus généraux que nous avons donnés dans le premier chapitre sur les monnaies gréco-asiatiques qui les avaient précédées dans les mêmes contrées.

Enfin, nous consacrons notre dernier chapitre aux monnaies impériales (2). La chronologie de cette série est si bien établie, qu'il n'y a rien à y changer, et que l'admirable livre d'Eckhel conserve toute sa valeur et suffit amplement aux besoins actuels de la science; mais on chercherait vainement dans cet ouvrage un

---

(1) Les prévisions de l'auteur n'ont pas tardé à être réalisées. On verra ci-après, dans la lettre qu'il adresse au traducteur, tous les progrès que lui-même a fait faire à la science depuis que son livre a paru en allemand. (Berlin, 1860.) B.

(2) J'ai cru qu'il était préférable de ne pas scinder l'histoire de la monnaie romaine. On trouvera donc les chapitres qui traitent de la monnaie impériale immédiatement après ceux qui traitent des pièces de la république; avec l'autorisation de l'auteur, j'ai réuni à la fin de l'ouvrage ce qui est relatif aux monnaies coloniales et provinciales et à leur législation particulière. B.

tableau de la décadence progressive de la monnaie impériale et un examen sérieux des importantes questions politiques et historiques qui s'y rattachent. Nous avons cherché à combler encore cette lacune.

Le lecteur voudra bien ne pas oublier que notre livre est, pour ainsi dire, le premier qui essaye de suivre pas à pas, et dans le plus grand détail, l'histoire de la monnaie, de ce résultat si remarquable et en même temps de cet agent si actif de la civilisation antique, durant l'espace de mille ans entre la nuit qui couvre l'origine de Rome et celle qui enveloppe le moyen âge. Il se souviendra que les éléments de cette histoire ne se trouvent écrits nulle part; qu'il a fallu les faire sortir un à un des légendes, du style, des types des monnaies et des circonstances qui ont accompagné leur enfouissement; que vouloir restreindre ces études à un temps déterminé et à un seul pays eût été en rendre le résultat nul; que nous avons abordé un sujet dont chaque point soulève mille questions; que les circonstances monétaires d'une époque dépendent de celles de l'époque précédente et déterminent le plus souvent celles de l'époque suivante, et que par conséquent nous avons dû avoir constamment les yeux fixés sur l'Orient et sur l'Occident et embrasser du même coup d'œil les mouvements du commerce international.

Si donc le lecteur ne peut pas toujours suivre facilement l'ensemble de tous les fils qui ont servi à tisser la trame de notre ouvrage, ni discerner au premier coup d'œil ce que nous avons emprunté à la

métrologie, à la numismatique, à la jurisprudence ou à l'histoire, il voudra bien prendre en considération les difficultés que nous avons eu à vaincre et user d'indulgence à notre égard.

Plus souvent que nous ne l'eussions désiré, nous n'avons pu déterminer le poids normal des diverses espèces de monnaies qu'en donnant une série de pesées. Nos recherches, comme toutes celles du même genre, eussent été plus faciles, plus complètes, d'un succès moins douteux, si dans les ouvrages de numismatique on avait toujours eu soin de joindre aux descriptions un certain nombre de pesées et d'analyses destinées à établir le poids et le titre des diverses espèces; malheureusement la plupart des numismatistes ne comprennent pas encore que la valeur intrinsèque des monnaies est aussi importante à constater que le type et la légende, et continuent à abandonner aux métrologues et aux historiens ce qui devrait être spécialement l'objet de leurs observations.

Il est impossible de donner des règles fixes sur la méthode à suivre pour déterminer d'une manière pratique le poids normal des monnaies; mais il faut avant tout tenir compte de l'irrégularité de la frappe. En général, cependant, on peut établir en principe que le maximum se rapproche plus du poids normal que la moyenne. En effet, pour l'or en particulier, (toutes les fois que le pied monétaire nous est bien connu), l'expérience prouve qu'il est bien rare de rencontrer des pièces qui dépassent le poids (nous aurons l'occasion de le remarquer lorsque nous étudie-

rons les monnaies impériales), tandis que, sans même tenir compte du frai, les pièces antiques, même les mieux conservées, sont presque toujours d'un poids un peu faible. Nous ne trouvons d'exceptions à cette règle générale que parmi les monnaies d'or presque barbares du IIIe siècle de notre ère et des premières années de la période dite Constantinienne; ces exceptions s'expliquent par l'usage adopté vers ce temps-là de peser les pièces d'or toutes les fois qu'on faisait un payement, ce qui rendait le poids de chaque pièce tout à fait indifférent pour le résultat définitif.

La même observation s'applique à la monnaie d'argent quoique d'une manière moins marquée. Il arrive de trouver des pièces dont le poids réel dépasse le poids normal, mais le fait est rare, et sauf quelques exceptions isolées on peut regarder le poids le plus fort comme le poids normal ou du moins comme celui qui s'en rapproche le plus; quelquefois cependant pour des raisons tout à fait concluantes il faudra le chercher dans la moyenne. C'est ce qui arrive pour les pièces d'argent de Dioclétien.

Pour la monnaie de cuivre, au contraire, on ne semble en général tenir aucun compte de la valeur métallique, et cette remarque se vérifie de plus en plus à mesure que cette valeur diminue d'importance. Le poids maximum de l'as libral sous la république et celui du sesterce de cuivre à l'époque impériale semblent être le poids légal de chacune de ces espèces, tandis que dans la série onciale c'est la moyenne qui semble s'en rapprocher le plus. On pourrait

même dire que le poids de la monnaie d'appoint n'était que fort rarement un poids fixé par la loi, mais que le module et l'épaisseur des pièces étaient déterminés, ce qui entraînait nécessairement jusqu'à un certain point la fixation du poids.

Nous avons indiqué les poids d'après le système métrique français généralement adopté aujourd'hui par tous les auteurs qui écrivent sur la numismatique, les Anglais exceptés. Ce système est préférable à l'ancien système des grains; ce dernier poids étant trop faible pour peser le cuivre, on est nécessairement amené à arrondir les chiffres en considérant comme unité entière tout ce qui dépasse la 1/2 et en négligeant tout ce qui est au-dessous.

A l'exemple de M. Bœckh, nous avons calculé la livre romaine (1) sur le pied de 327^{gr},434 (= 6165 grains de Paris); l'once, par conséquent, a 27^{gr},286, et le scrupule a 1^{gr},137. Il est impossible d'arriver à une exactitude strictement mathématique, puisque les renseignements tirés du poids maximum des pièces d'or qui devraient être les plus certains ne sont pas entièrement d'accord entre eux (2). Il se peut aussi que le régulateur (*die Norm*) ait lui-même éprouvé quelque altération dans le cours des siècles; néanmoins la différence est si petite que la proportion choisie

(1) *Metrologische Untersuchungen*, page 165.

(2) Comparez les pesées des pièces d'or romano-campaniennes (*Annexe* M.). Comparez aussi le poids des pièces d'or frappées pendant la seconde guerre punique, sous César et du temps de Constantin.

par M. Bœckh, et d'autres métrologues avant lui, peut être considérée comme normale et tout à fait suffisante pour arriver à des résultats pratiques, et que l'on peut rejeter avec une parfaite sécurité toutes les évaluations moins élevées (1).

Nous devons faire remarquer, en terminant, qu'une partie de nos recherches avait été déjà publiée dans différents recueils (2), mais nous les avons entièrement refondues pour ce nouveau travail. Avant de poser la plume, nous adresserons nos remercîments aux savants qui ont bien voulu nous aider dans nos recherches, et en particulier à ceux qui nous ont communiqué des pesées.

Nous citerons entre tous le comte Borghesi, qui a bien voulu nous fournir le poids d'un grand nombre de pièces tirées de sa collection; M. l'abbé Cavedoni nous a rendu le même service pour les

---

(1) A en juger par les pièces d'or romano-campaniennes en particulier (les plus anciennes dont le poids soit réglé en scrupules) il est impossible d'estimer la livre romaine à un taux inférieur à celui que nous lui donnons; en effet, les pesées de ces pièces donnent à la pièce de six scrupules le poids minimum de 6^{gr}.82, la livre ne peut donc pas avoir moins de 327^{gr},36.

(2) *Ueber das römische Münzwesen.* Abhandlungen der hist. phil. Klasse der Sächsischen Gesellschaft, t. I, p. 221-427. — *Ueber den Verfall des römischen Münzwesens in der Kaiserzeit.* Recueil de la même société, 1851, p. 179-312. — L'alphabet du nord de l'Étrurie, avec des inscriptions et des médailles. *Mittheilungen der Antiq. Gesellschaft in Zürich*, t. VII, fascicule 8. 1853. Voyez en particulier le chapitre relatif à la numismatique, p. 231-257.

pièces tirées du cabinet de Modène; M. Ch. Gonzalès pour les collections Sant-Angelo et Riccio, à Naples; MM. de Arneth et Kenner, pour le cabinet impérial de Vienne; M. Streber, pour le cabinet de Munich; M. Beck, pour celui de Gotha; M. Posern-Klett, à Leipzig, pour sa propre collection (1); enfin nous devons les mêmes remercîments à notre ami M. Friedländer, tant pour le cabinet de Berlin que pour sa collection particulière, qui, depuis lors, a été réunie à celle du Musée royal.

TH. MOMMSEN.

Berlin, 1er septembre, 1860.

---

(1) Le comte Borghesi, le chevalier de Arneth et M. Streber ont été successivement enlevés à la science depuis que l'ouvrage de M. Mommsen a paru en allemand; M. Posern-Klett les avait déjà, depuis quelque temps, précédés dans la tombe. B.

LETTRE DE L'AUTEUR AU DUC DE BLACAS

AU SUJET DE CETTE TRADUCTION.

Monsieur le Duc,

Vous voulez bien m'annoncer que l'impression du premier volume de la traduction de mon *Histoire de la monnaie romaine* est fort avancée, et vous me demandez de vous adresser au plutôt les rectifications que je vous avais promises et que vous avez fait espérer à vos lecteurs.

Je voudrais bien être en mesure de vous les envoyer, mais en me mettant à l'œuvre, j'ai compris qu'il ne s'agissait plus, comme je l'avais d'abord pensé, de quelques rectifications isolées. Les nouvelles et nombreuses conquêtes de la science pendant les quatre années qui nous séparent de la publication de mon *Histoire de la monnaie*, exigeraient un remaniement assez étendu, et plusieurs chapitres seraient nécessaires pour leur donner un développement convenable. Il me faudrait coordonner, pour les utiliser, toutes les recherches publiées dans ce court espace

de temps soit au point de vue de la métrologie, soit au point de vue de l'histoire de l'art monétaire, et c'est un travail trop grand pour que je puisse l'entreprendre en ce moment; je me contenterai donc de vous citer les titres de quelques-uns de ces ouvrages.

Les *Metrologicorum scriptorum Reliquiae*, Leipzig, 1864, que M. Hultsch publie dans ce moment (le premier volume a paru, le second est sous presse), contiennent tout ce qui nous reste des écrivains anciens sur la métrologie antique; lui-même a revu et collationné une grande partie des textes sur les manuscrits. Le *Griechische und Römische Metrologie* (1862) du même auteur, est entre les mains de tout le monde; c'est un manuel succinct et substantiel dans lequel il a condensé de la manière la plus claire et la plus instructive, toutes nos connaissances sur le numéraire, les poids et les mesures des divers peuples de l'antiquité. Les observations nouvelles qu'il a jointes à ce travail méritent d'être soigneusement étudiées et mises à profit.

J'ai moi-même publié dans le recueil intitulé *Die Grenzboten* de 1863 un article sur la monnaie des anciens; cet article qui, par la nature du recueil dans lequel je l'ai inséré, n'était pas exclusivement destiné au monde savant, contenait, entre autres faits nouveaux, des détails sur la métrologie des Assyriens et sur leur système de division sexagésimal. Les poids récemment découverts à Ninive et à Babylone jettent un jour tout nouveau sur ce sujet intéressant.

Le travail que M. Brandis prépare dans ce moment sur les poids et les monnaies de l'Asie Mineure éclaircira complétement tout ce qui reste encore d'obscurité sur cette partie si peu explorée de la numismatique et de la métrologie; et le résultat en sera d'autant plus important que ce pays est pour ainsi dire le berceau de l'art monétaire.

Un service analogue à celui que nous attendons de M. Brandis pour l'Asie Mineure a été rendu à la science par M. Ludwig Müller pour les monnaies de l'Afrique. Ce savant a démontré, (*Numismatique de l'ancienne Afrique*, 1860-1862), que le système monétaire de Carthage était bien un système particulier à cette contrée; et il le prouve d'une manière désormais indubitable, contrairement à l'opinion généralement admise jusqu'ici et que j'ai moi-même développée dans le présent ouvrage (*Introduction historique*, ch. II, § IV, p. 119).

M. Zobel de Zangroniz (1) a complété le travail de M. Müller par une étude sur les monnaies hispano-carthaginoises à l'occasion d'un dépôt considérable récemment découvert dans les environs de Carthagène. M. Zobel éclaircit admirablement cette branche également délaissée jusqu'ici de la numismatique.

Vous le voyez, Monsieur le Duc, il y aurait trop à ajouter à mes deux premiers chapitres pour les

---

(1) *Spanische Münzen mit bisher unerklärten Aufschriften, aus dem XVII Bande der Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft.* Leipzig, 1863.

rajeunir de quatre ans; je ne pourrais le faire ni assez complétement ni assez promptement, et je dois remettre cette entreprise au jour, s'il arrive jamais, où je pourrai reprendre un nouveau travail d'ensemble sur les monnaies anciennes.

J'en viens maintenant à ce qui rentre plus spécialement dans le cadre de mon livre et aux nouvelles découvertes faites depuis peu dans le domaine de la numismatique romaine.

J'ai publié dans les *Annales de l'Institut archéologique de Rome* (1863) un travail sur les dépôts de deniers romains découverts en Espagne, et que M. Zobel m'avait fait connaître. Cette découverte m'a donné l'occasion de contrôler l'exactitude des principes que j'avais posés pour la classification chronologique des monnaies consulaires et d'en faire l'application en rectifiant, d'après ces nouvelles données, la place que j'avais assignée à un certain nombre de ces pièces dans mon tableau chronologique. Ce que je prévoyais dans la préface de mon livre (p. xxxiij) se trouve ainsi réalisé. Vous avez utilisé ce travail pour votre traduction, Monsieur le Duc, et après avoir intercalé les monnaies de bronze dans mon tableau rectifié, vous avez, d'après ces renseignements et ceux que vous avez recueillis directement, fait à mon texte et à mes notes les changements nécessaires pour mettre cette partie de mon histoire tout à fait au niveau des connaissances acquises depuis quatre ans. Vous avez également utilisé les détails qui se trouvent dans les publications de l'Académie de

Vienne (*Archiv für Kunde Oestreichischer Geschit's-Quellen*, t. XXIV, p. 377) sur les dépôts de deniers romains récemment découverts en Transylvanie et que je vous avais signalés comme pouvant servir à préciser d'une manière plus certaine les limites chronologiques de quelques-uns de ces deniers.

Permettez-moi, Monsieur le Duc, en terminant ce rapide exposé de nos nouvelles conquêtes scientifiques, de vous renouveler l'expression, etc.,

TH. MOMMSEN.

Berlin, décembre 1864.

INTRODUCTION HISTORIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

MONNAIES GRECQUES D'OR ET D'ARGENT FRAPPÉES EN ASIE.

§ I.

Notions préliminaires. — Statères de Phocée, de Cyzique et du roi Crésus.

Il n'entre pas dans notre cadre d'écrire l'histoire monétaire de l'Orient, mais on ne peut étudier les monnaies *italo-romaines* de la république et de l'empire sans être souvent obligé de faire des rapprochements avec les systèmes monétaires d'origine grecque qui avaient pénétré en Sicile et en Italie, à une époque fort ancienne. Il nous a donc paru indispensable de jeter un coup d'œil sur ces divers systèmes, et d'analyser en peu de mots les plus importants.

Origine du monnayage en Orient.

Tous les renseignements que nous fournit l'étude des monuments, d'accord avec l'histoire et la tradition, établissent d'une manière positive que l'Asie Mineure a été le berceau de l'art monétaire, et que les premières monnaies étaient d'or.

Premières pièces d'or avec un seul type.

Les plus anciennes sont incontestablement les statères de Phocée, de Cyzique et ceux du roi Crésus.

La plupart de ces monnaies d'or, frappées d'un seul

côté, peuvent se grouper autour d'un étalon fort ancien dont le poids devait être de 15^{gr},9 à 16^{gr},5.

Les plus pesantes que nous connaissions sont les suivantes :

1° Deux pièces qui ont passé du cabinet de Cousinéry dans celui de Munich; l'une a pour type un griffon la gueule ouverte, avec la légende TΣOM (1); elle pèse 16^{gr},57; — sur l'autre, on voit un phoque au-dessus d'un Θ et elle pèse 16^{gr},5 (2).

2° La pièce que Burgon (3) considérait comme la plus ancienne de toutes les monnaies d'or qu'il eût vues; elle a pour type une tête de lion avec la gueule ouverte et tirant la langue; elle pèse 16^{gr},10.

3° Enfin cette nombreuse série sur laquelle on voit un pélamide (4) et qui se perpétua jusqu'à l'époque

---

(1) Sestini, *Stateri antichi*, p. 88, n° 8, pl. IX, fig. 5. — Les poids que nous donnons ici et plus loin sont ceux que M. Streber a bien voulu nous communiquer.

(2) Sestini, *ibid.*, p. 23, n° 1, pl. I, fig. 1.

(3) 16^{gr},10 (= 248,5, Borrell, *Num. Chron.*, t. VI, p. 150); 16^{gr},06 (= 247,9, Thomas, p. 300).

(4) 16^{gr},35 (= 252,3, homme barbu à genoux, tenant un pélamide par la queue; Borrell, *Num. Chron.*, t. VI, p. 151); 16^{gr},26 (= 251, Cérès sur un char tiré par des dragons; au-dessous, un pélamide; Borrell, *ibid.*); 16^{gr},11 (= 248,7, Persée agenouillé, tenant la harpé et la tête de Méduse; au-dessous, un pélamide; Borrell, *ibid.*); 16^{gr},105 (sanglier; au-dessous, un pélamide; Munich, Sestini, *Stat. ant.*, p. 54, n° 25); 16^{gr},10 (= 248,5, taureau marchant; au-dessous, un pélamide; Borrell, *ibid.*); 16^{gr},09 (= 248,4, forme allongée; un homme agenouillé, tenant un couteau et un pélamide; Hunter, pl. LXVI, fig. 1; comp. Bœckh, *Metrol. Untersuchungen*, p. 129; = 303, partie antérieure d'un lion ailé, un pélamide; Mionnet, t. V, Suppl., p. 300, n° 404; deux éphèbes agenouillés sur un pélamide; Prokesch, *Ined.*, p. 281); 16^{gr},06 (= 247,9, Thomas, p. 245; Hussey, *An essay on the ancient weights and money and the Roman and Greek liquid mensures; with an appendix and the Roman and Greek foot.* London, 1835, p. 86; comp. Payne Knight, p. 31); 16^{gr},04 (= 247,6, Thomas, deux pièces; = 302, Mionnet, t. V, Suppl., p. 301,

d'Alexandre, comme le prouvent le type et la légende ΕΛΕΥΘΕΡΙ qui se trouve sur l'une d'elles.

On peut également faire rentrer dans cette catégorie quelques pièces d'un poids exceptionnel, par exemple celle qui pesait 7 drachmes et 2 oboles 1/2 de poids attique (32^{gr},38), et qui était conservée dans le trésor du Parthénon, à Athènes, mais dont aucun exemplaire n'est parvenu jusqu'à nous; elle représentait le double de l'unité de 16 grammes (1). Double unité.

Parmi les petites pièces d'or, l'hecté, qui représente le sixième de l'unité, est la moins rare; elle a le même type que l'unité et devrait peser 2^{gr},75. Nous en connaissons une, avec la tête de lion, qui pèse 2^{gr},76; mais elles sont en général un peu plus légères et atteignent environ 2^{gr},59 (2). Ces hectés entrent pour les neuf dixièmes dans Fractions.

---

n° 106; = 247,5, Thomas); 16^{gr},03 (= 301 3/4, Mionnet, t. II, p. 527, n° 77; = 247, Thomas, deux pièces; Borrell, *ibid.*); 16 (Waddington, *Rev. num.*, 1852, p. 87, deux exemplaires; Munich, Sestini, *Stat. ant.*, p. 65, n° 15); 15^{gr},99 (Munich, Sestini, *Stat. ant.*, p. 54, n° 27; = 301, Mionnet, t. II, p. 527, n° 76, et t. V, Suppl., p. 300, n° 108); 15^{gr},95 (= 300 1/4, Mionnet, t. V, Suppl., p. 301, n° 110, et p. 304, n° 127; femme assise, la main appuyée sur un cippe, sur lequel est écrit : ΕΛΕΥΘΕΡΙ); 15^{gr},94 (= 246, Thomas); 15^{gr},93 (= 300, Mionnet, t. V, Suppl., p. 301, n° 109); 15^{gr},92 (= 245,7, Thomas); 15^{gr},91 (= 245,5, Leake, *Numism. hellenica, Asiatic Greece*, p. 50); 15^{gr},89 (= 299 1/2, Mionnet, t. V, Suppl., p. 302, n° 111); 15^{gr},87 (= 245, Thomas); 15^{gr},72 (= 296, Mionnet, t. II, p. 527, n° 75).—Les poids de Sestini, dont l'exactitude laisse à désirer et auxquels M. Bœckh a cependant été obligé d'avoir recours (p. 135) ne sont heureusement plus aujourd'hui notre seule ressource.

(1) *Corpus inscr. gr.*, n° 339, complété par M. Rhangabé, *Ant. hell.*, t. I, p. 121, n° 108, lig. 22 : τετράδραχμον [χρυσοῦν· σ] ταθμὸν τούτου ΠΗΗΙC.— Rhangabé, t. I, p. 124, n° 109, lig. 18 : [τετράδραχμον χρυσοῦν· σταθμὸν τούτου] ΠΗΗΙ[C], lig. 32 : [τε] τράδραχμον χρυσοῦν· σταθμὸν τούτου ΠΗΗΙC. Comp., n° 110, lig. 24, Bœckh, *Staatshaushalt. der Athen.*, t. II, p. 116 de la seconde édition.

(2) = 42^{gr},6, Thomas, p. 300. Une autre pièce également fort ancienne, de forme tout à fait irrégulière avec la tête de lion de face, pèse 2^{gr},69 (= 41,5, Thomas, p. 301).

le nombre total des pièces d'or de l'Asie Mineure ; quelques-unes sont de date relativement récente et moins anciennes certainement que les plus modernes des pièces de 16 grammes, car beaucoup sont frappées des deux côtés (1).

Les autres divisions sont plus rares ; la moitié de l'unité n'existe pas avec le type de l'unité et de l'hecté, et nous la retrouvons pesant 8gr,10 (2), avec le type du demi-lion et du demi-taureau dans une autre série que nous examinerons plus tard. S'il existe des tiers de 5gr,18, ils sont très-rares et ont sans doute été émis en fort petit nombre (3). Le quart n'existe pas, mais on trouve positivement des moitiés (4),

(1) Sur les quarante-cinq pièces de cette espèce citées par Mionnet (*Poids*, p. 216) et dont quelques-unes ne sont frappées que d'un côté, on en trouve une de 2gr,76 (=52,9, Mionnet, t. IX, Suppl., p. 229, n° 13, ayant pour type un sphinx et un thon), deux de 2gr,73 (=51 1/2), une de 2gr,68 (=50 1/2) et une de 2gr,60 (=49), vingt-cinq autres entre 2gr,59 et 2gr,53 (48 3/4 et 47 3/4), onze entre 2gr,52 et 2gr,50 (47 1/2 et 47), deux de 2gr,47 (=46 1/2), une de 2gr,36 (=44 1/2). Parmi les pièces appartenant aujourd'hui au cabinet de Munich et autrefois à la collection Cousinéry, on peut citer les types suivants : un demi-chien, derrière un poisson, 2gr,686 (Sestini, *Stat. ant.*, p. 83, n° 2) ; un homme à genoux, tenant un poisson, 2gr,677 (Sestini, p. 56, n° 35) ; un centaure sur un poisson, 2gr,665 (Sestini, p. 59, n° 43) ; tête casquée de Pallas, derrière, un poisson, 2gr,652 et 2gr,65 (Sestini, p. 66, nos 19, 18) ; Hercule étouffant les serpents ; au-dessous, un poisson, 2gr,606 (Sestini, p. 65, n° 14). On trouve d'autres pièces de cette espèce dans Hunter, pl. LXVI, et Bœckh, p. 135, 136.

(2) Mionnet, t. VI, p. 613, n° 1.—Poids, 8gr,10 (=125, Borrell, *Num. Chron.*, t. II, p. 216) ; 8gr,065 (Munich, Sestini, *Stat. ant.*, p. 91, n° 3, pl. IX, fig. 15) ; 8gr,054 (=124,3, Thomas, p. 339) ; 7gr,996 (=123,4, Pembroke, *Cat.*, p. 219).

(3) Hussey (*Essay on the ancient weigths and money*, p. 104) mentionne une pièce de ce poids (=80 grains) parmi les monnaies attribuées à Cyzique dans la collection du Musée Britannique ; nous n'en avons jamais vu nulle part de semblables.

(4) 1gr,335 (homme agenouillé, tenant un poisson, semblable aux unités et aux tiers dont nous avons parlé, note 4, p. 2 ; Munich, Sestini, *Stat. ant.*, p. 56, n° 36) ; 1gr,32 (tête de veau ; Munich, Sestini, p. 54, n° 23,

des quarts (1), des sixièmes (2), des huitièmes (3), et peut-être même des deux tiers d'hecté (4).

Alliage. Electrum.

Les plus anciennes de ces monnaies et en particulier celles avec le type du lion ou avec le lion et le taureau sont d'un or, sinon pur, du moins légèrement allié d'argent; mais la plupart sont de ce métal que l'on nomme habituellement électrum (5).

Statères de Phocée.

Les noms de ces monnaies indiquent le pays où elles furent

---

comp., p. 114); 1gr,31 (=24 3/4, sphinx et pélamide; Mionnet, t. V, Suppl., p. 303, n° 122); 1gr,303 (tête de satyre entre deux poissons; Munich, Sestini, p. 67, n° 21). Comp. Bœckh, p. 129, 136.

(1) 0gr,673 (demi-lion et demi-taureau, égale le douzième de l'unité principale pesant 8gr,10, et que nous avons citée note 2, p. 4; Munich, Sestini, *Stat. ant.*, p. 92, n° 6); 0gr,65 (tête de veau, par conséquent semblable à l'hémihecton cité à la note précédente; Munich, Sestini, p. 54, n° 24); 0gr,65 (tête de griffon, =12 1/4, Mionnet, t. VI, Suppl., p. 373, n° 1868, à l'article *Teos*); 0gr,645 (poisson; Munich, Sestini, *Stat. ant.*, p. 67, n° 22).

(2) 0gr,447 = 6,9, Thomas, p. 316 : tête de griffon, derrière, petit phoque, et au revers, carré creux.

(3) 0gr,311 = 4,8, Thomas, p. 301 : quatre petites pointes en saillie irrégulière, en relief dans un carré creux, au revers, carré creux.

(4) 1gr,97 (chien, au-dessous, un poisson, par conséquent cette pièce doit, suivant toute probabilité, être rangée parmi les hectés, malgré son poids élevé, Munich, Sestini, *Stat. ant.*, p. 83, n° 3); 1gr,88 (griffon; = 29, Borrell, *Num. Chron.*, t. VII, p. 70). Comp. Bœckh, p. 136.

(5) On admet généralement que l'électrum contient 75 p. 100 d'or; mais cette règle est plutôt une théorie tirée des auteurs de la basse latinité (Voy. Servius *ad Æneid.*, VIII, 402.— Isid. *Orig.*, XVI, 24) que basée sur des analyses chimiquement exactes.—Pline (*H. N.*, XXXIII, 4, 80), de son côté, assure que l'électrum contient au moins 20 p. 100 d'argent.—L'analyse faite par M. le duc de Luynes n'a confirmé ni l'une ni l'autre de ces données; elle a seulement prouvé qu'on ne peut se fier à aucun de ces témoignages (*Rev. num.*, 1856, p. 89, où le type n'est pas indiqué), et que cet alliage a dû nécessairement beaucoup varier. — Ch. Lenormant (*Rev. num.*, 1856, p. 88 et suiv.) pense avec raison que l'électrum des monnaies de Cyzique n'était pas un alliage factice, mais que l'or tiré des sables aurifères qui était employé à leur fabrication était loin d'être pur, et que la composition n'était pas toujours la même.

frappées ; les noms de statères et d'hectés de Phocée (1), si connus dans l'antiquité, conviennent aux pièces qui ont pour type le phoque (2) (armes parlantes de Phocée), type que nous voyons déjà sur quelques exemplaires qui par leur poids et la pureté du métal offrent les caractères d'une plus haute antiquité, car nous savons par le grammairien Hésychius, que plus tard l'or de Phocée était loin d'être pur (3) ; enfin le nom de statère convient parfaitement aux pièces de 16 grammes, malgré leur ressemblance avec le tétradrachme d'Athènes, puisque le double statère de 32 grammes, conservé à Athènes, est appelé un tétradrachme d'or dans la liste des offrandes du Parthénon.

Statère de Cyzique.

Nous nommerons statère de Cyzique la pièce d'or au type du pélamide. Les pièces d'argent d'une date plus récente, sur lesquelles le nom de Cyzique se lit à côté du même type, suffiraient pour justifier cette attribution et pour faire reconnaître cette monnaie si souvent indiquée dans les inscriptions et citée par les orateurs d'Athènes. Mais pour lever tous nos doutes, nous avons encore deux poids, dont l'un marqué KYΣI et ΔIC τάτηρον, pèse 29^{gr},90, et le second avec l'inscription KYΣ et CTA τήρ, pèse 18^{gr},80 (4). Il est

(1) Les statères de Phocée ont été cités par Thucydide (IV, 52) et par Démosthène, *Adv. Bœot.*, § 36 : Φωκαϊκῶ στατῆρε II, ἔκτα: Φωκαΐδες... L'inscription athénienne du *Corpus inscr. gr.*, n° 150, remonte à l'Olympiade xcv, 3 (l'an 356 de Rome). *Voy.* des fragments semblables cités par M. Rhangabé, *Ant. hell.*, t. II, n°s 836, 838 *b*, 843. Comp. Bœckh, *Staathaushalt. der Athen.*, t. I, p. 35.

(2) Burgon, *Cat. Thomas*, p. 315 et 316, cite, outre le sixième d'hecté mentionné plus haut (note 2, p. 5), deux autres pièces qui sont d'or pur ; l'une d'elles ayant pour type une tête de phoque et un petit phoque à côté, pèse 2^{gr},598 (= 40,1), et l'autre un phoque près d'une tête de femme ornée d'une coiffure archaïque, pèse 2^{gr},566 (= 39,6).

(3) Hesychius, *v.* Φωκαΐς... τὸ κάκιστον χρυσίον.

(4) *Corpus inscr. gr.*, n° 3681. — Adr. de Longpérier, *Annales de l'Inst. arch.*,

donc plus que probable que la plus grande partie de ces monnaies à été frappée à Cyzique.

Quant à celle sur laquelle on voit un griffon, on pourrait l'attribuer à Téos d'Ionie, quoique la légende (si toutefois elle a été bien lue) semble indiquer plutôt Tium de Bithynie, ville voisine de Cyzique. Il est probable qu'un certain nombre des petites républiques situées aux environs de Phocée et de Cyzique avaient, à l'exemple de ces deux villes, frappé des statères et surtout des hectés.

Toutes ces pièces ont un cachet particulier qui paraît convenir plutôt à des monnaies municipales qu'à des monnaies royales. Les seules que nous croyons pouvoir, avec assez de vraisemblance, attribuer à un atelier royal, ont pour type un taureau et un lion (1). Nous les appellerons statères de Crésus. On les rencontre surtout aux environs de

Statères de Crésus.

1847, p. 336, 337.—Ch. Lenormant, *Rev. num.*, 1856, p. 7. Malgré leur peu de justesse (ce qui ne doit pas, du reste, nous étonner), ces deux poids prouvent surabondamment que la pièce d'or pesant en moyenne 16 grammes, est bien le statère. Aujourd'hui on donne en général ce nom à une monnaie beaucoup plus légère. Mais dans l'antiquité le mot στατήρ n'impliquait pas l'idée d'un poids quelconque, c'était le nom générique adopté pour indiquer la grande unité monétaire comme δραχμή indiquait la moitié : ainsi le mot *statère* ne convient strictement qu'au didrachme, et ce n'est que par abus qu'on l'applique aussi au tétradrachme, qui devrait s'appeler distatère. Στατήρ, c'est-à-dire *la Balance*, *l'égalité de deux poids*, traduction du mot araméen *schekel*. Δραχμή, c'est-à-dire *une main pleine*, égale le demi-statère; deux mains pleines posées sur les plateaux de la balance s'équilibrent et représentent le statère.

(1) Cousinéry, cité par Mionnet, t. VI, Suppl., p. 405; Borrell, *Num. Chron.*, t. II, p 216 et suiv.; Burgon, *Cat. Thomas*, p. 316, indiquent tous, d'après une longue expérience, la ville de Sardes comme l'endroit où ces monnaies se trouvent le plus ordinairement. « *In four separate instances*, dit Borrell, *where those of gold have reached me, one was found at Casaba, a village not far from Sardis, and the others from places still nearer to the ancient Lydian capital. In silver, the examples are almost endless, as more than*

Sardes. Elles sont frappées sur le même pied que les monnaies des villes, mais les pièces sont d'une valeur différente.

Démosthène, en évaluant, dans son discours contre Phormion, le statère de Cyzique à 28 drachmes attiques, nous a laissé un renseignement précieux que nous ne devons pas négliger (1). De tous les auteurs qui ont traité le même sujet, Borrell et Burgon semblent approcher le plus de la vérité, parce qu'ils ont défalqué du poids brut le poids de l'alliage. En effet, si l'on adopte 10 : 1 pour la proportion de l'argent à l'or, on trouve que 28 drachmes attiques pesant 122^{gr},25 d'argent valent 12^{gr},22 d'or, et c'est bien à peu près ce que devaient contenir de métal fin les statères au type du pélamide, qui circulaient du temps de Démosthène, défalcation faite de 25 p. 100 d'alliage (2).

§ II.

Monnaies perses en or des rois et des satrapes.

Dariques. La monnaie de Darius, monnaie royale des Perses, frappée d'un seul côté, a certainement été fabriquée à l'imitation des statères primitifs dont nous venons de par-

---

one hundred have been brought to me at different periods; and in every instance, were the truth could be elicited, they were discovered within a circle of 30 *miles from the same capital.* » Comp. Borrell, *Num. Chron.*, t. VI, p. 194. Un trésor trouvé à Sardes ne contenait que des pièces d'argent de cette espèce et des dariques d'argent (Fr. Lenormant, *Cat. Behr*, p. 150).

(1) *Adv. Phorm.*, § 23.

(2) L'observation de Borrell et de Burgon est fort ingénieuse, mais elle nous semble plus spécieuse que solide. Pour l'admettre complétement, il faudrait supposer d'abord aux monnayeurs un talent d'affinage peut-être trop perfectionné pour cette époque, et d'ailleurs n'avons-nous pas vu ci-dessus,

ler. Son type est un archer couronné et à genoux. L'unité qui correspond au statère (1) est rare et pèse de 16gr,50 à 16gr,70. La demi-darique est (2) beaucoup plus connue,

---

page 5, note 5, que la proportion de 75 p. 100 d'or fin dans la composition de l'*électrum* est plutôt théorique que pratique, et que l'alliage des pièces fabriquées avec l'or du Pactole présente à l'analyse des résultats très-variés et fort incertains? B.

(1) On en connait trois exemplaires tous les trois au Cabinet de France; deux qui faisaient partie de l'ancienne collection pèsent 16gr,70, et le troisième, qui pèse 16gr,50, vient du cabinet de M. le duc de Luynes (Ch. Lenormant, *Rev. num.*, 1856, p. 16-17, pl. I, nos 3, 4). — Comparez Mionnet, t. VIII, Suppl., p. 422.

(2) Dans le canal de Xerxès, au pied du mont Athos, on a trouvé, il y a quelques années, 3,000 dariques d'or (par conséquent un talent euboïque), avec 100 anciens tétradrachmes attiques, dont l'un a été gravé dans l'ouvrage de M. Beulé, *Monn. d'Athènes*, p. 44. Borrell a pesé cent vingt-cinq de ces dariques, et a trouvé qu'elles pesaient en moyenne de 8gr,385 (=129,4, *Num. Chron.*, t. VI, p. 153). Les dariques que ce savant avait vues dans l'Asie Mineure étaient plus légères de 0gr,16 à 0gr,13 [2 1/2—2], et ce poids répond à celui de la plupart des pièces que nous connaissons exactement, savoir : 8gr,40 (Modène, Cavedoni, *Num. bibl.*, p. 87); 8gr,378 (=129,3, Thomas, p. 394); 8gr,36 (=129, Thomas, trois exemplaires; *Mus. Hunter*, cité par Hussey, p. 103; = 128,9, Pembroke, *Cat.*, p. 271); 8gr,35 (= 157,13 grains de Paris, cab. de Vienne, Bœckh, p. 130; Pinder, p. 83); 8gr,34 (=157, Mionnet, *Poids*, p. 193); 8gr,33 (=128,5, Musée Brit., cité par Hussey); 8gr,31 (=128,2, *ibid.*); 8gr,30 (=128,1, Leake, *loc. cit.*); 8gr,29 (=156, Mionnet); 8gr,26 (=155 1/2, Mionnet). Cette différence de poids tient probablement à ce que les dariques trouvées au pied du mont Athos avaient toutes été frappées par Darius, fils d'Hystaspe, ou par Xerxès, tandis que celles qui ont été trouvées isolément ailleurs, appartiennent pour la plupart aux successeurs de ces deux princes. Le poids normal ne peut donc être fixé au-dessous de 8gr,385, et peut-être de 8gr,39 à 8gr,40. La darique du cabinet de M. le duc de Luynes, ayant pour type Marsyas dans un carré creux, et qui pèse 8gr,50 (Ch. Lenormant, *Rev. num.*, 1856, p. 14), semble avoir été frappée sur le même pied. On peut en dire autant de cette pièce d'or étrange pesant 8gr,57, attribuée, à Pharnabaze, et sur laquelle on voit, d'un côté, le type ordinaire et une proue de vaisseau sur le revers (duc de Luynes, *Num. des Satrapies*, p. 4); mais le type primitif ayant été modifié, le poids de ces deux pièces ne peut plus servir à retrouver le poids normal.

et elle pèse de 8gr,26 à 8gr,385, ce qui nous autorise à admettre pour l'unité un poids normal de 16gr,77. L'unité était fort peu connue des Grecs, et ils ont toujours donné le nom de στατὴρ Δαρεικός ou simplement Δαρεικός à la moitié, qui était beaucoup plus commune et à laquelle on attribuait une valeur de 20 drachmes attiques.

Statères de Lampsaque.

Le statère de Lampsaque dont il est fait mention dans les inscriptions (1) est une autre imitation du statère primitif. Il est facilement reconnaissable à son type, le demi-hippocampe ailé, sans légende ; il est toujours frappé des deux côtés. Son poids varie de 8gr,36 à 8gr,49 et dépasse par conséquent un peu celui de la darique (2); l'or en est généralement pur.

---

(1) Bœckh, p. 134. — Rhangabé, *Ant. hell.*, t. I, p. 106, n° 144. Borrell (*Num. Chron.*, t. VI, p. 156) remarque que ces monnaies d'or n'ont pas été trouvées près de Lampsaque, mais qu'elles viennent ordinairement de Syrie ou d'Égypte ; il ne faudrait cependant pas attacher une trop grande importance à cette observation, puisqu'on peut en dire autant des tétradrachmes de Smyrne, de Myrhina, de Cymé, de Lebedos, de Magnésie sur le Méandre et d'Héraclée d'Ionie.

(2) 8gr,488 (= 131, Hunter, p. 165); 8gr,46 (= 130,6, Thomas, p. 277); 8,44 (= 130 1/4, Hunter, Borell., *Num. Chron.*, t. VI, p. 155; = 130, 2, Leake, *Num. hellenica, add.*); 8gr,42 (= 158 1/4, Mionnet, t. II, p. 559, n° 284); 8gr,41 (= 129, 8, Pembroke, *Cat.*, p. 188, Leake); 8gr,39 (= 158, Mionnet, t. V, Suppl., p. 371, n° 558; Prokesch, *Ined.*, p. 282); 8gr,38 (= 157 3/4, Mionnet, t. II, p. 559, n° 285); 8gr,375 (Munich, Sestini, *Stat. ant.*, p. 63, n° 9, comp., p. 114); 8gr,36 (= 157 1/2, Mionnet, t. II, p. 560, n° 286; = 129, Mus. Britt., *voy.* Hussey, p. 106); 8gr,35 (= 128,9, Leake).—Le type de toutes ces monnaies est une tête qui varie, et sur le revers le type de Lampsaque, le demi-hippocampe ailé; c'est pourquoi Bœckh (*loc cit.*) remarque avec raison que ce sont les seules que l'on puisse attribuer à cette ville. La pièce d'or de Pergame qui est à peu près semblable (tête casquée de Minerve, avec le palladium au revers), pesant 2gr,91 (= 44,9, Borrell, *Num. Chron.*, t. VI, p. 158), pourrait bien être un tiers de statère de cette série. — Nous verrons plus loin des monnaies de Lampsaque plus anciennes, dont le poids est le même, mais avec un autre type.

Autres monnaies du même genre.

On regarde ordinairement, mais à tort, comme pièces de poids attique, les monnaies d'or d'Évagoras Ier, roi de Cypre, celles de son fils Nicoclès (1) et celles de quelques villes d'Ionie et de Crète (2) ; sans être fort anciennes, ces monnaies sont probablement antérieures à Alexandre, et par conséquent à l'introduction de l'étalon attique en Orient; elles rentrent donc dans la catégorie des dariques.

Subdivisions de la darique.

Les divisions au-dessous de la demi-darique n'existaient pas dans la monnaie royale de l'empire perse; il faut aller les chercher parmi les monnaies des satrapes, et en particulier parmi celles des rois de Tyr et de Citium, ou parmi les pièces d'or grecques frappées d'après le système perse.

On trouve des quarts de darique pesant jusqu'à 4gr,30 (3), des sixièmes de 2gr,76 (4), des douzièmes de 1gr,42 (5) des

---

(1) Évagoras, 8gr,33 (= 128 1/2, Hunter, aux pièces de Cyrène); 8gr,20 (duc de Luynes, *Num. cyp.*, p. 11); Nicoclès, 8gr,27 (= 127,6, Thomas, p. 338).

(2) Smyrne, 8gr,42 (= 158 1/2, Mionnet, t. III, p. 190, n° 909; Éphèse, 8gr,47 (= 159 1/2, Mionnet, t. III, p. 84, n° 151); Milet, 8gr,44 (= 130 1/4, Borrell, *Num. Chron.*, t. VII, p. 68); Gortyne, 8gr,62 (= 162 1/4, Mionnet, t. II, p. 278, n° 160). Cette dernière pièce a plus d'analogie avec les dariques qu'avec les monnaies d'Alexandre.

(3) Avec une légende phénicienne et le type bien connu de Tyr : Hercule. ℞ Lion dévorant un cerf; 4gr,30 (duc de Luynes, *Num. des Satrapies*, p. 76); 4gr,20 (*ibid.*, p. 77); 4gr,17 (*ibid.*, p. 76) (= 78 1/2, d'après Mionnet, *Poids*, p. 162, trois exemplaires); 4gr,16 (duc de Luynes, p. 76); 4gr,15 (*ibid.*, p. 76, 77); 4gr,10 (*ibid.*, p. 76; = 77 1/4 suivant Mionnet). — Du roi Pixodarus de Carie, 4gr,15 (= 64,1, Borrell, *Num. Chron.*, t. IX, p. 162). — D'Éphèse, 4gr,14 (= 78, Prokesch, *Ined.*, p. 284).

(4) Évagoras, 2gr,63 (= 47, Mionnet, t. VI, p. 560, n° 47). — Ménélas de Cypre, lieutenant de Ptolémée Soter, 2gr,76 (= 52, Mionnet, t. VI, p. 559, n° 43 ; duc de Luynes, *Num. cypr.*, p. 26). On voit que même dans les hectés la proportion du poids entre la monnaie de Phocée et la darique reste la même.

(5) Pixodarus, 1gr,42 (= 26 3/4, Mionnet, t. III, p. 399, n° 12).

vingtièmes de 0^{gr},82 (1) des vingt-quatrièmes de 0^{gr},66 (2), et enfin des quarantièmes de 0^{gr},42 (3). Les ἡμιδαρεικά dont parle Xénophon (4) (si toutefois l'auteur a voulu indiquer une monnaie quelconque) ne peuvent être que ces quarts de darique; ils ont été frappés en assez grande quantité par tous les satrapes et par ceux de Tyr en particulier.

Pureté de l'or de la darique.

Hérodote (5) et Simonide (6) proclament avec raison la pureté de l'or des dariques : en effet, d'après l'analyse, elles contiennent 970 (7) parties d'or fin. Sophocle (8) met en parallèle l'électrum de Sardes et l'or des Indes, c'est-à-dire le statère de Phocée fabriqué avec l'or qu'on tirait des sables du Pactole et la darique fabriquée avec l'or fourni par les tributaires de l'Inde.

Son origine.

La darique remonte sans doute au moins à Darius, fils d'Hystaspe (Olymp. LXIV-4,—LXXIII-4; an de Rome 233-269). Hérodote (9) considère son introduction comme une

---

(1) De Tyr, 0^{gr},84 (duc de Luynes, *Num. des Satr.*, p. 86). — De Cypre, 0^{gr},80 (duc de Luynes, *Num. cypr.*, p. 21).

(2) Évagoras, 0^{gr},57 (= 10 3/4, Mionnet, t. VI, p. 559, n° 44). D'autres pièces de Cypre pèsent 0^{gr},70 (=10,8, Thomas, p. 388); 0^{gr},67 (= 12 3/4, Mionnet, t. VI, p. 559, n° 42; = 10,3, Thomas, p. 338); 0^{gr},66 (=12 1/2, Mionnet, t. VI, p. 560, n° 48). M. le duc de Luynes cite une autre pièce de ce même poids (*ibid.*)

(3) Pixodarus, 0^{gr},37 (=7, Mionnet, t. III, p. 399, n° 13). — Monnaie de Cypre, 0^{gr},42 (duc de Luynes, *Num. cyp.*, p. 26); 0^{gr},39 (*ibid.*, p. 21).

(4) *Anab.*, I, 3, 21.

(5) 4, 166 : Δαρεῖος μὲν γὰρ χρυσίον ὡς καθαρώτατον ἀπεψήσας ἐς τὸ δυνατώτατον νόμισμα ἐκόψατο.

(6) Dans la fameuse épigramme contre Gélon.

(7) Letronne, *Consid. gén.*, p. 108.

(8) *Antigon.*, 1024.

(9) Darius, dit-il, voulait laisser un souvenir de lui, tel qu'aucun roi avant lui n'en avait laissé. Μνημόσυνον ἑωυτοῦ λιπέσθαι τοῦτο τὸ μὴ ἄλλῳ εἴη βασιλέι κατειργασμένον. Le poids du statère d'or étant de 8^{gr},38, déjà du temps de

réforme monétaire A en juger par le style, on peut la croire moins ancienne que le statère de Phocée; elle en a le poids, mais elle est taillée plus exactement, l'or en est pur et le poids de 16^{gr},77 plus régulier. Son prototype a probablement été la monnaie d'or de Crésus (Κροίσειος στατήρ) et elle-même a servi de modèle aux statères de Lampsaque et des autres villes grecques.

Partage des droits monétaires.

Le roi de Perse, seul, frappait les deux principales pièces d'or de la série darique; les fractions, depuis le quart et au-dessous, étaient frappées par les satrapes qui émettaient également toute la série d'argent concurremment avec leur suzerain et en bien plus grande quantité que lui : nous voyons dans ce fait le premier exemple d'un partage du droit de battre monnaie, partage que nous retrouverons plus tard en Italie, où Rome se réservait la fabrication de l'argent, tandis qu'elle permettait à ses alliés latins de frapper de la monnaie de cuivre concurremment avec elle.

Hérodote parle des magnifiques pièces d'argent que le satrape d'Égypte Aryandès fit frapper pour éclipser celles du roi de Perse; il ne parle pas des pièces d'or de ce prince, uniquement parce qu'en sa qualité de vassal il ne pouvait émettre que des fractions. Le roi Évagoras et d'autres rois de Cypre eurent, il est vrai, des statères d'or, mais ce fut uniquement dans des moments de révolte; les villes de l'Ionie imitèrent cet exemple lorsqu'elles essayèrent de secouer le joug de leur suzerain. Enfin le grand nombre des hectés et le petit nombre des statères de Phocée prouvent que les villes libres, mais vassales, ne

---

Solon, on ne peut pas admettre que ces pièces n'aient été frappées pour la première fois que sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe.

pouvaient frapper que la première de ces deux sortes de pièces, et non la seconde.

§ III.

Monnaies de l'empire perse en argent. — Sicle mède (darique d'argent). — Pièces d'argent correspondant au statère de Phocée. — Statère d'argent babylonien. — Drachme de Milet. — Quarantième de Chios.

Différence des poids pour l'or et pour l'argent.

La monnaie d'argent, moins ancienne que celle d'or, remonte cependant à une haute antiquité. Le poids n'était pas le même pour les pièces d'or que pour les pièces d'argent, et dans les temps les plus anciens, on trouve ces deux poids dans la proportion fixe de 2 : 3.

Sicle (schekel) mède.

Le sicle mède (1) (ou darique d'argent) est une pièce en tout semblable à la darique d'or; il pèse $5^{gr},57$ (2), c'est-à-dire les deux tiers de la demi-darique.

---

(1) Xenoph., *Anab.*, I, 5, 6 et comp. les lexicographes. Les Σίγλοι μηδικοὶ ἀργυροῖ ΔΙ se trouvent sur la liste des offrandes du Parthénon (*Corpus inscr. gr.*, n° 150, § 20.— Rhangabé, *Ant. hell.*, t. II, n°s 836, 837, 843). Plutarque (*Cim.*, 10) seul parle de dariques d'argent et uniquement pour les opposer aux dariques d'or qu'il vient de nommer; c'est évidemment une locution inusitée ou peu usitée dans la langue grecque. La même observation s'applique également aux prétendus sicles d'or d'Alexandre frappés par les Étoliens. Macrob., *Saturn.*, V, 22.— Bœckh, p. 49.

(2) Des quarante-huit dariques d'argent citées par Mionnet (*Poids*, p. 193-195), une pèse $5^{gr},63$ (= 106), six ont entre $5^{gr},60$ et $5^{gr},58$ (= 105 1/2 à 105), seize entre $5^{gr},56$ et $5^{gr},52$ (= 104 3/4 à 104), quatorze, entre $5^{gr},51$ et $5^{gr},47$ (= 103 3/4 à 103), douze ne pèsent que $5^{gr},14$ (= 96 3/4), et même $5^{gr},03$ (= 94 3/4). La plupart de ces dernières pièces sont endommagées. Comp. Bœckh, p. 50).

M. Vasquez Queipo (*Essai sur les systèmes métriques et monétaires des anciens peuples*, t. I, p. 300) admet que la darique d'or de $8^{gr},38$ valait légalement 20 dariques d'argent d'environ $5^{gr},57$, et que par conséquent dans la monnaie des Perses la valeur de l'or était à celle de l'argent dans la proportion de 1 à 13; son opinion est d'autant plus plausible, qu'Hérodote leur donne exac-

Si nous ne tenons compte ni de la préférence accordée à l'un des deux métaux, ni des variations probables et momentanées du change, et que nous appliquions à ces monnaies les proportions généralement admises dans l'antiquité pour la valeur relative de l'or et de l'argent (1 : 10), la darique d'or vaudra 15 sicles, et en mettant la darique à 20 drachmes attiques, le sicle vaudra 8 oboles.

Sa valeur proportionnelle.

Comme la darique d'or, le sicle d'argent est pour ainsi dire isolé, et il n'y a pas de série de fractions qui s'y rattache positivement. Les monnaies qui s'en rapprochent le plus sont les pièces d'argent qui se trouvent vis-à-vis du statère d'or de Phocée dans la même proportion que le sicle vis-à-vis de la darique, c'est-à dire dans la proportion de 2 : 3. Expliquons-nous : En prenant pour base le poids maximum du statère de Phocée 16^{gr},50, nous aurons pour la moitié 8^{gr},25, et, par conséquent, 11 grammes pour les deux tiers de la pièce principale et 5^{gr},50 pour les deux tiers de la moitié. Or il se trouve que tous les systèmes monétaires les plus anciens ont pour base l'un ou l'autre de ces deux poids. Nous avons vu que les demi-statères d'or étaient rares et ne se retrouvaient que dans une série particulière ayant pour type le lion et le taureau. Cette même série avec les mêmes types, frappée probablement à la même époque et dans les mêmes ateliers, se retrouve également en argent ; elle nous fournit des pièces de 10^{gr},43

Pièces qui s'en rapprochent le plus et qui correspondent au statère de Phocée.

---

tement la même proportion. Il est fort possible que cet historien ait suivi, dans cette évaluation, l'usage établi dans le commerce de son temps, ou plutôt les règlements monétaires de l'empire des Perses. Dans le monnayage d'or des Égyptiens, nous verrons également que la proportion légale entre l'or et l'argent était de 1 à 12,5, mais qu'elle devint de fait 1 : 12,9, après l'altération des pièces d'or par Ptolémée Soter.

— 5gr,39 — 0gr,76 (1) qui représentent probablement l'unité entière, la moitié et le sixième. — Remarquons en passant que la moitié de l'unité est l'espèce la plus commune et que son poids égale les deux tiers de la pièce d'or correspondante de 8gr,10. — Toutes les monnaies d'argent asiatiques qui ne se rattachent pas au système attique introduit à la suite de la conquête d'Alexandre le Grand et que l'on nomme avec assez de raison la drachme alexandrine, dérivent sans exception d'une unité dont le poids normal peut être évalué à 11gr,39 (2) mais dont le poids réel varie, suivant les circonstances de lieux et de temps, de 11gr,5 à 9gr,5 et à laquelle nous pouvons donner le nom de statère perse.

Statère d'argent perse ou babylonien.

Nous trouvons dans l'ouvrage de M. le duc de Luynes sur les monnaies des satrapes la preuve et l'application de ce principe. La plupart de ces monnaies portent une légende araméenne et ont été frappées par les grands vassaux qui gouvernaient la troisième satrapie de Bithynie et de Paphlagonie, la quatrième de Cilicie, la cinquième

(1) 10gr,43 (=161, Borrell, *Num. Chron.*, t. II, p. 216); — 5gr,40 (Fr. Lenormant, *Cat. du baron Behr*, p. 150); 5gr,39 (=83 1/4, Borrell); 5gr,34 (=82,6, Thomas, p. 339); 5gr,25 (=81, Borrell); 5gr,18 (=80, Borrell). — 3gr,50 (Lenormant). — 0gr,76 (=11 3/4, Borrell). Mionnet, t. I, p. 460, n° 80, pl. XXXVI, f. 2, attribue cette monnaie à Acanthus.

(2) Ce pied monétaire est essentiellement celui de l'argent, et il n'a par conséquent été employé pour aucune des anciennes monnaies d'or; il est vrai cependant que plus tard quelques villes de l'Ionie l'ont exceptionnellement adopté pour leur monnaie d'or. Ainsi Clazomène a frappé une monnaie qui pèse 5gr,696 (=107 1/4, Mionnet, t. III, p. 63, n° 8); 5gr,69 (=87,8, Leake); Téos, une monnaie qui pèse 5gr,63 (=106, Mionnet, t. VI, Suppl., p. 373, n° 1870), cette anomalie est importante à remarquer pour fixer le poids normal des monnaies, mais cette remarque ne s'applique qu'à cette contrée et pour une époque limitée. Faut-il aussi mettre au nombre de ces monnaies l'étrange pièce d'or d'Éphèse, pesant 5gr,46 (=84,3, Thomas, p. 297), ou bien faut-il la classer avec les pièces d'or du temps de Sylla? C'est ce que nous ne déciderons pas. Le poids convient également aux deux hypothèses.

de Phénicie. Nous y retrouvons l'unité (1) variant de 10gr,20 à 10gr,90 et parmi les petites divisions des tiers à 3gr,67 (2) et des sixièmes de tiers à 0gr,65 (3), rarement des moitiés et des quarts (4).

Drachme de Milet.

Parmi les villes grecques qui fabriquaient de la monnaie suivant le poids oriental, Milet mérite une mention spéciale, moins peut-être à cause de l'ancienneté de son atelier monétaire qu'à cause de l'étendue de ses relations commerciales qui répandirent ses monnaies dans tout l'Orient. Les inscriptions les désignent sous le nom de drachmes de Milet (5); elles différaient essentiellement des drachmes d'Athènes et de Rhodes.

Divisions de la drachme de Milet.

A la suite de la principale unité pesant 10gr,59 (6) et

(1) De toutes les unités de cette espèce pesées par M. le duc de Luynes, la plus forte est de 11gr,20 (*Satrapies*, p. 92); les trois qui viennent après pèsent 10gr,95 (*Ibid.*, p. 14, 63, 65); toutes les autres sont plus légères, et par conséquent d'une valeur inférieure à celle de la darique d'argent.

(2) 3gr,80 (duc de Luynes, *Satrapies*, p. 84); 3gr,67 (p. 41); 3gr,53 (p. 84); 3gr,50 (p. 93); 3gr,40 (p. 84, 86, 88, 93); 3gr,35 (p. 76); 3gr,30 (p. 84, 88); 3gr,20 (p. 56); 3gr,18 (p. 88).

(3) Le poids ordinaire est de 0gr,65 (duc de Luynes, *ibid.*, p. 16, 44, 57, et on ne connait que deux exemplaires pesant de 88 à 90).

(4) Des moitiés de 5gr,20 (duc de Luynes, *ibid.*, p. 65) et 4gr,95 (*ibid.*, p. 36), un quart de 2gr,45 (p. 34). — Il ne faut pas confondre les pièces de ce système avec celles du système tyrien, qui souvent se trouvent avec elles dans les mêmes dépôts.

(5) *Corpus inscrip. gr.*, nos 2855 et 2858. Dans les mêmes inscriptions d'autres pièces sont indiquées seulement par le mot χρυσοῦς; à l'époque qui suivit la mort d'Alexandre, à laquelle appartiennent ces inscriptions, il existait en Asie Mineure différentes drachmes d'argent, mais toutes les pièces d'or étaient macédoniennes, et une autre désignation plus explicite était par là même inutile.

(6) 10gr,59 (=163,5, Leake, *Numism. hellenica, Asiatic Greece*); 10gr,44 (= 161,2, Thomas); 10gr,36 (= 195, Mionnet, t. III, p. 164, no 737). La légende et le type sont toujours les mêmes : MI en monogramme, et le

que l'on rencontre rarement, viennent se ranger cinq divisions pesant 8gr,39 (1), 6gr,61 (2), 5gr,14 (3), 3gr,63 (4), 1gr,71 (5). La pièce de 3gr,63 est la plus commune, celle de 8gr,39 la plus rare. Nous reconnaîtrons facilement dans la pièce de 10gr,59 l'unité d'argent ordinairement en usage parmi les peuples de l'Asie Mineure, et dans les autres, ses fractions par sixièmes, avec les proportions suivantes :

1/6 = 1gr,76	4/6 = 7gr,06
2/6 = 3gr,53	5/6 = 8gr,82
3/6 = 5gr,29	6/6 = 10gr,59

Cette échelle donne le poids normal de chaque fraction; il est bon d'observer que dans la pratique les pièces sont en général un peu plus légères et que celle de deux sixièmes, qui est la plus commune, est aussi la plus ancienne, et la seule dont les exemplaires dépassent quelque-

---

plus souvent à côté le nom d'un magistrat : Tête d'Apollon. R. Lion regardant une étoile.

(1) = 158. Mionnet, *ibid.*, p. 164, n° 742.

(2) 6gr,61 (=102,1, Pembroke, *Cat.*, p. 194); 6gr,52 (=122 3/4, Mionnet, *ibid.*, p. 163, n° 729); 6gr,48 (=122, Mionnet, *ibid.*, p. 164, n° 731); 6gr,28 (=97, Hunter; =96,9, Leake); 6gr,16 (=116, Mionnet, *ibid.*, n° 730).

(3) 5gr,14 (=79,3, Leake, *Numism. hellenica, Asiatic Greece*); 5gr,05 (=78, Hunter); 4gr,99 (=94, Mionnet, *ibid.*, p. 165, n° 748); 4gr,94 (=76 1/4, Hunter); 4gr,87 (=91 3/4, Mionnet, *ibid.*, p. 163, n° 725); 4gr,77 (=89 3/4, Mionnet, t. VI, Suppl., p. 264, n° 1175).

(4) 3gr,63 (=56, suivant Hunter, qui en cite deux); 3gr,62 (=55,8, Thomas); 3gr,61 (=68, Romé de l'Isle, *Métrologie ou tables pour servir à l'intelligence des poids et mesures des anciens*, p. 65); 3gr,60 (=67 3/4, Mionnet, III, p. 163 et 164, n°s 726 et 743). On en compte treize pesant entre 3gr,58 et 3gr,50 dans Hunter, le Musée Britannique, Thomas, Leake et Mionnet : dans ce nombre Hunter et Mionnet en donnent six au-dessous de 3gr,40.

(5) De 1gr,71 (=32 1/4, Mionnet, t. VI, Suppl., p. 267 n° 1204), jusqu'à 1gr,45 (=22,4, Thomas).

fois le poids normal. Remarquons en passant combien ces divisions ont de rapport avec les pentoboles, tétroboles, trioboles, dioboles et oboles d'Athènes. Par une coïncidence singulière, c'est encore la pièce de cinq sixièmes qui est ici la plus rare, comme le pentobole l'est à Athènes. Il en résulte que malgré son poids élevé, le nom de drachme de Milet que nous avons donné à la pièce pesant 10^{gr},59 et au-dessus, lui convient parfaitement. Nous retrouvons également dans cette série le système suivi par les satrapes, mais avec quelques développements de plus, savoir : les tiers qui sont nombreux, la moitié, le sixième et les multiples du sixième.

Similitude avec les systèmes de division suivis à Athènes et par les satrapes.

Des faits semblables se rencontrent souvent dans les autres monnaies de cette contrée; ainsi les pièces de l'île de Cypre, au type du bélier, et que M. le duc de Luynes attribue à Amathunte, nous offrent les poids suivants, 11^{gr},34, 5^{gr},72 (une seule pièce fort usée), 3^{gr},37, 1^{gr},48, qui représentent évidemment l'unité, les deux tiers, le tiers, le sixième (1). Ce système fut généralement suivi dans l'île de Cypre (2) et dans les villes de la Cilicie, de la Pamphylie, de la Pisidie, de la Lycie (3), de la Paphlagonie et de la Bithynie (4); il passa même en Europe, et on le retrouve, quoique souvent dénaturé,

Le même système à Cypre, dans les villes de l'Asie Mineure et dans celles des contrées qui avoisinent la Grèce.

(1) 11^{gr},34, 11^{gr},20, 11^{gr},11, 11^{gr},10, 10^{gr},11, 9^{gr},74.— 5^{gr},72. — 3^{gr},37. — 1^{gr},48, 1^{gr},41. Duc de Luynes, *Num. cypr.*, p. 3, 4, 5.

(2) *Voy.* Mionnet, *Poids*, p. 164, et duc de Luynes, *Num. cypr.*

(3) Mionnet, *Poids*, p. 158 à 163. — Bœckh, *Metrolog. Untersuch.*, p. 74 et 103. Pour la Lycie en particulier, comparez Sharpe dans l'ouvrage de MM. Spratt et Forbes, *Travels in Lycia*, t. II, p. 292 et suivantes, où des pièces d'argent semblables pesant 9^{gr},65, et au-dessous se trouvent confondues avec des pièces de Rhodes et d'Athènes.

(4) *Voy.* Mionnet, *Poids*, p. 134, 135.

dans les monnaies (1) de ces contrées alors à demi-barbares, dans la Thrace, la Macédoine, l'Illyrie, l'Épire, l'Étolie, en un mot dans la plupart des provinces qui entourent la Grèce, mais jamais dans la Grèce elle-même; on dirait que ces pièces d'origine perse avaient en elles quelque chose d'antipathique aux Grecs proprement dits. Thucydide (2) parle des *quarantièmes* de Chios; c'étaient probablement des statères perses de 10gr,91, valant en effet un quarantième de la mine athénienne = 2 drachmes et demie d'Athènes. Chios n'a jamais adopté ce système pour ses monnaies autonomes, et

---

(1) Il n'existe certainement aucun pays où les monnaies offrent une plus grande variété de types et de poids que les provinces situées au nord de la Grèce. On y trouve des monnaies du système d'Égine, surtout parmi celles des rois de Péonie, des monnaies attiques avant le règne de Philippe, père d'Alexandre, comme celles de Seuthès; mais le pied monétaire indigène proprement dit, tel qu'on le trouve pour les plus anciennes monnaies royales de Macédoine et dans les pièces de Byzance, des Oresciens, de Lété, de Neapolis et autres villes de la Macédoine, de l'Épire, de l'Acarnanie et de l'Étolie, comme pour les plus anciennes monnaies d'Apollonia et de Dyrrachium, est positivement basé sur le statère d'argent perse (avec cette seule différence qu'en général le statère est un peu plus léger, puisqu'il pèse de 9 à 10 grammes), et pour les tétradrachmes et octadrachmes correspondants, qui pèsent 14gr,5 et 29 grammes. Comp. Bœckh, *loc. cit.*, p. 88, 92.

(2) VIII, 101. Dans plusieurs passages relatifs à Chios, Xénophon (*Hell.*, I, 6, 12) parle d'une πενταδραχμία, mais rien ne prouve qu'il ait entendu par ce mot une pièce de monnaie, car dans ce cas il aurait plutôt dit πεντάδραχμον; il s'agit plutôt de deux quarantièmes. Hussey, p. 73, a cru qu'il s'agissait du quarantième de la mine, mais alors ce n'est certainement pas la mine de Chios. Ces monnaies n'ont positivement pas été frappées avec l'intention d'en faire des pièces de 2 drachmes et demie, et c'est seulement le cours du change qui leur a donné cette valeur extraordinaire. Chaque fois qu'il s'agit simplement de mines ou de drachmes dans les auteurs athéniens, c'est toujours des pièces attiques qu'ils entendent parler, et ceci est une preuve de plus en faveur de notre hypothèse.

nous ne connaissons de cette île que des tétradrachmes légers (1), qui se rapprochent beaucoup des statères perses et qui devaient le plus souvent se confondre avec eux dans la circulation. Les statères perses d'argent étaient d'ailleurs très-nombreux à Chios, et il a dû souvent en passer en Grèce.

Considérations générales sur l'ensemble des systèmes de Perse et de Phocée.

C'est avec raison que l'on considère en général le statère d'argent perse comme valant 2 dariques d'argent; il en est de même du statère d'or de Phocée et de la darique d'or qui peuvent passer pour appartenir au même système; mais la différence de poids qui est peu considérable s'efface plus facilement encore dans la pratique pour l'argent que pour l'or.

On aurait tort cependant de considérer cette différence de poids comme insignifiante et tout à fait fortuite. Nous voyons en effet que les pièces d'argent des satrapes pèsent toujours moins que les pièces royales, et que la même différence existe pour les monnaies d'or. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que les divisions par tiers et par sixième de tiers se retrouvent dans les deux métaux.

§ IV.

Or de Milet et ses dérivés.

Pièces de divers types qui ne rentrent dans aucune des séries précédentes.

Outre les pièces d'or de Phocée et les dariques, il en existe un certain nombre d'autres de divers types qui sont

(1) Les monnaies de Chios sont des tétradrachmes de 15gr,3 et au-dessous, et des drachmes qui y correspondent. Nous ne pouvons comprendre comment Hussey (*loc. cit.*) a pu voir dans ces monnaies des pièces de 5 drachmes, et Pinder (*König. Mus. Antike-Münzen*, p. 65) des quarantièmes.

évidemment d'un système différent; quoique peut-être un peu moins anciennes que les premières, elles sont encore fort anciennes et frappées d'un seul côté.

Leur poids. Le poids de l'unité varie de 14gr,076 à 14gr,00. (1); le tiers qui varie de 4gr,74 à 4gr,70 (2), est la plus commune des petites pièces. Ceux d'entre ces tiers qui ont un lion pour type, sont en général mieux faits et plus régulièrement taillés que le statère lui-même, et donneraient à celui-ci comme maximum le poids de 14gr,22.

Les subdivisions sont plus rares ici qu'à Phocée; nous avons cependant des sixièmes ou hectés au type du lion (3)

---

(1) Avec un lion couché, 14gr,076 (= 165, Mionnet, t. IX, Suppl., p. 227, n° 1. — Fr. Lenormant (*Monn. des Lagides*, pl. VIII, n° 7, où elle est donnée comme pesant 14gr,10); au type du demi-sanglier ailé, 14gr,061 (= 217, Thomas, p. 296); au type du taureau couché, 14gr,06 (= 217, Borrell, *Num. Chron.*, t. VII, p. 72, trouvée à Samos), et 13gr,99 (un peu usée, Fr. Lenormant, *loc. cit.*, p. 152); au type de l'aigle et du poisson, 14gr,05 (à Munich, Sestini, *Stat. ant.*, p. 72, n° 7); au type du sphinx assis, 14gr,02 (Fr. Lenormant, *Monn. des Lag.*, p. 153), et 13gr,85 (à Munich, Sestini, *ibid.*, p. 89, n° 1); hippocampe ailé avec une fleur à côté (à Munich, Sestini, p. 62, n° 2); partie antérieure d'un taureau et d'un lion, 13gr,955 (à Munich, Sestini, *ibid.*, p. 91, n° 1); vache léchant son veau, avec une fleur et un épi dans le champ, 13gr,952 (à Munich, Sestini, p. 53, n° 21); tortue, 13gr,50 (usée, Fr. Lenormant, *loc. cit.*, p. 152).

(2) Lion, la gueule ouverte, et quelquefois une étoile au-dessus (pièce gravée dans Mionnet, pl. XXXVI, n° 3); 4gr,74 (= 89 1/4, Mionnet, t. II, p. 528, n° 78); 4gr,73 (= 73, Leake, avec les pièces de Cyzique); 4gr,72 (à Munich, Sestini, p. 50, n° 2); = 72,8 (Thomas, p. 301, Leake); 4gr,702 (à Munich, Sestini, p. 51, n° 12); 4gr,70 (= 72,6, Leake); 4gr,545 (à Munich, Sestini, p. 49, n° 1); 4gr,46 (Fr. Lenormant, *Cat. Behr*, p. 94).—On voit très-souvent des contre-marques sur ces monnaies. — Taureau couché, avec un globule au-dessus, 4gr,73 (= 89, d'après Mionnet, t. I, p. 460, n° 81).

(3) 2gr,36 (= 44 1/2, t. IX, Suppl., p. 228, n° 2); 2gr,34 (à Munich, Sestini, *Stat. ant.*, p. 92, n° 7); quelques autres pièces d'un poids semblable, comme celle qu'on attribue à la Troade de 2gr,31 (= 43 1/2, Mionnet, t. II, p. 639, n° 64), que Ch. Lenormant (*Rev. num.*, 1856, p. 41) range dans la même série,

seul, pesant 2gr,36 (1), des douzièmes ou demi-hectés avec le même type, pesant 1gr,17, et d'autres douzièmes, ayant une tortue pour type et pesant 1gr,18 (2) ; leur poids, leur type et leur fabrique classent nécessairement ces fractions dans cette nouvelle série.

Un autre groupe avec le type du taureau et du lion que nous avons déjà vu ailleurs se distingue encore par son système de divisions tout particulier : l'unité (13gr,955), les trois quarts de l'unité (10gr,67) et le quart (3gr,55) (3). La demi-unité manque à cette série, ou du moins elle n'a pas le même type que l'unité et le tiers. Le métal de ces pièces n'a pas été analysé, mais il (4) semble bien supérieur à celui des monnaies de Phocée.

Les divers types de ces monnaies nous font assez connaître leurs provenances qui sont très-variées; nous re- Leur provenance.

---

et une autre du poids de 2gr,26 (=42 1/2, Mionnet, t. VI, p. 626, n° 96) sont d'une époque beaucoup trop récente pour appartenir au poids monétaire dont nous parlons ici; les monnaies qui bien positivement rentrent dans cette série sont toutes anciennes, et même probablement toutes antérieures à Darius.

(1) A Munich, Sestini, p. 50, n° 7.

(2) = 18gr,3, Hussey, p. 96, d'après l'exemplaire du Musée Britannique.— Bœckh, p. 83.— La petite monnaie d'or n'ayant de type que d'un seul côté et sur laquelle on voit une tête de loup, emblème d'Argos, semble être de la même espèce. Elle ne pèse, il est vrai, que 1gr,07 (16,5, Hussey, p. 97), et pourrait, d'après ce poids, se rapporter au système d'Égine, qui était aussi en usage à Argos; mais il n'est pas probable qu'à une époque aussi ancienne on ait frappé des pièces d'or pour représenter des valeurs d'argent.

(3) Pour l'unité, *voy.* ci-dessus, note 1 de la page 22; la pièce représentant les trois quarts pesant 10gr,67, et la pièce d'un quart pesant 3gr,55, sont également au cabinet de Munich, Sestini, *Stat. ant.*, p. 91, n° 2, et p. 92, n° 4. On trouve encore avec le même type deux pièces du système phocéen, et de grandes pièces qui pèsent jusqu'à 8gr,10 (ci-dessus, p. 4, note 2), ainsi que leurs douzième (p. 5, note 1).

(4) C'est du moins ce qu'assurent Burgon au sujet des pièces de la collection Thomas, et Hussey à propos du douzième au type de la tortue.

trouvons en effet parmi elles le lion avec l'étoile de Milet (ce sont les plus nombreuses), le sanglier ailé de Clazomène, le sphinx assis de Chios, l'hippocampe ailé de Lampsaque, la tortue d'Égine, le lion et le taureau de Sardes. Ce ne sont donc pas non plus des monnaies royales, mais elles appartiennent évidemment aux villes de la côte d'Ionie et des îles voisines (1).

Leur date.

Quant à leur date, on peut avec probabilité les croire contemporaines de la série d'argent milésienne et antérieures, dans ces contrées, aux dariques d'or qui ne sont venues qu'après; mais il nous est impossible de déterminer avec certitude le temps qu'a duré ce système (2), ni d'énumérer tous les pays qui l'avaient adopté.

Origine milésienne des pièces d'or de l'Étrurie.

Les monnaies d'or étrusques, frappées probablement à Volsinium et portant les marques XX et Λ = 20 et 5, pèsent 4gr,67 et 1gr,15. Leur poids les font rentrer dans la série d'or de Milet comme des tiers et des douzièmes de statère; on peut leur adjoindre la petite pièce de Volaterra pesant 0gr,52 et qui serait un vingt-quatrième. Nous parlerons plus loin des monnaies étrusques; disons seulement qu'il est impossible que cette coïncidence entre l'or

---

(1) On connait deux séries distinctes, toutes deux avec le type de Sardes et qui semblent contemporaines : l'une semblable aux dariques, et l'autre qui rentre dans le système milésien; ce fait pourrait indiquer l'existence dans cette ville de deux ateliers monétaires, l'un royal, et l'autre municipal, fonctionnant en même temps.

(2) On a cru lire le nom de Cyzique sur des tiers au type du lion; mais l'inscription ΓΙΖΥΓΕ, qui, d'après Mionnet, pl. XXXV, n° 168, diffère un peu de celle donnée par Sestini, *Stat. ant.*, pl. IV, fig. 15, p. 51, n° 12, nous paraît douteuse, si nous en jugeons par la copie assez peu distincte, il est vrai, que nous avons sous les yeux. La légende ΓΙΚΝΓΕ a une forme plutôt lycienne que grecque.

de la Tyrrhénie et celui des côtes de l'Asie Mineure soit fortuite. C'est un fait curieux à constater, mais qui n'a rien d'étonnant.

Rapport réciproque de l'or et de l'argent dans le système milésien.

Nous avons vu le poids de l'argent dériver du poids de l'or par la réduction de celui-ci aux deux tiers. Cette fois c'est la monnaie d'argent qui sert de point de départ à celle d'or, c'est à-dire l'or de Milet est à l'argent comme l'argent est au statère de Phocée; ou bien, le statère d'or de Phocée est vis-à-vis de l'argent dans la proportion de 3 : 2 ou de 3 : 4 (suivant que l'on part de l'unité ou de la demi-unité); c'est-à-dire que le statère d'or variant de 16^{gr},72 à 16^{gr},05 et le demi-statère de 8^{gr},36 à 8^{gr},02, il en est résulté une unité d'argent qui varie de 11^{gr},14 à 10^{gr},70. En retranchant le tiers de ce dernier poids, nous arrivons au poids de l'or milésien qui pèse de 7^{gr},42 à 7^{gr},13 et en doublant à 14^{gr},85 ou 14^{gr},27. Il en résulte en dernière analyse que le statère de Phocée et celui de Milet sont dans la proportion de 9 : 8 (1), et qu'en ajoutant à l'étalon de Milet le huitième de son poids, on retrouve celui de Phocée.

Ainsi à Milet le poids des pièces d'or est bien différent de celui des pièces d'argent, mais ils sont dérivés l'un de l'autre dans des proportions régulières : ceci explique

---

(1) Ou bien en chiffres : si le poids de l'unité d'or égale 100, l'unité de l'argent sera $\frac{100 \times 4}{3} = 133\ 1/3$; d'où il résulte $\frac{133\ 1/3 \times 2}{3} = 88\ 8/9$; $88\ 8/9 : 100 = 8 : 9$. Ces pièces pourraient aussi être considérées comme des tétradrachmes répondant à la drachme d'argent, dont nous parlerons plus tard, et qui égale le tiers de la pièce d'argent primitive. Le résultat est le même, mais le raisonnement est faux, car la division par tiers de la grande pièce d'or prouve qu'on la regardait comme l'unité, et non comme quadruple de l'unité.

l'existence des pièces d'argent dont le type et le poids coïncident avec ceux des pièces d'or, et qui sont cependant des divisions de l'argent. A Clazomène, par exemple, le statère d'or pèse 14gr,06 et une pièce d'argent du même type, de la même époque, frappée aussi d'un seul côté, pèse la moitié 6gr,93 (1) ; d'autres un peu plus récentes pèsent 3gr,48 (2) et 1gr,07 (3), et cependant ces pièces sont évidemment des moitiés et des quarts de l'unité d'argent. Le point de départ est au fond le même, mais les séries de l'un et de l'autre métal ne peuvent pas être confondues; la division de l'or de Milet par tiers établit une distinction radicale entre l'or et l'argent et une différence bien marquée avec l'or de Phocée qui se divise par sixième.

§ V.

Proportion réciproque du talent euboïque d'or et du talent babylonien, ou des deux étalons de l'empire perse.

Avant de chercher comment les monnaies d'or et d'argent de la Perse et de l'Asie Mineure ont pu pénétrer dans la Grèce, et d'étudier les changements qu'elles y ont subis, examinons ce qu'étaient le talent d'or ou euboïque et le

---

(1) 6gr,93 (=107, Thomas, p. 96); 6gr,78 (=104,7, Mus. Britt., p. 245).

(2) Sanglier ailé; au revers, lion de face dans un carré, 3gr,48 (= 53 3/4, Hunter, pl. LXVI, fig. 17; =53,7, Leake, avec les pièces de Clazomène); 3gr,21 (=49,5, Leake).

(3) Types semblables, quelquefois dans le champ K, 1gr,07 (= 20 1/4, Mionnet, VI, Suppl., p. 85, n° 23); 1gr,03 (=19 1/2, Mionnet, *ibid.*, n° 25); 0gr,93 (=14,4, Thomas, p. 296); 0gr,89 (=16 3/4, Mionnet, *ibid.*, n° 24).

talent d'argent ou babylonien. Nous avons vu dans les paragraphes précédents que l'unité d'or égale 16gr,10 ou 16gr,72, et l'unité d'argent égale $\frac{16^{gr},10 \times 2}{3} = 10^{gr},79$ ou bien $\frac{16^{gr},72 \times 2}{3} = 11^{gr},15$. Ces deux poids sont les deux étalons royaux ou poids de l'empire des Perses, qui ont servi de point de départ à Hérodote (1) dans son traité, aussi célèbre que difficile à bien comprendre, sur les revenus du grand roi.

Valeur du talent d'or et d'argent.

L'unité dont chacun de ces talents est composé est facile à trouver, car ils doivent nécessairement en contenir le même nombre, et par conséquent si le talent d'or est, comme le dit Hérodote, plus léger que celui d'argent, il faudra que la monnaie représentant l'unité d'or soit aussi plus légère que celle qui représente l'unité d'argent.

Cette unité sera ou le statère ou la drachme, c'est-à-dire comme nous l'avons vu ci-dessus, page 6, note 4, ou bien une valeur équivalant à deux poids égaux (στατήρ) ou bien un de ces deux poids valant le demi-statère (δραχμή). Or les Grecs ont toujours considéré la darique comme le statère d'or des Perses, et la monnaie d'argent pesant de 10 à 11 grammes (par exemple, le statère d'Égine qui en dérive) comme leur statère d'argent.

Il en résulte donc :

1° Que le *talent euboïque d'or* vaudra 3,000 dariques d'or, pesant chacune 8gr,36, ou 6,000 drachmes, pesant chacune 4gr,18 = 25,080 grammes.

---

(1) III, 89 et seq.

2° Que le *talent babylonien d'argent* vaudra 3,000 statères perses d'argent du poids de 11^{gr},14, ou 6,000 dariques d'argent du poids de 5^{gr},57 = 33,440 grammes.

3° Que ces deux talents sont l'un à l'autre dans la proportion de 3 : 4.

4° Le *talent de Phocée* vaudra 3,000 statères de Phocée ou de Cyzique, c'est-à-dire à peu près le double du talent euboïque.

5° Le *talent d'or de Milet*, si la pièce d'or pèse 14 grammes, vaudra 1 talent euboïque et 7/9 ou 1 talent babylonien et 1/3 = 44^{gr},586 2/3.

Examinons si ces résultats s'accordent avec le texte d'Hérodote et les renseignements que nous fournissent les autres historiens.

Texte d'Hérodote. Hérodote nous apprend que dix-neuf satrapies payaient leur tribut en argent, ce qui faisait un total de 7,600 talents d'argent ou babyloniens (1).

---

(1) Les sommes payées par chaque satrapie en particulier sont : pour la première, 400 talents; pour la seconde, 500 talents; pour la troisième, 360 talents; pour la quatrième, 360 talents; pour la cinquième, 350 talents; pour la sixième, 700 talents; pour la septième, 170 talents; pour la huitième, 300 talents; pour la neuvième, 1000 talents; pour la dixième, 450 talents; pour la onzième, 200 talents; pour la douzième, 360 talents; pour la treizième, 400 talents; pour la quatorzième, 600 talents; pour la quinzième, 250 talents; pour la seizième, 300 talents; pour la dix-septième, 400 talents; pour la dix-huitième 200 talents; pour la dix-neuvième, 300 talents. Les 160 talents prélevés sur le tribut de la quatrième satrapie de Cilicie pour l'entretien du haras royal sont-ils compris dans ces sommes? Bœckh le pense, mais le contraire nous semble plus vraisemblable. En effet, Hérodote ne dit pas qu'il donne le montant de tout l'impôt, mais seulement celui des revenus (προσόδοι) royaux. On ne voit même pas pourquoi il sépare avec tant de soin en cet endroit 140 talents qui se rapportent essentiellement aux 360 qui étaient comme le revenu propre de Darius, Δαρείῳ ἐφοίτα. Au reste, si l'on

La vingtième satrapie, celle de l'Inde, payait 360 talents d'or ou euboïques. Pour faire l'addition générale, l'historien réduit ces diverses sommes en talents euboïques d'argent dans la proportion, dit-il, de 60 mines babyloniennes pour 70 mines euboïques et de 1 : 13 pour le rapport de l'or à l'argent. Il trouve alors un total de 9,540 talents euboïques pour le tribut payé en argent, et de 4,680 pour la valeur du tribut payé en or, en tout 14,560. Il y a évidemment dans ce compte au moins deux erreurs, une de copiste et l'autre de calcul. Ce qui se rapporte au tribut payé en or est exact, car $360 \times 13 = 4{,}680$; mais il n'en est pas de même de la seconde addition. D'abord, ou bien il faut lire 14,320 au lieu de 14,560 [M̂ĀΤΚ au lieu de M̂ĀΦΞ] ou bien dans le premier chiffre mettre 9,880 au lieu de 9,540 [Θ̄ΩΠ au lieu de Θ̄ΦΜ]. Ce dernier changement, qui est bien plus facile à admettre et à comprendre, se trouve déjà dans un des manuscrits d'Hérodote, probablement par suite d'une rectification faite à une époque postérieure. Secondement, 60 mines babyloniennes ne peuvent pas égaler 70 mines euboïques, si 7,600 talents babyloniens valent 9,540 ou 9,880 talents euboïques. En effet, ou bien $60 = 70$, et dans ce cas 7,600 talents babyloniens égalent 8,866 2/3 talents euboïques, ou bien $7{,}600 = 9{,}540$, alors 60 mines babyloniennes égalent 75 6/19 mines euboïques, ou bien enfin $7{,}600 = 9{,}880$, alors 60 mines babyloniennes égalent 78 mines euboïques. La seule rectification possible est donc dans la dernière proportion : d'abord Hérodote en écrivant τὸ δὲ Βαβυλώνιον τάλαντον δύναται Εὐβοΐδας ἑβδομήκοντα μνέας a sans doute voulu

Examen de ce texte.

porte en compte 7,740 talents d'argent au lieu de 7,600, le problème n'en sera pas résolu pour cela d'une manière plus satisfaisante.

exprimer une simple proportion; ensuite nous avons : 7,600 : 9,880 :: 60 : 78, et l'évidence des chiffres nous amène à remplacer 70 par 78; il semble donc inutile de chercher une autre correction. En effet, si nous essayons, par exemple, de substituer 80 à 70, il faudrait faire subir au texte un troisième changement, éliminer 190 talents d'une des sommes partielles afin d'arriver à un total de 7,410 au lieu de 7,600. Nous nous contenterons donc de chercher comment on peut expliquer cette singulière proportion 60 = 78 au lieu de cette autre 60 = 80, qui se trouve de fait dans les monnaies perses.

Explication de l'erreur apparente d'Hérodote.

Le poids du talent d'or des Perses (ou comme on le nommait en Grèce, du talent euboïque), était dans l'origine, et nous en verrons la preuve plus loin, tout à fait semblable à celui du talent attique. Peu de temps avant l'époque d'Hérodote, ce dernier fut un peu augmenté, de sorte que 78 drachmes athéniennes égalèrent, en poids, 80 drachmes perses d'or ou 60 drachmes perses d'argent.

Malgré ce changement, la force de l'habitude ayant fait conserver l'usage de l'ancienne expression, le *talent attique* s'appelait toujours *talent euboïque*, et l'on continuait à regarder la drachme d'or perse comme valant une drachme d'or attique. Hérodote, qui ne se pique pas dans ces sortes de choses d'une exactitude par trop rigoureuse, a, sans doute par inadvertance, évalué la proportion existant entre les monnaies perses d'or et celles d'argent d'après la valeur qu'on leur donnait habituellement à Athènes en drachmes attiques, et non telle qu'elle existait en Perse. Il en est résulté que, d'après lui, 60 dariques d'argent égalent 78 drachmes attiques d'argent, et une darique d'argent égale 1 drachme 3/10. Au reste, cette évaluation est moins éloignée du rapport exact du sicle avec la drachme

attique (qui est 1 = 1,276), que ne le sont les chiffres 1 = 1, 1/4 et 1 = 1, 1/3, que nous ont transmis Xénophon (1) et Hésychius (2).

Le mot poids *euboïque* a toujours signifié le poids *attique*.

Au VIe siècle de Rome, les Romains comptaient toujours en talents euboïques quand ils stipulaient une somme en valeurs étrangères, par exemple dans leurs traités avec Antiochus (3) et les Étoliens (4), et dans ceux de 513 (5) et de 553 (6) avec Carthage. Posidonius d'Apamée (le maître de Cicéron) évalue de même en talents euboïques le produit des mines de l'Espagne (7). Or, dans toutes ces circonstances, poids *euboïque* signifie toujours poids *attique*, et il nous sera facile de le prouver.

Preuve de cette opinion.

Dans les préliminaires de la paix entre Rome et Antiochus, le payement de 15,000 talents euboïques fut fixé ainsi qu'il suit : 500 talents immédiatement. 2,500 à la ratification et 12,000 en payements annuels après la paix. Conformément à ces conditions, le général romain reçoit, au moment du traité définitif, 2,500 talents (8) et les 12,000 restants sont stipulés dans le traité : ἀργυρίου δὲ δότω Ἀντίοχος Ἀττικοῦ Ῥωμαίοις ἀρίστου τάλαντα μύρια δισχίλια.....μὴ ἔλαττον δ' ἑλκέτω τὸ τάλαντον λιτρῶν Ρωμαϊκῶν π' (9).

---

(1) *Anab.*, I, 5, 6.

(2) *Sub verb.* — Cf. Phot., *sub verb.*

(3) Polyb., I, 62. —Appian., *Sic.*, 2.

(4) Polyb., XV, 18. — Appian., *Pun.*, 54.

(5) Polyb., XXI, 14. — T.-Liv., XXXVII, 45. —Appian., *Syr.*, 38.

(6) Polyb., XXII, 13, 15 : ἀργυρίου μὴ χείρονος Ἀττικοῦ τάλαντα Εὐβοϊκὰ σ'. — Tit.-Liv., XXXVIII, 9.

(7) Strab., III, p. 147. — Dans la ville de Priène en Carie, on mentionne des mines euboïques *de viande* (*Corpus inscr. gr.*, n° 2906).

(8) Polyb., XXII, 24. —Tite-Live (XXXVIII, 37) dit par erreur 1,500 talents.

(9) Polybe (XXII, 26) ne parle pas de talents attiques, mais de talents d'argent attique, absolument comme dans le passage cité plus haut, XXII, 15.

Il est clair que ce talent, qui doit peser 80 livres romaines, est le talent attique, tout comme les 12,000 talents d'argent attiques dont il est fait mention dans le traité sont les 12,000 talents énoncés dans les préliminaires de la paix. Le nom de talent euboïque est le nom le plus ancien, on pourrait presque dire le *nom officiel* du *talent attique*, et celui qu'on lui donnait de préférence dans les actes importants. Nous avons trouvé dans Hérodote ce nom employé dans le même sens.

Preuves tirées d'Appien.

Appien nous fournit un dernier témoignage parfaitement d'accord avec les données précédentes. D'après lui, le talent euboïque vaut 7,000 drachmes d'Alexandre (1), et il est probable qu'il veut indiquer ici la drachme romano-attique, c'est-à-dire le denier de la république; 7 deniers valant environ 6 drachmes attiques (ou plus exactement 112 deniers égalant 110 drachmes). Cette évaluation n'est pas, il est vrai, rigoureusement exacte ,mais elle suffisait à Appien.

C'est Tite-Live qui le premier a introduit les mots *talents attiques*, locution usitée de son temps. (XXXVIII, 38) : *Argenti probi duodecim milia Attica talenta dato.... talentum ne minus pondo octoginta romanis ponderibus pendat.* — Bœckh, p. 104, 106, suppose une diminution de la somme fixée dans les préliminaires; il n'en est pas fait mention dans les auteurs.

(1) Appian., *Sic.*, 2 : Εχει τὸ Εὐβοεικὸν τάλαντον Ἀλεξανρείους δραχμὰς ἑπτακισχιλίας. Le sens grammatical seul suffit pour indiquer que ce sont des drachmes d'Alexandre et non des drachmes d'Alexandrie dont il est ici question, comme le suppose à tort M. Bœckh, *Metrolog. Untersuch.*, p. 14 et suiv., D'ailleurs Pollux (IX, 59, 85) le dit positivement. Polybe compte aussi en drachmes d'Alexandre (XXXIV, 8, 7). Dans les inscriptions de la Béotie (*Corpus inscrip. gr.*, n° 1570 *b*), dans celles de l'Argolide (Rhangabé, *Ant. Hell.*, II, p. 1007, n° 2346), et celles de Milet (*Corpus inscrip. gr.*, n°s 2588, 2855, comp. 3521, 3599), la drachme d'Alexandre est nommée à côté des drachmes de Ptolémée (Πτολεμαϊκὰ) et des drachmes d'Égine et de Milet; ce n'était donc pas la même monnaie. Cette drachme est la drachme attique qu'Alexandre le Grand adopta pour la Macédoine et à laquelle on donna son nom, comme on avait donné le nom de Philippe à la monnaie d'or frappée par son père.

Ainsi tous les auteurs se trouvent d'accord, excepté Festus, dont le texte a probablement été altéré; le passage dans lequel il évalue le talent euboïque tantôt en cistophores, tantôt en deniers, semble d'ailleurs se rapporter à un tout autre ordre d'idées et n'infirme en rien les résultats que nous avons obtenus.

Conclusion.

Il reste donc acquis à la science, d'une part, que le *talent euboïque* des Grecs est bien l'antique *talent* d'or asiatique pesant sur le pied des dariques 25080 gr., et d'autre part, que l'on donnait anciennement le même nom au talent attique qui pesait en réalité 26196^{gr},3. Nous pouvons supposer que ce nom lui venait de ce que les Grecs du continent l'avaient reçu des Chalcidiens de l'île d'Eubée (1).

Le talent babylonien presque inconnu aux Grecs.

Les Grecs comptent bien plus rarement par *talents babyloniens*, et de fait nous ne trouvons ce poids positivement mentionné que deux fois dans leurs auteurs, et toujours à l'occasion de l'histoire des Perses : d'abord dans le passage d'Hérodote, dont nous venons de parler, et dans Élien (2), à propos des présents offerts aux ambassadeurs étrangers par le roi de Perse, qui donnait, dit-il, à chacun d'eux un talent babylonien d'argent monnayé. On remarque que chaque fois qu'ils en font mention ces auteurs ont eu soin de donner des explications qui prouvent que le talent babylonien était resté

(1) C'est avec raison que M. Bœckh (*Metrol. Unters.*, p. 104 et suiv.) considère le talent euboïque comme un poids d'or fort ancien et d'origine orientale. Le roi Phidon aurait, d'après une tradition fabuleuse, frappé les premières monnaies d'or dans le petit endroit de l'Argolide nommé *Euboea*, ce qui tendrait à prouver une fois de plus que ce poids était dans l'origine un poids d'or; quant à l'évaluation, la valeur de 6^{gr},064 (=114 1/6 grains) qu'il propose de donner à la drachme euboïque, n'est confirmée ni par le poids réel des monnaies perses ni par les historiens. — Comparez la note 2 de la page suivante.

(2) *Var. Hist.*, I, 22.

étranger à la Grèce ou du moins qu'il y était d'un usage fort
Sa valeur. restreint. Nous avons vu que c'est par suite d'une erreur de copiste, que le texte d'Hérodote l'évalue à 70 mines au lieu de 78. Pollux (1), ou peut-être un autre grammairien plus ancien que lui, appuyé sur cette fausse donnée et partant du principe que la mine attique et la mine euboïque sont parfaitement identiques, a trouvé que le talent babylonien valait 70 mines attiques, c'est-à-dire 7,000 drachmes attiques. Quant à Élien, qui évalue ce talent à 72 mines attiques, son erreur vient probablement de ce que dans les habitudes de la vie on comptait en compte rond 6 drachmes au lieu de 6 drachmes 2/5 attiques pour 5 dariques d'argent. Cette différence, imperceptible pour les petites sommes, n'est pas sans importance pour les sommes plus considérables, et conduit, comme on le voit, à un faux résultat. De même si l'on calculait d'après Xénophon la darique d'argent à 7 oboles 1/2, on arriverait à 75 mines attiques par talent, ce qui est à peu près aussi inexact (2).

---

(1) IX, 86. Il est évident qu'il s'appuie principalement sur Hérodote.

(2) Bœckh (*ibid.*, p. 104 et suiv.) évalue la drachme de Babylone à 7gr,28 (=134 grains), mais son opinion nous semble manquer de fondement. Ce poids ne peut s'appliquer à aucune des monnaies des rois de Perse que nous connaissons; celles qui portent des inscriptions araméennes et dont le poids s'accorde avec celui-ci n'ont jamais pu être frappées par les rois de Perse, comme l'a fort bien démontré M. Bœckh lui-même, pour l'époque des Séleucides (p. 65 et suiv.). Supposer que ces pièces sont des dariques d'argent de poids réduit (Bœckh, p. 50), me semblerait une explication forcée, quand bien même il ne serait pas facile d'en trouver une autre plus satisfaisante. Il est également impossible d'arriver à ce résultat d'après le texte des auteurs. Bœckh, d'après Pollux et Élien, évalue le talent attique à 70 ou 72 mines attiques, il suppose que cette valeur est celle qu'il avait antérieurement au temps de Solon. Mais comment admettre que Pollux, Élien ou tout autre auteur grec ont pu employer l'ancien talent attique, qui était lui-même un poids local et tombé en désuétude, pour déterminer la valeur d'un autre

§ VI.

L'étalon grec dérivé de l'étalon perse. — Évaluation de la monnaie grecque en monnaie romaine.

Double origine de la monnaie grecque.

La monnaie grecque se divise en deux classes principales qui répondent à sa double origine ; le talent euboïque d'or et le talent babylonien d'argent. Ces deux classes se subdivisent ensuite en plusieurs variétés.

Évaluation des Romains.

Nous allons examiner dans quelle proportion se trouvaient, relativement à l'argent romain, celles de ces monnaies qui existaient encore à l'époque de la conquête romaine. Pour rendre cet examen plus facile, nous ne séparerons pas la valeur des monnaies avant cet événement, de celle qu'elles ont eue après, quoique ce sujet rentre dans le cadre du chapitre qui traitera spécialement des monnaies provinciales. On a trop souvent pris pour une valeur réelle celle que leur accordaient les tarifs romains en tolérant leur circulation même dans des limites assez restreintes, et de là est née une regrettable confusion.

Voyons d'abord les textes qui peuvent nous fournir les meilleurs renseignements.

Inscription de Cibyra.

L'inscription de Cibyra, relative à Q. Veratius Philagros à l'occasion du don de 400,000 drachmes de Rhodes pour la fondation d'un gymnase, se termine par la formule sui-

---

poids également local et tombé de même en désuétude ? Or comme on estime le talent attique tantôt à 70 ou 72 mines attiques de l'époque avant Solon, tantôt à 70 mines euboïques, M. Bœckh en conclut que le talent euboïque n'est autre que le talent antérieur à Solon. Nous croyons avoir démontré, d'une part, que son évaluation du talent babylonien n'est pas exacte, et de l'autre que le nombre 70 du texte d'Hérodote est une erreur.

vante : Τοῦ Ρωμαϊκοῦ δηναρίου ἰσχύοντος ἀσσάρια δεκαέξ ἡ Ῥοδία δραχμὴ τούτου τοῦ δηναρίου ἰσχύει ἐν Κιβύρᾳ ἀσσάρια δέκα, ἐν ᾗ δραχμῇ Ῥοδίᾳ δέδοται ἡ δωρεά. La donation eut lieu l'an 49 de Cibyra (71 ans après J. C.) (1).

Festus, p. 359 : *Talentorum non unum genus. Atticum est sex milium denarium; Rhodium et cistophorum quattuor milium et quingentorum denarium; Alexandrinum XII* (2) *denarium; Neapolitanum sex denarium; Syracusanum trium denarium; Rheginum victoriati.* — Et dans l'extrait, p. 78 : *Euboicum talentum nummo Graeco septem milium et quingentorum cistophorum est, nostro quattuor milium denariorum* (3).

Josephe (*De bello Jud.*, II, 21, 2), dit en parlant d'un citoyen qui avait acheté le monopole de l'huile : Συνωνούμενος τοῦ

---

(1) Voy. *Corp. inscr. gr.*, n° 4380, et les observations de Franz.

(2) Bœckh, *loc. cit.*, p. 151, voudrait qu'on lût *XII milium*, mais nous ne pouvons pas admettre cette correction, parce que la série des nombres va régulièrement en décroissant.

(3) M. Pinder (*Cistophoren*, p. 550) propose le changement suivant : *Euboicum talentum nummo Graeco septem milium denariorum est : Cistophorum nostro quattuor milium* et *quingentorum*. Mais cette leçon n'est d'accord ni avec les règles de la grammaire ni avec celles de l'épigraphie ancienne. Le denier n'est jamais désigné par D, et par conséquent, on ne peut songer à lire *denarii* au lieu de *quingenti*. M. Pinder lui-même s'étonne de voir le *Denarius*, appelé *nummus Graecus*, et c'est pour cela qu'il propose plus loin de substituer *VII milium drachmarum, quattuor milium* et *quingentorum denariorum*, ce qui s'éloignerait complétement de la tradition. Ce changement a de plus l'inconvénient de rendre l'auteur coupable d'un double contre-sens, car il aurait confondu le talent euboïque et le talent des cistophores, qui n'ont rien de commun, et quoiqu'auteur romain, il aurait expliqué à des lecteurs romains un talent grec par une monnaie grecque, *nummo Graeco*. Il est évident que Festus veut donner pour le talent euboïque, peu connu de ses lecteurs, deux explications, l'une en monnaie romaine, l'autre en monnaie circulant de son temps dans l'Asie Mineure. Nous parlerons plus tard des chiffres qui ont été probablement mal copiés.

Τυρίου νομίσματος, ὃ τέσσαρας Ἀττικὰς δύναται, τέσσαρας ἀμφορεῖς, τῆς αὐτῆς ἐπίπρασκε τιμῆς ἡμιαμφόριον. On peut comparer (*Ant. Jud.*, III, 8, 2) ce que dit le même historien dans le récit de Moïse : ὁ σίκλος νόμισμα Ἑβραῖον ὢν Ἀττικὰς δέχεται δραχμὰς τέσσαρας. Les données fournies par Philon, Hésychius et saint Jérôme, citées par Bœckh (p. 62, 63), sont d'accord avec ce texte.

Tite-Live (XXXIV, 52) dit : *Signati argenti octoginta quattuor milia fuere Atticorum; tetradrachma vocant; trium fere denariorum in singulis argenti est pondus.* Priscien (*De pond.*, p. 1349), a puisé à la même source et confirme la leçon de *trium*, que l'on voudrait remplacer par *quattuor*.

Pollux (IX, 86) : Τὸ μὲν Ἀττικὸν τάλαντον ἑξακισχιλίας ἐδύνατο δραχμὰς Ἀττικάς, τὸ δὲ Βαβυλώνιον ἑπτακισχιλίας, τὸ δὲ Αἰγιναῖον μυρίας, τὸ δὲ Σύρων πεντακοσίας καὶ τετρακισχιλίας, τὸ δὲ Κιλίκων τρισχιλίας, τὸ δὲ Αἰγυπτίων πεντακοσίας καὶ χιλίας, ὡς πρὸς τὸν τῆς Ἀττικῆς δραχμῆς λογισμόν, ὥσπερ οὖν καὶ τὰς μνᾶς τὰς Ἀττικὰς τὸ μὲν Ἀττικὸν ἑξήκοντα [μνᾶς] εἶχε, τὸ δὲ Βαβυλώνιον ἑβδομήκοντα, τὸ δὲ Αἰγιναίων ἑκατὸν καὶ τἆλλα ἀνάλογον. — Le même grammairien dit (IX, 76), que la drachme d'Égine valait dix oboles attiques, δέκα ὀβολοὺς Ἀττικοὺς ἴσχυεν. Ceci n'est qu'un corollaire de ce qui précède.

Nous lisons dans les œuvres d'un métrologue anonyme d'Alexandrie (1) : Τὸ Αττικὸν τάλαντον ἰσοστάσιον μὲν τῷ Πτολεμαϊκῷ

(1) Ce petit traité, se trouve sous le titre : Περὶ ταλάντων ou Περὶ μέτρων καὶ σταθμῶν ὀνομασίαι, à la suite des compilations attribuées à Héron : Περὶ μέτρων ou Εἰσαγωγαὶ τῶν στερεομετρουμένων (Vincent, *Recherches sur Héron*, dans les Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions, série I, t. IV, p. 212). Il se trouve aussi, par suite d'une confusion de manuscrits plus récents (Vincent, *l. cit.*, p. 191), dans le Μέτρα μαρμάρων καὶ παντοίων ξύλων, c. 18, d'un nommé *Didyme*, édition du cardinal Mai. M. Vincent pense, avec raison, que ce petit traité n'a pas été écrit par Héron, mais qu'il a été inséré dans les pandectes de géométrie parmi les fragments

καὶ Ἀντιοχικῷ καὶ ἰσάριθμον ἐν πᾶσι· δυνάμει δὲ τοῦ μὲν Πτολεμαϊκοῦ κατὰ τὸ νόμισμα τετραπλάσιον, ἐπίτριτον (1) δὲ τοῦ Ἀντιοχικοῦ, τῷ δὲ Τυρίῳ ἴσον· ἀναλόγως δὲ τῇ περὶ τὸ τάλαντον εἰρημένῃ διαφορᾷ καὶ τἆλλα παραληφθήσεται· μνᾶ δὲ γὰρ μνᾶς καὶ στατὴρ στατῆρος καὶ δραχμὴ τε δραχμῆς ταὐτὰ διοίσει, ὅσην αἵρει ἐπὶ τοῦτο διαφοράν .... Οὐ λανθάνει δέ με καὶ τῶν δραχμῶν εἶναι πλείους διαφοράς· τὴν δὲ γὰρ Αἰγιναίαν καὶ τὴν Ῥοδίαν μνᾶν τῆς Πτολεμαϊκῆς εἶναι πενταπλάσιον, ἑξαπλάσιον δὲ τὴν νησιωτικὴν οὕτω προσαγορευομένην. Τῇ οὖν Ἀττικῇ πρός τε σταθμὸν καὶ νόμισμα χρηστέον· ἰσοδύναμος γάρ ἐστι καὶ ἰσοστάσιος τῇ Ἰταλικῇ μνᾷ, ἥ στατήρων, c'est-à-dire les tétradrachmes, comme il le dit positivement au commencement, ἐστὶν κέ, ἡ δὲ Ἰταλικὴ λίτρα στατήρων κδ', αἱ δὲ λοιπαὶ μναὶ διάφοροι.

Première base des calculs. Espèces de monnaies.

Établissons d'abord quelles espèces de monnaies sont prises comme points de comparaison, et d'après quels principes sont faites les évaluations.

L'Anonyme d'Alexandrie base ses calculs sur la drachme des Ptolémées, excepté quand il parle du *nummus Graecus*, c'est-à-dire du cistophore; l'inscription de Cibyra et les auteurs latins comptent en deniers romains et les auteurs grecs en drachmes attiques.

Diverses valeurs de la drachme attique.

La drachme attique change de valeur suivant les époques; il est fort rarement question de la véritable drachme at-

---

qui portent ordinairement son nom. Cet ouvrage ne peut pas avoir été écrit avant Néron, puisqu'il y est fait mention du denier de 1/96 de livre; les renseignements que contient ce fragment sont précieux, l'auteur était probablement originaire d'Alexandrie, car il prend toujours les mesures égyptiennes comme point de comparaison. Nous le citons d'après les *Recherches sur Héron* de Letronne (p. 50). Ce savant l'avait copié sur le manuscrit de Paris, n° 2475, fol. 78, verso. Le texte est assez conforme à celui de l'édition du cardinal Maï, et à ce que nous en trouvons dans les écrits de Scaliger, de Gronovius et d'autres commentateurs. Au commencement on lit : Τῶν Πτολεμαϊκῶν καὶ Ἀντιοχικῶν.

(1) C'est-à-dire *Sesquitertium*, mot qui, d'après les glossaires, signifie : 1 1/3.

tique de 4gr,37, et elle n'est ordinairement comptée que comme le denier romain. Ce denier pesait 3gr,90, ou 1/84 de la livre romaine sous la république et les premiers empereurs, et valait 1/25 de l'aureus; ce poids fut réduit à 1/96 de la livre ou 3gr,41 depuis Néron.

D'après ces principes, le métrologue alexandrin compte 96 deniers romains ou drachmes attiques (1) pour une livre ou mine romaine, et 100 pour une mine attique; d'après le même principe, Festus compte 6,000 deniers pour un talent attique, mais ce talent n'est pas non plus le véritable talent de 80 livres, c'est celui de l'époque romaine, qui ne pèse que 71 livres 3/7 avant Néron, et seulement 66 livres 1/2 après Néron.

Par conséquent, lorsque dans les auteurs grecs de l'époque impériale il est fait mention de drachmes alexandrines ou attiques, il faut toujours se demander s'ils veulent parler de l'ancienne drachme, ou bien s'ils traduisent par ce mot la locution semi-barbare de δηνάριον, qui est ordinairement employée dans le langage officiel des inscriptions. Cette amphibologie a bien souvent induit en erreur les auteurs anciens comme les auteurs modernes. Pollux, qui se pique d'exactitude en sa qualité de grammairien, a voulu désigner la véritable drachme attique, et c'est pour cela qu'il se sert de l'imparfait ἐδύνατο au lieu du présent δύνανται. Il serait naturel de calculer sur la même base ce qu'il dit du talent babylonien d'après Hérodote et Aristote; mais en comparant ses données sur le talent de Syrie et le talent des Ptolémées avec ce que nous en dit l'Anonyme d'Alexandrie, nous verrons que très-souvent c'est le denier impérial qu'il

(1) Bœckh traite ce sujet *in extenso*, *loc. cit.*, p. 298 et suiv.

prend pour terme de comparaison, et que c'est probablement à cette dernière valeur que se rapporte l'expression : ὡς πρὸς τὸν τῆς Ἀττικῆς δραχμῆς λογισμόν.

Seconde base des calculs : Valeur intrinsèque des monnaies ou leur valeur conventionnelle.

Quand on compare entre elles diverses sortes de monnaies, on peut le faire d'après leur poids réel et d'après leur titre, ou d'après leur valeur nominale; ainsi l'Anonyme d'Alexandrie estime la drachme des Ptolémées à 1 denier pour le poids, à 1/4 de denier pour la valeur. On peut se demander alors dans quel sens il faut prendre chacune de ces données?

Dans l'inscription de Cibyra il n'est évidemment question que de la valeur nominale des monnaies, et l'évaluation en deniers n'y est stipulée que pour fixer en termes officiels le taux de la donation.

La même remarque s'applique au texte du métrologue d'Alexandrie toutes les fois que cet auteur ne dit pas explicitement que c'est du poids des monnaies qu'il entend parler; car la drachme des Ptolémées qui lui sert de point de comparaison étant une monnaie de billon, n'avait qu'une valeur de convention, et il eût été par trop extraordinaire de la mettre en parallèle avec la valeur intrinsèque des monnaies étrangères. La plupart des particuliers ont sans contredit plus d'intérêt à connaître la valeur nominale des monnaies que leur valeur réelle évaluée d'après leur poids et leur titre; il est donc en général plus souvent question de la première de ces deux valeurs que de la seconde.

En étudiant chaque espèce de monnaie, nous tiendrons compte des différentes évaluations qui en ont été faites, et pour plus de clarté nous réduirons en deniers toutes les valeurs exprimées en talents romains comme dans l'inscription de Cibyra.

Cet examen fera le sujet des paragraphes suivants.

§ VII.

Le tiers du statère babylonien d'argent devient la drachme du système monétaire en Asie Mineure, au nord de la Grèce et chez les Phocéens de la mer occidentale. — Les tétradrachmes de cette série se confondent avec l'ancien statère d'argent babylonien, qui devient un tridrachme.

Point de départ de la monnaie grecque.

La base de la monnaie asiatique est l'or, celle de la monnaie grecque est l'argent : le point de départ de cette dernière est le statère babylonien, dont le poids est de 11 grammes, ou le tiers de ce statère valant 3 ou 4 grammes. Les îles de la Grèce trouvèrent au statère une valeur trop considérable pour en faire leur unité, et elles le remplacèrent par une fraction de ce même statère, qu'elles appelèrent drachme : cette fraction est la moitié dans la série d'Égine et le tiers dans le reste de la Grèce, Athènes et Corinthe exceptées. Les pièces d'une drachme formées de ce tiers de statère sont rares, les didrachmes et les tétradrachmes qui en dérivent sont plus connus ; ces derniers surtout sont fort communs en Asie et dans une grande partie de l'Europe, et pèsent 15 grammes. Ils sont trop faibles pour être des tétradrachmes de la série attique, trop forts pour des didrachmes d'Égine, mais on peut parfaitement leur donner pour base le tiers du statère babylonien, qui pèse de 3 à 4 grammes.

Tiers de statère égale la drachme.

Sa ressemblance avec le système perse lui ouvre l'Asie et l'exclut de la Grèce proprement dite.

Les savants modernes n'ont pas donné de nom particulier à cet ensemble de monnaies, et il est fort douteux qu'on lui en donnât un dans l'antiquité ; cependant la preuve de leur communauté d'origine se retrouve clairement dans toutes les divisions et tous les poids.

La pièce perse égalait donc trois fois la valeur de cette nouvelle unité grecque, et l'on comprend parfaitement que la facilité qui en résultait pour les transactions commer-

ciales ait contribué à étendre ce système, aussi le trouve-t-on en vigueur là où la monnaie perse était acceptée ; mais on ne le voit dans aucun des pays qui suivaient les systèmes monétaires d'Égine et d'Athènes, et il serait inutile de le chercher dans la Grèce proprement dite, dans l'île de Crète, aux Cyclades, en Sicile, ni dans la Grande Grèce.

Nous avons vu que le tridrachme primitif se rencontre souvent parmi les monnaies à légendes araméennes des satrapes, tandis que le tétradrachme ne s'y voit que rarement. Ce dernier, au contraire, est fort commun parmi les pièces dont les légendes sont grecques et qui ont été frappées dans les villes de Syrie (1).

Octadrachmes et didrachmes de ce système à Babylone.

On trouve souvent à Babylone, où elles ont été probablement frappées, de belles pièces dont le type représente le roi de Perse sur un char attelé d'un grand nombre de chevaux et une galère au revers; il en existe deux variétés, pesant l'une 28^{gr},04 et l'autre 7^{gr},01 au maximum. On peut les considérer comme les octadrachmes et les didrachmes de cette série (2).

Il s'étend en Cypre.

Dans l'île de Cypre, où le tétradrachme est inusité,

(1) 13^{gr},89 (duc de Luynes, *Num. des Satrap.*, p. 91); 13^{gr},77 (*ibid.*, p. 4, monnaie de Pharnabaze avec une légende grecque); 13^{gr},67 (*ibid.*, p. 93); 13^{gr},55 (*ibid.*, p. 91).

(2) Les monnaies les plus fortes que nous connaissions pèsent 28^{gr},04 (=528 d'après Mionnet, VIII, Suppl., p. 426, n° 33), et 7^{gr},01 (= 132, Mionnet, V, p. 647, n° 39). — Mionnet (V, p. 646 et suiv.), Pinder (*Königl. Mus. zu Berlin*, p. 84), F. Lenormant (*Cat. Behr*, p. 151, 153) donnent d'autres poids. Le nombre des chevaux paraît avoir ici, comme dans d'autres circonstances analogues, servi à indiquer la valeur des pièces. *Voy.* à ce sujet Mionnet, VIII, Suppl., p. 427.—*Consultez*, pour les légendes, Blau, *De numis Achaemenidarum*, p. 3, et pour le lieu où ces monnaies ont été trouvées le même auteur, d'après Layard.—Les décadrachmes d'Alexandre le Grand appartiennent également aux monnaies de Babylone ou de Suze (Vaux, *Num. Chron.*, XIII, p. 71); ils ont probablement remplacé les octadrachmes.

l'ancien tridrachme est remplacé par le didrachme (1) dans la série des pièces royales d'une date plus récente. En Cilicie, Pisidie, Pamphylie, Lycie, au contraire l'usage du tridrachme se conserve; le tétradrachme ne s'y rencontre que rarement, et toutes les pièces d'argent d'un poids élevé qui ne se rattachent pas au système introduit par Alexandre appartiennent au système asiatique.

Monnaies de l'île de Rhodes.

Les anciennes monnaies de l'île de Rhodes sur lesquelles on voit les noms des villes de Camirus, Ialysus et Lindus, sont des tridrachmes et des tétradrachmes (2). Le tridrachme disparaît dans les séries plus récentes frappées au nom collectif des Rhodiens; ces séries ne contiennent que le tétradrachme, le didrachme et surtout les drachmes, très-recherchées dans ces contrées. Il en est de même de la Carie, qui subissait l'influence des Rhodiens. Ces monnaies circulaient avec les pièces analogues de la série des satrapes et avec les dariques d'argent; on les trouve souvent ensemble, ce qui n'arrive jamais pour les pièces du système macédonien (3).

---

(1) Mionnet, *Poids*, p. 164, 165. La pièce d'argent de Nicoclès dont il parle pèse 21^{gr},09 (=17 den. 21 gr. florentins) et est un hexadrachme.

(2) Comp. les savantes recherches de Borrell, *Num. Chron.*, IX, p. 166 et suiv. Les monnaies de Camirus sont des tridrachmes pesant 11^{gr},79 (= 182, Borrell); 11^{gr},34 (=175, Leake, *Num. hell., Insul. Greece*), ainsi que celles d'Astyra, qui pèsent 9^{gr},69 (=149 1/2, Borrell); celles d'Ialysus sont des tétradrachmes qui pèsent 14^{gr},45 (=223, Hunter, pl. LXVI, fig. 18); 13^{gr},96 (=215 1/2, Borrell).

(3) Le trésor considérable trouvé à Calymna, petite île de la Carie, contenait des didrachmes, des drachmes et des trioboles indigènes, des monnaies de Rhodes et de Cos (la plupart didrachmes et drachmes), un tétradrachme et beaucoup de drachmes de Cnide, quelques tétradrachmes de Mausole, un grand nombre de petites pièces d'argent de ce prince et des autres rois de Carie, quelques tétradrachmes des satrapes (Mionnet, V, p. 644, n° 26), et plusieurs milliers de dariques d'argent (Borrell, *Num. Chron.*, IX, p. 165; — Prokesch,

Sur les côtes de l'Asie Mineure et dans les îles de l'Archipel qui en dépendent, les tridrachmes et les tétradrachmes se trouvent ensemble; ces derniers sont cependant plus communs que les premiers. On trouve des tridrachmes et des moitiés du tridrachme à Milet, à Colophon, à Lesbos, en Bithynie, dans le Pont; des tétradrachmes à Éphèse, à Abydos, à Cyzique, à Samos, à Chios et à Thasos. Quelquefois, mais rarement, et seulement pour les pièces les plus anciennes, on s'est contenté du didrachme, comme nous l'avons remarqué plus haut (page 26) pour les pièces de Clazomène.

Macédoine. Illyrie.

La même observation s'applique aux séries de la Thrace, de la Macédoine et de l'Illyrie; les deux principales pièces y paraissent d'abord ensemble, mais on peut suivre sur les monnaies des rois de Macédoine, la diminution progressive du nombre des tridrachmes, qui finissent par disparaître et céder la place aux tétradrachmes. Archélaüs Ier et Amyntas II ont encore des tridrachmes; Philippe, fils de ce dernier et père d'Alexandre, n'a plus que des tétradrachmes qui appartiennent au système asiatique et non au système attique.

Occident.

Enfin ce système a pénétré de bonne heure et sous sa forme primitive dans l'Occident; les colonies phocéennes l'importèrent sur les côtes de la Gaule et de l'Italie, où l'on ne trouve dans l'origine que la drachme du poids de 3gr,09, et plus tard le didrachme qui en dérive, mais jamais le tridrachme.

Il n'entre pas dans notre cadre d'étudier les détails de ce système partout où il a pénétré; nous n'examinerons

---

Inedita, p. 289). Ceci ne prouve pas, comme on l'avait d'abord pensé, que ces monnaies aient été enfouies avant le règne d'Alexandre, mais nous apprend seulement de quels éléments se composait la monnaie courante en Carie et à Rhodes.

donc que celles de ces monnaies qui circulaient encore à l'époque de la conquête romaine, et que les vainqueurs acceptèrent dans leurs caisses moyennant certains tarifs : nous étudierons en particulier les monnaies de Tyr, de Rhodes et de l'Égypte.

§ VIII.

Diverses monnaies de cette catégorie. — Monnaies syriennes et leur valeur d'après le tarif romain.

Monnaie tyrienne.

D'après le témoignage explicite de l'historien Josephe, la série tyrienne d'argent comprend le tétradrachme pesant de 14gr,34 à 13gr,46, le didrachme et la drachme, qui sont rares (1).

A l'époque impériale, sous le nom générique de monnaies tyriennes, on confondait les pièces de Tyr, celles de Sidon (2), les monnaies juives des Machabées portant la légende *Schekel Israël* (3), il est même probable que les tétradrachmes d'Aradus, malgré leur poids élevé (de 15gr,29 à 14gr,85), se trouvaient mêlées dans le commerce avec des pièces beaucoup plus légères. Josephe et l'Anonyme d'Alexandrie nous apprennent qu'on admettait légalement

(1) Les plus forts des nombreux tétradrachmes de Tyr cités par Mionnet, *Poids*, p. 189, 190, pèsent tout au plus 14gr,34 (=270), trois d'entre eux seulement ne pèsent que 13gr,46 (=253 1/2). Les moitiés et les quarts, qui sont beaucoup plus rares, s'accordent avec ce poids. Bœckh, *l. cit.*, p. 66, arrive à peu près au même résultat.

(2) Entre 13gr,97 (=263) et 13gr,11 (=246 3/4), Mionnet, *Poids*, p. 189.

(3) Entre 14gr,65 et 13gr,7 (F. de Saulcy, *Num. judaïque*, p. 17-20); entre 14gr,23 (=268) et 13gr,54 (=255), Mionnet, *Poids*, p. 192. Les poids donnés par Bœckh, *l. cit.*, p. 56, s'accordent avec cette appréciation. Dans le Talmud, on voit que la monnaie juive d'argent avait été frappée sur le pied de la monnaie tyrienne. Bœckh, *l. cit.*, p. 67.

et sur le même pied que les deniers romains les drachmes de Tyr, pesant 3gr,59 au maximum (ou 3gr,82, si on y comprend celles d'Aradus) (1), et qui valaient par conséquent, les premières un peu plus que le denier de Néron et les secondes autant que le denier de la république (2). D'après le texte de ces historiens on pourrait supposer que cette assimilation n'eut lieu que pour les deniers de Néron, ce qui est déjà assez curieux; mais en y réfléchissant on peut admettre que cette mesure s'étendit même aux deniers plus anciens sans que ce fait soit aussi extraordinaire qu'on pourrait le penser au premier moment. Toutes ces pièces sont d'une époque antérieure à la conquête, puisque nous savons qu'immédiatement après la réduction de ces contrées en province romaine par Pompée, la fabrication de l'argent, ou du moins des tétradrachmes, fut interdite à Sidon, à Tyr et à Aradus (3), et que les Juifs mêmes ne purent plus frapper que de la monnaie de cuivre (4). En fermant ces ateliers mo-

Son assimilation au denier romain.

(1) La plus forte de ces pièces pèse 15gr,29 (=236, Thomas, p. 393), et la plus faible 13gr,84 (=266 1/2, Mionnet, t. V, p. 454, n° 763). Il est à remarquer que cette dernière est en même temps la plus ancienne de toutes celles que nous connaissions : elle est de l'an 96 (591 de Rome). Sur les dix-neuf exemplaires bien conservés cités par Mionnet (*Poids*, p. 191, 192), trois seulement descendent au-dessous de 14gr,85 (=279 1/2). Comp. Bœckh, p. 66, 69.

(2) Bœckh (*Met. Unters.*, p. 63, 68) a compris de la même manière ce que les auteurs disent à ce sujet, et il est évident que la drachme de Tyr se rapproche beaucoup plus du denier que de la drachme attique. Mais ceci ne s'entendrait que des pièces qui ont le poids du denier, contrairement au texte de l'Alexandrin, qui peut servir de commentaire au passage de Josèphe relatif à ce sujet.

(3) Eckhel, *D. N.*, t. III, p. 395. Comp. p. 366.

(4) Les dates indiquées sur les monnaies autonomes d'argent sont généralement attribuées à l'ère de Tyr pour les chiffres compris entre 4 et 182 (Eckhel, *D. N.*, t. III, p. 382) et ce monnayage n'aurait par conséquent cessé que vers l'an 56 après Jésus-Christ. Il n'y a pas en effet d'autre signification admissible

nétaires, le vainqueur accorda aux monnaies alors en circulation un cours avantageux, tant en considération du poids considérable de celles d'Aradus qu'à cause des pièces royales du système attique qui s'y trouvaient mêlées. Nous reviendrons plus tard sur cette mesure.

Monnaies frappées après la conquête romaine.

En accordant aux anciens tétradrachmes le cours de faveur de quatre deniers, Pompée dut naturellement ordonner l'émission de pièces plus en rapport avec la monnaie romaine. Cette hypothèse est confirmée par le poids élevé des pièces frappées en Syrie après l'année 691 de Rome. La ville de Tripolis, par exemple, qui n'avait jamais fabriqué de tétradrachmes en émit, aussitôt après la mort de Pompée et sous les premiers gouverneurs romains, un certain nombre qui dépassent tous le poids de 16 grammes (1) ; la drachme, qui dépasse le poids du denier, semble appartenir au système attique. On a d'Aradus, outre les tétradrachmes ordinaires, des petites pièces au type du cerf et de l'abeille ; on ne sait trop comment expliquer la présence de ce type éphésien

A Tripolis.

A Aradus.

---

pour les dates postérieures à 94, mais celles qui sont antérieures peuvent aussi se rapporter à l'ère des Séleucides. La ville de Tyr passa sous la domination des rois de Syrie, l'an de Rome 535, et la 94e année des Séleucides, mais elle ne commença que l'an de Rome 628 et la 187e année des Séleucides à avoir son ère particulière ; il est donc possible et même probable que les monnaies d'argent assez nombreuses qui portent la date d'une année entre 107 et 182 (Eckhel, *D. N.*, t. III, p. 380) appartiennent à cette période. On ne voit d'ailleurs sur aucune de ces pièces un nom d'empereur ou une allusion à la domination romaine, ce qui suffirait déjà pour trancher la question.

(1) 16gr,01 (=301 1/2, Mionnet, VIII, Suppl., p. 280, n° 193), de l'an 18 de l'ère de Pompée ou 708 de Rome ; 15gr,80 (=297 1/2, Mionnet, t. V, p. 392, n° 374). La pièce de la collection Pembroke, pesant 12gr,47 (=192,4, *Cat.*, p. 247), et qui est évidemment celle dont parle Leake, est coulée, d'après le témoignage de Burgon. Quant aux deux pièces citées par Mionnet, t. V, p. 392, nos 376 et 377, la première est fruste et percée, et la seconde n'est évidemment pas de Tripolis.

sur des monnaies syriennes, ni à quelle époque le rapporter; mais le poids (4gr,17) (1), qui est trop considérable pour être une fraction de l'ancien tétradrachme, se rapproche beaucoup (tout en restant au-dessous) de la drachme attique, et rien ne nous empêche de fixer leur émission aux premières années de la conquête romaine.

A Antioche. L'importance monétaire d'Antioche grandit sous les empereurs; cette ville qui, avant Auguste, n'avait frappé que de la monnaie de cuivre, émit depuis son règne des pièces d'argent et de cuivre en plus grande abondance qu'aucune autre ville de l'empire. Nous y reviendrons au chapitre de la monnaie provinciale, et nous n'en disons ici un mot que pour déterminer la valeur de ses monnaies d'après le tarif romain. Le tétradrachme d'Antioche pèse de 15gr,28 à 14gr,23 (2), ce qui donne à la drachme, qui est fort rare, un maximum de 3gr,82, c'est-à-dire à peu près le poids du denier républicain. Les métrologues de l'empire regardaient ces deux pièces

---

(1) 4gr,17 (=64,4, Leake, *Addenda*); 4gr,15 (=64, Mus. Brit.); 4gr,12 (=77 1/2, Mionnet); 4gr,11 (=63,4, Mus. Brit.); 4gr,09 (=77, Mionnet); 4gr,08 (=63, Thomas, p. 393); 4gr,05 (=62 1/2, Hunter); 4gr,01 (=75 1/2, Mionnet); 3gr,98 (=75, Mionnet); 3gr,96 (=74 1/2, Mionnet); 3gr,95 (=61, Thomas); 3gr,93 (=74, Mionnet, deux exemplaires); 3gr,86 (=72 3/4, Mionnet); 3gr,82 (=72, Mionnet); 3gr,78 (=58,3, Leake); 3gr,77 (=71, Mionnet); 3gr,72 (=57 1/2, Hunter); 3gr,69 (=57, Hunter); 3gr,61 (=68, Mionnet, deux exemplaires); 3gr,30 (=51, Hunter).

Les pièces, assez rares, du reste, qui ont pour type une tête de femme tourrelée et la trirème, si elles appartiennent à cette série, ne peuvent être que des moitiés; elles pèsent 2gr,07 (=39, Mionnet); 1gr,99 (=37 1/2, Mionnet); 1gr,93 (=29 3/4, Hunter).

(2) La plus forte des pièces de cette espèce qui ont précédé l'époque d'Adrien est, d'après Mionnet (*Poids*, p. 186 et 187), une monnaie de Trajan qui pèse 15gr,28 (=287 3/4). Il s'en trouve en tout trente-cinq au-dessus et neuf au-dessous de 14gr,23 (=268). Leake (p. 15 et suiv.) et Bœckh (p. 72), indiquent d'autres poids.

comme identiques; Pollux et l'Anonyme d'Alexandrie (1) nous apprennent que les tétradrachmes étaient tarifés à 3 deniers et la drachme à 3/4 de denier.

§ IX.

La drachme d'argent de Rhodes et sa valeur d'après le tarif romain.

Monnaies de Rhodes. Leur poids.

Nous avons déjà vu quels étaient les caractères du monnayage de Rhodes; on peut dire qu'il se confond avec le système de Tyr, comme celui des villes et des rois de la Carie, et des autres contrées voisines. L'unité n'a été fabriquée qu'en très-petite quantité à Rhodes même; son poids varie de 14^{gr},73 à 12^{gr},69 (2). Les pièces de 6^{gr},93, 4^{gr},53 et 3^{gr},37 (3) indiquent assez, par la diminution graduelle de

Subdivisions.

(1) Le métrologue alexandrin établit que le poids de la drachme d'Antioche équivaut à celui de la drachme qu'il nomme drachme attique, et qui est en effet la drachme de l'époque romaine. Le fait ainsi présenté est inexact, car la drachme d'Antioche n'a jamais été égale au denier de Néron, de 3^{gr},41, ce que l'inspection seule des monnaies prouve suffisamment. Mais cette assertion est basée probablement sur le décret d'Auguste, en vertu duquel les monnaies d'argent d'Antioche devaient avoir le poids de quatre deniers romains, et l'Alexandrin n'a pas fait attention à la différence qui existe entre le denier du temps d'Auguste et celui qui est venu plus tard.

(2) De toutes les monnaies de Rhodes citées par Mionnet, dont les pesées sont suffisamment exactes, il ne s'en trouve que six qui représentent l'unité entière (*Poids*, p. 154-157). Leurs poids se maintiennent dans les mêmes proportions. M. Bœckh en donne d'autres (*loc. cit.*, p. 101).

(3) 6^{gr},93 (=130 1/2, Mionnet, *Poids*, p. 156, n° 184); 4^{gr},53 (=85 1/4, Mionnet, *ibid.*, n° 162); 3^{gr},37 (=63 1/2, Mionnet, *ibid.*, p. 157, n° 163 du Suppl.). Mionnet donne cinq exemplaires de cette dernière variété dont le poids varie de 3^{gr},37 à 3^{gr},25 (=61 1/4); neuf, de 3^{gr},09 (=58 1/4) à 2^{gr},91 (=54 3/4); vingt-six, de 2^{gr},89 (=54 1/2) à 2^{gr},42 (=45 1/2). — La pièce d'or de Rhodes, qui est si rare et pèse 2 grammes (Berlin, Pinder, *Königl. Mus. zu Berlin*, p. 67; =29,6, Leake); 1^{gr},97 (Berlin, Pinder,

leur poids, qu'elles doivent être considérées comme des moitiés, des tiers et des quarts de l'unité ; les plus petites peuvent, malgré l'irrégularité de leur poids qui rend leur détermination difficile, être considérées comme des sixièmes, des douzièmes et des vingt-quatrièmes.

Le quart est de toutes ces fractions celle qui se rencontre le plus souvent ; aussi la considère-t-on quelquefois comme une drachme, et dans ce cas, la pièce que nous avons nommée l'unité devient le tétradrachme. M. Bœckh (1) remarque très-judicieusement que cette dernière pièce, considérée comme unité, pourrait tout aussi bien s'appeler statère, puisqu'elle se divise aussi par tiers. Il y avait donc à Rhodes deux espèces de drachmes : la grande drachme et la petite ; et c'est à cette dernière que peut s'appliquer l'expression que l'on trouve dans les inscriptions de la Carie : « petite drachme d'argent rhodienne (2). »

Grande et petite drachme.

Nous avons trois évaluations différentes de ces pièces en monnaies romaines. Festus fixe la drachme de Rhodes à trois quarts de denier, l'inscription de Cibyra (71 ans après J.-C.) à cinq huitièmes de denier, et le métrologue d'Alexandrie à 5 drachmes des Ptolémées, c'est-à-dire à un denier et quart. Ces deux dernières évaluations étant la moitié l'une de l'autre, il nous semble évident que, comme nous le verrons pour la drachme de Rhodes, les habitants de Cibyra

Tarif romain.

---

ibid., p. 67), et 1gr,92 (= 37 3/4, Mionnet, *Poids*, p. 159, exemplaire troué), nous semble être un triobole attique de poids réduit frappé à l'époque où Rhodes émit des statères d'or attiques au nom de Philippe de Macédoine (Müller, *Numismatique d'Alexandre*, p. 371).

(1) *Loc. cit.*, page 101.

(2) *Corpus inscr. gr.*, n° 2693 et suiv. — Comp. Hesychius : Λεπτὰς καὶ παχείας Ζάλευκος ἐν νόμοις τὰς δραχμάς· λεπτὰς μὲν τὰς ἑξοβόλους (oboles attiques, sans doute, et non oboles particulières), παχείας δὲ τὰς πλέον ἐχούσας.

avaient l'habitude de donner le nom de drachmes à toutes les pièces pesant 3gr,37 et au-dessous, même à celles qui avaient été frappées anciennement dans leur ville (1), tandis que le métrologue d'Alexandrie les appelle des demi-drachmes. Mais ceci n'explique pas la différence qui existe entre cette évaluation et celle de Festus. Nous avions pensé à l'expliquer en supposant que Festus avait voulu parler du poids des pièces, car il y a des trioboles rhodiennes qui pèsent trois quarts de denier, c'est-à-dire 2gr,09; mais cet auteur, dans ses évaluations, ne tient jamais compte que de la valeur nominale, et nous avons dû chercher une autre explication.

La seule possible est donc d'admettre un changement de tarif postérieur à Verrius Flaccus, et défavorable à la monnaie rhodienne. Au fait on ne manquait pas de bonnes raisons pour baisser le tarif, car bien qu'on ne fabriquât plus de pièces d'argent à Rhodes sous les empereurs, cependant il en circulait encore dans la partie sud-ouest de l'Asie Mineure une énorme quantité, et le poids de la plupart d'entre elles ne dépassant pas de 2gr,08 à 2gr,04, leur évaluation à trois quarts de denier était vraiment trop élevée. Le tarif de trois quarts de denier doit nécessairement remonter à une époque assez reculée, peut-être au temps de la république, lorsque le commerce des Rhodiens était important et leur amitié précieuse pour les Romains (2).

---

(1) Mionnet, *Poids*, p. 167.

(2) Nous savons qu'anciennement la beauté des pièces de Rhodes était si renommée, qu'on payait quelquefois un *agio* pour en avoir, *Corpus inscr. gr.*, n° 2334 (*voy.*, en outre, Bœckh, *Staatshaushaltung der Athener*, I, p. 28). L'assemblée des insulaires (κοινὸν τῶν νησιωτῶν), à Ténos, rendit un décret pour élever une statue à un Syracusain habitant à Délos, parce que, tandis que d'autres demandaient 105 drachmes de Ténos pour 100 drachmes de

Les empereurs, qui n'avaient plus de ménagements à garder, avaient donc toute raison de réduire le cours légal de ces pièces tarifées trop avantageusement, et dont la valeur intrinsèque diminuait d'ailleurs tous les jours de plus en plus par la circulation.

§ X.

Monnaies d'or, d'argent et de bronze des Ptolémées. Leur valeur en argent romain.

Pièces d'or des Ptolémées.

La drachme des Ptolémées se rapproche encore plus exactement que celle de Rhodes de la drachme de Tyr. Les monnaies d'or du premier des Ptolémées sont des trioboles, des didrachmes et des pentadrachmes frappés sur le pied de $3^{gr},57$ par drachme (1). Le poids diminua sous les successeurs de ce prince, qui frappèrent un grand nombre de tétradrachmes et quelques pièces de huit, de deux drachmes et même d'une drachme. Leurs octadrachmes dépassent rarement le poids de $27^{gr},88$ à $27^{gr},73$ (2), ce qui donne à la drachme un poids variant de $3^{gr},486$ à $3^{gr},466$.

Pièces d'argent.

La monnaie d'argent des Ptolémées est taillée sur le même

Rhodes : — Τῶν πωλού [ντων ὑπὲρ ἑκατ]ὸν δραχμῶν τοῦ Ῥοδίου ἀργυρίου οὐκ [ἔλαττον ἀπαιτούντων] ἑκατὸν καὶ πέντε δραχμῶν τῶν Τ[ηνίων], — il leur procura la somme sans nul *agio* ([ἀκολλ]ύβιστον), et leur économisa ainsi une dépense considérable. Les monnaies de Ténos étaient frappées sur le pied des monnaies de Rhodes, et pesaient même un peu plus (Mionnet, *Poids*, p. 127).

(1) Le poids de ces trois différentes espèces ne monte pas au-dessus de $17^{gr},847$ (=336) — $7^{gr},05$, — $1^{gr},806$; d'après Mionnet (*Poids*, p. 201), ce résultat s'accorde avec celui des autres pesées, notamment avec celles des pièces de la collection Thomas, p. 364 et suiv.; les deux plus forts des huit pentadrachmes pèsent $17^{gr},86$ (=275,7), et les deux plus faibles $17^{gr},79$ (=274,6).

(2) =525 — 522 grains, Mionnet, *Poids*, p. 204-207. — Bœckh, *Metr. Unters.*, p. 140. — La pièce singulière sur laquelle on lit [Ἀλ]εξάνδρ[ου] Πτολεμα[ίου] et qui pèse $8^{gr},50$ (= 131 2, Thomas, p. 381. — Comp. Pinder, *Beitræge*,

pied que la monnaie d'or, mais la fabrication en est un peu moins soignée. La pièce la plus commune est le tétradrachme; les didrachmes sont rares (1). On conserva aux monnaies d'argent leur poids quand celui de la monnaie d'or fut réduit, probablement pour ne pas les mettre dans une position trop désavantageuse vis-à-vis de la monnaie de Tyr (2). On peut en conclure que la drachme de cuivre, dont il est si souvent parlé, devait être du même poids; rien dans les monnaies elles-mêmes ne s'oppose à cette conclusion, quoiqu'en Égypte, comme partout ailleurs, les pièces de cuivre soient si inégalement frappées qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'en déterminer la valeur monétaire par le poids, comme on le fait pour l'or et pour l'argent. Les très-grosses pièces de cuivre étaient fort estimées en Égypte, car il en existe qui pèsent jusqu'à 100 grammes et qui devaient par conséquent valoir au moins 30 drachmes de cuivre (3).

Poids du cuivre.

---

p. 222), est tout à fait différente et taillée sur le pied attique. On peut en dire autant des petites pièces de Bérénice; elles semblent également taillées sur le pied attique, tandis que la grande pièce d'or de cette princesse pesant 27^{gr},84 (=429,7, Thomas, p. 399); 27^{gr}.74 (=428,1, Thomas); 27^{gr},73 (=428, Leake, du Musée Brit.), et 26^{gr},84 (=505 1/4 [probablement usée], Mionnet, *Poids*, p. 205, n° 151), est un octadrachme ordinaire.

(1) Mionnet, *Poids*, p. 202-206. — Bœckh, *loc. cit*, p. 139, 140. — Les tétradrachmes les plus forts de Ptolémée Soter sont de 14^{gr},23 (= 268), et correspondent à une drachme de 3^{gr},56, c'est-à-dire qu'ils pèsent tout juste le poids de la drachme d'or. Deux décadrachmes d'argent d'Arsinoé pèsent 34^{gr},99 (=540, Northwich) et 34^{gr},43 (=648 1/4, Mionnet, *Poids*, p. 204, n° 128); un troisième exemplaire, qui pèse 29^{gr},64 (=558, Mionnet, *ibid.*, n° 129), nous semble d'une authenticité douteuse, précisément à cause de son poids anormal.

(2) Nous verrons plus tard sur quel pied ont été frappées les monnaies de Cléopâtre et celles de l'époque impériale.

(3) Bœckh, *Met. Unters.*, p. 143. La pièce de 68^{gr},93 (Pinder, p. 88) nous semble être une pièce de vingt drachmes sur le pied de 3^{gr},45 pour une drachme.

Proportions de l'or et de l'argent.

Letronne fut le premier qui détermina la proportion existant en Égypte entre l'or et l'argent (1). La pièce d'or de 8 drachmes (le statère des Ptolémées) valait une mine d'argent ou 100 drachmes (2), ce qui donne une proportion de 1:12,5.

Proportions de l'argent et du cuivre. Témoignage de Festus.

Le rapport entre l'argent monnayé et le cuivre monnayé a donné lieu à beaucoup de controverses sans aucun résultat très-satisfaisant. Le témoignage de Festus est cependant décisif pour l'époque romaine. Cet auteur fixe le talent alexandrin à 12 deniers romains; la drachme d'argent valait un quart de denier, comme nous le verrons ci-après; par conséquent 48 drachmes d'argent des Ptolémées égalaient 6,000 drachmes de cuivre du même système, et l'argent était au cuivre comme 1:125, ce qui est une proportion très-admissible. Il est fort douteux cependant que cette proportion soit applicable à l'époque qui précèda la domination romaine. En effet, il est clair que l'argent étant au cuivre comme 1:125, le cuivre sera à l'or comme 1:562 1/2; or cette proportion, par nombre fractionnaire, n'est pas applicable à de grandes sommes, et certainement elle n'a été trouvée qu'après coup; il est évident que cette règle a été faite pour assimiler la drachme au sesterce, le tétradrachme d'Alexandrie au denier romain et 100 drachmes d'Alexandrie à l'aureus impérial. Cherchons donc un document plus ancien et antérieur à la domination romaine en Égypte.

---

(1) *Récompense promise à celui qui découvrira deux esclaves.* Paris, 1833. (Extrait du *Journal des savants.*)

(2) Un esclave s'enfuit, ayant sur lui trois mines en pièces d'or, ἔχων χρυσίου ἐπισήμου μναιεῖα γ' (Letronne, *ibid.*). Jamais pièce d'or n'a valu 100 drachmes de cuivre, mais la plus forte et en même temps celle que l'on a frappée le plus souvent valait 100 drachmes d'argent; c'est ce que prouve le passage suivant de Pollux (IX, 57) : Ὁ δὲ χρυσοῦς στατὴρ μνᾶν ἠδύνατο.

Peyron (1) se base sur ce que, dans les documents historiques des Égyptiens, 2 drachmes d'argent sont regardées comme un prix très-bas pour le froment et 300 drachmes de cuivre comme un prix élevé, et il en tire la proportion 1:120. Letronne (2) part du principe que l'intérêt de l'argent était chez les anciens de 1 pour 100 par mois, et comme pour un statère d'or on donnait à Alexandrie 60 drachmes de cuivre par mois, il arrive aux proportions suivantes : 1:750 pour l'or et le cuivre, et 1:60 pour l'or et l'argent. Cette argumentation laisse beaucoup à désirer, et Letronne en convient tout le premier; cependant on arrive exactement au même résultat par d'autres données.

Evaluation de Peyron.

Calcul de Letronne.

Philémon, auteur comique d'Athènes, et après lui les grammairiens, parlent souvent d'un talent d'or valant trois pièces d'or attiques (3) ou 6 drachmes d'or de la même monnaie; or l'Égypte se trouve être le seul des pays en relation commerciale avec Athènes où une somme put être indifféremment comptée en pièces d'or ou en talents de cuivre; de plus les historiens et les inscriptions attiques de l'époque plus récente font souvent mention des pièces d'or et de cuivre que la Grèce tirait de l'Égypte. Il est donc tout à fait probable que, par talent d'or, l'auteur veut parler ici du talent de cuivre égyptien évalué en pièces d'or. Eustathe, qui en parle, l'appelait *talent macédonien*, et ces deux locutions s'accordent parfaitement, puisque c'est du talent des Lagides qu'il s'agit.

Son résultat est confirmé par le comique Philémon.

Ainsi nous arrivons à ce résultat que 6 drachmes attiques

---

(1) Voy. *Corpus inscr. gr.*, t. III, p. 299-300.

(2) Letronne, *loc. cit.*, p. 11 et 13.

(3) *Voy.* Pollux, IV, 173; IX, 53, et dans Bœckh (*Met. Unters.*, p. 344) les diverses données des grammairiens.

pèsent 26gr,20, tandis que 8 drachmes d'Égypte pèsent 27gr,84. La différence entre les deux drachmes est si minime qu'elle a pu résulter d'une variation momentanée dans le cours du change, d'autant plus qu'il s'agit de monnaies étrangères. Du temps de Philémon, 8 drachmes d'or d'Égypte valaient donc 6,000 drachmes de cuivre, ce qui nous ramène au résultat que Letronne avait obtenu par une autre voie.

L'or est au cuivre comme 1:750
— à l'argent comme 1:12,5
L'argent est au cuivre comme 1:60

et par conséquent un statère d'or est l'équivalent d'une mine d'argent et d'un talent de cuivre.

Sous la domination des Romains, ces proportions restèrent à peu près les mêmes. Le nouveau statère d'or, l'*aureus impérial*, valut toujours une mine d'argent; mais la monnaie de cuivre, qui avait déjà sensiblement baissé, fut presque entièrement dépréciée. L'aureus ne pesant pas tout à fait le tiers de l'ancien octadrachme, la drachme d'argent, qui valait un poids d'or égal à 0,288, tomba à 0,082, et le cuivre se trouvant à cette époque vis-à-vis de l'argent dans la proportion de 1 : 125, la drachme de cuivre tomba d'une valeur en or de 0,048 à celle de 0,00066.

§ XI.

Le demi-statère d'argent babylonien devient la drachme d'Égine et sert de base à tout le système monétaire de la Grèce et d'Égine. Sa valeur d'après le tarif romain.

La drachme avant Solon.

Pour bien écrire l'histoire de la monnaie d'Égine, il faut la commencer dès avant le temps de Solon.

Nous possédons trois documents qui nous permettront de

déterminer exactement la valeur de la drachme attique à cette époque reculée; M. Bœckh les a parfaitement interprétés (1), et nous nous contenterons de donner ici en peu de mots le résultat de son travail. Trois points de comparaison.

1° Un décret du peuple athénien (2) qui fixe à 138 drachmes de monnaie la mine du commerce. Évidemment cette mine est celle qui était en usage avant Solon; par conséquent 100 drachmes d'avant Solon sont égales à 138 drachmes attiques; ce qui, en calculant la drachme attique à $4^{gr},366$, donne à l'ancienne un poids de $6^{gr},025$.

2° Nous voyons dans Plutarque (3) que la réforme monétaire introduite par Solon, consistait à refondre soixante-treize anciennes drachmes pour en faire cent nouvelles; ce qui donnerait à l'ancienne un poids de $5^{gr},981$.

3° Enfin Priscien (4) évalue le grand talent, c'est-à-dire le talent commercial attique, à 83 mines et 4 onces, c'est-à-dire à 83 mines 1/3, ce qui revient à 8,333 drachmes ordinaires et 1/3, d'où il résulte que la drachme, avant Solon, vaut $5^{gr},937$.

Nous savons que le statère d'Égine, c'est-à-dire le didrachme, pèse au maximum $12^{gr},51$ (5), par conséquent la

---

(1) *Loc. cit.*, pages 114 et suiv.

(2) *Corpus inscr. gr.*, n° 123.

(3) *Sol.*, 15.

(4) *De Fig. num.*, c. II.

(5) Le plus fort des trente et un didrachmes cités par Mionnet (*Poids*, p. 103 et 104) pèse $12^{gr},37$ (= 233, Suppl., n° 19), vingt-cinq pèsent entre $12^{gr},35$ (= 232 1/2) et $11^{gr},92$ (= 224 1/2), et cinq seulement pèsent $11^{gr},84$ (= 223), $11^{gr},79$ (=222, deux exemplaires), $11^{gr},63$ (=219), $11^{gr},55$ (=217 1/2). La pièce que cet auteur donne (*Poids*, p. 103, n° 2 du Suppl.), et dont le poids est différent est une drachme des îles et non une pièce d'Égine. Le poids de ces monnaies varie peu, quelle que soit leur ancienneté. Dans la collection de M. le baron de Prokesch (*Ined.*, p. 264, 265), le poids des plus

Cette drachme est semblable à celle d'Égine.

drachme usitée à Athènes avant Solon n'est autre que le demi-statère ou la drachme d'Égine pesant 6gr,25. Ces calculs sont parfaitement d'accord avec toutes les données historiques. Nous ne pouvons pas être de l'avis de M. Bœckh, qui, pour établir une différence entre la drachme attique d'avant Solon et celle d'Égine, confond la première avec la drachme euboïque et donne à la seconde un poids de 7gr,28. Cette appréciation a contre elle les pièces elles-mêmes. Nous avons vu en effet (ci-dessus, p. 30) que la drachme euboïque est identique avec la drachme frappée à Athènes du temps de Solon ; elle ne peut donc pas égaler celle qui l'a précédée.

Preuve tirée des pièces elles-mêmes.

Les altérations qu'un long espace de temps a pu faire éprouver à l'étalon primitif, rendent difficile de déterminer quel est celui des quatre chiffres ci-dessus énoncés qui s'en éloigne le moins. L'étude des monnaies d'Égine, qui sont en général régulières et bien frappées, nous semble le moyen le plus sûr d'arriver à la vérité. Or, après les avoir bien examinées, en admettant même que quelques-unes aient un peu de surpoids, il est impossible de donner à la drachme de cette époque un poids inférieur à 6gr,20. Ce principe se trouve confirmé par le petit nombre de pièces d'or correspondantes qui nous sont parvenues (1), et il se

---

anciens statères d'Égine varie de 12gr,43 (=234) à 11gr,90 (=224), et celui des plus récents de 12gr,37 (=233) à 11gr,90 (=224). Toutes les autres pesées sont parfaitement d'accord avec celles-ci (Bœckh, *loc. cit.*, p. 84 et suiv.; — Leake (*Numism. hell. Insul. Gr.*, p. 1). La pièce la plus forte qui ait été trouvée jusqu'ici est celle de la collection Hunter et qui pèse 12gr,51 (=194). Celle de la collection Pembroke qui pèse plus encore est coulée, d'après le *Catalogue*, p. 160.

(1) Les monnaies d'or correspondantes à cette série d'argent sont fort rares. Celles qu'on peut attribuer avec quelque vraisemblance à Égine et dont le type est une tortue (ci-dessus, p. 24) n'appartiennent pas au même système, mais il n'en est pas ainsi du petit nombre de monnaies d'or de

rapproche d'ailleurs tellement du tarif officiel du décret d'Athènes, que nous pourrions borner là nos recherches.

L'opinion des historiens se rapproche du même résultat.

Les renseignements de Plutarque et de Priscien sont à peu près les mêmes, mais leurs calculs sont moins exacts; l'un et l'autre prennent pour point de départ les opérations financières de Solon. Plutarque ne donne pas les chiffres 5gr,94 ou 5gr,98 comme le poids *réel* des drachmes d'Égine, mais comme le poids *moyen* des pièces fondues par Solon; et l'on voit que cette moyenne ne s'éloigne pas trop du chiffre de 6gr,20 que nous avons obtenu en pesant les monnaies.

Rapport entre elles des deux drachmes.

Ainsi la drachme d'Égine valait, argent contre argent, 1 3/8 drachme attique de Solon, et par conséquent un peu plus que le statère perse d'argent; les deux oboles devaient se trouver dans la même proportion, et il est probable que dans le commerce journalier trois oboles d'Égine s'échangeaient contre quatre oboles attiques (1).

Division de la monnaie d'Égine.

La division et la nomenclature des monnaies d'Égine sont bien connues; la principale pièce, qui est en même temps la plus commune, est le statère, puis viennent le

---

Thèbes que nous possédons, elles pèsent 3gr.87 (=59 3/4, Hunter. — Comp. Bœckh, *Met. Untersuch.*, p. 133); 3gr.04 (=47, Thomas, p. 190); 1gr,02 (=15,8, Thomas). Elles ont toutes une légende et ne sont pas de l'espèce la plus ancienne. Le tétrobole de 3gr,87, qui est probablement le plus récent de cette série, correspond à une drachme de 5gr,81; le triobole de 3gr,04 à une drachme de 6gr,08, et l'obole de 1gr,02 à une drachme de 6gr,14. Je n'ose rattacher à cette série la monnaie d'or de Carystus pesant 3gr,20 (=49,4, Leake. —Comp. Hussey, p. 98.— Bœckh, *loc. cit.*, p. 114), parce que les monnaies d'argent de cette ville n'appartiennent pas au système d'Égine, mais à celui d'Athènes; il en résulte que nous ne savons trop comment les classer.

(1) Telle est la conclusion qu'a tirée à bon droit Hussey (p. 61), de ce que nous disent les auteurs sur la solde des soldats grecs; elle était de trois oboles d'Égine suivant les uns, de quatre oboles attiques suivant les autres.

demi-statère, le quart, le douzième et le vingt-quatrième de statère, appelés drachme, triobole, obole, demi-obole (1).

Le statère d'Égine (pesant 12gr,40) se rapproche trop du statère perse de l'Asie Mineure (11 grammes et au-dessus) pour n'en pas être une imitation; seulement, ce qui arrive assez souvent, le poids de la copie dépasse un peu celui de l'original. Le changement le plus important que les Grecs lui ont fait subir est dans le mode de division : la division du statère oriental a le tiers pour point de départ, celle du statère d'Égine part de la drachme (ou demi-statère), et celle-ci se divise elle-même par sixièmes de drachme.

Villes et pays qui ont adopté la monnaie éginète.

Si nous en exceptons Athènes, Corinthe, l'Étolie, l'Acarnanie et l'Épire, nous trouvons ce système répandu sur tout le continent grec, particulièrement en Thessalie, en Phocide, dans la Locride, dans la Béotie, fort anciennement dans le Péloponnèse (2), et dans une grande partie de l'île d'Eubée. Nous le retrouvons exceptionnellement plus au nord, dans les monnaies des rois de Péonie, Patraus. Audoléon (3) et Lycceus, et enfin dans les colonies chalcidiennes

---

(1) D'après Mionnet (*Poids*, p. 103 et 104), les drachmes pèsent de 5gr,96 (=112 1/4) à 5gr,15 (=97), les trioboles de 3gr,12 (=58 3/4) et 2gr,60 (=49), les oboles de 0gr,98 (=18 1/2) à 0gr,74 (=14), les demi-oboles de 0gr,57 (=10 3/4) à 0gr,48 (=9). La petite pièce de 0gr,33 (=6 1/4) paraît être un quart d'obole, c'est ce que pense aussi le baron de Prokesch (*loc. cit.*).

(2) Mionnet, *Poids*, p. 91. — Le baron de Prokesch (*Abhandlungen der Berl. Akad.*, 1845, p. 97) fait mention d'une trouvaille d'environ deux cents monnaies d'argent, partie monnaie de Béotie, partie statères d'Élis et d'Argos. Ce trésor peut nous donner une idée des diverses sortes de monnaies qui circulaient à Égine à une époque plus récente, lorsque cette ville ne frappait pour ainsi dire plus de monnaies, et que la fabrication en était concentrée à Thèbes, à Élis et à Argos.

(3) *Voy.* Mionnet, *Poids*, p. 49. — Borrell, *Num. Chron.*, III, p. 8 et suiv.

de l'Italie et de la Sicile; mais il est loin de se retrouver partout au complet et dans les mêmes conditions. Ainsi, les villes de la Thessalie, de l'Eubée et les colonies chalcidiennes ont frappé des drachmes et des fractions de drachmes et n'ont pas frappé de didrachmes. Nous savions par les monnaies de Siphnus et de Naxos que ce système était généralement répandu dans les Cyclades; et deux trésors, découverts à Théra et à Milo, sont encore venus confirmer cette donnée (1). En effet, la trouvaille de Théra a été soigneusement examinée, et sur 760 statères ou demi-statères d'Égine qu'elle renfermait, il s'en est trouvé 541 au type de la tortue.

Le statère d'Égine se confond avec le statère perse dans l'île de Crète et en Ionie.

Dans l'île de Crète, on comptait en statères d'Égine (2); quelques-unes des plus antiques monnaies de cette île sont du poids le plus ancien (3); on trouve en même temps les *moitiés* et les *quarts* de statère correspondants, mais jamais de *tiers*. Ce poids élevé ne put cependant se maintenir longtemps, et bientôt le statère de Crète tomba au niveau du statère de Perse, ce que l'on peut attribuer au grand nombre de monnaies perses qui circulaient dans l'île (4). Il ne paraît pas que le statère d'Égine ait jamais pénétré dans l'île de Cypre ou dans l'Asie Mineure, car les

---

(1) Borrell., *Num. Chron.*, VI, p. 134.

(2) Athen., IV, 22.

(3) Quelques pièces de Lyttus pèsent 12gr,42 (= 191,7, Mus. Brit., avec la légende ΛVTTI; 12gr,16 (= 229, Mionnet, t. II, p. 287, n° 229, avec la légende ᚴVTTSΘN); une de Phaestus, 12gr (= 226, Mionnet, t. II, p. 290, n° 248, avec la légende CAIMTIKON rétrograde. — Comp. Thomas, p. 226. — Pinder, p. 55.

(4) Mionnet, *Poids*, p. 118 et suiv. — Bœckh, p. 102-104. — Thomas, p. 224 et suiv. Le didrachme et la drachme avec l'ancienne légende ΛOPTV-NOMTOCASᚴA ne pèsent que 11gr,23 (= 173,3, Leake), et 5gr,60 (= 86,4, Leake).

monnaies de Téos d'Ionie sont, comme celles de Milet, des statères du système perse (1).

A l'époque de l'empire romain, les monnaies du système d'Égine avaient, suivant toute apparence, été remplacées sur tout le continent européen de la Grèce par les monnaies attiques et romaines. Elles furent cependant conservées un peu plus longtemps dans l'île de Crète, mais avec une diminution de poids et furent assimilées dans le commerce et par les tarifs à la monnaie perse, telle qu'elle existait alors en Cilicie. Pollux, en estimant les monnaies ciliciennes à un demi-denier, et l'Anonyme d'Alexandrie, en fixant à 6 drachmes des Ptolémées (= 1 denier 1/2) les drachmes *de l'Ile*, n'ont eu évidemment l'un et l'autre en vue que les monnaies *créto-ciliciennes*. De quelle autre île, en effet, pouvait-il être question à Alexandrie lorsqu'il s'agissait de monnaie? Nous allons voir que la contradiction qui se remarque entre les évaluations de

---

(1) La principale pièce de Téos pourrait, d'après son poids, passer pour un didrachme du système d'Égine; d'autres pièces semblables avec un nom de ville pèsent 12^{gr},17 (= 187,8, Thomas, p. 317); 11^{gr},92 (=224 1/2, Mionnet, *Poids*, p. 149, n° 1466); 11^{gr},71 (=220 1/2, Mionnet, *ibid.*, p. 150, n° 1886 du Suppl.); 11^{gr},42 (= 176,2, Thomas); d'autres pièces sans nom de ville, mais qui appartiennent certainement à Téos, pèsent 11^{gr},95 (=225, Mionnet, *ibid.*, p. 149, n° 1456); 11^{gr},94 (Pinder, p. 65); 11^{gr},89 (= 183 1/2, Hunter); 11^{gr},86 (=183,1, Thomas, Leake); 11^{gr},79 (= 222, Mionnet, *ibid.*, n° 1455); 11^{gr},55 (= 178 1/4, Hunter, = 178,2, Thomas); 11^{gr},49 (= 177,4, Thomas); 11^{gr},45 (=215 1/2, Mionnet, *ibid.*, n° 1454); tandis que les tétradrachmes de 15 grammes qui se trouvent souvent mêlés avec ces pièces dans les mêmes trésors, appartiennent plutôt à Abdère. Mais ce qui est décisif, c'est que la seule fraction importante qui s'y rencontre est le tiers; ainsi, pour ne citer que des pièces avec un nom de ville, on en trouve qui pèsent 3^{gr},64 (=56,2, Thomas, Leake), 3^{gr},60 (=67 3/4, Mionnet, *Poids*, p. 150, n° 1890 du Suppl.); 3^{gr},56 (= 54,9, Pembroke, *Cat.*, p. 194, Leake), il y a bien des moitiés en or, mais pas en argent. (*Voy.* ci dessus, page 16, note 2.)

Pollux et de l'Anonyme n'est qu'apparente. L'Alexandrin a donné le nom de drachme à la pièce principale; Pollux, la trouvant trop forte pour une drachme, a donné ce nom au tiers de drachme et a fait de la drachme une pièce de trois drachmes, un τρίδραχμον (1). Le tarif d'un denier et demi par drachme (ou τρίδαχμον, selon Pollux) était, il est vrai, fort désavantageux : mais n'oublions pas que ce tarif des monnaies de Crète et de Cilicie n'avait été concédé qu'après tous les autres tarifs de ce genre, et que les Romains avaient eu précédemment des raisons particulières pour accorder aux monnaies de l'Asie et de la Syrie une valeur plus en rapport avec leur valeur métallique.

§ XII.

Les cistophores, monnaie de la province d'Asie. — Leur origine. — Leur valeur d'après le tarif romain.

Origine et type des cistophores.

On sait que les auteurs latins ont donné le nom de *cistophore* à des pièces d'argent (2) dont le type est au droit la corbeille mystique de Bacchus entourée de lierre, et au revers l'arc et le carquois entre deux serpents. Elles furent frappées par les Romains pour les besoins de leur province d'Asie, vers l'an de Rome 621. Le nom de ces monnaies, quoique dérivé du grec, ne se trouve cependant dans aucun des auteurs qui ont écrit dans cette langue, et ils les désignent toujours autrement.

---

(1) IX, 60. M. Pinder (*Cistoph.*, p. 551) se trompe en attribuant ce passage aux cistophores. — Comp. Müller, *Num. d'Alex.*, p. 258 et 400.

(2) Pinder, *Cistophoren, Abhandlungen der Berl. Akad.*, 1855.

Leur poids.

Le poids de ces pièces varie de 12^{gr},64 à 12^{gr},40 (1). Les demi-cistophores et les quarts sont fort rares (2).

Cette monnaie, créée par un gouvernement étranger et conquérant eût fort bien pu être d'un système tout à fait différent et ne point se rattacher aux pièces qui avaient circulé jusque-là dans l'Asie Mineure ; cependant elle se rapproche tellement du didrachme d'Égine (3), qu'il est impossible de ne pas être frappé de cette ressemblance. Nous savons qu'à l'époque des changements de monnaies on remarque souvent une légère élévation dans le poids des nouvelles pièces, et nous l'avons déjà fait observer lorsque nous avons vu la darique succéder au statère de Phocée, le statère d'Athènes succéder à la darique, et le statère d'Égine au statère de Perse.

Ce qu'en disent l'Alexandrin et Festus.

L'Anonyme d'Alexandrie parle d'une drachme d'Égine qui circulait encore sous les empereurs. Cette drachme est évidemment le cistophore, qui était trop répandu à cette époque pour qu'il n'en parlât pas. D'ailleurs il est probable que la monnaie d'Égine proprement dite avait déjà disparu avant la conquête romaine, et l'on ne voit pas alors quelle autre espèce de monnaie cet auteur aurait pu avoir en vue. Enfin, et ceci nous semble concluant, il donne à cette prétendue drachme d'Égine, vis-à-vis la drachme de Rhodes, la proportion que Festus attribue au cistophore. Remarquons en passant que dans le royaume de Pergame on n'avait pas encore taillé de monnaies d'après le poids d'Égine, et que par conséquent le cistophore était, pour ce pays, une valeur toute nouvelle.

---

(1) Pinder, *loc. cit.*, p. 549. — Mionnet, *Poids*, p. 139, 140, 147, 166, 167.

(2) Les fractions ont été publiées pour la première fois par Borrell, *Num. Chron.*, VI, p. 159; VII, p. 63 ; VIII, p. 13. — Pinder, *Cistoph.*, p. 551.

(3) Le didrachme d'Égine pèse 12^{gr},40.

Sa valeur.

Il est difficile de se rendre un compte exact de la valeur monétaire du cistophore; tantôt il est considéré comme un didrachme, par analogie avec le statère d'Égine, tantôt on en a fait un tétradrachme, en le comparant au tétradrachme attique (1); Plutarque a adopté ce dernier point de vue (2).

Ce qu'en dit Festus.

Festus nous dit qu'un talent de cistophores valait 4,500 deniers; alors la drachme cistophore devait valoir 3/4 de denier. Tandis que, d'après l'Anonyme d'Alexandrie, la drachme d'Égine, semblable à celle de Rhodes, valait 5 drachmes des Ptolémées, ou 1 denier 1/4. Cette différence, au reste, n'est qu'apparente, et elle peut s'expliquer comme nous l'avons fait pour les pièces de Rhodes. L'auteur romain considère le cistophore comme un tétradrachme, tandis que l'Alexandrin en fait un didrachme; de sorte que, en les réduisant à la même expression, le 1/4 de cistophore vaut 3/4 de denier d'après le premier, et 5/8 de denier d'après le second.

Contradiction apparente entre Festus et l'Alexandrin.

Son explication.

Nous avons trouvé au paragraphe précédent exactement les mêmes chiffres pour la drachme de Rhodes, et cette coïncidence nous semble décisive. Il est clair que le cistophore et la drachme de Rhodes appartenant à la même province et à la catégorie des monnaies provinciales (3), ces

(1) Bœckh (*Metr. Unters.*, p. 101), a parfaitement jugé la question. L'existence des moitiés et des quarts que M. Pinder (*loc. cit.*, p. 551) constate, n'a aucune importance. En effet, pourquoi un didrachme et un triobole ne pourraient-ils pas se trouver dans le même système?

(2) *Syll.*, 25. — Les τέσσαρα τετράδραχμα que Sylla fit payer à chaque soldat romain par ceux qui les logeaient ne peuvent avoir été que des cistophores.

(3) Voilà pourquoi on a souvent surfrappé des didrachmes de Rhodes pesant 6gr,20 pour en faire des demi-cistophores. (Pinder, *loc. cit.*, p. 551.)

§ XIII.

Monnaies grecques d'or et d'argent dérivées du poids euboïque d'or.

Prépondérance de l'or.

Nous avons vu qu'à l'époque reculée où les monnaies n'avaient de type que d'un seul côté, le peu d'or qui se fabriquait à Égine et à Argos se réglait sur l'étalon de Milet, tandis que l'argent était basé sur un tout autre principe. Avec le temps l'or l'emporta et servit de point de départ aux monnaies des deux métaux ; l'étalon choisi ne fut cependant pas le statère de Phocée, qui, dans sa forme primitive, n'a pas laissé de traces dans la Grèce européenne, mais la darique. Nous savons par le témoignage unanime des historiens et par les inscriptions que les dariques étaient répandues en très-grande quantité et généralement acceptées sur le continent grec. Il en est résulté une influence marquée du système perse sur l'ancien monnayage d'or de l'Attique, monnayage dont nous parlerons plus loin, et même plus tard sur celui de toute la Grèce. Les pays étrangers à l'hellénisme, comme l'Égypte et Carthage, eurent un système de monnayage d'or très-développé sur une autre base que cet étalon primitif. Dans la Grèce européenne nous voyons fort rarement la monnaie d'or frappée sur l'étalon éginète d'argent (ci-dessus p. 58, note 1) ; quelques villes de l'Asie Mineure en ont frappé, comme nous l'avons remarqué plus haut, d'après l'étalon d'argent perse (ci-dessus p. 16, note 2) ; mais ce fait est fort rare et ne se rencontre que dans les villes où le monnayage d'or n'était pas habituel. A une époque plus rapprochée, partout où les Grecs frappèrent des monnaies d'or en assez grande quantité, nous les trouvons fidèles aux principes de l'ancien

Influence de la darique en Grèce.

monnayage asiatique. Nous le voyons à Lampsaque et dans les autres villes de l'Asie Mineure, chez les Athéniens, les Étoliens, les Acarnaniens, les Thasiens, pour le peu d'or qu'ils ont produit; nous le verrons également en Sicile et à Tarente; nous le verrons surtout en Macédoine, où les rois l'adoptèrent et le suivirent fidèlement depuis leurs plus anciennes monnaies d'or jusqu'aux dernières. Car c'est une grande erreur d'attribuer, ainsi qu'on l'a fait souvent, une origine athénienne aux philippes d'or. Comme le remarque parfaitement M. Bœckh (1), il entrait, au contraire, dans la politique de Philippe II de nationaliser en Macédoine le statère d'or de Darius; c'était comme un acheminement éloigné à la conquête de la Perse qu'il projetait déjà.

En Macédoine.

Philippes d'or.

L'idée de prendre l'étalon d'or pour servir de base aux monnaies d'argent en même temps qu'à celles d'or peut être considérée comme une anomalie, et cependant cette anomalie sert de point de départ aux deux séries de monnaies grecques les plus importantes par leur ancienneté et par le nombre des pièces.

Anomalie de ce système.

Commençons par la monnaie d'Athènes. Il existe des pièces d'argent d'une espèce particulière et fort ancienne; elles sont toutes frappées d'un seul côté et portent divers emblèmes : la tête de Gorgone de face (2), la chouette, le

Système athénien. Type des anciennes monnaies.

(1) *Met. Untersuch.*, p. 130.

(2) 17gr,02 (=320 1/2, cabinet de France, trouvé à Athènes par Cousinéry, Beulé, *Mon. d'Athènes*, p. 17. — Mionnet, II, p. 113, n° 15; *Poids*, p. 54); 16gr,87 (deux exemplaires dans le cabinet de M. le duc de Luynes, Beulé, *loc. cit*, p. 32). — 8gr,50 (= 160, Prokesch, *Abhandl. Berlin Akad.*, 1845, p. 74, à l'article *Néapolis*, exemplaire parfaitement conservé); 8gr,43 (=158 1/2, Mionnet, II, p. 112, n° 12; *Poids*, p. 53 du cabinet Cousinéry; d'après M. Beulé, p. 17, il existe deux exemplaires qui pèsent 8gr,45); 8gr,39 (ca-

cheval (1) (on peut rattacher à cette pièce celles qui ont pour emblème la croupe de cheval et la triquetra qui se voient sur les fractions (2)), l'osselet (3) et surtout la roue (4).

---

binet de Berlin, trouvé à Szubin, près de Bromberg; Beulé, p. 31).— 0gr,72; 0gr,65 (deux exemplaires), 0gr,63 (deux exemplaires), 0gr,61 (trois exemplaires), 0gr,60. Les deux exemplaires trouvés à Szubin qu'on voit au cabinet de Berlin pèsent 0gr,63; Prokesch (*Inedita*, p. 238), à l'article *Néapolis*, cite un exemplaire de 11 grains 1/2; les autres qui sont à Paris et dont parlent Cousinéry et Mionnet (II, p. 113, nos 13 et 14; *Poids*, p. 53), pèsent 0gr,70 (=13 1/4), 0gr,69 (=13), 0gr,66 (=12 1/2). Nous donnons ces poids d'après l'ouvrage de M. Beulé (p. 18, 31). — 0gr,20 (Paris, du cabinet Cousinéry; Beulé, p. 13). Nous pouvons joindre à ces monnaies la drachme avec la tête de Gorgone et la Chimère (Mionnet, I, p. 316, n° 960), qui pèse 4gr,14 (=78). Les monnaies semblables que Mionnet cite à l'article *Néapolis de Macédoine* (III, Suppl., p. 83, n° 503-504) et que M. Beulé rattache à celle-ci, pèsent 9gr,80 (=184 1/2), et 3gr,85 (=72 1/2). La première au moins doit donc être une monnaie macédonienne.

(1) 8gr,42 (cabinet de M. le duc de Luynes, Beulé, *Mon. d'Ath.*, p. 32); 8gr,14 (Paris, de la collection Cousinéry, exemplaire endommagé; Beulé, p. 17.— Mionnet, II, p. 112, n° 11).— 0gr,65 (Paris, Beulé, p. 17. Mionnet n'a pas cité cette dernière pièce parmi celles de la collection Cousinéry).

(2) Cheval, 8gr,45 (Paris, collection Cousinéry, Beulé, p. 17). — Croupe d'un cheval, 4gr,25 (Paris, collection Cousinéry? Beulé, *loc. cit.*); 4gr,22 (Prokesch, *Ined.*, p. 238, pièce trouvée à Athènes); 4gr,20 (Paris, Beulé, *ibid.*).— Triquetra, 2gr 00 (Paris, collection Cousinéry, Beulé, *ibid.*, p. 17).

(3) 8gr,13 (=153, Mionnet, II, p. 112, n° 2; comp. III, p. 64, n° 15, pl. XL, n° 6, collection Cousinéry. M. Beulé donne au même exemplaire 8gr,45, probablement par erreur).

(4) 8gr,50; 8gr,47 (Berlin, pièce trouvée à Szubin, Beulé, *loc cit.* p. 31); 8gr,35 (cabinet de M. le duc de Luynes, Beulé, p. 32); 8gr,10 — 4gr,22; 4gr,15 (Berlin, de Szubin); 4gr.12; 3gr,98; 3gr,85 — 0gr,71 (Szubin), 0gr,70, 0gr,69 (Szubin), 0gr,66 (Szubin), 0gr,65 (deux exemplaires; = 10, Hunter, pl. LXVII, 1), 0gr,63 (Szubin), 0gr,62 (deux exemplaires trouvés à Szubin), 0gr,60 (trois, dont deux de Szubin), 0gr,58 (Szubin), 0gr,55 (Szubin), 0gr,50, 0gr,49 (Szubin), 0gr,40 (deux, dont une citée par M. Fr. Lenormant dans le *Cat. Behr*, p. 37).—Les pièces sur lesquelles nous ne savons rien de plus se trouvent au Cabinet de Paris, et proviennent en partie de la collection Cousinéry. Le baron de Prokesch, dans ses Monnaies d'Athènes (*Abhandl. der Berlin Akad.*, 1848, p. 9, n° 13), et M. Beulé (*loc. cit.*, p. 17), attestent que les oboles du poids de 0gr,64

La principale pièce de la série ayant pour type le Gorgonium et quelquefois aussi la fraction qui la suit immédiatement font exception, car souvent on voit dans le carré creux du revers une tête de lion ou de panthère entre les deux empreintes du coin (1).

Nomenclature.

Toutes ces monnaies appartiennent à un seul et même système, celui du statère de Phocée ou attique moderne. La série se compose du tétradrachme, du didrachme, de la drachme, du triobole, de l'obole et de la demi-obole (2). La plus commune de ces pièces est l'obole, et après elle viennent le didrachme et la drachme. Les plus rares sont le triobole et la demi-obole. Le type du cheval sur le didrachme et la croupe de cheval sur la drachme peuvent faire penser qu'à l'époque de leur émission, le didrachme ou statère était l'unité principale de la série, tandis que le type de la triquetra sur le triobole indique que dès cette époque la petite unité était l'obole. Nous ne croyons pas qu'il existe un seul tétradrachme pesant plus de 17 grammes, et le poids des fractions correspond parfaitement à cette donnée.

Poids de la principale unité.

Ces pièces sont athéniennes.

On a longtemps hésité sur la question de savoir à quel pays il fallait attribuer ces singulières monnaies, mais tout s'accorde à les faire reconnaître pour athéniennes. En effet,

---

jusqu'à 0gr,53 (= 12 — 10 grains) se trouvent abondamment à Athènes. — Borrell (*Num. Chron.*, VI, p. 128) confirme leur témoignage, mais il ajoute que les oboles au type de la roue ne se trouvent nulle part en Grèce en aussi grand nombre (?) qu'à Athènes même.

(1) Prokesch (*Abhandl. der Berl. Akad.*, 1845, p. 74, pl. I, 5) cite un didrachme de cette espèce.

(2) Nous ne croyons pas, avec M. Beulé, qu'il soit possible de trouver dans les trois pièces de 0gr,50, 0gr,40 et 0gr,20 le tritémorion, le pentéchalcon et le trihémitartémorion. De fait, les deux premières nous semblent être plutôt des oboles légères, et la dernière une demi-obole.

par deux fois, elles se sont rencontrées réunies en assez grand nombre : d'abord à Athènes dans un trésor découvert du temps de Cousinéry, elles y étaient pêle-mêle avec d'autres monnaies moins anciennes, mais d'un type parfaitement connu pour être athénien, (1); secondement à Szubin près de Bromberg, dans le duché de Posen, mais cette fois avec une seule pièce d'Athènes de date plus récente (2); enfin c'est d'Athènes que nous arrivent presque toujours celles que l'on rencontre isolément. Les pièces de petit module au type de la roue se trouvent cependant aussi dans le reste de la Grèce (3).

Preuves tirées de la provenance.

La chouette est indubitablement l'emblème d'Athènes; le Gorgonium, qui se trouve aussi sur quelques pièces d'Athènes plus récentes, se voit également sur les monnaies de Néapolis sur le Strymon (ancienne colonie athénienne, comme chacun sait) : tous les types enfin peuvent se rapporter de près ou de loin à la fameuse dispute de Minerve et de Neptune pour la fondation d'Athènes. Il est donc bien avéré, et ce n'est pas sans importance pour ce que nous dirons plus tard de l'Italie, que toutes ces monnaies sont attiques.

Preuves tirées des types.

Conclusion.

---

(1) Cousinéry (*Voyage en Macédoine*, t. II, p. 123). Ce trésor contenait vingt-six monnaies, la plupart au type de la roue, frappées d'un seul côté et sans légende; les autres avaient pour type la Gorgone et une tête de tigre ou la Gorgone, la chouette, le dé, la triquetra, le cheval et le demi-cheval, et presque toutes étaient des exemplaires isolés; il y avait, en outre, trois monnaies archaïques au type ordinaire avec la légende AΘE.

(2) Outre cela, il s'y trouvait encore une obole d'Égine et une autre pièce d'argent, qui a été attribuée sans fondement à Cyzique; elle avait pour type une tête de lion et une étoile à quatre rayons. Cette dernière monnaie avait le poids d'une obole attique.

(3) M. Brönsdtedt (*Voyages en Grèce*, t. I, p. 118) acheta à Lébadée deux monnaies au type de la roue.

Pièces d'or anciennes.

On peut rattacher à cet ancien monnayage d'argent un monnayage d'or tout à fait analogue; en effet, il existe une petite monnaie d'or semblable à la pièce d'argent au type de la roue; elle pèse 1gr,426 (1) et appartient évidemment au même système. Une autre pièce d'or, frappée également d'un seul côté, a pour type une chouette tournée à gauche (au lieu d'être tournée à droite comme sur presque toutes les pièces d'une date plus récente), et présente une analogie frappante avec les anciennes pièces d'argent du même type qui ont une légende. L'or en est pâle et probablement d'un titre assez faible; le poids est de 1gr,36 (2). Le poids de ces deux pièces ne correspond, il est vrai, avec celui d'aucune des pièces d'argent analogues; mais elles rentrent parfaitement dans le même système, car elles valent l'une le douzième de l'unité d'argent de 17gr,11, et l'autre le douzième de l'unité de 16gr,32 : ces pièces sont ce qu'on a nommé plus tard des dioboles.

Leurs divers types et leurs poids.

Opérations financières de Solon.

Ces faits numismatiques une fois établis, étudions l'histoire des opérations financières et monétaires de Solon.

Avant lui on ne connaissait à Athènes et dans toute la Grèce que le statère d'Égine, frappé à Égine, à Athènes ou n'im-

---

(1) Roue, au milieu un petit cercle avec un point au centre. ℞ Carré irrégulier (22 grains). — Borrell (*Num. Chron.*, VI, p. 128) qui avait possédé cette monnaie appartenant aujourd'hui à la Banque d'Angleterre, remarque qu'elle ressemble aux monnaies ordinaires au type de la roue, *in every respect similar in type and fabric*, et qu'il ne l'a attribuée à Thèbes que parce que le centre de la roue ressemble à un ⊙.

(2) Beulé (*Mon. d'Ath.*, p. 64). Ce savant et M. Hussey (*loc. cit.*, p. 92) sont d'accord sur la pâleur du métal. Les exemplaires des cabinets de Paris et de Londres, les seuls connus jusqu'ici, pèsent tous deux 1gr,36 (Beulé, *loc. cit.*, = 21 grains, d'après Hussey).

porte dans quel autre atelier, et il servait de base à toutes les transactions du gouvernement ou des particuliers. Solon le remplaça à Athènes par le système perse; la demi-darique devint le statère ou didrachme attique. En substituant ainsi à l'ancienne une nouvelle monnaie matériellement plus légère, mais portant le même nom et ayant légalement la même valeur, Solon donna aux particuliers et à l'État un moyen facile de payer une partie de leurs dettes, méthode nouvelle sans doute alors, mais souvent employée depuis. Décidé à faire ce changement le législateur plutôt que de créer un nouvel étalon, trouva plus simple et préférable d'adopter comme étalon léger la darique déjà connue de tout le monde à Athènes où elle circulait depuis longtemps.

Il créa en même temps une monnaie d'or, ce qui, outre le profit considérable qui en résultait pour le trésor avait l'avantage de prévenir les objections qu'aurait pu soulever l'adoption de l'étalon d'or, s'il n'avait dû servir de base qu'à la monnaie d'argent.

Fractions de l'or. Le même système de fractions ne fut pas adopté pour les deux métaux. Nous ne connaissons, il est vrai, jusqu'ici qu'une seule monnaie en or, mais elle suffit pour nous prouver clairement que la division par sixième de statère fut conservée; seulement le nouveau statère attique pesant la moitié du statère de Phocée, le poids de l'hecté attique devait nécessairement être le même que celui de l'hémihecton phocéen. Pour l'argent, on s'y prit différemment, les moitiés et les quarts remplacèrent l'hecté et le hémihecton ou, comme on les a appelés plus tard, le tétrobole et le diobole. La raison en est toute simple; on conserva à la nouvelle monnaie d'argent l'ancienne division de la monnaie éginète et on se contenta seulement de substi-

tuer un statère de 8gr,50 à celui d'Égine qui pesait 12gr,40.

Authenticité des faits et de la date.

Tous ces faits sont si clairs et s'enchaînent si naturellement, que cette réforme de l'or et de l'argent par Solon, l'an de Rome 160 (Olymp. XLVI-3), peut être considérée comme un événement parfaitement constaté et il n'est pas sans importance pour la chronologie italique.

Nouvelle réforme. Pièces frappées des deux côtés.

Une nouvelle réforme vint plus tard changer encore l'aspect de la monnaie attique. Les pièces furent alors frappées des deux côtés; le carré creux du revers subsista longtemps encore et servit comme d'encadrement à la chouette, le seul de tous les emblèmes de l'ancienne monnaie qui ait été conservé sur la nouvelle; on y joignit le nom de la ville et la tête de la déesse occupa le côté principal.

Le didrachme si fréquent jusqu'alors disparut et le tétradrachme qui avait été plus rare le remplaça, sans cependant prendre le nom de statère. Le nom de statère n'est même plus usité du tout dans le beau temps d'Athènes. Le décadrachme n'a jamais été frappé qu'exceptionnellement. Les trois anciennes fractions, le triobole, l'obole, la demi-obole, continuèrent à être émises en grand nombre, et on y ajouta le diobole, reconnaissable à deux chouettes juxtaposées, n'ayant qu'une seule tête, le tétrobole, plus rare, avec deux chouettes, le trihémiobolion, le tritémorion et le tétartémorion, pièces également rares d'une obole et demie, de trois quarts et d'un quart d'obole (1). Le pentobole paraît n'avoir jamais été frappé qu'exceptionnellement.

---

(1) Les historiens anciens, notamment Pollux (IX, 63), parlent de ces monnaies comme de monnaies réelles. Quant au pentobole, dont ils ne parlent pas, son existence ne peut être révoquée en doute, puisque Hussey (p. 48), et le baron de Prokesch (*Münzen Athens*, p. 19) en donnent le poids. Nous

Poids du nouveau tétradrachme.

Lors de l'émission de ces nouvelles pièces le poids du tétradrachme fut porté de 17 grammes à 17^{gr},46 (1). Ce dernier chiffre est le poids effectif des plus anciens tétradrachmes à double type; les historiens nous le donnent comme celui de l'étalon d'Athènes, c'est donc celui d'une nouvelle monnaie et non celui de la pièce de Solon.

Réforme de l'or. Sa nomenclature.

L'or suivit l'argent dans cette nouvelle réforme pour le poids et même pour le mode de fractionnement; on ajouta seulement au nom des pièces la désignation d'*or* (2), ainsi on disait un ἡμίεκτον χρυσοῦ.

Il existe dans les collections des didrachmes, des drach-

---

ne parlerons ici ni des cinq huitièmes d'obole ou pentécalques (comp. Pollux, IX, 70), ni des trois huitièmes d'obole pour lesquels on a inventé le nom de trihémitartémorion.

(1) Le baron de Prokesch (*Münzen Ath.*, p. 6) a trouvé pour le tétradrachme de cette classe, qui était bien conservé, le poids de 17^{gr},47 (= 329 grains). Les statères d'or attiques les plus forts pèsent 8^{gr},64 (= 162 2/3 au cabinet d'Athènes; Prokesch, *ibid.*, p. 18) et 8^{gr},60 (collect. de M. le duc de Luynes, Beulé, *loc. cit.*, p. 62; = 132,8, Thomas, *Cat.*, p. 202; comp. Hussey, p. 91). — La drachme d'or la plus forte pèse 4^{gr},32 (Cab. de France, Beulé, *loc. cit.*, p. 62). On voit que ces monnaies nous ramènent au tétradrachme un peu plus léger, pesant 17^{gr},28, et c'est aussi le poids ordinaire de la monnaie attique de fabrique plus récente. En effet le décadrachme de la collection Thomas pèse 43^{gr},02 (= 664, *Cat.* p. 203), ce qui donne un tétradrachme de 17^{gr},21. Ceci prouve seulement qu'à l'époque où l'on frappa la plupart des pièces d'or d'Athènes, le poids du tétradrachme avait baissé d'environ 0^{gr},2.

(2) Sur une inscription de la 3e année de la xcv^{e} olympiade, publiée dans le *Corpus inscr. gr.*, n° 150, on lit : Ἀνδρων Ἐλαιούσιος ἀπήρχατο χρυσᾶς Η (c'est-à-dire deux drachmes); Θρασυλλο[ς Εὐω]νυμεὺς χρυσὸν C (c'est-à-dire χρυσοῦν ἡμιωβολιον) στατῆρε II Αἰγιναίω. Hussey (*loc. cit.*, p. 96) a rétabli le véritable texte de l'inscription d'après l'original : ΧΡΥΣΟΝ:C:ΣΤΑΤΗΡΕ, mais il n'en a pas saisi le sens. C'est M. Bœckh (*Staatshaushalt.*, seconde édition, t. II, p. 261) qui en a donné le véritable sens. La nature du document et l'antithèse qui s'y trouve, prouvent suffisamment qu'il s'agit bien ici d'argent monnayé attique, et non d'une autre valeur quelconque.

mes, des trioboles, des dioboles, des oboles, des trois quarts, moitiés, quarts et huitièmes d'obole; on ne voit sur les quatre petites divisions en or ni légende ni la tête de Minerve; elles sont marquées seulement d'une chouette et ce sont des bractéates frappées d'un seul côté (1). On voit que dans cette nouvelle réforme la monnaie d'or n'est pas tout à fait soumise aux mêmes lois que celle d'argent; ainsi le didrachme et le huitième d'obole existent en or, et on les chercherait vainement dans la série d'argent.

Sa valeur.

On estime qu'en général l'or vaut dix fois l'argent, et cette proportion peut être exacte au point de vue du commerce international, car l'Athénien ne pouvait certainement pas faire accepter en Perse son statère d'or au-dessus du prix auquel la darique était cotée à Athènes. Mais il est impossible d'admettre que les Athéniens aient basé sur ce rapport la valeur de leurs diverses monnaies. L'échafaudage ingénieux construit sur cette supposition s'écroule devant les faits et devant l'impossibilité qui en résulterait de faire concorder les monnaies d'or avec celles d'argent. Comment admettre, par exemple, que le huitième d'obole en or valait une obole un quart d'argent plutôt qu'un nombre rond? A quoi bon d'ailleurs essayer de deviner quelle pouvait être cette valeur purement de convention? Ne voyons-nous pas que le comique athénien Cratès (Olymp. LXXXII-3,

(1) M. Beulé (*Mon. d'Ath.*, p. 62 et 86) en donne les figures et les poids. Le quart de statère (Cab. de France) pèse, d'après lui, 2^{gr},12; le sixième de statère (Cab. de Turin), 1^{gr},44; le douzième de statère (Cab. de France, = 14 1/4, Mionnet, III, Suppl., p. 536, n° 2), 0^{gr},76, et trois quarts de ce douzième, 0^{gr},55 (Cab. de France); la moitié (Cab. de France) pèse 0^{gr},35; le quart (Cab. de France), 0^{gr},17; le huitième, 0^{gr},10 (Cab. de France), 0^{gr},08. Outre ces pièces, il parait qu'il a existé encore une autre pièce beaucoup plus petite (Beulé, p. 62).

304 de Rome) dit positivement que l'ἡμίεκτον χρυσοῦ (1) valait huit oboles? C'est bien de l'or attique que Cratès parlait, et il ne faut pas oublier qu'à cette époque l'unité de compte n'était plus le statère de Solon, mais la drachme. Si nous appliquions au statère la division par six, l'ἡμίεκτον deviendrait l'obole d'or et tomberait au-dessous de sa valeur métallique, en le calculant à huit oboles d'argent, ce qui est impossible. Au contraire si nous considérons l'ἡμίεκτον comme un ἡμιοβόλιον, nous obtenons pour les pièces d'or les valeurs suivantes qui sont dans des proportions tout à fait admissibles.

	VALEUR intrinsèque du métal.	VALEUR monétaire.
Statère.	20 drachmes.	32 drachmes.
Drachme.	10 —	16 —
Triobole.	5 —	8 —
Diobole.	20 oboles.	32 oboles.
Obole (hecté).	10 —	16 —
Tritémorion.	7 1/2 —	12 —
Hémiobolion (hémihecton).	5 —	8 —
Tartémorion.	2 1/2 —	4 —
Huitième d'obole.	1 1/4 —	2 —

Ainsi les Athéniens donnèrent à leurs pièces d'or une valeur de convention dans la proportion de 1 : 16, et par conséquent beaucoup plus élevée que leur valeur métallique. Ne pourrait-on pas en conclure qu'à Athènes, comme plus tard à Rome, sous la République, on ne frappa de monnaie d'or qu'exceptionnellement et dans les cas de nécessité? Ce qui semble confirmer cette supposition c'est que dans les *Grenouilles* d'Aristophane, il est question d'une émis-

Conclusion probable à tirer de cette valeur.

Preuves à l'appui de cette hypothèse.

(1) On lit dans Pollux, IX, 62 : ἡμίεκτόν ἐστι χρυσοῦ, μανθάνεις, ὀκτὼ ὀβολοί. C'était évidemment la pièce d'or bractéate de 0^{gr},35 qu'il voulait désigner.

sion semblable de monnaie d'or l'an de Rome 347 (Olymp. LXXXXIII-2), et que cette mesure coïncida avec une dépréciation des monnaies. Il est inutile, pour le but que nous nous proposons, de parler de la monnaie de cuivre; il nous suffira de dire que son usage à Athènes ne remonte qu'à l'époque de Périclès (310 de Rome) (1).

La darique est également le point de départ du système corinthien.

La darique sert également de base au système corinthien et son unité principale, d'après ce que nous en connaissons, est une pièce d'argent frappée d'un seul côté, qui remonte à une haute antiquité (2) et qui porte l'emblème de la ville, le Pégase, avec l'initiale de son nom ϙ. Cette pièce pèse environ 8^{gr},40 (3); elle est donc analogue à la moitié de la pièce de Phocée, à la darique d'or et à l'ancien didrachme d'Athènes. Les pièces de Corinthe dont le revers nous offre la tête de Pallas casquée dans un *carré creux*, et plus tard sans *le carré*, pèsent un peu plus que les premières: nous avions fait la même remarque pour les monnaies d'Athènes de la seconde époque. Elles pèsent en

Son type et son poids.

---

(1) On peut voir dans les ouvrages de MM. Hussey (p. 113) et Beulé (*Mon. d'Ath.*, p. 74), les plus anciennes monnaies de cuivre attiques avec la légende **AΘE**.

(2) Hussey mentionne à la vérité (*loc. cit.*, p. 56) deux monnaies de Corinthe fort anciennes appartenant au Musée Britannique et provenant, l'une de la collection de Payne Knight, l'autre de Borrell; la première a beaucoup souffert, la seconde pèse 12^{gr},83 (= 198), ce qu'il regarde comme le poids de la monnaie d'Égine. Il n'en indique pas le type. Voici comment le catalogue de Payne Knight (p. 5) décrit la première : *Didr. Aegin. subaer.—AR.* 1. *Equus alatus d. stans.* ℞ *Quadratum quadripartitum incusum antiquissimæ formæ.* Il semble évident que ces monnaies appartiennent à l'Asie Mineure, peut-être à Lampsaque; elles sont trop fortes pour des statères d'Égine.

(3) 8^{gr},82 (= 166, Mionnet, IV, Suppl., p. 33, n° 178); 8^{gr},46 (= 130,5, Leake); 8^{gr},42 (=158 1/2, Mionnet, IV, Suppl., p. 32, n° 176); 8^{gr},40 (= 158,25, Cab. de Berlin, Bœckh, *loc. cit.*, p. 97); 8^{gr},34 (= 128 3/4, Hunter); 8^{gr},16 (= 126, Leake); 7^{gr},58 (= 117, Leake). M. le baron de

général de 8gr.66 à 8gr,50, mais jamais au-dessus (1), et elles sont évidemment taillées sur l'étalon attique postérieur à Solon de 8gr,73.

Divisions avec leurs types et leurs poids dans l'origine.

Les fractions de fabrique ancienne frappées d'un seul côté sont en général des *tiers* dont le poids normal est de 2gr,91, ils ont le même type que l'unité (2), des sixièmes de 1gr,45 avec le demi-pégase (3), enfin des dix-huitièmes de 0gr,48 avec le type de l'unité (4). Il est douteux qu'il

---

Prokesch (*Ined.*, p. 267) donne comme poids ordinaire des monnaies de cette classe, 8gr,39 (= 158); nous devons nous contenter de ces renseignements. Ces pièces ont été taillées bien moins exactement que les monnaies attiques plus anciennes, et il est certain que la plus forte a du surpoids.

(1) On connait une pièce isolée et ayant du surpoids, sans aucun doute, qui pèse 9gr,14 (= 172) et qui peut être considérée comme une exception; les poids les plus élevés des monnaies de cette classe sont, d'après Mionnet (*Poids*, p. 108 et suiv.), 8gr,66 (= 163, *ibid.*, p. 111, n° 261 du Suppl.); 8gr,63 (= 162 1/2, *ibid.*, p. 108, n° 975), et 8gr,62 (= 162 1/4, *ibid.*, p. 110, n° 214 du Suppl.). La plus grande partie de ces didrachmes pèse entre 8gr,60 et 8gr,50. Le baron de Prokesch (*Ined.*, p. 268) est d'accord avec les autres auteurs et donne le même poids. Les monnaies avec la légende ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ dont M. Bœckh fait mention (*Metr. Untersuch.*, p. 94) nous paraissent suspectes (Mionnet, I, p. 319, n° 999), et leur poids, tout à fait différent de celui des autres pièces, n'est pas fait pour dissiper nos doutes.

(2) 2gr,76 (= 52, Mionnet, IV, Suppl., p. 33, n° 179). — Comp. Prokesch, *Ined.*, p. 267. — Parmi les monnaies plus récentes sur lesquelles on voit une tête de femme dans un carré creux, il s'en trouve de 2gr,85 (= 44, Hunter); les plus récentes de toutes sont fort abondantes, le carré en a disparu, mais on y lit des noms de monétaires; elles sont un peu plus légères et pèsent le plus ordinairement de 2gr,55 à 2gr,33 (= 48 — 44, Prokesch, *Ined.*, p. 269).

(3) Les monnaies avec le carré creux au revers pèsent 1gr,33 (= 25, Prokesch, *loc. cit.*, p. 267), 1gr,29 (= 24 1/3, Prokesch, *ibid.*), celles sur lesquelles on voit une tête de femme dans le carré creux, 1gr,35 (= 25 1/2, Mionnet, IV, Suppl., p. 33, n° 182), et celles qui sont plus récentes ne s'écartent pas beaucoup de ces poids.

(4) 0gr,41 (= 6,3, Leake,); 0gr,37 (= 5,7, Leake); 0gr,36 (= 5,5, Leake); 0gr,34 (= 6 1/2, Prokesch, *Ined.*, p. 267); 0gr,33(= 6 1/4, Mion-

existe, ou du moins il est fort rare de trouver des pièces de deux tiers (1) et d'un douzième (2). Dans la série plus récente la pièce qui représente la moitié de l'unité est très-rare et elle a un type particulier; cette exception n'est certainement pas l'effet du hasard; on voit sur le droit Bellérophon monté sur le cheval Pégase et au revers la Chimère (3). Dans cette même série les douzièmes et les dix-huitièmes sont remplacés par des dixièmes sur lesquels on voit Pégase des deux côtés (4) et des vingtièmes avec Pégase et le trident (5).

Dans la série plus récente.

---

net, IV, Suppl., p. 33, n° 177). Le baron de Prokesch (*loc. cit.*) considère cette pièce comme le vingt-quatrième du statère, dont le poids normal serait de 0gr,36. Mais le poids des pièces s'oppose à cette attribution, car nous voyons qu'en général les autres fractions de Corinthe et des autres villes sont plus souvent trop faibles que trop fortes. Il faut mettre dans cette catégorie la pièce d'or avec la légende KO et le Pégase volant au droit, et un trident renversé au revers; elle pèse 0gr,48 (= 9, Prokesch, *ibid.*, p. 251, à l'article de *Corcyre*).

(1) Pégase bridé. ℞ Tête de femme d'ancien style; poids, 4gr,96 (= 76,6, Leake). Nous n'avons pas vu cette pièce citée ailleurs.

(2) C'est dans cette série que semblent devoir être rangées les monnaies sur lesquelles on voit Pégase avec le carré creux au revers, pesant 0gr,61 (= 11 1/2, Prokesch, *Ined.*, p. 267). Il en est de même de celles d'une époque plus récente sur lesquelles on voit Pégase et la tête de Méduse au revers (Mionnet, IV, Suppl., p. 48, n° 312), de 0gr,69 (= 13, Prokesch) à 0gr,58 (= 11, Prokesch).

(3) 3gr,86 (= 59,6, Leake); 3gr,85 (Cab. de Berlin, Pinder, *Ant. Münzen*, p. 51); 3gr,80 (= 71 1/2, Mionnet, II, p. 167, n° 132). — Il est fort douteux qu'il existe des quarts, comme le suppose M. le baron de Prokesch (*loc. cit.*, p. 279). Quant aux tiers, le poids en diminue tellement, que les plus faibles finissent par arriver au poids du quart; mais comme le type ne varie pas, il est difficile de croire que ce soit encore une pièce différente.

(4) 0gr,99 (= 15,3, Mus. Brit.); 0gr,91 (= 14, Hunter, Leake; 0gr,89 (= 16 3/4, Mionnet, IV, Suppl., p. 34, n° 185); 0gr,85 (= 13,2, Leake). Le baron de Prokesch (*loc. cit.*, p. 269) donne à cette pièce de 0gr,85 à 0gr,80 (= 16 — 15).

(5) 0gr,42 (= 6,5, Leake). Le baron de Prokesch (*loc. cit.*) attribue à cette pièce le poids de 0gr,37 (= 9 — 7).

Rapprochement entre le système de Corinthe et ceux de l'Asie.

Évidemment ce système a pour base la même unité de poids que le système attique, mais il s'est développé d'après d'autres principes et il se rapproche beaucoup plus des monnaies asiatiques. Corinthe a conservé l'unité, le poids et les divisions du statère de Phocée; seulement comme nous l'avons vu pour les pièces royales d'or en Lydie et en Perse la moitié a pris la place de l'unité. L'hecté est à Corinthe comme dans l'Asie Mineure la pièce importante et se divise par sixièmes; par contre, les quarts et les huitièmes, la drachme et le triobole qui existent à Athènes ne se trouvent pas dans la monnaie de Corinthe.

D'où il résulte une différence radicale avec la monnaie attique.

Ce système a donc été directement importé de l'Asie-Mineure sans passer par Athènes, et si l'un de ces deux systèmes a dû faire un emprunt à l'autre, on pourrait plutôt admettre que ce fut Solon qui vint chercher à Corinthe le prototype de son statère. Ce n'est donc pas sans raison que les historiens et les inscriptions mentionnent la monnaie corinthienne comme une monnaie particulière, et tout à fait indépendante. La principale pièce d'argent de Corinthe pèse, il est vrai, moitié moins que celle d'Athènes, mais ce n'est pas une raison pour que la drachme corinthienne dont il est fait mention dans Thucydide (1) et sur les inscriptions de Corfou (2) soit la même que celle d'Athènes. En effet, le signe de la moitié qui se voit à Athènes sur le triobole, se trouve à Corinthe sur le sixième de statère qui vaut juste autant que le diobole attique. Les mêmes noms ne désignent donc pas des pièces de même valeur à Corinthe et à Athènes.

---

(1) 1^{gr},27, dans une proclamation de Corinthe.

(2) *Corpus inscr. gr.*, n° 1845.

	A Athènes.	A Corinthe.
Un statère vaut.	2 drachmes.	3 drachmes.
(Deux tiers.	1 1/3 —	2 —)
(La moitié.	1 —	1 1/2 —)
Un tiers.	4 oboles.	1 —
Un sixième.	2 —	3 oboles.
(Un dixième.	1 1/5 —	1 4/5 —)
(Un douzième.	1 —	1 1/2 —)
Un dix-huitième.	2/3 —	1 —
(Un vingtième.	3/5 —	9/10 —)

Tableau comparatif de la valeur des pièces de même dénomination à Athènes et à Corinthe.

Il est difficile de justifier dans la série corinthienne la présence des pièces, rares du reste, d'une drachme et demie et d'une obole et demie; quoi que frappées à Corinthe elles semblent dues à une influence attique, que pourrait indiquer leur type le *Gorgonium*.

Monnaies sicilo-corinthiennes.

Lorsque nous étudierons les monnaies siciliennes, nous pourrons nous rendre compte des circonstances qui ont amené plus tard les Corinthiens à diviser leur statère en dix petites unités au lieu de dix-huit; nous ferons seulement remarquer en passant que le statère de Syracuse se divisait par dix et que le στατὴρ δεκάλιτρος corinthien dont parle Aristote, qui avait cours aussi bien à Corinthe qu'en Sicile, était pour ainsi dire la monnaie nationale de cette île.

§ XIV.

Les systèmes d'Athènes et de Corinthe passent en Asie Mineure.

Circulation restreinte des monnaies athéniennes et corinthiennes avant Alexandre.

Les monnaies attiques et corinthiennes étaient encore fort peu répandues dans le reste de la Grèce avant Alexandre le Grand. A cette époque, le système monétaire des Athéniens, en particulier, n'avait été adopté ni par leurs propres colo-

nies, comme Néapolis sur le Strymon, ni par aucun des États de la Grèce, excepté toutefois Mégare (1) et peut-être quelque autre ville voisine sans importance.

Pièces d'Érétrie rapprochées du système attique.

Une série de monnaies peu commune et qui a pour type le taureau d'un côté et au revers le polype dans un carré creux, mérite d'être remarquée plus particulièrement. La lettre E se voit sur les deux faces (2), on attribue ces sortes de monnaies à Érétrie dans l'île d'Eubée, et elles appartiennent au système euboïque, sans être cependant frappées sur le pied des monnaies d'Égine généralement adopté dans l'île d'Eubée. Les pièces de cette série sont des tétradrachmes, des didrachmes, des trioboles et des hémioboles assez semblables aux pièces analogues (3) qui remplacèrent à Athènes les monnaies de Solon; on les trouve à Athènes mêlées avec les anciennes monnaies de l'Attique (4). Sans aucun doute la puissance exercée par Athènes sur une partie de l'île d'Eubée, à une époque reculée, n'a pas été étrangère à cette fabrication, et on pourrait peut-être la faire remonter au séjour des Pisistratides à Érétrie. C'est cette série d'Érétrie qui a fait dire à Héro-

---

(1) Tête d'Apollon. ℞ Lyre; ΜΕΓΑΡΕΩΝ (Mionnet, II, p. 140, n° 310), 4^{gr},13 (= 63,8, Thomas, *Cat.*, p. 207).

(2) Mionnet, II, p. 278, n° 161, pl. L, n° 8.

(3) 17^{gr},45 (= 269 1/4, Hunter, p. 147); — 7^{gr},86 (= 121,3, Thomas, *Cat.*, p. 228); 7^{gr},84 (121, Leake); — 1^{gr},96 (= 30 1/4, Hunter; 1^{gr},66 (= 25,7, Leake); 1^{gr},30 (= 20, Hunter); 1^{gr},28 (= 19,7, Leake); 0^{gr},29 (= 4,5, Leake). — Les monnaies authentiques de Carystus, qui, du reste, sont plus récentes, sont de la même valeur : 8^{gr},03 (= 124, Mus. Brit.); 7^{gr},73 (= 145 1/2, Mionnet, *Poids*, p. 124, n° 15); 7^{gr},56 (= 116 3/4, Hunter); — 3^{gr},63 (= 56, Leake); — 3^{gr},42 (= 64 1/2, Mionnet, *loc, cit.*, n° 12); — 0^{gr},62 (= 11 3/4, Mionnet, *loc. cit.*, n° 13). Il faut remarquer que le didrachme se trouve également dans cette série.

(4) Mionnet, II, p. 113, n°s 16, 17 et 18.

dote et d'après lui à presque tous les historiens romains que les monnaies attiques appartenaient au système euboïque, tandis que les monnaies euboïques proprement dites, celles de Chalcis en particulier, sont entièrement différentes; c'est peut-être aussi ce qui a fait regarder par quelques auteurs le didrachme au type du taureau (1) comme la plus ancienne des monnaies attiques. Néanmoins, après avoir comparé soigneusement entre elles toutes ces diverses monnaies, il nous paraît certain que les pièces dont nous parlons ne sont pas antérieures à celles d'Athènes, et qu'au contraire elles ont été frappées à Érétrie sur le modèle des pièces athéniennes.

Villes et pays qui suivaient le système corinthien.

Le système corinthien, mais non toutefois à une époque fort ancienne, fut plus répandu que celui d'Athènes. Les plus anciennes monnaies du Péloponnèse et un bon nombre de celles que leur fabrique ou leurs légendes font classer parmi les plus récentes dérivent de l'étalon éginète; nous citerons en particulier les monnaies de Sicyone, celles d'Argos, de l'Arcadie, de l'Élide et de la Messénie (2). Les monnaies de la ligue achéenne frappées après l'an de Rome 474 (Olymp. CXXV-1), ainsi que celles de Mégalopolis et de Sparte de la même époque, sont entièrement différentes. Elles ont toutes été frappées sur le même modèle, et leur

(1) Bœckh, *Met. Unters.*, p. 121.

(2) On doit ranger dans la même catégorie les statères frappés des deux côtés et avec la légende ΑΡΓΕΙΩΝ, pesant 12gr,25 (=189) et au-dessous, ainsi que les moitiés et les quarts qui s'y rattachent (Borrell, *Num. Chron.*, VI, p. 42. — Thomas, *Cat.* p. 222, 223). — On peut en dire autant des statères avec la légende ΜΕΣΣΑΝΙΩΝ, de 12gr,20 (= 188,3, Thomas, p. 222), des nombreuses petites monnaies d'Argos (Mionnet, *Poids*, p. 116.— Thomas, p. 223), et qu'on peut regarder comme des trioboles et des oboles d'Égine.

poids varie de 2gr,77 à 2 grammes (1). Le traité d'alliance stipulait que tous les États de la ligue devaient avoir une seule et même monnaie (2); mais Corinthe et le Péloponnèse avaient eu jusqu'alors des systèmes monétaires complétement distincts, et il fallait choisir entre les deux. Il est certain que les pièces de la ligue achéenne se rapprochent plus de la drachme corinthienne dont le poids normal est de 2gr,91 que du triobole éginète qui pèse 3gr,10.

Dans le nord de la Grèce les monnaies des Locriens Ozoles sont quant au poids et au type de fidèles copies des pièces de Corinthe (3). On peut en dire autant des monnaies particulières aux villes de l'Acarnanie et du golfe d'Ambracie, telles que Anactorium, Leucas, Argos Amphilochium et Ambracie, tandis que par une anomalie singulière celles qui appartiennent à la confédération étolienne et acarnanienne sont toutes différentes et dérivent du statère d'argent perse (4). Les pièces archaïques, frappées d'un seul côté

---

(1) Une monnaie semblable et ancienne gravée dans l'ouvrage de Cousinéry, *Essai sur les monnaies de la ligue achéenne*, pl. I, n° 1 (Mionnet, IV, Suppl., p. 1, n° 1), pèse 2gr,77 (=42,7, Thomas, *Cat.*, p. 207), et la plus forte de toutes celles que donne Mionnet (*Poids*, p. 105-107), est de 2gr,53 (=47 3/4).

(2) Polyb., II, 37.

(3) Les deux pièces les plus fortes de cette série ont été décrites par Leake, qui le premier les a restituées à leur véritable patrie; elles pèsent 8gr,63 (=133,2), et 2gr,62 (=40,5). Les petites monnaies de 0gr,63 (=9,7) et au-dessous, appartiennent aux Locriens de l'Italie.

(4) *Voy.* Bœckh (*Met. Unters.*, p. 97). La monnaie attribuée à Lysimachia d'Étolie, d'après Hunter, appartient plutôt à Anactorium; les tétradrachmes plus récents de l'Étolie n'ont rien de commun avec le système monétaire de Corinthe, mais ils appartiennent déjà à l'époque macédonienne. La série monétaire la plus ancienne de l'Étolie se compose de trois pièces pesant 10gr,58 (= 199 1/4, Mionnet, *Poids*, p. 90); 5gr,36 (= 82,8, Leake); 2gr,55 (=48, Mionnet, *ibid.*,), qui représentent l'unité, la moitié et le quart. La série acarnanienne n'est pas différente.

au type de la vache allaitant son veau, que l'on attribue tantôt à Corcyre tantôt à Dyrrachium, et qui appartiennent certainement à l'une de ces deux villes ou à toutes les deux à la fois, sont des statères corinthiens (1). Quelques-unes des monnaies de ces deux villes d'une époque plus récente et frappées des deux côtés ont même copié le type et le poids des monnaies de Corinthe (2). Quelques-unes des plus anciennes, au contraire, au même type et frappées d'un seul côté, ont le poids du statère perse (3); les monnaies plus récentes de Corcyre, Dyrrachium, Apollonia et toutes celles de Zacynthe et de Céphalonie dérivent du même poids.

Villes d'Orient qui suivent le système grec. Pièces de Thémistocle.

Quelques villes de l'Orient frappèrent des monnaies d'argent d'après le système corintho-attique. Nous pouvons citer le statère d'argent que Thémistocle fit frapper en sa qualité de seigneur de Magnésie sur le Méandre (vers l'an 289 de Rome; Olymp. LXXVIII-4) (4); un autre statère semblable de Seuthès de Thrace avec l'inscription **ΣΕΥΘΑ ΑΡΓΥΡΙΟΝ** (5), est frappé d'après le système corinthien. C'est probablement le Θιβρώνιον νόμισμα, avec lequel Thibron (6), successeur de Xénophon dans le commandement des troupes grecques à la

---

(1) 8^{gr}13 (= 153, Mionnet, II, p. 37, n° 79); 8^{gr},06 (= 151 3/4, Mionnet, II, p. 37, n° 80); 7^{gr},48 (= 115,4, Leake, à l'article *Corcyre*). Avec la légende **EN**, 7^{gr},82 (= 147 1/4, Mionnet, II, p. 44, n° 165).

(2) 8^{gr},49 (= 131, Leake); 8^{gr},34 (= 128 3/4, Hunter).

(3) 11^{gr},58 (= 218, Prokesch, *Ined.*, p. 249); 11^{gr},05, (= 208, exemplaire usé, Prokesch, *loc. cit.*).

(4) **ΘΕΜΙΣΤΟΚΛΕΟΣ.** Apollon debout. ℞ Corbeau dans un carré creux. Poids, 8^{gr}, 56. (Waddington, *Revue num.*, 1856, p. 46, pl. III, n° 2.)

(5) Cavalier, la chlamyde sur l'épaule, galopant la lance en arrêt. ℞ Légende dans un carré creux, 8^{gr},40 (duc de Luynes, *Num. des Satrapies*, pl. VI, et p. 45).

(6) Photius, *Lex. sub. verb.* Θιβρώνιον νόμισμα ἔδοκει ἀπὸ Θίβρωνος τοῦ χαράξαντος εἰρῆσθαι. — Cf. Poll., III, 86.

Pièces avec inscriptions araméennes.

solde de Seuthès, payait ses soldats (355 de Rome; Olymp. LXXXXV-2). Une monnaie de Cypre portant une inscription araméenne (1), que M. le duc de Luynes attribue avec beaucoup de probabilité au roi Abdémon (mort vers 330 de Rome; Olymp. LXXXIX-1), appartient à la même catégorie; il en est de même d'une suite de pièces à inscriptions araméennes qui ont toutes le type de la chouette, type dont le choix ne peut pas être l'effet du hasard (2).

Enfin quelques pièces fort anciennes de Chios avec le sphinx (3), et quelques autres des Satrapes et des villes de la Lycie (4) ont été frappées sur le même pied. Dans tous les lieux que nous venons de nommer nous ne trouvons que le didrachme corinthien, jamais le tétradrachme atti-

---

(1) Tête de Vénus. ℞ Roi dans un char; 8^{gr},50 (duc de Luynes, *Revue num.*, 1850, p. 310).

(2) Mionnet (V, p. 643, n°s 19-24); la pièce la plus forte qu'il nous donne pèse 8^{gr}79 (= 165 1/4). D'autres pièces du même type sont des tétradrachmes babyloniens ordinaires.

(3) 7^{gr},89 (= 148 1/2, Mionnet, III, p. 266, n° 4); 7^{gr},73 (= 145 1/2, Mionnet, *loc. cit.*, n° 5). Ces monnaies sont très-anciennes et d'une forme très irrégulière.

(4) Comparez surtout Sharpe, dans l'ouvrage de MM. Spratt et Forbes, *Travels in Lycia*, II, p. 292 et suiv. C'est à cet ouvrage que nous avons puisé les renseignements suivants, toutes les fois que nous ne donnons pas une indication particulière. Monnaies des satrapes de Lycie, 8^{gr},4 (Pinder, cabinet de Berlin, *Ant. Münzen*, p. 68), et 8^{gr},06(= 124 1/4). Monnaies des villes de Lycie, et en particulier de ΚΟΠΡΛΛΕ, 8^{gr},68 (= 134) et au-dessous (Pinder, *loc. cit.*— Hunter, pl. LXVI, n° 24.— F. Lenormant, *Cat. Behr*, p. 105 et suiv. — On pourrait placer peut-être ici la singulière monnaie en argent au type du char avec la triquetra au revers, citée par M. Bœckh (*Met. Unters.*, p. 320), d'après Paciaudi, dans son ouvrage sur les monnaies de Marc Antoine. En calculant le poids à 195 carats vénitiens d'après le *peso sottile* comme pour les pièces d'Arigoni, elle pèserait 33^{gr},41, c'est-à-dire 4 dariques d'or. Il existe aussi une pièce intermédiaire du même poids que le tétradrachme attique (duc de Luynes, *Rev. num.*, 1843, p. 6, note).

que; et les fractions, où il en existe comme en Lycie, sont des tiers ou des sixièmes de la série corinthienne (1). Nous laissons aux savants qui viendront après nous le soin d'expliquer ces faits singuliers : toujours est-il qu'il est dès à présent impossible de révoquer en doute que les didrachmes corinthiens et les drachmes et tétradrachmes attiques ont été souvent imités en Orient (2). Nous nous contentons de le constater et de faire observer que les deux étalons de l'empire perse étant l'un vis-à-vis de l'autre, dans une certaine proportion régulière et fixe, les pièces d'argent, quoique dérivées de la darique d'or, pouvaient parfaitement être intercalées dans la série d'argent; la darique d'or vaut en argent trois quarts de statère perse. Ce fut Alexandre qui le premier fit entrer les anciennes pièces d'or dans la série d'argent, et adopta le système de division usité à Athènes. La drachme d'Alexandre ou drachme attique est restée après la mort de ce prince la principale monnaie de son vaste empire, si l'on en excepte l'Égypte. Cette drachme fut copiée par tous les rois et par la plupart des villes surtout dans la Grèce européenne. Plusieurs villes libres de la Macédoine, les Étoliens, les Thessaliens (3) et les Béotiens sui-

Alexandre introduit le système attique dans son empire.

(1) Les poids les plus forts, d'après Sharpe, sont 2gr,72 (= 42) et 1gr,46 = 22 1/2), et d'après M. F. Lenormant (*Cat. Behr*), 2gr,80 et 1gr,50.

(2) Un statère au type ordinaire de Corinthe et peut-être du même poids, mais avec une légende araméenne, a été décrit par M. le duc de Luynes (*Num. des Satrapies*, p. 34). Des tétradrachmes et des drachmes attiques, qui semblent avoir été frappés en Asie, et qui tantôt conservent la légende AΘE, tantôt la remplacent par des caractères barbares, ont été publiés par M. Beulé (*Monn. d'Ath.*, p. 43 et suiv.).

(3) L'inscription argienne publiée par M. Rhangabé (*Ant. hell.*, II, p. 1007, n° 2346) est probablement le dernier monument qui fasse mention de la monnaie d'Égine; cette inscription énumère un certain nombre de villes de la Grèce septentrionale et surtout de la Thessalie, qui payaient chacune une

virent successivement cet exemple, tellement qu'à l'époque de la conquête romaine il n'existait dans la Grèce et dans la Macédoine aucune autre espèce de monnaie.

§ XV.

Monnaies grecques en Occident.

A l'époque où les anciennes monnaies d'Athènes et de Corinthe étaient à peine connues en Orient, elles se répandaient déjà en Occident. On les imitait même dans la Cyrénaïque, la Sicile et l'Italie méridionale. Dans l'origine, c'est-à-dire pendant la période où l'on ne frappait les pièces que d'un seul côté, Cyrène n'avait que des tétradrachmes et des drachmes du système attique; et quoique plus tard on y fabriquât aussi des monnaies sur le modèle des pièces égyptiennes des Ptolémées, les premières sont toujours restées la monnaie nationale proprement dite (1).

A Cyrène.

Nous en dirons autant des monnaies de la Sicile et de

En Sicile et en Italie.

---

certaine somme. Les chiffres de ces sommes sont accompagnés de l'indication Αἰγιναίαν Σ, et plus rarement de Ἀλεξράνδρειαν Σ. Le signe Σ n'a pas encore été expliqué, mais il indique certainement l'espèce ou la valeur des monnaies. La dernière indication se rapporte aux payements faits par les villes de Pheræ, Gomphi, Cierium, Homolium de Thessalie, Edesse de Macédoine.

(1) Duchalais (*Rev. num.*, 1850, p. 382) donne des monnaies de cette espèce dont l'attribution à la Cyrénaïque d'après leur type et l'endroit où elles ont été trouvées ne saurait être mise en doute; elles pèsent de 17gr,28 à 17gr,2 (sept exemplaires), de 4gr,30 à 4gr,20 (trois exemplaires), 2gr,12 et 1gr,95. Les deux dernières dont il parle (*ibid*, p. 388, nos 12, 13), qui sans doute sont d'une date plus récente, et qui pèsent 3gr,3 et 1gr,52, sont des drachmes et des trioboles du système des Ptolémées. De son côté, Mionnet donne des tétradrachmes plus récents de Cyrène (Mionnet, VI, p. 560, nos 49 et 50; *ibid.*, p. 561, nos 56 et 57; *ibid.*, p. 573, nos 166, 171). Les didrachmes de cette époque sont encore moins rares.

l'Italie. Les seules exceptions à faire sont : les pièces d'or de l'Étrurie taillées sur l'étalon de Milet, les plus anciennes monnaies des colonies chalcidiennes, qui appartiennent au système d'Égine, celles des colonies phocéennes dérivées de l'étalon perse, ainsi que les pièces campaniennes qui sont copiées sur ces dernières, et enfin les monnaies d'argent *du système indigène* ayant, comme le denier romain, la monnaie de cuivre pour point de départ. Nous verrons plus tard avec plus de détails les particularités relatives aux monnaies de chacune de ces localités, et nous ne dirons ici brièvement que ce qui est indispensable pour compléter un aperçu général.

Système des colonies achéennes.

Le système monétaire des colonies achéennes en Italie se composa d'abord des pièces suivantes : l'unité pesant 8gr,20, le tiers de 2gr,73, le sixième de 1gr,36, le douzième de 0gr,68. La pièce de deux tiers est rare, on ne trouve jamais ni la moitié ni le quart. Plus tard l'unité de 8gr,20, fut nommée drachme, et par conséquent jamais cette pièce n'a été considérée comme une pièce de deux unités. Ces monnaies répondent parfaitement à ce que nous avons dit du système corinthien. On peut dire aussi que l'apparition des légendes à une époque fort ancienne rappelle la présence du koppa sur les plus anciennes pièces de Corinthe, coïncidence qui témoigne encore en faveur de cette origine. Le poids, la fabrique, les divisions des monnaies de Crotone, de Sybaris, de Pyxus et de leurs alliés sont trop uniformes pour n'être pas le résultat d'une convention spéciale entre des villes confédérées. L'adoption du système de Corinthe par ces villes dont les ateliers sont incontestablement les plus anciens du pays, tend aussi à prouver que ce système est plus ancien que celui d'Athènes.

Ce système est le même que celui de Corinthe.

Par contre les monnaies de Tarente, de la Sicile et de

Système attique. Villes qui l'adoptent en Italie.

l'Étrurie sont dès l'origine copiées sur le modèle attique. Les pièces étrusques, entre autres, rappellent tout à fait les pièces athéniennes du temps de Solon; elles sont uniformément frappées d'un seul côté et sans légende; l'ancien type attique se voit même sur les monnaies attribuées à Populonia. Le poids un peu léger et la valeur des pièces rappellent celles d'Athènes : ce sont le tétradrachme qui est rare, le didrachme qui est plus fréquent, la drachme qui a également la marque de la moitié et le triobole. Seulement le trihémiobolion remplace l'obole et la division par moitié conservée dans toute la série remplace la division par tiers; c'est la seule différence qui existe entre la copie et l'original. Évidemment les Étrusques ont tiré leur modèle directement d'Athènes et non de Chalcis ou de Syracuse, ils ont copié le système primitif, et n'ont pas suivi les changements adoptés après Solon (1).

En Sicile.

La Sicile entière, à l'exception de Sélinunte (2) et des villes situées sur la côte septentrionale, avait adopté le pied monétaire attique du nouveau système. Nous n'avons

---

(1) Depuis peu, on a trouvé des pièces d'argent étrusques du système perse. Nous en parlerons au chapitre qui traite spécialement de la monnaie étrusque.

(2) Nous avons de Sélinunte des didrachmes frappés d'un seul côté et presque toujours sans légende; d'après leurs poids, ils appartiennent à un système ancien, tandis que d'autres, parfaitement semblables, sont d'une date plus récente : Feuille d'ache. ℞ Carré creux, 8^{gr},91 (= 137,5, Thomas, *Cat.*, p. 72); 8^{gr},76 (= 135,2, Thomas, *Cat.*); 8^{gr},70 (= 134,2, Leake); 8^{gr},52 (= 131 1/2, Hunter); 8^{gr},35 (Pinder, *Ant. Münzen*, p. 27); 8^{gr},20 (= 126 1/2, Hunter); 8^{gr},07 (= 152, Mionnet, I, Suppl., p. 424, n° 461); 7^{gr},54 (= 142, Mionnet, I, p. 285, n° 662); 7^{gr},20 (= 135 1/2, Mionnet, I, p. 285, n° 664); 7^{gr},06 (= 133, Mionnet, I, p. 285, n° 663. — Feuille d'ache des deux côtés sans légende, 7^{gr},57 (= 116,8, Thomas); avec la légende ΞΣ, 8^{gr},89 (= 137,2, Leake). — Attribuer cette différence de poids à la négligence de la fabrication me semble chose douteuse, car les monnaies de la Sicile sont en général taillées avec une grande régularité.

jamais vu et il est probable qu'on ne trouvera jamais de monnaies frappées d'un seul côté, sans légende, et de style très-ancien sur les côtes sud-est et occidentale. Le carré creux qui se voit au revers de quelques-unes des monnaies de Syracuse et qui témoigne de leur antiquité n'est déjà plus le carré primitif dans toute sa simplicité; en général, il existe au centre un petit emblème.

Différence du carré creux.

Le poids de ces pièces, même des plus anciennes, est déjà le poids attique nouveau (1); le tétradrachme occupe le premier rang dans cette série, le didrachme de l'ancien style est fort rare (2), plus tard on le rencontre un peu plus souvent, mais, et ce qui est assez singulier, avec le type de Corinthe au lieu de celui de Syracuse. Les autres fractions de la drachme telles que le triobole (3) et l'obole sont au contraire des pièces toujours essentiellement attiques; quelques-unes surtout parmi les oboles présentent les caractères d'une haute antiquité (4). Ces monnaies appartenant au système

Pièces de Syracuse.

---

(1) Les tétradrachmes avec la légende ΣΥΡΑΨΟΣΙΟΝ ou ΣΥΡΑ, sur lesquels on voit d'un côté le trige et de l'autre la tête de femme dans un carré creux (Hunter, pl. LII, nos 11, 12. — Mionnet, pl. XLVII, n° 1), et que M. le duc de Luynes (*Rev. num.*, 1843, p. 6) regarde comme les plus anciennes monnaies de Syracuse, pèsent 17gr,44 (= 269,2, Thomas, p. 84); 17gr,28 (=266 3/4, Hunter, p. 290, n° 20); 17gr,09 (=263,7, Mus. Brit.); 16gr,89 (=318, Mionnet, I, p. 292, n° 720); 16gr,88 (= 260 1/2, Hunter, p. 290, n° 19).

(2) Les didrachmes archaïques ayant au droit le type du cavalier et la légende ΣΥΡΑ et au revers la tête de femme dans un carré creux (Mionnet, I, Suppl., p. 427, n° 479, pl. XI, n° 15), correspondent, selon toute apparence, à ces tétradrachmes; ils sont de la plus grande rareté. L'exemplaire qui est à Londres pèse 8gr,49 (= 131, Mus. Brit.).

(3) *Voy.* pour les drachmes Leake (p. 71); et pour les trioboles Hunter (p. 293, nos 57, 58, 59).

(4) Nous parlerons plus tard des petites monnaies d'argent de Syracuse; il en existe de deux sortes, les unes pèsent 0gr,66, et les autres 0gr,40 (maximum des pesées). Les premières sont certainement des oboles attiques, et on

qui ne fut introduit à Athènes qu'après Solon, il en résulte que Syracuse n'a dû commencer à battre monnaie qu'assez tard. En effet, si nous admettons que la première émission des monnaies de Solon eut lieu sous son archontat (Olymp. XLVI-3, de Rome 160) (1), nous ne pouvons placer leur réforme avant la domination des Pisistratides (Olymp. LV-1, de Rome 194), peut-être même seulement vers l'époque de l'expulsion de cette famille (Olymp. LXVII-3, de Rome 244).

Leur antiquité.

Le fameux décadrachme nommé Démarétion avec la légende ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ, est la plus ancienne monnaie de Syracuse dont nous puissions fixer la date d'une manière positive et

---

pourrait prendre les secondes pour des oboles de Corinthe, mais tout l'ensemble du système concourt à nous les faire regarder plutôt comme des hémilitrae.

(1) M. Beulé (*Mon. d'Athènes* p. 29 et 33) serait assez disposé à fixer l'émission des monnaies d'Athènes, qui ont pour type la tête de Minerve, à l'époque de l'expulsion des Pisistratides (510 av. J. C.). M. Mommsen hésite entre cette date, qui lui semble plus probable, et le commencement du règne de Pisistrate (560 av. J. C.). Dans ses recherches sur la métrologie grecque et romaine (*Griechische und Römische Metrologie*, p. 152, Berlin, 1862, in-8°), M. Hultsch se prononce pour l'an 560; nous dirons en peu de mots sur quels faits il base son opinion, et ce qu'il dit nous semble concluant. Il existe un certain nombre de monnaies grecques avec une contremarque singulière, que Leake n'hésite pas à regarder comme une contremarque apposée par les Perses à l'époque des expéditions de Darius et de Xerxès pour donner à ces pièces un cours légal dans toute l'étendue de leur empire. En effet, cette contremarque se trouve sur les monnaies d'Alexandre Ier, roi de Macédoine, contemporain de Darius et de Xerxès, sur celles de Gétas, roi des Édoniens, qui a régné vers l'an 520 avant Jésus-Christ; elle se voit souvent sur les monnaies de Cilicie à l'époque de la domination des Perses (*voy.* Leake, *Num. hell. Kings.*, p. 1 et 19; *Asiat. Gr.*, p. 127; *Europ. Gr.*, p. 23 et 157). Or cette contremarque se trouve aussi, non-seulement sur un tétradrachme d'Athènes très-archaïque (Mus. Brit., pl. VI, 10, et Leake, p. 22), mais aussi sur un décadrachme de fabrique évidemment moins ancienne (Leake, p. 23). M. Hultsch en conclut avec raison que les monnaies au type de la tête de Minerve doivent être de beaucoup antérieures à l'an 500 avant Jésus-Christ. B.

elle ne fut frappée qu'après la victoire de Gélon à Himéra (Olymp. LXXV-1, de Rome 274) (1); c'est donc entre ces deux dates, c'est-à-dire entre la 55e et la 74e Olympiade que nous devrons placer l'émission des premières pièces de Syracuse. De même, l'alphabet étrusque étant plus archaïque que les caractères qui se trouvent sur les plus anciennes pièces siciliennes, on peut en conclure que le monnayage de Populonia est plus ancien que celui de Syracuse et a pu commencer vers le temps de Solon.

Monnaies de Tarente.

Diverses influences contradictoires semblent avoir concouru à la fabrication des monnaies de Tarente. Le poids et le mode de fabrication des principales pièces semble emprunté aux villes achéennes ses voisines et ses alliées, tandis que l'absence des tiers et des sixièmes indique une méthode tout à fait différente de celle généralement adoptée dans la Grande Grèce. On peut dire aussi que son système monétaire se lie à ceux de l'Attique et de la Sicile; car elle emprunta à l'Attique ses moitiés de drachmes sur lesquelles on voit le demi-hippocampe, qui rappellent les pièces analogues d'Athènes au type du demi-cheval, et elle adopta dès l'origine comme petite monnaie la *litra*, cette pièce qui plus tard remplaça l'obole à Syracuse et à Corinthe.

§ XVI.

Monnaies attiques sous les Romains.

Valeur de la drachme en Macédoine et en Grèce.

La litra de Syracuse vaut le cinquième de la drachme attique. Nous verrons au chapitre suivant quelle valeur lui

(1) Leake, *Transact. of the R. Society*, 2e série, III, p. 355.

fut attribuée en argent romain, et de cette manière nous connaîtrons celle de la monnaie attique. Il est cependant positif que cette valeur est tout à fait différente de celle qui fut assignée par le gouvernement romain à cette même drachme en Orient et en Grèce. Celle-ci ne fut pas la même partout et elle a varié suivant les époques et les provinces. Il ne faut pas croire que toutes les monnaies frappées sur l'étalon d'Athènes, dans diverses contrées, se sont confondues dans la circulation; au contraire, les tétradrachmes macédoniens ne se trouvent pas en Syrie (1), et réciproquement, ceux de Syrie ne se voient pas en Macédoine; ainsi, suivant toute apparence, la circulation de ces pièces était en droit comme de fait presque toujours concentrée dans les limites du pays où elles avaient été émises. Les tétradrachmes frappés par Alexandre le Grand, et leurs copies sur lesquelles on voit le nom et la tête de ce prince devaient, il est vrai, avoir un cours légal dans tous les Etats partagés entre ses successeurs; il est même probable qu'ils avaient été frappés à cette intention; mais on peut les regarder comme une exception qui ne prouve rien pour les autres tétradrachmes. Nous possédons trois documents qui peuvent nous fournir des renseignements sur le taux auquel les Romains avaient tarifé la drachme attique ou, pour parler plus exactement, la drachme d'Alexandre. Le premier est le décret en vertu duquel le denier romain devait prendre en Grèce le nom de drachme. Cette assimilation de nom qui entraînait évidemment celle de la valeur, était arbitraire sous tous les rapports, car les poids étaient tout à fait différents. Il est probable que ce

(1) Un dépôt d'environ 200 monnaies, enfoui vers l'an 642 de Rome sous Antiochus VIII entre Tarse et Adana, ne contenait que des tétradrachmes des rois de Syrie (Borell, *Num. Chron.*, XV, p. 40).

tarif est le plus ancien de cette espèce qui ait été publié par les Romains; il doit remonter à la conquête de l'Achaïe et de la Macédoine, car avant cette époque les Romains n'avaient jamais eu occasion de tarifer la drachme attique (1). Depuis lors cette drachme devint la monnaie officielle du gouvernement dans les provinces helléniques. Mais malgré ce tarif et les décrets romains on continua dans le commerce à faire une distinction entre l'ancienne drachme et la nouvelle; on désigna la première sous le nom de drachme euboïque, nom déjà ancien qui n'était pas encore tout à fait tombé en désuétude (2).

En Syrie.

Cette évaluation officielle doit s'appliquer également aux monnaies de la province de Syrie; si les tétradrachmes des villes étaient tarifés à quatre deniers, ceux d'Alexandre qui étaient d'un poids supérieur valaient certainement autant. Il est probable que Pompée ne fit qu'un seul et même tarif, et fixa à quatre deniers les tétradrachmes royaux ou municipaux sans distinction (3). Ces derniers ne durent vraisemblablement la valeur singulièrement favorable qui leur était ainsi attribuée qu'à l'impossibilité où l'on était d'abaisser au-dessous de quatre deniers le taux des tétradrachmes d'Alexandre, et peut-être aussi à l'embarras qu'aurait causé à l'administration romaine la conservation de deux monnaies

(1) En Sicile, où l'on ne comptait ordinairement que par litrae et par talents, il est tout simple que la drachme ne soit pas nommée dans les tarifs officiels.

(2) Cf. Hussey, p. 31, note 1.

(3) C'est pour cela que l'an 711 de Rome on comptait encore en Syrie en tétradrachmes : *ternis tetrachmis*, dit Cassius, en écrivant à Cicéron (*Ad fam.*, XII, 13, 4) *triticum apud Dolabellam est.* Le manuscrit de Florence donne cette leçon, qui répond au grec τετρᾶχμον; il en est de même dans les manuscrits de Maecianus, § 45.

semblables, mais d'une valeur différente, ou la suppression complète de l'une d'elles. Il en résulta que les pièces du système attique, pour peu qu'elles fussent de bonne conservation et de poids, prirent toutes le chemin du creuset, et que les plus légères restèrent seules dans la circulation. Ce fait peut expliquer la rareté actuelle des tétradrachmes de Tripolis et de quelques autres villes qui continuèrent encore longtemps à en frapper. Aradus, mieux inspirée que Tripolis, renonça aux tétradrachmes et ne frappa plus que des drachmes qui, à cause de la rareté des anciennes pièces de cette valeur, furent peut-être considérées comme une nouvelle monnaie. L'émission des tétradrachmes recommença en Syrie dans des conditions plus avantageuses sous Auguste ; il en sortit un assez grand nombre de l'atelier municipal d'Antioche.

Dans la province d'Asie.

Nous savons par Festus que le tarif appliqué aux monnaies de la province d'Asie différait essentiellement du précédent. Lorsque cet auteur évalue en cistophores la *drachme* qu'il nomme *euboïque*, il ne prétend pas en donner la valeur intrinsèque, mais seulement sa valeur au *change* ou au *cours*, car il procède presque toujours ainsi ; la drachme euboïque dont il parle est certainement l'ancienne drachme attique qui circulait encore en Asie. Malheureusement les chiffres ont été altérés dans le passage qui nous a été conservé par Paul Diacre ; mais avec une légère modification, en changeant le sept en six et en transportant *et quingentorum* du premier membre de la phrase dans le second, on parvient aisément à rétablir le texte d'une manière satisfaisante et à lui donner un sens qui doit être le véritable : *Euboïcum talentum nummo Graeco sex milium cistophorum est, nostro quattuor milium et quingentorum denariorum.* Ce qui prouve la justesse de

cette correction c'est que dans un autre passage Festus dit que 6,000 cistophores valent 4,500 deniers. De leur côté Tite-Live et Priscien estimaient l'ancien tétradrachme attique à trois deniers comme poids ou plutôt comme évaluation parfaitement applicable, selon nous, aux cistophores; car toutes les fois qu'il s'agit de monnaie grecque dans les auteurs latins, c'est toujours la monnaie grecque de l'Asie Mineure qu'ils sous-entendent. Il en résulte donc que le tétradrachme attique a dû être dans la province d'Asie légalement assimilé au cistophore (1). Qu'on ne nous objecte pas qu'une monnaie pesant 17^{gr},46 n'a pas pu être tarifée au même taux qu'une autre pesant seulement 12^{gr},64. Ne trouve-t-on pas des tétradrachmes de Sidé et d'Aspendus en Pamphylie (2) poinçonnés avec la contre-marque des cistophores? Ces monnaies, frappées (3) par des villes libres étrangères, n'avaient pas de cours légal dans la province romaine, et ce poinçon était destiné à le leur donner en les assimilant aux cistophores. Cette mesure appliquée à des monnaies étrangères pouvait l'être à plus forte raison aux tétradrachmes de la province conquise, et cela d'autant plus facilement que les tétradrachmes attiques qui circulaient alors étaient fort anciens, fort usés, et perdaient en moyenne 1 ou 2 grammes de leur poids (4). Le but qu'on

(1) M. Pinder (*Cistoph.*, p. 552) estime le tétradrachme attique à 5 1/3 drachmes-cistophores, mais seulement d'après le poids; mais il est clair que ce n'est point uniquement par le poids des pièces que l'on peut juger du cours des monnaies, surtout de leur cours légal.

(2) Sidé a frappé des tétradrachmes jusqu'au temps de Marc-Antoine (Burgon, *Num. Chron.*, VIII, p. 82 et suiv.).

(3) Eckhel, *Doct. Num. Vet.*, III, p. 15. — Pinder, *Cistoph.*, p. 552.

(4) Les tétradrachmes de Sidé, que Burgon a publiés (*Num. Chron.*, VIII, p. 90 et suiv.), pèsent de 16^{gr},94 à 15^{gr},71; ceux d'Amyntas, roi de Galatie, du temps de Marc-Antoine, pèsent 15^{gr},99 (Pinder, p. 75), 15^{gr},97

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

se proposait pouvait être de favoriser la nouvelle monnaie et de déprécier l'ancienne; mais de plus c'était une excellente opération financière, qui produisait de précieux bénéfices; avec 100 tétradrachmes euboïques en bon état de conservation on fabriquait 125 cistophores et l'on payait ensuite en cistophores les dettes contractées en tétradrachmes. Ce n'était ni juste ni loyal, mais les circonstances exceptionnelles dans lesquelles se trouvait alors la province d'Asie, pouvaient expliquer cette banqueroute, du reste plus excusable que celle de Solon. Il y avait donc dans la province d'Asie deux tétradrachmes, l'euboïque et le cistophore, ayant tous deux légalement la même valeur, comme en Syrie le tétradrachme attique et celui de Tyr. Dans la pratique continua-t-on à faire une différence entre les deux monnaies, et les vit-on longtemps encore circuler concurremment? C'est probable, mais d'abondantes découvertes de monnaies, si toutefois on prend soin de les décrire avec exactitude, pourront seules résoudre ces questions.

L'intention du gouvernement romain était certainement de faire disparaître en Asie comme en Syrie toute l'ancienne monnaie attique, et en attendant que cela fût possible, de la faire descendre au second rang; on voulait arriver petit à petit à ce qu'il ne restât plus avec le denier romain que des cistophores dans la première de ces provinces et des pièces tyriennes dans la seconde.

(=246,4), 15gr,83 (Pinder, *ibid.*) et 15gr,82 (=244,2) (Burgon, *loc. cit.*, p. 70 et suiv.). Ces tétradrachmes sont peut-être les plus légers, et en même temps les derniers qui aient été frappés d'après le système attique. Les derniers tétradrachmes avec la tête d'Alexandre pèsent en moyenne 16gr,5 (Müller, *Num. d'Alexandre*, p. 8. — Cf. Pinder, *Cistoph.*, p. 549).

Pour arriver à ce résultat, on mit autant que possible des entraves à la fabrication des monnaies du système attique toutes les fois qu'on ne l'arrêta pas immédiatement. Il est probable que dans les provinces moins importantes de l'Asie Mineure on assimila l'argent athénien, qui s'y trouvait en grande quantité, à celui de l'Asie ou à celui de la Syrie ; mais sur ce point les documents nous manquent et nous en sommes réduits aux conjectures.

Il est probable qu'il n'y eut jamais de tarif pour la monnaie d'or, et que d'après la règle mise en vigueur sous la république on ne la recevait qu'au poids dans les payements officiels. Les pièces d'or perdaient ainsi tous les avantages d'une monnaie privilégiée et se trouvaient réduites à leur valeur intrinsèque, ni plus ni moins que des lingots.

CHAPITRE II.

MONNAIES GRECQUES EN ITALIE ET EN SICILE.

§ I.

Le système de la *litra* dans les monnaies grecques de la Sicile. — La litra d'argent vaut le cinquième de la drachme attique c'est-à-dire une livre de cuivre. — La litra de cuivre et sa valeur.

Int oduction. Le rapport réciproque de l'argent et du cuivre en Sicile donne la clef des divers systèmes monétaires de l'Italie.

Pendant assez longtemps les divers métaux servant au monnayage chez les anciens ont eu leur existence à part et étaient parfaitement indépendants les uns des autres. Petit à petit cependant l'or de l'Asie Mineure, l'argent des Grecs et le bronze de l'Italie se sont pour ainsi dire fusionnés, et ont donné à la monnaie en général l'aspect qu'elle a conservé jusqu'à nos jours. A l'occasion de l'histoire monétaire des Grecs en Italie, nous aurons surtout à nous occuper de la valeur réciproque de l'argent et du cuivre : le rapport qui existe entre eux est parfaitement déterminé dans le système siculo-italique des *litrae*. Nous allons d'abord examiner ce système, dont la connaissance est indispensable pour étudier avec fruit les monnaies de l'Italie.

Nous avons vu plus haut que la monnaie attique avait été généralement adoptée dans toute la Sicile, à l'exception des villes de la côte nord-est, depuis Himéra jusqu'à Naxos. Les plus anciens didrachmes se trouvent en général dans la partie occidentale de l'île et les tétradrachmes dans la partie méridionale. Sélinunte n'eut d'abord que des

didrachmes ; cette ville ne frappa des tétradrachmes qu'un peu plus tard. A Ségeste les didrachmes sont anciens et nombreux, les tétradrachmes comparativement récents et rares (1). Par contre, à Syracuse, chez les Léontins et à Catane les didrachmes anciens sont très-rares, et un peu plus tard on n'en trouve même plus du tout. Les principales villes de l'intérieur, telles que Camarina, Géla et Agrigente, sont les seules qui émirent en même temps le didrachme et le tétradrachme pendant assez longtemps. Les drachmes sont généralement rares ainsi que les trioboles, il en existe cependant et en particulier d'Agrigente.

Le monnayage sicilien des ve et vi^e^ siècles de Rome est aussi confus que celui de l'époque précédente est simple et facile à comprendre. Heureusement Aristote nous a conservé dans sa *Politique* des détails curieux sur les monnaies siciliennes de son temps (2) ; on y trouve en particulier des renseignements précieux sur l'unité de compte et sur

Ce que nous dit Aristote de la monnaie sicilienne et de la litra en particulier.

(1) Elles ont pour type un chasseur (Mionnet, I, p. 283, n° 648. — Leake, *Num. hellenica, Insular Greece*, p. 68).

(2) Pollux, IV, 174. Ἀριστοτέλης δὲ ἐν μὲν Ἀκραγαντίνων πολιτείᾳ προειπὼν ὡς ἐζημίουν πεντήκοντα λίτρας, ἐπάγει : ‘ ἡ δὲ λίτρα δύναται ὀβολὸν Αἰγιναῖον,’ ἐν δὲ Ἱμεραίων πολιτείᾳ φησὶν ὡς οἱ Σικελιῶται τοὺς μὲν δύο χαλκοῦς ἑξάντα καλοῦσι, τὸν δὲ ἕνα οὐγκίαν, τοὺς δὲ τρεῖς τριᾶντα, τοῦς δὲ ἓξ ἡμίλιτρον, τὸν δὲ ὀβολὸν λίτραν, τὸν δὲ Κορίνθιον στατῆρα δεκάλιτρον, ὅτι δέκα ὀβολοὺς δύναται. Il dit la même chose (IX, 80), où du reste on retrouve les formes διξᾶντα et τριξᾶντα, qui y ont été introduites par une fausse correction, au lieu des expressions ἑξᾶντα et τριᾶντα, clairement indiquées par les mots ἓξ τάλαντα et τρία τάλαντα du texte. — (IX, 87). Τὸ μέντοι Σικελικὸν τάλαντον ἐλάχιστον ἴσχυεν, τὸ μὲν ἀρχαῖον, ὡς Ἀριστοτέλης λέγει, τέτταρας καὶ εἴκοσι τοὺς νούμμους· τὸ δὲ ὕστερον δυοκαίδεκα· δύνασθαι δὲ τὸν νούμμον τρία ἡμιωβόλια. M. Bœckh (*Metrol. Unters.*, p. 294), a démontré par les inscriptions siciliennes que 120 litrae font un talent ; aux pages 292 et suiv., 302 et suiv., 310 et suiv., 349 et suiv., il examine d'autres documents qui sont décisifs à ce sujet. Nous y renvoyons nos lecteurs.

la valeur de cette multitude de petites monnaies qui furent alors frappées en Sicile.

Ce philosophe évalue, dans un passage, la litra sicilienne d'argent (autrement dit le *nummus*), à une obole d'Égine, et dans un autre il l'assimile au *trihémiobolion*. La litra se divise en douze onces; 10 litrae font ensemble un statère corinthien, qu'on appelle aussi, à cause de cela, décalitron; 120 litrae ou 12 statères font un talent. Dans l'origine il n'y avait naturellement qu'une seule litra, c'est-à-dire la *livre de cuivre* dont la valeur en argent était le nummus; mais dès le temps d'Aristote plusieurs réductions avaient déjà eu lieu, et outre la litra forte il existait deux autres litrae d'un poids plus faible, une ancienne valant le cinquième et une plus nouvelle valant le dixième de la litra forte. Ainsi un talent, ou 120 litrae de l'ancienne réduction, valait 24 litrae fortes de cuivre (ou ψῆμμος) et un talent ou 120 litrae, de la nouvelle réduction, en valait 12. Dans le langage ordinaire, outre l'expression de nummus qui ne s'appliquait qu'à la litra forte, les deux litrae se distinguaient encore l'une de l'autre par les épithètes d'*argent* ou de *cuivre*. Ainsi le πεντώγκιον ἀργυρίου dont parle Épicharme vaut 5/12 de nummus ou 1/120 de statère, tandis que le πεντώγκιον χαλκοῦ ne vaut que le 1/12 ou le 1/24 du nummus. Les pièces désignées par le mot ἀργυρίου pris dans ce sens peuvent très-bien être des fractions en cuivre de la pièce d'argent (1).

M. Bœckh (2) pense que le statère corinthien dont parle

(1) C'est l'opinion de M. Bœckh (*Metrol. Unters.*, p. 302).

(2) *Loc. cit.*, p. 95. — O. Müller (*die Etrusker*, I, p. 324 et suiv.) ne s'était pas trompé, seulement il avait le tort d'admettre à côté de cette

Aristote doit être une très-ancienne pièce d'argent qui aurait été frappée à Corinthe (1), mais qu'on ne fabriquait certainement plus depuis longtemps à l'époque où il écrivait. Il est certain cependant que le philosophe ne parle pas de cette monnaie pour en donner la valeur, mais qu'il la cite comme point de comparaison pour expliquer ce que valait la monnaie sicilienne; il faut donc de toute nécessité qu'elle ait été généralement connue et en usage de son temps; nous pensons qu'elle ne peut être que la principale unité corinthienne d'argent très-répandue alors en Sicile, le *nummus*, et qui dans cette île comme à Corinthe se divisait en dix *litrae*. On ne peut pas nous opposer que si Aristote avait eu l'intention de parler de ces pièces, il les aurait désignées par le nom de *didrachmes attiques;* cette dénomination n'aurait pas éclairé ses lecteurs puisque les didrachmes d'Athènes étaient aussi rares en Sicile que les pièces de Corinthe étaient communes. Il est donc bien établi que le décalitron sicilien valait un didrachme du système attique. Diodore de Sicile (2) confirme cette donnée en disant que le *démarétion* était une grande pièce d'argent valant 10 drachmes attiques, et qu'elle était connue en Sicile sous le nom de *pièce de* 50 *litrae:* nous aurons donc pour la monnaie sicilienne les valeurs suivantes :

---

litra, valant 1/5 de drachme, l'existence d'une autre litra plus ancienne et plus forte.

(1) Nous avons émis des doutes sur le lieu où ont été frappées ces anciennes monnaies. (*Voy.* ci-dessus, p. 79 , note 2.)

(2) XI, 26. — M. Bœckh (*loc. cit.*, p. 305) est d'une autre opinion.

ARGENT OU CUIVRE DU SYSTÈME FORT.			CUIVRE DE LA 1re RÉDUCTION.		CUIVRE DE LA 2e RÉDUCTION.	
TALENT.	DÉCALITRON valant le didrachme attique (8gr,73, poids normal).	LITRA (0gr,87, poids normal).	TALENT.	LITRA.	TALENT.	LITRA.
1	12	120	5	600	10	1200
»	1	10	»	50	»	100
»	»	1	»	5	»	10
»	»	24	1	120	2	240
»	»	12	»	»	1	120

Valeur de la litra.

Le nummus ou la litra d'argent pesait donc 0gr,87 ou 1 1/5 obole attique. Ainsi, lorsque Aristote le compare tantôt à une obole d'Égine pesant au plus 1gr,03, tantôt à un trihémiobolion dont le poids normal est de 1gr,09, il n'a évidemment pas la prétention d'expliquer la valeur rigoureusement exacte de la litra d'argent, il l'avait du reste déjà fait connaître implicitement en donnant exactement celle du décalitron. Il emploie même fort souvent les expressions *obole* et *chalque* pour désigner la litra et l'once afin de rendre tout malentendu impossible. Par conséquent, en moyenne et légalement une pièce d'argent de 0gr,87 valait une litra de cuivre ou 1/120e de talent. Je ne connais pas de document explicite sur le talent en usage à Syracuse ; mais puisque la monnaie d'argent était taillée à Syracuse d'après le poids attique et que la litra vaut 1/30.000e du talent attique, il est certain que le talent de cuivre syracusain valait celui d'Athènes de 80 livres romaines, et par conséquent la litra syracusaine égale 2/3 de livre romaine; le talent de cuivre attique valait donc en Sicile 24 drachmes d'argent, et la proportion de l'argent au cuivre était de 1 : 250.

§ II.

Commencement du système des litrae, son origine et sa durée jusqu'à Agathocle.

Origine italiote de la litra. L'époque de son arrivée en Sicile est indiquée par les monnaies elles-mêmes.

Le système de la litra n'est pas d'origine grecque, comme le prouve son nom emprunté à la langue des Italiotes. On peut regarder comme les plus anciennes petites monnaies de Syracuse celles qui ont pour type du côté du droit la tête de Proserpine et sur le revers une roue à quatre rayons, avec ou sans la légende archaïque ΣVRA. Il y en a de deux sortes, elles ont toutes les deux le même type ; mais la plus petite, sans parler de son poids qui est inférieur à l'autre, se distingue par sa légende abrégée ΣV ou Σ et six globules répartis entre les rayons de la roue (1). Ces six globules qui se retrouvent sur les anciennes pièces de cuivre siciliennes, dont nous parlerons plus tard, indiquent clairement que ces petites monnaies d'argent ou hémilitria valaient 6 onces, ce qui concorde parfaitement avec leur poids de 0gr,43, et répond à 3/5 d'obole attique ; l'autre, au contraire, qui est plus forte et ne peut pas être considérée comme une litra, à cause de son poids qui ne dépasse jamais 0gr,66, est donc une obole attique, autrement dit une pièce de 10 onces (c'est-à-dire 10/12 de litra). Nous en conclurons que le système de la

(1) 0gr,66 (= 10,2, Leake, d'après un exemplaire du Mus. Brit.) ; 0gr,65 (= 10, Hunter, Leake) ; 0gr,62 (= 9,6, Leake) ; 0gr,6 (= 9 1/4, Hunter) ; 0gr,58 (= 9, Hunter) ; 0gr,54 (= 10 1/4, Mionnet, I, p. 301, n° 798) ; 0gr,42 (= 6 1/2, Hunter) ; puis avec le signe de la moitié, 0gr,40 (= 6 1/4, Hunter) ; 0gr,31 (= 4 3/4, Hunter).

litra existait en Sicile à l'époque où Syracuse frappa ses premières monnaies, époque qui remonte environ à l'an 200 de Rome, comme nous l'avons vu plus haut. Il faudra aussi faire remonter au même temps une pièce valant 3/5 d'obole attique, et dont l'existence ne peut s'expliquer que par le système de la litra greffé (si l'on peut s'exprimer ainsi) sur le système des drachmes.

Petites pièces de cuivre.

Les demi-litrae sont les plus petites fractions en argent de la monnaie de Syracuse; mais il existe des pièces de cuivre dont le type est parfaitement semblable à celui de ces oboles et de ces hémilitria, comme elles, d'un beau travail archaïque, ayant quelquefois, mais rarement, la légende ΣΥΡΑ et jamais de signe indiquant leur valeur (1).

On ne peut discerner si ce sont des *chalques* du système des *oboles* ou des *onces* du système des *litrae*; dans tous les cas, les pièces sont si petites et si légères (2), qu'elles ne peuvent pas faire partie d'un système de monnaie de cuivre basé sur la valeur intrinsèque du métal. Elles ont cela de remarquable, qu'elles sont en même temps les plus anciennes pièces de cuivre connues et aussi les plus anciennes pièces d'une valeur conventionnelle.

Le système des litrae fit bientôt de nouveaux progrès; les petites monnaies d'argent de Syracuse, un peu plus récentes, quoique fort anciennes encore, ayant pour type la même tête de Proserpine sur le droit et un polype sur le revers, sont en général d'un poids supérieur aux anciennes

---

(1) Mionnet (I, p. 304, nos 826, 827, et Suppl., I, p. 436, nos 536, 537. — Avec la légende Hunter (pl. LIV, no 26).

(2) Leake donne une monnaie semblable pesant 4gr,8 (= 74 grains anglais).

oboles; leur poids de 0gr,87 convient parfaitement (1) à la litra d'argent. Cette litra d'argent a été longtemps la petite monnaie ordinaire de Syracuse et de toute la Sicile. Il est souvent difficile de discerner, même en les pesant, si telle petite pièce d'argent que l'on rencontre isolément est une obole ou une litra, mais il est vraisemblable que la plupart sont des litrae : ce système avait même passé dans la Grèce proprement dite, et l'on trouve à Corinthe la litra et l'hémilitrion au lieu de l'obole et l'hémiobolion (voyez ci-dessus, ch. Ier), ce qui est évidemment dû à l'influence de Syracuse. En Sicile, les pièces d'argent depuis le triobolion et au-dessus, ne sont pas encore à cette époque taillées d'après le système des litrae, tandis que les petites monnaies contemporaines se groupent toutes autour de l'once. On a des monnaies d'argent d'Agrigente dont la valeur de 5 onces est indiquée par cinq globules, et leur poids est d'accord avec cette indication (2); on a aussi des pièces de cuivre de Syracuse semblables aux litrae d'argent pour le type et sur lesquelles trois globules indiquent la valeur de

---

(1) 0gr,83 (= 12 3/4, Hunter); 0gr,81 (= 12 1/2, Hunter); 0gr,8 (= 12,4, Leake); 0gr,79 (= 12 1/4, Hunter); 0gr,78 (= 12, Hunter, trois pièces); 0gr,77 (= 14 1/2, Mionnet, *Poids*, p. 36, n° 800); 0gr,76 (= 11,7, Mus. Brit.; = 14 1/4, Mionnet, *ibid.*, p. 37, n° 802); 0gr,74 (= 14, Mionnet, *ibid.*, p. 36, nos 799 et 800, trois pièces); 0gr,73 (= 11,3, Mus. Brit.); 0gr,69 (= 10,7 Leake; la moyenne de sept pièces); 0gr,68 (= 12 3/4, Mionnet, *ibid.*, p. 37, n° 803); 0gr,64 (= 12, Mionnet, *ibid.*, p. 36, n° 800); 0gr,61 (= 11 1/2, Mionnet, *ibid.*, p. 37, n° 801. Leake (*Transactions of the royal Society of Literature*, seconde série, vol. III, p. 358) dit aussi que ce sont des litrae.

(2) AKRA. Aigle sur un chapiteau de colonne. ℞ Cinq globules, 0gr,34 (= 5,2, Leake. — Cf. Mionnet, I, Suppl., p. 362, n° 37), et une monnaie des Léontins avec la légende ΛΕΟΝ (rétrograde) : Tête de lion. ℞ Grain d'orge, 0gr,36 (= 5,5, Leake), sont toutes deux de la même espèce. Le poids normal du pentoncion est 0gr,36.

3 onces (1). Enfin on lit l'inscription **ΟΓΚΙ** sur une pièce beaucoup plus récente (2).

Épicharme (mort après l'an 277 de Rome) (3) et Aristote nomment l'hémilitrion, le pentoncion, le trias, l'hexas ou hexantion, et enfin l'once, comme étant les plus petites monnaies de la Sicile. Pollux ajoute, d'après Aristote, que le trias vaut 3 onces. Il est donc semblable au quadrans romain. D'après Hésychius (4) il existait un tétras, pièce de 4 onces, que l'on peut assimiler au triens romain. Nous verrons dans le système romain les expressions de *septunx* et *quincunx* usitées en même temps que d'autres plus anciennes, et l'on peut facilement expliquer une erreur causée par une confusion entre les mots *trias*, *tétras* et autres semblables, ce qui ôte à cette donnée une partie de sa valeur. Le pentoncion, qui est exclusivement sicilien,

---

(1) Mionnet, I, p. 305, n° 836. — Hunter n°s 212, 213.

(2) Avec la légende **ΣΥΡΑ**. Tête casquée de Minerve. ℞ Hippocampe ailé (Hunter, n° 138). Les pièces de cette espèce sont presque toutes d'anciennes pièces surfrappées; pour éviter probablement toute confusion, on les désignait quelquefois par le nom de leur valeur. Il nous semble impossible de déterminer la valeur relative des métaux d'après des monnaies en cuivre qui ne portent point la marque de leur valeur, comme Leake a essayé de le faire (*Transactions*, loc. cit., p. 365 et suiv.); cette recherche a dans le fait peu d'importance, puisque le cuivre n'était positivement qu'une monnaie d'appoint.

(3) Épicharme, cité par Pollux, IX, 82 :

ὥσπερ αἱ πονηραὶ μάντιες
αἴθ' ὑπονέμονται γυναῖκας μωρὰς ἁμ πεντώγκιον
ἀργυρίου, ἄλλαι δε λίτραν, αἱ δ' ἀν' ἡμιλίτριον
δεχόμεναι, καὶ πάντα γιγνώσκοντι

Et ailleurs :

ἐγὼ γὰρ τό γε βαλάντιον λίτρα
καὶ δεκάλιτρος στατήρ, ἑξάντιόν τε καὶ πεντώγκιον.

(4) Au mot τετρᾶντα.

est plus extraordinaire; en effet, une pièce de 5/12 est en elle-même une fraction peu naturelle, et ne se rencontre pas dans le système duodécimal pur comme l'était celui du Latium; mais elle convenait parfaitement au système mixte des litrae siciliennes. Cinq douzièmes de litra valent tout juste une demi-obole attique, et de même que, à une époque antérieure, on avait frappé une pièce de 3/5 d'obole valant un hémilitrion italique, on frappait un peu plus tard un pentoncion valant un hémiobolion attique (1).

Comptes par livres de cuivre à Agrigente.

Nous savons par Simonide et par Aristote, qu'à Agrigente on comptait par *livres de cuivre*, bien que l'unité de compte fût la drachme; et ceci correspond tout à fait à l'usage romain ou plutôt italique de compter par *pondo æris gravis;* seulement la livre sicilienne ne valait que les deux tiers de la livre romaine. Les Siciliens avaient en outre une grande unité de compte, le *talent*, inconnu aux Italiotes, et qui valait 120 livres siciliennes ou 80 livres romaines.

Antiquité de la litra sicilienne et son origine probable.

Tout ce que nous venons de voir prouve combien le système des litrae était profondément enraciné dans les habitudes siciliennes. Il nous semble difficile d'après cela qu'il soit uniquement dû à une importation italique; il se peut très-bien que les autochthones de race italiote établis sur la côte orientale de la Sicile avant l'invasion des colonies grecques eussent déjà l'habitude d'employer le cuivre au poids dans leurs transactions commerciales, et que les émigrants grecs aient voulu fusionner ce système avec leur drachme. Le talent resta semblable à celui d'Athènes, pesant 26/196^{gr},8 ou 60 mines de 100 drachmes chacune;

(1) Il est possible, à la rigueur, qu'à côté de la litra d'argent on ait aussi frappé une *obole* de cuivre pour représenter la pièce de 10 onces, mais cela est peu probable.

mais en Sicile on fit abstraction de la mine, on partagea le talent en 120 litrae de 50 drachmes, et l'on compta ensuite comme les Italiotes par *litrae de cuivre* ou par *nummus*, leur équivalent d'argent. Il est très-probable que cette manière de compter par litra est plus ancienne que la litra même en tant que monnaie, c'est-à-dire que l'on n'a pas compté en litra de cuivre parce qu'il existait des litrae d'argent, mais qu'on a fabriqué ces dernières à cause de l'usage déjà ancien de compter par livres de cuivre.

Cette première organisation du système monétaire sicilien a duré jusqu'aux diverses réformes dont parle Aristote. Ces réformes ressemblent à ce qui se fit à Rome pour l'as, en ce sens que l'unité d'après laquelle on opérait était également de cuivre, mais avec cette différence qu'à Rome, cette unité était représentée par de lourdes monnaies du même métal, ayant une véritable valeur intrinsèque. Voilà pourquoi la réduction de l'as à Rome dut nécessairement amener une diminution dans le poids des monnaies, ce qui n'eut pas lieu en Sicile quand on réduisit la litra. La première, et l'on peut dire la plus forte de ces réductions, consista en ce que le nummus d'argent valant jusqu'alors un, valut désormais cinq, et que par conséquent on put payer avec une drachme une dette de 5 drachmes; c'étaient bien toujours *nominalement* 25 litrae, mais dans le fait le capital se trouvait réduit au 20 p. 100 de sa valeur primitive. Cette banqueroute est un peu antérieure à l'époque d'Aristote, et c'est probablement Denys l'Ancien (mort l'an 387 de Rome) qu'il faut en accuser.

Pollux (1) rapporte que Denys quadrupla la valeur de la

(1) IX, 79. Τοὺς μέντοι Συρακοσίους καττιτέρῳ ποτὲ ἀντ' ἀργυρίου νομίσαι Διονύσιος κατηνάγκασεν· καὶ τὸ νομισμάτιον τέτταρας δραχμὰς Ἀττικὰς ἴσχυεν

drachme attique; il n'est pas en cela tout à fait d'accord avec Aristote, mais il y a si peu de différence que l'on peut bien admettre que c'est du même fait qu'il veut parler. Peu de temps après il y eut une seconde réduction semblable, qui fit du *nummus* ou *litra d'argent* une pièce de 10 litrae de compte; ce fut une nouvelle banqueroute de 50 p. 100. Cette proportion de 10 litrae de compte pour une litra d'argent subsistait encore du temps d'Aristote. La litra de compte était devenue si petite que, d'après les inscriptions de Tauromenium, c'était la plus petite fraction possible; il en résulta que les onces de cuivre, dont on s'était servi autrefois dans les comptes, en disparurent complétement.

§ III.

Le système de la litra appliqué aux principales pièces d'argent de Syracuse depuis Hiéronyme, et ce qu'il devient sous la domination romaine.

Les tétradrachmes d'Agathocle sont les derniers que l'on puisse rattacher au système des litrae. Les monnaies de Pyrrhus et d'Hiéron sont taillées d'après un tout autre principe; nous y reviendrons plus tard. Enfin un troisième système fut mis en vigueur sous le règne si court d'Hiéronyme (538-539 de Rome), et fut conservé sous le gouvernement romain (1).

ἀντὶ μιᾶς. Il s'agit ici de deux opérations monétaires : l'émission de monnaies d'étain pour remplacer celles d'argent (ce qui fait que les monnaies d'argent des deux Denys manquent dans toutes les collections), et l'élévation de la valeur des monnaies d'argent existantes au quadruple ou plutôt au quintuple de leur ancienne valeur.

(1) Le grand médaillon qui porte la légende ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΙΕΡΩΝΟΣ appartient à ce système (ce médaillon n'a sans doute pas été frappé sous

M. le duc de Luynes nous en a développé toutes les particularités dans un traité aussi concis que bien fait (1). Ce savant en employant ce que nous serions tenté d'appeler la *méthode empirique* a trouvé une *unité* pesant 0^{gr},85. Cette unité est évidemment ce même nummus de 0^{gr},87 qui, multiplié par 5 et par 10, et ensuite par 2, 4, 6, 8, 12, 16, 24, et 32, a servi de base à deux séries distinctes : la première correspond aux drachmes et aux didrachmes attiques, la seconde au talent de cuivre composé de 12 litrae (2). On ne trouve guère de monnaies de cette espèce qu'à Tauromenium (3) ou à Syracuse, et toujours dans les limites des possessions d'Hiéron, c'est-à-dire dans cette partie de la Sicile que les Romains enlevèrent aux

---

le règne d'Hiéron, puisque ce prince ne prend pas le titre de roi sur aucune de ses autres monnaies); toutes les monnaies de Philistis et de Gélon, appartiennent également au même système; mais rien ne nous oblige à les classer avant 538. En somme, excepté les litrae d'argent, on ne peut pas citer une seule pièce, frappée sur ce pied monétaire, qui soit antérieure à la mort d'Hiéron II.

(1) *Rev. num.*, 1843, p. 5 et suiv. — Leake, dans son article sur les monnaies de Syracuse (*Transactions of the R. Society*, seconde série, III, p. 354 et suiv.), se trouve presque toujours d'accord avec M. le duc de Luynes, dont il ne paraît pas cependant avoir connu le travail.

(2) Ceci est confirmé par les monnaies elles-mêmes, surtout par celles de grand module qui sont d'une exécution plus soignée. Ainsi la grande pièce d'argent d'Hiéron II pèse 28^{gr},096 (=433,6, Thomas, p. 88); sa valeur étant de 32 litrae, elle donne à la litra le poids de 0^{gr},878. Un autre exemplaire de la même pièce (collection de lord Northwick) pèse 27^{gr},70 (=427 1/2). Celle d'Hiéronyme, qui pèse 19^{gr},58 (=368 1/2, Mionnet, *Poids*, p. 39, n° 91), étant une pièce de 24 litrae, donne 0^{gr},82 pour la litra.

(3) Tête d'Apollon. ℞ Trépied. Ces pièces dont le poids normal est de 3^{gr},48, et qui pèsent effectivement 3^{gr},25 (=50,2, Thomas); — 3^{gr},19 (=49,3, Thomas); — 3^{gr},13 (=48,3, Leake); — 3^{gr},03 (=57, Mionnet, *Poids*, p. 38, n° 1061) sont des pièces de quatre litrae; celles d'une litra ont pour type : Tête de taureau. ℞ Grappe de raisin, et pèsent 0^{gr},86 (=13 1/4, Hunter).

Carthaginois l'an 513, de Rome (1). Ces pièces ne portent pas en général la marque de leur valeur, cependant sur la litra d'argent on voit quelquefois le signe ∴XIII (2). Ce signe est évidemment romain et il équivaut pour nous à une date; car ce ne fut certainement que lorsqu'un préteur romain fut installé au palais d'Hiéron que des chiffres romains purent se montrer sur les monnaies de Syracuse. Mais, d'un autre côté, il est évident qu'une pièce sur laquelle on lit ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ ne peut pas se rapporter au système monétaire de Rome; d'ailleurs ce système ne contient pas d'unité assez petite pour répondre à cette

Pièces de Syracuse frappées sous les Romains.

(1) M. le duc de Luynes (*loc. cit.*) pense que les monnaies d'Agrigente ayant pour type la tête de Jupiter au droit et l'aigle au revers sont des pièces de quatre litrae; elles nous semblent appartenir à une toute autre série. Les monnaies connues sous la dénomination de *Siculi in genere* sont taillées d'après le système des litrae et ont sans aucun doute été frappées à Syracuse.

(2) Ces monnaies ont pour type la tête de Minerve avec la légende ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ au droit, et au revers ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΙ, avec le chiffre indiquant la valeur. Quelquefois on y trouve aussi un nom de magistrat MI, qui se voit également sur les monnaies d'Hiéronyme et de Philistis, et quelques autres modifications peu importantes. (Eckhel, *Doct. Num. vet.*, I, p. 246.— Mionnet, I, p. 302, nos 805, 806; I, Suppl., p. 435, nos 524, 525.— Leake, *Transactions of the R. Society of literature*, seconde série, III, p. 375; *Numism. Hell. Insular Greece*, p. 73. — Bœckh, *Met. Unters.*, p. 355 et suiv.) — Les monnaies sur lesquelles on voit le signe XIII sans les trois globules, ne se trouvent que dans les ouvrages de Torremuzza (Mionnet, I, Suppl., p. 435 n° 525), et de Pembroke (II, 79, *Cat.*, p. 110). Mais peut-on se fier à ces renseignements? Le poids de ces monnaies est de 0gr,87 (= entre 13 et 14 grains, Leake, *Transact.*, *loc. cit.*, probablement d'après les deux exemplaires du Musée Britannique); — 0gr,85 (duc de Luynes, *loc. cit.*); — 0gr,74 (= 12 grains de Nuremberg, Bœckh, *Met. Unters.*, p. 356); — 0gr,71 (= 11, Pembroke, II, 79); — 0gr,65 (= 10,1, Leake).— Quant à la monnaie d'argent donnée par Torremuzza avec la légende ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΙ ΓΕΛΩΝΟΣ au droit et le chiffre XII dans le champ du revers. (Eckhel, *loc. cit.*, p. 250. — Mionnet, I, p. 329, *Gélon*, n° 9), nous ne croyons pas qu'elle mérite grande confiance.

indication. Ce sera donc dans le système de la litra sicilienne qu'il faudra chercher l'explication de ce signe.

Explication de M. Bœckh.

M. Bœckh pense que cette marque signifie 13 pièces siciliennes répondant au quadrans et il en donne une explication qui ne nous paraît pas soutenable. En effet, il croit ces pièces du même poids que les oboles attiques, ce qui est inexact, comme nous l'avons vu; et il prend pour point de départ le talent syracusain de la première réforme déjà tombé en désuétude à l'époque d'Aristote. Il remarque cependant avec raison que ce signe doit indiquer le nombre d'unités de cuivre contenues dans cette petite pièce d'argent; mais le quadrans n'a jamais été usité en Sicile, et d'ailleurs le signe ∴XIII, d'après la manière de compter des Romains, n'aurait jamais pu indiquer 13 pièces de la valeur du quadrans, c'est-à-dire 3 as 1/4, qu'on aurait écrit ainsi : III∴. Une explication possible, à notre avis, serait de reconnaître ici trois onces et 13 litrae, car l'usage constant des Siciliens de marquer les litrae avant le talent pourrait justifier la position de la petite unité avant la grande (1), et on pourrait expliquer l'incorrection de ce chiffre, en tant que chiffre romain, comme le fait d'un artiste gréco-sicilien, qu'on pourrait même accuser d'avoir commis par ignorance peut-être encore une autre faute. Si l'on admet cette explication, l'unité de compte à l'époque où ces pièces ont été frappées aurait été évidemment réduite à un taux encore inférieur à ce qu'elle était du temps d'Aristote; car si le nummus ou litra d'argent égale 13 litrae 1/4 de cuivre, le talent

Seule explication possible au point de vue sicilien.

Valeur qui en résulterait pour la litra.

(1) *Corpus inscr. gr.*, n° 5640. On rencontre assez souvent les chiffres placés en ordre inverse, ce qui a quelque analogie avec le fait dont il est ici question (Franz, *Elementa epigraphices graecae*. Berlin, 1840, in-4°, p 350)

de cuivre ne vaudra plus 12 nummi, mais 9 3/53, et l'on ne peut pas admettre une proportion aussi irrationnelle ; il vaudrait mieux lire 13 1/3, ce qui ferait descendre le talent de cuivre de 12 nummi à 9 ; mais le triens romain égale le tiers de la litra, et le τριᾶς sicilien égale le quart de la litra, et il se peut fort bien que le graveur ait voulu traduire l'expression *tredecim pondo trientem* par ∴XIII, au lieu de XIII::. Il en résulterait que le talent de cuivre syracusain aurait valu à l'époque romaine 9 litrae syracusaines d'argent, et la litra d'argent 13 litrae 1/3 de cuivre.

Valeur qui en résulte pour le talent de cuivre.

Pour compléter nos renseignements, il nous reste à examiner l'évaluation de l'argent de Syracuse, en argent romain, qui nous a été conservée par Festus (1). Le talent de Syracuse valait d'après lui 3 deniers, par conséquent 120 litrae de cuivre valaient 12 sesterces, ce qui donne 10 litrae de cuivre pour 1 sesterce ; rien ne semblerait alors plus naturel que de considérer avec M. Bœckh (2) le *nummus sestertius* des Romains comme valant juste autant que le nummus de la dernière réduction dont parle Aristote et qui contenait de fait 10 litrae de cuivre. Néanmoins cette opinion devra être grandement modifiée, si même on peut l'admettre en partie. En effet, Festus donne cette évaluation avec une série de monnaies étrangères comparées aux monnaies romaines, et par conséquent il n'est pas possible de remplacer la monnaie romaine qui sert de base à tous ses calculs par une monnaie sicilienne. Peut-être pourrait-on supposer ce calcul basé sur l'ancienne valeur de la litra sicilienne et croire que les Romains ont estimé le sesterce à 10 litrae de cuivre, parce qu'il était

Évaluation de Festus.

Opinion de M. Bœckh.

(1) Au mot *Talentorum*.

(2) *Met. Unters.*, p. 312.

considéré à Rome comme valant un *nummus* syracusain, et que celui-ci valait 10 litrae de cuivre; mais ceci n'est pas encore acceptable, parce que le nummus était évalué par les Romains à 13 litrae 1/3 de cuivre, comme nous l'avons vu, et surtout parce que le sesterce étant beaucoup plus pesant que le nummus, les Romains auraient ainsi donné à une monnaie étrangère, une valeur supérieure à sa valeur intrinsèque, ce qui n'est pas admissible.

Conclusion. Sans donc nous y arrêter davantage, nous observerons (ce qui sera prouvé plus tard) que la monnaie romaine d'argent se répandit en Italie et en Sicile beaucoup plus rapidement que la monnaie romaine de cuivre, et que, par conséquent, l'argent national ayant été supprimé en Sicile et remplacé par le sesterce, il fallut mettre les pièces siciliennes de cuivre en rapport avec cette nouvelle unité d'argent. Cette opération se fit, sans aucun doute, comme l'indique Festus, c'est-à-dire que la litra de cuivre syracusaine fut assimilée à 1/10 de sesterce. Ceci donnait une légère plus-value à l'ancienne monnaie de cuivre, car une litra de cuivre qui valait jusqu'alors 3/40 du nummus de $0^{gr},87$, c'est-à-dire $0^{gr},061$ en argent se trouvait valoir 1/10 du sesterce de $0^{gr},97$, c'est-à-dire $0^{gr},097$ en argent; mais on comprend facilement qu'on ait accordé aux détenteurs de ces petites monnaies un bénéfice minime et momentané pour arriver ainsi à un compte plus simple. Quoique le peu de différence qui existait réellement entre le nummus et le sesterce ait sans doute donné l'idée de ce rapprochement, nous ne pensons pas que l'ancienne division sicilienne de la litra forte en 10 litrae faibles ait eu aucune influence sur cette nouvelle division; nous y verrions plutôt une réminiscence de la division romaine du sesterce en 10 *libellae* dont nous parlerons plus loin.

§ IV.

Système monétaire des Phéniciens en Sicile, et son analogie avec le système de la litra siculo-grecque.

Premières pièces phéniciennes en Sicile.

Nous avons parlé jusqu'ici du système monétaire gréco-sicilien ; celui des Phéniciens s'en rapproche sous beaucoup de rapports, et en diffère sur quelques points. Les monnaies de la première époque sont absolument les mêmes. Les pièces de Motya et les plus anciennes de celles à légendes grecques ou phéniciennes, qui ont été frappées à Palerme sous la domination des Phéniciens, sont des didrachmes (1) semblables aux didrachmes de Sélinunte et de Ségeste avec leurs oboles et leurs litrae (2).

---

(1) **MOTVAION**. Tête de femme. ℞ Chien, 8^{gr},73 (= 134,8, Mus. Brit., **MOTYAION**. Tête de femme. ℞ Cavalier, 8^{gr},57 (= 132,2, Leake) ; 8^{gr},18. (= 126 1/4, Hunter) ; sans légende et du reste semblable, 8^{gr},42. (= 158 1/2, Mionnet, I, p. 261, n° 436) ; 7^{gr},82 (= 120 3/4, Hunter). Pièce avec légende phénicienne attribuée à Motya (Mionnet, pl. XX, n°s 22 et 23). Tête de Méduse. ℞ Crabe, 8^{gr},46 (= 130,6, Mus. Brit., p. 59, et non 103,6, comme l'indique par erreur Leake, p. 49). — **ΠΑΝΟΡΜΟΣ**. Tête de femme. ℞ Chien, 8^{gr},66 (= 133,7, Thomas, p. 71). — *Ana* (?) en caractères phéniciens, du reste tout à fait semblable, 8^{gr} (= 123,5, Thomas, p. 71. — Leake à l'article *Motya*).

(2) **MOTVAION**. Aigle. ℞ Dauphin et coquille, 0^{gr},54 (= 8,4, Leake). — Pièce avec légende phénicienne attribuée à Motya, semblable à celle qui a été décrite dans la note précédente. Tête de Méduse. ℞ Crabe, 0^{gr},69 (= 13, Mionnet, I, p. 270, n° 505) ; 0^{gr},60 (duc de Luynes, *Annal. de l'Inst. arch.*, 1855, p. 98, trouvée à Motya). Même légende. Tête de Méduse. ℞ Palmier, 0^{gr},72 (= 13 1/2, Mionnet, I, p. 269, n° 503) ; 0^{gr},69 (= 13 Mionnet, *ibid.*, n° 502) ; 0^{gr},66 (= 12 1/2, Mionnet, *ibid.*, n° 504). — Pièce portant une autre légende phénicienne *anχm* (?), du reste semblable, 0^{gr},71 (= 10,9, Thomas, p. 71. — Leake, à l'article *Panorme*). — Toutes ces monnaies semblent être des oboles, tandis que les suivantes pourraient être des litrae : **MOTYAION** (rétrograde). Aigle sur un chapiteau. ℞ Dauphin et coquille, 0^{gr},83. (= 12 3/4, coll. Northwick).

Pièces de la seconde époque se rapprochant des monnaies de Syracuse.

Quant aux nombreuses monnaies de tout métal qui, sans distinction de valeur ont pour type, d'un côté la tête de femme couronnée d'épis et de l'autre le cheval et le palmier, on doit leur attribuer sans aucun doute une date plus récente. Le type varie quelquefois, mais seulement pour la forme ou pour quelques détails, et les légendes sont presque toujours phéniciennes; il est certain qu'elles ont toutes été frappées par les Carthaginois, probablement à Palerme, et qu'elles étaient destinées à la Sicile. Dans cette série, les tétradrachmes sont nombreux, les drachmes et les didrachmes sont fort rares (1); ces monnaies sont évidemment des imitations des monnaies de Syracuse et contemporaines des beaux tétradrachmes de cette ville.

Les pièces d'or et quelques pièces d'argent s'en éloignent.

Les pièces d'or, au contraire, et un petit nombre de pièces d'argent appartiennent à un système tout à fait différent; elles sont difficiles à classer; leur poids semble

---

ΠΑΝΟΡΜΟΣ, légende phénicienne (Mionnet, I, Suppl., pl. VIII, n° 10). Neptune avec le trident. ℞ Figure nue sur un bœuf à face humaine, 0^{gr},78 (= 12, Hunter); — 0^{gr},77 (= 14 1/2, Mionnet, I, Suppl., p. 421, n° 433). ΠΑΝ..ΜΙ (rétrograde). Tête imberbe diadémée. ℞ Partie antérieure d'un bœuf à face humaine, 0^{gr},80 (= 15, Mionnet, I, Suppl., p. 421, n° 435). Pièce à légende phénicienne *ana* (?), du reste semblable, 0^{gr},72 (= 13 1/2, Mionnet, I, Suppl., p. 390, n° 216).

(1) La pièce suivante de la collection Northwick (*Cat.*, p. 43) : Tête de Cérès. ℞ Tête de cheval, pesant 22^{gr},13 (= 341 1/2), pourrait être considérée comme l'unité multipliée par 24. — Au musée Britannique, il existe un didrachme de cette espèce, 8^{gr},75 (= 135, Mus. Brit., p. 74). — Une autre pièce de la collection Northwick : Tête nue; dans le champ trois dauphins. ℞ Cheval au galop, trois caractères puniques, 8^{gr},07 (= 124 1/2), pourrait être également un didrachme. — Nous connaissons une drachme de 4^{gr},16 (= 64,2, Leake); il se peut qu'il existe aussi des trioboles (voyez l'annexe A). — Les pièces d'or de 10^{gr},67 (= 164,7, collection Northwick) et 10^{gr},14 (= 156 1/2, *ibid.*); celles de 2^{gr},87 (collection Lorichs) et 2^{gr},78 (= 42,9, collection Northwick), ainsi que les pièces d'argent de 36^{gr},64 (= 565 1/2, collection Northwick), ne doivent pas être passées sous silence.

indiquer une unité à peu près semblable à la litra de Syracuse, mais un peu plus forte; le système de fraction est en partie décimal, et en partie sédécimal, comme le montre le tableau suivant qui est le résumé de l'annexe A.

POIDS NORMAL SUPPOSÉ.		POIDS EFFECTIF.	
		Or.	Argent.
	gr.	gr. gr.	gr. gr.
× 1	0,956	De 0,96 à 0,81 [0,65]	»
× 2	1,912	[1,97] 1,91 à 1,48 [1,22]	De 2,16 à 1,50 (1)
× 3	2,868	2,82 à 2,80	2,97 à 2,93
× 4	3,824	3,93? 3,78 3,24? 3,01?	3,88 à 3,53
× 5	4,780	4,64	4,89
× 6	5,736	»	5,53 à 5,05
× 8	7,648	7,61 à 7,26	7,45 à 6,85
× 10	9,560	9,56 à 9,24	9,37 à 9,24
× 12	11,472	10,94 à 10,50	10,82
× 16	15,296	»	15,08 13,07 à 12,32?
× 24	22,99	»	22,13
× 40	38,240	»	37,29 à 37,06
× 48	45,988	»	45,44

Cette explication n'est pas, il est vrai, entièrement satisfaisante, et elle sera probablement modifiée lorsque l'on aura un plus grand nombre de pesées que nous n'en possédons maintenant (2). Il se peut même que toutes les

(1) Beaucoup de ces pièces sont certainement des trioboles attiques.

(2) Le travail si complet de M. L. Müller sur les monnaies de l'Afrique a porté dernièrement un grand jour sur toute cette branche de la numismatique. Nous savons qu'il a modifié sur plus d'un point les idées de M. Mommsen. Ce savant avait bien voulu nous annoncer d'importantes corrections à faire au chapitre dont nous nous occupons; nous avions même retardé l'impression de notre travail pour les attendre; malheureusement les nombreuses occupations de M. Mommsen et les diverses études auxquelles il se livre, l'ont empêché jusqu'ici de s'occuper des monnaies phéniciennes de la Sicile. Nous

Irrégularité de ces pièces. Bas titre de l'or.

pièces que nous venons de citer ne fassent point partie d'une seule et même série; toujours est-il qu'elles sont taillées fort irrégulièrement, que celles d'or, surtout, sont d'une fabrique peu soignée et que le métal est d'un titre très-bas. Il est possible que les globules que l'on voit souvent sur ces monnaies soient des indications de leur valeur, mais il est difficile d'admettre qu'il en soit toujours ainsi (1). Rien n'est plus obscur que l'origine de ce système, son analogie avec celui d'Athènes est même difficile à comprendre. Il n'est pas très-ancien, on peut le regarder comme contemporain des litrae de Syracuse, et par conséquent, on ne peut pas admettre qu'il dérive d'un autre système étranger fort ancien, par exemple, du système tyrien. Il existe un groupe de monnaies phéniciennes qui appartiennent à l'Occident, et que l'on regarde à présent comme d'anciennes monnaies numidiques, quoique par leur poids elles se rapprochent jusqu'à un certain point des pièces de Tyr (2); mais leur patrie et leur origine nous

Pièces soi-disant numidiques qui se rapprochent de celles de Tyr.

---

espérons encore que cette rectification pourra nous être communiquée avant que notre livre ne paraisse, et qu'il nous sera permis de la donner à la fin de l'ouvrage. B.

(1) Consultez sur ces monnaies, Bœckh, *Met. Unters.*, p. 333 et suiv.

(2) Tête d'Hercule barbue, à gauche, avec la massue sur l'épaule droite. ℞ Éléphant monté par son cornac, 14^{gr},61 (=275, Mionnet, IX, Suppl. p. 221, n° 41, pl. IX, n° 5). — Tête jeune laurée. ℞ Éléphant, dessous un monogramme (Mionnet, IX, Suppl. p. 222, n° 42); 6^{gr},56 (= 101,3, Mus. Brit., p. 74); 6^{gr},48 (= 100, Thomas, *Cat.*, p. 414); 6^{gr},47 (=99, Pembroke, *Cat.*, p. 294); 6^{gr},80 (= 105, Northwick, *Cat.*, p. 161). —Même type, 3^{gr},36 (=51,9, Mus. Brit.); 3^{gr},13 (= 48,3, Thomas, *ibid.*); 3^{gr},21 (= 49,6, collection Northwick). — Tête jeune avec le chapeau macédonien. ℞ Éléphant portant une tour; à l'exergue, deux globules, 1^{gr},13 (= 17 1/2, Northwick, *Cat.*, p. 7); cette pièce est évidemment l'obole de la drachme pesant 6^{gr},80. — Tête d'Hercule jeune avec la massue sur l'épaule. ℞ Éléphant : 11^{gr},11 (= 171 1/2, Northwick, *Cat.*, p. 161).

semblent incertaines; il faudra peut-être les classer dans des séries différentes.

Il nous suffira de constater que les pièces siculo-phéniciennes n'appartiennent ni au système attique ni à celui de la partie occidentale de l'île et qu'elles forment une catégorie tout à fait à part (1). Conclusion.

§ V.

Monnaies d'or et d'argent des colonies chalcidiennes en Italie et en Sicile.

Le système monétaire des colonies chalcidiennes en Sicile et en Italie est fort intéressant à étudier, mais il est fort embrouillé. Le lecteur trouvera à l'annexe ***B*** le poids des diverses monnaies qui le composent. Ancien système semblable à celui d'Égine.

L'ancien système est aussi clair que simple; nous donnons ici le tableau général des monnaies qui en font partie.

	LÉGENDE.		POIDS EFFECTIFS.			
			gr.	gr.	gr.	gr.
Himéra. .	YVV...	presque toujours rétrograde.	5,9 à	5,4	0,9	»
	(La drachme est souvent sans légende et l'obole n'en a jamais.)					
Naxos. . .	NAXION	(rétrograde).	5,6 à	4,9	0,8 à	0,7
Zancle. . .	DANKVE	(de gauche à droite). . .	6 à	5,2	0,76	»
Rhegium.	RECION	(rétrograde).	5,8 à	5	»	»
Cumes. . .	KVME	(de gauche à droite). . .	5,44		»	»

Ces pièces sont, comme on voit, des drachmes d'Égine

---

(1) La principale pièce d'argent d'Agrigente pèse 42^{gr},69 (=807 1/2, Mionnet, I, p. 213, n° 42), ce serait donc une pièce attique de 5 litrae; son poids normal devrait être de 43^{gr},66, et elle se rattacherait au tétradrachme attique de la même espèce. — M. Bœckh (*Met. Unters.*, p. 334) parle d'une pièce semblable, pesant 37^{gr},27 (=575,2, Pembroke, *Cat.*, p. 91); mais Burgon assure qu'elle est coulée.

dont le poids normal est de 6gr,20 et des oboles de 1gr,03. Le statère, pièce principale de ce système, ne se trouve pas dans cette série; nous avons remarqué plus haut qu'il en est de même en Thessalie et dans l'île d'Eubée (1), et

(1) Il est difficile d'arriver à un résultat tout à fait satisfaisant sur les monnaies de l'île d'Eubée (comp. Bœckh, *Met. Unters.*, p. 110 et suiv.), tant parce que leur nombre est assez restreint et leur attribution souvent incertaine, que parce que sans aucun doute on a souvent confondu ensemble des monnaies tout à fait différentes les unes des autres. En mettant à part les monnaies qui n'appartiennent pas à Chalcis de l'île d'Eubée, mais à la Chalcidique de Thrace, ainsi que les monnaies thessaliennes des Histiéens (Borrell, *Num. Chron.*, II, p. 232), il reste d'abord les monnaies au type de la tête de femme et de la tête de bœuf, dont les plus récentes portent le nom des Eubéens. Les pièces plus anciennes qui n'ont pas de légendes sont de trois valeurs différentes; elles pèsent 11gr,73 (= 181, Hunter); — 5gr,84 (= 110, Prokesch); — 2gr,77 au maximum; la première de ces pièces est très-rare. Parmi les pièces plus récentes, celles qui ont une légende sont rares; quelques-unes d'entre elles ont la même valeur que les premières, par exemple, la pièce pesant 5gr,58 (= 105, Prokesch); d'autres, plus communes, sont tout à fait différentes, et pèsent au maximum 4gr,11 (= 63,5, Leake) et 1gr,76 (= 27,4, Leake). — La série d'Érétrie se compose de deux pièces pesant au maximum 5gr,61 et 2gr,92; on a encore de la même ville de grandes pièces d'argent avec les mêmes noms de magistrat et pesant 16gr,83 (cabinet de Berlin, Pinder, p. 56): elles sont fort rares. Les monnaies de Chalcis, comme celles des Eubéens, pèsent, les unes, 5gr,66 (= 106 1/2, Mionnet, *Poids*, p. 124, n° 1); — 2gr,85 (= 44, Hunter); les autres, 3gr,76 (= 58, Hunter); — 1gr,69 (= 25,7, Leake); — 0gr,61 (= 11 1/2, Prokesch). Il est clair qu'il y a eu ici un changement de système. Les pièces de la seconde série de l'île d'Eubée et de Chalcis sont probablement des drachmes, des trioboles et des oboles attiques; d'autre part, celles de la série plus ancienne sont certainement des statères, des drachmes et des trioboles du système d'Égine faibles; et nous remarquerons que les statères ont disparu de bonne heure, et n'ont été remplacés que rarement par le tétradrachme attique. Ce qui nous semble concluant pour reconnaître dans ces pièces le système euboïque proprement dit, c'est ce que nous observons dans le monnayage des colonies chalcidiennes de l'Italie et de la Sicile. Ces colonies ont eu d'abord des drachmes et des oboles taillées sur le pied d'Égine faible, et bientôt après des monnaies attiques. — Voyez au chapitre précédent, ce que nous avons dit des monnaies de l'île d'Eubée appartenant au système attique.

ce fait confirme la tradition d'après laquelle ces villes seraient des colonies originaires de Chalcis dans l'île d'Eubée.

Cumes et Himéra sont les premières villes qui aient abandonné ce système pour adopter celui de Solon; Cumes a frappé des didrachmes du système attique, mais ils sont aussi rares que les drachmes du système d'Égine. Quant aux pièces d'Himéra, les plus anciennes portent pour légende **YLL** qui désigne l'ancien nom de la ville; ce nom n'a pas encore été suffisamment déterminé, mais il se rapporte évidemment aux anciens Hylliens, connus par les traditions grecques; ces monnaies appartiennent toutes au système d'Égine. Les autres pièces au contraire, sur lesquelles on lit **HIMERA**, sont toutes des didrachmes, des drachmes et des oboles attiques, et par conséquent postérieures à l'année 160 de Rome. Cumes adopta plus tard le système monétaire de la Campanie, tandis qu'Himéra, Naxos, Messine et Rhegium adoptèrent le nouveau système attique et frappèrent des tétradrachmes, des drachmes et des oboles; les didrachmes sont aussi rares dans ces villes qu'à Athènes même. Les pièces sur lesquelles on voit le nouveau nom de ***Messana*** qui (Olymp. LXXIV-*4*, 273 de Rome) remplaça l'ancien nom de ***Zancle***, appartiennent toutes au système attique; il en est de même des pièces d'Anaxilas de Rhegium dont la date est certaine (260-278 de Rome) (1). Cette émission de tétradrachmes et de drachmes a duré assez longtemps; car les légendes sont tantôt en caractères antérieurs à Euclide, tels

Villes qui adoptent le système attique.

Forme des légendes.

(1) Voyez Bœckh, *Met. Unters.*, p. 323. Il n'est pas probable que toutes les monnaies attribuées à Anaxilas par Aristote aient été frappées par lui, mais il y en a certainement dans le nombre qu'on peut faire remonter jusqu'à lui, et comme toutes sont du système attique, il faut évidemment ou qu'il ait introduit ce système, ou bien qu'il l'ait trouvé déjà établi.

que IMEPAION, MESSENION, NAXION, PECINON, RECINON ou RECINOΣ, et souvent rétrogrades, tantôt dans la forme de ceux introduits à Athènes par Euclide, l'an 351 de Rome, tels que NAΞION MEΣΣANION, PEΓINOΣ, PHΓINON, PHΓINOΣ. On remarquera que dans ces dénominations celle qui se rapporte au tétradrachme est tantôt au masculin et tantôt au neutre; elles sous-entendent τετράδραχμον ou διστατήρ; celle qui se rapporte à la drachme est du genre neutre, et sous-entend ἡμιστάτηρον. L'émission des oboles correspondantes a duré assez longtemps, moins longtemps toutefois que celle des tétradrachmes. Toutes les petites pièces d'argent de ces villes et en particulier celles de Rhegium avec l'ancienne légende rétrograde REC, pèsent de 0gr,67 à 0gr,51, et concordent par conséquent avec le poids des oboles attiques. Les pièces plus récentes, au contraire, sont remarquablement plus fortes; ainsi la seule des pièces de Naxos, avec la légende NAΞI au lieu de NAXI, dont nous connaissons le poids, pèse 0gr,88. Des neufs petites pièces de Rhegium avec PH qui ont été pesées, trois arrivent jusqu'à 0gr,82, et huit dépassent le poids ordinaire des oboles, tandis que le triobolion qui porte la même légende est extrêmement léger. Nous pouvons en conclure qu'ici encore les litrae ont remplacé les oboles comme à Syracuse et à Corinthe. Cependant les types n'ayant pas été changés, il en résulte que la limite entre les pièces des deux systèmes est un peu incertaine; ainsi les pièces sur lesquelles on lit NAXI et qui pèsent de 0gr,89 à 0gr,60, et celles avec la légende PECI (non rétrograde) de 0gr,77 à 0gr,61, celles de Messine de 0gr,79 à 0gr,45, et une petite pièce d'Himéra de 0gr,73 peuvent aussi bien être des litrae que des oboles (1).

La litra remplace l'obole comme petite monnaie, et son ancienneté.

(1) Himéra a en effet frappé des litrae, et la preuve nous en est fournie par

Cependant les pièces avec la légende archaïque **NAXI** pesant 0gr,89 et qui ne peuvent certainement pas être considérées comme des oboles, montrent combien la litra est ancienne dans cette partie de la Sicile.

Époque plus récente; les villes cessent de fabriquer de l'or et les grosses pièces d'argent disparaissent au moment où commencent les pièces du Bruttium.

A l'époque suivante que l'on reconnaît à la terminaison **ΩN** des légendes, le tétradrachme disparaît complétement. Naxos et Thermae émirent alors des didrachmes, des trioboles et des litrae d'argent à l'imitation de Corinthe et de Syracuse. On peut ranger dans cette catégorie les pièces de Naxos avec la tête du fleuve Assinus et la légende **NAΞIΩN**, ainsi que le rare didrachme sur lequel on lit **ΘEPMITAN**. Dès lors Messine, les Mamertins et Rhegium ne frappèrent pour ainsi dire plus de grosses pièces d'argent, mais seulement des petites, et encore en quantité fort minime. On peut certainement attribuer à cette époque les pièces fort rares qui portent la légende **PHΓINΩN**, ainsi qu'une grande partie des litrae d'argent dont nous avons parlé ci-dessus, et sur lesquelles on lit **MEΣ** et **PH**.

Comme pour combler cette lacune, on voit apparaître tout à coup les nombreuses pièces d'or et d'argent du Bruttium; toutes avec des légendes en caractères récents **BPETTIΩN**. On pourrait croire qu'à la suite d'un traité ou d'une convention entre les villes de cette contrée l'émission des pièces d'or et des principales pièces d'argent fut confiée à un pouvoir central, et que les villes elles-mêmes ne purent plus émettre en leur nom particulier que les petites fractions en argent et des monnaies de cuivre; nous ver-

---

une pièce à fleur de coin du Cabinet de France (Figure nue sur un bélier. ℞ Monstre) et qui pèse 0gr,85. L'hésitation de M. Mommsen vient de ce que ce savant n'avait connu de cette monnaie que des exemplaires très-usés dont le poids était réduit à 0gr,73 (A. Salinas, *Revue num.*, 1864, p. 58, note 2.). B.

rons plus tard le même fait se renouveler au profit de Rome, lorsque son autorité s'étendit sur l'Italie entière.

Poids des pièces du Bruttium.

Il est difficile de déterminer l'étalon qui a servi de modèle aux monnaies du Bruttium. Les pièces d'or sont en général des drachmes et des trioboles du système attique (1), tandis que les monnaies d'argent, ainsi que les pièces assez rares sur lesquelles on voit la légende **ΡΗΓΙΝΩΝ** et qui, évidemment, appartiennent à la même série, sont d'une espèce tout à fait particulière. Celles du Bruttium présentent trois variétés : elles pèsent de 5gr,77 à 5gr,65; de 5 grammes à 4gr,3 (2), et enfin de 2gr,5 à 2gr,2; les deux pièces de Rhegium pèsent 3gr,28 et 1gr,18. Pour trouver des monnaies analogues en argent, il faut aller les chercher en Sicile; et en effet, les pièces d'Agrigente, de date plus récente, au type de l'aigle, présentent des poids correspondants; la plus forte pèse 3gr,57 et l'autre 1gr,17. Il en est de même des monnaies de Syracuse avec les noms des souverains qui régnèrent entre Agathocle et Hiéronyme; on peut citer en particulier toutes les pièces d'argent de Pyrrhus de fabrique positivement sicilienne, qui pèsent de 5gr,6 à 5gr,4, et celles d'Hiéron II, en petit nombre, qui pèsent de 5gr,68 à 5gr,06 (3). Ce rapprochement peut servir à déterminer d'une manière au moins approximative la date des pièces des Bruttiens et des dernières pièces de Rhegium. L'or gréco-sicilien nous fournit aussi des poids semblables à une époque anté-

Leur ressemblance avec les monnaies siciliennes.

(1) Il est fait mention de ces pièces d'or dans une ancienne inscription du Bruttium, *Corp. inscr. gr.*, n° 5773 : Τὼς τρῖς χρυσέως.

(2) On peut leur adjoindre une pièce isolée qui pèse exceptionnellement 5gr,29, et quelques autres qui pèsent un peu moins.

(3) La pièce de Tauromenium avec la légende **ΤΑΥΡΟΜΕΝΙΤΑΝ**, pesant 5gr,64 (= 87, coll. Northwick) est frappée sur le même pied.

rieure (1). Une grande partie de ces monnaies sont des drachmes du système attique, des tétroboles (auxquelles il faut joindre les pièces en électrum ayant le poids du pentobole), des trioboles et des oboles du même système; mais il n'existe pas d'autres monnaies d'or qui puissent entrer dans cette catégorie. Ainsi, et avant tout, ce ne seront pas les belles pièces d'or de Syracuse au type de la tête de femme, ℞ Roue dans un carré creux, copies évidentes des premières pièces d'argent quoique beaucoup plus récentes que celles-ci, et cependant qu'on doit considérer comme les plus anciennes monnaies d'or de Syracuse. Elles pèsent de 1gr,17 à 1gr,13 et 0gr,53. Évidemment elles représentent des unités et leurs moitiés. Nous en trouvons de semblables parmi les pièces d'or les plus récentes de Tauromenium qui pèsent de 1gr,08 à 0gr,86, et parmi celles de Géla de 1gr,15 à 0gr,85 (si toutefois ces dernières ne sont pas fausses). Nous ne pouvons partager l'opinion de M. Bœckh (2) qui croit y voir le trihémiobolion attique dont le poids normal est de 1gr,09 : d'abord parce que celles de ces pièces qui sont les plus anciennes et en même temps les plus régulièrement frappées dépassent presque toujours ce poids, et ensuite parce qu'il nous est impossible d'admettre que pendant un espace de temps aussi long Syracuse n'a pas émis d'autres pièces d'or que des monnaies de la valeur du trihémiobolion, et que Tauromenium et Géla n'en ont jamais eu d'autres (3). On ne peut évidem-

Pièces d'or siciliennes qui ressemblent à celles du Bruttium.

(1) Le poids de ces pièces se trouve à l'annexe *B*.

(2) *Met. Unters.*, p. 328.

(3) Les nombreuses pièces d'or gréco-siciliennes de la collection Northwick confirment en général les anciennes données sur le poids de ces monnaies. Nous croyons cependant devoir citer plus particulièrement les pièces suivantes : Hercule étouffant le lion, 5gr,82 (= 89,8) de Syracuse; Tête d'A-

ment ranger dans le système attique ni les monnaies d'or au type de la lyre (pesant de 1gr,87 à 1gr,83), ni celles où l'on voit Hercule étouffant le lion (de 5gr,79), ni les pièces analogues avec le nom d'Agathocle (de 5gr,75 à 5gr,6), ni enfin celles de Syracuse avec la tête de Diane Sotira (de 7gr,11 à 6gr,51). M. Bœckh lui-même le reconnaît en partie. La ressemblance des pièces d'or d'Agathocle avec les pièces siciliennes de Pyrrhus en argent est frappante et n'a pas échappé à ce savant.

Quelle est la pièce qui a servi e prototype à l'or du Bruttium.

Ce sera sans aucun doute par des pièces d'or analogues que nous parviendrons à expliquer le pied monétaire de ces monnaies; d'abord, parce que le poids de la litra d'argent (de 0gr,87) est hors de toute proportion et ne peut se combiner avec ces différentes monnaies, et parce que les pièces d'or taillées sur ce pied sont plus anciennes que les pièces d'argent qui y correspondent. Nous trouverons tout naturellement cette explication dans les anciennes pièces d'or de Syracuse (de 1gr,17 et de 0gr,53); en effet, de même que la valeur de la livre de cuivre est représentée en argent monnayé par la litra d'argent, les principales pièces d'argent, qui étaient à cette époque le tétradrachme ou double statère attique et le statère, ont pu aussi avoir leur équivalent en or. Aristote (1) nous apprend qu'il y avait à Cyrène des tétrastatères, des statères et des demi-statères en or; nous ne connaissons pas de pièces de ce poids dans la série monétaire de Cyrène, mais si nous fai-

---

pollon et le trépied, 1gr,23 (= 19) de l'auromenium; enfin deux pièces avec la légende ΠΑ en monogramme: Tête de Minerve. ℞ Chouette, 0gr,53 (= 8 1/4). Tête d'Apollon. ℞ Lyre, 0gr,34 (= 5 1/4). Cette dernière pièce, évidemment un hémiobolion attique, est toute nouvelle; la pièce d'or de 0gr,53 se rattache aux pièces de Syracuse du même poids.

(1) Cité par Pollux, IX, 62.

sons réflexion que les valeurs de l'or et de l'argent devaient être dans la proportion de 1 à 12, comme en Égypte, nous trouverons que les pièces d'or de la Cyrénaïque, qui ont le poids du tétrobole et de l'obole (1), et qui ne sont pas rares, représentent tout juste la valeur du tétrastatère et du statère d'argent; il est donc probable que c'est de ces pièces qu'Aristote a voulu parler. En appliquant le même calcul à la Sicile, et en supposant l'or et l'argent dans la proportion de 1 à 15, proportion dont l'exactitude n'est pas, il est vrai, rigoureusement prouvée, mais qui nous paraît suffisamment exacte, le tétradrachme attique de 17gr,46 pourra être représenté en or par une pièce pesant 1gr,164 (1 obole 3/5), et le didrachme par une pièce d'or de 0gr,582; ce résultat correspond exactement au poids réel des pièces que nous possédons, et nous aurons ainsi très-probablement l'unité demandée.

Tableau comparatif de l'or et de l'argent, montrant toutes les espèces de monnaies qui peuvent se développer sur cette base.

UNITÉS D'OR.	VALEUR EN OR.		VALEUR EN ARGENT.	
	Oboles.	Grammes.	Drachmes attiques.	Litres.
1	1 3/5	1,164	4	20
1 3/5	2 14/25	1,862	6 2/5	32
2	3 1/5	2,329	8	40
3	4 4/5	3,493	12	60
4	6 2/5	4,657	16	80
5	8	5,821	20	100
6	9 3/5	6,986	24	120

Ce tableau explique la valeur de toutes les pièces dont il

(1) Bœckh, *Met. Unters.*, p, 133.— Mionnet, *Poids*, p. 208. Nous n'avons jamais rencontré d'hémioboles en or.

Valeur en argent de la monnaie d'or.

vient d'être fait mention et leurs rapports. Les pièces de Syracuse ayant pour type la tête de Diane Sotira, Hercule ou la lyre valent en argent 120, 100 ou 32 litrae fortes, celles d'Agathocle 100 litrae. Les didrachmes d'or de Pyrrhus, les drachmes d'or du même prince, d'Hicétas, d'Hiéron et du Bruttium, ainsi que les trioboles d'or du Bruttium devront être considérées comme des pièces valant 150 litrae, la moitié et le quart de cette valeur; absolument comme nous avons vu que les tétradrachmes d'argent de la monnaie de Syracuse représentent plutôt des pièces de 20 litrae que des pièces de 4 drachmes. A Syracuse l'argent a été longtemps en faveur, et à cette époque la monnaie d'or n'était émise que rarement et en petite quantité; dans les premiers temps de son règne, Agathocle avait frappé des tétradrachmes d'argent, mais après avoir pris le titre de roi, il ne frappa plus que de la monnaie d'or; il paraît s'être déterminé à prendre ce parti surtout à cause du profit qu'il devait en tirer, l'or monnayé étant à l'argent monnayé dans la proportion de 1 : 15.

Influence de ce changement sur la fortune publique.

L'adoption de l'étalon d'or pour la monnaie d'argent eut pour la fortune publique des résultats bien plus graves que n'en avait eu le changement de métal pour la principale monnaie. En effet, si les Bruttiens, à l'exemple de Pyrrhus et d'Hiéron, firent frapper des pièces d'argent d'un poids égal à celui des pièces d'or de 100 litrae, si la ville d'Agrigente en émit du même poids que les pièces d'or de 60 et de 20 litrae, évidemment ces innovations n'avaient d'autre but que d'arriver au résultat que Denys avait déjà obtenu par la réduction qu'il avait fait subir aux monnaies, c'est-à-dire à l'abaissement de la valeur réelle de l'unité de compte, dans le but de faciliter le payement

des dettes. La valeur d'un victoriat (1) que Festus donne au talent de Rhegium est encore une preuve de cette dépréciation. Évidemment ce tarif officiel de la monnaie de cuivre (semblable à celui qui fixait la valeur du talent de Syracuse à 3 deniers), date de l'époque où, quoiqu'il existât encore des pièces de cuivre indigènes, le sesterce romain était devenu l'unité d'argent à la place de la litra de Rhegium; cependant comme, dans l'origine, ce tarif a dû nécessairement être basé sur les anciennes valeurs monétaires du pays, il peut nous donner une indication suffisante de la proportion qui existait entre la litra d'argent de Rhegium et la litra de cuivre à l'époque où la première fut supprimée. En supposant donc, ce qui est parfaitement admissible, que la litra d'argent de Rhegium valait autant que celle de Syracuse, et que les Romains les remplacèrent l'une et l'autre par leur sesterce, il en résultera que la litra d'argent de Rhegium valait 60 litrae de cuivre ou de compte; ou en dernière analyse, que la litra de compte de Syracuse est le dixième de la litra d'argent, et celle de Rhegium seulement le soixantième de la même litra. Il y a donc eu à une époque quelconque dans cette dernière contrée une réduction de l'*unité de compte* à un sixième de sa valeur primitive, et il est probable que cette réduction est due à l'adoption de l'unité d'or pour la monnaie d'argent. Que Pyrrhus et Hiéron aient trouvé ce changement déjà établi dans le pays des Bruttiens, ou que Pyrrhus l'ait introduit à Syracuse, toujours est-il que cette innovation ne dura que peu de temps dans cette dernière ville, tandis qu'elle resta définitivement dans le pays des Bruttiens. En prenant

Le tarif romain d'après Festus peut donner la mesure de la proportion qui existait auparavant.

(1) Nous n'avons aucune raison pour supposer qu'il s'agit ici de l'ancien victoriat valant 3 sesterces, et Festus n'avait certainement en vue que le quinaire.

la proportion de 1:15, la pièce d'or de 100 litrae fortes devait valoir à Syracuse 1,000 litrae de compte, et à Rhegium 6,000 litrae ou 50 talents de compte; la pièce d'argent qui aurait eu le même poids que cette pièce d'or, devait valoir d'après la même proportion, 66 2/3 litrae de compte à Syracuse et 400 à Rhegium.

Au surplus, il paraît que la pièce d'argent pesant 5gr,82, c'est-à-dire autant que la pièce d'or de 100 litrae, devint la drachme qui servit de base à la série monétaire du Bruttium et de Rhegium. Les pièces de 5gr,77, 5gr,29, 4gr,84 nous semblent devoir représenter les diverses réductions que cette drachme a éprouvées successivement. Les pièces de 3gr,28 seront alors des trioboles, celles de 2gr,5 à 2gr,2, qui sont les plus communes, deviendront des demi-drachmes, et la pièce de 1gr,18 sera le cinquième de drachme ou la litra.

§ VI.

Monnaies de cuivre des colonies chalcidiennes.

Premières pièces de cuivre à Himéra et à Rhegium.

Les monnaies de cuivre des colonies chalcidiennes méritent de fixer notre attention. Elles sont, comme de raison, plus récentes que les pièces du système d'Égine, et elles sont même encore fort rares à l'époque des tétradrachmes. Les plus anciennes se rapprochent, pour le style et pour le temps, de celles de Syracuse dont nous avons parlé plus haut. Elles ont été frappées à Himéra et à Rhegium; les premières ont pour type le coq et au revers six, quatre ou deux globules (1), elles n'ont pas de

(1) Mionnet, I, p. 241, Himéra, nos 275, 276, 277. — Leake donne une pièce marquée de six globules pesant 14gr,06 (= 217,5, grains).

légende ; le type des secondes est une tête de lion sur le droit, avec la légende **RE** et un globule sur le revers (1). Pour le type, la dimension et le poids elles se rattachent aux oboles ou plutôt aux litrae d'argent sur lesquelles on lit **RECI**. Par leur analogie avec les monnaies de Syracuse il est facile d'y reconnaître des hémilitrae, des tétrantes, des hexantes et des onces d'argent. Toutes ces pièces sont petites, légères et d'une valeur purement conventionnelle : ainsi la pièce de cuivre de Rhegium d'un douzième de litra, dont la valeur en argent serait de 0^{gr},073, ne pèse que 0^{gr},92.

Importance croissante de la monnaie de cuivre.

Peu à peu le monnayage de cuivre prit plus d'importance ; il est cependant difficile de rien dire de certain sur les pièces de cette seconde période, parce qu'elles ne portent pas de marques indiquant leur valeur. Il est évident que cette valeur, nominale ou réelle, était alors trop connue pour avoir besoin d'être indiquée, et que le besoin d'en rétablir le signe ne se fit sentir qu'à la suite de la confusion que durent amener, plus tard, les nombreux changements qui furent successivement introduits. Les pièces du Bruttium avec deux globules semblent être les plus anciennes (2) de la dernière période, car on ne voit, en général, ces

---

(1) Eckhel, *Doctrina Num., Vet.* I, p. 178.— Carelli, *Nummorum veterum Italiæ descriptio*, n° 32 (0^{gr},92 = 18 grains), pl. CXIV, n° 24. Les monnaies de cuivre avec les légendes **RECI, RECIN, RECINON**, que l'on trouve dans cet ouvrage sous les n°s 23, 25, 26, et dans Mionnet, I, Suppl., p. 348, n°s 1049, 1052, 1053, nous inspirent peu de confiance.

(2) Elles pèsent 18^{gr} (= 350, Carelli, *l. cit.*, n° 127); 17^{gr},4 (= 1 3/16, loth., collection de M. Posern-Klett); 15^{gr},7 (= 307, Carelli, *ibid.*, n° 128); 13^{gr} (= 75 carats, Arigoni, I, 11). Le quadrans des Bruttiens, dont parle M. Bœckh, *Metr. Unters.*, p. 364, nous semble appartenir plutôt à Brundisium.

Monnaies des Mamertins et de Rhegium. Leurs marques.

marques sur les pièces des Mamertins (1) et de Rhegium (2) que peu de temps avant la fermeture définitive des ateliers monétaires de ces villes et lorsque ceux du Bruttium étaient déjà supprimés. Les chiffres que l'on voit sur ces pièces indiquent six, cinq, quatre ou trois unités, et cette unité est toujours l'once de la litra d'argent ; de sorte que ces mêmes pièces devaient valoir 15, 20, 25 et 30 litrae de compte. Les signes de la valeur sont les mêmes que sur les anciennes

---

(1) Avec la légende **MAMEPTINΩN** :

..... Tête d'Apollon. ℞ Victoire debout (Mionnet, I, p. 257, n° 410).

..... Tête de Jupiter. ℞ Personnage nu, debout, avec le bouclier et la lance (Mionnet, I, Suppl. p. 403, n° 288).

Γ Le même type d'un plus petit module (Mionnet, I, p. 257, n°s 403, et 404, I, Suppl., p. 402, n°s 284-287).

Γ Tête d'Apollon. ℞ Semblable au précédent ; quelquefois le personnage est assis ou bien il tient un cheval par la crinière (Mionnet, I, p. 258, n°s 419, 420, et I, Suppl., p. 404 et 405, n°s 295, 297, 300).

III Tête d'Apollon. ℞ Victoire debout (Mionnet, I, p. 257, n°s 408, 409).

(2) Avec la légende **PHΓINΩN** :

Γ Double tête de femme. ℞ Personnage barbu assis (Carelli, *Descr.*, n°s 141-151, pl. CXCIX, n°s 91-102).

Γ Tête de Diane. ℞ Apollon assis (Carelli, *Descr.*, n°s 132-134, pl. CXCVIII, n°s 80-82).

Γ Tête casquée de Minerve. ℞ Minerve debout (Carelli, *Descr.*, n°s 135-140, pl. CXCIV, n°s 33-34).

.... Têtes d'Apollon et de Diane. ℞ Trépied (Carelli, *Descr.* n°s 107-110, pl. CXCVII, n°s 71-76.

IIII Tête de Diane. ℞ Lyre (Carelli, *Descr.*, n°s 126-131, pl. CXCVIII, n° 95).

IIII Têtes laurées des Dioscures. ℞ Divinité debout (Carelli, *Descr.*, n°s 164-218, pl. CC, n°s 118-126).

III Tête d'Esculape. ℞ Hygie debout (Carelli, *Descr.*, n°s 152-157, d'un plus grand module ; 158-163, d'un plus petit module, pl. CXCIX, n°s 103-113).

pièces de l'Italie ou de Syracuse, avec la différence que la moitié est indiquée par six globules, et que l'on ne voit jamais le signe S sur aucune d'elles. Les valeurs de 1 et de 5 onces sont indiquées sur les pièces plus récentes par le signe I et par le Γ grec. Les pièces qui nous ont été conservées indiquent assez les nombreux changements que subit le système monétaire dans ces contrées; ainsi on a des hexantes du Bruttium dont la valeur en argent est d'environ $0^{gr},146$ et qui pèsent jusqu'à 18 grammes, ce qui leur donne une valeur réelle à peu près égale à la moitié de leur valeur nominale, tandis que les anciennes pièces de cuivre n'ont matériellement aucune valeur intrinsèque. Ce fait (l'augmentation du poids des pièces de cuivre) se retrouve en Sicile et en Égypte. On ne peut pas l'attribuer à l'influence de la monnaie de cuivre italiote, et on peut facilement l'expliquer autrement. Dans l'origine les pièces de cuivre n'étaient frappées que rarement et dans des cas de grande nécessité; on les considérait plutôt comme des signes représentant une valeur que comme une véritable valeur, on peut les comparer à des monnaies obsidionales ou des assignats. Quand plus tard leur emploi fut tout à fait adopté dans les systèmes monétaires, et qu'elles commencèrent à être frappées en grande quantité et régulièrement, l'ancienne habitude de ne considérer comme monnaies réelles que celles qui avaient une valeur intrinsèque, fit augmenter leur poids, et elles devinrent ainsi à cette seconde période une espèce de milieu entre la monnaie réelle et la monnaie de confiance. Enfin lorsque, dans la suite, la transformation continuelle des monnaies amena petit à petit la dépréciation matérielle du cuivre, les pièces de cuivre redevinrent un signe représentatif sans aucune valeur intrinsèque. Les monnaies de Rhegium nous font con-

Les pièces de cuivre plus récentes plus fortes que les anciennes.

Dépréciation définitive du cuivre monnayé.

Variations de la monnaie de cuivre de Rhegium et surfrappes.

naître la suite de toutes ces variations ; ainsi les dernières pièces de cuivre valant 5 onces, pèsent trois fois moins que celles de 2 onces du Bruttium d'une époque antérieure ; les anciennes pièces de Rhegium de 5 onces, sur lesquelles on voit une divinité assise, sont plus grandes et à peu près deux fois plus pesantes que celles qui ont pour type Minerve debout. Les pièces de 4 onces marquées de quatre globules sont plus grandes et trois fois plus lourdes que celles dont la valeur est indiquée par le signe IIII. Chacune de ces transformations se retrouve aussi sur les pièces de 3 onces au type d'Hygie. Ces changements expliquent la fréquence des surfrappes que l'on remarque dans la monnaie de Rhegium. Parmi les pièces gravées dans l'ouvrage de Carelli trois au type de la tête d'Apollon avec le trépied au revers et sans marque de leur valeur ont été surfrappées pour devenir de grandes pièces de 3 onces ; trois pièces de 4 onces marquées de quatre globules ont été surfrappées pour devenir des pièces de 5 ; enfin huit pièces de 4 onces au type de la lyre sont devenues des pièces de même valeur avec la divinité debout. Ces variations de la petite monnaie analogues à celles qui eurent lieu en Sicile (1), ne sont, du reste, que des modifications sans importance réelle, et il ne faut pas les confondre avec ces révolutions monétaires qui modifient l'unité de compte, comme la suppression de l'as libral à Rome, comme la réduction de l'argent à Syracuse, sous le règne de Denys, et même comme cette crise monétaire du Bruttium et de la

(1) Ainsi Leake (*Insular Greece*, p. 59), donne encore, outre l'hémilitrion d'Himéra de 14^{gr},06 (ci-dessus, p. 134), d'autres pièces qui ont aussi la marque de leur valeur, mais qui, d'après leur type, doivent être plus récentes ; elles pèsent 9^{gr},46 (= 146), 5^{gr},73 (= 88,5) et 3^{gr},63 (= 56).

Sicile, qui a laissé sur les monnaies de cuivre de Rhegium et des Mamertins des traces si profondes.

Parmi les pièces qui portent l'indication de leur valeur, il en est une qui, par son poids et sa dimension, devrait valoir moins de 3 onces, et sur laquelle on voit cependant le nombre XII en chiffres romains (1). D'après la méthode italo-sicilienne, les chiffres n'indiquent pas le nombre des divisions de l'unité supérieure, mais le nombre des unités inférieures; le chiffre XII doit donc indiquer douze unités. Or il est clair que cette unité ne peut être que la litra de compte, comme nous l'avons vu pour la pièce marquée ∴XIII, c'est-à-dire la plus petite unité possible; ainsi cette pièce vaudrait le cinquième de la litra d'argent ou 12 litrae de compte. Dans la division originaire de la litra par onces l'existence de pièces d'un cinquième est difficile à justifier, et cependant quand on voit des pièces de 30, 25, 20 et 15 litrae de compte, pourquoi ne pas en admettre aussi de 12?

Limites de ce système.

On peut considérer ce système comme particulier au pays des Bruttiens et à Messine, où il se maintint jusque vers l'époque de la Guerre Sociale; il ne s'appliquait plus, dans les derniers temps, qu'aux monnaies de cuivre. Dans tout ce pays les monnaies des colonies latines de Copia et de Valentia appartiennent seules au système des as; toutes les autres peuvent se rattacher à la monnaie de Rhegium. Nous pouvons citer celles de Pétélia qui, d'après leurs marques, valent 1, 2 et 3 onces, celles de la

(1) Rhegium. Tête d'Apollon. ℞ Les Dioscures à cheval (Carelli, *loc. cit.*, nos 219-222); le poids varie de 2gr à 1gr,7. — Messine. Tête d'Hercule jeune. ℞ Diane marchant (Mionnet, I, p. 259, n° 424; I, Suppl., p. 405, n° 305).

Lucanie qui n'ont pas de marques indiquant leur valeur (1), les nombreuses monnaies de Locres, celles de Vibo, de Medma, de Nucéria (dans le Bruttium). Il est clair que ces ateliers restèrent encore en activité après que Rome eut centralisé à son profit la fabrication de la monnaie d'argent. Les nombreuses pièces des Mamertins en particulier doivent toutes être postérieures à cette époque, car on y voit leur valeur indiquée en chiffres romains comme sur celles de Rhegium.

§ VII.

Système monétaire de Tarente et d'Héraclée. — Le νόμος et la litra de Tarente.

Les systèmes monétaires de Tarente et d'Héraclée ont pour base une pièce d'argent dont le poids effectif ne dépasse pas le maximum de 8^{gr},23 (2); nous avons vu plus

---

(1) Les trois variétés suivantes indiquent parfaitement la distinction des espèces et des époques :

1° Minerve marchant, ΛΟΥΚΑΝΟΜ, 15^{gr},3 (= 298, Carelli), 14^{gr},2 (= 278, Carelli), 13^{gr},8 (= 270, Carelli), 12^{gr},7 (Cab. de Berlin, voyez Mionnet, I, p. 150, n° 485); le même type et la légende ΛΥΚΙΑΝΩΝ 14^{gr} (= 273, Carelli), 12^{gr},8 (= 231, Carelli).

2° Aigle, ΛΟΥΚΑΝΟΜ, 9^{gr},5 (Cab. de Berlin, Mionnet, I, Suppl., p. 294, n° 632), ou bien ΛΥΚΙΑΝΩΝ, 7^{gr},2 (= 141, Carelli).

3° Jupiter marchant à droite, avec la légende ΛΟΥΚΑΝΟΜ, 3^{gr},6 (Cab. de Berlin, Mionnet, I, Suppl., p. 294, n° 633), 3^{gr},4 (*ibid.*), 3^{gr},3 (= 65, Carelli), 3^{gr},2 (= 63, Carelli), ou bien, Jupiter dans un char et la légende ΛΥΚΙΑΝΩΝ, 3^{gr},6 (Cab. de Berlin, Mionnet, *loc. cit.*, n° 631). Ces pièces doivent représenter le triple de l'unité, le double de l'unité et l'unité simple.

(2) Les pièces de Tarente et des colonies achéennes, les plus fortes que nous connaissions, ne pèsent pas au-dessus de 8^{gr},68 (de Tarente, *Mus. Brit.*, n° 16); 8^{gr},57 (de Caulonia, Carelli, pl. CLXXXVIII, n° 1); 8^{gr},47 (deux exemplaires de Vélia, Carelli, *Descr.*, n°s 35 et 41, pl. CXXXVIII, n° 19); 8^{gr},37 (de Vélia,

Nomes de Tarente et leurs divisions.

haut l'origine de cette pièce. Aristote nous a conservé son nom νόμος (1), et nous la voyons mentionnée sur les tables d'Héraclée qui fixent le taux des amendes en mines et en *nomes* (νόμος) (2). Parmi les divisions les plus anciennes nous trouvons des demi-nomes, avec le type du demi-hippocampe, tandis que l'hippocampe tout entier se voit sur le nome. Il n'existe dans cette série ni *tiers*, ni *quarts*, ni *sixièmes* de l'unité. Les petites pièces d'argent sans légende, mais évidemment frappées à Tarente, sur lesquelles on voit la coquille et la roue, et qui forment une suite décroissante pesant de 0^{gr},87 à 0^{gr},69, se rattachent évidemment aux nomes d'ancien style, au type du héros à cheval sur un dauphin et de la roue à quatre rayons au revers avec la légende TARAS. Cette observation s'applique également aux petites pièces qui ont pour type la coquille et la

---

Carelli, *ibid.*, n° 32, pl. CXXXVII, n° 20); 8^{gr},31 (de Tarente, Carelli, *ibid.*, n° 113, pl. CIX n° 102; de Caulonia, Carelli, pl. CLXXXVIII, n° 2). Toutes les autres pèsent au-dessous de 8^{gr},23. — Sur les sept pièces plus fortes que les autres que nous venons de citer, les deux de Caulonia sont seules anciennes, les autres sont plus récentes. On en trouve même de tout à fait semblables qui pèsent le poids ordinaire; ainsi une pièce de Tarente avec la légende ΦΙΛΟΚΛΗΣ et ΛΥ, tout à fait semblable à celle de 8^{gr},68, ne pèse que 7^{gr},93 (= 122 1/2, Hunter, n° 75). Il y a donc eu évidemment ici méprise ou tromperie de la part du monétaire. Car la seule monnaie d'or de cette espèce dont nous connaissions le poids pèse 7^{gr},92, et en fixant le poids normal à 8^{gr},23, nous l'avons estimé plutôt trop haut que trop bas. Le didrachme de Corinthe, qui a été le prototype de ces pièces, est beaucoup plus fort; il pèse ordinairement 8^{gr},66 à 8^{gr},50, et ne s'éloigne par conséquent pas beaucoup du poids normal attique, 8^{gr},73.

(1) Pollux, IX, 80 : Ἀριστοτέλης ἐν τῇ Ταραντίνων πολιτείᾳ καλεῖσθαί φησι νόμισμα παρ' αὐτοῖς νοῦμμον, ἐφ' οὗ ἐντετυπῶσθαι Τάραντα τὸν Ποσειδῶνος δελφῖνι ἐποχούμενον. Ce type est surtout particulier aux statères.

(2) Δύο μνᾶς ἀργυρίῳ et δέκα νόμως ἀργυρίῳ. *Corp. insc. gr.*, n° 5774, ligne 123. Il est bien probable que le mot ἀργυρίῳ a été mis ici plutôt par opposition aux monnaies d'or qu'à celles de cuivre.

tête de femme ou la coquille et le dauphin. De même que le nome de Tarente, dont le poids varie de 8gr,11 à 7gr,70, est une copie du statère de Corinthe ou de Syracuse, ces petites pièces sont évidemment des copies de la litra de Syracuse et leur poids normal de 0gr,82 ne se trouve que rarement dépassé dans quelques pièces isolées. La plupart de celles qui ont pour type une coquille et une tête de femme, ou une coquille et un dauphin sont des hémi-litrae; elles pèsent 0gr,44, 0gr,41, 0gr,38, 0gr,36 et au-dessous. Nous retrouvons de même le quart de la litra, autrement dit le *trias*, dans la pièce marquée d'un T avec 3 globules qui pèse 0gr,18 et au-dessous (1). Enfin on peut reconnaître l'hexantion dans la plus petite pièce sur laquelle on voit une tête de femme et la roue, qui pèse effectivement 0gr,11, et dont le poids normal devrait être 0gr,14. Nous aurons donc la série des monnaies de Tarente de la première époque ainsi composée :

Pièces de Tarente de la première époque.

1° Le nome;
2° Le demi-nome;
3° La litra;
4° La demi-litra (hémi-litra);
5° Le trias;
6° L'hexante.

Influence simultanée d'Athènes, de Syracuse et des villes de la Grande Grèce.

Comme nous l'avons dit plus haut, il est facile d'y reconnaître l'influence que les villes voisines d'origine achéenne ont exercée, en même temps qu'Athènes et Syracuse, sur la formation du système monétaire de Tarente.

---

(1) Il se pourrait cependant que le T fut l'initiale du mot Tarente comme sur les autres pièces de la même ville, et nous devons avouer qu'il n'est pas bien certain que les trois globules ne soient pas de simples ornements sans aucune signification numérique.

L'unité de compte, ainsi que le montrent les tables d'Héraclée, n'était pas la livre de cuivre comme à Syracuse, mais le statère, et de là vient que ce même nom de νόμος désignait en Sicile la litra et à Tarente le statère. Il paraît que l'étymologie de ce mot répond à l'idée de division, ou plutôt, de l'unité comme *partie* d'un tout, et il est devenu tout naturellement le nom de l'espèce de monnaie qui représentait cette unité. Au point de vue historique, il est important de remarquer que la litra d'argent représentait à Syracuse la valeur d'un poids de cuivre déterminé, et formait la base de tout le système monétaire, tandis qu'à Tarente et à Corinthe la litra n'était de fait qu'une division du statère et nullement l'unité de compte, et que, par conséquent, l'argent seul servit de base au système monétaire de ces deux villes. De là vient certainement que la petite monnaie de cuivre ne fut usitée à Tarente que fort tard et en très-petite quantité, tandis que la petite monnaie d'argent y était très-abondante et continua à y être émise jusque dans les derniers temps : c'est justement l'inverse de ce que nous avons vu à Syracuse.

Différence des litrae de Tarente et de Corinthe avec celle de Syracuse.

Plus tard le système monétaire de Tarente éprouva quelques modifications. Nous voyons apparaître d'abord la monnaie d'or plus nombreuse ici que dans aucune autre ville de l'Italie. Cette monnaie d'or conserva le poids et la division de celle d'Athènes, avec cette seule différence qu'à la suite des didrachmes, drachmes, tétroboles, trioboles, dioboles et oboles, il y eut aussi des litrae de 0^{gr},90 à 0^{gr},85 et des hémi-litrae de 0^{gr},39, ce qui prouve combien la division par dixièmes de statère était profondément enracinée dans les habitudes des Tarentins. Nous retrouvons ici un singulier rapprochement à faire avec les pièces d'or de la Cyrénaïque ; à Tarente comme à Cyrène

Seconde époque de la monnaie de Tarente. Commencement de la monnaie d'or. L'or suit le système attique sauf l'adjonction de la litra.

toute la série d'or attique a été conservée, seulement la pièce d'un cinquième de drachme d'or pesant 0gr,87 a été ajoutée (1).

Nous ne savons pas quelle était la valeur de convention que les Tarentins donnaient à leur monnaie d'or; nous savons seulement qu'il n'existe pas de proportion rationnelle entre le poids de la monnaie d'or et celui de la monnaie d'argent; on pourrait supposer que les litrae d'or de Tarente, et celles de la Cyrénaïque, n'ont été fabriquées que dans un but commercial et comme l'équivalent du statère corintho-sicilien.

Pièces d'argent de cette seconde époque.

Le nome d'argent est longtemps resté le même : beaucoup de pièces de beau style et avec des légendes en caractères postérieurs à Euclide sont exactement du même poids que les pièces de style ancien avec des légendes en caractères archaïques. Plus tard, cependant, le poids diminua un peu, de sorte qu'il est facile de distinguer dans les nomes de Tarente du style récent trois groupes parfaitement distincts : 1° un groupe plus ancien : Taras sur le dauphin; ℞ Cavalier. Ces monnaies très-nombreuses sont assez semblables pour le type et pour le poids aux pièces les plus anciennes pesant de 8 grammes à 7gr,5; 2° un groupe moins nombreux sur lequel Taras est remplacé par une tête de femme; le poids varie de 7gr,4 à 6gr,8; 3° enfin, les pièces de

(1) Treize de ces pièces se trouvent au cabinet de France; leurs poids sont les suivants : 0gr,93 (= 17 1/2, Mionnet, VI. p. 556, n° 11); 0gr,89 (= 16 3/4, *ibid.*, n° 12); 0gr,88 (= 16 1/2, *ibid.*, nos 13, 18, 20, 21); 0gr,87 (= 16 1/4, *ibid.*, nos 14, 15, 16, 19, 22); 0gr,85 (= 16, *ibid.*, n° 23); 0gr,80 (= 15, *ibid.*, n° 9). La pièce de 3gr,44 (= 64 3/4, *ibid.*, n° 17) est une drachme du système des Ptolémées. M. Bœckh (*Metr. Unters.*, p. 133) avait très-bien vu que ces pièces devaient avoir été taillées sur un autre pied et représentaient d'autres divisions de la drachme.

l'époque la plus récente, qui reproduisent l'ancien type, Taras sur le dauphin, et dont le poids varie de 6gr,6 à 6gr,1. Sur ces dernières monnaies on voit ordinairement des noms de magistrats et le sigma des légendes est souvent lunaire.

Nomes d'Héraclée.

Les nomes d'Héraclée, qui appartiennent tous à l'époque postérieure à Euclide, suivent les nomes de Tarente dans les variations de leurs poids; les demi-nomes sont rares, ils ont le même type que le nome entier, et appartiennent à la période des nomes les plus forts; leur poids va jusqu'à 3gr,9. Les nombreuses pièces de Tarente et les rares pièces d'Héraclée sur lesquelles on voit la tête casquée de Minerve et la chouette au revers, sont toutes, ou du moins pour le plus grand nombre, de la dernière époque et ne dépassent pas 3gr,2.

Les sixièmes d'Héraclée et les dioboles de Tarente.

Nous ne connaissons pas de tiers ni de quarts de nomes frappés à Héraclée, mais seulement des *sixièmes*, avec la légende archaïque HE; comme il n'existe pas de nomes correspondants à ces *sixièmes*, il paraît assez vraisemblable qu'Héraclée a été à une certaine époque, sinon tout à fait soumise à Tarente, du moins dans sa dépendance, et que pendant cette période elle n'a frappé que de la petite monnaie. On peut ranger dans la même catégorie les *sixièmes* qui portent la légende ΠΕΡΙΠΟΛΩΝ ΠΙΤΑΝΑΤΑΝ, et qui, comme nous le verrons plus tard, appartiennent à une colonie fondée par les Tarentins dans le Samnium. A la dernière époque, Tarente frappa aussi beaucoup de sixièmes. Il est probable qu'ils y étaient regardés comme des dioboles et nous pourrions en conclure que dans le même temps, ou peut-être plus tôt, le nome de Tarente était considéré dans cette ville comme un *didrachme*. Ce qui nous fait faire cette supposition, c'est que le type particulier à ces sixièmes (Hercule étouffant le lion) est égale-

ment celui des dioboles d'or, du système attique, frappés à Tarente. Les dioboles ne dépassent pas en général le poids de 1gr,3, qui est le poids normal de ces didrachmes, et descendent rarement au-dessous de 0gr,9.

Leur poids.

Pièces de Tarente ayant pour type le cheval ou la tête de cheval.

Nous arrivons maintenant aux pièces de Tarente sur lesquelles on voit un cheval ou une tête de cheval; on y reconnaît l'unité ou diobole, et la moitié de l'unité ou obole. Le type des premières est le cheval ou la double tête de cheval, le type des secondes est une seule tête de cheval. Les premières sont plus rares que les secondes. Nous regarderons également comme des oboles les pièces au type de la diota qui pèsent autant que celles au type de la tête de cheval; mais celles sur lesquelles on voit un vase avec une seule anse seront des demi-oboles, ainsi que celles du même poids qui ont pour type deux croissants.

La litra continue à être frappée.

L'émission des oboles ne suspendit pas celle des anciennes litrae. Celles-ci sont toujours reconnaissables à leur type particulier (la coquille et le dauphin, et plus rarement Taras sur le dauphin) ainsi qu'à leur poids. On connaît aussi, mais isolément, quelques τριᾶς d'argent de style récent; quant aux hexantes d'argent on n'en frappait plus, du moins à cette époque.

Explication de cette multiplicité de monnaies.

Ainsi Tarente, à l'époque la plus ancienne et probablement tant que son commerce fut subordonné à celui de Corinthe et de Syracuse, n'a frappé que des litrae d'argent. Plus tard et peut-être par suite de ses relations avec Athènes cette ville émit en même temps des oboles d'or et d'argent. Grâce à la différence minime qui séparait ces deux espèces, on pouvait dans le commerce de détail échanger indifféremment la litra et l'obole. On peut donner une raison analogue à la grande quantité de dioboles qui furent frappés à Tarente; en effet, le diobole de Tarente pesant 1gr,3 est,

comme nous le verrons plus loin, en rapport exact avec la valeur de la livre de cuivre italique. Le commerce de Tarente avec la Sicile et l'Italie a donc exercé une influence importante sur le monnayage de cette ville; mais cette influence n'a eu d'autre résultat que la fabrication de quelques pièces correspondantes à la litra du système siculo-italien, sans que le cuivre y ait jamais été pour cela considéré autrement que comme une marchandise. Aux preuves que nous en avons données, plus haut, on peut ajouter encore le silence des auteurs sur l'existence, à Tarente, d'un talent de cuivre.

Il y a tout lieu de croire que la monnaie de Tarente circula sur la côte orientale de l'Italie jusqu'aux Abruzzes, et même dans l'intérieur du pays des Samnites, jusqu'à l'époque où la pression romaine rendit ces peuples entièrement indépendants de leurs voisins. Nous verrons plus tard que ce voisinage ne fut pas sans influence sur les monnaies d'argent que les Samnites ont frappé en fort petite quantité (1). On peut en dire autant de celles de leurs monnaies de cuivre, qui ne rentrent pas dans le système des as romains, et qui sont un peu plus nombreuses. Cependant les monnaies de cuivre de l'Étolie, de l'Épire et de l'Acarnanie, celles en particulier sur lesquelles on lit ΟΙΝΙΑΔΑΝ, se trouvent en très-grand nombre dans l'Apulie, où elles ont été souvent surfrappées avec des types apuliens (2). On pourrait en conclure

(1) Nous trouvons dans le *Bulletin archéol. napolitain*, nouvelle série, I, p. 169, une monnaie de style barbare, reproduite par M. le duc de Luynes, *Rev. Num.*, 1859, pl. XV. ΓΑΛΕΩΑΣ (rétrograde). Homme nu sur un dauphin. ℞ ΗΕ ΒΑΛΕΩΑΣ (rétrograde). Croissant, globule et dauphin. Poids. 7gr,61. Le type et le pied monétaire de cette pièce la rangent évidemment dans la catégorie des monnaies de Tarente, et sa légende messapienne doit la faire attribuer à la ville de Baletium. (Voyez mes *Unteritalische Dialecten*, p. 60.)

(2) Riccio, *Monete di Luceria*, p. 4, note 13.

que le commerce de l'Apulie avec la côte opposée de l'Adriatique faisait concurrence à celui de Tarente et a pu même exercer une certaine influence sur les monnaies de cette contrée.

§ VIII.

Système monétaire des colonies achéennes.

Confédération monétaire des villes de la Grande Grèce.

Les villes de la Grande Grèce, Caulonia, Crotone, Laüs, Locres, Métaponte, Pandosia, Posidonia, Pyxus, Siris, Sybaris, Thurium, Témésa, Térina sont généralement considérées comme ayant toutes suivi un seul et même système monétaire. Les plus importantes et les plus anciennes de ces villes étaient des colonies achéennes, et elles établirent entre elles quelque chose de semblable à ce qui eut lieu plus tard, lorsque les Achéens du Péloponnèse adoptèrent, pour tous les États qui faisaient partie de leur ligue, les mêmes monnaies, les mêmes poids et les mêmes mesures (1). La manière de frapper les principales pièces d'argent en creux d'un côté et en relief de l'autre est particulière à ces villes qui conservèrent ce système jusque vers l'époque des Décemvirs (2) ; elles avaient sans doute eu pour l'adopter

(1) Polyb., II, 37, 10.

(2) *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1847, p. 140. Le grand nombre des pièces de Crotone, Caulonia et autres villes frappées en relief des deux côtés et ayant cependant des légendes en caractères antérieurs à l'archontat d'Euclide prouve que le système du revers incus avait été abandonné avant le changement de l'alphabet. M. le duc de Luynes (*Nouv. Annales de l'Inst. arch.*, I, p. 389) cite des monnaies de Métaponte surfrappées sur des pièces de Géla, de Syracuse et d'Agrigente contemporaines d'Hiéron Ier (mort l'an 287 de Rome, Olymp. LXXVIII-2). Ce savant pense même que les petites monnaies avec le type en relief des deux côtés sont plus anciennes que les pièces incuses de ces mêmes villes, et il base son opinion sur ce que l'ancien nom de Caulonia, AYA, se voit sur une de ces pièces.

une raison particulière qui nous est inconnue, peut-être était-ce dans le but de rendre la contrefaçon plus difficile; toujours est-il que cette méthode ne se trouve employée nulle part ailleurs, excepté toutes fois par deux villes du voisinage, Posidonia et Tarente.

Pièces incuses portant deux noms de villes.

On lit quelquefois sur des monnaies de cette espèce les noms de deux villes qui ne sont pas toujours rapprochées l'une de l'autre, et qui souvent ne sont même pas toutes les deux d'origine achéenne, par exemple Pyxus et Siris, Métaponte et Posidonia, Crotone et Pandosia, Crotone et Témésa, Crotone et Himéra (1). La présence de deux noms de villes sur les mêmes pièces avait sans doute pour but de donner à ces pièces un cours légal dans ces deux villes; on pourrait en conclure que cette circonstance n'est qu'une exception, et qu'en général la circulation des monnaies était restreinte au territoire des États qui les avaient fait frapper. Nous allons examiner quelles étaient l'étendue et l'importance de la ligue des colonies achéennes de la Grande Grèce et du système monétaire qu'elle avait adopté.

Poids de ces monnaies.

Ces villes, nous l'avons vu, ont la même unité monétaire que Tarente, et le poids effectif de cette unité (qui peut passer pour être son poids normal) est de 8gr,23. A part quelques exemplaires isolés, probablement mal frappés ou excessivement usés, et dont nous ne tenons pas compte, les pesées (en y comprenant celles des pièces les plus anciennes), donnent les résultats suivants :

	gr.	gr.
Caulonia.	de 8,57	à 7,66
Crotone (seule ou avec Pandosia). . .	8,21	6,88
Laüs	8,14	6,88

(1) Trépied, ϘPO. ꝶ Coq, IM. Minervini, *Bullet. archeol. napolitano nuova serie* V, p. 50.

	gr.	gr.
Métaponte . . . . . de	8,23 à	7,65
Posidonia (au type du taureau) . . .	8,11	7,28
Pyxus et Siris	8,23	7,80
Sybaris	8,21	7,60
Témésa	7,83	7,54
Térina	8	7,60

Toutes ces monnaies ont le même type des deux côtés ou avec peu de différence comme on le voit sur les médailles de Témésa et de Térina. Sur les pièces de Crotone et Pandosia les emblèmes des deux villes (le trépied et le taureau), se trouvent réunis; quelques monnaies de Posidonia ont de même l'ancien emblème de la ville (Neptune debout combattant) réuni à celui de Sybaris; elles ont probablement été frappées après la colonisation de cette ville par les Sybarites. Les anciennes pièces de Posidonia, sur lesquelles on voit des deux côtés le type de Neptune combattant, n'appartiennent pas à ce système, mais à l'ancien système campanien, que nous étudierons plus tard. Les monnaies de ce système sont taillées avec assez d'exactitude; il est rare de trouver des pièces au-dessous de 7gr,6, et la plupart de celles-ci ne se rencontrent que dans la série de Crotone. Un grand nombre de trouvailles prouve, ce qui du reste était facile à supposer, que ces statères achéens se confondaient dans le commerce avec les statères incus frappés à Tarente; il est cependant probable que l'on a toujours fait une distinction entre ces pièces et les didrachmes ou les tétradrachmes du système attique, qui sont un peu plus pesants, et qui se frappaient dans le Bruttium et en Sicile. En effet, la rencontre fortuite de ces deux sortes de monnaies dans un même dépôt (1), rencontre qui n'a d'ailleurs encore été

Les anciennes pièces de Posidonia n'appartiennent pas à la même série.

Étendue de leur circulation prouvée par les trouvailles.

(1) Des trois cent quatre-vingt-une pièces d'argent archaïques découvertes

constatée qu'une seule fois et la pièce d'argent citée plus haut (p. 149, note 1), sur laquelle se voient les noms réunis de Crotone et d'Himéra, ne sont pas des preuves suffisantes de leur identité; et l'on peut dire que la surfrappe des didrachmes de Géla, d'Agrigente et de Syracuse avec le coin des statères de Métaponte semblerait prouver le contraire, et cela avec d'autant plus de vraisemblance que cette opération entraînait toujours un affaiblissement dans le poids (1). Il est difficile de fixer la valeur des fractions, tant à cause de leur rareté que parce qu'elles ont été taillées avec beaucoup

Valeur et poids des fractions.

---

en Calabre et dont Avellino a donné la description (*Opuscoli*, II, p. 167), 277 appartenaient aux colonies achéennes, savoir : 13 pièces incuses et 36 au type du cerf, de Caulonia; 89 incuses et 3 avec l'aigle en creux de Crotone, ; 7 de Crotone et Témésa; 5 de Laüs; 86 de Métaponte; 24 de Posidonia (au type du taureau); 1 de Siris; 13 de Sybaris; de plus 40 pièces de Tarente au type de Taras sur le dauphin, 19 au type de la roue, 13 avec l'hippocampe, 7 au type de la tête de femme et une incuse de la même ville; enfin 64 tétradrachmes dont 23 de Messine au type du lièvre et du char; 3 de Rhegium avec le même type; 36 de Syracuse avec la tête de femme et le char, 1 de Géla au type du taureau et du char, 1 d'Agrigente avec l'aigle et le crabe. Cette dernière pièce était peut-être un didrachme. — On a découvert aussi en Calabre un autre dépôt de plus de mille monnaies, presque toutes incuses, ne contenant, à notre connaissance, que des monnaies de colonies achéennes (la plupart de Sybaris, de Crotone et de Caulonia, 3 de Pyxus et 2 de Laüs), et quelques pièces incuses de Tarente (*Bullet. de l'Inst. arch.*, 1842, p. 71). — Nous ne savons pas si les dépôts de Naxos et de Rhegium, mentionnés dans le *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1853, p. 153 et suiv.; 1854, p. XXXIX et suiv.; 1856, p. VII; 1857, p. 55 et suiv., ne contenaient que des monnaies attiques, siciliennes et du Bruttium, ou bien s'il s'y trouvait également des monnaies de Sybaris, de Métaponte, de Crotone et de Caulonia; toujours est-il que jusqu'ici on n'a signalé dans ces dépôts la présence d'aucune monnaie achéenne.

(1) *Voy.* au sujet de ces surfrappes ce que disent M. le duc de Luynes (*Nouv. Annales* I, p. 389), et Avellino (*Opuscoli*, II, p. 81 et suiv.). Une pièce semblable qui était au type de Géla, et qui a été surfrappée au type de Métaponte, ne pèse que 7gr,89 (=148 1/2, Mionnet, I, p. 237, n° 238), or il ne se trouve pas d'autres didrachmes de Géla d'un poids aussi faible, mais ce poids est exactement celui des monnaies de Métaponte.

moins de soin et qu'elles sont fort inégales ; on en reconnaît cependant trois différentes espèces, émises à une époque fort ancienne, ce sont des tiers, des sixièmes et des douzièmes, dont nous donnons ici le tableau :

	POIDS NORMAL.	CAULONIA		CROTONE.		LAÜS.		MÉTAPONTE.	
	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.
Le tiers. . .	(2,73)	2,55 à	1,95	2,57 à	2 05	2,36		2,62 à	2,21
Le sixième. .	(1,36)	1,18	0,77	1,38	0,98	1,5 à	0,9	1,39	1,1
Le douzième.	(0,68)	»	»	0,65	0,51	»	»	0,74	0,41

	POIDS NORMAL.	POSIDONIA.		SYBARIS.		TÉRINA.	
	gr	gr.	gr.	gr.	gr	gr.	gr.
Le tiers. . .	(2,73)	2,39	»	2,55 à	1.93	2,46 à	1,95
Le sixième. .	(1,36)	1,44 à	0,87	1,28	0,85	1,33	0,67
Le douzième	(0,68)	0,37	0,30	0,43	0,36	»	»

On pourrait peut-être joindre encore à cette nomenclature des pièces valant les deux tiers de l'unité, et dont le poids légal serait $5^{gr},46$ (si toutefois on peut regarder comme telles deux monnaies isolées, l'une de Caulonia pesant $4^{gr},72$, l'autre de Posidonia pesant $4^{gr},57$), ainsi que d'autres pièces valant le cinquième de l'unité et dont le poids serait $1^{gr},72$; on pourrait attribuer cette dernière valeur aux pièces que nous fournit une série particulière, avec les types de Sybaris et de Posidonia réunis, et dont on ne peut pas faire des sixièmes puisque leur poids varie de $1^{gr},62$ à $1^{gr},05$, et que quatre pièces, parmi celles que nous possédons, dépassent le poids normal du sixième. Nous n'avons trouvé nulle part aucune trace de moitiés qui devraient peser $4^{gr},10$, ni de quarts dont le poids devrait être de $2^{gr},05$.

Date probable de ces pièces. Antiquité de celles de Corinthe.

Nous avons vu plus haut (p. 91) comment ce système se rattache à celui de Corinthe, et par conséquent au statère de Phocée, et nous y trouvons une confirmation de ce que d'autres données nous avaient déjà appris, savoir que le

système monétaire de Corinthe est plus ancien que celui qui fut introduit à Athènes par Solon. En effet, les monnaies de Siris ont évidemment été frappées avant la destruction (1) de cette ville arrivée pendant la cinquantième Olympiade (174 de Rome); les monnaies si nombreuses de Sybaris doivent se placer entre sa fondation, Olymp. XIV-4 (de Rome 33), et sa destruction, Olymp. LXVII-2 (de Rome 243) (2); par conséquent les ateliers monétaires de la Grande Grèce étaient déjà en pleine activité du temps de Solon, et il est clair que, à plus forte raison, les monnaies de Corinthe, prototypes des monnaies de la Grande Grèce, doivent être plus anciennes que celles d'Athènes.

La dénomination de ces pièces est incertaine.

Quels noms donnait-on alors à ces pièces, et peut-on déjà, pour une époque aussi reculée, leur appliquer les noms de *drachmes* et d'*oboles?* c'est ce que nous ignorons; nous savons seulement que sur les légendes de la pièce principale les adjectifs: Λαῖνος, Σιρῖνος, Καυλωνιάτας, Κροτωνιάτας sont au masculin, qu'ils pourraient, par conséquent, se rapporter aussi bien au statère qu'au nome. Au sujet des types, nous remarquerons que les tiers et les deux tiers ont le même type que l'unité et ne se distinguent les uns des

Remarque sur les types.

(1) *Voy.* Lorenz (*Vet. Tarent. res gestae*, Elberfeld, 1838, p. 14 et 15). —Eckhel (*Doctr. num. vet.*, I, p. 152) classe, il est vrai, ces monnaies à une époque postérieure, parce que Pyxus, dont le nom se trouve sinon toujours, du moins fort souvent sur les monnaies de Siris, n'a été fondé par Micythus que vers l'an 283 de Rome (Olymp. LXXVII-2); mais M. le duc de Luynes (*Nouv. Annales*, I, p. 395) a démontré que Pyxus devait avoir existé à l'état de colonie achéenne bien avant que Micythus ne s'en emparât, et s'y établit avec une colonie de Messéniens.

(2) Les monnaies de Sybaris, frappées après le rétablissement de son autonomie et dont la légende est en caractères postérieurs à Euclide, ΣΥΒΑ, sont nécessairement plus récentes, et ne peuvent pas être classées avant la seconde moitié du quatrième siècle de Rome.

autres que par leur dimension et leur poids, tandis que les sixièmes ont souvent, en outre, un signe particulier; ainsi les sixièmes de Métaponte ont une tête de taureau en creux, la plupart des sixièmes de Sybaris, une amphore en creux, ceux de Crotone le Pégase ou le polype, ceux de Laüs un gland. Sur les douzièmes on retrouve tantôt simplement le type de l'unité et tantôt un type particulier; par exemple, trois croissants à Crotone et à Métaponte.

Pièces d'or.

Pendant la dernière période qui se reconnaît au changement de l'alphabet et qui commence vers le milieu du IVe siècle de Rome (1), nous voyons apparaître des pièces d'or. Cette émission eut lieu d'après le système monétaire local, et non d'après le système attique; elle fut peu importante, car il ne nous en reste que quelques *tiers* d'unité en fort petit nombre et tous frappés à Métaponte. C'est encore un des caractères particuliers du monnayage de

(1) Il est probable que l'alphabet d'Euclide a été adopté en Sicile en même temps ou peut-être même un peu plus tôt qu'à Athènes, où l'on sait qu'il ne fut définitivement accepté que l'an 351 de Rome (Olymp. XCIV-2, av. J.-C. 403). A Cumes, qui cessa de battre monnaie en 331 de Rome (Olymp. LXXXIX-2), toutes les pièces ont encore leurs légendes en caractères antérieurs à Euclide; à Héraclée (fondée en 321 de Rome, Olymp. LXXXVI-4), on trouve encore quelques pièces avec des légendes en caractères anciens, tandis que plusieurs monnaies de Caulonia ont des légendes en caractères nouveaux; l'atelier de cette dernière ville a dû cependant être supprimé lorsqu'elle fut prise par Denys l'Ancien, en 365 (Olymp. XCVII-4). Il est vrai qu'elle survécut à ce désastre, puisque nous la voyons encore saccagée par les Campaniens en 473 (Pausanias, VI, 3) pendant la guerre de Pyrrhus, mais toutes ses monnaies ont un tel caractère d'archaïsme qu'il est difficile de leur attribuer une date postérieure à la première catastrophe : d'ailleurs l'absence totale de monnaies de cuivre vient encore corroborer cette hypothèse (Eckhel, *Doct. num. vet.*, I, p. 168). Ce qui est étrange, c'est que nous ne connaissions pas de monnaies de Thurium avec des légendes en caractères antérieurs à Euclide, quoique cette ville ait été fondée l'an 310 de Rome (Olymp. LXXXIV-1).

cette confédération et qui l'isole complétement du système de Tarente et du Bruttium.

En argent, le nome (*nummus*) est encore la principale monnaie de cette période, et ces pièces nous donnent les poids effectifs suivants pour les différentes villes : Argent de cette période.

	gr.	gr.
Caulonia	de 8,11	à 6,77
Crotone	7,75	6,57
Locres	7,78	6,98
Métaponte	8,20	6,3
Posidonia	7,70	7,50
Térina	8,03	6,83
Thurium.	8,16	6,26
Vélia	7,73	6,47

Quoique le poids des monnaies baisse considérablement dans ces villes comme à Tarente, cependant, dans les ateliers les plus productifs, à Thurium et à Métaponte, par exemple, le poids normal ne tombe guère au-dessous de $7^{gr},5$ et on ne le voit jamais descendre jusqu'à $6^{gr},6$ et $6^{gr},1$, comme on l'observe pendant une assez longue période, pour les monnaies de Tarente. Les pièces d'argent de Paestum, devenue colonie latine en 481, sont une nouvelle preuve de cette différence; elles pèsent encore de $7^{gr},18$ à $7^{gr},01$, et il est probable qu'elles appartiennent au même système que les monnaies de l'ancienne Posidonia.

Parmi les pièces nouvelles introduites à cette seconde période nous trouvons le *double nome* qui n'est pas commun, mais qui se rencontre quelquefois à Thurium et rarement à Métaponte (1). Nous trouvons également alors les Pièces nouvelles introduites à cette époque.

(1) Minervini (*Bullet. arch. Nap. N. S.*, VI, p. 96) considère comme fausse la monnaie de Vélia du Cabinet Thorwaldsen, qui pèse $14^{gr},2$ (L. Müller, *Description des Monnaies antiques du musée Thorwaldsen*, Copenhague 1851, p. 150).

demi-nomes qui manquaient tout à fait à la première époque et dont nous donnons ici les poids effectifs.

	gr.	gr.
Crotone (au type de la chouette).	3,44 à	3,24
Métaponte (au type du chasseur).	3,55	2,67
— (au type de la chouette ou de la tête casquée de Minerve).	3,18	2,80
Vélia (Tête casquée de Minerve. ℞ Chouette). . . .	4,11	3,59
Avec lesquelles on peut comparer les pièces suivantes, dont nous avons parlé plus haut.		
Héraclée (Tête casquée de Minerve. ℞ Chouette). . .	3,72	3,11
Tarente (aux mêmes types)	3,64	2,67

Ces pièces, qui ne sont nombreuses qu'à Vélia, à Tarente et à Métaponte, datent probablement des dernières années du monnayage d'argent en Italie, lorsque Tarente avait déjà réduit de beaucoup le poids de ses monnaies, et que Métaponte ne frappait déjà presque plus de nomes, mais seulement des fractions et en petite quantité. Elles doivent être originaires de Vélia, comme nous le verrons plus tard et comme le prouvent déjà leur poids et leur type les plus ordinaires. On ne pourrait expliquer autrement la faiblesse du poids de ces demi-nomes comparé avec celui de l'unité. Il doit y avoir aussi une raison particulière pour que l'on ne voie jamais de noms de magistrats sur les pièces d'argent des villes achéennes, tandis qu'on les trouve en toutes lettres sur les monnaies des villes de la Campanie et sur celles de Tarente de la dernière époque. L'histoire nous apprend qu'il y eut dans le courant du IVe siècle de Rome une invasion de Lucaniens qui anéantit cette confédération, et que les villes qui ne furent pas détruites par les envahisseurs, eurent beaucoup à en souffrir. Nous pensons que c'est probablement à la suite de cette catastrophe que les villes achéennes n'émirent plus que de la petite monnaie d'argent et des pièces de cuivre, tandis que Tarente et Naples continuèrent

encore quelque temps à frapper de grosses pièces d'argent.

Il existe très-peu de douzièmes avec des légendes en caractères récents; les tiers disparaissent même bientôt, et les sixièmes sont les seules petites pièces qui subsistent encore quelque temps, comme le montre le tableau suivant :

	POIDS NORMAL.	CROTONE.		LOCRES.	MÉTAPONTE.	
	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.
Le tiers.. . .	(2,73)	2,18; (2 pièces isolées)	1,90	»	2,77 (quelq. exempl.); (avec deux épis)	1,94 à 1,85
Le sixième. .	(1,36)	1,13 à 0,82		0,69	1,28 à 0,77 (avec un épi)	
Le douzième.	(0,68)	»	»	»	»	»

	POIDS NORMAL.	PANDOSIA.		POSIDONIA.		SYBARIS.		THURIUM.	
	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.
Le tiers.. . .	(2,73)	2,18;	2,15	»		2,39 à 2,28 (rare)		»	
Le sixième. .	(1,36)	1,08		1,14 à 1,13		1,21 à 0,97		1,31 à 0,74	
Le douzième.	(0,68)	»		0,36		»		»	

A cette époque les dénominations grecques de drachme et d'obole, furent appliquées à ces monnaies comme le prouvent les pièces de cuivre de Métaponte sur lesquelles on lit : **ΟΒΟΛΟΣ** (1). On peut se demander si la principale pièce de cette série doit être considérée comme une drachme ou comme un didrachme, et par conséquent si le sixième est un hémiobolion ou une obole, car il est évident que le tiers a disparu trop tôt pour devenir la drachme comme à Corinthe. La glose d'Hésychius semble donner raison à la seconde hypothèse; elle nous apprend que les Achéens considéraient le *didrachme*

Noms grecs applicables à ces monnaies.

(1) Eckhel (*Doct. num. vet.*, I, p. 156). Le poids est de 8gr,67 (=9 trappesi, 5 acini, Minervini, *Osservazioni numismatiche*, p. 128, exemplaire de la collection Santangelo); 8gr,42 (=164, Carelli, *Descr.*, n° 170, pl. CLVIII, n° 162); 7gr,95 (=155, Carelli, *ibid.*, n° 171).

(c'est-à-dire la pièce qui, d'après les poids attiques, pouvait paraître un *didrachme*) comme une ***drachme forte*** (1). Cette donnée est encore confirmée par le type des *tiers* de Métaponte d'une époque récente, et qui nous sont parvenus en petit nombre, sur lesquels on voit deux épis, ce qui les caractérise assez comme dioboles, tandis que le ***sixième*** n'a qu'un seul épi et représente l'obole (2).

Dans aucune des colonies achéennes nous ne trouvons de traces du système de la litra; les pièces de cuivre, dont nous avons parlé plus haut et qui portent la légende **OBOΛOΣ**, prouvent d'ailleurs surabondamment que l'unité de compte était la drachme et non la litra; les monnaies de cuivre dans les colonies achéennes comme à Athènes n'ont jamais été que des monnaies de convention, elles n'y ont jamais été fort nombreuses, et n'ont probablement été frappées que vers le commencement du ve siècle de Rome (3). Aucun auteur ne parle du talent de cuivre des

---

(1) Hesychius. *V.* Παχεῖῃ δραχμῇ τὸ δίδραχμον Ἀχαιοί. — Bœckh (*Met. Unters.*, p. 81) applique ce texte à la drachme d'Égine; nous croyons qu'il se trompe, car celle-ci pouvait bien être appelée une drachme forte, mais on ne pouvait pas en faire un didrachme.

(2) Minervini (*Oss. num.*, loc. cit.) conjecture que le signe O qui se voit sur quelques fractions de la monnaie d'argent de Métaponte (*cf.* aussi Carelli, *loc. cit.*, n°s 27, 28, 29) signifie également *obole :* s'il en était ainsi, il n'y aurait plus de doute à conserver. Malheureusement il doit nous en rester, parce que nous voyons le même signe sur plusieurs nomes de Métaponte (Carelli, *ibid.*, n° 53), et que d'ailleurs l'indication de la valeur se voit rarement sur les monnaies d'argent et n'y était pas indispensable. Nous ne connaissons pas le poids des petites pièces d'argent dont le type est un trépied au droit avec l'indication de la valeur H au revers, et du reste sans légende; si, comme nous le supposons, ce poids permettait de les classer parmi les douzièmes et les dixièmes, nous aurions la preuve que ce sont véritablement des hémioboles ou des hémilitrae, et que la pièce principale de la série est le didrachme.

(3) Nous avons vu ci-dessus (§ 1 et § 6) que quelques villes de la Grande

Achéens, et on peut en conclure que ces peuples qui, de tous les États grecs de l'Italie et de la Sicile ont eu le moins de rapports commerciaux avec les Italiotes, ne se sont jamais servi du cuivre au poids en guise de monnaie.

§ IX.

Système monétaire des Grecs de la Campanie. — Litra campanienne.

Monnaies campaniennes.

Les monnaies de la Campanie diffèrent radicalement de celles de Tarente et des colonies achéennes. Les plus anciennes ont pour type un lion dévorant une proie et un carré creux au revers; elles ont été avec raison attribuées à la colonie phocéenne de Vélia, elles pèsent de 3^{gr},93 à 3^{gr},66, et valent évidemment le tiers de l'ancien statère perse d'argent ou tridrachmon; ce tridrachme lui-même ne se retrouve ni dans la série qui nous occupe, ni dans les autres séries grecques. Il est difficile de déterminer la valeur des petites monnaies de fabrique ancienne qui s'y rattachent, et qui d'après leurs types ont dû être frappées

Vélia.

Grèce et de la Sicile peuvent bien avoir exceptionnellement frappé des monnaies de cuivre avant la réforme de l'alphabet par Euclide, mais l'introduction régulière de ce métal dans le système monétaire de ces contrées n'eut probablement lieu que longtemps après. En effet, non-seulement nous n'avons pas de monnaies de cuivre de Sybaris et de Zancle, mais nous n'en avons même pas de bien incontestables de Sélinunte, détruite en l'an 345 de Rome (Olymp. XCII-4) de Naxos, détruite l'an 351 (Olymp. XCIV-2) de Caulonia, détruite en 365 (Olymp. XCVII-4). Les noms de magistrats en caractères osques qui se voient sur les monnaies de cuivre de Laüs prouvent que les monnaies de cuivre de Posidonia et de Laüs sont postérieures à l'invasion des Lucaniens, qui prirent cette dernière ville l'an de Rome 364 (Olymp. XCVII-3), et la première quelques années plus tôt. — *Comp.* S. Giorgio et Cavedoni (*Bullet. de l'Inst. arch.*, 1847, p. 141) sur l'introduction de la monnaie de cuivre dans la Grande Grèce.

à Phocée, à Vélia et à Marseille. La plupart sont probablement des oboles correspondant à cette drachme; elles pèsent 0gr,65 et au-dessous. Il s'en trouve dans le nombre quelques exemplaires un peu plus forts et qu'on pourrait regarder comme des dioboles (1).

Posidonia. Plus tard nous voyons le didrachme paraître en tête de cette série, mais à Posidonia et non à Vélia. Cette série de monnaies se compose alors des trois pièces suivantes :

Le didrachme de 7gr,60 à 7gr,26;
La drachme de 3gr,95 à 2gr,95;
Et l'obole de. . 0gr,60 à 0gr,45.

Il est certain qu'il existe plusieurs points de ressemblance entre ces pièces et celles des colonies achéennes; ainsi, le didrachme se rapproche beaucoup du nome, l'un et l'autre ont le type du revers en creux, et cependant ces monnaies de Posidonia, tant par leur poids que par leur système de fractionnement, appartiennent comme celles de Vélia au système du statère perse d'argent. Ce système fut remplacé plus tard dans ces deux villes par le système achéen, et nous avons déjà vu que les pièces sur lesquelles l'ancien type de Posidonia se trouve réuni à celui de Sybaris sont taillées d'après l'ancien système achéen. On peut en dire autant des monnaies de Vélia qui ont une légende et qui sont d'une époque plus récente (2).

---

(1) Cette observation s'applique surtout aux monnaies de Marseille ayant pour type la tête d'Apollon et la roue (L. de la Saussaye, *Num. de la Gaule Narb.*, nos 11-16). On peut les diviser en deux séries distinctes, l'une pesant 0gr,90 (quatre exemplaires) et 0gr,70, l'autre de 0gr,47 et 0gr,37. Il en résulte que les petites monnaies qui ont le même type que les grandes et qui pèsent de 0gr,80 à 0gr,55-50 sont des oboles et des dioboles. On les trouvera à l'annexe E.

(2) On doit évidemment regarder comme un statère du système phocéen

Le système phocéen se conserve à Marseille.

Marseille resta plus longtemps fidèle au système monétaire de la mère patrie que Vélia et Posidonia. Cette colonie, après avoir dans l'origine émis seulement des monnaies du plus petit module, commença à l'époque du beau style à frapper des drachmes de $3^{gr},77$ à l'imitation de celles de Phocée ; mais jamais elle n'eut de didrachme (1).

Cumes et la variété de ses monnaies.

Villes de la Campanie.

Ce système pénétra aussi dans la Campanie, où pendant longtemps il fut seul en usage. Nous avons vu plus haut que Cumes appartenait à la région où la monnaie chalcidienne était en usage et que cette ville fit tailler d'abord ses pièces sur le pied de celles d'Égine ; elle adopta ensuite le système attique réformé par Solon. Cependant on peut dire que la plus grande partie des pièces de Cumes et toutes celles de la Campanie sont phocéennes. Les didrachmes de Cumes pèsent jusqu'à $7^{gr},70$, ceux de Naples jusqu'à $7^{gr},60$, et la plus grande partie de ces derniers varient de $7^{gr},50$ à $7^{gr},40$; les pièces au-dessous de $7^{gr},2$ sont fort rares. Les didrachmes des autres villes telles que Phistélia (2) et

---

la monnaie de Zancle pesant $7^{gr},50$, que M. le duc de Luynes nous a fait connaître dans son remarquable travail sur le *numus de Servius Tullius* dans la *Revue numism.*, 1859, p. 322, pl. XIV et XV. Ce statère se trouve seul de son espèce dans la série des monnaies de Zancle, toutes taillées, du reste, sur le pied monétaire de Chalcis. Nous avons fait la même observation pour la drachme chalcidienne de Cumes, isolée au milieu des monnaies phocéennes de cette ville. — Nous croyons pouvoir trouver l'explication de cette singularité dans l'origine commune des deux systèmes ; tous les deux dérivent du statère perse, seulement avec cette différence que le système phocéen divisait ce statère par tiers, et le système chalcidien le divisait par la moitié.

(1) Tête de Diane. ℞ **ΜΑΣΣΑ**, Lion marchant ; poids, $3^{gr},77$ (trois exemplaires), $3^{gr},76$, $3^{gr},72$, $3^{gr},56$ (L. de la Saussaye, *Numismatique de la Gaule Narb.*, p. 14). Nous n'entendons parler ici ni des pièces barbares ni de celles qui ont subi une réduction sous l'influence du victoriat romain.

(2) Ces monnaies appartiennent certainement à un atelier des environs de Cumes, c'est ce dont il n'est plus permis de douter (Friedlænder, *Osk. Münzen*, p. 28 et suiv.). Elles se rencontrent, il est vrai, assez souvent dans

Hyria (1), dont les ateliers monétaires sont les plus anciens de la Campanie avec ceux de Cumes, de Naples et d'Allifa, pèsent 7^{gr},5; les mêmes pièces frappées dans les villes qui ne commencèrent que plus tard à fabriquer de la monnaie comme Nola, Nucéria, Teanum, Calès (depuis 420), Suessa (depuis 441), ne dépassent pas le poids de 7^{gr},3 ou au plus 7^{gr},4; la même observation peut s'appliquer tant aux pièces autonomes de Capoue, dont la légende est à moitié grecque et qui furent frappées avant l'année 416 de Rome (2), qu'aux pièces romano-campaniennes avec la légende ROMANO et qui sont postérieures à cette époque.

Fractions. La drachme n'existe pas dans la série campanienne de la première période; elle ne se rencontre que vers la fin de cette même période à Naples, à Nola, et un peu plus tard dans la série romano-campanienne; Cumes, Phistélia, Hyria, non plus que les autres villes monétaires de cette contrée n'en ont

---

le Samnium (*Bullet. arch. Nap. N. S.*, III, p. 130); mais elles sont si communes (on a trouvé réunies dans le même dépôt 700 oboles de Phistélia et d'Allifa) que ce fait n'a rien d'étonnant et ne prouve rien pour leur origine; d'ailleurs le Samnium n'avait pas de monnaies nationales.

(1) Hyria peut être considérée comme la *Palæopolis* de Nola (Friedlænder, *loc. cit.*, p. 37).

(2) Avellino (*Opuscoli*, II, p. 26) et après lui M. Friedlænder (*Osk. Münzen*, p. 33) contestent l'attribution faite à Capoue des didrachmes avec la légende ΚΑΜΠΑΝΟ, ΚΑΠΠΑΝΟ, ΗΑΜΠΑΝΟ, ΚΑΠΠΑΝΟΣ, par la raison qu'une légende hybride ne peut pas convenir à une ville purement osque; mais nous avons démontré dans nos *Unteritalischen Dialecte* (p. 104 et suiv., 112, 202), que c'est un caractère particulier des anciennes monnaies osques du ve siècle de Rome, de mêler souvent le grec avec l'osque; nous le remarquons en particulier sur les monnaies d'Hyria-Nola, ainsi que sur celles de Phistélia et d'Allifa. L'imitation du type napolitain que nous voyons sur ces monnaies ne doit pas nous étonner, puisque même à l'époque où les monnaies de Capoue portent le nom de Rome, nous trouvons sur une curieuse pièce de cuivre le type de la tête d'Apollon. ℞ Taureau à face humaine, avec la légende ΡΩΜΑΙΩΝ.

jamais frappé. Naples seule eut des trioboles pesant 1gr,85 et au-dessous, mais à une époque récente et en petite quantité. La petite monnaie proprement dite a plus d'importance. Excepté sur les petites pièces napolitaines fort rares avec le type d'Hercule étouffant le lion, les légendes sont toujours en caractères antérieurs à l'époque d'Euclide. Toutes ces petites monnaies sont d'ancien style et appartiennent aux six ateliers monétaires les plus anciens, Vélia, Posidonia, Cumes, Naples, Phistélia et Allifa; plus tard elles furent remplacées par la monnaie de cuivre. Un fait curieux à constater, c'est que les plus anciennes de ces petites pièces sont plus légères que les plus récentes; celles de Posidonia pèsent de 0gr,60 à 0gr,45, celles de Cumes de 0gr,52 à 0gr,40, celles de Naples au contraire de 0gr,70 à 0gr,40, les pièces sans légende avec le type du lion, attribuées à Phistélia pèsent de 0gr,66 à 0gr,51, celles de cette ville qui ont une légende et qui sont beaucoup plus nombreuses que les autres, pèsent de 0gr,77 à 0gr,46, celles d'Allifa de 0gr,83 à 0gr,58. Sans aucun doute la division décimale a dû, à une certaine époque, remplacer dans ces contrées la division duodécimale; et la litra sicilienne, ou plutôt une litra particulière, pesant au maximum 0gr,78 a dû remplacer l'ancienne obole, dont le poids au maximum était de 0gr,65. La monnaie de Marseille semble avoir suivi cet exemple; les petites pièces de cette ville d'une date plus récente ont plus d'analogie avec la litra qu'avec l'obole (1), et comme nous l'avons

La litra remplace l'obole.

Même à Marseille.

(1) Nous trouvons dans la *Num. de la Gaule Narb.* (p. 11-13) les poids suivants pour les petites monnaies de Marseille, qui ne sont ni fourrées ni barbares, et qui ont pour type : Tête d'Apollon. ℞ Roue, avec la légende **MA**, 0gr,85, 0gr,79 (trois exemplaires), 0gr,75 (quatre exemplaires), 0gr,74 (deux exemplaires), 0gr,70 (deux exemplaires), 0gr,69 (trois exemplaires), 0gr,65, 0gr,64, 0gr,63 (deux exemplaires), 0gr,60 (trois exemplaires), 0gr,58, 0gr,55,

toujours vu pour les monnaies du plus petit module, il est souvent impossible de déterminer la limite qui les sépare.

Les hémi-litrae.

Il existe aussi des pièces valant la moitié de cette petite pièce d'argent, c'est-à-dire des hémi-litrae (car c'est peut-être la seule signification qu'on puisse donner à la lettre H qui se voit sur le revers) (1), elles ont été frappées à Naples, à Phistélia et à Allifa.

Litra d'argent napolitaine. Sa valeur.

Le passage de Festus relatif au talent de cuivre napolitain valant six deniers, corrobore ce que nous venons de dire sur l'existence de la litra d'argent dans la Campanie, où on la trouve non-seulement à l'état de petite monnaie réelle, mais où elle devint bientôt l'unité de compte comme en Sicile et dans le Bruttium. Probablement ici encore le *nummus* romain a remplacé celui de la Campanie; il en résulte que la litra napolitaine d'argent de 0gr,78 valait 5 litrae de cuivre et qu'il y eut à Naples comme nous l'avons vu à Syracuse, une dépréciation des monnaies à la suite de laquelle l'unité de compte fut réduite à un cinquième de sa valeur primitive.

Nous n'avons que peu d'observations à faire sur la mon-

0gr,53 (deux exemplaires), 0gr,48 (deux exemplaires), 0gr,26, et pour les suivantes (p. 31) : MAΣΣA, Tête d'Apollon. ℞ Aigle, 0gr,85, 0gr,80.—Quant aux pièces plus légères, faut-il les considérer comme des moitiés, et est-ce à tort ou avec raison que le marquis de Lagoy (*Mélanges de numismatique*, p. 5) a cru découvrir une nouvelle fraction dans une toute petite pièce de 0gr,16? c'est une question que nous n'osons pas trancher.

(1) M. Friedlænder (*Osk. Münzen*, p. 27) n'admet pas cette conjecture, qui appartient à M. Fiorelli; il fait observer que les jambages de l'H sur ces monnaies sont quelquefois très-recourbés, et que l'indication de la valeur se voit rarement sur les monnaies anciennes en général; mais cette objection tombe, ce nous semble, devant un fait qui serait inexplicable autrement : c'est que ce signe H ne se voit que sur les monnaies de trois villes, et uniquement sur les plus petites de ces monnaies (*cf.* Minervini, *Bullet. arch. Nap. N. S.*, t. V, p. 52; t. VI, p. 81).

Monnaies de cuivre dans la Campanie.

naie de cuivre de la Campanie; quelques-uns des plus anciens ateliers, et en particulier celui de Cumes (supprimé lors du sac de cette ville par les Campaniens, l'an 331 de Rome), ceux de Phistélia, d'Allifa, de Nucéria, n'ont jamais émis que de la monnaie d'argent (1); à Nola les pièces de cuivre sont plus rares que celles d'argent (2). Plus tard, au contraire, vers le commencement du ve siècle de Rome, on fabriqua dans la Campanie, beaucoup de monnaies de cuivre, et il y a même des ateliers qui n'ont jamais employé un autre métal. On est étonné de voir un si grand nombre de pièces de cuivre dans la Campanie et du long espace de temps qu'a duré leur émission, tandis qu'elles sont si rares dans les pays voisins, comme à Tarente et dans les colonies achéennes. L'adoption du système de la litra par les Campaniens, à l'exemple du Bruttium et de la Sicile, nous semble être la seule explication possible de cette espèce d'anomalie. Naples est la ville qui fournit le plus de pièces de cuivre; après Naples nous trouvons Calès (depuis 420), Suessa (depuis 441), Bénévent (depuis 486), Aesernia (depuis 491), Téanum, Compultéria, Nucéria, Calatia, Aquinum et Aquilonia. Beaucoup de ces pièces, en particulier celles de Naples, Suessa, Calès, Aesernia, Compultéria, Teanum (avec la légende osque), ont toutes le même type (Tête d'Apollon, ℞ taureau à face humaine), et très souvent avec la légende IΣ qui n'a pas encore été expliquée. Ces pièces datent probablement, pour la plupart, de la seconde moitié du ve siècle de Rome,

(1) Les seules monnaies qui aient été trouvées dans la nécropole de Cumes, que tout prouve d'ailleurs appartenir à l'époque osque, sont des pièces napolitaines de cuivre (Fiorelli, *Mon. Cumani parte* IV, p. 13).

(2) Avellino, *Opuscoli*, II, p. 53. Sur les drachmes et sur les pièces de cuivre, on voit les lettres MI entre les jambes du taureau.

car il en existe quelques-unes d'Aesernia, mais en petite quantité. Les pièces au type de la tête de Minerve avec le coq au revers, frappées à Teanum, à Calès, à Suessa, à Calatia, à Aquinum et à Télésia, doivent être encore plus récentes; celles de Teanum ont même une légende latine. Nous ne savons pas au juste combien de temps a duré cette émission de pièces de cuivre, mais nous ne doutons pas qu'elle ne se soit prolongée longtemps encore après l'an 485 de Rome ; cependant la forme ancienne des lettres dans les légendes latines ne permet pas de les faire descendre tout à fait jusqu'à l'époque de la Guerre Sociale (1).

---

(1) Dans le pays des Marses, non loin d'Antinum, auprès du village actuel de Morino, entre Sora et Avezzano, on a découvert, il n'y a pas longtemps, un dépôt contenant environ 300 pièces de cuivre, la plupart de fabrique campanienne. Le P. Garrucci (*Bullet. de l'Inst. arch.*, 1860, p. 132 et suiv.) en a donné la description.

Ce dépôt contenait des monnaies

D'Arpi, Cheval, Taureau				Très-usées.
De Naples, Taureau à face humaine.				Usées.
De Compultéria, Taureau.	»	»	—	»
De Calès.	»	»	—	»
De Suessa.	»	»	—	»
Campaniennes, avec la légende	ROMANO,		Tête de cheval.	Usées.
Id.	—	—	Lion	»
Id.	—	ROMA,	Tête de cheval.	»
Id.	—	—	Cheval.	»
Id.	—	—	Pégase.	»
Id.	—	—	Chien	»
D'Aesernia. Tête de Vulcain.		℞ Bige		En bon état.
De Suessa. Tête de Minerve.		℞ Coq		»
De Teanum.	*Id.*	*id.*	—	»
De Calès.	*Id.*	*id.*	—	»

Des sextans romains de la série onciale (forte) sans indication de la valeur, mais du reste semblables aux sextans ordinaires. . . . . Très-bien conservés.

Cette trouvaille confirme parfaitement les données chronologiques que

Leur circulation était sans doute fort restreinte et leur usage devait être purement local, car il existe des pièces de Naples surfrappées aux types de Calès, de Suessa et de Compultéria (1); il en existe aussi quelques-unes qui portent deux noms et qui, par conséquent, avaient cours dans le territoire de deux villes voisines (2). Nous verrons plus tard qu'on en a trouvé une assez grande quantité dans les dépôts de l'Italie centrale; mais la nature même de ces dépôts, composés des dons offerts à certains temples par des pèlerins venus de loin, explique assez la présence de ces monnaies dans des lieux si éloignés de leur pays d'émission.

Ces pièces n'ont pas de marque indiquant leur valeur; à en juger par leur poids $6^{gr},4$ (en moyenne) et leur module uniforme, elles devaient avoir toutes la même valeur; Nucéria seule en a frappé de plus petites qui doivent être considérées comme valant la moitié des autres. Évidem-

---

nous avons adoptées. Le poids des sextans, à fleur de coin, devrait les placer avant l'année 537 de Rome, comme nous le verrons plus loin; mais l'irrégularité des fractions et l'absence de signes indiquant la valeur nous commandent une grande circonspection dans l'attribution de cette date; nous sommes sûrs toutefois de ne pas nous tromper en les classant au VIe siècle. Nous avons classé au commencement de ce siècle les monnaies ayant un coq pour type du revers. Cette trouvaille confirme aussi notre opinion sur l'époque des monnaies de Capoue au type de la tête de cheval avec la légende ROMANO et ROMA; nous considérons les premières comme les plus anciennes de cette série et contemporaines de l'*aes grave* romain, et nous plaçons celles qui portent la légende ROMA, à la fin du Ve ou au commencement du VIe siècle de Rome. Il est probable que le sextans romain et les pièces de cuivre ordinaires de la Campanie avaient la même valeur; mais il serait téméraire de vouloir tirer une pareille conséquence de leur présence simultanée dans ce dépôt.

(1) Eckhel, I, p. 117. — Mionnet, I, Suppl., p. 267, n° 343.

(2) Neapolis et Calès (Carelli, *Descr.*, n° 426); Neapolis et Suessa (Riccio, *Monete di città*, p. 11. — Minervini, *Osservazioni numismatiche*, p. 69); Calès et Suessa (Riccio, *loc. cit.*, p. 12).

ment nous devons reconnaître dans ces pièces des *litrae* et des *hémilitrae*, qui, à une certaine époque, ont remplacé les anciennes petites monnaies d'argent. Et si de plus, comme c'est probable, l'époque de cette substitution coïncide avec celle de la réduction de l'unité de compte dont il a été question au commencement de ce chapitre, elles doivent représenter des *litrae de cuivre;* il en fallait cinquante pour faire un didrachme napolitain.

Le lecteur aura remarqué, comme nous que, à part le bronze romano-campanien auquel nous reviendrons, il ne se trouve point, parmi toutes les monnaies de la Campanie, une seule pièce que l'on puisse rattacher au système des as romains; nous verrons plus tard que ce système n'avait même pas été adopté par les colonies latines de ces contrées.

§ X.

Monnaies des Samnites.

Il nous reste à étudier au point de vue monétaire une contrée qui, placée au milieu de provinces, ayant chacune un système monétaire différent, n'en a cependant jamais possédé un spécial. Excepté les pièces frappées pendant la Guerre Sociale, les villes de la confédération samnite n'ont jamais eu de monnaies particulières; il n'y a même jamais eu, à proprement parler, de pièces samnites, mais les villes du Samnium avaient, pour ainsi dire, adopté les monnaies des pays voisins et surtout celles de la Campanie. Nous voyons, en effet, que les pièces de cuivre très-rares, il est vrai, de Télésia, ville située sur l'extrême frontière de la Campanie et du Samnium, et celles des colonies latines situées au centre même de ce pays, comme Bénévent et Aeser-

nia, sont, à en juger par les types, tout à fait analogues aux pièces de la Campanie. Le résultat des fouilles nous en fournit une nouvelle preuve. Dans celles de Campo-Laurelli, près de Toro, non loin de Campo-Basso, il ne s'est pas trouvé de pièces de bronze campaniennes; mais sur les quatre-vingt-dix-huit monnaies qui en proviennent et qui ont été soigneusement observées, il s'en est trouvé soixante-trois d'argent, dont quarante-trois de Phistélia, huit d'Allifa, cinq de Naples, trois d'Hyria, une de Nola, trois de Capoue (1); le nombre de ces pièces est tout à fait en proportion avec ce que nous savons d'ailleurs de la production de ces divers ateliers. Ces mêmes fouilles prouvent que les monnaies de Tarente et des villes voisines circulaient dans le Samnium concurremment avec celles de la Campanie, car on y a trouvé une pièce de Posidonia, cinq de Vélia, deux de Crotone, deux de Thurium, une de Métaponte, cinq de Tarente; et, ce qui est plus extraordinaire, deux pièces d'argent fort rares au type d'Hercule étouffant le lion, avec la légende ΠΕΡΙΠΟΛΩΝ ΠΙΤΑΝΑΤΑΝ, tout à fait semblables pour le module, la fabrique et sans doute aussi pour le poids aux dioboles de Tarente et d'Héraclée du même type. Il est évident que ces monnaies ont été frappées par les Pitanates, qui, au dire de Strabon (2), étaient une colo-

(1) *Bullet. arch. Nap. N. S.*, III, p. 130. Nous regrettons que les types de ces monnaies n'aient pas été décrits plus exactement. Nous avons déjà (ci-dessus, note 2, page 161) combattu l'opinion de M. Minervini, qui attribue les monnaies de Phistélia aux Samnites.

(2) V, p. 250 : Τινὲς δὲ καὶ Λάκωνας συνοίκους αὐτοῖς (Σαννίταις) γενέσθαι φασὶ καὶ διὰ τοῦτο καὶ φιλέλληνας ὑπάρξαι, τινὰς δὲ καὶ Πιτανάτας καλεῖσθαι· δοκεῖ δὲ καὶ Ταραντίνων πλάσμα τοῦτ' εἶναι. Il paraît donc que ce fait n'est pas un conte inventé par les Tarentins, et qu'en effet une garnison de Pitanates, partie de Sparte ou plutôt de Tarente, s'était établie dans le Samnium, et qu'elle y avait en même temps fondé une ville.

nie de Tarente (1) établie dans le Samnium. Enfin les monnaies latines de cuivre frappées en Apulie avaient également cours dans le Samnium; car un bronze de Téate, un autre d'Arpi, un triens de Lucéria, sept deniers ou quinaires et sept as romains se sont également trouvés à Campo-Laurelli.

On a retiré du lac Fucin des monnaies de Naples et de Calès avec des as de la série librale et de la série onciale (2); dans une nécropole à Rapino, dans le pays des Marucciniens, il s'est rencontré une pièce d'argent de Naples, dix monnaies de cuivre d'Aesernia, une de Frentanum, deux de Teanum à légende latine, et de plus un certain nombre de pièces romaines et latines (3). A Agnone, dans le Samnium, M. Friedländer a trouvé et acheté pour le musée de Berlin un assez grand nombre de bronzes du système libral.

On le voit, les systèmes les plus différents et les plus opposés se rencontrent ici côte à côte, et il est probable que les monnaies de Tarente qui avaient été d'abord les plus nombreuses dans le Samnium y ont ensuite été remplacées par celles de la Campanie.

---

(1) Le butin pris aux Samnites en 461 avait été vendu pour 2,533,000 as pesants; on avait enlevé en même temps 1,830 livres d'argent. *quod captum ex urbibus erat* (T. Liv., X, 46). Cette donnée ne prouve rien au sujet des monnaies du Samnium, et on peut seulement en conclure qu'avec les monnaies d'argent de la Campanie et de Tarente, on avait enlevé aussi des lingots et de la vaisselle du même métal.

(2) Chaupy, *Maison d'Horace*, III, p. 231.

(3) *Annales de l'Institut arch.*, XVIII, p. 118.

FIN DE L'INTRODUCTION HISTORIQUE.

HISTOIRE

DE LA

MONNAIE ROMAINE

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE

DE

LA MONNAIE ROMAINE

PREMIÈRE PARTIE.

SYSTÈMES MONÉTAIRES DES LATINS, DES ÉTRUSQUES, DES ROMAINS ET DE LEURS ALLIÉS AVANT L'AN 486 DE ROME (268 AV. J.-C.).

CHAPITRE I.

ANCIENNES MONNAIES.

§ I.

Introduction. — *Aes rude.* — *Aes signatum.*

Notions préliminaires.

Chez les habitants de l'Italie, comme chez tous les peuples de race indo-germanique, les bestiaux furent la base des premières transactions commerciales (1). Lorsque plus tard l'agriculture eut remplacé la vie nomade, le cuivre et le fer que les hommes employaient à fabriquer leurs instruments de labour devinrent aussi un objet de commerce et d'échange, et s'il était prouvé que le mot ὀβολός signifiait originairement *une barre de fer*, comme l'ont dit quelques auteurs, il n'y aurait plus à douter que même dans la Grèce

(1) *Voy.* Marquardt, *Handbuch*, III, 2, 3. — *Voy.* aussi notre *Hist. romaine*, I, p. 181.

les métaux employés aux usages domestiques et à l'agriculture n'aient également servi à faire des échanges. Nous aurions ainsi une explication satisfaisante de ce que les historiens ou la tradition nous disent, soit des *obélisques* (petites barres de métal) que l'on conservait dans le temple de Junon Argienne, et que Phidon, roi d'Argos (dont le nom dans la légende hellénique personnifie l'argent monnayé), aurait fait briser (1), soit même de la prétendue monnaie de fer des Spartiates.

Quoi qu'il en soit les Grecs eurent de bonne heure de l'argent monnayé, et l'habitude d'échanger les métaux utiles se conserva chez les Italiotes beaucoup plus longtemps que chez eux. Des traces de cet usage subsistèrent même après l'introduction de la monnaie proprement dite en Italie, et se retrouvent, jusqu'à une époque récente, dans plusieurs coutumes civiles ou religieuses des Romains et dans quelques formes du langage (2). Ainsi, longtemps encore il fut d'usage de se donner mutuellement un morceau de cuivre brut ou rond (*raudus*, *rodusculum*) comme gage d'une transaction et pour symboliser la transmission; longtemps aussi on consacra aux Dieux des morceaux de métal brut (*stipem jacere*).

Trouvailles de Falterona et des Aquæ Apollinares.

Beaucoup de ces morceaux de métal ont été trouvés dans les dépôts de dons offerts aux divinités des fontaines, comme aux sources de l'Arno, au pied du mont Falterona et aux *Aquae Apollinares*, près de Vicarello, non loin de Tarquinies (3). Ces fragments étaient confondus avec un grand

(1) Bœckh, *Metr. Unters.*, p. 76.

(2) La racine du verbe *aestimare* est *aes*.

(3) Ces morceaux de cuivre brut représentaient sans doute la monnaie primitive; on trouve rarement des pièces d'argent dans les dépôts sacrés, et il n'était pas permis dans les actes juridiques de remplacer le *rodusculum*

nombre de monnaies de bronze de différents pays et de diverses époques; il est même probable que quelques-uns d'entre eux sont d'une date relativement récente, puisque leur analyse donne 4,80 0/0 de zinc sur 95,20 0/0 de cuivre et que cet alliage ne fut pas employé avant l'époque impériale. Ceux qui paraissent les plus anciens contiennent 93,70 de cuivre pour 6,30 d'étain (et pas de plomb). Ces dernières proportions sont exactement celles que l'on trouve dans la plupart des anciens ustensiles de bronze (1).

Trouvaille de Vulci.

Quelques curieuses qu'aient été ces découvertes le trésor trouvé en 1828 auprès de Vulci, et qui semble remonter à une époque plus ancienne, est beaucoup plus intéressant pour l'histoire monétaire. Au sud-est de la ville, auprès de *Ponte della Badia*, dans une construction antique, et parfaitement intacte, à 1^{m},25 environ au-dessous du niveau du sol, on trouva un vase de terre grossière contenant des pièces de bronze de trois différentes espèces, savoir :

1° Des quadrilatères en partie brisés, pesant de deux à trois livres et ayant diverses empreintes, entre autres celles du bœuf et du trident. Trois de ces fragments sont aujourd'hui au musée Kircher, à Rome (2).

2° Des morceaux de cuivre coulés en forme de cube et en fort mauvais état, sans aucune espèce d'empreinte, ni

---

par une pièce d'un *sesterce*. — Voy. *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1838, p. 65-70; 1842, p. 79. — Micali *Monumenti inediti*, p. 88. — Gennarelli, *La Moneta e i monumenti primitivi dell' Italia antica messi in rapporto cronologico e ravicinati alle opere d'arte delle altre nazzioni civili dell' antichità*, 1843. Roma, in-4°, p. 93.— P. Marchi, *Stipe trovate nelle acque Apoll.*, p. 7.

(1) *Voy.* Gozzadini (*Sepolcretto etrusco*, Bologne, 1854, p. 22). L'analyse que donne cet auteur a été faite sur un morceau de cuivre trouvé à Villanova, non loin de Bologne, dans un tombeau étrusque.

(2) Ces trois pièces ont pour type : 1° un bœuf sur les deux faces; 2° un aviron avec deux dauphins, ℞ deux poulets; 3° une haste sur les deux faces.

rien qui indiquât leur valeur ; leur poids variait depuis une once jusqu'à une livre. Ces cubes formaient environ un sixième de la masse totale.

3° Des pièces en forme d'ellipse aplati et dont les poids représentaient les diverses fractions de l'as ; les plus nombreux étaient ceux qui correspondent au sextans (1).

Le vase qui contenait tous ces objets était complétement isolé ; on n'a découvert dans les environs immédiats aucune trace de sépulture et il offre tous les caractères d'un trésor enfoui.

On a remarqué que sur ces quadrilatères le type est tantôt le même, tantôt différent sur les deux faces, et que jamais on n'y voit la *proue de navire*, cet emblème pour ainsi dire officiel de la monnaie romaine en cuivre, ni aucune marque indiquant leur valeur (2).

Aes rude et aes signatum.

Ces découvertes, tout en confirmant l'opinion d'après laquelle l'*aes rude* était plus anciennement en usage que l'*aes signatum*, nous apprennent aussi que ces deux valeurs circulaient en même temps et que les lingots les plus pesants (ceux dont le poids est au-dessus d'une livre) étaient à cette époque les seuls qui eussent une empreinte. L'image du bœuf qui se trouve sur la plupart d'entre eux est conforme à la tradition d'après laquelle Servius Tullius aurait été le

(1) *Comp.* le rapport de Fossati (Gennarelli, *loc. cit.*, p. 11), et le P. Marchi (*loc. cit.*, p. 22). Ce trésor fut porté au palais Candelori, et le cardinal Galeffi l'acheta avec d'autres antiquités pour le musée du Vatican, d'où il passa ensuite au musée Grégorien par les soins de M. Luigi Griffi ; on assure qu'il en a disparu on ne sait comment.

(2) *Voy.* à l'annexe *F*. Nous donnons ici le poids des onze pièces qui ont été pesées : de 1790 à 1704 (3 exemplaires), 1698, 1686, 1680, 1611, 1525, 1488, 1386, c'est-à-dire de 4 liv. 1/4 à 5 liv. 1/3 rom. ; on cite aussi un fragment qui pèse 1467, et il nous paraît par conséquent fort douteux qu'il lui manque la moitié de son poids, comme on l'a prétendu.

premier à marquer le bronze (*primus signavit aes*), en y faisant représenter un bœuf, une brebis ou un porc (1). D'après la même tradition ce roi fut aussi le premier qui introduisit à Rome les poids et les mesures (2).

On peut donc, sans crainte de se tromper, admettre que ces lingots constituaient une sorte de monnaie fabriquée sous la surveillance du gouvernement et par son ordre. La légende **ROMANOM** (3) qui se voit sur quelques-uns de ces quadrilatères semble appuyer cette opinion, et son absence sur la plupart des autres ne prouve pas le contraire, puisque les pièces rondes qui ont été bien positivement coulées à Rome sont toujours sans légende.

Nous conclurons de tout ce que venons de voir que ces lingots, avec ou sans légende, circulaient à l'instar de la véritable monnaie des âges suivants. Le gouvernement, par la marque qu'il y faisait apposer, l'approuvait comme moyen d'échange légalement reconnu, il garantissait la qualité du métal, mais non le poids, que la balance seule devait constater.

Ancienneté de l'aes signatum.

On pourrait, il est vrai, essayer de faire remonter la fabrication de ces lingots à l'origine même de l'art monétaire

(1) *Voy.* Marquardt, *Handhbuch*, III, 2, 4 et les notes 5 et 6. Il nous semble inutile de rappeler ici les fables débitées par quelques auteurs sur les prétendues monnaies de cuir, de fer ou de terre cuite attribuées à Numa.

(2) Sex. Aurel. Victor, *De viris illustribus urbis Romae*, VII, 8.

(3) L'authenticité du lingot ayant pour type un Foudre et Pégase avec la légende **ROMANOM** est actuellement incontestable (Eckhel, *Sylloge*, p. 90; *Doctrina num. vet.*, I, p. 86, et V, p. 50. — *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1844, p. 51, 52), car on a découvert un nouveau fragment semblable et d'une authenticité incontestable sur lequel on lit **ROM**. (Capranesi, cité par Diamilla, *Memorie numismatiche*, I, p. 42). La fabrique ne nous en semble pas tout à fait romaine; et la forme de la lettre **A** et la désinence du génitif Pl. VII, nos 3 et 4.

en Italie. Mais il est plus facile de constater leur ancienneté relative que leur âge réel. En effet, plusieurs villes de l'Italie avaient déjà un monnayage perfectionné, lorsque d'autres plus retardées, comme celles de l'Étrurie et de l'Ombrie par exemple, conservaient encore l'ancien système; et il est certain que les lingots (ceux mêmes qui n'étaient pas marqués) continuèrent à circuler concurremment avec la monnaie proprement dite et à être reçus, au poids, dans les transactions commerciales, tant que le cuivre conserva une valeur intrinsèque (1).

Le style de ces quadrilatères ne dénote pas en général une très-haute antiquité; le type reproduit sur les deux faces doit nécessairement en reculer la date jusqu'après l'époque du perfectionnement de l'art monétaire en Grèce, et nous pensons que la plupart de ceux que l'on voit dans nos musées sont contemporains de l'as libral. Quant à la variété qui porte la marque de sa valeur, cette circonstance ainsi que sa légèreté nous engagent à la faire descendre jusqu'après la suppression de l'as d'une livre (2).

NOM, variante du génitif NO qui se voit sur les plus anciennes monnaies latines de la Campanie semblent être des indications qui ne sont pas à négliger. Ces pièces ont été trouvées l'une et l'autre dans le Latium.

(1) Il en fut à peu près de même à l'époque de Constantin et de ses successeurs, où les payements se faisaient indifféremment en lingots d'or d'une livre ou en sous du même metal.

(2) Charles Lenormant (*Élite des monuments céramographiques*, t. I, Introduction, p. XXXIX) parle d'un quadrilatère de bronze fort ancien et de style archaïque que M. le duc de Luynes aurait vu dans un de ses voyages en Italie. Ce monument dont le type est une Ancre, ℞ Trépied, et que M. le duc de Luynes avait en effet vu à Genzano en 1819 chez un nommé Carnevali, est d'un beau style; on peut en juger par le dessin que nous en donnons, mais il n'est pas aussi archaïque que Ch. Lenormant semblait le

Pl. et II.

§ II.

Monnaie de cuivre proprement dite instituée par les Décemvirs.

Le second pas à faire dans le monnayage était l'emploi de la monnaie proprement dite, c'est-à-dire de morceaux de métal portant l'indication de leur valeur légale. Nous pouvons conclure de ce qui a été dit au paragraphe précédent que malgré le témoignage de quelques historiens, il est difficile sinon impossible d'en faire remonter l'usage à Rome à une époque antérieure à celle des Décemvirs.

En effet, la loi attribuée à Numa Pompilius, et qui accordait 100, 200 ou 300 as au vainqueur chargé de dépouilles opimes est d'une époque beaucoup plus récente, et le cens fixé par Servius Tullius était basé sur l'étendue des propriétés foncières et non sur leur valeur en monnaie. *Le Sacramentum* ou amende, que celui qui perdait un procès était obligé de payer au pontife, était ordinairement fixé

---

présumer; le trépied ressemble à celui des monnaies de Crotone, et l'ancre à celle des monnaies étrusques attribuées à une ville inconnue des environs d'Arezzo par M. Mommsen et dont nous donnons également la gravure. Son poids est de 1494 grammes. *Voy.* l'*Annexe* F, n° 8, à la fin de ce volume, et l'explication de nos planches, au troisième volume. Pl. XVIII, 1.

Quoi qu'il en soit de l'ancienneté de ce lingot, il a dû en exister de beaucoup plus anciens. Caronni, dans son ouvrage anonyme intitulé *Ragguaglio di viaggio di un dilettante antiquario condotto in Barberia*, Milano, 1805, t. II, p. 183, pl. XIII, décrit un quincussis de bronze, de forme carrée avec la légende **N.ROMANOM.** Ce lingot pèse 1488 grammes, à une fraction près, et nous semble remonter beaucoup plus haut qu'aucun de ceux que nous avions vus jusqu'ici. *Voy.* au troisième volume, à l'explication de nos planches, ce que nous disons de cette pièce singulière, et des contrefaçons qui en ont été faites par un habile faussaire; *voy.* aussi *Rev. num.*, 1864, p. 264. B. Pl. III et IV.

en bestiaux : on payait alors cinq moutons pour les petits procès et cinq bœufs pour les grands : plus tard, on les remplaça par des amendes pécuniaires de 50 à 500 as. Quant à l'impôt qui se payait à la naissance ou à la mort d'un citoyen, et aux trois as qu'une jeune épouse devait apporter à son époux, si ces taxes remontent jusqu'au temps de Servius Tullius, ne pouvaient-elles pas être payées en fragments d'*aes rude* semblables à ceux qui ont été trouvés à Vulci et ailleurs? On peut en dire autant du quadrans qui se payait pour le trajet du Capitole au Palatin et de la cotisation d'un sextans par tête, destinée à payer l'enterrement des citoyens illustres, et qui fut décrétée, dit-on, pour la première fois à l'occasion de la mort de Menenius Agrippa.

Nous voyons, au contraire, que la loi des Douze Tables fixe en espèces monnayées le montant du *Sacramentum* et celui des amendes qui étaient imposées pour voies de fait et blessures, ou autres délits. L'introduction de la monnaie proprement dite ne peut donc pas être postérieure au Décemvirat; mais elle ne l'a sans doute pas précédé, et tout porte à croire qu'elle fut une des premières réformes introduites par les Décemvirs. En effet, nous voyons d'une part les amendes en bestiaux converties en argent par la
430 av. J.-C. loi Julia Papiria (1), en 324. Festus (2) semble même rattacher cette loi à l'émission des nouvelles monnaies; et d'un autre côté, la tradition attribue la fixation de ces mêmes amendes en bestiaux à la loi Aternia-Tarpeia, votée
454 av. J.-C. en 300, l'année même où les Romains envoyèrent des

(1) Cicero, *De Republica*, II, 35.— T. Liv., IV, 30.
(2) Sub verb. *Ovibus*.

ambassadeurs en Grèce pour y étudier (1) la législation athénienne, ou à la loi Menenia-Sestia, votée en 302 (2), un an avant l'entrée en fonction des Décemvirs. Il ne faut pas prendre ces dates de 302 et 300, comme des dates d'une certitude historique, mais ces traditions prouvent seulement que la loi qui fixe le montant des amendes en bestiaux est plus ancienne que celle qui les fixe en argent. Les Décemvirs en les fixant en argent, suivirent l'exemple de Solon (3) qui, au moment même où il réformait la monnaie d'Athènes, tarifait à une drachme et à cinq drachmes les amendes précédemment fixées par les lois draconiennes à un mouton et à un bœuf. 452 av. J.-C.

(1) Cicero, *De Rep.*, ibid. — Dionys. Halicarn., X, 50.

(2) Festus, sub verb. *Peculatus*.

(3) Pollux, IX, 61. — Plutarch., *Sol.*, 23. — Bœckh, *Metr. Unters.*, p. 122.

CHAPITRE II.

AES GRAVE, OU SYSTÈME DE L'AS LIBRAL. — VILLES DU LATIUM ET DE L'ITALIE MÉRIDIONALE OU IL ÉTAIT EN USAGE. — HISTOIRE ET PARTICULARITÉS DE CE MONNAYAGE.

§ 1.

Différentes séries de l'*aes grave* latin.

Nous avons vu au chapitre précédent que les Décemvirs avaient introduit à Rome un monnayage régulier et qu'une série de lourdes pièces de cuivre avait remplacé l'*aes rude*. Ce système que l'on désigne ordinairement sous les noms d'*aes grave* ou de *système de l'as libral* avait été à la même époque adopté par un certain nombre de villes voisines ou alliées de Rome. Il en existe plusieurs séries que nous allons étudier. Pour plus de clarté, nous désignerons les séries dont la patrie n'est pas connue d'une manière certaine par le type de l'as de chacune d'elles ; nous avons réuni, dans les *Annexes* à la fin de ce volume, la description détaillée et le poids de toutes ces pièces.

1re SÉRIE. Tête de divinité coiffée du casque phrygien. (*Annexe* G, n° 1.)

2e — Semblable à la précédente avec une massue dans le champ. (*Ann.* G, n° 2.)

3e — Tête de Mercure et tête de Janus. (*Ann.* G, n° 3.)

4e — Semblable à la précédente avec une faucille dans le champ. (*Ann.* G, n° 4.)

5e — Tête d'Apollon. (*Ann.* G, n° 5.)

6e — Roue. (*Ann.* G, n° 6.)

7ᵉ SÉRIE. Vase à deux anses. (*Ann.* G, n° 7.)
8ᵉ — De Luceria. (*Ann.* H.)
9ᵉ — De Venusia. (*Ann.* I.)
10ᵉ — Des Vestini. (*Ann.* K, n° 1.)
11ᵉ — D'Hatria. (*Ann.* K, n° 2.)
12ᵉ — De Firmum. (*Ann.* K, n° 4.)
13ᵉ — D'Ariminum. (*Ann.* K, n° 5.)
14ᵉ — La lettre A. *Asculum-Picenum?* (*Ann.* K, n° 3.)

Outre ces quatorze séries on connaît encore quelques pièces isolées, beaucoup plus rares que les autres, appartenant à des séries qui n'ont pas encore pu être complétées (*Ann.* G, n° 8). Toutes ces pièces, mais surtout les plus pesantes, sont fort rares; celles de la série n° 3 (Mercure et Janus) et celles de la série n° 5 (Tête d'Apollon) sont relativement les plus communes (1).

Dépôts où ont été trouvées des pièces de l'aes grave.

On les a souvent trouvées dans les mêmes dépôts que les monnaies romaines coulées d'après le même système, et

(1) Le nombre des pièces de chacune de ces séries existant à Rome au musée Kircher peut nous donner approximativement le degré de rareté de chacune d'elles. Nous empruntons ces renseignements à l'ouvrage déjà cité de Gennarelli, *La Moneta e i monumenti primitivi dell' Italia antica messi in rapporto cronologico con quelli delle altre nazioni civili dell' antichità.* Roma, 1843.

3ᵉ série.	Mercure et Janus.	71
5ᵉ —	Apollon.	62
1ʳᵉ —	Divinité coiffée du casque phrygien.	27
6ᵉ —	Roue.	22
4ᵉ —	Mercure et Janus avec la faucille.	21
2ᵉ —	Divinité coiffée du casque phrygien avec la massue. . .	20
7ᵉ —	Vase.	3

Le P. Marchi (*L'Aes grave del museo Kircheriano ordinato e descritto.* Roma, 1839, p. 61) assure que quelques-unes des pièces dont se compose la série d'Apollon (n° 5) sont plus nombreuses aux environs de Rome que leurs équivalents de la série romaine.

cette coïncidence constitue une première preuve de leur affinité. De ces divers dépôts nous ne citerons ici que les trois plus importants :

1° Celui de la villa Petagna, sur le Monte Mario, près de Rome (1).

2° Celui d'Amelia, sur la rive droite de la Nera, à huit milles environ de son confluent avec le Tibre (2) ; il fut découvert en 1843 et ne contenait que 45 pièces.

3° Enfin celui de Vicarello auprès de Tarquinies (3).

Nous donnons ici, autant que le permettent les renseignements insuffisants qui nous sont parvenus, le nombre de ces diverses espèces de monnaies qui s'est trouvé dans chacun de ces dépôts.

SÉRIES.	MONTE MARIO.	AMELIA.	VICARELLO.
Tête de divinité avec le casque phrygien.	Plusieurs as.	2 as.	36 pièces (pas d'as).
Id. avec la massue . . .	Plusieurs as.	—	11 » (pas d'as).
Mercure et Janus	Plusieurs as.	3 as.	1109 « (dont 13 as).
Tête d'Apollon	1 as.	1 triens.	108 » (dont 4 as).
Roue.	2 as.	2 dupondius, 4 as, 1 semis.	—
Monnaies romaines du système libral . .	Plusieurs as.	27 as, 5 semis.	13 » (dont 2 as). De plus, 5 as avec le bœuf et la légende ROMA, 41 pièces avec A, 1 pièce ovale et 43 autres de diverses espèces.

(1) Tout ce que renfermaient ce trésor et le suivant est venu enrichir les collections du musée Kircher (*L'Aes grave*, p. 48, 54, 56, 61).

(2) Ce trésor fut découvert du 20 au 23 mai 1843 (Gennarelli, *loc. cit.*, p. 167).

(3) P. Marchi, *La Stipe tributata alle divinità delle acque Apollinari.* Roma, 1852, in-4°, p. 7 et suiv. Cf. Henzen, *Rhein. Museum.* Nouvelle série, IX, p. 20 et suiv.

Nous allons étudier avec soin tout ce que nous savons de ces divers dépôts ou d'autres du même genre, ainsi que des lieux où ils ont été découverts; de cette manière, malgré l'insuffisance de nos renseignements et des observations faites jusqu'ici, nous arriverons à nous former une opinion sur la patrie probable de chacune de ces séries et sur les contrées où elles circulaient.

Série de Mercure et Janus.

Commençons par la série n° 3 (Mercure et Janus). Un dépôt découvert aux environs d'Ostie, qui était plus considérable que celui de Monte Mario, était exclusivement composé d'as de cette série (1), celui de Vicarello contenait 1109 pièces de cette série avec 13 pièces romaines; celui d'Amelia n'en contenait que 2 avec 32 pièces romaines: on en a également trouvé isolément quelques-unes à Viterbe (2) ou aux environs, et même à Trente (3), au pied des Alpes. Enfin les plus petites fractions de la même série depuis le triens et au-dessous se rencontrent aussi quelquefois en Apulie (4).

Ces pièces sont trop nombreuses aux environs d'Ostie pour que l'atelier où on les fabriquait en fût bien éloigné; il est impossible de les attribuer à Ostie même, parce que cette ville était une colonie romaine, mais nous croyons qu'elles peuvent appartenir à Ardea. Les arts étaient assez avancés dans cette ville et son commerce avait dès lors assez d'importance pour que nous puissions admettre qu'à

---

(1) *L'Aes grave*, p. 48.

(2) Un semis de cette espèce a été trouvé à Musarna près de Viterbe (*Bullet. de l'Inst. arch.*, 1850, p. 43).

(3) On a trouvé aux environs de Trente en Tyrol le triens, le quadrans et l'once de cette série, en même temps qu'un sextans romain (Giovanelli, *Dei Rezj*, p. 81).

(4) Fiorelli, *Monete rare*, 1843, p. 12.

une époque aussi reculée ses monnaies aient pu faire, pour ainsi dire, concurrence à celles de Rome et se trouver même en plus grand nombre que ces dernières sur les côtes du Latium, et de l'Étrurie.

Série d'Apollon n° 5.

La série n° 5 (Tête d'Apollon) semblerait appartenir à une ville plus méridionale située peut-être sur la frontière de la Campanie; ce qui nous le fait supposer c'est qu'elle est supérieure à toutes les autres par la beauté du style, que les fouilles de Monte Mario et d'Amelia n'ont fourni chacune qu'une seule pièce de cette série et que le dépôt de Vicarello n'en contenait que 108, nombre proportionnellement peu considérable. On les trouve le plus souvent dans la campagne de Rome, surtout du côté du littoral (1). Dix-sept quadrans de cette espèce viennent de la vallée de Sarzano, près de Capoue (2), deux exemplaires ont été trouvés à Agnone, dans le Samnium : M. Friedländer les a achetés pour le musée de Berlin. Nous croyons donc que cette série peut être attribuée à Fondi, à Formies, ou à la riche cité de Fregellae.

Séries n°s 1 et 2. Tête de divinité coiffée du casque en bec d'oiseau, avec ou sans la massue.

Les deux séries avec la tête de divinité coiffée du casque phrygien, terminé en bec d'oiseau, peuvent être attribuées avec assez de vraisemblance à quelque ville du Latium, non loin de Rome, comme Tibur ou Préneste, puisque malgré leur rareté elles ont fourni un nombre assez considérable de pièces au dépôt de Monte Mario. On a trouvé à Amelia des as de la série (sans la massue), et à Vicarello, quelques pièces seulement des deux séries, mais point d'as. Trois cents onces de la première série (sans la massue) ont été découvertes ensemble dans le royaume de Naples, en

(1) *L'Aes grave*, p. 61.

(2) Francesco Daniele, *Numismatica Capuana*. Napoli, 1802, p. 18.

Apulie (1); enfin le musée de Berlin a acheté à Agnone quelques pièces de la série avec la massue (2).

Série de Mercure et Janus avec la faucille.

D'après tous les autres indices on devrait attribuer à Ardea la série n° 4 (têtes de Mercure et Janus avec la faucille); mais il faut nécessairement lui chercher une autre attribution, car elle manque complétement à Monte Mario, à Vicarello et à Amelia, et le seul as de cette série que possède le musée Kircher vient de la Sabine (3). Sept pièces de cette même série ont été achetées à Agnone pour le musée de Berlin. Les pièces d'une valeur au-dessous du triens se rencontrent en Apulie (4). Un semis a été, dit-on, trouvé auprès de Chiusi (5).

Série de la Roue.

La série n° 6 (au type de la roue) manquait entièrement dans la trouvaille de Vicarello, mais on l'a retrouvée à Monte Mario et à Amelia. Les petites fractions (en particulier le sextans) ne sont pas rares dans les musées du royaume de Naples (6). Des sextans et des quadrans au type de la roue ont été trouvés à Rapino, dans le territoire des Maruciniens (p. 170). Le cabinet de Berlin en a également acheté quelques-uns à Agnone; il est probable que cette série a été fabriquée à Albe sur le lac Fucin avant que l'on n'y frappât des pièces d'argent.

---

(1) Fiorelli (*loc. cit.*, p. 12). Ce savant possédait lui-même quarante-cinq de ces pièces dans sa collection.

(2) Malgré le témoignage du P. R. Garrucci (*Isernia*, p. 182), nous ne croyons pas à l'authenticité du lingot carré ayant le même type que cet as et portant la légende ARICIA.

(3) *L'Aes grave*, p. 48 et 54.

(4) Fiorelli, *loc. cit.*, p. 12.

(5) Gori, *Mus. Etr.*, II, p. 426.

(6) M. Fiorelli (*loc cit.*) attribue à tort une partie de ces pièces à Luceria, probablement à cause du lieu où elles ont été trouvées.

Autres séries.

Nous ne savons rien de la série du vase, si ce n'est qu'elle est fort rare. L'as au type de la tête de lion vient de Pérouse (1) Deux semis avec le vase et le sanglier ont été trouvés à Tivoli (2).

Annexe F, nos 8 et 9.

Luceria, Venusia et autres ateliers de l'Apulie. Pl. XI, XII, XIII.

Les monnaies du système libral de Luceria sont fort rares et presque toutes sans légende. Les pièces de Venusia appartenant au même système sont également rares et toujours sans légende, mais on les reconnaît facilement, à leur analogie avec les pièces de poids réduit qui ont des légendes. On trouve les unes et les autres surtout en Apulie dans les environs de ces deux villes, et il paraît qu'elles n'ont pas circulé dans le Latium. Quant aux monnaies des Vestiniens, leur attribution est indubitable, tant à cause de leurs légendes que du pays où on les trouve le plus souvent (3). Nous pouvons en dire autant des séries d'Hatria et de Firmum et même de celle d'Ariminum, quoique cette dernière soit sans légende, mais à cause de sa ressemblance avec les pièces qui en ont (*Annexe* K, n° 5); la moins rare de ces dernières séries est celle d'Hatria.

Monnaies des Vestiniens.

Hatria, Firmum, Ariminum.

Circulation de ces pièces.

Le résultat de ces trouvailles prouve combien la circulation de chacune de ces séries de monnaies était restreinte; elle devait même presque toujours être limitée au territoire des villes qui les fabriquaient. On a, il est vrai, trouvé des pièces d'Hatria à Ariminum (4). Mais on n'en a trouvé au-

(1) Passeri, *In Th. Dempsteri libros de Etruria regali Paralipomena*, p. 185.

(2) *L'Aes grave*, p. 65.

(3) Plusieurs onces et demi-onces viennent de Pinna (*L'Aes grave*, p. 114), d'autres viennent d'Asculum Picenum (Lanzi, *Saggio di lingua etrusca*, II, p. 517, 2e éd.).

(4) Borghesi, cité par Gennarelli, *loc. cit.*, p. 49.

cune dans la contrée qui sépare ces deux villes (1) ; et on peut croire qu'elles y avaient été apportées par le commerce maritime.

Dans le Latium, et en général à l'ouest des Apennins, les monnaies du Picenum et d'Ariminum sont aussi rares que les monnaies de l'Apulie; de toutes les séries de cette contrée celle qui est marquée d'un A (ci-dessus, n° 14, *Annexe* K, n° 3), et dont l'attribution n'est pas encore bien certaine, est la seule dont on ait trouvé quelques pièces dans le dépôt de Vicarello.

Monnaies romaines du système de l'as libral fabriquées hors de Rome.

Outre ces quatorze séries et les quelques pièces isolées dont nous venons de parler, il nous reste encore à classer des pièces de trois différentes sortes, qui, par leurs légendes et leurs emblèmes, appartiennent évidemment à Rome, et qui cependant ne peuvent pas avoir été fabriquées dans cette ville. Nous en donnons ici la description :

1° Un semis coulé, du même type que les autres semis romains, du poids ordinaire et avec l'indication de sa valeur, sans légende, mais marqué de la lettre ⋮ (2).

2° Un as coulé du même poids que l'as libral romain ordinaire (3), ayant pour type d'un côté, une tête de femme casquée et de face, et au revers un bœuf debout, au-dessus tantôt un caducée, tantôt la lettre ⋮, et dessous, le mot

---

(1) *L'Aes grave*, p. 110.— Lettre de M. l'avocat Gaëtano De Minicis sur la monnaie de Fermo (Gennarelli, *loc. cit.*, p. 50).

(2) Riccio (*Monete di Città*, p. 30) indique le poids de 134 grammes (= 5 onces de Naples), et par une singulière contradiction dans son catalogue (p. 26 *bis*) il indique 174 grammes (6 1/2 onces de Naples), tandis que les semis romains ordinaires ne dépassent jamais 5 onces ou 5 onces 1/2.

(3) 294 grammes (= 11 onces de Naples, Riccio, *Mon. di Città*, p. 29), 275 grammes (= 9 onces, *Catalogue d'Ennery*, p. 127), 230 grammes (= 8 onces 1 d., Zelada). On a prétendu que l'exemplaire du musée de Parme pesait 12 onces (lesquelles?), ce qui ferait 7,200 grains (Lama, *Tavola ali-*

ROMA. Le style de cette pièce n'est pas romain, et d'après les endroits où on la trouve ordinairement on pourrait l'attribuer à l'Italie centrale (1).

3° Des fractions d'as frappées, correspondant pour le poids à des as de 5 onces à 6 onces 1/2, avec la légende ROMA, l'indication de la valeur et les types suivants (2) :

Triens. Tête de femme diadémée. ℞ Hercule combattant un centaure.

Pl. XVI, n° 8. *Quadrans.* Tête de femme jeune, coiffée de la dépouille d'un sanglier. ℞ Taureau cornupète, et dessous un serpent.

Sextans. La louve avec les jumeaux. ℞ Aigle portant une fleur dans son bec.

Once. Tête radiée de face. ℞ Croissant avec deux étoiles.

Ces pièces sont de style grec et probablement de fabrique apulienne (3) ; elles rentrent évidemment dans le système ro-

---

mentaria Velejate, detta Trajana, restituita alla sua vera lezione. Parma, 1819, in-4°, p. 57).— *L'Aes grave*, atlas, *incerte*, pl. V, n° 15.

(1) *Voy.* Bœckh, *loc. cit.*, p. 369. Le musée Kircher en possède un qui vient du Latium (*L'Aes grave*, p. 69); cinq autres, dont trois avec le caducée et deux avec ♭, viennent de Vicarello; un autre vient de Veleja (Lama, *loc. cit.*,). C'est avec raison que le P. Marchi suppose que le semis et le quadrans sur lesquels on voit un caducée (*L'Aes grave del Mus. Kirch.*, atlas, *incerte*, pl. II, n° 1, et pl. III, n° 9.— P. Marchi, *Acque Apollin.*, p. 10) appartiennent à la même série que cet as.

(2) Bœckh (*loc. cit.*, p. 408 et suiv.) donne un nombre suffisant de pesées; nous pouvons y ajouter encore le poids de quelques triens : 55gr,6 (= 2 onces 31 car., Arigoni, IV, 11); 52gr,4 (Cabinet de Berlin); 49gr,63 (= 967, Carelli, p. 4, n° 23); 47gr,2 (Cabinet de Berlin). Le plus fort de ces triens est de 58 grammes, le plus léger de 47, et ils coïncideraient ainsi, le premier avec un as de 6 1/2 onces, et le second avec un as d'un peu plus de 5 onces. Ces pièces sont frappées avec une régularité de poids singulière, et ne descendent pas au-dessous du poids de 5 onces pour l'as. Le quadrans seul se rencontre quelquefois d'un poids plus faible.

(3) Cavedoni (*Bull. arch. Nap.*, II, p. 116) fait remarquer combien ces pièces ressemblent pour le type à celles de Canusium, Arpi, Salapia; et

main, mais elles en diffèrent par le poids, le type et la légende. Ces différences ne peuvent s'expliquer que par une influence de localité; nous aurons occasion de faire la même remarque au sujet des monnaies romaines frappées à Capoue.

A quelle ville peut-on les attribuer?

Une attribution à peu près certaine est possible pour le n° 1. Cette pièce appartient évidemment à Luceria, et elle est incontestablement le produit le plus ancien de la succursale monétaire établie dans cette ville par les Romains. Nous pourrions aussi attribuer à Luceria l'as au type de la tête de face avec le taureau au revers, mais ce ne serait qu'avec une certaine hésitation, parce que cette attribution ne semble pas d'accord avec ce que nous savons des localités où cette pièce se trouve le plus souvent. Quant aux fractions d'as réunies sous le n° 3, elles sont évidemment originaires de l'Apulie, et elles y ont été frappées sous l'autorité romaine dans quelque atelier dont le nom est resté inconnu.

Influence de Rome sur les monnaies latines et conséquences qu'en tire l'auteur.

Nous étudierons plus tard et plus spécialement le pied monétaire, le type et la valeur des différentes pièces de chacune des séries que nous avons examinées; mais nous pouvons dire dès à présent, malgré les différences qui les distinguent et quoiqu'elles n'eussent légalement de valeur monétaire, suivant toute apparence, que dans les villes où elles avaient été coulées ou frappées, qu'il existe

---

pour la fabrique, à celles de Salapia et d'Arpi, le bord est comme pour ces dernières en forme de cône obtus. Riccio (*Mon. di Luceria*, p. 4) cite un triens de cette espèce qui grâce à une surfrappe est devenu un triens de la série onciale avec la légende CA, ce qui confirme l'opinion qui les attribue à Canusium. — Avellino (*Opusc.*, II, p. 32) attribue, sans beaucoup de fondement, ces monnaies à la Campanie. — Nous n'avons pu avoir aucune donnée positive sur les lieux où on les rencontre le plus souvent. On a trouvé dans le trésor de Vicarello 3 sextans et 4 onces de cette espèce.

cependant entre elles et les monnaies romaines un grand nombre de points de ressemblance, tandis que les monnaies de l'Étrurie et de l'Ombrie sont tout à fait différentes.

Cette similitude ne peut s'expliquer que comme étant le résultat d'une influence supérieure dominant tous ces ateliers isolés, et leur donnant pour ainsi dire une direction. Tout bien considéré, le centre de cette influence ne peut être cherché qu'à Rome. Il est en effet bien remarquable que toutes les petites républiques qui ont émis de la monnaie de cuivre du système libral comme *Luceria*, *Venusia*, *Ariminum*, *Firmum*, *Hatria*, et même *Ardea*, *Fregellae* et *Albe*, étaient toutes (excepté les Vestiniens) des colonies latines. C'est donc aux colonies latines, c'est-à-dire aux villes alliées rattachées à Rome soit par un pacte d'alliance, soit par la nationalité, que nous attribuons sans hésitation, toute cette classe de monnaies. Ces villes étaient non-seulement indépendantes mais souveraines, et du droit de souveraineté découle le droit de battre monnaie. Elles auraient pu adopter des systèmes particuliers, mais toutes les fois que leurs habitudes, les circonstances et les besoins locaux l'ont permis elles ont fait concorder le plus possible leur système monétaire avec le système romain.

Limites de leur fabrication et de leur circulation. Lieux où on les trouve.

Les limites de ce monnayage ont été suffisamment fixées par tout ce que nous en avons dit plus haut. En dehors du Latium il s'étend surtout dans l'Étrurie méridionale; en effet, on ne trouve pas d'as étrusques à Véies, Caere, Toscanella, Corneto (*ancienne Tarquinies*), Bomarzo, mais on y trouve souvent des as romains, même dans les tombeaux étrusques. Fossati (1), cite des as romains du système oncial qui ont été découverts dans un tombeau près de Tar-

(1) Gennarelli, *loc. cit.*, p. 12.

quinies, ce tombeau est le seul de tous ceux qu'il avait pu visiter qui contînt des monnaies. M. Carlo Campanari a trouvé des as latins à Vulci et à Toscanella; M. l'archiprêtre Regulini en a vu à Caere (1) et Arduini en a rencontré dans les tombeaux d'Orte, sur la rive droite du Tibre, à moitié chemin entre Rome et Chiusi. Des cinquante monnaies qu'Arduini y découvrit, aucune n'était étrusque, toutes étaient romaines, excepté trois qui étaient des as latins (2). Les dépôts d'Amelia et de Vicarello, dont nous avons déjà parlé, confirment encore ces données. Ce n'est qu'aux environs de Clusium et de Tuder que l'on commence à trouver des monnaies étrusques et ombriennes.

A l'Est et au Sud, les monnaies appartenant au système libral du Latium se rencontrent sur la côte transapennine. dans le pays des *Senones* (*Senogallia* vel *Sena gallica*, nunc *Sinigaglia*) et dans le Picenum, ainsi que dans la Sabine, dans le pays des Marses, dans les Abruzzes, enfin dans l'Apulie septentrionale, jusqu'à Luceria et Venusia; on en a trouvé aussi dans le nord de la Campanie et même dans le Samnium, mais elles n'y ont probablement pas été fabriquées.

L'as est en général fort rare partout, et les petites divisions beaucoup plus communes; nous reviendrons sur cette particularité.

Époque de cette fabrication.

Plusieurs des villes où ces pièces furent fabriquées étant des colonies latines fondées à une date parfaitement connue, nous savons au juste l'époque à laquelle peut remonter ce monnayage; ainsi les monnaies de Luceria sont nécessairement postérieures à l'année 440 de Rome, celles de Venusia à 463, celles d'Hatria à 465, d'Ariminum à 486, de Firmum

314 av. J.-C.
291 av. J.-C.
289 av. J.-C.
268 av. J.-C.

(1) Gennarelli, *loc. cit.*, p. 27.
(2) *L'Aes grave*, p. 101.

264 av. J. C.

à 490, et celles des Vestiniens étant copiées sur celles d'Hatria doivent être encore plus récentes ; toutes sont donc du IVe ou du Ve siècle de Rome, ce qui résulte déjà de nos observations sur les trouvailles de Monte Mario et d'Amelia.

Influence de Rome sur l'adoption et l'abandon de ce système. Les monnaies romaines sont probablement plus anciennes que les monnaies latines.

Nous verrons plus tard que la suppression du système de l'as libral à Rome amena sinon immédiatement, du moins peu après, son abandon par toutes les villes latines. Cet ensemble de faits, à défaut de documents historiques plus positifs, nous permettra d'établir avec un certain degré de probabilité que Rome a été la première de toutes les villes de l'Italie centrale qui ait fabriqué des monnaies proprement dites.

§ II.

Type et style de l'aes grave de Rome et du Latium.

Types adoptés par les Romains.

A quelques modifications près, les Italiotes durent employer pour fabriquer leurs monnaies les procédés déjà connus en Grèce, où cet art était entièrement développé depuis longtemps et où l'on frappait déjà des pièces ayant un type des deux côtés (1).

Les pièces romaines du système de l'aes grave ont toujours une proue pour type du revers. On pourrait y voir un symbole de cette ancienne puissance maritime, à laquelle le gouvernement des Décemvirs cherchait à donner une nouvelle impulsion (2). Du côté du droit se trouve

---

(1) *Si une monnaie d'argent a servi de modèle aux premiers as, ça a dû être une pièce frappée sur un flan régulier et décorée de figures en haut relief* (Ch. Lenormant, *Élite des mon. céramograph.*, t. I, introduct., p. xxx).

(2) L'opinion de certains auteurs anciens (voir les passages cités par Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. V, p. 14) qui ont voulu rattacher ce type à la fable de Janus

toujours une tête de divinité qui varie pour chacune des pièces de la série. On voit sur l'as la tête de Janus à double face (*penes Janum prima*) ; sur le semis celle de Jupiter (*penes Jovem summa*) (1) ; sur le triens et sur l'once la tête casquée de Minerve qui inventa les nombres, ou peut-être celle de la déesse *Roma*. Hercule, le protecteur des richesses, se voit sur le quadrans, et Mercure, le dieu du commerce, sur le sextans. La raison d'être, si l'on peut s'exprimer ainsi, des types choisis par les Romains, prouve une fois de plus la priorité de leurs monnaies du système libral, sur les séries latines, qui en dérivent et qui en diffèrent (2), par les types. Pl. V, VI, VII.

Dans les séries d'Hatria, de Venusia, celle de la roue et Types et style des séries latines.

---

n'a, au fait, aucun fondement, puisque ce type ne se trouve pas uniquement au revers de la tête de Janus, mais sur tous les bronzes romains. Quant à la supposition de Preller (*Römische Mythologie*, p. 158), qui y voit une allusion à Janus honoré comme Portunus, elle nous paraît encore moins admissible. La différence que quelques auteurs ont voulu établir entre la proue qui se voit au revers du triens et du quadrans et celle qui est empreinte sur les autres pièces n'existe réellement pas.

(1) Varro, *ap.* S. Augustin., *De Civ. Dei*, VII, 9, 1. — La tête de Jupiter que l'on voit sur un as du musée Britannique (Akerman, *Catal. of Roman coins*, p. 7), de même que la tête de Janus qui se voit sur un semis publié par Arigoni (IV, 5), en supposant que ces monnaies soient authentiques, ne peuvent s'expliquer que par l'erreur d'un ouvrier qui s'est probablement trompé de moule.

(2) Preller (*Röm. Myth.*, p. 164) n'admet pas que le Janus des as soit d'invention romaine, parce que cette même tête se retrouve sur les monnaies de Capoue, de Telamon et de Volaterrae ; mais nous croyons que les monnaies de Capoue ont eté frappées dans le ve ou vi^e^ siècle de Rome, et par conséquent sous l'influence romaine. Quant à celles de Volaterrae, nous ferons remarquer qu'elles sont d'un poids bien faible, que probablement ces pièces sont les plus récentes de ce système, et que par conséquent, loin d'être plus anciennes que les monnaies de Rome, elles peuvent fort bien, au contraire, avoir été également fabriquées sous son influence.

celle de l'amphore, toute la suite offre un même type du côté du droit, tandis que le type des revers change pour chacune des pièces. Elles se rapprochent, sous ce rapport, de la série romaine plus que les autres séries qui n'ont pas la même uniformité pour toutes leurs pièces; car tantôt le même type est répété sur les deux faces, comme dans la série d'Apollon et celle de la divinité au bonnet phrygien, tantôt les deux types sont différents et changent l'un et l'autre pour chacune des pièces de la série (1).

Le style subit nécessairement les influences locales. La magnifique série d'Apollon se ressent du voisinage de la Campanie ; la tête de sanglier des médailles de Venusia, la tête d'Apollon et le cheval de Luceria rappellent l'art hellénique. Les monnaies fabriquées au delà des Apennins sont inférieures à celles du Latium et de l'Apulie; sur la plupart l'as seul porte une tête de divinité, tandis que les fractions n'ont pour type que des fers de lance, des massues, des vases, des coquilles, des étoiles et autres objets qui trahissent le peu d'habileté des artistes. Malgré leur infériorité, les pièces d'Hatria et de Firmum sont encore préférables à celles d'Ariminum (2), cette forteresse romaine, située à l'extrême frontière de l'Italie, au milieu d'un pays barbare.

Style de la série romaine.

On remarquera en général qu'il y a plus de rudesse et de négligence de style que d'archaïsme dans les as romains (3). Cette observation s'applique surtout à la tête de Janus, qui devient de plus en plus barbare à mesure que le poids

(1) *Voy.* les *annexes* G, I, K.

(2) *L'Aes grave*, p. 108, 113.

(3) Aldini, *Sul tipo primario delle antiche monete della Romana Republica* (*Memorie dell' Acc. di Torino*, t. IV, p. 256).

diminue (il en est de même de la monnaie frappée) (1). Les autres types ressemblent de loin aux modèles grecs que les artistes ont imités sans les copier servilement; on pourrait reconnaître, entre autres, l'influence de la drachme attique sur le style de la tête de Minerve (2).

Ce n'était point par ignorance de meilleurs procédés que les Latins et les Romains coulaient (3) leurs monnaies au lieu de les frapper, mais c'était une méthode plus expéditive et surtout plus commode et moins chère à cause de

---

(1) *L'Aes grave*, p. 45. — Barth, *Römisches As*, p. 14.

(2) Ch. Lenormant (*Élite des mon. céramograph.*, t. I, introduct., p. xxx) fait à ce sujet les observations suivantes : « *Qu'on examine avec attention les « as en apparence les plus grossiers, on y trouvera toutes les qualités qui ap- « partiennent essentiellement aux monnaies de la grande époque et à l'art « le plus avancé; la lentille est de belle forme, renflée dans le centre, s'a- « mincissant sur les bords; le relief des figures est ferme, savant, et les « raccourcis conformes aux lois de la perspective. La couronne de Jupiter « sur le* semis, *le casque de Minerve sur le* triens *et sur l'*once, *la peau de lion « qui recouvre la tête d'Hercule sur le* quadrans, *le pétase ailé de Mercure « sur le* sextans, *sont ajustés avec la grâce facile qui n'appartient qu'aux « beaux temps de l'art. Ces pièces, il est vrai, et surtout les* as, *présentent « une apparence de rudesse : mais cette rudesse même n'est pas le résultat de « l'inexpérience; celui qui a modelé les cheveux et la barbe des têtes de Janus « les plus grossières, aurait certainement été capable d'exécuter un travail « plus complet et plus soigné : le procédé qu'il a mis en pratique, et qui « consistait à masser les ondulations de la chevelure et même la convexité « des yeux au moyen de boulettes de cire ou d'argile posées sur le relief de « la tête, dénote une main qui se joue des difficultés de l'art.* »

(3) Il existe au musée Britannique quatre as qui sont encore réunis ensemble (Pinkerton, *Essay on medals*, I, p. 101).—Ficoroni possédait, à ce qu'il paraît, des moules en grès sur lesquels étaient distinctement indiqués les marques des onces, et dans lesquels on pouvait couler plusieurs pièces à la fois; ces moules avaient été trouvés à Rome. Il ne nous a pas été possible de retrouver dans Ficoroni ce passage cité par Passeri (*Paralipomena*, p. 162). Il se pourrait que ce dernier, qui ne se pique pas d'une grande exactitude, ait appliqué aux monnaies de bronze un passage relatif à des moules de médailles de plomb, qui ne sont pas rares.

la dimension de ces pièces dont la plus légère pesait à elle seule plus que six drachmes attiques ensemble; ce qui le prouve, c'est que nous avons des fractions (des onces et des sextans) qui ont été frappées dès cette époque à Rome même, et dont le poids correspond à celui de l'as libral.

Les pièces coulées ne portaient pas originairement d'autre légende que l'indication de leur valeur. Rome a toujours conservé cette habitude ainsi que Venusia, Ariminum et la plupart des ateliers monétaires qui suivaient le même système. Le nom de la ville ne se voit que sur les monnaies de la côte orientale de l'Italie centrale, telles que celles des Vestiniens, d'Hatria, de Firmum, celles qui sont marquées de l'initiale A et quelques-unes de Luceria. Sur ces dernières on voit quelquefois un nom de magistrat. Toutes ces villes situées au delà des Apennins adoptèrent plus tard que les autres le système libral, et c'est probablement pour rester plus près du prototype romain qu'Ariminum, qui se trouve dans ces mêmes conditions, n'a pas suivi leur exemple.

§ III.

Divisions de l'as et signes indiquant la valeur de chaque monnaie.

Les monnaies de bronze des Romains sont toujours marquées d'un signe indiquant leur valeur; il en est à peu près de même de la plupart des pièces du système libral dans l'Italie du centre; nous donnons ici un tableau des diverses espèces sorties de chacun des ateliers monétaires de l'Italie, et nous marquons d'une * celles qui, par exception, ne portent pas de signe indiquant leur valeur.

TABLEAU

Des diverses espèces dont se compose chacune des séries librales de l'Italie.

Série de Rome.	—	As.	Semis.	—	Triens.	Quadrans.	Sextans.	Uncia.	—
Id. à tête de divinité avec le casque terminé en bec d'oiseau. . .	—	As.	Semis.	—	Triens.	Quadrans.	Sextans.	Uncia.	Semuncia.
Id. id. avec la massue.	—	*As.	Semis.	—	Triens.	Quadrans.	Sextans.	Uncia.	—
Id. de Mercure et de Janus.	—	As.	Semis.	—	Triens.	Quadrans.	Sextans.	Uncia.	Semuncia.
Id. id. avec la faucille.	—	*As.	Semis.	—	Triens.	Quadrans.	Sextans.	Uncia.	—
Id. d'Apollon.	—	*As.	Semis.	—	Triens.	Quadrans.	Sextans.	Uncia.	—
Id. de la roue.	Dupondius.	As.	Semis.	—	Triens.	Quadrans.	Sextans.	—	—
Id. du vase à deux anses.	—	*As.	?	—	?	Quadrans.	Sextans.	Uncia.	?
Id. de Luceria.	—	As.	—	Quincunx.	Triens.	Quadrans.	Sextans.	Uncia.	Semuncia.
Id. de Venusia.	—	*As.	—	Quincunx?	Triens.	Quadrans.	Sextans.	?	?
Id. des Vestini.	—	?	—	?	Triens.	?	Sextans.	Uncia.	*Semuncia.
Id. d'Hatria.	—	As.	—	Quincunx.	Triens.	Quadrans.	Sextans.	Uncia.	—
Id. de Firmum.	—	?	—	?	?	Quadrans.	Sextans.	?	?
Id. d'Ariminum.	—	*As.	—	Quincunx.	Triens.	Quadrans.	Sextans.	Uncia.	Semuncia.
Id. d'A(sculum Picenum).	—	—	—	—	—	—	—	—	Semuncia?
Id. frappée avec la légende ROMA.	—	—	—	—	Triens.	Quadrans.	Sextans.	Uncia.	—

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

Nomenclature des multiples et des divisions de l'as.

La monnaie librale se divise par douzième; ce système et les signes qui distinguent les pièces d'après leur valeur sont particuliers à l'Italie. Nous pensons que cette manière d'indiquer la valeur est fort ancienne dans ce pays, et qu'elle y est peut être même antérieure à l'usage de l'écriture (1).

La grande unité se nomme *as*, et la petite *uncia*. Celle-ci est la douzième partie de la première. L'étymologie des deux noms se rapporte, suivant toute apparence, à l'unité (2). Les multiples de l'as se nomment *dupondius* (2 as), *tressis* (3 as), *quadrussis* (4 as), *quincussis* (5 as), et ainsi jusqu'à *nonussis* (9 as) et depuis *decussis* (10 as) jusqu'à *centussis* (100 as). Mais cette nomenclature ne va pas au delà. Quant aux multiples de l'once qui sont en même temps des fractions de l'as, leurs noms indiquent leur rapport avec l'as. Ainsi, *sextans* = 2 onces (six font 1 as), *quadrans* = 3 onces (quatre font 1 as), *triens* = 4 onces (trois font 1 as), *bes* = 8 onces (deux tiers de l'as *bi-as*), *dodrans* = 9 onces (de quadrans ou 1 as moins 1 quadrans), *dextans* = 10 onces (de sextans, 1 as moins 1 sextans). Le *quincunx* = 5 onces, *septunx* = 7 onces ne se voient que beaucoup plus tard, ainsi que *decunx*=10 onces et *deunx* = 11 onces (3).

---

(1) L'expression *as*, comme l'explique Maecianus (*De asse et ejus partibus*, § 1), répond à l'idée de *solidum*, c'est-à dire *un tout*, n'importe lequel; le mot sanscrit *ajas*, racine du mot latin *aes*, répond aussi à cette idée.—*Bes* semble dérivé de *bi-as* et répond à l'idée de deux parties, *duae partes*, c'est-à-dire les deux tiers d'un tout (Festus, *Epitom.*, au mot *Bessem*); les Grecs rendent cette idée par le mot δίμοιρον. Aussi pour exprimer deux as ne se sert-on pas de l'expression *bes* ou *bessis*, qui serait analogue à *tressis*, *quadrussis*, etc., mais on emploie le mot *dupondius*.

(2) Varro, *De lingua latina*, V, 169 et 170.

(3) C'est ce que nous apprend l'Anonyme d'Alexandrie, que nous avons souvent cité dans notre introduction historique; en parlant des noms que

Signes qui les distinguent.

La grande unité est indiquée sur les monnaies par une ligne verticale **I**. La petite par un point, **.** (1). Plusieurs grandes unités s'expriment par la répétition du signe **I** ; au delà de quatre on emploie les chiffres romains généralement connus : **V.X.↓.C.** (2). Plusieurs petites unités s'expriment par la répétition du **.**, le semis est indiqué par un **S**; on peut croire cependant que ce signe n'est pas aussi ancien que les autres, puisque l'on trouve six globules sur les semis de la Sicile et de l'Étrurie. Il n'existait originairement ni signes ni noms propres pour exprimer les fractions de la petite unité. On ne les comptait pas, ou bien on les comptait comme des onces. Plus tard lorsqu'on perfectionna le système numéral, on leur donna des noms et l'on inventa des signes particuliers pour les indiquer; mais jamais ce système ne fut complet, et il y eut toujours des fractions impossibles à rendre en chiffres. **Σ**, qui indique la demi-once, est le plus ancien de ces signes; il appartient à l'ancien alphabet latin qui a beaucoup d'ana-

---

les Romains donnent aux fractions, il ne parle ni du *quincunx*, ni du *septunx*, ni du *deunx*, et il ajoute : Τὰ δὲ μέρη ταῦτα ἰδίας ὀνομασίας ἔχουσι παρὰ τοῖς Ῥωμαίοις λογισταῖς (*Voy.* Letronne, *Héron*, p. 51, et Gronovius, *De pecunia veterum*, p. 193; ce dernier auteur donne quelques variantes qui semblent préférables). — Quand dans son *Art poétique* (vers 325) Horace nous dit :

Romani pueri longis rationibus assem
Discunt in partes centum diducere,

ce poëte entend parler de l'intérêt d'un pour cent par mois qui se payait à Rome ; le mot *as* est pris ici au figuré pour signifier un capital quelconque, et il n'est nullement question d'une division de l'*as* en tant que monnaie. *Voy.* Maecianus, *loc. cit*, § 43.

(1) L'usage d'indiquer l'once par un trait horizontal — ne prévalut qu'après la République.

(2) Comme de raison, les signes qui sont tirés de l'alphabet grec, par exemple ↓, sont moins anciens que les autres, et ne peuvent remonter au delà de l'époque où cet alphabet fut introduit à Rome.

logie avec l'alphabet gréco-sicilien (1). Outre la demi-once, Varron (2) ne parle pas d'autre fraction que de la *sextula* qui s'indiquait ainsi : ↄ, c'est-à-dire par l'initiale du mot placée à rebours et inclinée. Le *sicilicus*, un quart indiqué par Ↄ (qui, comme nous le verrons, appartint originairement à la monnaie d'argent et passa ensuite à la monnaie de cuivre), le douzième, ou *dimidia sextula* ↄ et le vingt-quatrième, ou *scriptulum* Ɔ, ne sont usités que depuis l'époque impériale (3). Ces nouveaux signes pouvaient se répéter plusieurs fois comme les anciens; ainsi, on écrivait deux fois le signe du sixième pour exprimer un tiers (4); pour exprimer plusieurs vingt-quatrièmes l'usage prévalut de n'inscrire qu'une fois le chiffre principal en mettant à côté autant d'unités qu'il devait être répété de fois; ainsi, Ɔ||| signifie trois scrupules; plus tard, on en arriva à réduire toutes les fractions en scrupules (5), mais on n'alla pas plus loin,

---

(1) *Voy.* mes *Unteritalischen Dialecte*, p. 30.

(2) *De lingua latina*, V, 171. « *Aeris minima pars sextula quod sexta* « *pars unciae.*» — Varron parle bien du scrupule (*scriptulum*), mais de son temps cette expression ne pouvait pas exprimer une fraction de la monnaie de cuivre (*De re rustica*, I, 10, 2). — L'Anonyme d'Alexandrie parle également du 1/72 de l'as, c'est-à-dire de la sextula, comme de la plus petite fraction possible, et par conséquent il divise le denier en 1,152 petites unités.

(3) Ces trois noms et ces trois signes se trouvent dans Maecianus (*loc. cit.*, § 26 et sq. Le signe du sicilicus se voit sur une des tables des frères Arvales de l'an 80 (table n° XXIII de l'ouvrage de Marini), celui du scriptulum dans Frontin (*De aquis*, p. 39 et sq.), et dans les inscriptions (comparez Marini, *Atti de' Fratelli Arvali*, p. 230). — L'Alexandrin déjà cité parle bien de la demi-once, du sixième et même du quart d'once, mais il ne nomme jamais ni le douzième ni le vingt-quatrième de l'once.

(4) Maecianus (*loc. cit.*, § 28) et l'Alexandrin parlent également de ce tiers valant un trente-sixième de l'as.

(5) C'est ce qui fait que dans ses évaluations Frontin n'emploie pas les

et celles qui ne répondaient pas à des combinaisons de 1/2, 1/4, 1/6, 1/12, 1/24, pour l'once ou bien 1/24, 1/48, 1/72, 1/144, 1/288 pour l'as, n'eurent pas de signes particuliers.

Sur les pièces du système libral on ne trouve donc que les neuf signes II I S .... Σ. La lettre ⊢ (*libra?*) se voit quelquefois sur l'as au lieu de I; c'est un fait positif (1), mais c'est une rare exception. Conclusion.

De ces neuf pièces, les six principales qui appartiennent à la série romaine se retrouvent aussi dans toutes les séries; la demi-once n'est pas rare non plus, le dupondius ne se rencontre que dans la série de la roue. Nous verrons plus loin que tandis que le semis est particulier au Latium, le quincunx se trouve dans le Picenum, en Apulie, et en général dans toute la partie orientale du pays qui avait adopté le système de l'as libral.

Nous avons vu plus haut (p. 176) qu'à l'époque où l'on coulait ces lourdes monnaies, on se servait aussi de lingots portant une empreinte et qui pesaient cinq livres.

§ IV.

Poids et pied monétaire des pièces du système libral ou aes grave. — Rapport des as de ce système avec la livre.

La grande unité monétaire italique, l'*as*, a pour base le poids d'une livre; les historiens romains nous l'affirment tous; l'expression *dupondius* destinée à signifier deux as et surtout la concordance du poids de toutes les pièces de l'Italie centrale, qui se rapprochent beaucoup de la livre, La livre est le point de départ de l'as.

---

signes du sicilicus, de la sextula ni de la demi-sextula, mais seulement ceux de la demi-once et du scriptulum.

(1) Voyez l'as d'Hatria, pl. XV.

le prouvent encore mieux. Mais ce poids constitue plutôt le point de départ du système que le véritable poids légal de l'as : en effet, si l'on excepte le mot *dupondius*, les noms de toutes les autres pièces indiquent un poids relatif plutôt qu'un poids absolu. Le mot *as* répond à l'idée d'un tout composé de douze parties sans indiquer d'ailleurs un poids positif, et il peut s'appliquer tout aussi bien à l'unité pesant une livre que si elle n'avait pesé qu'une demi-livre ou tout autre poids. Pour connaître exactement la valeur réelle de l'aes grave, il nous faudra étudier successivement la composition du métal, le poids des pièces, et les divers renseignements que nous ont transmis les historiens anciens.

Valeur intrinsèque. Analyse.

L'analyse nous a donné pour les pièces du système libral un alliage de 7 à 8 pour 100 d'étain avec 20 pour 100, environ, de plomb (1), et comme dans les anciens usten-

(1) L'analyse qui mérite le plus de confiance est celle de Philipps (London, *Chem. soc. quarterly journal*, IV, p. 265 et suiv. : c'est de là que l'a prise Wöhler, *Annalen der Chemie*, t. LXXXI, p. 206 et suiv.). Nous donnons ici le résultat de ses opérations sur trois monnaies du système libral, et deux autres du système oncial :

	CUIVRE.	ETAIN.	PLOMB.	FER.	SOUFRE.	NICKEL.	COBALT.
As (pesant 268gr,91=4150).	69,69	7,16	21,82	0,47	(à peine)	(à peine)	0,57
Semis (pesant 129gr,240 =1997)..	62,04	7,66	29,32	0,18	*id.*	0,19	0,23
Quadrans (pesant 62gr,85 =970).	72,22	7,17	19,56	0,38	*id.*	0,20	0,28
As de la famille Atilia (Riccio, pl. VII, n° 3) (pesant 30gr,20=466).	68,69	4,86	25,43	0,11	»	»	»
As de la famille Pompeia (probablement celui de Sext. Pompée avec la légende *Magnus Pius imp.*) (pesant 20gr,02 =309).	74,17	8,47	16,15	0,28	»	»	»

Göbel (*Ueber den Einfluss der Chemie auf die Ermittelung der Völker der*

siles de bronze, il ne se trouve que quelques fractions d'étain et nulle trace de plomb, on peut considérer cette adjonction comme une véritable altération de la monnaie, à moins qu'elle ne fût destinée à rendre le métal moins propre aux usages domestiques et à l'empêcher ainsi de prendre le chemin du creuset.

Nous ne connaissons encore qu'un seul as dont le poids dépasse une livre, c'est celui du musée Olivieri à Pesaro; il pèse 390^{gr},30 ou environ 14 onces romaines (1). Après cette pièce, les plus fortes que nous connaissions sont les suivantes : Poids.

Un as publié par Riccio (2), pesant plus de 307 grammes (en supposant qu'il n'y ait pas eu d'erreur).

Un as du musée Kircher, pesant 304 grammes, c'est-à-dire plus de 11 onces.

Un semis du cabinet impérial de Vienne, pesant 161 grammes, c'est-à-dire un peu moins de 6 onces.

Vorzeit. Erlangen, 1842, in-8°, p. 29) assure avoir trouvé 6,55 étain, et 14,13 plomb dans un as, et 5,68 étain, 11,16 plomb dans un semis : mais ses analyses nous semblent avoir été faites avec moins de soin et d'exactitude que celles que nous avons données, et d'ailleurs l'auteur ne décrit pas les pièces dont il a analysé le métal.

(1) Cet as, qui ne se trouve pas dans les listes d'Olivieri, a été publié par Passeri (*Paralipomena*, pl. III, et p. 163), et pèse, d'après cet auteur, 13 1/2 onces romaines ou 368 grammes. — Borghesi, qui l'avait examiné attentivement, nous écrivait, en date du 6 décembre 1850 : « *Io lo giudico sincero ; « avendone saggiata la patina in più punti dell' orlo, ella ha sempre « resistito alla punta del bulino senza scheggiarsi. La sua fabbrica è molto « rozza, quale ve la mostra l'incisione datane dal Passeri nella tavola III « de' suoi Paralipomeni, ov' è assai fedelmente rappresentato. Il suo peso » però eccede di più di mezz' oncia l'attribuitagli da lui, e a peso Francese « corrispondi a grammi* 390,30. »

(2) *Catalogo*, etc., p. 2. Plus de 11 1/2 onces napolitaines; Riccio donne aussi (*ibid.*, p. 26 *bis*), un semis pesant jusqu'à 174 gr. (= 6 1/2 onces).

Ces pièces sont très-rares, la plus grande partie des as romains bien conservés et des semis sont taillés sur le pied (1) de 9 à 10 onces par as. Il nous semble inutile d'entrer dans plus de détails sur les fractions dont le poids coïncide assez régulièrement avec celui de la pièce principale. Remarquons seulement que lorsque les sextans et les onces de ce système sont frappés, ils sont un peu plus faibles et paraissent se rapporter à un as de 5 à

---

(1) Gennarelli (*Specchio dei pesi dell' aes grave del museo Kircheriano*, p. 68 de l'ouvrage intitulé *La Moneta primitiva*, etc., déjà cité) donne le poids de 21 as du système libral conservés au musée Kircher, savoir : 304 gr. (= 10 onc. 6 dr.), 300 gr. (= 10 onc. 5 dr., deux exempl.), 290 gr. (= 10 onc. 2 dr.), 286 gr. (= 10 onc. 1 dr.), 279 gr. (= 9 onc. 7 dr., trois exempl.), 275 gr. (= 9 onc. 6 dr., deux exempl.), 272 gr. (= 9 onc. 5 dr., trois exempl.), 268 gr. (= 9 onc. 4 dr., deux exempl.), 265 gr. (= 9 onc. 3 dr., deux exempl.), 261 gr. (= 9 onc. 2 dr., deux exempl.), 258 gr. (= 9 onc. 1 dr.), 254 gr. (= 9 onc.); enfin un as de 130 gr. (= 4 onc. 5 dr.). — Sur douze semis du même système que nous trouvons sur ce tableau, le plus fort pèse 141 gr. (= 5 onc.), le plus faible, 113 gr. (= 4 onc.), puis vient un semis de 74 gr. (= 2 onc. 5 dr.). — Les cinq as du système libral du Cabinet de Vienne pèsent 269 gr. (= 15 loth 85 gr., Seidl, *loc. cit.*) et 237 gr. (= 13 loth 130 gr., *ibid.*), après eux vient un as pesant 95 gr. (= 5 loth 102 gr.); les neuf semis du même Cabinet pèsent de 161 gr. (= 9 loth 42 gr.) à 122 gr. (= 6 loth 237 gr.), immédiatement suivis d'un autre semis de 55 gr. (= 3 loth 36 gr.).— Les deux as du même système appartenant au Cabinet de Gotha pèsent 290 gr. et 255 gr. — Les as et les semis qui se trouvent dans l'ouvrage de M. Bœckh (p. 401, 402 et 391) varient d'un peu plus de 10 à un peu plus de 11 onces romaines; ceux que donne Barth (*Das Römische Ass und seine Theile.* Leipzig, 1838, p. 9) varient de 11 à 9 onces faibles (20 1/2 loth et 16 loth de Cologne); la série des poids dans l'ouvrage de Passeri (*In Thomæ Dempsteri libros de Etruria regali Paralipomena.* Lucæ, 1767, p. 193 et suiv.) s'arrête à 9 onces faibles et ne recommence qu'à 5. — M. Cohen (*Médailles consulaires*, p. 354) cite un as de sa collection qui pèse 292^{gr},35; le plus fort des as d'Arigoni pèse 288 gr. (= 11 onces 67 carats). On le voit, toutes les données concordent parfaitement, et les résultats obtenus sont partout les mêmes.

6 onces (1). Ceci ne doit pas nous étonner, car, d'une part, il est assez naturel que les petites fractions aient plutôt une valeur conventionnelle qu'une valeur intrinsèque, et d'autre part, les pièces frappées ont toujours, par suite de leur mode de fabrication, une certaine tendance à être plus faibles et plus maniables. L'as du musée Olivieri à lui tout seul ne suffit pas pour nous persuader qu'il a existé (2) chez les Romains deux poids différents portant tous les deux le nom de *livre* et destinés à peser les monnaies. D'ailleurs pour les pièces coulées le poids est beaucoup moins régulier que pour les pièces frappées, et ce surpoids extraordinaire peut parfaitement s'expliquer par la maladresse de l'ouvrier fondeur. Ceux qui ne se contenteraient pas de cette explication pourraient, au besoin, supposer que cette pièce a été fabriquée à Ariminum ou à Hatria sur le pied des monnaies de ces villes, et ce que nous savons des pièces romano-lucériennes ne rend pas cette hypothèse tout à fait invraisem-

---

(1) Dans le *Specchio* du musée Kircher (Gennarelli, *loc. cit.*) nous trouvons des sextans frappés qui pèsent 28 gr. (= 1 once, deux exemplaires), par conséquent sur le pied d'un as de 6 onces fortes, et d'autres de 21 gr. (= 21 den., deux exemplaires) répondant à un as de plus de 4 onces 1/2; puis des onces frappées de 19 gr. (= 16 den.) (as de 8 1/2 onces faibles), et de 14 gr. (= 12 den., cinq exemplaires) (as de 6 onces fortes). *Voy.* Bœckh, *Metr Unters.*, p. 403.— Barth., *loc. cit.*, p. 14 et 15.— *L'Aes grave del museo Kircheriano*, p. 41. Dans ce dernier ouvrage, ces monnaies sont classées avec les as de 4 onces. Il n'est pas probable cependant qu'un aussi grand nombre de pièces dépasse le poids normal; ce que nous avons vu plus haut d'une série frappée se rattachant au système libral, prouve que la frappe substituée à la fonte des monnaies, amène presque nécessairement un affaiblissement dans le poids des pièces.

(2) Telle est cependant l'opinion de M. Bœckh (*loc. cit*, p. 391), qui croit retrouver dans l'as du musée Olivieri un nouveau specimen de sa prétendue livre d'Égine. Dans ce même passage, les poids tirés de l'ouvrage d'Arigoni n'ont pas été calculés exactement.

simple (*quanti ea res est*) (1). Celui qui avait fait une transaction *au poids* ne perdait sans doute pas le *droit de balance* quand il plaisait au créancier de le payer en as; mais celui qui avait à recevoir une somme d'as déterminée n'avait pas le droit de demander qu'ils fussent pesés, et il devait les accepter, quels qu'en fussent d'ailleurs l'alliage et le poids.

Nous donnons en résumé, dans le tableau suivant, le poids des pièces latines; on en trouvera le détail à la fin du volume dans les *annexes* G, H, I, K; le poids des as a autant que possible servi de base à nos calculs; il est impossible d'arriver à un résultat tout à fait satisfaisant pour les séries dans lesquelles l'as est rare ou manque complétement.

		LIMITE DES POIDS (2).	PIED MONÉTAIRE.
		gram.	onces.
Série d'Ariminum.	As.	396	14
Les quincunx et les triens varient de manière à donner un as de + 17 à 13 onces.			
Id. de Firmum.	Incertain.	»	?
D'après les quadrans l'as serait de 8 onces 1/2, et d'après le sextans de 14.			
Id. d'A(sculum?). . . .	Incertain.	»	?
Le pied monétaire de la 1/2 once, varie de 21 onces à + 13.			
Id. d'Hatria.	As.	de 396 à 328	de 14 à 12
Les petites fractions indiquent un as de 17 à 14 onces et quelques quincunx isolés un as de 20 à 22 onces.			
Id. des Vestiniens. . . .	Triens.	114	12 1/2
Le sextans et l'once sont taillés sur le pied de +18 1/2 à 17 onces.			

(1) Lex Rubria, c. XXI et XXII : « *Pecunia signata forma p. p R.* » — Cf. Maecian. (*de Asse et ejus partibus*, § 78) : « *Nummi argentei in pecu-* « *nia forma publica dumtaxat nomen accipiunt.* »

(2) Nous rappelons ici à nos lecteurs la valeur des formules abrégées dont ils ont pu voir l'explication au commencement du volume : + mis devant un chiffre indique que le poids est fort, ou dépasse un peu la somme indiquée ; — indique que le poids est faible et reste un peu au-dessous : par *pied monétaire*, nous entendons ici le poids *en onces* romaines de l'as, calculé d'après le poids effectif des pièces indiquées. B.

		LIMITE DES POIDS. gramm.	PIED MONÉTAIRE. onces.
Série de Luceria.	As au type de la tête de cheval.	de 341 à 294	de 12 1/2 à — 11
Id.	— au type du cheval	de 307 à 294	de + 11 à — 11
Id.	— au type du coq.	de 219 à 214	8
Les petites fractions sont taillées régulièrement sur le pied de 13 à 12 onces.			
Id. de Venusia.	As	321	— 12
Id. de la tête d'Apollon	As.	de 367 à 283	de 13 1/2 à 10 1/2
Id. des têtes de Mercure et de Janus. . . .	As. . . 360 (un seul)	de 339 à 304	de + 13 à 10
Id. semblable avec la faucille.	As.	de 288 à 268	de 10 1/2 à — 10
Id. de la Divinité avec le casque terminé en bec d'oiseau. . . .	As.	de 273 à 248	de 10 à 9
Id. semblable avec la massue.	As.	de 280 à 242	de + 10 à — 9
Id. de la Roue.	Dup. de 622 à 527.—As	de 297 à 254	de 11 1/2 à 9 1/2
Id. du Vase à deux anses.	As.	292	— 11
As au type de la tête d'Hercule et de la tête de griffon au revers.	As.	de 303 à 283	11 à 10 1/2
— au type de la tête de lion tenant un glaive dans la gueule et de la tête de cheval au revers.	As.	de 297 à 248	11 à 9
Semis au type du vase à deux anses et du sanglier au revers.	Semis.	de 177 à 131	13 à 9 1/2
— au type de la tête de taureau et de la proue de navire au revers	Semis.	de 158 à 128	11 1/2 à 9 1/2
As avec la légende ROMA au type du bœuf (p. 189).	As.	de 294 à 230	— 11 à 8 1/2
Série frappée avec la légende ROMA (p. 190)	Triens.	de 58 à 47	6 1/2 à 5

La plupart des séries que nous venons de donner coïncident donc pour le pied monétaire avec celui de l'as romain. Parmi celles qui s'en éloignent sensiblement et qui sont plus fortes, nous remarquons : 1° la série de la *tête d'Apollon*, et celle des *têtes de Mercure* et de *Janus*, qui circulaient cependant dans les mêmes contrées que les as romains et latins, comme l'ont prouvé les divers dépôts que l'on a découverts; 2° les monnaies de l'Apulie ainsi que celles du Picenum et de la Gaule Cisalpine dont les as et surtout les petites divisions ont un poids exceptionnellement fort (les monnaies d'Hatria, en particulier, dépassent de beaucoup en moyenne le poids d'une livre). On ne peut donc pas nier que dans une partie de l'Italie, et surtout dans les provinces situées au delà des Apennins, l'as ne dépassât le poids de la livre, tandis qu'à Rome il restait au-dessous. Nous reviendrons plus tard sur les causes que l'on peut attribuer à cette augmentation de poids. La faiblesse de l'as coulé de Luceria au type du coq n'a rien de surprenant, puisque c'est le plus récent de tous les as du système libral de cette localité, et celle des pièces frappées dans le même atelier, s'explique par le mode de fabrication, comme nous avons eu déjà l'occasion de le remarquer.

CHAPITRE III.

MONNAIES ÉTRUSQUES.

§ I.

Introduction. — Divers systèmes. — Pièces d'or, d'argent et de cuivre.

Introduction.

L'Étrurie nous présente, au point de vue monétaire, un phénomène peut-être unique. C'est l'emploi simultané de deux systèmes tout à fait différents l'un de l'autre.

Le premier, et probablement le plus ancien en date, est le système hellénique; il se compose d'une série de pièces d'or, d'argent et de bronze; le second qui répond à l'aes grave des Romains, se compose d'une suite de pièces de cuivre coulées. Nous commencerons par étudier le premier de ces systèmes.

Monnaies étrusques frappées d'un seul côté.

La plupart des monnaies étrusques d'argent, une partie de celles d'or (1) et les pièces de cuivre qui s'y rattachent ne sont complétement frappées que d'un seul côté. Le

(1) Deux exemplaires se trouvent dans le musée de Volterra (Mionnet, I, Suppl., p. 199, nos 13 et 14, d'après Micali, *l'Italia avanti il dominio dei Romani*, pl. LIX, nos 8 et 9). La première de ces pièces est décrite ainsi : Tête imberbe, devant, des tenailles. ℞ Sans type, Et la seconde : Tête de femme, derrière, X. ℞ Sans type. Il se pourrait que les deux ne fussent qu'une seule et même pièce décrite de deux manières différentes. Le module est 1 1/2 de l'échelle de Mionnet. — M. Kenner décrit ainsi un troisième exemplaire qui se trouve au Cabinet de Vienne : Tête jeune, derrière, X. ℞ Sans type. Poids, 0gr,520.

Pl. XVIII, n°s 4, 5, 6, 7, 8.

revers n'offre presque toujours qu'une surface tout à fait unie, ou bien sur laquelle on voit à peine quelques traits légèrement tracés, et le plus souvent aucune légende. Les pièces frappées des deux côtés sont fort rares.

Ateliers monétaires.

Il est à croire que la plupart des pièces d'argent et de cuivre appartenant à ce système ont été frappées à Populonia, dont le nom *Pupluna* ou l'initiale P. se lit sur quelques exemplaires. Il est douteux cependant que l'on puisse attribuer à cet atelier les pièces de fabrique très-ancienne et positivement étrusques, ayant pour type un lion et un sanglier. Quant aux pièces d'argent frappées des deux côtés sur lesquelles on voit la légende $\frac{\text{OE}}{\text{IT}}$ (1) et qui sont fort rares, il est certain qu'elles ne sont pas de Populonia.

Pl. XVIII, n° 4.

Les pièces d'or frappées d'un seul côté et sans légende appartiennent probablement à Volterra; on n'en connaît que trois exemplaires dont deux se trouvent dans le musée de cette ville. Celles qui sont frappées des deux côtés

---

(1) Des trois exemplaires connus de la monnaie ayant pour type : Méduse ailée de face, ℞ Roue, deux n'ont pas de légende; l'une est au Cabinet de Gotha, l'autre est entrée au Cabinet de France avec le médaillier de M. le duc de Luynes (Schachmann, *Catalogue raisonné d'une collection de médailles*. Leipzig, 1774, p. 57.— Duc de Luynes, *Choix de médailles grecques*. Paris, 1840, pl. I, n° 5). La légende de la troisième avait d'abord donné lieu à quelques discussions (Capranesi, *Ann. de l'Inst arch.*, t. XII. p. 203. Tav. d'agg., P, n° 1. — *L'Aes grave del mus. Kirch.* Tav. di Suppl., classe III, n° 9. — Friedländer, *Beiträge*, I, p. 166). Le sens paraît maintenant indubitablement fixé par M. le duc de Luynes (*Revue numismatique*, 1859, pl. XV), et l'on doit lire Ͻεζι. Cette dernière pièce appartient aujourd'hui au musée britannique; il paraît qu'elle avait été trouvée à Vulci, ainsi que celle du Cabinet de France (*L'Aes grave*, p. 102); la pièce du Cabinet de Gotha vient, dit-on, de Malte?

avec la légende *Velzpapi* ou *Velsu* ont été, avec assez de vraisemblance, attribuées à Volsinium (Bolsena) (1).

Beaucoup de monnaies étrusques sans distinction de métal portent des signes particuliers indiquant leur valeur. On voit sur des pièces d'or frappées des deux côtés et qui pèsent 4gr,67, le chiffre XX, et sur le quart le signe Λ (2); les petites pièces d'or frappées d'un seul côté et qui ne pèsent que 0gr,52 sont marquées X.; de même nous avons des pièces d'argent de 8gr,60 et au-dessous avec le chiffre XX. Les fractions sont marquées ∩ (= 1/2) ou bien X pour la moitié, Λ (= 5) pour le quart, IIꓵ (2 1/2) pour le huitième (3); sur le cuivre enfin nous trouvons aussi les chiffres XX et X ou bien un, deux, trois, quatre ou six globules (4). Nous avons donc ici un système

Chiffres indiquant la valeur.

Pl. XVIII, nos 4, 5, 6, 7, 8.

Pl. XVIII, no

(1) O. Müller, *Etrusker*, I, p. 133. — *Voy.* aussi sur ce sujet le travail si complet de M. Friedländer, *Beiträge*, I, p. 167 et suiv.

(2) M. Friedländer (*ibid.*, I, p. 176), d'accord avec Eckhel (*Numismata vet. anecdota*, p. 12), conteste à ces divers signes toute signification numérale pouvant indiquer une valeur. Nous avions nous-même partagé d'abord cette opinion, mais nous y avons renoncé à cause de l'origine étrusque que M. Friedländer lui-même donne à ces monnaies d'or. En effet, la pièce qui pèse 4gr,67 porte le signe XX, et celle qui pèse 1gr,15, le signe Λ, c'est-à-dire les chiffres étrusques vingt et cinq. Il est donc clair que ces chiffres s'accordent avec les poids, et que ceux qui se trouvent sur les pièces d'argent ont nécessairement la même signification.

(3) On verra à l'*annexe* N que le chiffre XX indique le didrachme; ∩ (signe de la moitié en Étrurie) ou X indiquent le demi-didrachme ou drachme; Λ ou V le quart; IIꓵ = 2 1/2 le huitième. En voyant la concordance de tous ces renseignements, nous devons regarder comme une erreur de monétaire le signe X isolé qui se trouve sur un didrachme du musée de Berlin (Friedländer, *loc. cit.* — Pinder, *Antike Münzen*, p. 3).

(4) Les pièces de cuivre marquées XX sont rares; nous ne les connaissons que par Micali (*Ant. mon.*, pl. CXV, nos 9 et 10). Tête d'Hercule barbu ou de Jupiter, XX. ℞ Aigle incus. Les pièces de cuivre avec le chiffre X sont plus communes: Tête barbue, X. ℞ Carré creux (Micali, *loc. cit.*, no 13).

complet ou même plusieurs systèmes particuliers à l'Étrurie. En effet, d'après les poids que nous connaissons l'unité de la petite pièce d'or frappée d'un seul côté doit être 0gr,52; celle de la pièce d'or frappée des deux côtés 0gr,23; celle de la monnaie d'argent 0gr,43. Il est inutile de chercher une combinaison qui pourrait relier les unes aux autres et d'une manière simple et naturelle, des monnaies tellement disparates. Nous ne devons pas d'ailleurs oublier que ces pièces ne sont pas toutes sorties du même atelier monétaire, et qu'elles appartiennent à plusieurs États différents tout à fait indépendants les uns des autres. Elles peuvent avoir de l'analogie entre elles sans appartenir pour cela au même système.

Quant aux pièces de cuivre, les unes sont marquées XX et X, d'autres portent les globules onciaux, et quelques-unes ont les deux marques à la fois; nous pouvons en conclure que les premières appartiennent à Populonia, les secondes au système étrusco-romain de l'aes grave, et qu'enfin, à l'époque de la transition, on a employé les deux espèces de marques à la fois. Malheureusement les descriptions peu claires, et le petit nombre de pesées que nous possédons, ne nous ont pas permis de fixer d'une manière

---

Tête de Mercure. ℞ Deux caducées et la légende *Puplun* X (Mionnet, I, Suppl., p. 202, n° 43). La plus commune de ces pièces est celle sur laquelle on voit la tête de Vulcain. ℞. Marteau, tenailles et la légende *Pupluna;* cette pièce est marquée au droit d'un X et au revers de quatre globules. (Eckhel, *Doct. num. vet.*, I, p. 92. — Mionnet, I, p. 102, n° 55, et I, Suppl., p. 203, n° 46); nous ne savons jusqu'à quel point il est certain qu'il existe une pièce, du reste, semblable, mais marquée X et 3 globules (Mionnet, I, Suppl., p. 203, n° 45, d'après Sestini). S'il en était ainsi il serait clair que le chiffre X n'a aucune valeur numérale quand il se trouve réuni à des globules indiquant des onces. — La pièce (de bronze, suivant toute apparence) donnée par Carelli (pl. VIII, n° 31) est à ce qu'il paraît marquée du chiffre XXX.

certaine le poids moyen des monnaies de cuivre de Populonia marquées des signes distinctifs du système vicésimal, et il ne nous est même pas possible de vérifier si toutes ces pièces appartiennent réellement à la même série que celles d'argent.

Valeur des monnaies d'argent.

Les pièces d'argent se rangent tout naturellement d'après les chiffres indiquant leur valeur. Nous pouvons y joindre les pièces au type du lion et du sanglier qui ne portent pas de chiffre; en calculant la valeur de ces dernières d'après leur poids, nous voyons qu'il y en a de deux sortes, la première représente le double de la pièce de Populonia marquée XX, et la seconde, la plus petite fraction de la même série. La série étrusque se compose donc de pièces qui se suivent en se divisant par la moitié, et que nous pouvons par analogie désigner par les expressions grecques de tétradrachmes, statères, drachmes, demi-drachmes et quarts de drachmes. Elle a pour point de départ une petite unité qui n'existe pas à l'état de monnaie ou du moins de monnaie d'argent, et qui est la quarantième partie du tétradrachme. Cependant comme la drachme porte le signe de la moitié, le statère semble devoir être l'unité principale divisée en vingt petites unités, et le tétradrachme serait alors un double statère.

Origine de la monnaie étrusque.

Pour trouver le prototype des monnaies étrusques d'argent nous devrons remonter aux anciennes pièces gréco-asiatiques frappées d'un seul côté et par conséquent à une époque très-reculée. En effet, l'ancienne monnaie frappée à Athènes, l'an 160 de Rome (594 avant J. C.), du temps de Solon, a pu être imitée de fort bonne heure à Populonia, à qui les mines de fer de l'Étrurie avaient depuis un temps immémorial ouvert des rapports commerciaux avec la Grèce. Les types, et en particulier le Gorgonium (*Intr. hist.*, p. 92), le poids, le statère comme

unité principale et la drachme comme moitié de l'unité, rappellent les monnaies d'Athènes. Le signe ∩ pour désigner la moitié ressemble au C ou au Ↄ que l'on voit sur les hémioboles d'Athènes (1) ; cependant le système vicésimal et la division de la drachme par quarts et non par sixièmes, comme à Athènes, constituent une différence essentielle entre les deux systèmes.

Outre ces monnaies il en est un certain nombre que nous connaissons maintenant d'une manière plus complète, et qu'il est impossible de rattacher au système attique. Leur poids les fait descendre évidemment du statère perse dont nous avons vu l'influence (2) s'exercer

---

Pl. XVIII, n° 9. (1) Ott. Müller, *Die Etrusker*, I, p. 315. — Franz, *Elementa epigraphices Graecae*, Berlin, 1840, p. 348. On voit sur les pièces de cuivre de Populonia six globules comme sur celles d'Himéra en Sicile (Mionnet, I, p. 102, n° 53).

(2) Les pièces suivantes se rattachent d'après leur poids à un tout autre système que le système connu jusqu'à ce jour :

1° = 11^{gr},35 (à Gotha, pièce fourrée sans légende) (?).
2° = 11^{gr},30 (sans légende, cabinet de M. le duc de Luynes, voyez le *nummus de Servius Tullius*, p. 48; *Rev. numism.*, 1859, pl. XV). Pl. XVIII, n° 1.
3° = 11^{gr},125 (Musée britannique, duc de Luynes *loc. cit.* avec légende). . . . . } ℨεζι (?) Méduse ailée de face. ℞ Roue d'une forme particulière (ci-dessus, p. 214, note 1).

4° = 11^{gr},40 (Cabinet de France, duc de Luynes, *ibid.*, pl. XV, n° 2). . . . . } Tête laurée et barbue à droite ℞ Uni.

5° = 11^{gr},13 (*ibid.* duc de Luynes, *ibid.*, n° 3). . . } Tête diadémée à gauche, derrière Λ. ℞. Uni.

De ces diverses pièces, nous ne connaissions jusqu'ici que celle du Cabinet de Gotha; cette pièce étant fourrée, son poids ne pouvait rien nous apprendre; mais aujourd'hui que nous connaissons quatre autres pièces du même poids, nous pouvons en tirer cette importante conséquence que les monnaies étrusques d'argent n'ont pas toutes été taillées d'après le système attique, mais qu'un certain nombre appartient au système perse.

sur les pièces d'argent de Milet et sur le plus ancien monnayage de l'Asie Mineure (1). Nous ne devons pas nous étonner de ce rapprochement, puisque les pièces d'or étrusques dérivent de la pièce d'or de Milet et s'éloignent tout à fait du système attique. Ce nouveau fait se rattache donc admirablement à ceux que nous avons précédemment constatés, mais il nous semble que cette influence orientale a dû s'exercer directement sur l'argent de l'Étrurie sans passer par Égine ou par Chalcis, quoique les monnaies de ces deux villes dérivent aussi du statère perse. Le statère d'Égine est beaucoup plus fort (2), et Chalcis n'a frappé que des drachmes et jamais des statères.

On peut expliquer aussi la grande variété de poids que l'on trouve parmi les petites pièces d'argent étrusques en supposant que celles qui évidemment ne rentrent pas dans le système attique, sont des divisions dérivées du statère perse. Quant aux pièces d'argent ordinaires, ce ne sont évidemment pas des tétradrachmes correspondant aux tridrachmes, car les pesées donnent des poids différents, et d'ailleurs il existe des preuves concluantes pour les rattacher presque toutes au système attique. Ajoutons encore que le dernier mot n'est pas dit sur ce sujet, et que nous avons besoin de nouvelles recherches et de nouvelles études pour fixer les limites de ces diverses influences.

Pour ce qui est de la ressemblance que le système vicésimal appliqué en Étrurie aux monnaies des trois métaux leur donne avec le denier, le quinaire et le sesterce des Romains, nous n'y attachons aucune importance (3), et il

(1) *Voy.* notre *Intr. hist.*, ch. I, § 3, p. 14-21.

(2) *Ibid.*, p. 57.

(3) Ott. Müller (*Die Etrusker*, I, p. 324) et M. Boeckh (*Metr. Unters.*,

est impossible de supposer que les Étrusques ont copié les Romains. La longue durée que l'on peut attribuer à l'émission des monnaies *d'or et d'argent* de l'Étrurie semble peu en rapport avec leur petit nombre et le peu d'étendue du territoire où elles circulaient; mais elle peut expliquer la grande variété qui existe dans les poids et les styles. Il est probable que les monnaies d'or et d'argent étrusques ont duré jusqu'à l'envahissement des marchés de l'Étrurie par le denier romain, et celles de bronze jusques assez avant dans le VIe siècle de Rome.

§ II.

Aes grave de l'Étrurie et de l'Ombrie. — Villes qui ont émis les diverses séries.

Villes étrusques qui ont émis des monnaies librales.

L'aes grave est beaucoup plus rare en Étrurie que dans le Latium, et il a probablement été fabriqué en moins grande quantité (1); il est aussi plus difficile à classer, soit à cause de la rareté ou de l'insuffisance des légendes; soit parce que nous ne savons pas au juste dans quels lieux chacune des séries a été trouvée le plus souvent.

Attributions certaines.

Les monnaies de Volterra sont cependant assez nom-

---

p. 471), ont voulu faire dériver les chiffres inscrits sur les monnaies de Populonia de ceux qui se voient sur les deniers romains; et de fait, les poids coïncident de manière à permettre ce rapprochement; mais comme les mêmes chiffres se voient également sur l'or, ce système n'est pas soutenable. Il est d'ailleurs impossible que la plus grande activité des ateliers monétaires étrusques ne remonte pas au delà du Ve siècle de Rome; et s'il y a eu emprunt, nous pensons que c'est plutôt de la part des Romains que de celle des Étrusques; nous croyons cependant que ces deux méthodes ont pu exister avec une parfaite indépendance l'une de l'autre.

(1) *L'Aes grave*, p. 96. — En 1843, le musée Kircher possédait environ quatre-vingt-dix pièces de cette catégorie (*ibid.*, p. 89).

breuses et l'attribution en est certaine grâce à la légende *Velathri*. On peut en dire à peu près autant des monnaies de cuivre *frappées* à Vetulonia et de celles qui portent la légende *Tla;* ces dernières appartiennent probablement à Telamon, les signes onciaux qui les distinguent devant les rattacher à des séries ayant l'as pour point de départ plutôt qu'à des séries de monnaies d'argent.

Attributions probables.

Les monnaies coulées des autres villes ne se rencontrent jamais avec celles de Volterra, mais on les trouve dans l'intérieur du pays, du côté de l'Orient, et plus spécialement dans les environs de Chiusi, de Cortone et d'Arezzo (1).

Cortone.

La série ayant pour type des deux côtés une roue (2), le plus simple et le plus primitif de tous les types, peut avec assez de vraisemblance être attribuée à Cortone (3). Ces pièces portent toutes le signe < ou C que l'on peut regarder comme l'initiale du nom de la ville (4). Le P. Marchi ne voit avec raison qu'une répétition plus récente du même type dans la série, sur laquelle se trouve des deux côtés une roue d'une forme particulière (5). En effet, le dupondius

---

(1) L'*Aes grave*, p. 92, 93, 100.

(2) Cette roue est de la forme de celle qui se voit sur la pl. XIX. (Voy. *l'Aes grave*, atlas, cl. III, pl. III). B.

(3) Les collections du musée Coltellini à Cortone ont été réunies par les soins de trois générations de cette famille; elles sont venues ensuite enrichir le musée Kircher. De toutes les séries de l'aes grave qui s'y trouvaient, celle que nous attribuons à Cortone était la plus nombreuse (*l'Aes grave*, p. 88 et 94). Il est vrai que le chanoine Mazzetti (de Chiusi!) prétend que la plupart de ces pièces ont été trouvées à Chiusi (Gennarelli, *loc. cit.*, p. 26).

(4) C'est ainsi que sur les pièces de Populonia on voit tantôt P ou Pupluna; sur celles de Peithesa, au type de la chouette, P, Peithesa, ou Peitesa (Carelli, *Description*, p. 3. — *L'Aes grave*, pl. de Suppl., cl. III, n° 8).

(5) Cette roue a deux rayons droits et deux rayons en demi-cercle (et sur

Pièces aux types de l'amphore et de la fone, de la tête de face et des instruments de sacrifice.

Quant aux pièces isolées sur lesquelles on voit la roue et l'amphore ainsi que celles beaucoup plus rares avec la tête de face et des instruments de sacrifice au revers, nous n'avons rien à en dire, si ce n'est qu'elles sont marquées du signe monétaire ↄ et que malgré la différence de leur type, elles sont probablement comme les pièces *à la roue* originaires de l'intérieur de l'Étrurie (1).

Monnaies coulées de l'Ombrie.

A la suite de l'aes grave de l'Étrurie vient se ranger tout naturellement celui de l'Ombrie; toutes ces monnaies ont des légendes en caractères ombriens, et par conséquent leur attribution n'est pas douteuse; celles qui appartiennent à Iguvium sont rares, celles de Tuder le sont un peu moins (2). Les pièces d'Iguvium n'ont jamais été trouvées hors de la banlieue de cette ville, et celles de Tuder, jamais au delà des frontières de l'Ombrie et de l'Étrurie (3).

Lingots carrés.

Il nous reste à parler des lingots qui se rattachent aux monnaies coulées de l'Étrurie et de l'Ombrie; ce sont des morceaux de cuivre en forme de quadrilatères allongés et aplatis, leurs types sont d'un côté une espèce de branche et sur l'autre face un bœuf ou un dauphin. On trouve ces lingots tantôt entiers et tantôt brisés comme ceux du Latium qui leur ressemblent. On peut considérer les petites pièces en forme d'amande dont le poids et les marques répondent au

---

(1) *L'Aes grave*, p. 92.

(2) De toutes les villes du nord de l'Italie, Tuder est celle dont les monnaies sont les plus communes, mais sa série coulée du poids le plus fort est cependant encore assez rare (*L'Aes grave*, p. 77-80. — *Ibid.*, atlas, cl. II, pl. I, II, III et IV A, et notre pl. XX, nos 2 et 3).

(3) Les pièces de la série de Tuder se trouvent partout (?) en Ombrie et en Étrurie (*L'Aes grave*, p. 80); par exemple, à Pérouse (Gennarelli, *loc. cit.*, p. 27).

quadrans, au sextans et à (1) l'once, comme les fractions de cette singulière monnaie de lingots.

La plupart de ces lingots ayant été trouvés auprès de Tuder, nous les attribuerons à cette ville; mais on en rencontre également auprès de Chiusi, de Pérouse et de Cortone (2). En général, sauf Volterra qui fait exception, toutes les villes de l'Étrurie et de l'Ombrie qui ont fabriqué de la monnaie coulée étaient groupées assez près les unes des autres sur les deux rives du haut Tibre entre le Clanis et les Apennins : on ne rencontre ces monnaies ni dans la partie méridionale de l'Étrurie qui a été latinisée de bonne heure, ni, à ce qu'il paraît, sur le littoral étrusque, ni au delà des Apennins, ni même dans la Gaule Cisalpine.

§ III.

Fabrique, valeur et poids de l'aes grave en Étrurie et en Ombrie.

Caractères particuliers des pièces étrusques.

Les pièces coulées en Étrurie et en Ombrie ont en général un type sur chacune des deux faces, excepté toutefois celles de la plus ancienne série de Volterra sur lesquelles le type du revers est remplacé par une légende avec

(1) Il est rare de trouver des pièces de cette forme d'une valeur plus considérable (*Aes grave*, atlas, cl. II, pl. IV B, et notre pl. XX, n° 4).

(2) On a découvert un assez grand nombre de ces pièces réunies dans un même dépôt près de Todi (Passeri, *Paralipom.*, p. 159) : il ne s'en est trouvé qu'une seule dans le dépôt de Vulci (*voy.* ci-dessus, p. 175), ce qui est assez simple. — Nous savons, à n'en pas douter, que ces petits lingots se trouvent surtout aux environs de Todi (Passeri, *loc. cit.*, p. 161. — *L'Aes grave*, p. 85); cependant on en a trouvé aussi à Chiusi, à Pérouse, à Cortone (*voy.* ce qu'en dit M. l'avocat Speroni dans une lettre adressée à M. Gennarelli, *loc. cit.*, p. 24). Dans le dépôt de Vicarello, on n'a trouvé qu'un seul sextans de cette espèce.

l'indication de la valeur. On pourrait y voir une sorte de ressemblance avec les pièces frappées à Populonia.

Simplicité des types.

Les types sont très-simples. Tandis que dans l'Italie centrale ils varient pour chacune des pièces, en Étrurie un seul et même type est répété sur toutes les pièces de la série quelle que soit leur valeur (1). En effet, excepté sur la monnaie de Volterra, au type de la double tête imberbe, et celles au type de la tête de face, avec des instruments de sacrifice au revers, on voit sur toutes ces pièces la *roue*, le plus simple des emblèmes monétaires, comme nous l'avons déjà remarqué; elle se trouve sur les deux faces des plus anciennes pièces; et sur les plus récentes elle est remplacée au revers par une hache, un vase, une amphore, ou un autre objet. Tout semble indiquer que ce groupe de monnaies a dû appartenir à des villes liées entre elles par un traité d'alliance; nous n'essayerons pas de les faire remonter jusqu'à l'ancienne ligue des douze États de l'Étrurie, mais nous pourrons cependant, sans témérité, les attribuer à l'alliance de (2) Pérouse, de Cortone et d'Arezzo, qui succéda à cette puissante confédération, et qui réunit plusieurs fois contre Rome les armes de ces villes pendant les guerres du ve siècle.

Ligue monétaire étrusque.

Ombrie. Séries d'Iguvium et de Tuder.

En Ombrie, la série d'Iguvium et une des séries de Tuder ressemblent beaucoup, par la simplicité de leurs types,

---

(1) Quoique nous ne puissions pas admettre que toutes ces séries soient en réalité aussi complètes que nous les montrent les planches du P. Marchi (et nous prétendons le prouver aux annexes), il n'en est pas moins certain que son système de classification en général est irréprochable.

(2) Tit.-Liv., IX, 37 : « *A Perusia et Cortona et Arretio, quae ferme capita Etruriae populorum ea tempestate erant.* » Cf. Diodor. Sicul., XX, 35. — Tit.-Liv., X, 37 : « *Tres validissimae urbes Etruriae capita Volsinii, Perusia, Arretium.* »

aux monnaies de l'Étrurie, et en particulier à celle de Cortone (la ville étrusque la plus rapprochée de l'Ombrie). La principale différence est, que dans cette ville, le même type se trouve sur toutes les monnaies de la série, tandis qu'en Ombrie les pièces qui la composent sont groupées deux par deux et ont un type particulier pour chaque groupe.

Seconde série de Tuder.

Pl. XVI et XX.

Sur les pièces de la seconde série de Tuder les types sont aussi variés que dans l'Italie centrale; elles présentent même quelque analogie avec celles d'Hatria. Ainsi, le chien couché et la tête de Silène des as d'Hatria, se retrouvent, l'un sur le revers du semis, et l'autre sur les pièces frappées de Tuder (1). On peut dire cependant, malgré ces rapprochements, que le style et la fabrique des monnaies de cette ville sont fort inférieurs à ceux des monnaies de l'Italie centrale, et qu'en général on n'y voit pas de tête.

Fabrique des pièces de cuivre de l'Étrurie et de l'Ombrie.

Presque toutes les pièces de cuivre des séries librales de l'Étrurie et de l'Ombrie sont *coulées;* cependant nous trouvons exceptionnellement quelques onces (2) qui sont *frappées :* par exemple dans les séries de la roue avec la bipenne ou l'ancre au revers. On peut y joindre les monnaies de Vetulonia et celles qu'on attribue à Telamon, qui sont toutes frappées et fort rares.

Nous avons déjà vu que sur les principales pièces de chaque série, il y a presque toujours une légende ou au moins une lettre : il arrive quelquefois que cette lettre ou ces lettres ont été ajoutées après coup au moyen d'un

---

(1) *L'Aes grave*, p. 111.—*Ibid.*, atlas, cl. IV, pl. III A, I; cl. II, pl. I, n° 2, pl. de suppl., cl. II, n° 1.

(2) On peut même ajouter les sextans; j'en possède un dans ma collection, pl. XIX, n° 2. B.

poinçon. Nous le remarquons en particulier dans la série ayant la roue pour type des deux côtés (1).

Chiffres ou signes indiquant la valeur.

Les six pièces que l'on rencontre le plus souvent en Étrurie et en Ombrie sont comme dans le Latium : l'*as*, le *semis*, le *triens*, le *quadrans*, le *sextans*, et l'*uncia*. Le *dupondius* n'est pas rare, quoiqu'il manque dans la plus ancienne des séries au type de la roue. Le *quincussis* se trouve au type de la *roue et de l'anere*. On ne rencontre jamais ni le quincunx ni la demi-once. Excepté pour l'once, qui n'est marquée que fort rarement, la valeur des pièces est indiquée, en Étrurie et en Ombrie, comme sur les pièces du Latium, sauf les exceptions suivantes : sur l'as ayant la roue pour type des deux côtés et sur l'as de Tuder qui lui ressemble, le signe I est remplacé par douze globules espacés sur le cercle de la roue; le signe S du semis est remplacé par six globules dans quatre séries : celle de la roue des deux côtés, — celle de la roue et de la bipenne, — celle de la roue et de l'ancre, — celle de la roue et du vase à deux anses; il en est de même sur les semis de la première série de Tuder. Ce même signe est remplacé par ∩ (2) sur les semis de la série au type de la tête de face à bonnet pointu avec des instruments de sacrifice au revers, sur ceux de la seconde série de Tuder, enfin sur ceux d'Iguvium et de Volterra.

Poids des pièces.

Les monnais coulées de l'Étrurie et de l'Ombrie sont en

---

(1) *L'Aes grave*, p. 93.

(2) Nous ne mentionnons ici ni le semis de la série *de la roue* (d'une forme singulière), marqué d'un ∪ (*L'Aes grave*, atlas, cl. III, pl. X, n° 3), ni le semis avec la légende A↓, marqué de six globules (*ibid.*, pl. IX, n° 3), non plus que celui de la série de la roue avec l'amphore au revers, marqué également de six globules (*ibid.*, pl. VI, n° 2), parce que leur existence ne nous semble pas suffisamment prouvée.

général plus faibles de poids que celles du Latium. La série de la roue (sur les deux faces), qui est probablement la plus ancienne des séries de l'Étrurie, est aussi la plus forte; le poids de l'as arrive à 201 grammes (+ 7 onces romaines). La série de Volterra (sans la massue) (1), celle de la roue avec le vase à deux anses (2), celle de la roue avec la bipenne (3) et celle de la tête de face avec les instruments de sacrifice (4), ne sont pas beaucoup plus faibles; tandis que la seconde série de Cortone (au type de la roue d'une forme singulière), la série de la roue avec l'ancre, celles de Volterra aux types de la massue ou du dauphin sont plus faibles; leurs as ne dépassent pas 5 onces.

Quant aux séries attribuées à Vetulonia et à Telamon, nous ne pouvons pas en fixer le pied monétaire même approximativement d'après les fractions que nous possédons, à cause de leur rareté; mais on peut en général les assimiler aux pièces analogues des autres séries étrusques, et comme elles sont frappées, leur mode de fabrication explique la faiblesse de leur poids.

En Ombrie, la série d'Iguvium se rapproche pour le pied monétaire des pièces étrusques les plus fortes, tandis que la série de Tuder au type de la roue (d'une forme singulière) se rapproche des plus faibles.

La série de Tuder avec l'aigle s'éloigne des autres autant par le type que par le poids. L'as pèse jusqu'à 9 onces, les semis sont coulés sur le pied de 8 onces 1/2, de 7 onces 1/2, et même, d'après quelques données, de

(1) L'as pèse jusqu'au delà de 7 onces; le dupondius est plus faible.
(2) L'as pèse jusqu'à 7 onces.
(3) L'as pèse jusqu'à 6 onces 1/2.
(4) Le semis dépasse 3 onces.

14 onces 1/2; évidemment ce monnayage se trouve sous l'influence de l'Italie centrale. Ceci ne doit cependant pas nous empêcher de considérer l'ensemble des monnaies coulées de l'Étrurie et de l'Ombrie comme formant un tout assez homogène, de sorte que les pièces les plus fortes atteignent en général à peu près le poids des pièces les plus faibles du Latium, tandis que les autres sont coulées sur le pied d'un as de 5 à 7 onces romaines.

§ IV.

Date de l'aes grave de l'Étrurie et de l'Ombrie. — Valeur relative de l'or, de l'argent et du cuivre dans ces deux pays.

Difficulté de trouver une base pour asseoir un ordre chronologique.

On ne peut fixer aucun point de comparaison absolu qui puisse servir de règle générale pour un classement, chronologique ou par ordre d'ancienneté relative, des monnaies coulées en Étrurie et en Ombrie. Les anciens numismatistes classaient l'*aes grave* italique, le plus ordinairement, d'après son poids; les pièces les plus fortes étaient considérées comme les plus anciennes. Pour que cette méthode pût être regardée comme rigoureusement exacte, il faudrait admettre qu'il a existé une convention monétaire entre les divers États qui avaient adopté ce système, et que toutes les réductions de poids ont eu lieu partout en même temps (1). Or nous savons que malgré leur affinité incontestable et leur origine commune due à une seule et même influence qui a donné à tout ce monnayage une impulsion analogue,

Divers systèmes proposés.

(1) M. Bœckh l'a parfaitement démontré (*Metr. Unters.*, p. 379). — Ainsi les as d'Hatria, qui sont les plus forts de tous, sont probablement en même temps les moins anciens.

ces diverses séries appartenaient cependant à des petits États indépendants les uns des autres et dont les monnaies n'avaient probablement pas de cours légal en dehors des frontières de chacun d'eux. Ceci est d'autant plus vrai que nous ne savons même pas si la livre, comme poids, était la même partout, car, suivant toute apparence, la livre étrusque était moins forte que celle du Latium, et ne pesait, comme la livre sicilienne, que les deux tiers de la livre romaine. Cette différence de poids expliquerait assez la faiblesse des as de l'Étrurie.

M. Lepsius, dans son travail sur l'extension du système des monnaies italiques, auquel il donne l'Étrurie comme point de départ, et plus tard M. Gennarelli, avaient basé un système chronologique sur les types. Ils considéraient les types les plus simples comme les plus anciens. Ainsi, d'après eux, les séries de l'Étrurie avec un ou deux types seraient les plus anciennes de toutes, puis seraient venues celles de Rome et de quelques villes latines avec sept types différents; ils classaient ensuite les séries dont les six types doubles donnent douze types, comme nous les trouvons dans le Latium; les séries avec une légende et douze types comme celles d'Hatria et de Tuder auraient été les plus récentes. Pour admettre ce système (avec quelques restrictions toutefois), il faudrait que l'art qui a produit ces pièces ne dût son développement qu'à lui-même; et cependant nous savons qu'on doit faire une large part à l'influence des monnaies grecques, qui ont plus ou moins servi de modèle à celles de l'Italie. L'imitation de ces modèles était plus soignée et plus artistement faite dans la Campanie et en Apulie qu'à Rome et à Volterra; et dans ces deux villes l'art était plus avancé que dans les vallées septentrionales des Apennins. Enfin il est certain qu'on

ne peut pas, sous prétexte d'archaïsme, attribuer à des copies, parce qu'elles sont grossières, une date plus ancienne qu'à leurs originaux.

On le voit, aucune de ces méthodes ne donne un résultat satisfaisant. Le poids et le style sont bien en général des guides chronologiques assez sûrs, quand on étudie et que l'on compare entre elles les pièces sorties d'un même atelier, mais il serait difficile de ne pas se tromper en s'y attachant d'une manière trop absolue.

Il n'existe donc pas de point de comparaison applicable à l'Italie entière et au moyen duquel on puisse fixer d'une manière certaine des dates générales; cependant les notions historiques que nous possédons, jointes aux indications numismatiques, suffisent pour déterminer l'ancienneté relative des monnaies de chaque province en particulier avec un ordre chronologique probable.

Applications de ces principes aux séries de l'Étrurie et de l'Ombrie.

En Étrurie et dans l'Ombrie, l'égalité du pied monétaire et la ressemblance des types pourront nous indiquer facilement quelles sont les séries qui ont existé à une même époque. Le type le plus simple et le poids le plus fort, les six anciennes divisions et l'indication de la valeur sans aucune légende ou seulement avec des initiales, nous signaleront les espèces les plus anciennes; nous rangerons dans cette catégorie la série de Cortone, au type de la roue simple sur les deux côtés des pièces. Les dupondius et les quincussis, par leur légèreté relative, trahiront une antiquité moins reculée; les douze et les six globules seront des marques plus anciennes que I et ∩. Le signe ∩, avec la légende plus complète des monnaies d'Iguvium et de Tuder, nous apprendront que le monnayage de l'Ombrie est plus récent que celui de l'Étrurie; enfin les monnaies de Tuder qui ressemblent à celles de Cortone seront plus

anciennes que celles de la même ville qui ressemblent aux monnaies de l'Italie centrale; et cette série, qui est d'un poids réduit, pourra être considérée comme la plus récente de toutes les séries de l'aes grave de cette contrée.

Date probable.

Quant à la date de ce monnayage, nous devrons nous contenter de quelques conjectures; les plus anciennes pièces portant déjà une empreinte sur chaque face, on ne peut pas leur attribuer une très-haute antiquité, ni même admettre, comme il serait, du reste, assez naturel de le penser, que les monnaies de Cortone au type de la roue sont une imitation des pièces d'argent attiques qui ont le même type et qui ne sont frappées que d'un seul côté. Cela posé, l'aes grave étrusque ne peut remonter au delà de la réforme introduite à Rome par les Décemvirs; par conséquent il n'est pas plus ancien que celui du Latium, et probablement il n'en est même qu'une copie.

Les légendes, très-imparfaites il est vrai, sont cependant beaucoup plus fréquentes et plus régulières sur l'aes grave étrusque que sur l'argent du même pays, et que sur l'aes grave du Latium : nous remarquerons de plus que ces monnaies nous viennent toutes de la partie septentrionale de l'Étrurie : il ne s'en trouve pas dans la partie méridionale qui fut conquise par Rome vers l'an 400. Véïes fut soumise en 358, Caere en 401, et Tarquinies à peu près à la même époque. Si l'aes grave de l'Étrurie avait été coulé avant ces événements, on ne voit pas pourquoi ce genre de monnayage n'aurait été usité que dans l'Étrurie septentrionale, tandis qu'on se l'explique facilement, en admettant qu'il ne commença que dans le ve siècle de Rome. Ce qui vient encore corroborer notre opinion, c'est que nous voyons la seconde série de Tuder reproduire en partie les types de la série d'Hatria, qui elle-même n'est pas

354 av. J. C.

289 av. J. C. 264 av. J. C.

antérieure à l'année 465. La réduction du poids des monnaies à Rome, vers l'an 490, entraîna peu à peu la suppression de la monnaie librale en Étrurie et en Ombrie; et en effet, nous voyons que Tuder adopta les as de 4 onces introduits à Rome à cette époque. On peut donc avec vraisemblance fixer au ve siècle de Rome la date de l'aes grave coulé de l'Étrurie et de l'Ombrie.

Valeur relative des divers métaux.

Il existait trop de rapports entre les différents peuples de l'Étrurie et de l'Ombrie pour supposer que les monnaies d'or et d'argent des Volsiniens et de Populonia n'ont pas souvent et pendant un assez long espace de temps circulé sur les marchés concurremment avec les monnaies librales de Volterra et de Cortone. Il y avait donc nécessairement en Étrurie et en Ombrie (comme nous le verrons au chapitre suivant pour le Latium) un cours légal fixant la valeur relative des trois métaux, et des diverses espèces de monnaies. Nous n'en pouvons douter. Malheureusement les documents nous manquent complétement, et le monnayage de Populonia, la seule ville qui ait fabriqué en même temps des monnaies d'argent et de cuivre, ne peut nous fournir aucune lumière, parce que les pièces de cuivre n'y furent jamais qu'une monnaie de valeur conventionnelle servant de subdivision à l'argent et sans aucune valeur intrinsèque.

CHAPITRE IV.

RAPPORTS DE LA MONNAIE DU SYSTÈME LIBRAL AVEC LA MONNAIE D'ARGENT ET DIVERS SYSTÈMES DE DIVISION ET DE CALCULS ADOPTÉS DANS L'ITALIE CENTRALE. — MONNAIES D'OR ET D'ARGENT FRAPPÉES EN CAMPANIE POUR LE COMPTE DES ROMAINS. — TRANSITION A UN NOUVEAU SYSTÈME MONÉTAIRE.

§ I.

Du système décimal adopté en Italie pour les calculs en argent. — Diverses méthodes de calculs et chiffres communs à Rome et à la Grande Grèce. — Valeur proportionnelle de l'argent et du cuivre.

Échange du cuivre contre des métaux précieux.

Il est fort possible que pendant un certain temps les monnaies de cuivre aient été les seules espèces ayant une valeur légale dans le Latium, le Picenum et le nord de l'Apulie; il n'en est pas moins vrai cependant que, même de très-bonne heure, l'or et surtout l'argent monnayés des pays voisins ont dû y pénétrer par le commerce, et que, tandis qu'en Sicile et dans une partie de la Grande Grèce le bronze italique était accepté au poids dans les payements concurremment avec les monnaies nationales d'argent, par réciprocité, celles-ci ont dû être également reçues dans les pays du Nord. Par conséquent, la *litra* (c'est-à-dire *le poids d'argent représentant légalement un certain poids de cuivre*), a dû nécessairement être connue sinon partout, du moins sur les frontières des pays où les deux systèmes étaient en usage, avec cette différence que

chez les uns c'était le cuivre, et chez les autres l'argent qui servait de base aux calculs, et que le monnayage a été uniquement en cuivre chez les premiers, et uniquement en argent chez les seconds, pendant un temps plus ou moins long.

Il est probable que la proportion légale existant en Sicile entre la valeur de l'argent et celle du cuivre 1 = 250, était également admise dans le Latium (1) et dans les pays où la monnaie de cuivre était la monnaie légale : de même l'ancienne proportion de l'or et de l'argent 1 = 10 a dû être également admise en Italie comme le minimum de la valeur de l'or, surtout de l'or monnayé. Et dans le fait, tout en considérant comme peu fondés les récits des auteurs (2),

---

(1) Nous verrons plus tard que vers la fin de l'empire romain, la proportion entre la valeur de l'argent non monnayé et celle du cuivre non monnayé était de 1 : 120.

(2) Quand Fabius (Tit.-Liv., I, 53, et 55) évaluait la totalité du butin enlevé à Suessa Pometia (et non le dixième de ce butin) à 40 talents d'argent, c'était sans doute pour exprimer d'une manière intelligible pour ses lecteurs grecs la somme d'un million de sesterces ou d'as du système libral (exactement 41 talents 2/3); quand ensuite Pison (Tit.-Liv., *loc. cit.* — Plutarch., *Poblic.*, 15) estime ce même butin à 40,000 livres pesant d'argent, et que Denys d'Halicarnasse (IV, 50) estime à 400 talents, non pas le butin entier, mais seulement le dixième de ce butin; nous ne devons y voir qu'une preuve de plus de la manière dont les annalistes des bas temps ont défiguré les récits de leurs devanciers et combien ils les ont exagérés. — Niebuhr (*Hist. rom.*, I, p. 569) et M. Bœckh (*Metr. Unters.*, p. 436) donnent à ces récits plus d'importance que nous ne leur en accordons et qu'ils n'en méritent. Nous pensons qu'il faut en donner davantage aux expressions de Varron (*De vita populi romani*, III, *ap.* Non., p. 520) : « *Nam lateres argentei atque aurei primum conflati atque in aerarium conditi.* » Ces mots semblent se rapporter à l'histoire de la monnaie chez les Romains, et indiquent clairement que l'on avait à Rome des *lingots* avant d'avoir des monnaies. Festus (*sub. verb.*, Pondo, p. 246, ed. Müller) exprime les valeurs en livres d'argent pour l'époque qui a précédé la pre-

qui parlent d'une circulation de lingots d'argent à Rome aux temps primitifs, nous devons admettre que l'argent avait une valeur légale reconnue, à une époque assez reculée, dans les pays qui suivaient le système de l'*aes grave*, et sans doute bien avant que le monnayage d'argent n'y fût introduit d'une manière régulière. Nous en avons une preuve évidente dans le récit du triomphe de l'année 461, qui relate non-seulement le poids du cuivre, mais aussi celui de l'argent qui y fut porté (1) ; mais la preuve la plus irrécusable se trouve dans les locutions et dans le mode de calculs adoptés de tout temps par les Romains, et qui ne peuvent s'expliquer que par une ancienne habitude de compter l'argent au poids. Nous devons en conclure que les espèces en argent ne leur étaient pas tout à fait inconnues, et étaient employées (quoique en plus petite quantité peut-être) concurremment avec les espèces de cuivre.

Circulation de l'argent dans les pays de l'aes grave.

Il est surtout important de faire remarquer que l'expression usitée en Sicile et à Tarente pour désigner l'unité de compte, la pièce d'argent ordinaire, le νόμος, avait revêtu depuis longtemps la forme latine *nummus*. Malheureusement, nous ne trouvons dans aucun des anciens auteurs la signification technique que les Latins donnaient originairement à ce mot, et Varron se contente de dire qu'il a été emprunté à la Sicile (2). Nous savons seulement que plus

---

mière émission de la monnaie d'argent. — Ce qui est dit de l'emploi à Rome des espèces étrangères d'or et d'argent a été intercalé dans ce passage par les Suppléments de Fulvius Ursinus.

(1) Tit.-Liv., X, 46.

(2) Varro (*De lingua latina*, V, 173) : « *In argento nummi; id ab Siculis.* » — Pollux (IX, 79) : « Ὁ δὲ νοῦμμος δοκεῖ μὲν εἶναι Ῥωμαίων, τοὔνομα, τοῦ

tard le mot *nummus* désigne en général toutes les espèces monétaires d'or ou d'argent, et jamais celles de cuivre, et qu'elle s'applique plus spécialement au sesterce appelé *nummus sestertius*, ou tout simplement *nummus* (1). Cette dernière acception ne peut cependant pas être plus ancienne que le sesterce d'argent lui-même, et par conséquent
267 av. J.-C. elle ne remonte pas au de là de l'an 487, époque à laquelle l'as libral fut supprimé. Mais comme le mot *nummus* lui-même est évidemment plus ancien et comme on ne peut pas admettre que jusqu'à ce moment il ne s'appliquait aux monnaies d'argent que dans un sens général, il faut croire que la signification technique est perdue. Le nom a été probablement importé en même temps que ce qu'il indique, et doit avoir la même valeur que les mots : *libella*

νομίσματος, ἔστι δὲ Ἑλληνικὸν καὶ τῶν ἐν Ἰταλίᾳ καὶ Σικελίᾳ Δωριέων. » — Festus, *verb.* nummus (p. 173). — Bœckh, *loc. cit.*, p. 310.

(1) M. Bœckh (*loc. cit*, p. 458) émet un doute sur l'ancienneté de cette expression. Mais elle semble avoir été tellement usitée et si complétement identifiée à la langue latine dès le temps de Caton, qu'il nous parait impossible qu'elle ne date que du VIIe siècle de Rome. — Les poëtes comiques se servent du mot *nummus* tantôt pour exprimer une obole grecque (Plaut., *Mostellaria*, II, 1, 10),tantôt dans le sens de statère (Plaut., *Trucul.*, II, 7, 11, et *Rudens*, V, 2, 40), tantôt même pour désigner une monnaie d'or, ce qui prouve seulement que ces poëtes, ne sachant quel nom donner en latin aux monnaies grecques, se servaient d'une expression parfaitement connue de leurs lecteurs, et qui de plus avait l'avantage d'avoir servi aux Grecs eux-mêmes pour désigner diverses espèces de monnaies.

260 av. J. C. Dans l'inscription relative au triomphe de Duilius, en 494, qui probablement ne date que de l'époque impériale et a été rédigée d'après le récit des annalistes, il est fait mention séparément des *numei* d'or et d'argent et ensuite de l'*aes* ; malheureusement, une lacune qui se trouve dans le texte nous laisse ignorer si l'expression *sestertii* était ou n'etait pas ajoutée au mot *numei*.

argenti, ou λίτρα ἀργυρίου (1), c'est-à-dire exprimer la *quantité d'argent correspondant à une livre sicilienne ou italique de cuivre;* or cette valeur se rapproche tellement du sesterce, qu'il est tout naturel que le nom de *nummus* ait été dans la suite appliqué à ce dernier.

Double manière de compter chez les Romains.

L'examen des anciennes formes du calcul chez les Romains nous donnera des résultats encore plus importants. Nous avons vu précédemment comment une première méthode se basait sur la monnaie de cuivre et avait l'as et l'once pour point de départ; nous examinerons à présent la seconde méthode, qui se basait sur l'argent, en prenant pour point ded épart tantôt le denier et tantôt le sesterce comme unité. Ce système a cela de particulier, qu'il n'existait qu'un nombre très-restreint de dénominations et de chiffres pour exprimer les fractions principales; nous allons les exposer :

1° *Division du denier.*

Semis.	S = 24/48	= 1/2	denier.
Uncia.	— = 4/48	= 1/12	*Id.*
Semuncia.	Σ = 2/48	= 1/24	*Id.*
Sicilicus.	Ↄ = 1/48	»	*Id.*

Ce qui fait que par la formule ΣↃ (=2/48+1/48=1/16 de denier) on exprimait la valeur de l'as; mais il n'y avait plus ni dénomination ni chiffre au-dessous, de sorte que l'on ne pouvait pas exprimer *en fractions de deniers* la valeur du semis (1/32 de denier) ni celle du quadrans (1/64 de denier).

---

(1) Plaut., *Captivi*, 917, et *Pseudolus*, 629.

2° *Division du sesterce.*

Quinque libellae	S = 20/40	= 1/2	sesterce.
Libella	— = 4/40	= 1/10	*Id.*
Sembella ou singula (1) . .	Σ = 2/40	= 1/20	*Id.*
Teruncius	T = 1/40		*Id.*

On arrivait ainsi à formuler un semis de bronze par —T (= 4/40 + 1/40 = 1/8 de sesterce); mais on ne pouvait exprimer ni le triens (1/12 de sesterce) ni le quadrans (1/16 de sesterce).

Ces signes et ces calculs sont basés, comme on le voit, sur le denier de 16 as et sur le sesterce de 4 as, et appartiennent par conséquent à une époque relativement récente; mais ils peuvent aussi bien et même mieux s'adapter au denier de 10 as et au sesterce de 2 as 1/2 (2). Nous savons aussi que dans les temps anciens, les divisions par 1/2, 1/10, 1/20 et 1/40 étaient généralement adoptées tant pour le denier que pour le sesterce (3). Nous devons avouer cependant que

---

(1) Le mot *sembella* est employé par Varron (V, 174; X, 38); et le mot *singula*, par Maecianus (passim). La première de ces expressions s'explique facilement; c'est une contraction irrégulière comme *sestertius*, ἡμέδιμνος (*Corp. inscr. graec.*, n°s 5640 et 5773), τετράχμον; *singula* est encore plus extraordinaire et n'est probablement qu'un dérivé de *sembella.*

(2) Maecianus dit bien (§ 67) : « *Infra semissem nemo temere rationem sestertiariam ducit, potest tamen; nam quadrans « poterit notari singula » et dimidio teruncio;* » mais pour cela il faudrait qu'il existât un signe pour désigner le 1/2 *teruncius* ou 1/80e de sesterce, et ce signe n'existe pas. Il est clair qu'avec de nouveaux signes le calcul pourrait être continué indéfiniment; mais avec les chiffres que nous connaissons, et qui sont bien authentiques, on ne peut pas aller au delà du semis.

(3) Maecianus (§§ 73, 74). — Varro (V, 174) : « *Nummi denarii decuma libella.* » Ceci était d'autant plus connu des hommes spéciaux qu'à toutes les époques, pour la solde des troupes, le denier a été compté sur le pied

nous ne retrouvons qu'une seule fois la mise en pratique de ce genre de calculs par fractions d'argent, et c'est dans Caton (1). Ceci cependant ne doit pas nous étonner, eu égard à la nature des sources auxquelles nous puisons. Les expressions du droit romain : « *Heres ex libella,* » et (2) « *Heres ex uncia,* » pour désigner l'héritier d'*un dixième* ou d'*un douzième*, ainsi que l'emploi et l'expression métaphorique des mots *libella* et *teruncius* pour exprimer la plus

---

de 10 as, et que par conséquent, dans la pratique, le denier a toujours pu être divisé par 1/2, 1/10, 1/20, 1/40. — Les signes abrégés dont se servaient les comptables pour indiquer les fractions ordinaires sont réunis dans le tableau suivant :

	POUR LE DENIER DE 10 AS.		POUR LE DENIER DE 16 AS.
Quinaire	1/2 denier	S	1/2 S
Sesterce.	1/4 »	⚌ Σ	1/4 ⚌ —
As.	1/10 »	—	1/16 Σ Ↄ
Semis.	1/20 »	Σ	Ne peut s'exprimer.
Quadrans	1/40 »	T	» » »

	POUR LE SESTERCE DE 2 AS 1/2.		POUR LE SESTERCE DE 4 AS.
Dupondius	4/5 sesterce	S ⚌ — . . .	1/2 S
As	2/5 »	⚌ ⚌ . . .	1/4 ⚌ Σ
Semis	1/5 »	⚌ . . .	1/8 Σ T
Quadrans	1/10 »	— . . .	Ne peut s'exprimer.
Sextans	1/20 »	Σ . . .	» » »
Uncia.	1/40 »	T . . .	» » »

(1) *De Re Rustica XV* (d'après un manuscrit de Policien que M. Keil a publié) au sujet du crépissage des murailles : « *Parietes villae si locet in p. C. id est p. X quoquo versum libellis in ped. V et perticam I. P. vic. n. X.* » Ce passage est inintelligible, et le texte en a évidemment été altéré; mais il est certain, cependant, que *libella* ne peut signifier ici que le 1/10 du sesterce ou bien le 1/10 du denier.

(2) Cicero (*Ad Atticum*, VII, 2, 3) : « *Fecit palam te ex libella* » (*libertis* dans le premier, *libra* dans le second texte du manuscrit de Florence); « *me ex teruncio* » (*taruacus* dans le premier, *terunciis* dans le second texte du manuscrit de Florence).

petite valeur d'argent possible, sont (1) une preuve que les hommes d'affaires des temps anciens employaient indifféremment dans leurs comptes l'unité d'argent et ses fractions, c'est-à-dire le nummus et les libellae, ou l'unité de cuivre et ses divisions, l'as et les onces.

Origine des signes.

Nous voyons qu'originairement les divisions du denier et du sesterce ont dû avoir des signes identiques, que l'introduction du denier de 16 as a pu seul y apporter un changement, et que ces divisions devaient être pour le denier de 10 as, la 1/2, le 1/10, le 1/20, le 1/40. Les signes ou chiffres sont les mêmes dans les deux séries, à l'exception du quatrième, qui dans la première est un Ↄ, et dans la seconde un Ꞁ. Il est probable que ce dernier est d'une époque plus récente, comme en général tous les chiffres exprimés par l'initiale de leur nom (2) ; dans la série du denier on a conservé le chiffre de l'ancienne forme. Les dénominations ont été évidemment variées dans les deux séries pour la plus grande commodité des calculateurs, qui pouvaient reconnaître au nom seul de la fraction s'il s'agissait d'une division du denier ou du sesterce : *semis* et *quinque libellae*, *uncia* et *libella*, *semuncia* et *sembella*, *sicilicus* et *teruncius*. Mais il est difficile d'admettre que cette distinction soit très-ancienne. Les dénominations *uncia* et *semuncia* n'ont pu être

---

(1) Cette expression proverbiale mal comprise a donné lieu à Donatus de supposer (dans son Commentaire sur Phormion, I, 1, 9) que la *libella* était le 1/12 de l'once. Il est certain que, ne connaissant que le système oncial d'une part, et sachant de l'autre que la *libella* était la plus petite fraction possible, il ne pouvait donner une autre explication.

(2) Comme Ⅽ pour *centum*, Ⅿ pour *mille*, Ⴓ pour *quinarius*, et plusieurs autres. On ne peut en dire autant des signes Ⅾ et Ⅎ, *semis*, *semuncia*, qui indiquent des moitiés; il est vrai que l'expression *moitié* n'est pas à proprement parler un nom de nombre.

employées tant que le denier a été divisé par dixièmes, tandis que nous savons positivement que la *libella* et par conséquent la *sembella* étaient fort anciennement employées comme fractions du denier. Il est clair aussi que le mot *semis*, employé dès le temps le plus ancien, est de beaucoup antérieur à l'expression *quinque libellae*, qui est fort récente ; il n'y a que les mots *sicilicus* et *teruncius* qui semblent être aussi anciens l'un que l'autre et avoir été toujours employés concurremment. Il résulte de ces considérations sur les deux séries de fractions qu'il n'en existait originairement qu'une seule, et ce qui le prouve encore, c'est que, des deux unités auxquelles se rapportent les signes fractionnaires, le denier est, comme unité de compte, beaucoup plus récent que le sesterce, et que pendant toute la durée de la république celui-ci a seul été employé dans tous les calculs officiels et spéciaux. La forme originaire du calcul romain en argent est donc la suivante :

Semis.	S = 20/40 = 1/2	du	nummus.
Libella	— = 4/40 = 1/10		*Id.*
Sembella.	Σ = 2/40 = 1/20		*Id.*
Teruncius ou sicilicus. . . .	Ↄ = 1/40 »		*Id.*

Ce tableau présente, avec le système de la litra sicilienne, une ressemblance frappante : l'unité est nommée dans l'un et dans l'autre νόμος ou *nummus;* du temps d'Aristote, le νόμος de Syracuse valait dix λίτραι de cuivre ; vingt ἡμιλίτρια ; quarante τριᾶς χαλκοῦ (1). Le *nummus* romain vaut dix *libellae*, vingt *sembellae* et quarante *teruncii*. Les noms romains et les signes représentatifs ou chiffres sont, il est vrai, empruntés en partie au système des as, mais tout ce qui

(1) *Voy.* notre *Introduction historique*, ch. II, p. 102 et suivantes.

est étranger à ce système vient évidemment de la Grèce. Le signe de la moitié est une simple copie de l'ancien signe ; ceux du dixième et du vingtième de nummus imitent ceux du douzième et du vingt-quatrième de l'as ; mais les noms de *libella*, *sembella* et *teruncius* sont une traduction des mots λίτρα, ἡμιλίτριον, τριᾶς χαλκοῦ ; seulement on a employé le diminutif pour les deux premiers noms, apparemment pour distinguer la petite livre sicilienne de cuivre de la livre italique, qui est beaucoup plus forte. Le nom de *sicilicus* donné au quadrans sicilien pour le distinguer du lourd quadrans italique est une preuve de plus de ce que nous disons ici ; enfin il n'est pas jusqu'au chiffre ou signe exprimant le quarantième ↄ qui ne soit hellénique ; les Grecs s'en servaient pour indiquer la moitié, et il était d'autant plus propre à désigner le *sicilicus*, que celui-ci est la moitié de la fraction précédente. Cette coïncidence est si frappante, qu'il ne peut plus rester de doutes sur l'origine du calcul en argent chez les Romains, et que nous n'hésitons pas à considérer comme erronée l'opinion de Varron sur la *libella*, qu'il considère comme une petite monnaie d'argent valant une livre de cuivre (1).

(1) Varro (V, 174) : « *Nummi denarii decuma libella, quod libram pondo as valebat et erat ex argento parva.* » On peut bien sans doute se figurer comme possibles des pièces d'argent valant une livre pesant de cuivre, *libellae argenti*, et leur existence n'a rien de contradictoire ; mais il est impossible de démontrer qu'elles aient jamais réellement existé, et la libella que l'on voit figurer dans les comptes romains est bien plutôt une *libella aeris* : cette supposition est d'autant plus probable, que dans la plus ancienne acception du mot, elle répond à 1/10 du nummus et non à 1/10 du denier. Quoi qu'il en soit, il est certain que jamais à Rome il n'a été frappé de monnaies d'*argent* ou de *cuivre* répondant à cette valeur : et Varron a été probablement induit en erreur par la signification du mot *libella* (petite livre), et son emploi exclusivement réservé aux comptes en argent.

Au reste, pour bien apprécier l'enseignement que nous pouvons tirer de ce rapprochement, il faut avant tout remarquer que le calcul sicilien, copié par les Romains, représente la situation existant du temps d'Aristote, et nullement celle des temps plus anciens. La dépréciation des monnaies par laquelle le nummus sicilien se trouva réduit à dix litrae (ci-dessus p. 113) de cuivre ne peut pas remonter plus haut que l'an 400 de Rome. Il est donc probable que 354 av. J. C.
les relations commerciales entre Rome et la Sicile étaient dès cette époque tellement fréquentes et si importantes, que les changements introduits dans la monnaie sicilienne exercèrent une influence même sur le système de calcul usité dans le Latium pour l'argent, et que, lorsque Denys et ses successeurs, à côté du nummus valant une livre de cuivre, firent frapper une monnaie du même nom, mais réduite pour le poids au dixième de sa valeur, cette nouvelle pièce, sous le nom de *libella*, passa aussi dans la langue latine, et devint une expression habituelle des comptes en argent.

En dernière analyse, il résulte de tout ce qui précède que nous sommes parfaitement autorisés à admettre pour le Latium, le rapport de l'argent au cuivre 1 = 250, rapport qui existait en Sicile, comme nous l'avons prouvé.

§ II.

Influence de l'argent sur la monnaie de cuivre et *vice versa*. — Dans le Latium, l'as a la valeur du scrupule d'argent, et dans l'Italie méridionale, le nummus a celle du dextans.

La monnaie de cuivre du système libral de l'Italie centrale avait, comme nous venons de le voir, une valeur proportionnée à celle de l'argent monnayé de la Grande Grèce et de la Sicile, nous devons donc, nécessairement, trouver

des traces de ce rapprochement dans le monnayage des deux contrées, et ces traces nous serviront à expliquer certaines particularités du monnayage en argent et en cuivre de l'Italie centrale. Nous prendrons pour point de départ ce que nous avons dit plus haut du double principe sur lequel est basé le système des as de cette contrée, savoir : 1° la division purement duodécimale adoptée par certaines villes et suffisamment indiquée par la fréquence des as et la présence du semis ; 2° une sorte de division décimale en usage dans d'autres villes où l'on ne rencontre l'as que rarement et jamais le semis qui se trouve alors remplacé par le quincunx. Cette particularité (l'absence du semis) caractérise spécialement le système libral tel qu'il avait été adopté par les villes de l'est et du midi de l'Italie ; deux séries cependant qui portent le nom de Rome quoique émises à Luceria et dans une autre ville de l'Apulie désignée par l'initiale P.... font exception, et probablement à cause de leur double domicile, ont à la fois le *semis* et le *quincunx*.

Rareté des *as* et des *semis* dans l'est et le midi de l'Italie.

Le *semis* n'a commencé à être usité dans les villes de l'Italie méridionale ou orientale, telles que Paestum, Copia (?), Valentia, Brundusium, Uxentum et Venusia, que lorsque l'as ne pesait plus qu'une demi-once ; à cette époque le quincunx avait déjà disparu de cette contrée, et la petite ville d'Orra, située en Messapie, dans le coin le plus reculé de l'Italie, est la seule qui en possède d'un pied monétaire aussi faible.

La même remarque s'applique à l'as qui est très-rare, quand il ne manque pas complétement, dans la plupart des séries de cette contrée. Ainsi l'*as libral* est très-rare à Hatria et à Luceria, il l'est encore plus à Venusia et à Ariminum, l'*as triental* (de quatre onces) ne se trouve qu'à Luceria. Nous remarquons aussi que dans le royaume de

Naples on rencontre assez souvent les petites divisions des séries latines à partir du triens et au-dessous, et jamais, ou presque jamais, ni les as, ni les semis de ces mêmes séries qui ne sont cependant pas rares dans leurs pays d'origine. On dirait que les as et les semis n'ont jamais pu s'introduire dans les contrées habituées à la monnaie d'argent.

Quincunx. Par contre, nous trouvons le quincunx du système libral à Ariminum et à Hatria; ceux des séries librale, trientale et onciale à Luceria et à Venusia; à Téaté d'Apulie, celui de la série sextantaire (correspondant à l'as de 2 onces); à Larinum, celui de la série onciale; à Orra, ceux des séries onciale et demi-onciale; et enfin celui de la série trientale à Capoue.

Nous avons déjà vu que le semis sextantaire et le quincunx oncial se trouvent dans les séries romaines frappées à Luceria et à P.... d'Apulie. Ces deux ateliers ont aussi émis Dextans. des *doubles quincunx* ou *dextans* marqués S.... qui appartiennent à la série onciale. Nous rangerons dans la même catégorie deux pièces de cuivre frappées à Venusia, dont l'une marquée N.II pèse 41^{gr},85, et l'autre marquée N.I Pl. XV. pèse de 33^{gr},6 à 26^{gr},2, ainsi que des quincunx sortis du même atelier pesant de 17^{gr},2 à 11^{gr},9; nous y rangerons également des pièces de cuivre marquées N dont le poids varie de 32 grammes à 25^{gr},9 frappées à Téaté ainsi que des quincunx variant de 20^{gr},1 à 9 grammes; enfin de fortes pièces de cuivre ne portant aucune marque qui indique leur valeur, pesant de 57^{gr},4 à 47 grammes et frappées à Capoue avec des quincunx de 27 grammes. Le poids considérable de ces pièces et l'absence complète de l'as dans les séries de Venusia, de Téaté et de Capoue suffisent pour nous faire reconnaître dans les pièces marquées N le *double quincunx*, et enfin comme supplément de preuve

nous pouvons citer la présence d'un dextans de la série romano-lucérienne marqué S.... dans un dépôt trouvé aux environs de Capoue (1), qui contenait en même temps un certain nombre de pièces de cette ville du plus fort module.

Nous pouvons donc établir que dans le monnayage de l'Italie centrale il y a eu deux systèmes de division bien distincts.

Deux différents systèmes de fractions.

1° Le système de division *par douzième* qui est essentiellement romain, domine dans la plus grande partie du Latium, et s'étend plus tard sous l'influence romaine dans presque toute la péninsule.

2° Le système mixte de la division par dixième greffé sur l'as (2). Ce système a le *nummus* pour point de départ

---

(1) Riccio (*Mon. di città*, not. 41 et not. 18). Ce dépôt a été trouvé tout près de Capoue. On pourrait supposer, d'après cela, que les séries d'aes grave qui possèdent le quincunx, ont eu pour principale unité le dextans au lieu de l'as; on pourrait alors considérer comme des dextans les plus fortes pièces de cuivre de cette contrée dépourvues de signes indiquant leur valeur, et dont le poids est singulièrement faible en comparaison des fractions, si on les considère comme des as; mais, d'un autre côté, il faut avouer que cette opinion n'est guère soutenable, puisque les principales pièces de Luceria et d'Hatria portent le signe de l'as.

(2) M. Gennarelli (*loc. cit.*, p. 41) n'admet pas l'hypothèse du P. Marchi (*L'Aes grave*, p. 103), adoptée depuis par M. Lepsius (*Italisches Münzsystem*, p. 92), d'après laquelle l'as aurait été divisé en 10 onces au lieu de 12 dans les pays situés au delà des Apennins (ou pour parler plus clairement dans tout l'est et le sud de l'Italie). Nous sommes du même sentiment que M. Gennarelli, car si la pièce de 5 onces eût été un *demi-as*, on l'aurait simplement marquée d'un S, comme le demi-sesterce et les *quinque libellae*, qui dans les comptes romains sont marqués S (ci-dessus, p. 239 et 240). Il y a donc lieu de penser que les cinq points qui distinguent le quincunx sont plutôt une preuve en faveur du système duodécimal. M. Bœckh n'admet pas non plus cette division décimale dont l'idée s'était également présentée à son esprit (*Metr. Unters.*, p. 375), par la très-bonne raison qu'il existe des pièces avec cinq globules et la légende ROMA. En effet une livre romaine

(car N ne peut avoir une autre signification). Ce *nummus* pèse dix douzièmes de l'as. L'as est presque entièrement exclu des séries qui suivent ce système, et le semis l'est complétement, parce qu'ils ne sont pas compatibles avec la division par dixième. Ce système mixte se répandit dans les contrées situées à l'est et au midi de l'Italie, ainsi que dans la Gaule Cisalpine, et subsista jusqu'à la suppression de l'as oncial romain ; mais comme il ne fut jamais adopté que par les villes qui avaient préféré le système des as au système monétaire grec, il est très-naturel qu'on ne le trouve, pour ainsi dire, que dans les colonies latines à l'époque de l'*aes grave*.

La différence du pied monétaire coïncide avec celle du système de fractionnement.

Nous avons déjà remarqué (1) ailleurs que presque toutes les fois qu'il y a différence de pied monétaire il y a aussi différence dans le système de fractionnement. En général, dans le sud et dans l'est de l'Italie l'*aes grave* est coulé sur le pied de 14 onces, et sur celui de 10 onces à Rome et dans la plus grande partie du Latium.

Explication de ce double système.

Cette *dualité* de système n'a pas été jusqu'ici suffisamment observée, et par cela même elle n'a pas été expliquée d'une manière satisfaisante. Pour la bien comprendre, il nous faudra revenir sur ce que nous avons dit du rapport existant entre le cuivre et l'argent ; ce rapport, bien que basé partout sur le même principe, se présente cependant dans le Latium d'une manière différente que dans l'Apulie et le Picenum.

---

de 10 onces présenterait l'anomalie d'un tout qui n'aurait que trois quarts au lieu de quatre. Enfin les signes N·I et N qui se voient sur des pièces de 10 onces prouvent assez qu'on a voulu établir une distinction entre ces pièces et les as, et le signe S.... surtout est une grande preuve contre la possibilité d'une division décimale de l'as.

(1) Ci-dessus, pages 210 et 211.

Nous avons d'une part établi qu'à cette époque, excepté les pièces d'argent *romaines*, pour la forme mais de fait *campaniennes*, admises dans la circulation comme monnaies étrangères et grevées comme telles d'un tarif onéreux, il n'existait aucune pièce romaine (proprement dite) en argent (1), et nous regardons comme dénué de fonde-

---

(1) Cette opinion de M. Mommsen n'est point partagée par M. le duc de Luynes. Ce savant a inséré dans la *Revue numismatique* de 1859, p. 322, un travail dans lequel il établit, sur la foi d'un grand nombre d'auteurs, tels que Festus, Varron, Denys d'Halicarnasse, etc., et contrairement à l'opinion de Tite-Live et de Pline, que l'argent monnayé a existé à Rome du temps des rois. Il croit avoir retrouvé ce denier primitif dans deux pièces pesant, l'une 11^{gr},05, et l'autre 10^{gr},45. La première [ΟVAIANE.A, Truie à droite, accompagnée de quatre pourceaux. ℞ Branche et grappe de raisin (*Revue num.*, 1859, pl. XIV, n° 1)] fait partie de ma collection; la seconde [POMA, Massue sur des objets incertains et ondulés. ℞ KVPI, Truie allaitant ses petits à l'ombre d'un arbre, qui la couvre de ses branches prolongées (*ibid.*, n° 2)] fait partie de la collection de Luynes, actuellement au Cabinet de France.

Pl. XVIII, n°s 2 et 3.

Je n'analyserai pas ici ce beau travail, que les lecteurs connaissent tous, je me contenterai de dire que M Mommsen, dans une note à la fin de son ouvrage (p. 858), combat les conclusions de M. le duc de Luynes, tout en rendant hommage à la science de leur auteur, dont on doit, dit-il, respecter toujours les opinions. Je donne succinctement les trois points les plus saillants de ses objections.

1° Au point de vue paléographique.

La forme P au lieu de R, la ligature N et même l'A ne se sont jusqu'ici jamais rencontrés sur des monnaies aussi anciennes; la diphthongue OV pour V n'a pas été employée avant Polybe, et dans les temps anciens cette lettre était ou complétement négligée ou remplacée par l'aspiration de l'esprit rude ˓ ou par β.

2° Au point de vue de l'histoire de l'art monétaire.

Ces pièces sont frappées des deux côtés, elles ont quelque analogie avec des pièces plus récentes et ne peuvent être contemporaines de Solon, dont les monnaies n'étaient frappées que d'un seul côté.

3° Au point de vue des sources.

M. Mommsen conteste l'antiquité des expressions Ρωμα Κυρι(των) ou Κυρι(α), et même celle de Ουαλαντεια, appuyées, dit-il, sur des traditions

ment ce qui a pu être dit sur le didrachme de Servius

douteuses qui ne nous sont parvenues que par les auteurs latins des temps postérieurs ou par des écrivains grecs (Festus, *Sub verb.* Romam, p. 266. — Servius, *Ad Aen.*, I, 273. — Solinus, I, 1).

Je ne puis contester la force des objections de M. Mommsen et je dois m'incliner devant son érudition, mais je ne saurais être de son avis lorsqu'il va jusqu'à mettre en doute l'authenticité de ces pièces, dont l'antiquité est à l'abri de toute espèce de soupçon.

M. V. Queipo, à son tour, admet comme incontestable l'authenticité des deux pièces en question, et il accepte même l'attribution donnée par M. le duc de Luynes, tout en faisant quelques réserves sur la probabilité que le nom de *Valentia* ait pu être donné à Rome sur la plus ancienne médaille d'argent de cette ville. — Mais au point de vue métrologique, le savant espagnol n'arrive pas aux mêmes conclusions que le savant français. M. Queipo fait observer l'affinité qui existe entre les pièces dont il s'agit et les monnaies frappées en Sicile, à Camarina, à Panorme, à Syracuse, même sous le règne d'Hiéron II. Ces pièces pèsent 10^{gr},33, 10^{gr},12, 10^{gr},15, 10^{gr},80, 10^{gr},04, 10^{gr},11, 10^{gr},12, 10^{gr},19, 10^{gr},27 et 10^{gr},35 (*Essai sur les systèmes métriques et monétaires des peuples anciens*, tableau XVIII, vol. III). Il conclut de ce rapprochement que les monnaies publiées par M. le duc de Luynes ont été taillées d'après le système asiatique et frappées en Sicile; d'ailleurs au temps de ses rois, Rome n'avait pas d'artistes capables de graver de pareilles monnaies, pas plus qu'à une époque postérieure, lorsque le gouvernement républicain fit frapper à Capoue les monnaies d'argent qui portent la légende **ROMANO.** Il rappelle à cette occasion les monnaies de Pyrrhus, roi d'Épire, frappées en Sicile, et il prouve ainsi que faire fabriquer des monnaies dans un pays étranger n'est pas un événement impossible, et n'est pas même un fait isolé dans l'histoire. (*Lettre de M. V. Queipo à M. Adrien de Longpérier*, dans la *Revue numismatique*, 1861, p. 180.) Deux pièces, l'une d'argent et l'autre de cuivre, qui ont fait partie du musée Fontana, semblent confirmer l'opinion de M. V. Queipo sur l'origine sicilienne des monnaies décrites par M. le duc de Luynes. Elles offrent avec celle de *Valentia*, en particulier, l'analogie la plus frappante, pour le type, la fabrique, le style, la forme des lettres et même la disposition de la légende. Elles avaient été attribuées par Sestini à l'alliance d'Himéra avec Thermae et Abacaenum (*Descrizione d'alcune medaglie del museo del Signor Carlo d'Ottavio Fontana di Trieste*, per Domenico Sestini. Firenze, 1827, in-4°, p. 6, pl. I, n°s 8 et 9).

Il ne m'appartient pas de me poser en arbitre entre deux savants comme M. le duc de Luynes et M. Mommsen : « *Non nostrum inter vos tantas*

Tullius (1). D'autre part les pièces grecques en argent que

« *componere lites.* » Le lecteur appréciera; mais après avoir mis sous ses yeux toutes les pièces de ce grand procès, me sera-t-il permis de lui faire connaître mon opinion personnelle? Je le ferai avec d'autant plus de confiance que d'autres numismatistes plus autorisés que moi partagent mes convictions et m'y ont encouragé.

Tout est logique et s'enchaine admirablement dans l'histoire de la monnaie de cuivre telle que nous la voyons se dérouler dans les pages qui précèdent. Mais arrivés au point où nous en sommes, ne se demande-t-on pas comment le peuple romain aurait pu conserver dans sa langue, dans sa manière de compter, dans son langage officiel des locutions si explicitement relatives à l'argent monnayé, s'il n'en avait jamais possédé; comment il aurait compté en *libellae* et en *sembellae* si ces mots n'avaient pas désigné des monnaies réelles, ou si ces monnaies avaient été seulement des monnaies étrangères? Rien dans le monnayage plus récent ne justifiant ces expressions, nous en concluons que ces monnaies avaient existé plus anciennement, comme les expressions de liards et de pistoles, conservées dans quelques provinces, prouvent qu'il y a eu jadis en France des liards et des pistoles.

Je croirais donc volontiers que la monnaie d'argent introduite par les rois et n'existant alors qu'en fort petite quantité, avait été supprimée en même temps que la royauté, et que deux cent cinquante ans après sa fondation, Rome, par un excès de puritanisme républicain, en était revenue à l'*aes rude;* cinquante ans après cette révolution, sous le gouvernement des Décemvirs, un système si imparfait, si peu en rapport avec la civilisation de Rome et des peuples voisins à cette époque, et dont on reconnaissait tous les jours les inconvénients, fit place à un monnayage régulier basé sur l'unité de cuivre. Le peuple avait conservé l'habitude de compter en argent monnayé, quoique cet argent n'existât plus réellement, et les nouvelles monnaies étaient destinées à rompre les anciennes traditions en substituant l'as à la libella.

Cette hypothèse, qui expliquerait, ce semble, les contradictions apparentes des historiens et des annalistes, donnerait une probabilité de plus à la théorie de M. Mommsen au sujet du rapport existant entre le poids effectif de l'as libral et sa valeur en argent la *libella,* et ne change rien à ce que ce savant nous a dit sur le développement de ce monnayage essentiellement romain, et sur l'influence qu'il exerça sur les monnaies du Latium, de l'Étrurie et du reste de la péninsule italique. B.

(1) Varron, dans ses *Annales* (ce passage a été conservé dans Charisius, p. 105, ed. Keil), rapporte cette tradition : « *Nummum flatum primum « a Ser. Tullio dicunt; is IIII scrupulis major fuit quam nunc.* » Sca-

l'on trouve aux environs de Rome sont en si petite quantité qu'il est impossible d'admettre qu'aucune espèce étrangère ait pu être assez nombreuse sur le marché de cette ville pour dominer le commerce romain, comme le statère de Corinthe avait dominé le commerce de la Sicile. Nous arrivons donc forcément à cette conclusion, qu'à Rome et dans le Latium, l'argent n'était reçu qu'au poids, et que la quantité d'argent équivalant à la valeur de l'as monnayé était regardée comme l'unité dans les comptes qui se faisaient en argent. Or nous allons voir que ce poids était le scrupule = 1gr,14. En effet, 1° lorsque le monnayage d'argent commença à Rome, on frappa une monnaie qui représentait la valeur de l'ancien as de cuivre et qui pesait exactement un scrupule ; 2° il résulte de cette similitude de valeur entre l'as libral de cuivre et le scrupule d'argent la même proportion que nous avons trouvée pour le rapport de l'argent et du cuivre dans le système si-

L'as de cuivre vaut un scrupule d'argent.

---

liger (*De re Nummaria*, p. 42) et Borghesi (*Décade*, XVII, p. 9. — *Œuvres complètes*, t. II, p. 288) avaient interprété ce passage dans le sens que le denier primitif pesait quatre scrupules et se trouvait ainsi plus fort que celui d'une époque plus récente ; nous avions nous-même adopté d'abord cette version, mais elle n'est pas compatible avec la construction de la phrase, et nous devons la rejeter. Quelque étrange que nous en paraisse le sens, nous croyons que la traduction donnée par M. Bœckh (*Metr. Unters.*, p. 348) est la plus exacte. D'après ce savant, le denier aurait été, dans l'origine, de 4 scrupules plus fort qu'il ne l'a été depuis. Le poids de cette pièce aurait donc été de 3gr,90 + 4gr,52 = 8gr,42, poids qui correspond assez avec celui du didrachme achéen de Tarente. Mais nous pensons que Varron lui-même ajoutait peu de foi à cette tradition, et pour notre compte nous la considérons comme aussi apocryphe que celle qui est relative aux monnaies en cuir attribuées à Numa. Aussi ne pouvons-nous pas accepter les conclusions de M. Bœckh (*loc. cit.*), qui croit à l'existence de ces didrachmes romains, et qui les considère sinon comme contemporains de Servius Tullius, du moins comme le plus ancien denier romain.

cilien. Nous avons vu que l'as coulé le plus ancien ne dépasse pas au maximum le poids effectif de 250 scrupules, c'est-à-dire 10 onces 5/12; c'est par erreur qu'on lui suppose ordinairement le poids d'une livre; c'est donc pour lui donner la même valeur qu'à son équivalent en argent qu'il a été fabriqué sur le pied de 10 onces. Il en résulte que la proportion de l'argent au cuivre, 1 égale 250, est la base de tout le système monétaire des Romains. Cette proportion existait déjà avant les Décemvirs, et il nous paraît en outre évident qu'ils l'acceptèrent purement et simplement, et que dès l'origine le poids de l'as, soi-disant libral, avait été fixé à Rome de manière à lui donner la valeur exacte de l'unité c'est-à-dire du scrupule d'argent.

Après l'introduction de l'as monnayé, l'usage de payer avec du cuivre *au poids* se perpétua, comme le prouvent les lingots de cinq livres qui sont, selon toute apparence, contemporains des as monnayés, mais il n'en est pas moins rigoureusement vrai que l'unité de compte était uniquement l'as et non la livre (1); ces lingots étaient d'ailleurs dans des proportions exactes avec la nouvelle monnaie et valaient environ 6 as, c'est-à-dire à peu près 7 grammes d'argent, ce qui revient au didrachme ordinaire de la Campanie.

De leur côté, les colonies italiques établies dans des

(1) On voit souvent dans les anciens auteurs stipuler une certaine somme d'or ou d'argent d'après le poids; cette manière de compter n'est jamais employée pour le cuivre. Le passage de Tite-Live (VIII, 14) : « *Jussi trans « Tiberim habitare, ut ejus qui cis Tiberim deprehensus esset usque ad « mille passum clarigatio esset, nec prius quam aere persoluto is qui cepis- « set extra vincula captum haberet* » a été mal restitué par les éditeurs, qui ont voulu remplacer le mot *passum* par *pondo*. — Madwey, dans ses *Emendationes Livianae* (p. 166), dit à ce sujet : « *Neque enim* PONDO *usquam « sic in numerando de assibus libralibus positum reperitur.* »

contrées grecques ou en partie grecques ont dû nécessairement mettre leurs monnaies de cuivre en rapport de valeur, non pas avec un certain poids d'argent, mais avec les monnaies d'argent déjà existantes. Et en effet, les cinq villes de l'Apulie : Arpi, Téaté, Canusium, Rubi, Caelium, ainsi que les deux colonies latines d'Albe et de Signia, frappaient à cette époque des monnaies d'argent dont nous donnons sommairement ici les poids (voir l'*annexe* L).

	Grammes.	Grammes.	Grammes.	Grammes.
Arpi	de 7,24 à 6,64,	de 1,83 à 1,78,	de 0,92 à 0,89,	de 0,64 à 0,53
Téaté	7,12 à 7,06,	—	—	—
Canusium. .	—	—	—	0,56 à 0,4
Rubi	—	—	1,11 à 0,86,	0,53 à 0,4
Caelium. . .	—	—	—	0,7 à 0,42
Albe	—	—	1,28 à 1,02,	0,59 à 0,44
Signia . . .	—	—	—	0,67 à 0,49

Si l'on en excepte un seul didrachme d'Arpi, au type campanien, et sur lequel on voit la légende (rétrograde) ARΓANOS en caractères antérieurs à Euclide, ces pièces sont (1) en général assez récentes, et ont été frappées sous l'influence de Tarente. Avellino a suffisamment prouvé que la pièce des Rubastini (2), au type de la tête du Soleil, a été frappée à la suite d'un traité d'alliance entre cette ville, Alexandre, roi d'Épire, et Tarente, et par conséquent

(1) Il existe des pièces d'argent, ayant pour type la tête casquée de Minerve et au revers le taureau à face humaine, sur lesquelles MM. Ignarra et Riccio (*Mon. di città*, p. 37) ont cru voir la légende ΑΡΓΑΝΟΣ, et Avellino (*Opusc.*, II, p 151, pl. I, n° 4) ARΓANOS, rétrograde. Le type campanien et une légende qui se rapproche tellement de ΚΑΠΠΑΝΟΣ pourraient faire croire à une erreur et faire hésiter sur l'attribution qui en a été faite à Arpi, mais l'exemplaire de Munich justifie complétement la leçon d'Avellino.

(2) Dans sa belle dissertation : *Epistola de argenteo Rubastinorum numo*. Nap , 1844, in-4°.

334 av. J. C. vers l'an 420; les pièces d'argent d'Albe sont postérieures
303 av. J. C. à l'année 451, époque de la fondation de cette colonie et ont été également fabriquées sous l'influence de Tarente. Le type des pièces d'argent de Téaté est semblable à celui des didrachmes de Tarente, et Taras sur le dauphin se voit même sur les monnaies de cuivre de cette ville. La principale pièce de la série des Rubastini a le type ordinaire des dioboles de Tarente et d'Héraclée : Hercule étouffant le lion. Le pied monétaire des didrachmes permettrait de les classer, soit dans le système de la Campanie, soit dans celui de Tarente. Mais les petites pièces n'ont aucune analogie avec celles de la Campanie, dont l'émission était d'ailleurs arrêtée depuis longtemps quand le monnayage des villes latines de l'Apulie commença; celles de troisième et de quatrième grandeur ont au contraire beaucoup de ressemblance, tant pour le pied monétaire que même en partie pour le type, avec les dioboles et les oboles de Tarente, de $1^{gr},3$ et $0^{gr},6$. La seconde pièce de la série latine de l'Apulie manque, il est vrai, dans la série de Tarente, mais elle pourrait s'y intercaler parfaitement comme représentant la valeur d'un demi-drachme.

C'est donc parmi ces pièces qu'il faut chercher l'unité d'argent du système décimal de l'as; et celle que l'on peut avec le plus de raison considérer comme telle, est certainement le *diobole*, dont le poids ($1^{gr},3$) est à peu près celui du scrupule romain. Le grand nombre de ces pièces frappées à Tarente et à Héraclée, et que l'on retrouve même parmi les monnaies de la colonie de Pitanates envoyée par Tarente dans le Samnium (voy. p. 169), prouve assez combien ce diobole avait d'affinité avec le monnayage de l'Italie du centre et de l'est. Selon toute apparence cette pièce était donc considérée dans le Latium,

en Apulie, et au delà des Apennins, comme la principale unité d'argent, comme le *nummus;* elle se divisait en dix *libellae*, suivant l'usage établi à Rome, en Sicile, et certainement aussi dans les colonies latines. Or pour adapter le *nummus* (ou unité d'argent) de dix *libellae* à la principale unité de cuivre représentée par l'*as* libral de douze onces, il fallait évidemment prendre comme point de départ la grande ou la petite unité, et l'on préféra choisir cette dernière parce qu'il était plus facile de diviser le nummus en dix onces (5/6 d'as) que d'avoir une libella d'une once et un cinquième.

Les deux plus petites unités des deux systèmes, la libella faible et l'once de la série librale se trouvant ainsi assimilées, le poids et la dénomination des pièces peuvent facilement s'expliquer. On frappa des *demi-onces* ou *hemilitrae* (voy. à l'*Annexe* K, n° 3, les pièces portant les deux signes Σ et H réunis), des *onces* ou *libellae*, des *sextans*, des *quadrans*, des *triens*, autrement dit des pièces de *deux*, de *trois* et de *quatre libellae*, enfin des *quincunx* ou *deminummus*, et plus tard aussi des *dextans* ou *nummus* en cuivre; en même temps on frappa en argent des demi-nummus et des nummus, plus rarement des pièces d'un nummus et demi et de six nummus valant les premières quinze onces et les secondes cinq as, et très-rarement aussi des as de cuivre valant un nummus et un cinquième.

Quant au poids, si la libella représente une valeur d'argent de $0^{gr},13$, l'once de cuivre, qui doit avoir la même valeur, pèsera (d'après la proportion de $1 = 250$) à peu près $32^{gr},5$, et les autres pièces de la série suivront la même proportion; nous arriverons ainsi à un as d'environ quatorze onces, et c'est en effet sur ce pied

que sont coulées la plupart des monnaies de cette catégorie (1).

Pièce exceptionelle d'Ancône.

La pièce d'Ancône pesant 8 grammes, ayant pour type la tête de Vénus et au revers les armes parlantes de la ville (un coude avec deux étoiles) et la légende ΑΓΚΩΝ, est une exception. Elle pèse environ 8 grammes (2) et elle ne peut pas être moins ancienne que l'as libral, mais elle ne peut entrer dans aucune des séries de ce monnayage. Il est probable que c'est une monnaie coloniale, et qu'elle appartient à quelqu'une des séries d'argent de l'Italie ou de la Sicile; les deux étoiles peuvent parfaitement indiquer un *diobole* ou un *dilitron*.

Autres pièces à peu près semblables en Apulie.

La même observation peut s'appliquer aux monnaies de cuivre de l'Apulie, si toutefois elles appartiennent à cette époque. Cependant en l'absence de tout chiffre indiquant leur valeur, nous ne pouvons en dire autre chose, si ce n'est qu'elles n'appartiennent certainement à aucune des séries de cuivre ayant une valeur intrinsèque, et qu'elles semblent plutôt être d'origine grecque, et avoir été frappées sous l'influence de Tarente ou peut-être des villes grecques assises sur l'autre rive de la mer Adriatique.

---

(1) M. Bœckh (*Metr. Unters.*, p. 380) cherche à expliquer la force du pied monétaire de l'aes grave d'Hatria, en disant qu'il devait y avoir dans le voisinage de cette ville des mines de cuivre dont l'abondance diminuait la valeur intrinsèque du métal. Mais cette supposition ne s'appuie sur aucune des données historiques que nous possédons. La dénomination *Dea Cupra* et les noms de ville *Cupra montana* et *Cupra maritima* ne dérivent pas de *Cuprum* (aes), mais sont dérivés (Varro, *De lingua latina*, V, 159) du mot sabin *cyprius* ou *cuprius*, équivalent de *bonus*. Il est fort douteux que le cuivre se soit trouvé à l'état natif sur le mont Catrio dans le Picenum, quoi qu'en dise Bellenghis (*voy.* Amati, *Osservazzioni supra una antica statuetta*, dans le *Giornale Arcadico*, t. II).

(2) 8^{gr},5 (= 166, Carelli), et 8^{gr},2, au Cabinet de Berlin.

Il nous reste à parler des monnaies de Cora si rares et si difficiles à expliquer. Nous n'en connaissons que deux, une d'argent et une de bronze. Voici leur description : Monnaies de Cora.

Tête laurée d'Apollon.

℞ **CORANO**. Cavalier avec la chlamyde flottante brandissant une lance. Poids, 6gr,03. Æ (1).

KORANO. Tête laurée d'Apollon.

℞ Taureau à face humaine couronné par la Victoire. Bronze du module ordinaire des monnaies de cuivre napolitaines (2).

La légende, le style et le type de ces deux pièces conviennent à des monnaies campaniennes; on peut ajouter qu'à l'époque indiquée par la forme des lettres, c'est-à-dire au ve siècle de Rome, les villes du Latium n'avaient pas encore frappé de monnaies d'argent de ce module et que toutes leurs monnaies de cuivre étaient taillées d'après le système libral. Il serait donc assez naturel de restituer ces deux pièces à Cosa de Campanie dont on connaît déjà d'autres monnaies de cuivre avec la légende **COSANO**. Mais nous pouvons espérer que cette attribution, qui serait un moyen extrême auquel on ne devra recourir que comme un pis-aller, ne sera pas nécessaire et qu'en effet ces deux pièces

---

(1) = 95 grains, Millingen, *Ancient coins of Greek cities and Kings*. Londres, 1831, p. 1. — Comparez aussi les *Considérations sur la numismatique de l'ancienne Italie* du même auteur, page 237, et surtout la page 22 du Supplément. Il paraît prouvé que la légende est bien **CORANO** et non **SORANO**, comme M. Millingen l'avait cru d'abord. Il a renoncé lui-même à cette opinion d'après les observations de MM. Ch. Lenormant, de Longpérier et de Luynes, qui avaient soigneusement étudié la légende sur l'original.

(2) Riccio (*Mon. di città*, p. 3), d'après une pièce de son propre cabinet. Cependant la présence de *k* devant o nous semble extraordinaire.

peuvent être attribuées à Cora dans le Latium. Essayons d'éclaircir cette énigme.

Lorsqu'il n'existait pas encore dans cette contrée de monnaies frappées, la ville qui se décida la première à essayer d'une nouvelle méthode, ne peut-elle pas avoir employé de préférence des artistes campaniens pour graver ses coins, et ceux-ci ne peuvent-ils pas avoir copié les monnaies de leur propre pays? D'ailleurs la trouvaille de Vicarello nous a appris que les *litrae* de cuivre campaniennes circulaient en grand nombre dans le Latium; or si Cora est la première ville latine qui ait eu des pièces d'argent de grand module, n'est-il pas naturel d'admettre qu'elle a frappé en même temps des pièces de cuivre qui se rapportaient à ces pièces d'argent? A en juger par le seul exemplaire qui existe (exemplaire, du reste, parfaitement conservé), le poids de cette pièce diffère beaucoup de celui des monnaies campaniennes, de sorte que l'on peut dire que sa classification métrologique est aussi incertaine que son attribution. Enfin rien n'empêche de supposer que Cora, colonie latine comme Signia et Albe, jouissant du droit de battre monnaie au même titre que ces deux villes, a pu frapper des pièces de *cinq nummus* en argent et des petites monnaies de cuivre correspondantes pendant le court espace de temps qu'Albe frappa des *nummus* et Signia des *demi-nummus*.

§ III.

Pièces romaines d'or, d'argent et de bronze frappées dans l'Italie méridionale.

Il nous reste à parler des monnaies d'or, d'argent et de cuivre frappées dans l'Italie méridionale sous l'influence

du système monétaire local et marquées du nom de Rome. Leur double patrie crée à ces pièces une position particulière qui nous a empêché de leur donner jusqu'ici une place dans nos explications.

Pièces d'or et d'argent de la Campanie.

Une partie de ces monnaies, et en particulier les pièces d'or ayant pour type la tête de Janus et au revers deux guerriers prêtant serment sur une truie, et celles d'or et d'argent avec la même tête de Janus, et au revers Jupiter dans un quadrige, ont été indubitablement frappées à Capoue (1). D'autres pièces d'argent de la même espèce sont frappées au type des pièces de bronze de Cosa (Tête de Mars. ℞ Tête de cheval bridé) ou à celui de Bénévent (Tête d'Apollon. ℞ Cheval au galop). On peut les comparer aussi aux anciens as de Luceria. La Victoire qui attache une couronne de laurier à une palme se retrouve également sur les pièces de cuivre d'Asculum en Apulie. Ces pièces sont évidemment de fabrique campanienne ou tout au moins apulienne; il est impossible de déterminer si elles ont toutes été fabriquées à Capoue ou si elles appartiennent à une de ces villes jouissant du demi-droit de bourgeoisie

Pl. XVII, n° 5 et 6.

Pl. XVII, n° 2.

(1) L'analogie qui existe entre ces types est vraiment remarquable (*voy.* Eckhel, *Doct. num. vet.*, I, p. 34.—Avellino, *Opusc.*, II, p. 32.—Borghesi, *Bull. arch. nap*, IV, p. 47.—Friedländer, *Osk. Münzen*, p. 7). Le type de ces pièces d'argent : *Tête de Janus.* ℞ *Jupiter dans un quadrige*, se retrouve également sur la principale des pièces de bronze de Capoue (Friedländer, *ibid.*, p. 9, n° 2); le quadrige de Jupiter se voit aussi sur les pièces de Capoue du plus grand module (Friedländer, *ibid.*, p. 10, n° 8), sur celles d'Atella (*ibid.*, p. 15, n° 1) et de Calatia (*ibid.*, p. 20, n° 2). Le serment sur une truie se retrouve souvent sur les quadrans et les sextans de Capoue et d'Atella (Friedländer, *Oskische Münzen*, p. 11, n°s 9 et 10, et p. 16, n° 2), mais représenté différemment. — Ch. Lenormant (*Élite des monum. céramogr.*, Introduction, p. XLII et XLIII) suppose que les coins des pièces d'argent romano-campaniennes et ceux des pièces d'Atella ont été gravés par le même artiste (?).

dont nous parlerons plus tard, ou bien si elles sont sorties de quelqu'un des ateliers monétaires que les Romains avaient établis chez leurs alliés, comme celui que nous savons avoir existé dans le même temps à Luceria (p. 189).

Pièces avec la légende **ROMANO.** D'abord tout à fait campaniennes.

Les monnaies romano-campaniennes les plus anciennes ressemblent parfaitement aux monnaies campaniennes ordinaires; la légende affecte la même forme de génitif **ROMANO**; on voit rarement, et sur le cuivre seulement, la forme **ΡΩΜΑΙΩΝ** (p. 162, note 2). Le poids des monnaies d'argent et en particulier de celles au type de la tête de cheval, varie de $7^{gr},4$ à $7^{gr},2$; à ces monnaies correspondent deux pièces de cuivre dont l'une, ayant le lion pour type, est probablement une *litra*, et l'autre sur laquelle on voit une tête de cheval, est une *demi-litra*. Nous n'hésitons pas à leur assigner pour date les premiers temps de la domination romaine à Capoue (après l'an 416 de Rome), lorsque les habitants de cette ville jouissaient déjà des droits de citoyens romains, mais conservaient encore, de fait, une sorte d'indépendance. Depuis ce moment les monnaies des deux pays, as et onces d'une part, didrachmes et litrae de l'autre, durent circuler dans la Campanie comme à Rome. Le dépôt de Vicarello nous fournit une preuve curieuse du mélange de ces différentes monnaies. En effet, on y a reconnu 1156 litrae au type du lion et 916 hemilitrae au type de la tête de cheval, quantité tout à fait disproportionnée avec ce que l'on trouve ailleurs de monnaies de cette sorte, et avec le nombre des autres monnaies de l'Italie méridionale enfouies dans le même dépôt (1).

338 av. J. C.

(1) Personne n'a jusqu'ici pensé que ces pièces ont pu être frappées à Rome même; il est également impossible de les classer séparément des autres

La faveur dont jouissaient exceptionnellement ces pièces, de pouvoir légalement circuler sur le territoire romain, explique cette abondante importation. Elles se répandirent partout avec une telle profusion qu'elles servirent même de prototype à quelques pièces d'argent de la Gaule Narbonnaise, comme nous le verrons plus tard. Il est même probable que le gouvernement de Capoue, voyant le bénéfice que la ville tirait de cette abondante circulation, frappa un grand nombre de ces litrae et de ces hemilitrae, et trouva avantageux d'en exporter un grand nombre dans le Latium, quel que fût d'ailleurs le taux auquel on les y acceptait.

Plus tard, elles se rapprochent du système romain.

Plus tard ce système monétaire change et se rapproche sensiblement du système romain. Sur les pièces d'argent la légende **ROMANO** est remplacée par le mot **ROMA** usité dans le Latium, et sur le cuivre on voit tantôt la même légende latine, tantôt le mot 𐌒𐌀𐌐𐌖 (*capu*) en caractères osques (1) Vers la même époque, ou peut-être un peu plus tôt, le système national qui avait réglé jusqu'alors le poids des monnaies d'or et d'argent, avait été remplacé par le système romain; nous le remarquons en particulier pour les monnaies d'or qui font alors leur première apparition. Nous connaissons trois monnaies d'or avec la légende **ROMA** (*Annexe* M); elles pèsent : la première, de 6^{gr},86 à 6^{gr},80; la

Pl. XVII, n° 5.

Pl. XVII, n° 6.

---

pièces d'argent du même genre et de les faire entrer dans la série librale de Rome.

(1) Les pièces d'argent avec la légende osque sont rares, et leur poids les relègue à la période suivante; il en est de même, comme nous en avons acquis la certitude, de toutes les monnaies campaniennes portant des signes *onciaux*. Par contre, tous les bronzes de Capoue qui n'ont pas ces mêmes signes ressemblent tellement aux pièces qui portent la légende **ROMA**, qu'il faut nécessairement les classer dans cette période; il est tout simple d'admettre que plus les monnaies de Capoue sont d'une époque récente, plus elles se rapprochent des monnaies romaines.

seconde, 4gr,52; la troisième, de 3gr,41 à 3gr,39; ces poids représentent 6, 4 et 3 scrupules romains, dont la valeur exacte serait 6gr,82, 4gr,55 et 3gr,41. A ces trois pièces (dont le type est la tête de Janus imberbe et au revers les deux guerriers prêtant serment) vient s'en joindre une quatrième, sans légende, qui a pour type du revers la Victoire dans un quadrige comme les pièces d'argent romano-campaniennes les moins anciennes et les plus communes. Cette dernière pièce, d'un or très pâle, fortement allié d'argent, pèse de 2gr,82 à 2gr,77 ou 2 scrupules 1/2, ce qui, en retranchant les 20 pour 100 d'alliage (voy. notre *Introduction historique*, p. 5, note 5), donne deux scrupules ou 2gr,27 d'or pur.

On peut, d'après cela, admettre que les pièces d'argent correspondantes à ces pièces d'or sont également taillées sur le pied de ¼ et de ½ scrupules romains (6gr,82 et 3gr,41). Car tandis que les pièces campaniennes, avec la légende **ROMANO**, et qui ont pour type la tête de cheval, le cheval, ou la louve, pèsent rarement moins de 7 grammes, il est très-rare d'en trouver d'aussi fortes au type de la Victoire ou avec la légende **ROMA**. Le plus grand nombre de ces dernières pèse de 6gr,85 à 5gr,8 et quelquefois moins : ainsi on pourrait croire qu'à l'époque de la dernière émission, le gouvernement romain avait exigé que tout en conservant le plus de ressemblance possible avec les anciennes monnaies du pays on adoptât les poids et les légendes en usage à Rome.

Pl. XVII, n° 1.

Pl. XVII, n° 2.

Les monnaies de cuivre avec la légende **ROMA** ou **ROMA** (*capu*), qui correspondent à ces pièces d'argent sont en général semblables à celles sur lesquelles on lit le génitif **ROMANO**, mais elles sont d'un poids plus faible et moins régulier.

Pl. XVII, nos 3, 4 et 9.

Ce qui est singulier à constater, c'est qu'à Vicarello on n'a trouvé que 63 pièces avec la légende **ROMA**, c'est-à-dire à peu près autant que de bronzes napolitains, et cependant les monnaies de cuivre avec **ROMA** sont bien plus nombreuses et se payent moins cher dans le commerce actuel que celles sur lesquelles on lit **ROMANO**. On pourrait en conclure que le gouvernement romain, après avoir toléré pendant quelque temps sur son territoire la circulation des monnaies de cuivre de Capoue, s'était soustrait, plus tard, à cette conséquence incommode du traité, et avait réduit leur circulation à cette ville et à sa banlieue. Cette supposition devient à peu près une certitude lorsque nous voyons le nom de Rome disparaître des monnaies de cuivre, pour faire place au nom même de Capoue, ce qui ne se voit pas pour les autres métaux. La numismatique vient ainsi confirmer ce que l'histoire nous avait appris, que les Romains, une fois maîtres de Capoue, ne tardèrent pas à faire peser sur cette ville leur joug d'une manière plus sensible, en y envoyant, dès l'année 436, un commissaire spécial pour la gouverner. 318 av. J. C.

Rapport des monnaies de Rome en cuivre et de l'argent campanien.

Examinons maintenant quel devait être le rapport légal entre les monnaies de Rome en cuivre et l'argent romano-campanien. Il est clair que la proportion 1 : 250 a dû lui servir de base, et que si l'une des deux monnaies a été favorisée de préférence à l'autre, c'est indubitablement le cuivre romain. La pièce d'argent de six scrupules a dû être par conséquent tarifée tout au plus à la valeur de six as du système libral, et peut-être même un peu au-dessous. Nous serions obligés de nous contenter de cette conjecture, si nous n'étions pas assez heureux pour avoir sur ce sujet des données certaines. La pièce d'or romano-campanienne de quatre scrupules porte en chiffres romains l'indication de sa

valeur, XXX; ce chiffre ne peut désigner que trente as du système libral, dont sept et demi valent en effet un scrupule d'or, car cette pièce date d'une époque où les as de ce système étaient la seule monnaie et la seule unité de compte en usage (1). On ne peut supposer que cette indication se rapporte plutôt à la livre poids, qu'à l'as; car, en admettant même que, dans le commerce international entre la Grande-Grèce et Rome, on ait compté la valeur du cuivre au poids, soit par livres romaines, soit par livres siciliennes, nous avons vu plus haut (p. 254) que lorsque Rome eut commencé à fabriquer des as, elle ne toléra pas d'autre manière de compter. Si donc quatre scrupules d'or = XXX as du système libral, un scrupule d'or = 7 as 1/2, 7 as 1/2 de dix onces = 6 livres 1/4 pesant de cuivre, nous aurons les proportions suivantes : 1 : 1800 pour l'or et le cuivre, 1 = 10 pour l'or et l'argent, 1 = 180 pour l'argent et le cuivre. Les proportions ordinaires étant, comme nous l'avons vu, l'or : l'argent :: 1 : 11,91, l'argent : au cuivre :: 1 : 250, il en résulte que les pièces d'or et d'argent de Capoue avaient été cotées par les Romains au-dessous de leur valeur réelle, et traitées aussi défavorablement que des monnaies étrangères.

---

(1) Nous avions d'abord supposé que l'unité indiquée sur les pièces d'or pouvait être la drachme servant de base à la monnaie d'argent romano-campanienne; mais deux considérations principales nous ont fait changer d'opinion. C'est que d'abord, il n'est jamais fait mention d'une semblable drachme dans les comptes officiels des Romains, tandis que les monnaies d'argent sont toujours supposées taillées d'après le scrupule et avoir ainsi un équivalent dans l'ancienne monnaie de cuivre, et en second lieu parce qu'il en résulterait entre l'or et l'argent romain cette proportion inadmissible : 1 : 22,5.

Nous voyons par ce tarif que la pièce d'or de 6 scrupules = 45 as du système libral.

Celle de 4 scrupules = XXX as (et c'est probablement à cause de sa rareté qu'elle porte en chiffres l'indication de sa valeur).

Celle de 3 scrupules = 22 as 1/2.

Celle de 2 scrupules = 15 as.

La pièce d'argent de 6 scrupules = 4 as 1/2, et celle de 3 scrupules = 2 as 1/4. Quant aux litrae et aux hemilitrae contemporaines, la circulation en ayant été limitée à la ville de Capoue et à ses environs pour les besoins purement locaux, il est probable que leur valeur ne fut pas légalement tarifée en monnaie romaine.

Lorsque nous parlerons du denier romain, nous examinerons le rapport des pièces campaniennes avec le denier, et à quelle époque dut cesser leur fabrication.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

ANNEXES.

ANNEXES

A L'INTRODUCTION HISTORIQUE.

A

Pièces d'or et d'argent siculo-carthaginoises n'appartenant pas au système attique.

1. *Or.*

Grammes.	
10,94 (= 206 Mionnet, I, p. 265, n° 463).	Tête de femme couronnée d'épis. ℞ Cheval debout à droite.
10,85 (= 167 1/2 Hunter, p. 83).	
10,71 (= 165,3 Thomas, p. 45.	
10,67 (= 164,7 *Cat.* Northwick).	
10,65 (= 164,4 Thomas, p. 45).	
10,50 (= 162 Leake, p. 66).	
10,14 (= 156 1/2 *Cat.* Northwick).	
9,56 (= 180 Mionnet, I, p. 265, n° 452).	Le Même type; ℞ Cheval : dans le champ trois globules.
9,50 (= 146,7 Mus. Brit., p. 72).	
9,49 (= 146,5 Hunter, 2).	
9,45 (= 178 Mionnet, I, p. 265, n° 453).	
9,43 (= 145,6 Thomas, p. 45).	
9,41 (= 145,2 Thomas, p. 45).	
9,40 (= 177 Romé de l'Isle, *Métr.*, p. 67).	
9,36 (= 144,4 Pembroke, I, 4, *Cat.*, p. 96; = 144 1/4 Hunter).	
9,24 (= Pinder, Cabinet de Berlin, p. 25; = 142,6 Thomas).	
7,61 (= 117,4 Thomas, p. 46).	Même type; d'après Mionnet et Hunter, deux globules au revers, et d'après Hunter, un troisième globule du côté de la tête.
7,56 (= 116,7 Leake).	
7,49 (= 141 Mionnet, I, p. 265, n° 455).	
7,43 (= 114 3/4 Hunter).	
7,32 (= 113 Mus. Brit., Leake).	
7,26 (= 136 3/4 Mionnet, I, p. 265, n° 454).	

Grammes.

4,64 (= 71,6 Thomas, p. 56). Même type.

3,93 (= 74 Mionnet, I, p. 264, n° 450). — Même type. ℞ Semblable aux précédents; au-dessus, caractères phéniciens.

3,78 (= 71 1/4 Mionnet, I, Suppl., p. 410, n° 330). — Tête de Cérès à gauche. ℞ Bœuf marchant à droite; au-dessus du bœuf une étoile; dessous, une lettre phénicienne.

3,24 (= 61 Romé de l'Isle, *loc. cit.*, p. 67).
3,01 (= 56 3/4 Mionnet, I, p. 265, n° 451). — Tête de Cérès couronnée d'épis. ℞ Cheval marchant à droite. Une lettre phénicienne.

2,87 (Cabinet Lorichs).
2,82 (= 43,5 Leake).
2,80 (= 43 1/4 Hunter; = 43,2 Thomas, p. 56).
2,78 (= 42,9 *Cat.* Northwick). — Même type.

1,97 (= 30,4 Leake).
1,91 (= 36,06 Cab. de Berlin, Bœckh, *Metr. Unters.*, p. 338).
1,90 (= 35 3/4 Mionnet, I, p. 265, n° 456).
1,86 (= 35 Mionnet, I, p. 265, n° 457).
1,85 (= 28,5 Leake).
1,75 (= 33 Mionnet, I, Suppl., p. 410, n° 331).
1,72 (= 26,6 Thomas, p. 56).
1,57 (= 24/ 1/4 Hunter).
1,54 (= 29 Mionnet, I, p. 265, n° 458).
1,48 (Berlin, Pinder, p. 25; = 22,8 Mus. Brit.).
1,22 (= 23 Romé de l'Isle, *loc. cit.*, p. 67). — Même type. (Le revers du n° 458 de Mionnet est un buste de cheval au lieu d'un cheval debout.)

0,96 (= 18 Mionnet, I, p. 265, n° 460).
0,92 (= 17 1/4 Mionnet, I, p. 265, n° 459).
0,90 (= 17 Mionnet, I, p. 265, n° 462; dans le champ, trois globules).
0,89 (= 16 3/4 Mionnet, I, p. 265, n° 461; dans le champ, trois globules).
0,88 (= 13,6 Mus. Brit.; = 16 1/2 Romé de l'Isle, *loc. cit.*, p. 67).
0,87 (= 13,4 Thomas, p. 56, Leake).
0,84 (= 13 Hunter; dans le champ, trois globules).
0,82 (= 12,6 Thomas, p. 56; dans le champ, trois globules).
0,81 (= 12,5 Leake).
0,65 (= 10 Mus. Brit.; dans le champ, trois globules). — Palmier chargé de dattes. ℞ Tete de cheval à droite; souvent trois globules dans le champ.

2. *Argent.*

Grammes.

45,44 (= 701 Thomas, p. 57). — Tête de Cérès couronnée d'épis. ℞ Cheval au galop.

37,29 (= 702 Mionnet, I, p. 267, n° 476).
37,06 (= 572 Mus. Brit.).
36,64 (= 565 1/2 Northwick). — Même tête. ℞ Pégase volant à droite. Légende phénicienne.

22,13 (= 341 1/2 Northwick, p. 43). Tête de Cérès. ℞ Tête de cheval.

15,08 (= 232,7 Thomas, p. 71).
13,07 (= 246 Mionnet, I, p. 266, n° 465).
12,45 (= 234 1/2 Mionnet, I, p. 266, n° 466).
12,39 (= 191,2 Thomas, p. 71).
12,32 (= 232 Mionnet, I, p. 266, n° 467). — Même tête. ℞ Cheval marchant à droite; souvent au-dessus une étoile, une coquille, ou un globule.

10,82 (= 167 Hunter). — La même tête. ℞ Cheval debout auprès d'un palmier.

9,37 (= 176 1/2 Mionnet, I, Suppl., p. 411, n° 339).
9,24 (= 174 Mionnet, I, p. 266, n° 475). — Même tête. ℞ Cheval debout à droite. Légende phénicienne dans le champ, au-dessus ou au-dessous du cheval.

7,45 (= 115 Hunter).
7,30 (= 137 1/2 Mionnet, I, p. 266, n° 469, exemplaire endommagé).
7,21 (= 111,3 Leake; = 111 1/4 Hunter).
6,93 (= 130 1/2 Mionnet, I, p. 266, n° 470).
6,85 (= 129 Mionnet, I, p. 266, n° 468). — Même tête. ℞ Cheval debout auprès d'un palmier.

7,32 (= 113 Hunter).
7,29 (= 112,5 Thomas, p. 71).
7,06 (= 109 Mus. Brit.) — Tête d'homme imberbe. ℞ Cheval debout près d'un palmier; quelquefois un globule (Mus. Brit.).

7,18 (= 135 1/4 Mionnet, I, Suppl., p. 412, n° 348). — Même tête. ℞ Cheval debout; au-dessus, un disque radié entre deux serpents mitrés.

5,53 (= 85,3 Thomas, p. 71).
5,05 (= 95 Mionnet, I, Suppl., p. 412, n° 345). — Tête de Cérès. ℞ Cheval marchant à droite et regardant en arrière; dans le champ, un globule.

4,89 (= 75 1/2 Hunter). — Même tête. ℞ Cheval debout; au-dessus, une Victoire volant.

3,88 (= 73 Mionnet, I, Suppl., p. 411, n° 336. — Tête jeune, couronnée d'épis. ℞ Cheval debout. Légende phénicienne.

Grammes

3,81 (= 58,8 Thomas, p. 70). 3,77 (= 71 Mionnet, I, Suppl., p. 412, n° 347).	Tête de Cérès. ℞ Cheval debout auprès d'un palmier.
3,80 (= 58,7 Thomas, p. 70). 3,76 (= 58 Mus. Brit.). 3,53 (= 66 1/2 Mionnet, I, p. 266, n° 471).	Même tête. ℞ Cheval debout; quelquefois une légende phénicienne.
2,97 (= 45,8 Mus. Brit., p. 74). 2,93 (= 55 1/2 Mionnet, I, p. 266, n° 474).	Tête jeune, couronnée d'épis. ℞ Cheval debout. Légende phénicienne.
Triobol. att. 2,16 (= 33,3 Leake). 2,15 (= 40 1/2 Mionnet, I, p. 266, n° 472). 2,11 (= 32,5 Pembroke, p. 96). 2 (= 30,8 Thomas, p. 70). 1,87 (= 28,9 Leake). 1,85 (= 28 1/2 Hunter). 1,83 (= 28 1/4 Hunter). 1,81 (= 28 Hunter). 1,71 (= 26,4 Mus. Brit.).	Tête de Cérès. ℞ Cheval debout; souvent un globule dans le champ; quelquefois une légende phénicienne.
1,96 (= 37 Mionnet, I, Suppl., p. 410, n° 333). 1,77 (= 33 1/4 Mionnet, I, Suppl., p. 410, n° 332). 1,70 (= 32 Mionnet, I, Suppl., p. 410, n° 334). 1,65 (= 31 Mionnet, I, p. 266, n° 473. 1,50 (= 23,2 Mus. Brit., p. 74).	Tête jeune couronnée d'épis. ℞ Cheval libre au galop; légende phénicienne.

B

Or et argent de Rhegium, du Bruttium et de la Sicile.

1. *Rhegium.*

Grammes.

17,35 (= 338 Carelli, *Descr.*, n° 1, pl. CXCII, n° 1; = 267,7, Leake). 17,18 (= 265,2 Thomas). 17,1 (= 322 Mionnet, I, p. 255, n° 385, aux monnaies de la Sicile). 16,98 (= 262 Mus Brit.). 15,51 (= 292 Mionnet, I, p. 200, n° 954, pl. XXXIII, n° 60).	Lièvre courant. ℞ RECINON rétrograde. Homme barbu dans un char à droite; dessous une feuille de laurier, un poisson, ou un autre symbole.

Grammes.

17,13 (= 264,4, Leake, du Mus. Brit.) 17,03 (= 262,9, Thomas).	RECINOΣ rétrograde.	Tête de lion de face. ℞ Jupiter assis sur un trône, à gauche.
17,14 (= 334 Carelli, *Descr.*, n° 9, pl. CXCII, n° 11). 16,78 (= 316 Mionnet, I, p. 200, n° 949). 16,70 (= 314,5 Mionnet, *ibid.*, p. 199, n° 948). 16,25 (Cab. de Berlin, Pinder, p. 20).	RECINOΣ ou RECINOS de gauche à droite.	
17,24 (= 336 Carelli, *Descr.*, n° 19; = 324,5 Mionnet, I, p. 200, n° 952). 17,04 (= 322 Carelli, *Descr.*, n° 18, pl. CXCIII, n° 14).	ΡΕΓΙΝΟΣ ou ΡΗΓΙΝΟΝ.	Tête de lion. ℞. Tête d'Apollon.
17,50 (= 341 Carelli, *Descr.*, n° 17). 17,40 (= 268,3 Thomas). 17,22 (= 265,7 Leake). 17,20 (= 265 1/2 Hunter, n° 5). 17,15 (= 264,7 Leake).	ΡΗΓΙΝΟΝ.	
17,29 (= 266,8 Thomas). 17,19 (= 265 3/10 Mus. Brit.). 17,15 (= 264,7 Thomas). 16,96 (= 261,8 Thomas, avec la légende ..ΓΙΝΟΣ). 16,72 (= 258 Thomas).	ΡΗΓΙΝΟΣ.	
17,35 (= 267,8 Thomas). 17,18 (= 265,2 Thomas). 16,25 (Cab. de Berlin, Pinder, p. 21).	ΡΗΓΙΝΟΣ avec le nom du graveur ΙΠΠΟΚΡΑΤΗΣ.	
5,85 (= 114 Carelli, *Descr.*, n° 7, pl. CXCII, n° 7). 5,80 (= 113 Carelli, *Descr.*, n° 8). 5,78 (= 89 1/4 Hunter, n° 4). 5,62 (= 86 3/4 Hunter, n° 3). 5,60 (= 86,5 Leake). 5,47 (= 103 Romé de l'Isle, p. 105). 5,20 (= 80,3 Leake). 4,99 (= 94 Mionnet, I, p. 199, n° 949, pl. XXXIII, n°s 59, 974, avec RECINOΣ rétrograde, probablement mal lu). 4,99 (= 94 Mionnet, I, Suppl., p. 348, n° 1045, pl. IX, n° 27, avec DECIOΣ rétrograde, probablement mal lu).		Tête de lion. ℞ RECION rétrograde. Tête de veau.

Grammes.

4,11 (= 80 Carelli, *Descr.*, n° 2, pl. CXCII, n° 2).
4,05 (= 79 Carelli, *Descr.*, n° 3). — **RECINON** rétrograde. Lièvre. ℞ Homme barbu dans un char.

4,31 (= 84 Carelli, *Descr.*, n° 11).
4,30 (= 81 Mionnet, I, p. 200, n° 951 ; = 66,4 Leake).
4,27 (= 65,9 Thomas).
4,21 (= 82 Carelli, *Descr.*, n° 10, pl. CXCII, n° 9).
4,18 (= 64 1/2 Hunter, n° 2).
4,17 (Berlin, Pinder, p. 21; = 64,3 Pembroke, II, 26, *Cat.*, p. 92).
4,14 (= 67 Schachmann, *Catal. raisonné d'une collection de médailles*. Leipsig, 1774, in-4°).
3,91 (= 60,3 Leake).
3,84 (= 59,3 Leake). — Tête de lion. ℞ **RECINON.** Jupiter assis.

4,26 (= 83 Carelli, *Descr.*, n° 20, pl. CXCIII, n° 15).
4,20 (= 64,9 Leake; = 64,8 Mus. Brit.).
4,16 (= 64 1/4 Hunter, n° 6).
4,14 (= 78 Mionnet, I, p. 200, n° 953). — Tête de lion. ℞ **PHΓINON.** Tête d'Apollon.

3,28 (= 64 Carelli, *Descr.*, n° 31, pl. CXCIV, n° 27). — Tête d'Apollon. ℞ **PHΓINΩN.** Lion marchant.

2,11 (= 32 1/2 Hunter, n° 7).
2,07 (= 32 Leake; = 31,9 Thomas).
2,05 (= 40 Carelli, *Descr.*, n° 21, pl. CXCIII, n° 21).
2 (= 39 Carelli, *Descr.*, n° 22).
1,95 (= 38 Carelli, *Descr.*, n° 23; = 30,1 Leake).
1,93 (= 29 3/4 Hunter, n° 8).
1,54 (= 30 Carelli, *Descr.*, n° 24). — Tête de lion. ℞ **PH.** Branche de laurier.

1,18 (= 23 Carelli, *Descr.*, n° 31). — **PHΓINΩN**, Tête d'Apollon. ℞ Tête de Janus imberbe.

0,84 (= 13 Northwick).
0,82 (= 12,7 Mus. Brit.; = 16 Carelli, *Descr.*, n°s 25 et 26).
0,8 (= 12,3 Leake).
0,77 (= 15 Carelli, *Descr.*, n° 27).
0,73 (= 11 1/4 Hunter, n° 9).
0,72 (= 14 Carelli, *Descr.*, n°s 28, 29).
0,66 (= 13,5 Mionnet, I, p. 199, n° 946). — Tête de lion. ℞ **PH.** Branche de laurier avec ses fruits.

Grammes.

0,77 (= 15 Carelli, *Descr.*, nos 13, 14, pl. CXCII, no 13). 0,74 (= 14 Mionnet, I, p. 199, no 945). 0,72 (= 14 Carelli, *Descr.*, nos 15, 16). 0,61 (= 9,4 Leake).	Tête de lion. ℞ **RECI,** dans une couronne de laurier.
0,67 (= 13 Carelli, *Descr.*, no 4). 0,65 (= 10 Leake). 0,56 (= 11 Carelli, *Descr.*, no 5). 0,51 (= 10 Carelli, *Descr.*, no 6, pl. CXCII, no 5).	Lièvre. ℞ **REC** rétrograde, dans un cercle.

La pièce sans légende (tête de lion. ℞ Carré creux) pesant 3gr,08 (= 47 1/2 Hunter *Rheg.*, no 1), et que M. Bœckh (p. 113) regarde comme appartenant à Rhegium, doit être sans doute, restituée à l'Asie Mineure.

2. *Messana.*

Grammes.

17,66 (= 332 1/2 Mionnet, I, p. 254, no 372, pl. XXXIV, no 107). 17,33 (= 267,4 Mus. Brit., d'après Leake).	Tête de lion. ℞ **MESSENION.** Tête de taureau.
17,55 (Cab. de Berlin, Pinder, p. 24). De 17,38 à 16,92 Quarante-six pièces, Mionnet, Thomas, Leake, Hunter, Pembroke, Pinder et au Mus. Brit. 16,84 (= 317 Mionnet, I, Suppl., p. 402, no 278). 16,73 (= 258 1/4 Thomas). 16,68 (= 257 1/2 Thomas). 16,66 (= 257 1/4 Hunter, no 3, avec la légende **ΜΕΣΣΑΝΙΩΝ**, tandis que les autres auteurs, p. ex. Mionnet, nos 378, 379, écrivent **ΜΕΣΣΑΝΙΟΝ**). 16,5 (= 310 1/2 Mionnet, I, p. 255, no 382).	Figure dans un char. ℞ **MESSENION,** plus tard **MESSANION** ou bien **ΜΕΣΣΑΝΙΟΝ.** Lièvre courant.
6,01 (= 92,8 Leake). 5,80 (= 89 1/2 Northwick). 5,68 (= 107 Mionnet, p. 253, no 368). 5,65 (= 87,2 *Num. Chron.*, III, p. 40). 5,58 (= 105 Mionnet, I, Suppl., p. 271). 5,54 (= 85 1/2 Hunter). 5,53 (= 85,4 Leake). 5,51 (= 85 Leake; *Num. Chron.*, III, p. 40). 5,39 (= Cab. de Berlin, Pinder, p. 24). 5,36 (= 82,7 Mus. Brit.). 5,2 (= 98 Mionnet, *loc. cit.*, no 369).	Dauphin. ℞ **DANKLE, DANKNE, DANK.** Carré creux partagé en quatre.

Grammes.

8,56 (= 131,8 Leake). Figure dans un char. ℞ **MESSENION,** Lièvre.

4,15 (= 64 Hunter).
4,1 (= 63,3 Mus. Brit.).
4,08 (= 63 Leake).
3,96 (= 74 1/2 Mionnet, I, p. 254, n° 377).
3,66 (= 56,5 Mus. Brit.).
} Figure dans un char. ℞ **MESSANION.** Lièvre courant à droite.

0,76 (= 11 3/4 Hunter). { Dauphin. ℞ **DANKΛE,** Carré creux divisé en quatre (1).

0,79 (= 12,2 Leake).
0,78 (= 12 Hunter).
0,74 (= 14 Mionnet, I, p. 253, n° 387 ; = 11,4 Mus. Brit.).
0,71 (= 11 Pembroke, II, 21, *Cat.*, p. 95).
0,68 (= 10 1/2 Hunter ; = 11 *Cat. rais.*).
0,65 (= 10,1 Leake).
0,47 (= 7 1/4 Hunter).
0,46 (= 8 3/4 Mionnet, I, p. 255, n° 388, pl. XXXIV, n° 111).
0,45 (= 8 1/2 Mionnet, *ibid.*, n° 386).
} Lièvre courant. ℞ **ΜΕΣ,** dans une couronne de laurier.

3. *Naxos.*

16,94 (= 319 Mionnet I, p. 263, n° 448). Sans légende.

17,40 (= 268,6 Thomas).
17,25 (= 266,3 Leake, du Mus. Brit. ; = 265,6 Mus. Brit. [sans doute la même pièce]).
17,22 (= 265,8 Thomas).
} **NAXION.**

17,27 (= Cab. de Berlin, Pinder, p. 25).
17,25 (= 267,8 Thomas).
17,24 (= 278 *Cat. raison.*).
16,9 (= 260,8 Thomas).
16,35 (= 252,4 Leake).
16,23 (= 306 1/2 Mionnet, I, p. 262, n° 443).
} **ΝΑΞΙΟΝ.**

} Tête barbue de Bacchus. ℞ Silène assis.

(1) Voy. l'obole de 0gr,75 publiée par M. le duc de Luynes, *Nummus de Servius Tullius*, *Revue num.*, 1859, pl. XV, 1.

Grammes.

8,55 (= 132 Hunter). 8,45 (= Cab. de Berlin, Pinder, p. 25). 8,39 (= 129,5 Thomas). 8,31 (= 156 1/2 Mionnet, I, p. 263, n° 446). 8,29 (= 156 Mionnet, *ibid.*, n° 447).	Tête du fleuve Assinus. ℞ **ΝΑΞΙΩΝ.** Silène assis.
5,57 (= 86 Hunter). 5,76 (Duc de Luynes, *Rev. num.*, 1859, pl. XIV, n° 3). 5,44 (= 84 Northwick). 4,89 (= 92 Mionnet, *Poids*, p. 32, n° 438).	Tête de Bacchus barbu. ℞ **NAXION** (rétrograde). Grappe de raisin.
4,34 (= 67 Thomas). 4,27 (= 65,9 Thomas; = 80 1/2 Mionnet, I, p. 262, n° 441, pl. XXXIV, n° 114). 4,02 (= 62 Mus. Brit.). 3,91 (= 60,3 Leake).	Tête barbue de Bacchus. ℞. **NAXION.** Silène assis.
2,07 (= 39 Mionnet, I, Suppl., p. 409, n° 328). 2,04 (= 31 1/2 Hunter, deux exemplaires). 2,01 (= 31 Thomas). 1,94 (= 36 1/2 Mionnet, *loc. cit.*, n° 329). 1,78 (= 33 1/2 Mionnet, *loc. cit.*, n° 327).	Tête accompagnée quelquefois de la légende **ΑΣΣΙΝΟΣ.** ℞. **ΝΑΞΙΩΝ.** Silène assis.
0,89 (= 13 3/4 Hunter). **NAXI.** 0,88 (= 16 1/2 Mionnet, *loc. cit.*, p. 408, n° 322). **ΝΑΞΙ.**	
0,80 (= 15 Mionnet, I, p. 262, n° 440, pl. XXXIV, n° 113). 0,78 (= 12 Hunter). 0,74 (= 11 1/2 Hunter).	**NAXION** rétrograde.
0,74 (= 11 1/2 Hunter). 0,71 (= 11 Hunter, avec la légende **NA?**). 0,69 (= 10 3/4 Mus. Brit., **NAX**). 0,66 (= 10 1/4 Hunter). 0,65 (= 10 Mus. Brit.). 0,64 (= 12 Mionnet, I, p. 262, n° 439). 0,60 (= 9 1/4 Hunter **NAXIΩ?**).	**NAXI.**
	Tête barbue de Bacchus. ℞ Grappe de raisin.
0,72 (= 11,1 Leake).	Tête du fleuve Assinus. ℞ **ΝΑΞΙΩΝ.** Grappe de raisin.

4. *Himera. — Thermae.*

Grammes.

17,37 (= 327 Mionnet, I, p. 241, n° 267).
17,19 (= 265,3 Leake).
17,12 (= 264 1/4 Hunter).
17,11 (= 264 Thomas).
16,82 (= 318 1/2 Mionnet, *loc. cit.*, n° 268).
16,77 (Berlin, Pinder, p. 23).
16,76 (= 315 1/2 Mionnet, *loc. cit.*, n° 269).

IMEPAION, tantôt rétrograde, tantôt non rétrograde. Figure dans un char. ℞ Femme sacrifiant sur un autel allumé; à côté, un satyre qui se baigne dans l'eau qui coule d'une fontaine.

17,26 (= 325 Mionnet, I, p. 242, n° 280).

ΘEPMITAN. Tête de Proserpine. ℞ Figure dans un quadrige; au-dessus, la Victoire volant au devant.

8,71 (= 134 1/2 Hunter).
8,63 (= 162 1/2 Mionnet, I, p. 240, n° 261, pl. XXXIII, n° 98).
8,62 (= 133 Mus. Brit.).
8,61 (= 132,9 Mus. Brit.).
8,60 (= 132 3/4 Hunter).
8,59 (= 132,6 Thomas).
8,54 (= 131 3/4 Hunter).
8,51 (= 131,4 Leake).
8,48 (= 130,9 Thomas).
8,41 (= 129,8 Leake).

HIMERA. Coq. ℞ Crabe, champ concave.

8,37 (= 129,2 Leake, du Mus. Brit.).

ΘERMITAN. Tête de femme. ℞ Hercule assis.

5,93 (= 91 1/2 Hunter, avec un globule dans le champ).
5,92 (= 111 1/2 Mionnet, I, p. 240, n° 256).
5,84 (= 110 Mionnet, I, Suppl., p. 392, n° 229).
5,81 (= 89 3/4 Hunter; = 89,6 Thomas).
5,78 (= 89 1/4 Hunter).
5,77 (= Berlin, Pinder, p. 23; = 89,1 Thomas).
5,74 (= 108 Mionnet, I, p. 240, n° 259).
5,73 (= Berlin, Pinder, p. 23; = 88,5 Thomas).
5,71 (= 88,2 Thomas, avec deux globules).
5,68 (= 87,7 Mus. Brit.).
5,66 (= 87,4 Leake).
5,63 (= 106 Mionnet, I, *ibid.*, n° 255).
5,57 (= 86 Hunter, avec un globule).
5,51 (= 85 Hunter).
5,38 (= 83 Hunter).
5,36 (= 101 Mionnet, I, p. 239, n° 254).

Coq. ℞ Carré creux divisé en quatre parties, ou bien une poule. — La légende **VIV....** (Mionnet, I, Suppl., pl. IX, n° 36), ou bien **VI**, presque toujours rétrograde, n'a pas encore été expliquée. Souvent elle manque.

Grammes.

4,21 (= 65 Mus. Brit.).
4,06 (= 76 1/2 Mionnet, I, Suppl., p. 392, n° 233). } Coq. ℞ HIMEЯA (*sic*). Crabe dans un champ concave.

0,88 (= 13,6 Mus. Brit.).
0.87 (= 13,4 Leake). } Coq. ℞ Carré creux divisé en quatre.

0,61 (= 11 1/2 Mionnet, I, Suppl., p. 393, n° 236). } Tête barbue. ℞ HIMERA rétrograde. Casque, le tout dans un champ concave.

0,85 (Cab. de France, Salinas, *Rev. num.*, 1864, p. 18).
0,73 (= 11 1/4 Hunter, trois exemplaires). } Figure nue sur un bouc. ℞ IMEPAION. Monstre composé des membres réunis du bouc, du coq et de l'homme.

0,63 (= 9 3/4 Northwick). Tête casquée. ℞ IMEPAION. Cnémides.

0,61 (= 9 1/2 Northwick). } Tête de femme. ℞ ΘEPMITA. Hercule assis.

0,49 (= 7 1/2 Northwick). Sans légende. Tête barbue. ℞ Casque.

5. *Les Bruttiens.*

Or.

4,26 (= 83 Carelli, *Descr.*, n°s 1, 2, pl. CLXX, n°s 1, 2).
4,25 (= 80 Mionnet, I, p. 179, n° 760).
4,24 (= 65 1/2 Hunter).
4,23 (= 65,3 Thomas).
4,22 (= 79,5 Mionnet, I, p. 179-180, n°s 759 et 761).
4,15 (= 64 Mus. Brit.).

2,16 (= 42 Carelli, *Descr.*, n° 3, pl. CLXX, n° 7).
2,13 (= 41 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 4, pl. CLXX, n° 6; = 32,9 Thomas).
2,12 (= 32,7 Thomas; = 40 Mionnet, *loc. cit*, n° 756).
2,1 (= 39,5 Mionnet, *loc. cit.*, n° 757).

Argent.

5,77 (= 89 Thomas).
5,74 (Cabinet de Berlin, Pinder, p. 17).
5,70 (= 88 Millingen, *Anc. coins*, 1831, p. 19).
5,66 (= 87,4 Leake).
5,65 (= 110 Carelli, *Descr.*, n° 14, pl. CLXXI, n° 10). } Têtes des Dioscures; au-dessus, deux étoiles. ℞ BPETTIΩN. Les Dioscures à cheval; au-dessus, deux étoiles.

Grammes.

5,29 (= 99,5 Mionnet, I, p. 180, n° 765).
5,08 (= 99 Carelli, 25).
5,05 (= 95 Mionnet, *loc cit.*, n° 762).
5,03 (= 98 Carelli, *Descr.*, n° 21).
4,90 (= 75,7 Leake).
4,84 (= 74 3/4 Hunter, n° 2; Leake).
4,81 (Cabinet de Berlin, Pinder, p. 18).
4,73 (= 73 Hunter, n° 3; = 89, Mionnet, I, p. 180, n° 764).
4,72 (= 92 Carelli, *Descr.*, n° 18).
4,67 (= 88 Mionnet, *loc. cit.*, n° 766; = 91, Carelli, *Descr.*, n°s 16, 20, pl. CLXXI, n°s 18, 20).
4,63 (= 71 1/2 Hunter, n° 4).
4,62 (= 90 Carelli, *Descr.*, n° 15, pl. CLXXI, n° 19).
4,6 (= 71 Thomas).
4,59 (= 70,8 Leake).
4,55 (= 85 3/4 Mionnet, *loc. cit.*, n° 763).
4,53 (= 73 *Catal. raisonné*).
4,52 (= 88 Carelli, *Descr.*, n°s 17 et 24; = 69,7, Leake).
4,46 (Cab. de Berlin, Pinder, p. 18; = 87, Carelli, n° 26).
4,44 (= 68 1/2 Hunter, n°s 5 et 6).
4,41 (Mionnet, I, Suppl., p. 330, n° 912).
4,34 (= 67 Mus. Brit.).
4,31 (= 84 Carelli, *Descr.*, n°s 22 et 23).
4,1 (= 63 1/4 Mus. Brit.).
4,05 (= 79 Carelli, *Descr.*, n° 19, pl. CLXXI, n° 21).

Tête ailée de la Victoire. ℞ **BPETTIΩN.** Éphèbe debout, la tête surmontée de cornes de taureau et se couronnant.

4,84 (= 74 3/4 Hunter, n° 8).
4,83 (= 74,6 Thomas).
4,82 (= 74,4 Thomas).
4,81 (= 74,3 Leake).
4,77 (= 93 Carelli, *Descr.*, n° 6).
4,72 (= 92 Carelli, *Descr.*, n° 10, pl. CLXXI, n° 16).
4,7 (= 88,5 Mionnet, I, p. 180, n° 767).
4,68 (Berlin, Pinder, p. 18; = 72 1/4 Hunter, n° 7).
4,67 (= 91 Carelli, *Descr.*, n° 7, pl. CLXXI, n° 15).
4,65 (= 71 3/4 Hunter, n° 9).

Tête de Junon diadémée à droite. ℞ **BRETTIΩN.** Neptune debout, le pied posé sur un chapiteau de colonne.

Grammes.

4,62 (= 90 Carelli, *Descr.*, n° 5, pl. CLXXI, n° 17).
4,6 (= 71 Leake).
4,54 (= 70 Thomas).
4,51 (= 85 Mionnet, I, p. 180, n° 769).
4,47 (= 69 Mus. Brit.).
4,43 (= 83,5 Mionnet, I, Suppl., p. 331, n° 919).
4,34 (= 67 Mus. Brit.).
4,33 (= 66,9 Leake).
4,21 (= 82 Carelli, *Descr.*, n° 8).
4,01 (= 75,5 Mionnet, I, p. 180, n° 770).
3,82 (= 59 Pembroke, II, 7).
3,70 (= 72 Carelli, n° 9).

Tête de Junon diadémée à droite. ℞ **BRETTIΩN.** Neptune debout, le pied posé sur une base ou sur un chapiteau de colonne.

2,5 (= 47 Mionnet, I, p. 181, n° 773).
2,47 (= 38,2 Thomas).
2,26 (= 44 Carelli, *Descr.*, n° 13, pl. CLXXI, n° 11).

Tête laurée d'Apollon. ℞ **BPETTIΩN.** Diane chasseresse debout tenant une flèche et un flambeau.

2,46 (= 48 Carelli, *Descr.*, n° 11).
2,39 (= 45 Mionnet, *loc. cit.*, n° 771).
2,36 (= 46 Carelli, *Descr.*, n° 12, pl. CLXXI, n° 12).
2,35 (= 36,3 Thomas).
2,3 (= 35 1/2 Mus. Brit.).
2,26 (= 42 1/2 Mionnet, *loc. cit.*, n° 772).
2,2 (Cabinet de Berlin).

Tête casquée de Pallas. ℞ **BRETTIΩN.** Aigle.

6. *Monnaies du roi Pyrrhus.*

Or.

8,62 (= 133 Northwick).
8,5 (= 160 Mionnet, II, p. 163, n° 11).

Tête casquée de Pallas à droite. ℞ **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΓΥΡΡΟΥ.** Victoire marchant à gauche, tenant une couronne et un trophée.

4,28 (= 66,1 Thomas, p. 180 ; = 66 Pembroke, I, 1 ; II, 50, *Cat.*, p. 145).
4,26 (= 80 1/4 Mionnet, II, p. 163, n° 12 ; = 65,7 Leake ; Mus. Brit., la même pièce ; 65,9 Mus. Brit. ; = 65,8 Thomas).
4,24 (= Cabinet de Berlin, Pinder, p. 46).
4,23 (= 79 3/4 Mionnet, II, p. 64, n° 13).

Tête de Diane. ℞ Semblable au précédent.

Nota. La pièce d'or du Cabinet Pembroke II, 50, qui pèse 109 gr. anglais, est fausse. *Cat.*, p. 145. Cf. Bœckh, p. 330.

Argent.

Grammes.	
16,98 (= 319 3/4 Mionnet, II, p. 64, n° 23). 16,73 (= 258 2/10 Mus. Brit. ; le même exemplaire Leake). 16,35 (= 307 3/4 Mionnet, *loc. cit.*, n° 24).	Tête de Jupiter. ℞ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΥΡΡΟΥ. Junon assise.
8,44 (= 130,2 Leake). 8,35 (= 128,9 Thomas).	Tête casquée de Pallas. ℞ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΥΡΡΟΥ. Femme voilée sur un cheval marin. — Leake suppose que cette pièce a été frappée dans le Bruttium (*Numismata hellenica, Kings*, p. 17).
5,64 (= 87 Northwick). 5,59 (= 86,3 Leake; le même exemplaire 86,5 Thomas, p. 180). 5,58 (= 105 Mionnet, *loc. cit.*, n° 17, endommagé). 5,57 (= 86 Northwick). 5,51 (= 103 3/4 Mionnet, *loc. cit.*, n° 19). 5,44 (= 102 1/2 Mionnet, *loc. cit.*, n° 16, endommagé). 5,39 (= 101 1/2 Mionnet, *ibid.*, n° 18).	Tête de Cérès couronnée d'épis. ℞ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΥΡΡΟΥ. Minerve marchant à gauche. — Les pièces de ce type ont incontestablement été frappées en Sicile.
4,08 (= 63 Pembroke, II, 50).	Tête casquée de Pallas. ℞ ΠΥΡΡΟΥ. L'Amour sur un dauphin.

7. *Pièces d'argent d'Hiéron II.*

5,68 (= 107 Mionnet I, p. 335, n° 71). 5,51 (= 85 Northwick). 5,38 (Cab. de Berlin, Pinder, p. 32). 5,06 (= 78,1 Leake).	Tête casquée de Pallas. ℞ ΙΕΡΩΝΟΣ. Pégase.

8. *Pièces d'argent d'Agrigente taillées sur le même pied.*

3,57 (Cab. de Berlin, Pinder, p. 21). 3,51 (= 66 Mionnet, I, p. 213, n° 43). 3,41 (= 52,6 Leake). 3,25 (= 50,2 Thomas, p. 38). 2,75 (= 42 1/4 Hunter).	Tête de Jupiter laurée. ℞ ΑΚΡΑΓΑΝΤΙΝΩΝ. Aigle ; dans le champ, une lettre.
1,17 (= 22 Mionnet, I, p. 213, n° 44). 1,04 (= 16 Hunter).	

9. *Monnaies d'or greco-siciliennes.*

Grammes.

7,11 (= 109,8 Thomas).
6,89 (= 106,4 Leake).
6,86 (= 105,9 Thomas).
6,51 (= 100 1/2 Hunter).

ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Tête d'Apollon. ℞ **ΣΩΤΕΙΡΑ.** Tête de Diane.

5,80 (Duc de Luynes, *Num. des Satrapies*, p. 62).
5,79 (= 109 Mionnet, I, p. 290, nos 699 et 700; = 89,3 Thomas).

ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Tête de Proserpine. ℞ Hercule étouffant le lion; quelquefois avec les noms des artistes **ΚΙ, ΕΥΑΙ, ΕΥΚΛΕΙΔΑ.**

5,75 (= 88,7 Leake).
5,71 (= 107 1/2 Mionnet, I, p. 332, nos 43 et 44; = 88,2 Mus. Brit.).
5,70 (= 88 Thomas).
5,69 (Cabinet de Berlin, Pinder, p. 31; = 87,9 et = 87,8 Thomas).
5,68 (= 107 Mionnet, *loc. cit.*, nos 45 et 46).
5,66 (= 87,4 Mus. Brit.).
5,58 (= 105 Mionnet, *loc. cit.*, no 47).

Tête casquée de Pallas. ℞ **ΑΓΑΘΟΚΛΕΟΣ ΒΑΣΙΛΕΟΣ.** Foudre ailé.

[4,37 Poids normal de la drachme attique.]

4,31 (= 81 1/4 Mionnet, I, p. 289, no 691; = 66 1/2 Hunter, Thomas).
4,30 (= 81 Romé de l'Isle, p. 91).
4,29 (= 66,2 Mus. Brit.).
4,28 (= 66 Hunter, Thomas).
4,27 (= 80 1/2 Mionnet, I, p. 289, nos 690 et 692).
4,26 (= 65 3/4 Hunter).
4,24 (= 65,4 Leake).
4,23 (= 65,3 Leake).
4,22 (= 79 1/2 Mionnet, I, p. 290, no 701).

Tête de divinité. ℞ **ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ.** Figure dans un bige.

Les monnaies d'or d'Hicétas et d'Hiéron II ont toutes le même poids et le même type que les pièces précédentes. Aucune ne dépasse 4gr,30.

Grammes.

4,24 (= 65,4 Leake).
4,22 (= 65,1 Leake).
3,89 (= 60 la plus forte de toutes les pièces du Mus. Brit., Hussey, p. 111).
3,67 (= 56,7 Thomas).
3,66 (= 56,5 Mus. Brit.).
3,62 (= 68 1/4 Mionnet, I, p. 290, n° 695).
3,58 (= 55 1/4 Hunter).
3,57 (= 67 1/4 Mionnet, I, p. 289 et 290, n°s 693 et 694.
3,56 (= 55 Pembroke, *Cat.*, p. 110).
3,55 (Cabinet de Berlin, Pinder, p. 29; = 54,8 Mus. Brit.; = 54 3/4 Hunter).
3,53 (= 54,5 Thomas, deux exemplaires; = 57 *Catal. rais.*; = 66 1/2 Romé de l'Isle, p. 67).
3,49 (= 53,8 Thomas).
3,40 (L'exemplaire analysé par M. le duc de Luynes).
3,20 (= 60 1/4 Mionnet, *loc. cit.*, n°s 696, 697, 698).

Tête d'Apollon. ℞ **ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ.** Trépied.

Toutes ces pièces sont en électrum, c'est-à-dire d'or avec un alliage d'argent. Cet alliage n'est pas toujours le même, ce qui suffit pour expliquer les variations de poids des pièces de cette série. D'après leur poids brut, on pourrait les prendre pour des pentoboles de 3gr,64, et en supposant qu'elles contiennent 1/5 d'argent, elles pourraient avoir la valeur des tétroboles. L'analyse d'une de ces pièces donnée par M. le duc de Luynes (*Rev. num.*, 1856, p. 91) fournit les résultats suivants :

Or.	580
Argent.	398
Cuivre.	22

[2,91 Poids normal du tétrobole attique.]

2,95 (= 54 1/2 Mionnet, I, p. 290, n°s 703, 704).
2,92 (= 45,1 Leake).
2,88 (= 44,5 Thomas).
2,87 (= 44 1/4 Hunter).

ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Tête d'Apollon. ℞ Répétition de la légende. Cheval en liberté.

2,94 (= 54 3/8 Mionnet, *loc. cit.*, n° 702).

Tête de Proserpine. ℞ **ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ.** Victoire dans un bige.

2,89 (= 53 1/2 Mionnet, I, p. 289, n° 689).
2,85 (= 44 Hunter, Thomas).

Sans légende. — Tete laurée d'Apollon. ℞ Figure dans un bige.

2,68 (= 41,3 Thomas).

ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Tête casquée de Pallas. ℞ Diane marchant.

[2,18 Poids normal du triobole attique.]

2,16 (= 40 3/4 Mionnet, I, p. 291, n° 711).

Tête de Proserpine. ℞ **Σ.** Figure dans un bige.

Grammes.

2,15 (= 33,2 Thomas).
2.14 (= 33,1 Thomas; = 33 Hunter).
2,12 (= 32,7 Thomas; = 40 Romé de l'Isle, p. 91).
1,84 (= 28,4 Leake, sans inscriptions et probablement usée).

Tête de Jupiter. ΖΕΥΣ ΕΛΕΥΘΕΡΙΟΣ. ℞ ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Pégase volant. Trois globules dans le champ.

2,03 (= 38 1/4 Mionnet, I, p. 336, n° 86).

Tête de Cérès couronnée d'épis. ℞ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΙΕΡΩΝΥΜΟΥ. Foudre ailé.

1,87 (= 28,8 Thomas, Leake).
1,86 (= 35 grains de Paris, Cab. de Berlin, Bœckh, *Metr. Unters.*, p. 5, n° 329).
1,83 (= 28,3 et 28,2 Leake; = 28 1/4 Hunter).
1,81 (= 34 Mionnet, I, p. 290, n°s 705, 706; Romé de l'Isle, p. 67).
1,80 (Exemplaire analysé par M. le duc de Luynes).

Tête laurée d'Apollon. ℞ ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Lyre. Electrum. L'analyse de M. le duc de Luynes (*Rev. num.* 1856, p. 91) donne

Or. 630
Argent. 348
Cuivre. 22

[1,46 Poids normal du diobole attique.]

1,46 (= 22 1/2 Hunter).
1,43 (= 27 Romé de l'Isle, p. 91).
1,42 (= 21,9 Thomas; = 26 3/4 Mionnet, I, p. 291, n° 709).
1,37 (= 21,2 Mus. Brit.).

Tête de Cérès couronnée d'épis. ℞ ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Taureau marchant.

1,35 (= 20,8 Pembroke, *Cat.*, p. 110).
1,34 (= 20,7 Leake).
1,33 (= 25 Mionnet, *Poids*, p. 28, n° 14 [ΑΚΡΑΓΑΣ aigle enlevant un lièvre]; = 20 1/2 Hunter).
1,26 (= 19,5 Mus. Brit.).

ΑΚΡ; ΣΙΛΑΝΟΣ. Aigle dévorant un serpent. ℞ Crabe. Deux globules dans le champ.

1,17 (= 22 Mionnet, I, p. 289, n° 687; Romé de l'Isle, p. 67).
1,15 (= 17,8 Thomas, deux exemplaires, Leake; = 17,7 Thomas, Leake).
1,13 (Cabinet de Berlin, Pinder, p. 29; = 17,5 Thomas).

ΣΥΡΑ. Tête d'Hercule jeune. ℞ Tête de femme dans un carré creux. Style archaïque.

1,15 (= 17,7 Pembroke, *Cat.*, p. 110, d'une authenticité douteuse; Leake, probablement le même exempl.).
1,08 (= 16,7 Thomas, douteux).
0,85 (= 13,1 Thomas, douteux).

ΓΕΛΑΣ; ΣΩΣΙΠΟΛΙΣ. Tête de femme. ℞ Partie antérieure d'un taureau à face humaine.

Grammes.

1,08 (= 16,6 Thomas).
1,05 (= 19 3/4 Mionnet, I, p. 324, n° 1058; = 16 1/4 Hunter; = 16,2 Leake).
1,04 (= 16,1 Thomas, Leake).
0,86 (= 13,3 Leake).
} Tête d'Apollon. ℞ **ΤΑΥΡΟΜΕΝΙΤΑΝ.** Trépied.

[0,73 Poids normal de l'obole attique.]

0,72 (= 11,1 Hunter).
0,71 (= 10,9 Thomas).
} Sans légende.—Tête de femme. ℞ Polype. Mionnet, I, p. 292, n° 719.

0,71 (= 13 3/8 Mionnet, *loc. cit.*, n° 713, endommagé). } Partie antérieure d'un taureau cornupète. ℞ **ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ.** Épis.

0,68 (= 10 1/2 Hunter).
0,66 (= 12 1/2 Mionnet, I, p. 291, n° 712; Romé de l'Isle, p. 91).
} **ΣΥΡΑ** (rétrograde). Tête de Minerve. ℞ Égide.

0,53 (= 8 1/4 *Num. Chron.*, XVII, p. 100) } **ΣΥΡΑ.** Tête de Minerve. ℞ Roue dans un carré creux.

C

Or et argent de Tarente et d'Héraclée.

1. *Tarente.*

A. Monnaies d'or.

[8^{gr},73 Poids normal du didrachme attique (1).]

8,65 (= 168 1/2 Carelli, *Descr.*, n°s 1 et 3, pl. CIII, n°s 2 et 15).
8,62 (= 133 Hunter, 1; Millingen, *Anc. coins*, 1831, p. 10; = 168 Carelli, *Descr.*, n° 2, pl. CIII, n° 1).
8,60 (= 162 Romé de l'Isle, p. 91; *Cat. d'Ennery*).
8,59 (= 132,6 Pembroke, I, 5; Leake).
8,58 (= 161,5 Mionnet, I, p, 136, n°s 356 et 357).
8,55 (= 132 Mus. Brit.; = 161 Romé de L'Isle; *Cat. d'Ennery*, deux exemplaires; Mionnet, I, p. 136, n° 355).

---

(1) Pour les types, voyez Carelli, pl. CIII.

Grammes.

[4,34 Poids normal de la drachme attique.]

4,34 (= 84 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 4, pl. CIII, n° 8).
4,31 (= 84 Carelli, *Descr.*, n°s 13 et 14, pl. CIV, n°s 27 et 28).
4,30 (= 81 Mionnet, I, p. 137, n° 362; = 66,4 Thomas).
4,29 (= 83 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 7).
4,27 (= 80,5 Mionnet, *loc. cit.*, n° 363).
4,25 (= 80 Romé de l'Isle; *Cat. d'Ennery*, deux exemplaires; Mionnet, *loc. cit.*, n° 361, I, Suppl., p. 78, n° 537).
4,21 (Munich, le même type, Carelli, pl. CIII, n° 8; mais rognée).
4,20 (= 79 Mionnet, *loc. cit.*, n° 358).

[2,91 Poids normal du tetrobole attique.]

2,9 (= 56 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 6, pl. CIV, n° 18).
2,87 (= 44,3 Thomas).
2,84 (Cabinet de Berlin, Pinder, p. 10).
2,82 (= 43,6 Thomas).

[2,18 Poids normal du triobole attique.]

2,16 (= 42 Carelli, *Descr.*, n°s 8 et 9, pl. CIV, n°s 21 et 23.
2,15 (= 40,5 Mionnet, I, p. 137, n° 359).
2,14 (= 33 Pembroke, Thomas).
2,07 (= 32 Haym, *Tes. Brit.*, II, p. 153).

[1,46 Poids normal du diobole attique.]

1,44 (= 28 Carelli, *Descr.*, n°s 10, 11, pl. CIV, n° 24).
1,43 (= 27 Romé de l'Isle; *Catal. d'Ennery*).
1,41 (= 21,8 Thomas, p. 9).
1,39 (= 21 1/2 Mus. Brit., à l'article d'Héraclée).

TAPAΣ. (La légende manque quelquefois.) Tête d'Apollon. ℞ **ΣA** et **ΗH** initiales de noms de magistrats. Hercule combattant le lion.

[0,87 Poids normal de la litra sicilienne.]

0,90 (= 13,9 Leake).
0,87 (= 17 Carelli, *Descr.*, n° 12, pl. CIV, n° 29).
0,85 (= 16 Mionnet, I, p. 138, n° 367; = 13,2 Thomas).

Tête d'Hercule jeune avec la peau de lion. ℞ **TAPAΣ.** Taras sur un dauphin tenant un canthare et un trident.

[0,73 Poids normal de l'obole attique.]

0,74 (= 14 Mionnet, I, p. 137, n° 360).
0,72 (= 14 Carelli, *Descr.*, n° 5, pl. CIII, n° 16).

Tête de Junon. ℞ **TAPAN.** Canthare.

Grammes.

[0,43 Poids normal de l'hémilitrion sicilien.
[0,36 » de l'hémiobolion attique.

0,39 (Cab. de Berlin) **TAPANTINΩN.** Tête radiée de face. ℞ Foudre.

B. Nomes d'argent et demi-nomes.

7,50 (= 141 1/4 Mionnet, I, p. 139, n° 379, pl. XXXII, n° 5).
7,23 (= 111,6 Leake, du Mus. Brit.).

TARAS (rétrograde) dans le champ. **ΓΤΟ.** Apollon un genou en terre tenant le plectrum et la lyre. ℞ Le même type en creux. Du plus ancien style.
(Pour le type, voyez Carelli, pl. CV, n° 44, d'après Pellerin, IV, Suppl., pl. II, n° 10).

7,98 (= 123,2 Leake; = 124 Mus. Brit., le même exemplaire).

TARAS (rétrograde). Taras sur le dauphin. ℞ Même type en creux. Du plus ancien style.

8,19 (= 126,4 Leake).
8,11 (= 158 Carelli, *Descr.*, n°s 55, 56, 57, pl. CV, n°s 42, 41, 49).
8,06 (= 157 Carelli, *Descr.*, n° 54).
8,01 (= 156 Carelli, *Descr.*, n° 53, pl. CV, n° 50).
7,98 (= 123,1 Thomas, Leake).
7,84 (= 121 Hunter, n° 6).
7,82 (= 120,7 Leake).
7,81 (= 120,5 Thomas).
7,78 (= 120 Hunter, n° 5).
7,74 (= 119 1/2 Hunter, n° 4).

TARAS (quelquefois rétrograde). Taras sur le dauphin. ℞ Hippocampe ailé. Du plus ancien style. (La légende est tantôt sur l'une ou sur l'autre face, tantôt sur les deux à la fois.)

8,11 (= Pinder, p. 10).
8,01 (= 156 Carelli, *Descr.*, n° 50, pl. CV, n° 37; = 123,6 Thomas, Leake).
7,99 (= 123 1/4 Hunter, n° 2).
7,84 (= 121 Hunter, n° 3).
7,7 (= 150 Carelli, *Descr.*, n° 51).

TARAS (rétrograde). Taras sur le dauphin. ℞ Roue à quatre rayons. Du plus ancien style (quelquefois sans légende).

8,01 (= 124,9 Leake; = 156 Carelli, *Descr.*, n° 45, pl. CV, n° 47).
7,60 (= 148 Carelli, *Descr.*, n° 46).

TAPAS. Taras sur le dauphin. ℞ Tête de femme.

Grammes.

8,10 (= 125 Mus. Brit.).
8,06 (= 157 Carelli, *Descr.*, n° 80, pl. CVII, n° 72).
8,05 (= 124 1/4 Hunter, n° 7).
8,01 (= 156 Carelli, *Descr.*, n°s 66 et 71, pl. CVI, n° 57).
7,95 (= 155 » *Descr.*, n°s 63 et 79, pl. CVI, n° 52 et pl. CVII, n° 71).
7,90 (= 154 » 77, pl. CVII, n° 65).
7,85 (= 153 » 61, 69, 78, pl. CVI, n° 51 et pl. CVII, n° 69).
7,80 (= 152 » 73, pl. CVI, n° 61).
7,70 (= 150 » 72, 75, 76, pl. CVI, n°s 64, 63).
7,65 (= 149 » 64, 74, pl. CVI, n° 54).
7,60 (= 148 » 70).
7,54 (= 147 » 62, pl. CVI, n° 60).
7,49 (= 146 » 68, pl. CVI, n° 59).
7,34 (= 143 » 65, 67, pl. CVI, n° 58).

TARAΣ et plus tard **TAPANTINΩN.** Taras sur le dauphin. ℞ Figure assise tenant souvent une quenouille, quelques pièces sont de style archaïque (par exemple les trois plus fortes n°s 61, 68, 69 de la description de Carelli), les autres sont de style plus récent.

8,68 (= 134 Mus. Brit., n° 16).
8,31 (= 162 Carelli, *Descr.*, n° 113).
8,06 (= 157 » 198, 209).
8,01 (= 156 » 170, 171, 216, 223, 305, 362).
7,95 (= 155 » 108, 147, 148, 183, 195, 200, 234, 237, 238, 246, 283, 294, 296, 298, 302, 308, 311, 312, 318, 321, 331, 343).
7,90 (= 154 » 109, 116, 122, 128, 173, 196, 215, 220, 235, 247, 248, 292, 293, 301, 303, 319, 320, 336, 337, 342, 350, 363, 365, 372).
7,85 (= 153 » 127, 136, 148, 188, 252, 258, 297, 299, 310, 315, 349, 364, 369).
7,80 (= 152 » 179, 191, 199, 219, 226, 242, 257, 263, 270, 284, 309, 316, 358, 370).
7,75 (= 151 » 110, 117, 194, 300, 367).
7,70 (= 150 » 107, 115, 176, 192, 201, 259, 260, 261, 264, 326, 327).
7,65 (= 149 » 120, 146, 169, 189, 217, 253, 269^{b}, 286, 338).
7,60 (= 148 » 111, 118, 184, 187, 218, 275, 295, 328).

TAPAΣ ou **TAPANTINΩN**, plus rarement **TAPANTINOS**, souvent avec des noms de magistrats et des symboles divers. Taras sur le dauphin. ℞ Cavalier. Style plus récent.

(Voyez pour les types Carelli, de la pl. CIX à la pl. CXIV.)

Grammes.

7,54 (= 117 Carelli, *Descr.*, nos 132, 172, 221, 222, 262, 269*, 272).
7,49 (= 116 » 177, 202, 285, 317, 345, 368).
7,44 (= 115 » 112, 121, 304, 332).
7,39 (= 114 » 114).
7,34 (= 113 » 241, 273, 360).
7,29 (= 112 » 123, 236).
7,24 (= 111 » 359).
7,03 (= 107 » 135).
6,98 (= 106 » 208).
6,77 (= 102 » 278).
6,72 (= 101 » 141, 160).
6,67 (= 100 » 265).
6,62 (= 99 » 131).
6,57 (= 98 » 249, 271, 324, 346).
6,52 (= 97 » 137, 144, 150, 167, 174 [ΔΑΙΜΑΧΟC], 213, 277 [ΞΕΝΕΑC], 291, 325, 330, 355).
6,47 (= 96 » 124, 156, 231, 232, 239, 251, 268, 329, 334 [ΦΙΛΙCKOC], 335 [le même nom], 347).
6,42 (= 95 » 151, 159, 203, 227, 255, 288).
6,36 (= 94 » 133, 142, 165, 207, 212, 244, 281, 287, 340, 351).
6,31 (= 93 » 129, 134, 139, 143, 153, 158 [ΑΡΙΣΤΙC], 163, 166, 182, 206, 228, 256, 266).
6,26 (= 92 » 155, 284, 354).
6,21 (= 91 » 138, 145, 162, 175 [ΔΑΙΜΑΧΟC], 180, 230, 276, 279, 333 [ΦΙΛΙCKOC], 341).
6,16 (= 90 » 161, 204, 205, 229, 240, 243, 250, 282).
6,11 (= 89 » 164, 214, 290, 352, 353, 357).
6,06 (= 88 » 152, 211).
6 (= 87 » 233).
5,95 (= 86 » 130).
5,90 (= 85 » 126, 157, 289).
5,85 (= 84 » 356).
5,70 (= 81 » 280).
5,49 (= 77 » 181).

ΤΑΡΑΣ ou **ΤΑΡΑΝΤΙΝΩΝ**, plus rarement **ΤΑΡΑΝΤΙΝΟS**, souvent avec des noms de magistrats et des symboles divers. Taras sur le dauphin. Ꝛ) Cavalier. Style plus récent.

(Voyez pour les types Carelli, de la pl. CIX à la pl. CXIV.)

Grammes.

7,54 (= 147 Carelli, *Descr.*, n° 97).
7,49 (= 146 » 98).
7,44 (= 145 » 92).
7,34 (= 143 » 83, 106).
7,29 (= 142 » 82).
7,18 (= 140 » 100, 101, 102).
7,13 (= 139 » 103).
7,08 (= 138 » 91, 94).
7,03 (= 137 » 85, 93, 99).
6,98 (= 136 » 95, 104).
6,88 (= 134 » 87).
6,83 (= 133 » 88).
6,77 (= 132 » 90).

TAP ou **TA**, noms de magistrats et divers symboles. Tête de femme. ℞ Cavalier. Style plus récent.
(Voyez Carelli, pl. CVIII.)

3,90 (= 76 Carelli, *Descr.*, n° 47, pl. CV, n° 35).
3,81 (= 58,8 Thomas).
3,75 (= 73 Carelli, *Descr.*, n° 49, pl. CV, n° 48).
3,72 (= 72 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 48).

Tête diadémée d'Apollon ou tête de femme. ℞ **TARAS**. Partie antérieure d'un hippocampe. Style archaïque.

3,95 (= 77 Carelli, *Descr.*, n° 313, pl. CXIII, 191).
3,82 (= 59 Leake).
3,64 (= 71 Carelli, *Descr.*, n° 314).
3,59 (= 70 » 322, pl. CXIII, n° 195).

ΤΑΡΑΣ. Taras sur le dauphin. ℞ Cavalier. Style plus récent.

3.64 (= 71 Carelli, *Descr.*, n° 405).
3,28 (= 64 » 403).
3,23 (= 63 » 383, 391, 399).
3,18 (= 62 » 377, 378, 379, 381, 382, 388, 395.)
3,13 (= 61 » 386, 400, 401).
3.08 (= 60 » 389, 393, 398).
3,03 (= 59 » 396).
2,98 (= 58 » 375, 376, 392).
2,87 (= 56 » 373, 390, 394, 404).
2.82 (= 55 » 384).
2,72 (= 53 » 397).
2,67 (= 52 » 374).

Tête casquée de Pallas. ℞ **ΤΑΡΑΝΤΙΝΩΝ** ou **ΤΑΡ**. Chouette. Style plus récent.
(Pour les types, voyez Carelli, pl. CXV.)

---

2 (= 39 » 380, peut-être un tétrobole?).

C. Petites pièces d'argent.

1° *Litrae et fractions de la litra.*

Grammes.

1,03 (= 20 Carelli, *Descr.*, n° 17). 0,87 (= 17 Carelli, *ibid.*, n° 18). 0,86 (= 13 1/4 Hunter). 0,8 (= 15 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 19). 0,78 (= 14 3/4 Mionnet, I, p. 148, n° 470). 0,72 (= 14 Carelli, *Descr.*, n°s 20 et 21). 0,69 (= 13 1/2 Carelli, *ibid.*, n° 22). 0,60 (= 9,3 Leake).	Sans légende. Coquille. ℞ Roue à quatre rayons. Quelquefois quatre globules entre les rayons. (Fiorelli, *Monete rare*, pl. I, n° 14.) Toutes du plus ancien style.
0,82 (= 16 Carelli, *Descr.*, n° 34). 0,8 (= 15 1/2 » 26, 27, 28). 0,77 (= 15 » 29, 30, 43). 0,74 (= 14 1/2 » 35). 0,72 (= 14 » 36). 0,69 (= 13 1/2 » 37, 38). 0,67 (= 13 » 31, 39). 0,62 (= 12 » 41).	Sans légende. Coquille. ℞ Tête de femme. La plupart du plus ancien style. Les pièces données par Carelli sous les n°s 41 et 43 sont d'un style plus récent. (Pour les types voyez Carelli, pl. CVIII du n° 78 au n° 85.)
0,77 (= 15 Carelli, *Descr.*, n°s 629, 631, 632, 633). 0,72 (= 14 » *Ibid.*, n°s 628, 630).	TARAΣ (rétrograde) rarement T. Style ancien.
0,97 (= 19 Carelli, *Descr.*, n° 695, sans nom et sans symbole). 0,82 (= 16 » 670). 0,77 (= 15 » 669, 690). 0,74 (= 14 1/2 » 637, 642). 0,72 (= 14 » 638, 643, 650, 658, 659, 678, 680, 683). 0,69 (= 13 1/2 » 657). 0,67 (= 13 » 644, 645, 647, 651, 653, 656, 662, 663, 668). 0,62 (= 12 » 641, 660, 661, 664, 671, 688, 694). 0,59 (= 11 1/2 » 654, 665). 0,56 (= 11 » 634, 666, 679, 682, 690). 0,51 (= 10 » 648, 649, 672, 673, 685). 0,49 (= 9 1/2 » 646). 0,46 (= 9 » 639, 674).	Sans le nom de Tarente, mais la plupart avec un symbole ou un nom de magistrat, et beaucoup de style récent.
	Coquille. ℞ Dauphin. (Voyez, pour les types, Carelli, pl. CXVII.)

Grammes.

0,67 (= 13 Carelli, *Desc.*, n° 625, pl. CXVII, n° 288).
0,56 (= 11 Carelli, *ib.*, n°s 626, 627).
— Sans le nom de Tarente, et quelquefois avec un nom de magistrat. Coquille. ℞ Taras sur un dauphin. (Style plus récent.)

0,69 (= 13 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 624, pl. CVIII, n° 77). — Tête de femme. ℞ TA. Dauphin, symbole. (Style plus récent.)

0,44 (= 8 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 32).
0,31 (= 6 » 40).
0,28 (= 5 1/2 » 33).
— TA rétrograde sur les monnaies de style plus récent. Coquille. ℞ Tête de femme comme ci-dessus, mais avec une différence dans le module et dans le poids. Les n°s 32 et 33 de la description de Carelli sont d'ancien style ; le n° 40 est de style plus récent. Type du n° 78 de la pl. CVIII.

0,31 (= 6 Carelli, *Descr.*, n° 635). T. Style archaïque.

0,38 (= 7 1/2 Carelli, *Descr.*, n°s 677, 684).
0,36 (= 7 » 667, 687, 693, 696).
0,34 (= 6 1/2 » 652, 697).
0,31 (= 6 » 636, 640, 686, 698, 699, 700).
0,28 (= 5 1/2 » 675, 689).
0,26 (= 5 » 681, 692, 701).
0,23 (= 4 1/2 » 676).
0,2 (= 4 » 655).
— Sans le nom de Tarente, mais la plupart avec des symboles et des noms de magistrats, presque tous de style récent. — Coquille. ℞ Dauphin. (Voy. Carelli, pl. CVIII).

0,36 (= 7 Carelli, *Descr.*, n° 25). — Sans légende. Tête de femme. ℞ Dauphin. (Du plus ancien style.)

0,41 (= 8 Carelli, *Descr.*, n° 81, pl. CVII, n° 76). — TA rétrograde. Limace (?). Coquille. (Du plus ancien style.)

0,18 (= 2 3/4 Hunter, n° 122).
0,15 (= 3 Carelli, *Descr.*, n° 60, pl. CXVIII, n° 393.
— Coquille. ℞ T et trois globules. (Du plus ancien style.)

0,18 (= 2 3/4 Hunter, n° 123).
0,17 (= 2,6 Leake).
0,13 (= 2 1/2 Carelli, *Descr.*, n°s 58 et 59, pl. CXVIII, n° 394).
— T avec trois globules répété sur les deux faces. Il existe des pièces semblables de deux grandeurs et de deux styles différents d'après Fiorelli (*Monete rare*, p. 16); mais celles du plus petit module sont également du plus ancien style.

Grammes.

0,10 (= 2 Carelli, *Descr.*, n° 23).
0,08 (= 1 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 24). } Sans légende. Coquille. ℞ Roue. (Du plus ancien style.)

0,11 (= 2 Mionnet, I, p. 149, n° 477). { Sans légende. — Roue. ℞ Tête de femme à gauche. (Du plus ancien style.)

Il existe encore deux autres types du plus ancien style : Dauphin. ℞ Hippocampe (Fiorelli, *Mon. rare*, p. 15), et Tête de femme. ℞ Cinq globules (module 1/2, Fiorelli, *loc. cit.*, pl. I, n° 13); ils appartiennent probablement au même système. A en juger par le module, cette dernière pièce est un *hémilitrion* ou peut-être une fraction encore plus petite.

2° Pièces appartenant au système des oboles.

Grammes.

1,49 (= 29). 1 exemplaire.
1,44 (= 28). 1 »
1,39 (= 27). 1 »
1,33 (= 26). 7 »
1,28 (= 25). 2 »
1,23 (= 24). 28 »
1,18 (= 23). 14 »
1,13 (= 22). 25 »
1,08 (= 21). 31 »
1,03 (= 20). 27 »
0,97 (= 19). 27 »
0,92 (= 18). 28 »
0,87 (= 17). 10 »
0,82 (= 16). 2 »
0,77 (= 15). 5 »
0,72 (= 14). 3 »
} Carelli, *Descr.*, du n° 409 au n° 623. { Tête casquée de Pallas. ℞ **TAPANTINΩN.** Quelquefois cette légende est abrégée, et souvent elle ne s'y trouve pas; souvent des noms ou des symboles de magistrats. Hercule combattant le lion ou plus rarement étouffant les deux serpents, ou soulevant Antée, ou bien domptant un cheval, etc. (style plus récent). (Carelli, pl. CXVI, n°s 239 à 285.)

1,23 (= 24 Carelli, *Descr.*, n° 702, pl. CXVII, n° 324).
0,77 (= 17 Carelli, *Descr.*, n° 703, pl. CXVII, n° 325). } **TAPAΣ.** Initiales d'un nom de magistrat. Cheval. ℞ Taras sur le dauphin. Style plus récent.

1,03 (= 20 Carelli, *Descr.*, n°704).
0,92 (= 18 Carelli, *Descr.*, n° 706, pl. CXVII, n° 326).
0,82 (= 16 Carelli, *Descr.*, n° 705, pl. CXVII, n° 327). } **TAP** (quelquefois). Initiales d'un nom de magistrat (quelquefois). Deux têtes de cheval répétées sur les deux faces. Style plus récent.

0,51 (= 10). Les quatre plus forts exemplaires..
0,31 (= 6). La pièce la plus faible. } Carelli, *Descr.*, du n° 707 au n° 734, pl. CXVII, du n° 328 au n° 341. { **TAPA** (rarement). Nom ou symbole de magistrat. Tête de cheval des deux côtés. Style plus récent.

Grammes.		
0,69 (= 13 1/2). La pièce la plus forte. De 0,56 (= 11). à 0,44 (= 8 1/2). 37 exempl. 0,31 (= 6). La pièce la plus faible.	Carelli, *Descr.*, du n° 736 au n° 787, pl. CXVIII, du n° 344 au n° 369.	Sans nom de ville. Souvent avec des noms de magistrats, ou des symboles. Canthare sur les deux faces. Style plus récent.

Rares variétés du même poids.

Canthare.
- ℞ Tête de femme (Carelli, *Descr.*, n° 735, pl. CXVIII, n° 342).
- ℞ Tête de taureau (Carelli, *ibid.*, n° 788, pl. CXVIII, n° 370).
- ℞ Croix oblique en forme d'X (Carelli, *ibid.*, n° 789, pl. CXVIII, n° 371).
- ℞ Ancre (Fiorelli, *Mon. rare*, pl. I, n° 18).

0,38 (= 7 1/2). La pièce la plus forte. 0,31 (= 6). 5 exempl. 0.2 (= 4). La pièce la plus faible.	Carelli, *Descr.*, du n° 790 au n° 800, pl. CXVIII, du n° 372 au n° 381.	Sans nom de ville. Le plus souvent avec celui d'un magistrat ou avec un symbole. Vase à une anse. ℞ Couronne de laurier. Style plus récent.

0,36 (= 7). La pièce la plus forte. De 0,25 (= 5). à 0,2 (= 4). 11 exempl. 0,15 (= 3). La pièce la plus faible.	Carelli, *Descr.*, du n° 804 au n° 805, et du n° 807 au n° 819, pl. CXVIII, n°s 384 et suiv.	Sans nom de ville. Avec un nom de magistrat et des symboles. Deux croissants sur les deux faces. Style plus récent.

Rares variétés du même poids.

Deux croissants.
- ℞ Coquille (Carelli, *Descr.*, n°s 801-803, pl. CXVIII, n° 382).
- ℞ Arc et massue (Carelli, *ibid.*, n° 806, pl. CXVIII, n° 383).

Nous passons sous silence d'autres types rares dont l'attribution à Tarente n'est pas toujours certaine.

2. *Héraclée.*

Grammes.

8,01 (= 123,7 Leake).
7,95 (= 155 Carelli, *Descr.*, n° 15).
7,90 (= 154 » 4, 8, pl. CLXI, n° 17).
7,85 (= 153 » 10).
7,80 (= 152 » 2).
7,75 (= 151 » 7, 9, 21, pl. CLXI, n°s 18 et 24.
7,49 (= 146 » 6).
7,39 (= 144 » 4).
7,18 (= 140 » 14).
7,13 (= 139 » 1).
6,67 (= 130 » 13).
6,57 (= 128 » 17, pl. CLXI, n° 21).
6,47 (= 126 » 16, 18, 20, pl. CLXI, n°s 20, 22, 23).
6,36 (= 124 » 23).
5,90 (= 115 » 22, pl. CLXI, n° 25).

ΗΡΑΚΛΗΙΩΝ ou **ΗΡΑΚΛΕΙΩΝ.** Tête casquée de Pallas. ℞ Hercule debout, quelquefois combattant le lion. Toutes ces pièces sont d'un style récent.

3,72 (= 70 Mionnet, I, p. 153, n° 500).
3,11 (= 48 Thomas).

Même légende. Tête casquée de Pallas. ℞ Chouette. Style plus récent.

1,41 (= 27 1/2 Carelli, *Descr.*, n°s 62 et 64).
1,26 (= 24 1/2 » 54, pl. CLXII, n° 45).
1,23 (= 24 » 55, 65).
1,18 (= 23 » 57, 58).
1,15 (= 22 1/2 » 63).
1,13 (= 22 » 56).
1,10 (= 21 1/2 » 61, pl. CLXII, n° 46).
1,08 (= 21 » 60).
0,92 (= 18 » 59).

Tête d'Hercule. ℞ **HE** (quelquefois rétrograde). Lion courant.

1,13 (= 22 Carelli, *Descr.*, n° 53, pl CLXII, n° 42).

HE. Tête casquée de Pallas. ℞ Lion courant.

Grammes.		
1,33 (= 26	Carelli, *Descr.*, n°s 26, 33, 44, 50).	Tête casquée de Pallas. ℞ HE (Carelli, *Descr.*, n°s 32-37 et 49). Plus ordinairement ΗΗΡΑΚΛΗΙΩΝ ou ΗΗΡΑΚΛΕΙΩΝ ou ΗΡΑΚΛΕΙΩΝ ou à peu près. Hercule étouffant le lion. (Pour les types, voir Carelli, pl. CLXII, n°s 31 et suiv.)
1,28 (= 25	» 32, 49).	
1,23 (= 24	» 42, 43, 48).	
1,18 (= 23	» 34, 36, 39, 41, 46).	
1,13 (= 22	» 31, 45).	
1,10 (= 21 1/2	» 47).	
1,08 (= 21	» 24, 25, 28, 40, 52).	
1,05 (= 20 1/2	» 51).	
1,03 (= 20	» 27, 30, 35).	
1 (= 19 1/2	» 38).	
1,97 (= 19	» 29).	
0,72 (= 14	» 37) peut-être une obole (?)	

D

Pièces d'or et d'argent des villes d'origine Achéenne, de Locres et de Vélia.

1. *Métaponte.*

I. Avec la légende archaïque.

Grammes.		
8,23 (= 155	Mionnet, I, p. 156, n° 529, planche XXXII, n° 11).	ΜΕΤΑΠ. (Plus ou moins abrégé et souvent rétrograde). Épi de blé. ℞ Le même type en creux. (Voir pour les types, Carelli, pl. CXLVII, n°s 3 et suiv.)
8,16 (= 159	Carelli, *Descr.*, 9).	
8,11 (= 158	» 7).	
7,95 (= 155	» 4, 5).	
7,90 (= 154	» 6, 15).	
7,85 (= 153	» 18, 19).	
7,80 (= 152	» 3, 8, 17).	
7,75 (= 150	» 12).	
7,70 (= 149	» 11).	
7,65 (= 148	» 2, 10).	
7,18 (= 140	» 16).	

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

Grammes.

2,62 (= 51 Carelli, *Descr.*, n° 23).
2,56 (= 39 1/2 Hunter, 4).
2,51 (= 49 Carelli, *Descr.*, n° 20).
2,47 (= 46 1/2 Mionnet, I, p. 156, n° 533).
2,46 (= 38 Mus. Brit.).
2,36 (= 46 Carelli, *Descr.*, n° 22).
2,35 (= 36,2 Leake).
2,34 (= 44 Mionnet, I, p. 157, n° 534).
2,28 (= 43 Mionnet, I, p. 157, n° 535).
2,21 (= 43 Carelli, *Descr.*, n° 21).

} Semblables pour le type et pour la légende. (Voir pour les types, Carelli, pl. CXLVII, nos 3 et suiv.)

1,39 (= 21,4 Leake).
1,38 (= 21,3 Leake).
1,33 (= 26 Carelli, *Descr.*, n° 30, pl. CXLVII, n° 26; = 20,6 Thomas).
1,30 (= 20 Mus. Brit.).
1,25 (= 23 1/2 Mionnet, *loc. cit.*, n° 536; = 19 1/4 Hunter).
1,23 (= 24 Carelli, *Descr.*, nos 32, 36, 37; = 19 Leake).
1,2 (Cab. de Berlin, Pinder, p. 13).
1,18 (= 23 Carelli, *Descr.*, n° 33).
1,13 (= 22 Carelli, *Descr.*, nos 31, 34; = 17 1/4 Hunter).
1,09 (= 20 1/2 Mionnet, *loc. cit.*, n° 537).
1,08 (= 21 Carelli, *Descr.*, n° 35).
0,95 (= 14 3/4 Mus. Brit.).

} Même légende, quelquefois **METAΓO,** Épi. ℞ Tête de taureau en creux.

0,74 (= 11,4 Leake).
0,72 (= 14 Carelli, *Descr.*, n° 27, pl. CXLVII, n° 23).
0,69 (= 13 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 29).
0,67 (= 13 » 28, pl. CXLVII, n° 24).

} Sans légende. Épi. ℞ Grain de blé en creux entre deux **O,**

0,62 (= 12 Carelli, *Descr.*, n° 38).
0,60 (= 9,3 Leake).
0,56 (= 11 Carelli, *Descr*, n° 39, planche CXLVII, n° 27).

} Sans légende. Épi. ℞ Trois croissants entre lesquels on voit quatre globules.

0,48 (= 7,4 Leake).
0,43 (= 8 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 26, pl. CXLVII, n° 22).
0,41 (= 8 Carelli, *Descr.*, nos 24, 25, pl. CXLVII, nos 20 et 21).

} **MET** (quelquefois sans légende). Épi. ℞ Même type en creux.

II. Période plus récente.

Or.

Grammes.

2,64 (= 51 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 1, pl. CXLVI, n° 1).
2,61 (Cab. de Vienne, peut-être le même exemplaire?).

METAΠON. Tête diadémée de femme. ℞ Épi; devant un cygne. (D'après M. Kenner, sur l'exemplaire de Vienne on voit des oiseaux des deux côtés de l'épi.)

Argent.

15,81 (= 308 Carelli, *Descr.*, n° 116, pl. CLIV, n° 104).
15,74 (= 243 Northwick).

8,20 (= 126 1/2 Hunter, n° 32).
8,01 (= 156 Carelli, *Descr.*, n°s 129 et 130).
7,95 (= 155 » 77, 88, 92, 100, 133, 165).
7,90 (= 154 » 65, 81, 90, 93, 117, 118, 119, 120, 122, 136).
7,85 (= 153 » 43, 99, 127, 159, 161).
7,80 (= 152 » 59, 101, 163).
7,75 (= 151 » 50, 66, 72, 82, 94, 95, 106, 123, 126).
7,70 (= 150 » 51, 55, 75, 91, 98, 121, 164, 166).
7,65 (= 149 » 41, 63, 64, 67, 85, 125, 138, 160, 162).
7,60 (= 148 » 47, 49, 54, 71, 80, 128).
7,54 (= 147 » 61, 62, 68).
7,49 (= 146 » 56, 60, 84, 132).
7,44 (= 145 » 52, 58).
7,34 (= 143 » 44, 124).
7,29 (= 142 » 46, 74).
7,24 (= 141 » 89).
7,18 (= 140 » 69).
7,03 (= 137 » 83, 135).
6,93 (= 135 » 73, 96).
6,88 (= 134 » 42).
6,67 (= 130 » 53, 111, 134).
6,47 (= 126 » 48, 86).
6,36 (= 124 » 78).
6,26 (= 122 » 45).
6,06 (= 118 » 57).
5,34 (= 104 » 40).

METAΠONTINΩN (ordinairement en abrégé). Tête d'une divinité (ce n'est pas toujours la même). ℞ Épi.

(Pour les types, voyez Carelli, pl. CXLIX à CLV.)

Grammes.

4,03 (= 62 1/4 Hunter, n° 35).
3,18 (= 62 Carelli, *Descr.*, n° 144).
3,13 (= 61 Carelli, *Descr.*, n° 143).
3,11 (= 48 Mus. Brit.).
3,09 (= 47 3/4 Hunter, n°s 36, 37).
3,08 (= 58 Mionnet, I, Suppl., p. 302, n° 686).
3,06 (= 47,2 Leake).
2,98 (= 58 Carelli, *Descr.*, n° 139, planche CLVI, n° 129).
2,95 (= 55 1/2 Mionnet, I, p. 161, n° 590).
2,92 (= 57 Carelli, *Descr.*, n° 140; = 55 Mionnet, I, Suppl. p. 302, n° 685).
2,90 (= 44,7 Leake).
2,87 (= 56 Carelli, *Descr.*, n° 141).
2,81 (= 43,4 Thomas).
2,80 (= 43 1/4 Mus. Brit.).
2,46 (= 48 Carelli, *Descr.*, n° 142).

Tête casquée de Pallas. ℞ **META.** (Rarement; Hunter, n° 35, Mionnet, I, p. 161, n° 590; ordinairement sans légende). Épi.

3,08 (= 58 Carelli, *Descr.*, n° 158, planche CLVI, n° 142).

Chouette. ℞ **META.** Épi.

3,55 (= 54 3/4 Mus. Brit.).
3,42 (= 52 3/4 Hunter, n° 38).
2,67 (= 52 Carelli, *Descr.*, n° 131, planche CLV, n° 121).

Figure debout tenant un arc. ℞ **META** (manque quelquefois). Épi.

2,77 (= 54 Carelli, *Descr.*, n° 137, planche CLV, n° 125).

Tête laurée d'Apollon. ℞ **META.** Épi.

1,94 (Berlin, Pinder, p. 14).
1,85 (= 36 Carelli, *Descr.*, n° 102, planche CLII, n° 91).

Tête de Cérès. ℞ **META.** Deux épis.

1,28 (= 25 Carelli, *Descr.*, n° 148, planche CLVI, n° 140).
1,23 (= 24 » 149).
1,18 (= 23 » 112, 150, 151).
1,15 (= 22 1/2 » 145).
1,13 (= 22 » 103, 155).
1,08 (= 21 » 104, 146, 152, 156, pl. CLII, n° 92).
1,03 (= 20 » 109, pl. CLIII, n° 96).
0,97 (= 19 » 107, 113, 114, planche CLIII, n° 100).
0,92 (= 18 » 153).
0,90 (= 17 1/2 » 110).
0,87 (= 17 » 154, 157).
0,82 (= 16 » 108, 115, 147).
0,77 (= 15 » 105).

Tête d'une divinité (comme sur la pièce principale, ce n'est pas toujours la même). ℞ **META.** Épi.

Grammes.

0,87 (= 20 Acini. Minervini, *Oss. num.*, p. 124). — Taureau à face humaine, à côté **O**. ℞ **ME** rétrograde. Épi.

2. *Pandosia.*

7,95 (= 155 Carelli, *Descr.*, n° 1, pl. CLXXV, n° 1).
7,89 (= 148,5 Mionnet, I, p. 197, n° 927; = 121,4 Leake, le même exemplaire). — **ΠΑΝΔΟ**. Taureau dans un carré creux. ℞ **ΡΟ**. Trépied.

2,18 (= 33,8 Leake, du Mus. Brit.).
2,15 (= 40 1/2 Mionnet, I, Suppl., p. 346, n° 1036; = 33,2 Leake, le même exemplaire).
1,08 (= 16,6 Mus. Brit.; = 16,5 Leake, Millingen, *Considérations sur la numism. de l'ancienne Italie*, Suppl, p. 6. Le même exemplaire). — Tête de femme. ℞ **ΠΑΝΔΟΣΙΝ. ΝΙΚΟ.** Pan assis sur un rocher.

3. *Sybaris-Thurium.*

1. Avec la légende presque toujours rétrograde (rarement de gauche à droite) **MV** (rarement **MVB** ou **MVBA**).

8,29 (= 128 Northwick).
8,21 (= 160 Carelli, *Descr.*, n° 1, planche CLXIV, n° 1).
8,16 (= 159 Carelli, *Descr.*, n° 3).
8,10 (= 152,5 Mionnet, I, Suppl., p. 319, n° 829).
8,06 (= 157 Carelli, *Descr.*, n° 2, planche CLXIV, n° 3).
8,05 (= 151,5 Mionnet, I, p. 168, n° 651).
8,02 (= 123,8 Leake).
7,97 (= 123 Hunter).
7,96 (Cab. de Berlin, Pinder, p. 15).
7,94 (= 149,5 Mionnet, *loc. cit.*, n° 650).
7,92 (= 122,2 Thomas).
7,90 (= 154 Carelli, *Descr.*, n° 5, planche CLXIV, n° 5). — **MV** rétrograde. Taureau debout. ℞. Le même type en creux.

Grammes.

7,86 (= 148 Romé de l'Isle, *Métrologie*, p. 78).
7,83 (Cab. de Berlin, Pinder, p. 15).
7,78 (= 120 Hunter).
7,65 (= 118 Thomas, Leake).
7,60 (= 148 Carelli, *Descr.*, n° 4).
7,44 (= 140 Mionnet, I, p. 168, n° 649).
7,35 (= 113 1/2 Mus. Brit.).
7,22 (= 111 1/2 Mus. Brit.).

MV (rétrograde). Taureau debout. ℞ Le même type en creux.

2,99 (= 46,1 Leake, probablement le résultat d'une erreur soit dans le pesage, soit dans le monnayage).
2,55 (= 39,3 Leake).
2,48 (= 40 Schachmann, *Catalogue raisonné d'une collection de médailles*, Leipsig, 1774).
2,46 (= 38 Mus. Brit.; = 48 Carelli, *Descr.*, n° 6).
2,39 (= 45 Mionnet, I, p. 168, n° 652).
1,95 (= 38 Carelli, *Descr.*, n° 7).
1,93 (= 29 3/4 Hunter).

MV (rétrograde). Taureau debout. ℞ Le même, type en creux.

1,62 (= 25 Hunter).
1,49 (= 29 Carelli, *Descr.*, n° 18, pl. CLXIV, n° 15).
1,47 (= 28 1/2 Carelli, *ibid.*, n° 21, pl. CLXIV, n° 17).
1,41 (= 27 1/2 Carelli, *ibid.*, n° 27).
1,33 (= 26 Carelli, *ibid.*, n° 28).
1,28 (= 25 Carelli, *ibid.*, n° 31).
1,26 (= 24 1/2 Carelli, *ibid.*, n° 29).
1,21 (= 23 1/2 Carelli, *ibid.*, n°s 20, 30).
1,20 (Duc de Luynes, *Ann. de l'Inst. arch.*, 1841, p. 134; = 18,6 Leake).
1,18 (= 23 Carelli, *Descr.*, n°s 22, 23).
1,15 (= 22 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 19, pl. CLXIV, n° 16; = 17 3/4 Mus. Brit.).
1,14 (= 21,5 Mionnet, I, p. 169, n° 655).
1,13 (= 17 1/2 Hunter).
1,10 (Duc de Luynes, *Ann. de l'Inst. arch.*, 1841, p. 134; = 21 1/2 Carelli, n°s 24 et 25).
1,05 (= 20 1/2 Carelli, *Descr.* n° 26).

MV, MVB, MVBA. (Rétrograde). Taureau debout. ℞ Neptune brandissant le trident de la main droite.

Grammes.

1,30 (Duc de Luynes, *Ann. de l'Inst. arch.*, 1841, p. 134). 1,23 (= 24 Carelli, *Descr.*, n° 32, pl. CLXIV, n° 19).	Oiseau. ℞ ΣV ou ΣVB[A]PI (quelquefois rétrograde). Neptune brandissant le trident de la main droite.
1,28 (= 25 Carelli, *Descr.*, n° 9, pl. CLXIV, n° 8). 1,27 (= 19,6 Leake). 1,26 (= 24 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 8, même pl., n° 9). 1,21 (= 18 3/4 Mus. Brit.). 1,03 (= 20 Carelli, *Descr.*, n° 10). 0,85 (= 16 Mionnet, I, Suppl., p. 319, n° 830).	MV (rétrograde) ou sans légende. Taureau debout. ℞ Amphore en creux.
1,10 (= 19,5 Mionnet, I, p. 169, n° 656).	MV ou ΣV (rétrograde). Taureau debout. ℞ Le même type.
0.43 (= 6,9 Leake). 0,36 (= 7 Carelli, *Descr.*, n° 11, pl. CLXIV, n° 10).	Taureau debout. ℞ La légende M / V.

II. Avec ΣYBA (rarement rétrograde).

2,39 (= 46 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 12, pl. CLXIV, n° 12). 2,31 (= 43,5 Mionnet, I, p. 169, n° 654, endommagé). 2,28 (= 35,2 Leake).	Tête casquée de Pallas. ℞ ΣYBAPS (? Leake), ΣYBAPIΣ (? Carelli), ΣYBA (Mionnet). Taureau debout se retournant.
1,21 (= 18,7 Leake). 1,20 (= 18,5 Leake, moyenne de deux pièces). 1,18 (= 23 Carelli, *Descr.*, n° 14). 1,17 (= 18 Pembroke, II, 29). 1,15 (= 22 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 15). 1,13 (= 22 Carelli, *Descr.*, n° 13). 1,10 (= 17 Mus. Brit.). 1,08 (= 21 Carelli, *Descr.*, n° 16). 0,97 (= 19 Carelli, *Descr.*, n° 17).	Tête casquée de Pallas. ℞ ΣYBA. Taureau debout. (Pour les types, voyez Carelli, pl. CLXIV.)

III. Avec la légende ΘΟΥΡΙΩΝ.

Grammes.

16,11 (= 248,6 Leake, la pièce la plus forte sur quatre).
16 (= 246,9 Thomas, les deux pièces les plus fortes sur six).
15,91 (= 245 1/2 Hunter, la plus forte pièce sur dix).
15,81 (= 308 Carelli, *Descr.*, nos 1, 4, 7, 8).
15,70 (= Berlin, Pinder, p. 16; = 306 Carelli, *Descr.*, n° 3).
15,19 (= 296 Carelli, *Descr.*, n° 6).
14,99 (= 292 » 5).
13,19 (= 257 » 2).

8,16 (= 159 » 47).
8,06 (= 157 » 15, 37, 55, 62).
8,01 (= 156 » 43, 61, 65, 67, 74).
7,95 (= 155 » 19, 26, 33, 41).
7,90 (= 154 » 16, 20, 30, 31, 32, 39, 68).
7,85 (= 153 » 28, 29, 50, 51, 53, 54, 57, 71, 72, 73).
7,80 (= 152 » 9, 13, 52, 66).
7,75 (= 151 » 40, 44).
7,70 (= 150 » 21, 49, 63, 69).
7,65 (= 149 » 12, 58, 59, 60).
7,60 (= 148 » 11, 27, 34, 35, 38, 48).
7,54 (= 147 » 10, 25).
7,34 (= 143 » 45, 70).
7,29 (= 142 » 24).
7,24 (= 141 » 36).
7,18 (= 140 » 46).
7,13 (= 139 » 23, 42, 64).
7,08 (= 138 » 17, 56).
7,03 (= 137 » 14).
6,31 (= 123 » 22, 119).
6,26 (= 122 » 18).

1,31 (= 25 1/2 » 88, 91).
1,28 (= 25 » 111).
1,23 (= 24 » 81).
1,21 (= 23 1/2 » 75, 79, 80, 83, 95, 108).
1,18 (= 23 » 76, 84, 85, 86, 87, 89, 114).
1,15 (= 22 1/2 » 98, 99, 107, 110, 112, 117).

ΘΟΥΡΙΩΝ. Tête casquée de Pallas.
℞ Taureau debout et plus souvent cornupète. Sur le didrachme du poids de 6gr,31 (Carelli, *Descr.*, n° 119) la tête de Pallas est remplacée par celle d'Apollon.

(Voyez Carelli, pl. CLXV, CLXVI, CLXVII.)

Grammes.

1,13 (= 22 Carelli, *Descr.*, n° 77, 78).
1,10 (= 21 1/2 » 90, 94).
1,08 (= 21 » 109, 118).
1,05 (= 20 1/2 » 100, 104, 105, 113, 115).
1,03 (= 20 » 82).
1 (= 19 1/2 » 93, 106, 116).
0,98 (= 19 » 92).
0,92 (= 18 » 96, 103).
0,85 (= 16 1/2 » 102).
0,77 (= 15 » 97).
0,74 (= 14 1/2 » 101).

ΘΟΥΡΙΩΝ. Tête casquée de Pallas. ℞ Taureau debout et plus souvent cornupète. (Voyez Carelli, pl. CLXV, CLXVI, CLXVII.)

4. *Crotone.*

I. Avec la lettre ϙ.

8,21 (= 160 Carelli, *Descr.*, n° 24).
8,11 (= 158 » 26).
8,06 (= 157 » 5).
8,01 (= 156 » 10, 12, 29).
7,95 (= 155 » 53).
7,90 (= 154 » 1, 13, 33, 52).
7,80 (= 152 » 28, 56).
7,75 (= 151 » 16, 17, 51).
7,70 (= 150 » 31).
7,60 (= 148 » 18).
7,54 (= 147 » 30, 35).
7,44 (= 145 » 2, 7, 9, 55).
7,29 (= 142 » 34).
7,03 (= 137 » 32).
6,98 (= 136 » 8).
6,93 (= 135 » 3, 4).
6,88 (= 134 » 25).
6,36 (= 124 » 50).

ϙPO ou ϙPOTON. Trépied. ℞ Le même type en creux (Carelli, *Descr.*, n°s 1-25, 31-35). Ou bien, Trépied. ℞ Aigle en creux (Carelli, *Descr.*, n°s 26-28, et d'un style plus récent, *ibid.*, n°s 49-56). (Pour les types, voyez Carelli, pl. CLXXXII).

2,57 (= 50 » 20).
2,51 (= 49 » 15).
2,46 (= 48 » 23).
2,36 (= 46 » 14, 19).
2,31 (= 45 » 21).
2,05 (= 40 » 6, 22).

Trépied. ℞ ϙPO. Le même type en creux. (Pour les types, voyez Carelli, pl. CLXXXII.)

2,15 (= 33,2 Leake, avec les monnaies de Corinthe).

ϙ. Pégase volant. ℞ Le même type en creux.

Grammes.

1,38 (= 27 Carelli, *Descr.*, n° 37).
1,30 (= 24 1/2 Mionnet, I, p. 190, n°s 856, 857).
1,29 (= 19,9 Leake).
1,23 (= 24 Carelli, *Descr.*, n° 39).
1,18 (= 23 » 36, 39).
1,17 (= 18 Mus. Brit.).
1,15 (= 17 3/4 Hunter).
1,13 (= 22 Carelli, *Descr.*, n°s 40, 41).
1,10 (= 17 Leake, moyenne de deux pièces).
} Trépied. ℞ ϘPO. Pégase volant.

1,22 (= 23 Mionnet, *loc. cit.*, n° 858).
1,18 (= 23 Carelli, *Descr.*, n° 42).
1,17 (= 22 Mionnet, I, Suppl., p. 339, n° 981).
1,08 (= 21 Carelli, *Descr.*, n° 43; = 16,6 Leake).
} ϘPO. Trépied. ℞ Polype.

0,98 (= 19 Carelli, *Descr.*, n° 48).
} Trépied. ℞ ϘPO. Foudre, étoile et colonne surmontée d'un oiseau

0,65 (= 10,1 Mus. Brit., avec la légende ϘP).
0,62 (= 12 Carelli, *Descr.*, n° 47, avec la légende KP (?)).
0,56 (= 11 » 46, avec la légende ΔIΩ(?)).
} ϘPO (Riccio, *Mon. di città*, p. 100). Trépied. ℞ Lièvre.

0,51 (= 10 » 44).
} Trépied. ℞ ϘPO. Trois croissants.

II. Avec la lettre K.

7,75 (= 151 Carelli, *Descr.*, n° 60).
7,60 (= 148 » 62).
7,49 (= 146 » 57, 61).
6,62 (= 129 » 59).
6,52 (= 127 » 65).
} Trépied. ℞ KPO ou KPOTΩNIATAΣ. Aigle.

7,39 (= 144 » 69).
7,24 (= 141 » 66, 68).
6,93 (= 135 » 67).
6,62 (= 129 » 70).
} KPO, Tête du fleuve Aesarus. ℞ Trépied. (Carelli, pl. CLXXXIII, n°s 15-17.)

7,44 (= 145 » 74).
} KPOTΩNIATAΣ. Tête du fleuve Aesarus. ℞ Hercule étouffant deux serpents. (Carelli, pl. CLXXXIII, n° 19.)

Grammes.

7,75 (= 151 Carelli, *Descr.*, n° 83). 7,60 (= 148 » 86). 7,54 (= 147 » 87). 6,88 (= 134 » 84). 6,72 (= 131 » 85). 6,57 (= 128 » 89). 5,95 (= 116 » 88).	Tête de face de Junon. ℞ ΚΡΟΤΩΝΙΑΤΑΣ ou sans légende. Hercule assis devant le trépied. (Carelli, pl. CLXXXIV, n°s 34, 35, 36.)
3,44 (= 67 » 94). 3,24 (= 61 Mionnet, I, Suppl., p. 339, n° 984).	Tête d'Hercule jeune. ℞ ΚΡΟ. Chouette.
2,18 (= 41 Mionnet, *ibid.*, p. 340, n° 985).	Tête du fleuve Aesarus ou d'Apollon. ℞ ΚΡΟ. Pégase volant.
1,90 (= Carelli, *Descr.*, n°s 71, 72).	Même tête. ℞ ΚΡΟ. Trépied.
1,13 (= 22 Carelli, *Descr.*, n°s 76, 80). 1,08 (= 21 » 77, 79). 1,06 (= 20 Mionnet, I, p. 192, n° 874). 1,03 (= 19 1/2 Mionnet, *ibid.*, n° 873; = 20 Carelli, *Descr.*, n° 78). 1 (= 15 1/2 Hunter). 0,97 (= 19 Carelli, *Descr.*, n° 75). 0,96 (= 18 Mionnet, *loc. cit.*, n° 875).	ΚΡΟΤΩ (quelquefois ϘΡΟΤΩ). Tête de Pallas. ℞ ΟΙΚΙΣΤΑΣ. Hercule étouffant le lion.
1,13 (= 22 Carelli, *Descr.*, n° 81, pl. CLXXXIV, n° 30).	ΚΡΟ. Tête de Junon. ℞ Hercule étouffant deux serpents.
0,82 (= 16 Carelli, *Descr.*, n° 93, pl. CLXXXIII, n° 29).	Tête d'Hercule. ℞ ΚΡΟ. Arc et massue.

5. *Caulonia.*

?10,94 (= 206 Mionnet, I, p. 186, n° 826; c'est probablement une faute d'impression). 8,57 (= 167 Carelli, *Descr.*, n° 1). 8,31 (= 162 » 2). 8,11 (= 158 » 3). 8,05 (= 151 1/2 Mionnet, *loc. cit.*, n° 829). 7,95 (= 155 Carelli, *Descr.*, n° 6; = 122 3/4 Hunter, 2 exempl.). 7,91 (= 122,1 Thomas). 7,90 (= 122 Leake). 7,80 (= 152 Carelli, *Descr.*, n° 5). 7,74 (Berlin, Pinder, p. 18; = 119,4 Mus. Brit.). 7,66 (= 118,3 Leake; = 118 1/4 Hunter). 6,92 (= 106,8 Leake). 6,82 (= 105,3 Leake). 6,16 (= 120 Carelli, *Descr.*, n° 4).	ΚΑΥΛΟ ou ΚΑΥΛ (souvent rétrograde). Apollon debout avec une petite figure sur le bras droit et une branche dans la main gauche. Devant, cerf. ℞ Le même type en creux. (Voyez Carelli, planche CLXXXVIII, n°s 1-6.)

Grammes.

8,11 (= 158 Carelli, *Descr.*, n° 8).
8,01 (= 156 » 24).
7,95 (= 155 » 9, 11, 28).
7,85 (= 153 » 14, 16, 36, 37).
7,80 (= 152 » 15, 35).
7,75 (= 151 » 13, 30).
7,70 (= 150 » 22, 25, 27, 38).
7,49 (= 146 » 26).
7,34 (= 143 » 23).
7,18 (= 140 » 7, 32).
7,03 (= 137 » 31).
6,77 (= 132 » 10).

ΚΑΥΛΟΝΙΑΤΑΝ, plus tard **ΚΑΥΛΩΝΙΑΤΑΣ**, quelquefois sur les deux faces et souvent en abrégé. Même type ou à peu près que le précédent. ℞ Cerf.
(Carelli, pl. CLXXXVIII, n°s 7 et suiv.)

4,72 (= 92 Carelli, *Descr.*, n° 18).

Le même type. ℞ **ΚΑΥΛ**, Cerf.

2,22 (= 34 1/4 Hunter).

ΚΑΥΛ. Semblable aux pièces précédentes. ℞ Même type en creux.

2,55 (= 39,4 Mus. Brit.).
2,46 (= 48 Carelli, *Descr.*, n° 34).
2,41 (= 37,2 Leake).
2,36 (= 46 Carelli, *Descr.*, n° 19).
2,31 (= 45 » 20).
2,26 (= 44 » 40).
2,21 (= 43 » 21).
2 (= 37 3/4 Mionnet, I, p. 188, n° 839).
1,95 (= 38 Carelli, *Descr.*, n° 33).

Semblable pour la légende et pour le type aux pièces d'argent de grand module qui ne sont pas incuses.
(Pour les types, voyez Carelli, pl. CLXXXVIII.)

1,18 (= 23 Carelli, *Descr.*, n° 39).
1,08 (= 21 » 29).
0,77 (= 15 » 41).

Type semblable, remplacé quelquefois par la tête d'Apollon. ℞ **ΚΑΥ** ou **ΚΑ**. Cerf. debout à droite.

6. *Locres.*

Les tétradrachmes et les tétroboles attiques au type de la tête de Pallas et du Pégase n'appartiennent pas aux Locriens de l'Italie, ce que leur poids seul prouverait suffisamment. Leake (***Numismata hell. European Greece***, p. 63) les a avec raison restituées aux Locriens Opuntiens.

Grammes.

7,78 (= 146 1/2 Mionnet, I, p. 194, n° 902).
7,75 (= 151 Carelli, *Descr.*, n° 6).
7,74 (Berlin, Pinder, p. 20).
7,73 (= 119,3 Thomas).
7,70 (= 150 Carelli, *Descr.*, n° 10).
7,68 (= 118,6 Leake).
7,65 (= 144 Mionnet, *loc. cit.*, p. 195, n° 907).

Tête de Jupiter. ℞ **ΛΟΚΡΩΝ** (quelquefois la légende est du côté de la tête, quelquefois sur les deux faces). Aigle dévorant un lièvre.
(Carelli, pl. CLXXXIX, n°s 6 et suiv.)

Grammes.

7,63 (= 117,8 Mus. Brit.).
7,62 (Berlin, Pinder, p. 20).
7,60 (= 148 Carelli, *Descr.*, n° 9; = 117,3 Pembroke, *Cat.*, p. 91).
7,57 (= 142 1/2 Mionnet, I, p. 195, n°s 905, 906).
7,54 (= 147 Carelli, *Descr.*, n° 12; = 142 Mionnet, *loc. cit.*, n° 910).
7,52 (= 116 Mus. Brit.).
7,49 (= 146 Carelli, *Descr.*, n° 7).
7,46 (= 140 1/2 Mionnet, I, p. 194, n° 901).
7,44 (= 145 Carelli, *Descr.*, n° 8).
7,41 (= 139 1/2 Mionnet, I, p. 195, n° 909).
7,33 (= 138 Mionnet, *ibid.*, n°s 908, 911).
7,28 (= 112,4 Leake).
7,11 (= 109,7 Leake).
7,06 (= 133 Mionnet, *loc. cit.*, n° 903).

Tête de Jupiter.
℞ ΛΟΚΡΩΝ (quelquefois la légende est du côté de la tête, quelquefois sur les deux faces). Aigle dévorant un lièvre.
(Carelli, pl. CLXXXIX, n°s 3 et suiv.)

7,65 (= 144 Mionnet, *ibid.*, n° 912).
7,54 (= 147 Carelli, *Descr.*, n° 3).
7,53 (= 116,3 Leake).
7,49 (= 146 Carelli, *Descr.*, n° 4).
7,44 (= 145 » 5).
7,39 (= 144 » 2).
6,36 (= 124 » 1).

ΛΟΚΡΩΝ. Foudre.
℞ Aigle tenant un lièvre dans ses serres.
(Carelli, *ibid.*, n°s 3, 4, 5.)

7,39 (= 114 Hunter).
7,38 (= 139 Mionnet, *loc. cit.*, n° 913).
7,26 (= 112,1 Leake).
7,24 (= 141 Carelli, *Descr.*, n° 14, pl. CLXXXIX, n° 14).
7,09 (= 109,4 Mus. Brit.).
7,08 (= 119,3 Leake).
6,98 (= 107 3/4 Hunter).

ΛΟΚΡΩΝ. Tête de Jupiter.
℞ ΡΩΜΑ ΠΙΣΤΙΣ. Rome assise, le coude appuyé sur un bouclier, couronnée par une autre figure debout devant elle.

7,38 (= 119 *Catal. rais.*).
7,17 (= 110,6 Thomas).

ΛΟΚΡΩΝ. Tête de Jupiter; ΙΕΥΣ.
℞ ΕΙΡΗΝΗ. La Paix assise tenant un caducée.

0,69 (= 13 Mionnet, *loc. cit.*, n° 915).

ΛΟ. Aigle.
℞ Foudre; à côté, ΟΟ.

7. *Témésa.*

Grammes.

7,83 (= 147,5 Mionnet, I, p. 204, n° 993; = la même pièce, I, Suppl., p. 351, n° 1074; 121 Leake, le même exemplaire).
7,54 (= 147 Carelli, *Descr.*, n° 1, pl. CLXXVI, n° 1).

TEM. Casque. ℞ Trépied entre deux cnémides.

8. *Térina.*

8 (= 123,4 Leake).

TEPSNA (rétrograde). Tête de femme. ℞ **NSKA** (rétrograde). Victoire debout.

7,60 (= 148 Carelli, *Descr.*, n° 1).

Tête de femme. ℞ **TEPSNASOI** (lisez **ON**) rétrograde. Victoire ailée assise.
(Carelli, pl. CLXXVII, n° 1.)

8,03 (= 123,9 Thomas).
7,90 (= 154 Carelli, *Descr.*, n°s 10, 24).
7,85 (= 153 » 2, 7, 15, 21, 22).
7,75 (= 151 » 9).
7,65 (= 149 » 12, 23).
7,60 (= 148 » 4, 8, 14, 20).
7,49 (= 146 » 18).
7,24 (= 141 » 16, 19).
7,18 (= 140 » 17).
7,13 (= 139 » 3, 6).
7,03 (= 137 » 26).
6,83 (= 133 » 11).

TEPINAION, rarement **TEPINAIΩN** (quelquefois la légende est sur le revers). Tête de Sirène. ℞ Victoire ailée assise.
(Carelli, pl. CLXXVII, n°s 4 et suiv., et pl. CLXXVIII, n°s 20 et suiv.)

2,46 (= 48 » 27, 43).
2,36 (= 46 » 44, 45, 49).
2,26 (= 44 » 31, 39, 52).
2,21 (= 43 » 33).
2,16 (= 42 » 28, 29, 32, 38, 40, 47).
2,10 (= 41 » 30, 41, 46).
1,95 (= 38 » 42).

TEPINAIΩN ou **TEPI.** Le même type.
(Pour les types, voyez Carelli, pl. CLXXIX.)

Grammes.	
1,33 (= 26 Carelli, *Descr.*, n° 54).	**TEPI** ou **TE.** Le même type. (Pour les types, voyez Carelli, pl. CLXXIX.)
1,23 (= 24 » 53, 60).	
1,18 (= 23 » 57).	
1,13 (= 22 » 35, 36, 37, 55, 56, 61).	
1,08 (= 21 » 34, 51, 58, 59, 64).	
1,03 (= 20 » 62).	
0,87 (= 17 » 63).	
0,77 (= 15 » 65, 66, 68).	
0,67 (= 13 » 67).	

9. *Laüs.*

8,14 (= 125,7 Leake).	**ΛΑS** ℞ **NOM** rétrograde ou **ΛΑS** rétrograde des deux côtés. Taureau à face humaine des deux côtés.
7,87 (= 121,4 Leake).	
7,86 (= 148 Mionnet, I, p. 156, n° 527).	
6,93 (= 135 Carelli, *Descr.*, n° 1).	
6,88 (= 134, Carelli, *Descr.*, n° 2).	Sans légende (peut-être cette pièce appartient-elle à Pyxus). Taureau à face humaine. ℞ Le même type en creux.
2,36 (= 46 Carelli, *Descr.*, n° 3).	**ΛΑS** rétrograde. Taureau à face humaine sur les deux faces de la pièce.
1,5 (Berlin).	Même légende et même type.
1,1 (Berlin; = 21 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 4).	
0,90 (= 17 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 5).	Taureau à face humaine. ℞ **ΛΑS.** Gland. (Voyez Carelli, pl. CXLIV.)

10. *Pyxus et Siris.*

8,23 (= 155 Mionnet, I, Suppl., p. 294, n° 635).	**MSPSNOM** rétrograde sur le côté en relief, **ΠV⊣OEM**, souvent rétrograde sur le côté creux. Taureau debout. ℞ Le même type en creux. (Carelli, pl. CXXV.)
8,02 (= 151 Mionnet, I, p. 151, n° 490).	
7,80 (= 120,4 Leake, Mus. Brit.).	
6,64 (= 102,5 Leake).	

Grammes.

7,83 (= 120,8 Leake, Mus. Brit., p. 164). — ..+OES. (La légende du revers est effacée.) Taureau à face humaine. ℞ Le même type en creux.

11. *Posidonia.*

A. Sans le taureau.

7,60 (= 148 Carelli, *Descr.*, nos 1, 3, 8).
7,56 (= 116 3/4 Hunter).
7,54 (= 142 Mionnet, I, p. 163, n° 611).
7,52 (= 116,1 Thomas).
7,49 (= 146 Carelli, *Descr.*, nos 2, 4, 56; = 141 Mionnet, *loc cit.*, n° 612).
7,46 (= 140 1/2 Mionnet, *loc. cit.*, nos 610, 614, 615).
7,45 (= 115 Mus. Brit.).
7,44 (Berlin, Pinder, p. 14).
7,35 (= 113 1/2 Hunter).
7,34 (= 143 Carelli, *Descr.*, n° 7).
7,26 (= 112 Mus. Brit.).
6,84 (Berlin, Pinder, p. 15).

ΠOMES ou ΠOM. quelquefois à côté FSSM. Neptune brandissant le trident. ℞ Le même type en creux.

3,95 (Berlin, Pinder, p. 15).
3,90 (= 76 Carelli, *Descr.*, n° 12).
3,80 (= 74 » 10).
3,75 (= 73 » 11, 17).
3,69 (= 72 » 13; = 56,9 Thomas).
3,59 (= 70 » 9, 14, 15).
3,54 (= 69 » 16).
3,48 (= 53,8 Leake).
2,95 (= 45 1/2 Hunter).

Même légende, quelquefois à côté ESSM. Même type.
(Pour les types, voyez Carelli, pl. CXXVII.)

0,60 (= 9 1/4 Hunter).
0,53 (= 10 Mionnet, I, p. 164, n° 621).
0,49 (= 9 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 48).

ΠOM. Neptune brandissant le trident sur les deux faces de la pièce.

0,53 (= 10 Mionnet, I, p. 165, n° 626).

ΠOM. Neptune brandissant le trident. ℞ Polype.

0,45 (= 8 1/2 Mionnet, *loc. cit.*, n° 623).

ΠOMES. Neptune debout. ℞ Dauphin.

B. Avec le taureau.

Grammes.

8,11 (= 158 Carelli, *Descr.*, n° 32).
8,07 (= 124,6 Leake).
8,01 (= 156 Carelli, *Descr.*, n° 20; = 123,6 Thomas).
8 (= 123,5 Leake).
7,97 (= 123 Mus. Brit.; = 150 Mionnet, I, Suppl., p. 307, n° 726).
7,95 (= 155 Carelli, *Descr.*, n°s 21, 28, 30; = 122 3/4 Mus. Brit.).
7,91 (= 149 Mionnet, *loc. cit.*).
7,90 (= 154 Carelli, *Descr.*, n°s 23, 27; = 121,9 Leake).
7,88 (= 121,6 Leake, 2 exemplaires).
7,87 (= 121,4 Leake).
7,84 (= 121 Leake).
7,82 (= 120 3/4 Hunter).
7,80 (= 152 Carelli, *Descr.*, n°s 26, 29).
7,79 (= 120 1/4 Hunter).
7,78 (= 120 Mus. Brit., 2 exemplaires).
7,77 (Berlin, Pinder, p. 15).
7,76 (Berlin, Pinder, p. 15).
7,75 (= 151 Carelli, *Descr.*, n° 19).
7,73 (= 119 1/4 Hunter).
7,70 (= 150 Carelli, *Descr.*, n° 22).
7,66 (= 118,2 Leake).
7,65 (= 149 Carelli, *Descr.*, n° 34).
7,59 (= 143 Mionnet, I, p. 164, n° 618).
7,51 (= 141 1/2 Mionnet, I, Suppl., p. 307, n° 727).
7,49 (= 146 Carelli, *Descr.*, n° 33).
7,43 (= 114,7 Leake).
7,28 (= 137 Mionnet, I, p. 164, n° 619).
7,12 (= 109,8 Leake).
6,95 (= 107 1/4 Hunter).
6,57 (= 128 Carelli, *Descr.*, n° 18).

ΓOMESΔANSATAM ou abrégé; quelquefois on lit encore **MEIAA.** Neptune marchant, et tenant le trident.
℞ Taureau debout.
(Pour les types, voyez Carelli, planches CXXVI et CXXVIII.)

7,70 (= 145 Mionnet, I, Suppl. p. 307, n° 724).
7,57 (= 116,8 Leake).
7,56 (= 116,7 Pembroke).
7,49 (= 141 Mionnet, *loc. cit.*, n° 725).

ΠOΣEIΔANIA. Le même type.

4,57 (= 89 Carelli, *Descr.*, n° 35). **ΓOMES.** Le même type.

2,39 (= 45 Mionnet, *loc. cit.*, n° 728). **ΓO.** Le même type.

Grammes.

1,44 (= 28 Carelli, *Descr.*, n° 38).
1,35 (= 20,8 Leake).
1,28 (= 25 Carelli, *Descr.*, n° 46; = 19 1/4 Hunter).
1,25 (= 23 1/2 Mionnet, I, p. 165, n° 625).
1,23 (= 24 Carelli, *Descr.*, n° 42).
1,22 (= 18,8 Leake).
1,20 (= 18 1/2 Mus. Brit.).
1,18 (= 23 Carelli, *Descr.*, n°s 39, 41).
1,16 (= 17,9 Leake).
1,15 (= 17,8 Leake).
1,13 (= 22 Carelli, *Descr.*, n°s 36, 40).
1,08 (= 21 » 43, 44).
1,03 (= 20 » 47).
1,02 (= 15 3/4 Mus. Brit.).
0,98 (= 15,1 Leake).
0,96 (= 14,9 Leake, *Numism. hell.*, Suppl., p. 163.)
0,87 (= 17 Carelli, *Descr.*, n° 37).

} ΓΟΜΕSΔ ou plus abrégé. Le même type. (Carelli, pl. CXXVI et CXXVIII.)

1,14 (= 21 1/2 Mionnet, I, p. 164, n° 620).
1,13 (= 22 Carelli, *Descr.*, n°s 58, 59).

} ΠΟΣΕΙ. Le même type. (Carelli, mêmes planches.)

0,37 (= 5,7 Leake).
0,36 (= 7 Carelli, *Descr.*, n° 45).
0,30 (= 4,7 Leake).

} ΓΟΜ. Le même type; (Carelli, mêmes planches).

0,36 (= 7 Carelli, *Descr.*, n° 60).

} ΠΟΣ. Le même type ; au-dessus du taureau, OO.

C. Avec le nom de Paestum.

7,18 (= 140 Carelli, *Descr.*, n° 96).
7,01 (= 132 Mionnet, I, Suppl., p. 308, n° 734).

} ΓΑISTANO. Tête jeune, couronnée de roseaux. ℞ Les Dioscures à cheval.

12. *Hyélé* (*Vélia*).

A. De l'époque la plus ancienne.

3,93 (= 60,6 Leake).
3,89 (= 60 Millingen, *Considérations sur la numism. de l'ancienne Italie*, p. 92, moyenne de six exemplaires).
3,88 (= 59,9 Leake, moyenne de deux exempl.).
3,80 (= 71 1/2 Mionnet, VI, p. 628, n° 111).

} Sans légende. Partie antérieure d'un lion qui dévore une proie. ℞ Carré creux.

Grammes.	
3,69 (= 72 Carelli, *Descr.*, n° 1, pl. CXXXVI, n° 1). 3,66 (= 69 Mionnet, *loc. cit.*, n° 112).	Sans légende. Partie antérieure d'un lion qui dévore une proie. ℞ Carré creux.
0,80 (L. de la Saussaye, *Num. de la Gaule Narb.*, p. 1). 0,55 (= 8 1/2 Hunter, à l'article Leontins, n° 1). 0,53 (= 10 Mionnet, *loc. cit.*, n° 113). 0,50 (= 7,7 Mus. Brit. p. 244, n° 29).	
1,01 (= 19 grains, marquis de Lagoy, *Revue num.*, 1846, p. 87).	Sans légende; trouvée à Marseille. Tête jeune avec un casque rond et uni. ℞ Carré creux.
0,98 (= plus de 18 grains, marquis de Lagoy, *Rev.num.*, 1857, p. 383).	Sans légende; trouvée à Marseille. Tête de femme. ℞ Carré creux.
0,75 (L. de la Saussaye, *loc. cit.*).	Sans légende; trouvée à Saint-Remi. Tête de griffon. ℞ Tête de lion dans un carré creux.
0,58 (L. de la Saussaye, *loc. cit.*). 0,53 (= 10 grains, marquis de Lagoy, *Revue num.*, 1846, p. 87).	Sans légende; trouvée à Saint-Remi et à Marseille. Tête d'un phoque. ℞ Carré creux.
0,42 (= 8, marquis de Lagoy, *Rev. num.*, 1857, p. 384).	Sans légende; trouvée à Marseille. Tête de femme. ℞ Carré creux.

A laquelle de ces trois villes, Phocée, Vélia ou Marseille, doit-on attribuer ces pièces? C'est ce que nous n'oserions décider. Toujours est-il qu'on doit les considérer comme les plus anciens produits de l'art monétaire des Phocéens.

B. D'une époque plus récente.

8,47 (= 165 Carelli, *Descr.*, n°s 35, 41). 8,37 (= 163 » 32). 8,16 (= 159 » 65). 8,11 (= 158 » 116). 8,01 (= 156 » 53). 7,80 (= 152 » 86). 7,73 (= 145 1/2 Mionnet, I, p. 173, n° 708; l'exemplaire le plus fort du cabinet de France).	ΥΕΛΗΤΩΝ ou ΥΕΛΗ. Tête casquée de Pallas, ou plus rarement tête diadémée de femme. ℞ Lion marchant ou dévorant une proie; dans le champ un symbole. (Pour les types, voyez Carelli, pl. CXXXVI-CXLII.)

Grammes.

7,70 (= 150 Carelli, *Descr.*, nos 27, 45, 66, 111, 114).
7,65 (= 149 » 31, 39, 67, 68, 71, 84, 93, 103, 115, 117).
7,61 (= 117,5 Leake; l'exemplaire le plus fort sur 24).
7,60 (= 148 Carelli, *Descr.*, nos 25, 29, 48, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 73, 88, 97, 112, 113).
7,54 (= 147 » 36, 37, 40, 46, 51, 72, 81, 83, 85, 87, 90, 99, 101, 118).
7,49 (= 146 » 52, 70, 74, 75, 76, 82).
7,44 (= 145 » 24, 30, 33, 34, 78, 79, 92, 96, 98).
7,39 (= 144 » 57, 100, 110).
7,34 (= 143 » 105, 109).
7,29 (= 142 » 89, 106).
7,24 (= 141 » 42, 54, 104).
7,18 (= 140 » 38, 56, 80, 108).
7,13 (= 139 » 94).
7,08 (= 138 » 43, 55, 69).
6,98 (= 136 » 28).
6,93 (= 135 » 50).
6,52 (= 127 » 49).
6,47 (= 126 » 47).
5,16 (= 79,7 Leake).
5,08 (= 99 Carelli, *Descr.*, no 60).
4,22 (= 79 1/2 Mionnet, I, p. 174, no 718).
3,88 (= 73 Mionnet, *ibid.*, no 714).

ΥΕΛΗΤΩΝ ou ΥΕΛΗ. Tête casquée de Pallas ou plus rarement tête diadémée de femme.
℞ Lion marchant ou dévorant une proie; dans le champ un symbole.
(Pour les types, voyez Carelli, pl. CXXXVI-CXLII.)

4,11 (= 80 Carelli, *Descr.*, no 3).
4,09 (= 77 Mionnet, I, p. 173, no 704).
4 (= 78 Carelli, *Descr.*, no 4, 7).
3,95 (= 77 » 2, 6, 9, 10, 15).
3,93 (= 74 Mionnet, *loc. cit.*, no 705).
3,90 (= 76 Carelli, *Descr.*, nos 5, 12, 16, 18; = 73 1/2 Mionnet, *loc. cit.*, nos 702, 703).
3,85 (= 75 Carelli, *Descr.*, nos 17, 23; = 72 1/2 Mionnet, *loc. cit.*, no 701).
3,80 (= 74 Carelli, *Descr.*, 8, 13).
3,75 (= 73 » 11).
3,59 (= 70 » 14).

Tête de jeune homme, ou tête casquée de Pallas.
℞ **ΥΕΛΗ.** Chouette sur une branche d'olivier.
(Pour les types, voyez Carelli, pl. CXXXVI.)

Grammes.

1,13 (= 22 Carelli, *Descr.*, n° 17).
1,08 (= 21 » 18).
1,07 (= 16 1/2 Hunter, n° 73).
1,03 (= 20 Carelli, *Descr.*, n° 20).
0,97 (= 19 » 19).
0,60 (= 9,3 Leake).

Même légende et même type.
(Carelli, pl CXXXVI.)

E

Monnaies campaniennes.

1. *Cumes.*

8,37 (= 163 Carelli, *Descr.*, n° 28).

KVMAION rétrograde. Tête casquée de Pallas. ℞ Crabe tenant une coquille.

7,7 (= 150 Carelli, *Descr.*, n°s 7, 27).
7,68 (= 118 1/2 Hunter, n° 5).
7,65 (= 118 Hunter, n° 3; = 149 Carelli, *Descr.*, n°s 5, 18).
7,63 (= 117,8 Leake).
7,6 (= 148 Carelli, *Descr.*, n°s 17, 19).
7,59 (= 117,1 Pembroke, *Cat.*, p. 67, avec la légende **KVME**, comme la donne Mionnet, I, p. 114, n° 138).
7,58 (= 117 Leake).
7,54 (= 147 Carelli, *Descr.*, n°s 2, 3).
7,5 (Berlin = 115,8 Leake).
7,49 (= 146 Carelli, *Descr.*, n° 6).
7,47 (Berlin, Pinder, p. 6).
7,45 (= 115 Mus. Brit.).
7,44 (= 145 Carelli, *Descr.*, n° 26).
7,43 (= 114,7 Leake).
7,4 (Berlin).
7,38 (= 139 Mionnet, *loc. cit.*, n° 141).
7,35 (= 113,5 Pembroke, II, 17, *Cat.*, p. 67).
7,34 (= 143 Carelli, *Descr.*, n° 8).
7,28 (= 112,3 Leake).
7,25 (Berlin).
7,18 (= 140 Carelli, *Descr.*, n° 1).
7,16 (Berlin).
7,09 (= 135,5 Mionnet, I, Suppl., p. 239, n° 273; = 109 1/2 Hunter, n° 4).

KVMAION, tantôt rétrograde, tantôt non rétrograde, rarement **KVME.** Tête nue avec une abondante chevelure. ℞ Coquille; dans le champ, un grain d'orge, Scylla ou d'autres symboles.
(Carelli, pl. LXXI.)

Grammes.

7,08 (= 138 Carelli, *Descr.*, nos 13, 25).
7,03 (= 137 » 4, 9).
6,96 (= 107 1/2 Hunter, n° 1).
6,95 (= 107 1/4 Hunter, n°2).
6,9 (Berlin; = 130 Mionnet, I, Suppl., p. 238, n° 271).
6,83 (= 133 Carelli, *Descr.*, nos 12, 20).
6,82 (= 105,3 Leake).
6,74 (Berlin).
6,56 (= 101,2 Leake).
6,42 (= 125 Carelli, *Descr.*, n° 16).

KVMAION, tantôt rétrograde, tantôt non rétrograde, rarement **KVME.** Tête nue avec une abondante chevelure. ℞ Coquille; dans le champ, un grain d'orge, Scylla ou d'autres symboles (Carelli, pl. LXXI.)

7,51 (Berlin).
7,49 (= 146 Carelli, *Descr.*, n° 21).
7,44 (= 145 » 24).
7,39 (= 144 » 22).
6,47 (= 126 » 23).

KVMAION. Tête de lion entre deux têtes de sangliers. ℞ Une ou deux coquilles. (Carelli, même planche, nos 18, 19, 20.)

5,44 (= 102,5 Mionnet, I, p. 114, n° 139).

Partie antérieure d'une grenouille. ℞ **KVME.** Coquille.

1,43 (= 27 Mionnet, *loc. cit.*, n° 136).

Sans légende (peut-être cette pièce est-elle mal classée). Tête de Pallas. ℞ Grenouille et un point.

0,52 (= 8 Mus. Brit.).
0,5 (Berlin).
0,49 (= 9 1/2 Carelli, *Descr.*, n° 29, pl. LXXI, n° 27).
0,41 (Berlin).
0,4 (Berlin).

KV, rétrograde. Tête casquée de Pallas. ℞ Coquille.

2. *Naples.*

7,60 (= 148 Carelli, *Descr.*, nos 4, 6).
7,57 (= 170 acini. Minervini, *Bull. Nap.*, nouvelle série, VI, p. 82).
7,49 (= 141 Mionnet, I, Suppl., p. 240, n° 284).
7,39 (= 144 Carelli, *Descr.*, n° 1).
7,32 (= 113 Hunter, n° 34).
7,18 (= 140 Carelli, *Descr.*, nos 3, 5, 7).
7,13 (= 139 » 2).
7 (= 131 3/4 Mionnet, I, p. 115, n° 146).
6,12 (= 94,4 Leake).

Tête casquée de Pallas. ℞ **NEOΓOVITES** souvent rétrograde, plus rarement **NEOΠOΛITHΣ.** (Carelli, *Descr.*, nos 3, 4; Hunter, n° 34.) Taureau à face humaine. (Toutes ces pièces sont d'un travail ancien.) (Pour les types, voyez Carelli, pl. LXXII.)

Grammes.

7,60 (Duc de Luynes, *Ann. de l'Inst. arch.*, 1841, p. 132, *Monum. inédits* t. III, pl. XXXV, n° 3; avec ΝΕΗΠΟΛΙΣ rétrograde. D'un travail très ancien).

7,65 (= 149 Carelli, *Descr.*, n° 13).
7,49 (= 146 » 21).
7,44 (= 145 » 16).
7,39 (= 114 Mus. Brit., Leake).
7,2 (Berlin).
7,1 (Berlin).
6,98 (= 136 Carelli, *Descr.*, n° 14).
5,65 (= 110 » 15).

Avec la légende ΝΕΟΠΟΛΙΤΕΣ — ΛΙΤΗΣ (Leake) ou — ΛΙΤΕΣ (Carelli, *Descr.*, n° 15.) Toutes d'un travail ancien.

7,44 (= 145 » 19, avec ΝΕΥΠΟΛΙΤΗΣ. Ancien style).

7,60 (= Carelli, *Descr.*, n°s 67, 106, toutes les deux avec des noms de magistrats et de style assez récent).
7,56 (= 116 3/4 Hunter, n° 2, de même).
7,54 (= 147 Carelli, *Descr.*, n°s 25, 40, 55).
7,49 (= 146 *Ib.*, n°s 17, 20, 23, 30, 50, 51, 54, 56, 58, 61, 69, 77, 82, 91, 94, 104, 109, 153, 156, 157, 160, 161).
7,45 (= 145 *Ib.*, n°s 27, 36, 37, 46, 52, 63, 66, 71, 72, 86, 96, 100, 105, 108, 114, 136, 149, 154).
7,39 (= 144 *Ib.*, n°s 34, 39, 43, 44, 45, 49, 78, 80, 93, 95, 97, 117, 125, 127, 135, 144, 155, 163).
7,34 (= 143 *Ib.*, n°s 38, 53, 76, 83, 85, 121, 138, 142, 143, 162).

ΝΕΟΠΟΛΙΤΗΣ ou ΝΕΟΠΟΛΙΤΩΝ. La plupart de style récent.

Tête de femme.
℞ Taureau à face humaine couronné par la Victoire sur une partie des pièces portant la légende ΝΕΟΠΟΛΙΤΕΣ et presque sur toutes celles d'un style moins ancien.
(Pour les types, voyez Carelli, pl. LXXII-LXXVIII.)

Grammes.

7,29 (= 142 *Ib.*, nos 24, 35, 64, 65, 73, 74, 102, 107, 115, 118, 139, 145, 158, 159).
7,24 (= 141 *Ib.*, nos 57, 60, 62, 75, 89, 140).
7,18 (= 140 *Ib.*, nos 18, 26, 68, 81, 113, 122, 126, 146, 151).
7,13 (= 139 *Ib.*, nos 29, 120, 128).
7,08 (= 138 *Ib.*, nos 32, 33, 59, 87, 150).
7,03 (= 137 *Ib.*, nos 22, 47).
6,98 (= 136 » 101, 141).
6,93 (= 135 » 42, 103).
6,88 (= 134 » 28, 130).
6,83 (= 133 » 84, 92, 133, 147).
6,77 (= 132 » 79, 90, 134, 152).
6,72 (= 131 » 41, 112).
6,57 (= 128 » 88).
6,21 (= 116 » 31, style barbare).
6,16 (= 116 Mionnet, I, p. 117, n° 169).
5,68 (= 107 Mionnet, *ibid.*, n° 164; sans légende).
5,44 (= 106 Carelli, *Descr.*, n° 137).
4,46 (= 87 *Ib.*, n° 123).

ΝΕΟΠΟΛΙΤΗΣ ou **ΝΕΟΠΟΛΙΤΩΝ.** La plupart de style récent.

Tête de femme. ℞ Taureau à face humaine couronné par la Victoire sur une partie des médailles avec la légende **ΝΕΟΠΟΛΙΤΕΣ** et presque sur toutes celles d'un style moins ancien.

(Pour les types, voyez Carelli, pl. **LXXII-LXXVIII.**)

3,82 (= 72 Mionnet, I, Suppl., p. 244, n° 309).
3,64 (= 71 Carelli, *Descr.*, n° 166).
3,59 (= 70 » 173).
3,58 (= 67 1/2 Mionnet, I, p. 115, n° 147).
3,44 (= 67 Carelli, *Descr.*, n° 167).
3,39 (= 66 » 168, 170, 172, 176).
3,38 (= 52 1/4 Mus. Brit.).
3,35 (= 51 3/4 Hunter, n° 32).
3,34 (= 65 Carelli, *Descr.*, nos 169, 171, 175).
3,32 (= 62 1/2 Mionnet, *loc. cit.*, p. 118, n° 187).
3,23 (= 63 Carelli, *Descr.*, nos 164, 174).
3,13 (= 61 » 165).

ΝΕΟΠΟΛΙΤΩΝ rarement **ΝΕΟΠΟΛΙΤΗΣ** (Mionnet, n° 147). Le même type. Style plus récent.

(Pour les types, voyez Carelli, pl. **LXXIX.**)

Grammes.

1,85 (= 36 Carelli, *Descr.*, n° 180).
1,49 (= 29 » 181).
0,92 (= 18 » 182).

ΝΕΟΠΟΛΙΤΩΝ (manque sur la pièce de Carelli, n° 182). Tête d'Apollon. ℞ Bige.
(Carelli, pl. LXXX.)

1,44 (= 28 » 177).
1,39 (= 27 » 179).
1,18 (= 23 » 178).

ΝΕΟΠΟΛΙΤΩΝ. Tête d'Apollon. ℞ Coq.
(Même planche, n°s 139 et 140.)

0,70 (= 10 3/4 Mus. Brit.).
0,67 (= 13 Carelli, *Descr.*, n° 9).
0,62 (= 12 » 11).
0,56 (= 11 » 8, 10).
0,52 (= 8,1 Leake).
0,51 (= 10 Carelli, *Descr.*, n° 12).

Tête casquée de Pallas. ℞ ΝΕΟΓΟ quelquefois rétrograde. Partie antérieure d'un taureau à face humaine. Ancien style.
(Pour les types, voyez Carelli, pl LXXII, n°s 2, 3, 4.)

0,49 (= 11 acini, Minervini, *Bull. arch. Nap.*, nouv. sér., VI, p. 58, pl. VII, n° 1).
0,44 (= 10 acini, Minervini, *loc. cit.*, n° 3).
1,40 (= 9 acini, Minervini, *loc. cit.*, n° 4, deux exemplaires).

Tête jeune et imberbe (du fleuve Sébéthus?) avec une corne sur le front. ℞ ΝΕΟΠΟΛΙΤΩΝ. Hercule étouffant le lion.

0,38 (= 8,5 acini, Minervini, *Bull. arch. Nap.*, nouv. série, VI, p. 81, pl. VII, n° 5).

Tête casquée de Pallas. ℞ Η, au milieu duquel se trouve la légende ΝΕ rétrograde.

3. *Phistelia.*

7,54 (= 147 Carelli, *Descr.*, n° 1).
7,37 (= 119 *Catal. rais.*).
7,26 (= 112 Mus. Brit.).
7,22 (Berlin, Pinder, p. 7).
7,19 (= 111 Leake).
7,18 (= 140 Carelli, *Descr.*, n° 2).
7,14 (= 134 1/2 Mionnet, I, p. 166, à la suite des monnaies de Paestum, n° 641).
7 (= 127 1/2 Mionnet, *ib.*, n° 642).

Tête de femme de face avec des cheveux bouclés. ℞ *Fistlus* sur les pièces les plus anciennes, *Fistluis* sur les plus récentes d'un beau travail (Friedländer, *Osk. Münzen*, p. 31), en caractères osques. Taureau à face humaine.
(Pour les types, voyez Carelli, pl. LXII, n° 1.)

0,66 (= 10,2 Leake).
0,63 (= 9,7 Leake).
0,64 (= 12 1/2 Carelli, *Descr.*, n°s 3, 10, 11, 12.
0,62 (= 12 » 4, 5, 6, 7, 8, 9).
0,58 (= 8,9 Leake, moyenne de deux exempl.).
0,56 (= 8,7 Leake).
0,51 (= 7,9 Leake).

Sans légende. La même tête. ℞ Lion marchant. Il n'est pas certain que ces pièces appartiennent à cette ville, mais elles sont évidemment campaniennes et de style ancien.
(Carelli même planche, n°s 2, 3 et 4.)

Grammes..

0,77 (= 11,9 Leake).
0,67 (= 13 Carelli, *Descr.*, n° 14).
0,66 (= 10 1/4 Hunter, Posidonia, n° 10; = 12,5 Mionnet, I, Suppl., p. 318, n° 823).
0,65 (= 10,1 Leake, moyenne de cinq pièces).
0,63 (= 9 3/4 Hunter, Posidonia, n° 11).
0,62 (= 12 Carelli, *Descr.*, n° 22).
0,61 (= 11,5 Mionnet, *loc. cit.*, n° 822).
0,58 (= 11 Mionnet, *loc. cit.*, n° 823).
0,56 (= 11 Carelli, *Descr.*, n°s 15, 16, 17, 18, 19, 20).
0,55 (= 8 1/2 Mus. Brit.).
0,53 (= 10 *Cat. d'Ennery*, p. 82; Mionnet, *loc. cit.*, n° 823).
0,48 (= 9 Mionnet, *loc. cit.*, n° 823).
9,46 (= 9 Carelli, *Descr.*, n°s 21, 23).

Quelquefois **ΦΙΣΤΕΛΙΑ** en lettres grecques. Tête de face avec des cheveux courts. ℞ *Fistluis* (jamais *Fistlus*) en caractères osques. Coquille, grain d'orge, dauphin.

(Carelli, même planche, n°s 5, 6, 7, 8.)

Nous n'avons pas l'indication du poids de ces pièces; elles sont d'un plus petit module que les précédentes.

Fistluis. Tête de face. ℞ **H.** (Friedländer *Osk. Münzen*, p. 31).

4. *Allifae.*

Nous n'avons pas le poids du didrachme.

ΑΛΙΦΗΑ. Tête de Pallas. ℞ Taureau à face humaine.

0,83 (= 12,8 Leake).
0,72 (= 14 Carelli, *Descr.*, n° 7).
0,67 (= 13 » 1, 2, 3).
0,64 (= 12 1/2 » 4, 5).
0,62 (= 12 » 6).
0,6 (Berlin, Friedländer, *Osk. Münzen*, p. 27).
0,58 (= 11 Mionnet, I, Suppl., p. 224, n° 190).

Tête laurée. ℞ **ΑΛΛΙΒΑΝΟΝ** ou **ΑΛΛΙΒΑ**, souvent en caractères barbares. Coquille et Scylla. D'un style moins ancien.

(Carelli, pl. LXII, n°s 9, et 10.)

0,21 (Berlin, Friedländer, *loc. cit.*)

ΑΛΛΕΙ rétrograde. Coquille d'huître. ℞ **H.**

Nous n'avons pas le poids des pièces de ce type; elles sont du même module que les précédentes.

Alifa en caractères osques. Tête de lion. ℞ **H.**

5. *Hyria.*

Grammes.

7,53 (= 116 1/4 Hunter, Urina, n° 15).
7,51 (= 141 1/2 Mionnet, I, p. 132, n° 318).
7,49 (= 146 Carelli, *Descr.*, n° 12; = 141 Mionnet, I, Suppl., p. 265, n° 464).
7,44 (= 145 Carelli, *Descr*, n°s 5, 19, 21).
7,41 (= 139 1/2 Mionnet, I, p. 132, n° 319, avec YPIANOΣ).
7,39 (= 144 Carelli, *Descr.*, n°s 3, 9, 17, 23, 24).
7,36 (= 138 1/2 Mionnet, I, Suppl., p. 265, n° 465).
7,35 (= 113,4 Leake).
7,34 (= 143 Carelli, *Descr.*, n°s 3, 15, 16, 18; = 113 1/4 Hunter, n° 13, et avec YPIANOΣ, n° 16).
7,33 (113,2 Leake),
7,31 (= 112,8 Pembroke, II, 23, *Cat.*, p. 67, avec YPIANOΣ).
7,29 (= 142 Carelli, *Descr.*, n° 8).
7,26 (= 112 Hunter, n° 17, avec YDIETEΣ).
7,24 (= 111 3/4 Hunter, n° 4; = 141 Carelli, *Descr.*, n°s 4, 11).
7,21 (= 111 1/4 Hunter, n° 7).
7,19 (= 111 Hunter, n° 5).
7,18 (= 140 Carelli, *Descr.*, n°s 27, 28).
7,17 (= 135 Mionnet, I, p. 132, n° 315; = 110 3/4 Hunter, n° 8).
7,15 (= 110,4 Leake).
7,14 (= 110,2 Leake).
7,13 (= 110,1 Leake; = 110 Pembroke, II, 23; *Cat.*, p. 67; = 110 Mus. Brit., avec YDIANOΣ; = 115 *Catal. rais.*
7,11 (= 109 3/4 Hunter, n°s 9, 11).
7,08 (= 109 1/4 Hunter, n° 6; = 138 Carelli, *Descr.*, n°s 22, 25, 26, 32, et avec YPIANOΣ, n° 31).
7,06 (= 109 Mus. Brit.).
7,05 (= 108 3/4 Mus. Brit.).
7,03 (= 137 Carelli, *Descr.*, n° 20, et avec YPIANOΣ, n° 30).
7 (= 108 Hunter, n° 10).
6,98 (= 136 Carelli, *Descr.*, n° 29).
6,90 (= 130 Mionnet, I, p. 131, n° 314).
6,69 (= 103 1/4 Hunter, n° 12).
6,32 (= 97 1/2 Mus. Brit.).
6,31 (= 97,4 Thomas, p. 6).

Urina ou *Urinai* en caractères osques, rarement YPIANOΣ, plus rarement encore YDIETEΣ. Tête casquée de Pallas.

℞ Taureau à face humaine. La plupart de ces pièces sont du même style.

(Pour les types, voyez Carelli, pl. LXXXIV.)

Grammes.

7,39 (= 114,1 Leake).
7,37 (= 113 3/4 Hunter, n° 1).
7,34 (= 143 Carelli, *Descr.*, n° 1).
7,29 (= 112 1/2 Hunter, n° 2).
7,28 (= 137 Mionnet, I, p. 132, n° 320).
7,27 (Berlin, Pinder, p. 7).
7,08 (= 138 Carelli, *Descr.*, n° 14).
6,88 (= 134 » 2).

Urina en caractères osques. Tête de femme.
℞ Taureau à face humaine.

6. *Nola*.

7,34 (= 143 Carelli, *Descr.*, n° 4)
7,32 (= 113 Thomas, Leake).
7,25 (= 136,5 Mionnet, I, Suppl., p. 251, n° 376).
7,24 (Berlin, Pinder, p. 7).
7,22 (= 136 Mionnet, *loc. cit.*, n° 374).
7,13 (= 139 Carelli, *Descr.*, n°s 1, 2).
7,03 (= 137 » 3).
6,98 (= 136 » 5).
6,96 (= 107 1/2 Hunter).

Tête casquée de Pallas.
℞ **ΝΩΛΑΙΩΝ.** Taureau à face humaine (toujours sans la Victoire).
(Carelli, pl. LXXXIII, n°s 1, 2, 3, 4, 5.)

7,34 (Berlin, Pinder, p. 7; = 143 Carelli, *Descr.*, n° 10).
7,29 (= 142 Carelli, *Descr.*, n° 12).
7,18 (= 140 » 15; = 110,8 Leake, avec la légende **ΝΩΛΑΙΟΝ?**.
7,17 (= 135 Mionnet, I, p. 122, n°s 236, 237).
7,13 (= 139 Carelli, *Descr.*, n°s 7, 14).
7,09 (= 133 1/2 Mionnet, I, Suppl., p. 251, n° 373).
7,03 (= 137 Carelli, *Descr.*, n°s 9, 11, 13).
6,98 (= 131,5 Mionnet, *loc. cit.*, p. 251, n° 372).
6,93 (= 135 Carelli, *Descr.*, n° 8; = 130 1/2 Mionnet, I, p. 122, n° 238).
6,88 (= 134 Carelli, *Descr.*, n° 6).
6,43 (= 99,2 Leake).

Tête de femme diadémée.
℞ **ΝΩΛΑΙΩΝ**, rarement **ΝΩΛΑΙΟΣ.** Taureau à face humaine, ordinairement couronné par la Victoire.
(Cf. Mionnet, I, p. 124, *Suessa*, n° 237. — Carelli, pl. LXXXIII, n°s 7, 8, 9, 10.)

Nous ne connaissons pas le poids de cette pièce, qui, d'après son module, doit être une drachme.

ΝΩΛΑΙ. Tête laurée d'Apollon.
℞ Taureau à face humaine.
(Mionnet, I, Suppl., p. 252, n° 379. — Carelli, planche LXXXIII, n° 14.)

7. *Campaniens* (*Campani in genere*).

Grammes.

7,34 (= 143 Carelli, avec la légende **KAMΠANOM**).
7,12 (= 109,9 Mus. Brit., d'après Leake, avec la légende **KAMΠANON**).
6,96 (= 107,5 Leake, avec **KAMΠANOM**).
6,75 (= 127 Mionnet, I, Suppl., p. 230, n° 216, avec **KAΠΠANOM** pièce endommagée; 104 Leake, *Add.*, p. 158, le même exemplaire).

Tête casquée de Pallas. ℞ Taureau à face humaine (toujours sans la Victoire.)
(Carelli, pl. LXIII, n°s 3, 4, 5, 6.)

8. *Nuceria Alfaterna.*

7,37 (= 113,8 Leake).
7,29 (= 142 Carelli, *Descr.*, n°s 4, 5; = 112 1/2 Mus. Brit., deux exempl).
7,25 (= 111,9 Thomas).
7,16 (= 110,5 Thomas).
7,13 (= 139 Carelli, *Descr.*, n°s 1, 2).
7,12 (= 134 Mionnet, I, Suppl., p. 252, n° 381).
7,11 (= 109,7 Leake).
7,04 (= 132,5 Mionnet, I, p. 123, n° 241).
7,03 (= 137 Carelli, *Descr.*, n° 3).
+ 7 (Berlin).
6,98 (= 136 Carelli, *Descr.*, n° 6).
4,65 (= 87 1/2 Hunter, Fourrée?)

Nuvkrinum – Alafaternum, en caractères osques. Tête jeune avec des cornes de bélier. ℞ Dioscure tenant une lance et conduisant son cheval.
(Carelli, pl. LXXXVI, n°s 1-5.)

9. *Teanum-Sidicinum.*

7,24 (= 141 Carelli).
7,22 (= 111,5 Mus. Brit.).
7,20 (= 111,2 Thomas).
7,03 (= 108,5 Pembroke, *Cat.*, p. 67).
6,91 (= 106 3/4 Hunter, Mus. Brit.).
6,8 (Berlin, deux exempl.; = 128 Mionnet, I, p. 125, n° 262; = 105 Hunter).
6,75 (= 104,2 Leake).
6,57 (= 128 Carelli).

Tête d'Hercule jeune. ℞ *Tianud Sidikinud*, le plus souvent simplement *Tianud*, en caractères osques. Victoire dans un trige.
(Carelli, pl. LXVI, n°s 1, 2.)

10. *Cales.*

7,44 (= 145 Carelli, *Descr.*, n° 10).
7,39 (= 144 » 9).
7,34 (= 143 » 6).
7,31 (Berlin, Pinder, p. 5; = 112,7 Pembroke, II, 13, *Cat.*, p. 66).

Tête casquée de Pallas. ℞ **CAVENO.** Victoire dans un bige.
(Carelli, pl. LXVII.)

Grammes.

7,29 (= 112 1/2 Hunter, n° 4).
7,28 (= 137 Mionnet, I, p. 111, n° 106).
7,24 (= 141 Carelli, *Descr.*, n° 5).
7,18 (= 140 » 2, 8).
7,17 (= 135 Mionnet, *loc. cit.*. n°s 108, 109, et I, Suppl., p. 233, n° 231).
7,14 (= 134,5 Mionnet, *loc. cit.*, n°s 110, 111, *loc. cit.*, Suppl., n° 230).
7,12 (= 134 Mionnet, *loc. cit.*, n° 107).
7,11 (= 109,8 Leake).
7,07 (= 114 *Cat. raison.*).
7,03 (= 108 1/2 Mus. Brit.).
— 7 (Berlin).
6,98 (= 107 3/4 Hunter, n° 1).
6,93 (= 135 Carelli, *Descr.*, n° 3; = 187 Hunter, n° 3).
6,92 (= 106,8 Thomas).
6,83 (= 133 Carelli, *Descr.*, n° 7).
6,26 (= 122 » 1).
6 (Romé de l'Isle, p. 51).

Tête casquée de Pallas. ℞ **CAVENO.** Victoire dans un bige. (Carelli, pl. LXVII.)

11. *Suessa.*

7,35 (= 113,4 Thomas).
7,24 (= 141 Carelli, *Descr.*, n° 7).
7,18 (= 140 » 1, 4, 8).
7,13 (= 110 Leake).
7,12 (= 134 Mionnet, I, Suppl., p. 254, n° 290).
7,06 (= 133 » I, p. 124, n° 253).
7,01 (= 108 1/4 Hunter).
7 (= 108 Leake).
6,93 (= 130 1/2 Mionnet, *loc. cit.*, n° 254; = 135 Carelli, *Descr.*, n° 3).
6,90 (= 130 Mionnet, *loc. cit.*, n° 252).
6,87 (= 106 Hunter).
6,8 (Berlin).
6,67 (= 130 Carelli, *Descr.*, n° 5).
6,57 (= 128 » 2).
6,38 (= 98 1/2 Mus. Brit.).

Tête laurée d'Apollon. ℞ **SVESANO.** Cavalier menant deux chevaux, et portant une palme. (Carelli, pl. LXIV.)

ANNEXES

A LA PREMIÈRE PARTIE DE L'HISTOIRE DE LA MONNAIE ROMAINE.

F

Lingots carrés portant un type.

ROMANOM. — Aigle sur un foudre. ℞ Pégase volant (voy. p. 176). Un exemplaire semblable mais sans légende, dont l'authenticité nous a été garantie de bonne source, se trouvait dans la collection Meynaerts. *Rev. num. belge*, t. II, p. 147, 421, pl. VII et VIII. Pl. VII, n° 3.

1610^{gr},99 (= 57 onces romaines, Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. V, p. 50, poids constaté par Capranesi, *Bull. de l'Inst. arch.*, 1844, p. 56; 1642^{gr},79 = 58 onc. 1 dr. d'après Gennarelli). Trouvé à Velletri en même temps que celui dont nous parlerons ci-dessous et sur lequel on voit un glaive avec le fourreau ainsi que le bronze de Velletri portant une inscription volsque (Fea, *Misc.*, t. II, p. 195; Eckhel, *Sylloge*, p. 98). Cette pièce, après avoir passé avec le Musée Borgia dans la collection de Naples, est venue, on ne sait trop comment, dans le Musée Kircher à Rome : on en voit des copies modernes dans plusieurs musées.

233^{gr},17 (= 8 onc. 6 den. romains, Capranesi, dans le recueil de Diamilla, *Memorie numismatiche*, p. 42). Fragment, trouvé en octobre 1846 près de Tor Marancio, dans la campagne de Rome.

Bœuf debout sur les deux faces. — Il s'en est trouvé un assez grand nombre dans le trésor de Vulci (p. 175); un exemplaire est entré dans le Musée Kircher.

1790^{gr},15 (= 27627 grains anglais. Cette pièce a passé du Musée Pembroke, dans la collection Bunbury. Pembroke, III, 119; c'est par erreur qu'on lui a attribué un poids de 6 livres 1/4 = *Cat.*, p. 68; Cohen, *Description générale des monnaies de la République romaine*, p. 350, pl. LXXIV).

1385gr,90 (Au Cabinet de France, Cohen, *loc. cit.* Cf. Mionnet, *Médailles romaines*, I, p. 1. C'est probablement le même exemplaire qui a été décrit comme quadrussis par le P. Du Molinet, *Cabinet de Sainte-Geneviève*, p. 47, pl. XIV. — Montfaucon (*Ant. expliquée*, t. III, p. 154, pl. LXXXVIII), cite une pièce semblable du poids de 4 livres appartenant à la collection Foucault. — Eisenschmid (*de ponderibus et mensuris vet.*) lui donne dans sa préface 25528 gr. d'après une communication de Henrion. — Cf. Bœckh, *Metr. Untersuch.*, p. 386).

432gr,75 (= 15 onc. 7 1/2 den., Mus. Borgia. Avellino, *Monete incerte dell' Etruria, del Lazio e di altre regioni d'Italia*, travail inséré dans le tome II des *Annali di numismatica pubblicati da* G. Fiorelli, Nap., 1851, in-4°, p. 99. Fragment).

400gr,39 (= 14 onc. 4 den. Mus. Kircher. Les deux (?) fragments appartenant à ce musée viennent de la collection Recupero de Catane, mais ils n'ont pas été trouvés en Sicile. Gennarelli, *Moneta primitiva*, p. 17, 22, 76).

201gr,37 (= 7 onc. 3 den. Mus. Kircher. Gennarelli. *loc. cit.*, fragment).

Deux coqs et deux étoiles. ℞ Deux tridents et deux dauphins. Cette description répond à celle que nous avons donnée d'après Gennarelli (p. 175, note 2). — Lanzi, t. II, p. 101 de la seconde édition. — Akerman, *Descr. of rare Roman coins*, t. I, p. 2. — Riccio, *Monete delle antiche famiglie di Roma*, p. 250. — Lenormant et de Witte, *Élite des monuments céramogr.*, introd., t. I, p. LVIII, LIX, gravure dans le texte. — Carelli, pl. XL, n° 2, un fragment.

1525gr,25 (Cabinet de France, Cohen, *loc. cit.*, p. 350).

654gr,15 (= 23 onc. 3 1/2 den. Mus. Borgia; Avellino, *loc. cit.*, p. 99. Fragment.)

572gr,33 (= 20 onc. 6 den. Mus. Kircher. Gennarelli, *loc. cit.*, p. 76. Fragment).

215gr,51 (= 7 onc. 15 den Mus. Kircher. Gennarelli, *loc. cit.* Fragment; un de ces deux derniers fragments a été trouvé à Vulci).

395gr (Coll. Blacas, Fragment).

Trident. ℞ Caducée. — Lanzi, t. II, p. 102 de la 2e édition. — Inghirami, *Monumenti Etruschi*, série II, pl. II et III. — Carelli, pl. XXXIX. Il s'en est trouvé dans le dépôt de Vulci. — Voy. plus haut, p. 175.

1686gr,36 (= 59 onc. 16 den. Mus. Kircher. Trouvé à Bomarzo. Gennarelli, *loc. cit.*, p. 16 et 76. Cette pièce est entière).

1680gr,15 (Cabinet de France. Cohen, *loc. cit.*, p. 349).

Bouclier oblong orné de deux foudres. ℞ Bouclier oblong. — Lanzi, *loc. cit.* — Akerman, *loc. cit.* — Riccio, *loc. cit.*

D'après Akerman, *loc. cit.*, le plus fort des deux quadrussis du Musée Bri-

tannique (celui-ci et celui au type des deux coqs) pèse 3 livres 12 onces anglaises. Hussey, p. 120 et 132, parle de trois lingots carrés du Musée Britannique au type du bœuf qui pèseraient environ 3 livres 3/4. Ce qui équivaut à peu près à 1703^{gr},89.

Éléphant. ℞ Truie. — Lanzi, *loc. cit.* — Riccio, *loc. cit.*, p. 249, pl. LXVII, donne cette pièce pour un quincussis. — Carelli, pl. XXXVIII.

Glaive. ℞ Fourreau. — Lanzi, *loc. cit.* — Carelli, pl. XL, n° 1. L'auteur du Musée Wiczay, t. I, p. 387, met en doute l'authenticité d'un lingot carré ayant pour type un glaive et le fourreau au revers avec la légende ROMANO. — M. Seidl (*Schwergeld*, p. 64) signale comme très-suspecte une pièce semblable du Cabinet de Vienne avec un foudre ailé à côté d'une épée et au revers un faisceau (?) avec l'inscription ROMANOM et dont le poids est de 1309^{gr},39 (= 74 loth 197 gr., d'après Arneth, *Synopsis*, t. II, p. 2, et d'après M. Seidl 75 loth 17 gr.).

1698^{gr},14 (= 60 onc. 2 den. Mus. Borgia, trouvé à Velletri en même temps que le lingot qui porte la légende ROMANOM. Avellino, *loc. cit.*, p. 99).

1486^{gr},92 (Coll. Blacas.) [Voy. ce que j'en dis ci-dessus, p. 179, note, et au IIIe volume à l'explication des planches. B]. Pl. III et IV.

Trépied. ℞ Ancre. — On en a trouvé près de Vicarello. Voy. le P. Marchi, *Acque Apollinari*, p. 11.

1494^{gr},53 (Coll. Blacas. Seidl, *Schwergeld*, p. 64.) [Voy. ce que j'en dis au IIIe volume à l'explication des planches, et ci-dessus, p. 178, note 2. B]. Pl. I et II.

177^{gr},82 (= 6 onc. 7 den. Mus. Kircher. Jadis dans la collection Puertas. Gennarelli, *loc. cit.*, p. 16, 22, 76. Fragment.)

Amphore. ℞ Lignes obliques. Fragment. Carelli, pl. XXXIX, n° 2.

Aigle sur un foudre. ℞ Parazonium. Mionnet, *Méd. rom.*, t. I, p. 1.

Type indéterminé.

1467^{gr},32 (= 51 onc. 22 den. Mus. Kircher. Trouvé près de Nereto dans la province de Teramo. Gennarelli, *loc. cit.*, p. 16, 76. 110. Fragment dont il manque peut-être plus de la moitié (?).

G

Aes grave de l'Italie centrale.

1. *Série de la tête de divinité coiffée du casque à tête d'oiseau. La première des quatre séries connexes (attribuée à Tibur ou à Préneste*, ci-dessus, p. 186).

Six doubles types sans légendes mais accompagnées sur toutes les pièces de signes indiquant la valeur. (Mus. Kircher, cl. I, pl. IV.)

As.

Tête jeune coiffée du casque phrygien à tête d'oiseau sur les deux faces.

Pied mon.*	Grammes.
10	273,5 (Berlin).
10	272 (= 8 3/4 onc. Pembroke, III, 122 = 9 onc. 5 dr. Gennarelli).
— 10	268 (= 9 onc. 4 dr. Gennarelli).
9 1/2	260 (Berlin. Pinder, p. 92).
9 1/2	256,60 (Cab. de France).
+ 9	248 (= 8 onc. 18 den. Mus. Borgia. p. 100).

Semis.

Tête casquée de Pallas des deux côtés.

11 1/2	158 (= 5 onc. 14 den. Mus. Borgia).
11	152 (= 5 onc. 3 dr. Gennarelli).
10 1/2	140 (= 4 1/2 onc. Pembroke, III, 123).
9 1/2	129 (= 5 onc. 19 car. Arigoni, t. I, pl. 13).
9	125 (= 4 onc. 1/2 gros 10 gr. Montfaucon, Suppl., t. III, pl. XLII).
9	124 (= 4 onc. 3 dr. Gennarelli).
— 9	120 (= 4 onc. 2 dr. Zelada, Gennarelli).
— 8 1/2	113 (= 4 onc. Zelada, manque dans Gennarelli).
7 1/2	101 (= 4 onc. 4 car. Arigoni, t. III, pl. 7).

Triens.

Foudre des deux côtés.

10	91 (= 2 onc. 7 gros 54 gr. *Cat. d'Ennery*, p. 131).

---

* Nous entendons par pied monétaire le poids en onces romaines de l'as auquel correspondent d'après leur poids les pièces citées. Les signes + et — mis devant un chiffre indiquent que ce poids est fort ou faible. B.

Pied mon.	Grammes.	
10	90 (= 3 onc. 4 1/2 den. Mus. Borgia).	
+ 9 1/2	88 (MM. Rollin et Feuardent à Paris.)	
+ 9 1/2	88 (= 3 onc. 1 dr. Gennarelli).	
+ 9	85 (= 3 onc. Zelada, Gennarelli).	
+ 9	85,70 (Cab. de France).	
9	83 (= 5 semionc. 2 1/2 dr. poids danois, Ramus).	
8 1/2	78 (= 3 onc. 15 car. Arigoni, t. I, pl. 16).	
— 7 1/2	66 (As de 7 onces, Passeri).	

Quadrans.

Main ouverte des deux côtés.

Sextans.

Coquille des deux côtés.

Once.

Osselet des deux côtés. Pl X, 2.

Semionce.

Gland des deux côtés.

2. *Série semblable à la première, avec une massue dans le champ sur les deux côtés. Seconde des quatre séries connexes (attribuée au même atelier que la première série*, voy. ci-dessus, p. 186).

Sans légende. L'indication de la valeur se trouve sur toutes les pièces l'as excepté. (Mus. Kircher, cl. I, pl. V).

As.

Pied mon.	Grammes.	
+ 10	280 (= 11 onc. 23 car. Arigoni, t. I, pl. 10).	Pl. VIII.
+ 9 1/2	265 (= 9 onc. 3 dr. Gennarelli).	
9 1/2	259 (Coll. Blacas).	
9	248 (Cabinet de France).	
— 9	244 (= 8 onc. 15 den. Olivieri).	
— 9	242 (= 9 onc. 90 car. Arigoni, t. I, pl. 11).	
— 7	184 (= 6 onc. 12 den. Mus. Borgia, p. 100).	

Semis.

— 10 1/2	147 (= 5 1/2 onc. Riccio, *Cat.*, p. 2).
10 1/2	145 (= 5 onc. 1 dr. Gennarelli).
— 10 1/2	140 (Cabinet de France).
— 10 1/2	140 (Coll. Blacas).
— 10 1/2	140 (= 5 1/4 onc. napolitaines, Riccio, (*Monete di Lucera*, cl. I, n° 2), le donne à tort comme un semis de Luceria ; = 4 onces 4 1/2 gros 6 gr. Montfaucon, Suppl., t. III, pl. XLII).

	Pied mon.	Grammes.	
	10	138	(= 9 semionc. 1 1/2 dr. poids danois, Ramus).
	9 1/2	132	(= 9 loth de Cologne, collection Posern-Klett).
	9 1/2	129	(M. Hoffmann à Paris).
	9 1/2	129	(= 4 onc. 4 1/2 dr. Zelada ; 4 onc. 5 dr. Gennarelli, la même pièce).
+	9	128	(= 4onc. 4 dr. Zelada, manque dans Gennarelli).
+	9	125	(Cabinet de France, exemplaire usé).
+	9	125	(= 4 onc. 10 den. Mus. Borgia).
	9	124	(Berlin, exemplaire mal conservé).
	8 1/2	118	(= 4 onc. 4 1/2 den. Mus. Borgia).
	8 1/2	117	(= 8 loth de Cologne, Barth ; = 4 onc. 3 den. Olivieri).
—	8 1/2	114	(= 4 onc. 76 car. Arigoni, t. III, pl. 8 ; = 4 onc. 1 den. Olivieri).
	8	109	(= 3 onc. 7 dr. Zelada, parmi les as, pl. XI, n° 2, Gennarelli).
+	7 1/2	105	(= 4 onc. 24 car. Arigoni, t. I, pl. 13).
	7 1/2	101	(= 3 onc. 14 den. Olivieri).

Triens.

Quadrans.

Sextans.

Once.

3. *Série des têtes de Mercure et de Janus. Troisième des quatre séries connexes* (*attribuée à Ardea*, voy. ci-dessus, p. 185).

Les deux types de l'as sont nouveaux ; ceux des autres pièces sont les mêmes que dans les séries précédentes sur un des côtés des pièces et nouveaux sur l'autre. — Sans légende, mais avec indication de la valeur sur toutes les pièces. (Mus. Kircher, cl. I, pl. VI.)

As.

Tête de Mercure avec le casque ailé. ℞ Tête jeune de Janus imberbe.

	Pied mon.	Grammes.	
+	13	360	(= 12 onc. 18 den. Mus. Borgia, p. 100).
—	13	342,5	(Cabinet de France).
	12 1/2	339	(= 12 onc. Gennarelli, deux exempl., Passeri, Mus. Pass., Oliv. Ce poids n'est pas indiqué dans Olivieri).
	12 1/2	339	(MM. Rollin et Feuardent, à Paris).
—	12 1/2	337	(= 13 u. 61 car. Arigoni, t. III, pl. 4).
—	12 1/2	337	(M. Hoffmann, à Paris).
—	12 1/2	335	(= 10 onc. 7 1/2 gros, Montfaucon, Suppl., t. III, p. 111).
+	12	333	(= 10 onc. 7 gros 14 gr., *Cat. d'Ennery*, p. 129).
	12	329	(= 11 onc. 16 den. Mus. Borgia).

Pied mon. Grammes.

12 325 (= 11 1/2 onc. Passeri, Mus. Passeri, Olivieri. Ce poids n'est pas indiqué dans Olivieri).
12 323 (MM. Rollin et Feuardent à Paris).
— 12 321 (= 11 onc. 3 dr. Gennarelli, deux exempl.).
+ 11 1/2 320 (= 18 loth 75 gr. Seidl, *Schwergeld*).
+ 11 1/2 319,75 (Berlin, Pinder, p. 92).
+ 11 1/2 318 (= 11 onc. 2 dr. Mus. Borgia, Zelada; ne se trouve pas dans Gennarelli (voy. plus haut); = 12 onc. 96 car. Arigoni, t. III, pl. 3; = 21 3/4 loth de Cologne et collection Posern-Klett.)
— 11 1/2 314 (= 11 onc. 1 dr. Gennarelli).
— 11 1/2 312 (MM. Rollin et Feuardent à Paris).
— 11 1/2 311 (= 11 onc. Gennarelli).
— 11 1/2 309 (Coll. Blacas).
— 11 1/2 309 (= 12 onc. 45 car. Arigoni, t. I, pl. 9).
+ 11 306 (= 10 onc. 20 den. Olivieri).
+ 11 304 (= 10 onc. 18 den. Olivieri).
— 11 295 (= 11 onc. 109 car. Arigoni, t. I, pl. 10).
+ 10 279 (= 19 semionc. Ramus).
— 10 268 (= 9 onc. 12 den. Mus. Borgia).
— 10 254 (= 9 onc. Zelada).
7 1/2 224 (= 7 onc. 22 den. Olivieri).

Semis.

Tête de Pallas casquée. ℞ Tête jeune avec une chevelure bouclée.

13 1/2 182 (= 10 loth 97 gr. Seidl, *loc. cit.*).
+ 12 1/2 173 (= 6 onc, 1 dr. Gennarelli).
+ 12 1/2 172,29 (Cabinet de France).
12 1/2 170 (= 6 onc. Zelada, le plus fort sur trois ; deux exempl. dans Gennarelli).
+ 12 166,58 (Berlin; = 5 onc. 3 1/2 gros 5 gr. Montfaucon, Suppl., t. III, pl. XLII, n° 2, exemplaire endommagé).
+ 12 166,50 (Cabinet de France).
+ 12 166 (= 5 onc. 7 dr., deux exempl. Gennarelli, Mus. Borgia).
12 164 (= 5 onc. 6 1/2 dr. Zelada, le plus faible sur trois).
12 163 (M. Hoffmann).
12 162 (= 5 onc. 6 dr. Gennarelli).
11 1/2 155 (= 5 onc. 12 den. Olivieri).
11 151 (= 6 onc. 5 car. Arigoni, t. I, pl. 12).
+ 10 1/2 148 (= 10 1/8 loth, Barth, p. 13).
+ 10 1/2 147 (= 5 1/2 onc. Riccio, p. 2).
10 1/2 145 (= 5 onc. 1 dr. Gennarelli).
+ 10 139,4 (Berlin).
10 139 (= 9 semionc. 1 1/2 dr. Ramus).
— 10 135 (Collection Blacas, exemplaire fatigué).

Pied mon. Grammes.
9 1/2 132 (= 5 onc. 37 car. Arigoni, t. I, pl. 14).
\+ 9 128 (= 4 onc. 13 den. Mus. Borgia).

Triens.

Pl. IX, 2. Foudre. ℞ Dauphin.

Quadrans.

Main ouverte. ℞ Deux grains d'orge.

Sextans.

Coquille. ℞ Caducée.

Once.

Osselet. ℞ •

Semionce.

Pl. X, 3. Gland. ℞ ⧓.

4. *Série des têtes de Mercure et de Janus, avec une faucille dans le champ du revers. Quatrième des quatre séries connexes (attribution incertaine).*

Tous les types semblables à la série précédente. — Sans légende; indication de la valeur sur toutes les pièces, excepté sur l'as. (Mus. Kircher, cl. I, pl. VII.)

As.

Pied mon. Grammes.
10 1/2 288 (= 9 1/4 onc. Pembroke, III, 121).
10 1/2 284 (Mus. Thorwaldsen, p. 312).
\+ 10 277 (= 9 onc. 33 gr. Montfaucon, Suppl., t. III, pl. XLI, n° 3).
\+ 10 276 (= 9 onces 22 grains, *Cat. d'Ennery*, p. 129).
10 271 (= 8 onces 6 1/2 gros 24 grains, Montfaucon, *loc. cit.*).
10 269,50 (Cabinet de France).
— 10 268 (= 9 onc. 4 dr. Gennarelli; = 15 loth 81 gr. Seidl, ce dernier exemplaire = 9 onces 5 gros, poids de Nuremberg, d'après Eckhel, *Mus. Caes*).

Semis.

12 1/2 173 (Collection Blacas).
Pl. IX, 1. 12 1/2 172 (= 6 onc. 2 den. Olivieri).
11 1/2 155 (= 5 onc. 4 dr. Gennarelli).
\+ 11 153,2 (Berlin).
11 151 (= 6 onc. 1 car. Arigoni, t. III, pl. 6).
\+ 10 1/2 147 (= 5 1/2 onc. Riccio, *Cat.*, p. 2).
10 1/2 145 (= 5 onc. 1 dr. Gennarelli).

Pied mon. Grammes.

10 1/2 144 (= 2807 Carelli, p. 6, n° 1)
10 1/2 143 (= 8 loth 47 gr. Seidl, *loc. cit.*)
10 1/2 141 (= 5 onc. Gennarelli).
— 10 1/2 139 (= 4 onc. 22 den. Olivieri).
— 10 1/2 138 (= 7 loth 208 gr. Seidl, *loc. cit.*).
10 135 (= 7 loth 178 gr. Seidl, *ibid.*).
+ 9 1/2 132 (Berlin).
9 1/2 130 (= 5 onc. 27 car. Arigoni, t. I, pl. 12; = 4 onc. 14 ou 15 scrip. Gori, *Mus. Etr.*, t. I, tab. 197, n° 9, t. II, p. 426).
9 1/2 129 (Berlin).
9 1/2 128 (= 4 onc. 13 den. Mus. Borgia).
+ 9 127,20 (Cabinet de France).
+ 9 127 (= 4 onc. 1 gros 21 gr. *Cat. d'Ennery*, p. 129).
— 9 120 (= 4 onc. 6 den. Olivieri; = 4 onc. 110 car. Arigoni, t. III, pl. 6).

Triens.

Quadrans.

Sextans.

Once.

5. *Série de la tête d'Apollon* (*attribuée à Formies, à Fondi ou à Fregellae*, voy. ci-dessus, p. 186).

Six types doubles. — Sans légende; avec indication de la valeur sur toutes les pièces, excepté sur l'as. (Mus. Kircher, cl. I, pl. IX.)

As.

Tête d'Apollon (des deux côtés de la pièce).

Pied mon. Grammes.

? 21 572 (= 18 onc. 4/10, Pembroke, III, 120. (Cette indication ne peut être que le résultat d'une faute d'impression).
13 1/2 367 (= 13 onc. rom., Passeri, Mus. Pass.; = 13 onc. Gennarelli, *loc. cit.*; Mus. Borgia).
13 1/2 366,5 (Berlin).
13 1/2 365 (= 25 loth, Barth, p. 12).
— 13 1/2 361 (= 13 1/2 onc. Riccio, *Cat.*, p. 2).
— 13 350 (= 12 onc. 3 dr. Gennarelli, *loc. cit.*).
— 13 341,50 (Cabinet de France).
— 13 340 (= 19 loth 101 gr. Seidl, *loc. cit.*).
— 13 339,50 (Cabinet de France).
— 13 339 (= 11 onces 1/2 gros, Montfaucon, Suppl., t. III, pl. XLI).
— 12 1/2 337,6 (Berlin, Pinder, p. 93).
— 12 1/2 336 (= 13 onc. 57 car. Arigoni, t. I, pl. 9).
+ 12 331 (= 11 onc. 17 den. Mus. Borgia).

Pied mon. Grammes.

+ 12 330 (= 13 onc. 21 car. Arigoni, t. I, pl. 10).
12 328 (= 11 onc. 5 dr. Gennarelli, *loc. cit.*).
— 12 321 (= 21 semionc. 3 1/2 dr. poids danois, Ramus).
11 1/2 318 (= 11 onc. 2 dr. Zelada, le plus fort sur six; deux exempl., Gennarelli; = 12 onc. 95 car. Arigoni, t. III, pl. 3).
11 1/2 316 (= 11 onc. 4 1/2 den. Mus. Borgia).
11 1/2 313 (Coll. Blacas).
— 11 1/2 311 (MM. Rollin et Feuardent, à Paris).
— 11 1/2 311 (= 11 onc. Zelada, p. 23, le donne comme un semis).
+ 11 307 (= 10 onc. 7 dr. Gennarelli, *loc. cit.*)
11 304 (M. Hoffmann, à Paris)
11 300 (= 10 onc. 5 dr. Gennarelli, *loc. cit.*).
— 11 296 (= 10 onc. 11 den. Olivieri).
— 11 295 (MM. Rollin et Feuardent, à Paris).
— 11 293 (= 10 onc. 3 dr. Gennarelli).
+ 10 1/2 290 (= 10 onc. 2 dr. Gennarelli).
10 1/2 287 (= 10 onc. 4 den. Mus. Borgia; = 10 3/4 onc. Riccio, *Cat.*, p. 2, d'un autre style que le plus fort appartenant à la même collection, cité plus haut).
10 1/2 285 (MM. Rollin et Feuardent, à Paris).
— 10 1/2 283 (= 10 onc. Zelada, le plus faible sur six; Passeri, Mus. Pass.).

Semis.

Pégase volant (des deux côtés de la pièce).

13 1/2 185 (= 12 semionc. 2 1/2 dr. poids danois, Ramus).
13 1/2 184 (As de 13 onces romaines nouvelles, Passeri).
13 177 (Berlin).
12 1/2 170 (= 6 onc. rom. Zelada, le plus fort sur cinq; deux exemplaires, Gennarelli).
12 1/2 170 (Coll. Blacas).
+ 12 169 (Cabinet de France).
+ 12 167 (= 11 semionc. 1 1/2 dr. poids danois, Ramus; = 9 loth 138 gr. Seidl, *loc. cit.*).
12 164 (Berlin).
12 163 (= 6 onc. 72 car. Arigoni, t. I, pl. 14; = 5 onc. 2 gros 42 gr. *Cat. d'Ennery*, p. 129).
12 162 (= 5 onc. 6 dr. Gennarelli).
12 160,5 (Berlin, Pinder, p. 93).
— 12 160 (= 6 onc. 55 car. Arigoni, t. I, pl. 14; = 6 onc. Riccio, *Cat.*, p. 2).
— 12 159 (Mus. Thorwaldsen, p. 313; = 5 onc. 2 dr. 45 gr. de Nuremberg, Eckhel, *Mus. Caes;* = 9 loth 25 gr. Seidl, *loc. cit.*, le même exemplaire).
11 1/2 158 (MM. Rollin et Feuardent, exemplaire endommagé).
11 1/2 156 (= 5 onc. Pembroke, III, 122; = 8 loth 213 gr. Seidl).

Pied mon.	Grammes.	
	11 1/2	155 (= 5 onc. 12 den. Olivieri; = 5 onc. 4 dr. Gennarelli).
—	11	152 (= 5 onc. 3 dr. Gennarelli, Mus. Borgia).
	11	151 (= 5 onc. 8 dr. Mus. Borgia).
	11	150 (= 10 semionc. 1 dr. poids danois Ramus; = 8 loth 137 gr. Seidl).
	11	150 (MM. Rollin et Feuardent).
+	10 1/2	147 (= 5 1/2 onc. Riccio, *Cat.*, p. 2).
—	10 1/2	141 (= 5 onc. 91 car. Arigoni, t. I, pl. 12; rangé avec les as de 10 onc. dans Passeri, Mus. Pass., Olivieri; = 5 onc. Gennarelli, *loc. cit.*).
+	10	138 (= 5 onc. 72 car. Arigoni, t. III, pl. 8; = 4 onc. 7 dr. Zelada, le plus faible sur cinq, Gennarelli, *loc. cit.*).
	10	136 (= 5 onc. 60 car. Arigoni, t. I, pl. 14).
	10	134 (= 4 onc. 6 dr. Gennarelli, *loc. cit.*).
	9 1/2	130 (= 7 loth 105 gr. Seidl, *loc. cit.*).

Triens.

Tête de cheval (des deux côtés de la pièce).

Quadrans. Pl. IX, 3.

Sanglier courant (des deux côtés de la pièce).

Sextans.

Tête d'un homme jeune, coiffée d'un bonnet pointu (des deux côtés de la pièce).

Once.

Grain d'orge (des deux côtés de la pièce.)

6. *Série de la roue* (*attribuée à Albe sur le lac Fucin*, voy. ci dessus, p. 187).

Une roue à six rayons se voit constamment d'un côté; le type de l'autre diffère pour chacune des pièces de la série. — Sans légende; avec indication de la valeur sur toutes les pièces, excepté quelquefois sur le sextans. (Mus. Kircher, cl. I, pl. VIII.)

Dupondius.

Roue. ℞ Tête de divinité avec le casque terminé en bec d'oiseau.

Pied mon.	Grammes.	
—	11 1/2	622 (= 22 onc. romaines, Zelada, Gennarelli).
+	11	610 (= 24 onc. 45 car. Arigoni, t. IV, pl. 1).
—	11	599 (Coll. Blacas).
+	10	583 (= 20 onc. 15 den. Mus. Borgia).
+	10	581 (= 18 onc. 7 gros 62 gr. *Cat. d'Ennery*, p. 128).
+	10	580 (Cabinet de France).

Pied mon.	Grammes.	
+ 10	570	(= 20 onc. 4 den. Mus. Borgia).
10	557	(MM. Rollin et Feuardent, à Paris).
— 10	527	(= 30 loth 30 gr. Seidl, *Schwergeld*).

As.

Les mêmes types que le Dupondius.

— 11	297	(= 10 1/2 onc. Passeri, Mus. Pass.).
10 1/2	286	(= 10 onc. 3 den. Olivieri).
+ 10	280	(Cabinet de France).
+ 10	279	(= 9 onc. 7 dr. Gennarelli, *loc. cit.*).
10	278	(MM. Rollin et Feuardent, à Paris).
10	272	(= 9 onc. 5 dr. Gennarelli).
— 10	269,4	(Berlin).
— 10	268	(Cabinet de France).
— 10	268	(= 9 onc. 4 dr. Gennarelli).
— 10	266	(= 10 onc. 85 car. Arigoni, t. I, pl. 11).
— 9 1/2	256	(= 9 onc. 1 den. Olivieri).
— 9 1/2	254	(= 9 onc. rom., Passeri, Mus. Pass., et dans le Musée du Coll. Rom., le plus faible sur trois).
+ 9	247	(= 8 onc. 18 den. Mus. Borgia).

Semis.

Roue. ℞ Taureau au galop

12	162	(= 5 onc. 6 dr. Gennarelli, *loc. cit.*).
11 1/2	158	(Cabinet de France).
11	152	(= 5 onc. 3 dr. Zelada, Gennarelli).
— 11	143	(Coll. Blacas).
10 1/2	141	(5 onc. Passeri, pl. VIII, Mus. Pass.).
— 10 1/2	140	(= 4 1/2 onc. Pembroke, III, 123).
10	135	(= 9 1/4 loth, Coll. Posern-Klett; = 2624 Carelli, p. 6, n° 4; = 7 loth 172 gr. Seidl).
— 10	134	(As de 9 1/2 onc. Passeri, Mus. Pass.; = 4 onc. 6 dr. Zelada, Gennarelli).
— 10	133	(= 9 1/8 loth, Barth).
— 10	133	(MM. Rollin et Feuardent, à Paris).
9 1/2	128	(= 4 onc. 12 den. Olivieri; = 4 onc. 4 dr. Gennarelli, *loc. cit.*).
9 1/2	127	(= 4 3/4 onc. Riccio, *Cat.*, p. 2).
9	126	(= 7 loth 45 gr. Seidl, *loc. cit.*).
— 9	118	(= 4 onc. 4 den. Mus. Borgia).
— 9	115	(= 4 onc. 1 1/2 den. Mus. Borgia).

Triens.

Roue. ℞ Cheval au galop.

Quadrans.

Roue. ℞ Chien courant. (Cf. Gennarelli, *loc. cit.*, p. 22.)

Sextans. Pl. X, n° 1.

Roue. ℞ Tortue.

L'once manque.

7. *Série du vase (attribution incertaine).*

Le vase se trouve constamment d'un côté ; les types du revers varient. — Sans légende ; avec indication de la valeur sur toutes les pièces de la série, excepté sur l'as. (Mus. Kircher, cl. I, pl. X.)

As.

Vase. ℞ Tête casquée de Pallas.

Pied mon.	Grammes.
+ 11	307 (Cabinet de France).
— 11	292 (= 16 loth 161 gr. Seidl, *Schwergeld*).

Semis? Triens?

D'après le P. Marchi, leurs types seraient semblables à celui de l'as (?).

Quadrans.

Vase. ℞ Casque. (D'après Seidl, un dauphin.)

12	81 (= 2 onc. 7 dr. Gennarelli).
11 1/2	80,20 (Cabinet de France).
11 1/2	79 (= 4 loth 121 gr. Seidl).
— 11 1/2	78 (= 2 onc. 6 dr. Gennarelli).
+ 11	77 (= 5 semionc. 1 dr. poids danois, Ramus).
+ 11	76 (= 2 onc. 5 1/2 dr. Zelada).
11	75,9 (Coll. Blacas).
— 11	74 (= 2 onc. 5 dr. Zelada).
10	68 (= 4 semionc. 2 1/2 dr. Ramus).

Les deux exemplaires cités par Zelada sont probablement les mêmes que ceux donnés par Gennarelli.

Sextans.

Vase. ℞ Coquille.

Pied mon.	Grammes.
10	47 (Coll. Blacas).
10	46 (= 1 onc. 5 dr. Gennarelli).

Once.

Vase. ℞ Massue.

8. *As, semis et quincunx isolés.*

a) *As* (Mus. Kircher, *Incertaines*, pl. IV, B, n° 4).

Tête d'Hercule jeune. ℞ Tête de griffon.

Pied mon.	Grammes.
11	303 (= 10 onc. 17 den. Mus. Borgia; = 9 3/4 onc. — Car il faut sans doute lire ainsi au lieu de 19 3/4. — Pembroke, III, 120).
+ 10	283 (= 10 onc. Mus. Borgia).

b) *As* (Mus. Kircher, cl. I, pl. XI).

Tête de lion avec une épée dans la gueule. ℞ Tête de cheval.

— 11	297 (= 10 onc. 4 dr. Gennarelli; peut-être le même exemplaire que donne Zelada?).
— 11	292,50 (Cabinet de France).
— 11	292 (= 9 4/10 onc. Pembroke, III, 121).
— 11	292 (Coll. Blacas).
— 11	290 (= 10 onc. 6 den. Mus. Borgia).
10 1/2	286 (= 10 onc. 1 dr. Zelada).
— 10 1/2	283 (= 10 onc. Passeri, pl. VIII, Mus. Pass.).
+ 10	280 (M. Hoffmann à Paris).
9	248 (= 8 onc. 18 den. Olivieri).

c) *As*.

Tête de Jupiter. ℞ Aigle enlevant un poisson; dans le champ un monogramme (1).

Acheté par le Musée Kircher depuis la publication de *l'Aes grave*, Gennarelli, *loc. cit.* p. 22.)

d) *Semis* (Mus. Kircher, cl. I, pl. XI).

Vase à deux anses ℞ Sanglier.

Pied mon.	Grammes.
13	177 (= 6 onc. 6 den. Mus. Borgia).
12	163 (Cabinet de France).
— 12	161 (= 6 onc. 60 car. Arigoni, t. III, pl. 3).
11	150 (Coll. Blacas).
10	134 (= 4 onc. 6 dr. Zelada, Gennarelli).
9 1/2	131 (= 4 onc. 5 dr. Gennarelli).

---

(1) D'après le P. Garrucci, (*Annales de l'Inst. arch.*, 1860, p. 242), on lirait du côté de la tête les lettres ↳T, et du côté de l'aigle R. B.

e) *Semis* (Mus. Kircher, *Incertaines*, pl. I, n° 2).

Tête de taureau. ℞ Proue de navire.

Pied mon. Grammes.
12 1/2 168 (Coll. Blacas).
11 1/2 158 (= 5 onc. 14 den. Mus. Borgia).
10 1/2 145 (= 5 onc. 1 dr. Gennarelli, p. 74).
— 10 131 (= 4 onc. 15 den. Mus. Borgia).
9 1/2 128,5 (Berlin, mauvaise conservation).
— 9 1/2 128 (= 4 onc. 4 dr. Zelada, d'après Gennarelli, 131 gr. = 4 onc. 5 dr.).

f) *Semis* (Mus. Kircher, *Incertaines*, pl. II, n° 1).

Tête jeune diadémée. ℞ Grain d'orge, quelquefois un caducée dans le champ.

Pied mon. Grammes.
— 12 1/2 170 (= 6 onc. Zelada [sans caducée], Gennarelli).
— 12 161,50 (Cabinet de France).
— 9 1/2 129,30 (Coll. Blacas [sans caducée]).

g) *Quincunx*.

Tête barbue diadémée. ℞ Bouclier.

— 12 134 (Plus de 5 onces napol., Riccio, *Mon. delle famiglie*, pl. LXIX, p. 252; Mionnet, *Médailles romaines*, t. I, p. 7, 2e éd.).

Il existe également un certain nombre de quadrans, de sextans et d'onces isolés dont nous ne donnons ni la description, ni le poids. M. Mommsen ne donne en général le poids des pièces divisionnaires que lorsque cela peut être utile pour fixer le pied monétaire des séries par suite de l'absence ou de l'insuffisance des principales; il était donc superflu d'entrer dans tous ces détails pour des pièces isolées et non encore classées. B.

H

Monnaies de Luceria.

Ire SÉRIE. *Pièces coulées du système libral.*

Légendes rares et sur les as seulement. (Mus. Kircher, cl. V, pl. I, A.)
(Ci-dessus pages 188 et suivantes.)

As.

a) Sans légende. Tête d'Hercule avec la peau de lion et la massue.
℞ Tête de cheval bridée; sans indication de la valeur.

Pied mon. Grammes.
— 12 1/2 341 (= 12 3/4 onces napol., Coll. de M. Errico Cenni, Fiorelli, *Annali di numismatica*, t. II, pl. VII). Pl. XI

Pied mon. Grammes.
— 12 1/2 340 (Coll. Blacas).
— 11 294 (= 11 onces napol. Trouvé en Apulie, collection de M. Riccio. Riccio, *Le Monete attribuite alla Zecca di Luceria*, p. 11, Cf. Mus. Kircher, p. 116).

b) ⅃ et ⅃·ΓV⅃IO·⅃·F·C·MODIO·CN·F. Tête laurée d'Apollon. ℞ Cheval au galop, au-dessus une étoile. Sans indication de la valeur.

Pied mon. Grammes.
+ 11 307 (= 88 ducats de Hongrie, Wiczay, *Mus. Hedervar.*, t. I, n° 901, pl. II, n° 42).
— 11 294 (= 11 onc. nap.; jadis dans la collection Lombardi, à Lucera, *Bull. de l'Inst. arch.*, 1847, p. 159. — Riccio, *Mon. di città*, p. 29; *Cat.*, p. 26 *bis*).

Pl. XII. *c)* Quelquefois ⅃ et SE·ΓOS·Γ·BAB (Minervini, *Osserv. numism.*, p. 104), plus ordinairement sans légende. Indication de la valeur I. Tête aurée d'Apollon. ℞ Coq.

Pied mon. Grammes.
— 11 294 (= 11 onc., Minervini, *loc. cit.*, avec légende).
9 241 (= 9 onc., Minervini, *loc. cit.*, deux exemplaires, sans légende).
8 1/2 234 (M. Hoffmann à Paris, sans légende).
8 219 (Cabinet de France, sans légende).
8 219 (= 7 onc. 6 dr. Zelada, Gennarelli, sans légende).
— 8 217 (Cabinet de France, sans légende).
— 8 217 (= 7 onc. 59 gr. *Cat. d'Ennery*, p. 132, sans légende). } C'est probablement la même pièce.
— 8 214 (= 8 onc. 75 car. Arigoni, t. I, pl. 11, sans légende).
+ 7 1/2 207 (= 7 3/4 onc., Riccio, *Cat.*, p. 2, sans légende).
+ 7 202 (Coll. Blacas, sans légende).

Quincunx.

Croix oblique (des deux côtés de la pièce).

Pl. XIII, n° 2. 10 114 (= 4 1/4 onc. napol. Riccio, *Zecca di Luceria*, cl. I, n° 3).

Triens.

Foudre. ℞ Massue.

15 137 (Cabinet de France).
13 119,40 (Coll. Blacas).
+ 12 114 (= 4 1/4 once nap., Riccio, *loc. cit.*, cl. I, n° 4; 4 onces, la même pièce, *Mon. di città*, p. 30).
11 100,8 (Berlin).
10 92 (= 5 loth 56 gr. Seidl).
9 1/2 88 (= 3 onc. 74. car. Arigoni, t. I, pl. 16).
9 82 (= 1594 Carelli, p. 6, n° 13).

Quadrans.

Étoile à six rayons. ℞ Dauphin.

Pied mon.	Grammes.	
12 1/2	87	(= 3 1/4 onc. Riccio, *Mon. di Luceria*, cl. I, n° 5).
12	85	(= 3 onc. Gennarelli).
+ 12	84,5	(Berlin).

Sextans.

Coquille. ℞ Osselet.

16	71	(= 2 2/3 onc. nap. Riccio, *loc. cit.*, cl. I, n° 6).
13	60	(= 2 1/4 onc. nap. Riccio, *loc. cit.*, cl. I, n° 6).

Ces deux exemplaires offrent le poids le plus fort et le poids le plus faible, il en existe un grand nombre d'un poids intermédiaire.

Once.

1. Grenouille. ℞ Fer de lance.

13	30	(= 1 once 4 trapp. Riccio, cl. I, p. 13).

2. Grenouille. ℞ Épi de blé.

+ 13 1/2	32	(= 1 onc. 1 dr. Zelada, des onces, pl. I, n° 8).
+ 12	28	(= 1 onc. 2 trapp. Riccio, *loc. cit.*, cl. I, n° 7).

3. Le type n'est pas indiqué.

+ 15	35	(= 1 onc. 2 dr. Gennarelli).

Semionce.

Croissant. ℞ Polype. (?)

+ 15 1/2	18	(= 2/3 onc. Riccio, *loc. cit.*, cl. I, n° 8).

Poids moyen de dix-sept pièces conservées au Musée Kircher.
(Gennarelli, *loc. cit.*, *Specchio*, p. 74).

Maximum.	362 gr.	(= 12 onc. 19 den.)	Pied monét.	— 13 1/2.
Poids moyen.	338	(= 11 onc. 23 den.)	»	— 12 1/2.
Minimum.	306	(= 10 onc. 2 den.)	»	— 10 1/2.

IIe SÉRIE. *Pièces coulées du système triental (ou des quatre onces).*

Avec l'initiale ♭. Les types sont les mêmes que dans la première série. (Mus. Kircher, cl. V, pl. I, B.)

As.

Tête d'Hercule couverte de la peau de lion, au-dessous une massue.
℞ Cheval au galop, au-dessus une étoile.

		Pied mon.	Grammes.
Pl. XIII, n° 1.	+	3	84,89 (= 3 onc. 55 car. Arigoni, t. III, pl. 10).
		3	80,19 (= 3 onc. nap. Riccio, *loc. cit.*, cl. II, n° 1).
		3	79,49 (= 2 onc. 6 1/2 dr. Zelada ; 2 onc. 6 dr., d'après Gennarelli).
	—	3	76 (Coll. Blacas).
	+	2 1/2	74,18 (= 2 onc. 5 dr. Gennarelli).
	+	2 1/2	73,5 (M. Hoffmann).
	+	2 1/2	73,7 (Berlin, exempl. usé).
		2 1/3	71 (Cabinet de France).
	—	2 1/2	62,9 (Berlin, exempl. usé).

Quincunx.

		4	43 (Coll. Blacas).
		3 1/2	40,5 (Berlin).
		3 1/2	40,10 (= 1 1/2 onc. nap. Riccio, *loc. cit.*, cl. II, n° 3 ; 1 1/4 onc. le même, *Mon. di città*, p. 31).
		3 1/2	40 (Cabinet de France).
		3 1/2	38,85 (= 1 onc. 3 dr. Zelada ; deux exemplaires, Gennarelli).
		3	36,25 (= 1 onc. 64 car. Arigoni, t. III, pl. 10).
		3	35,8 (Berlin).
		3	35,33 (= 1 onc. 2 dr. Mus. Borgia, p. 106).
		3	33,5 (Berlin).
		2 1/2	30 (Coll. Blacas).

Triens.

	+	4	37 (Coll. Blacas).
		4	36,3 (Berlin).
		3 1/2	32,08 (= 1 onc. 6 trapp. Riccio, *loc. cit.*, cl. II, n° 4 ; le plus fort sur dix exemplaires).
		3 1/2	32,40 (Cabinet de France).
		3 1/2	31,79 (= 1 onc. 1 dr. Mus. Borgia).
		3 1/2	31,4 (Berlin).
		3	29,50 (Cabinet de France).
		3	28,26 (= 1 onc. Gennarelli).
	—	3	25,5 (Musée Thorwaldsen, p. 318).
	+	2 1/2	24,73 (= 7 dr. Gennarelli).

Quadrans (étoile à huit rayons).

Pied mon.	Grammes.	
4	27,50	(Cabinet de France).
+ 3 1/2	25,45	(= 1 loth 109 gr. Seidl).
+ 3 1/2	24,73	(= 7 dr. Gennarelli).
+ 3 1/2	24	(Coll. Blacas).
3	21,20	(= 6 dr. Gennarelli).
3	20,05	(= 3/4 onc. Riccio, *loc. cit.*, cl. II, n°. 5).
2 1/2	17,66	(= 5 dr. Gennarelli).

Sextans.

6	30	(Coll. Blacas).
4 1/2	21,38	(= 1 onc. moins 6 trapp. Riccio, *loc. cit.*, cl. II, n° 6; 1/2 onc., le même, *Cat.*, p. 26 *quater*).
4	17,66	(= 5 dr., deux exemplaires, Gennarelli).
4	17,50	(Cabinet de France).
3	14,13	(= 4 dr. Gennarelli).

Once.

1. Grenouille. ℞ Fer de lance.

5	11,58	(= 1/2 onc. moins 2 trapp. Riccio, *loc. cit.*, p. 15; [1/2 onc., le même, *Mon. di città*, p. 31]).

2. Grenouille. ℞ Épi de blé.

5	11,58	(= 1/2 onc. moins 2 trapp. Riccio, *loc. cit.*, cl. II, n° 7).
4 1/2	10,6	(= 3 dr. rom. Passeri, *Paralip.*, pl. VIII).
4 1/2	10,57	(= 145 gr. Seidl).
4	+9	(Coll. Blacas).
4	9	(Cabinet de France).

3. Sans indication de type.

4 1/2	10,6	(= 3 dr. Gennarelli).

Semionce.

+ 6	7,07	(= 2 dr. Gennarelli).
6	6,68	(= 1/4 onc. Riccio, *loc. cit.*, cl. II, n° 8).
3	3,53	(= 1 dr. Gennarelli).

Poids moyen des quarante-deux pièces conservées au Musée Kircher.
(Gennarelli, *Specchio*, p. 74).

Maximum.	97,74 gr.	(= 3 onc. 11 den.)	Pied monét. + 4 1/2.
Poids moyen.	75,37	(= 2 onc. 16 den.)	» — 3.
Minimum.	64,77	(= 2 onc. 7 den.)	» — 2 1/2.

IIIe SÉRIE. *Pièces frappées, système sextantaire (ou des deux onces).*

Avec la légende LOVCERI. Les types sont empruntés aux séries précédentes, seulement ils sont plus complets.

Quincunx.

Tête casquée de Pallas. ℞ Roue.

	Pied mon.	Grammes.
Pl. XIII, n° 4. +	1 1/2	17,66 (= 5 dr. Zelada, *Aes grave*, p. 25).
		16 (Coll. Blacas).
		15,40 (= 300 Carelli, pl. LXXXVIII, n° 1).
		15,15 (= 1/2 onc. 2 trapp. Riccio, *loc. cit.*, cl. III, n° 1).
		14,38 (= 222 gr. angl. Pembroke, III, 128).
		14,34 (= 270 *Cat. d'Ennery*, p. 130).
+	1	13,45 (= 262 Carelli).
		10,10 (= 58 car. Arigoni, t. I, pl. 9; exempl. en mauvais état).

Triens.

Tête d'Hercule. ℞ Massue, arc et carquois.

	1 1/2	13,37 (= 1/2 onc. Riccio, *loc. cit.*, cl. III, n° 2).
		12,93 (= 252 Carelli, pl. LXXXVIII, n° 2).
		12,4 (Berlin, Pinder, p. 9).
		+11 (Coll. Blacas).
+	1	10;46 (= 60 car. Arigoni, t. I, pl. 9).

Une pièce semblable, sans indication de la valeur et avec l'inscription LOVKDEI, a été publiée par Avellino (*Bull. Nap.*, t. I, p. 129, pl. VIII, n° 3); elle pèse 16[gr],04 (1/2 onc. 3 trapp.). Si c'était un triens, elle répondrait à un as ne pesant pas tout à fait 2 onces.

Quadrans.

Tête de Neptune. ℞ Dauphin. trident.

	Pied mon.	Grammes.
	1 1/2	10 (Coll. Blacas).
—	1 1/2	9,39 (= 183 Carelli, pl. LXXXVIII, n° 3).
		8,91 (= 1/3 onc. Riccio, *loc cit.*, cl. III, n° 3).
+	1	8,57 (= 167 Carelli).

Sextans.

Tête voilée de Cérès ou de Vénus. ℞ Coquille.

	1 1/2	6,93 (= 135 Carelli, pl. LXXXVIII, n° 4).
		6,68 (= 1/4 onc. Riccio, *loc. cit.*, cl. III, n° 4).

Once.

Tête d'Apollon. ℞ Grenouille.

Pied mon. Grammes.
2 4,45 (= 5 trapp. Riccio, cl. III, n° 5).
1 1/2 3,13 (= 61, Carelli, pl. LXXXVIII, n° 5).
3,03 (= 59, Carelli, *ibid.*).

Semionce? sans indication de valeur.

a) Têtes des Dioscures. ℞ VOVCERI. Les Chevaux des Dioscures (Riccio, cl. III, n° 6).

Grammes.
1,96 (= 2 trapp. 4 ac. Riccio, *Mon. di città*, p. 36).

b) Tête de Diane. ℞ VOVCERI. Croissant.

2,23 (= 2 1/2 trapp. Riccio, *Mon. di Luceria*, cl. III, n° 7).

I

Monnaies de Venusia.

Ire SÉRIE. *Pièces coulées du système libral.*

Cette série a pour type d'un côté la partie antérieure d'un sanglier, et au revers des types divers, elle n'a pu être réunie que récemment et a été attribuée à Venusia, surtout à cause de sa provenance (Avellino, *Bullet. Nap.*, t. II, p. 34; t. III, p. 15); cette attribution se trouve confirmée par la semionce que l'on verra ci-dessous et qui a pour type une tête de sanglier avec le monogramme VE. A part cette demi-once, la série est sans légende.

As.

a) Partie antérieure d'un sanglier. ℞ Tête d'Hercule, sans indication de valeur.

Pied mon. Grammes.
— 12 321 (= 12 onc. nap. Riccio, *Mon. di famigl.*, p. 248).

b) Riccio (*Mon. di famigl.*, p. 251, n° 4), décrit un autre as ayant pour type la tête ou la partie antérieure d'un sanglier. ℞ Une tête de chien lévrier et portant des deux côtés le signe I; cette pièce se trouve au Musée Bourbon; une pièce semblable très-grande, mais sans la marque I, a été publiée dans le recueil de Carelli, pl. XLV, n° 2, et par Avellino,

Bull. Nap., t II, p. 34, pl. II, fig. 6; elle a été trouvée dans l'amphithéâtre de Venosa; son poids ne nous est pas connu.

Pied mon. Grammes.

Pl. XIV. 12 1/2 338 (Coll. Blacas) (1).

Quincunx.

Tête de Pallas. ℞ Chouette. (Cf. ci-dessous le sextans de la quatrième série attribuée à Téaté par M. Riccio.)

Pied mon. Grammes.

9 1/2 107 (= 4 onc. nap. Riccio, *Mon. di famigl.*, p. 248).

Triens.

Demi-tête de sanglier. ℞ Lyre. (Mus. Kircher, *Incertaines*, pl. II, p. 5).

Pied mon. Grammes.

11 1/2 104 (= 3 onc. 18 den. Mus. Borgia).
11 99 (M. Hoffmann).
11 99 (= 3 onc. 4 dr. Zelada; d'après Gennarelli, p. 75; 3 onc. 5 dr. = 102 gr.).
10 1/2 95 (= 3 onc. 8 1/2 den. Mus. Borgia).
\+ 10 94 (Berlin).
10 92 (Cabinet de France).
— 10 90 (= 1750 Carelli, sous le nom de Camars, *Descr.*, n° 3, pl. LI, n° 1).
— 10 89 (= 5 loth 27 gr. Seidl, *Schwergeld*).
9 1/2 88 (= 3 onc. 72 car. Arigoni, t. III, pl. 10).
9 1/2 86 (= 5 semionc. 3 1/2 dr. poids danois, Ramus).
9 1/2 84 (Coll. Blacas, exemplaire très usé).

Quadrans.

Partie antérieure d'un sanglier. ℞ Tête d'Hercule.

8 54,35 (= 2 onc. 1 trapp. *Bull. Nap.*, t. II, p. 34, pl. II, n° 10).

Sextans.

Tête de sanglier. ℞ Chouette. (Mus. Kircher, *Incertaines*, pl. II, p. 7).

Pied mon. Grammes.

13 59 (= 2 onc. 2 1/2 den. rom.; fruste. Capranesi, *Ann. de l'Inst. arch.*, 1840, pl. Q, n° 1).
— 11 49 (= 960, Carelli décrit cette pièce à l'article *Camars* comme once. (Voyez sa planche LI, n° 1).
— 11 48 (= 2 loth 185 gr. Seidl, *loc. cit.*).
\+ 8 1/2 40 (= 1 onc. 83 car. Arigoni, t. III, pl. 15).
8 34 (Cabinet de France).
\+ 6 28 (= 1 onc. Gennarelli, p. 75).

---

(1) Les dessins donnés par Riccio et par Carelli sont trop imparfaits pour pouvoir apprécier exactement le type du revers; la pièce toute semblable de ma collection a pour type du revers une tête de loup, voyez pl. XIV. B.

Once.

Croissant. ℞ Croissant ; dans le champ un globule (Carelli, pl. LXXXIX, n° 14, d'après Fiorelli, *Monete ined.*, pl. I, n° 6), le poids nous est inconnu.

Il n'a pas été possible jusqu'ici de classer les autres monnaies coulées de Venusia. Nous réunissons ici quelques données qui ne suffisent pas pour indiquer le pied monétaire.

1° Sans indication de la valeur. Trois croissants. ℞ Coquille.

a) Sans légende (*Bullet. Nap.*, t. II, p. 35, pl. II, n° 1. — Mus. Kircher, *Incertaines*. pl. III, n° 1.)

Grammes.

101,50 (Cabinet de France).
101 (= 3 onc. 2 gros 32 gr., *Cat. d'Ennery*, p. 132). } Probablement la même pièce.
94 (= 3 1/2 onc. nap. Riccio, *Mon. di famigl.*, p. 248).
84 (= 3 1/8 onc. nap. *Bull. Nap.*, t. II, p. 35).

b) Avec le monogramme VE (*Bullet. Nap.*, t. II, p. 35, pl. II, n° 2.

45 (= 1 2/3 onc. nap. *Bull. Nap.*, *loc. cit.*).
36 (= 2 loth 16 gr. Seidl).
33 (Coll. Blacas, exemplaire usé).

Sur une autre pièce on voit un croissant et au-dessus un globule (?) (*Bullet. Nap.*, *loc. cit*).

21 (Cabinet de France).

2° Sans indication de valeur. Trois croissants. ℞ Dauphin.

80 (= 3 onc. nap. Riccio, *Mon. di famigl.*, p. 248).

3° Dauphin (des deux côtés de la pièce).

a) Sans légende.

Quadrans. (*Bull. Nap.*, t. II, p. 35).
Sextans. (Carelli, pl. XXIX, p. 12; Gennarelli, *loc. cit.*, p. 22-55; n'a pas été pesé).
» 56 gr. (Coll. Blacas).
» (*Sans indication de valeur*, et d'un module moitié moins grand que le quadrans. *Bull. Nap.*, *loc. cit.*, p. 55; nous n'en connaissons pas le poids).

b) Avec le monogramme VE.

Quadrans. (*L'aes grave del Mus. Kirch.*, p. 117, n'a pas été pesé).
» (= 25 gr. Coll. Blacas).
» (= 22 gr. Cabinet de France.
Sextans. (Mus. Kircher, *Incertaines*, pl. III, fig. 3,—*Bull. Nap.*, t. II, p. 34; n'a pas été pesé).

Le P. Marchi (cité par Gennarelli, *loc. cit.*, p. 22, 55) fait observer que le *sextans* sans légende est vis-à-vis du *sextans* avec la légende VE dans les mêmes proportions de dimension et de poids que le sextans de la série librale de Luceria vis-à-vis du sextans de la série de quatre onces.

IIe SÉRIE. *Pièces frappées du système triental.*

Le quadrans sans légende, le sextans et les autres pièces au-dessous, avec le monogramme ⋦. Les trois principales pièces de cette série manquent; il est probable qu'elles étaient coulées et qu'elles se trouvent confondues avec celles qui ont été décrites ci-dessus.

Quadrans.

Trois croissants. Trois étoiles. Un point. ℞ Tête de Jupiter.

	Pied mon.	Grammes.	
Pl. XV, n° 4.	2 1/2	17,29 (= 337 Carelli, aux monnaies de Vélia, *Descr.*, n° 170, pl. LXXXIX, n° 6).	

Sextans.

Tête de Pallas. ℞ Deux dauphins ⋹.

	Pied mon.	Grammes.	
+	2 1/2	12,4 (Berlin).	
		12,11 (= 236 Carelli, mon. de Vélia, *Descr.*, n° 174, pl. LXXXIX, n° 9).	
	2 1/2	11,65 (= 227 Carelli, mon. de Vélia, *Descr.*, n° 173).	
		10,5 (Berlin).	
		9,59 (= 55 Arigoni, t. I, pl. 11).	

Once.

Hercule portant la massue. ℞ Lion avec un thyrse sur l'épaule ⋦.

3	6,57 (= 128 Carelli, mon. de Vélia, *Descr.*, n° 179, pl. LXXXIX. n° 11).	
	6,5 (Berlin, à fleur de coin).	
2	4,62 (= 87 grains, *Cat. d'Ennery*, p. 106).	

Semionce.

Tête de sanglier Σ. ℞ Chouette sur un rameau d'olivier ⋦.

2 1/2	2,75 (Berlin, Cf. *Bull. Nap.*, t. II, p. 34, pl. II, n° 8).	
	1,64 (= 25,3 *Num. Chronicle*, t. IV, p. 128).	

IIIe SÉRIE. *Pièces frappées des systèmes sextantaire et oncial.*

Toutes les pièces sont marquées du monogramme ⋦, et présentent beaucoup d'analogie avec la série de Téaté (voyez ci-dessous).

N(ummi) II.

Buste d'Hercule tenant la massue sur l'épaule ⋦, N·II. ℞ Les Dioscures à cheval CAQ.

	Grammes.	
Pl. XV, n° 1.	47,40 (Coll. Blacas, exemplaire un peu fatigué).	
	41,85 (Vienne, Carelli, pl. LXXXIX, n° 1.— *Bull. Nap.*, t. II, p. 37, pl. II, n° 11).	

N(ummus) I.

Tête de Bacchus. ℞ Femme assise tenant un thyrse. Pl. XV, n° 2.

Grammes.		Grammes.	
33,56	(= 654 Carelli, aux monn. de Vélia, *Descr.*, n° 177).	26,2	(Berlin).
30,43	(= 593 Carelli, *ib.*, n° 178).	25,10	(Cabinet de France).
29	(Berlin).	(Pour les types, voyez Carelli, pl. LXXXIX, Monn. de Venusia.)	

Quincunx.

Tête de Jupiter. ℞ Aigle sur un foudre.

Pied mon.	Grammes.		Pied mon.	Grammes.	
1 1/2	19,20	(Coll. Blacas).		15,77	(= 4 gros 9 gr., *Cat. d'Ennery*, p. 130). Pl. XV, n° 3.
	17,19	(= 335 Carelli, Vélia, *Descr.*, n° 167).		15,7	(Berlin).
	16,89	(= 4 gros 31 gr., *Cat. d'Ennery*, p. 182, comme quadrans).		13,35	(Cabinet de France).
				12,88	(= 251 Carelli, Vélia, *Descr.*, n° 168).
	16,45	(= 254 Haym., *Thes. Brit.*, t. II p. 208).	+ 1	11,91	(= 232 Carelli, Vélia, *Descr.*, n° 169).
	16,33	(= 252 Pembroke, III, 128).		(Voyez Carelli, planche citée.)	

Le *triens* manque.

Quadrans.

Tête de femme voilée. ℞ Trois croissants. Trois étoiles. Un point.

Pied mon.	Grammes.		Pied mon.	Grammes.	
1 1/2	10,40	(Cabinet de France).	1	7,18	(= 140 Carelli, Vélia, *Descr.*, n° 171).
	9,75	(= 190 Carelli, Vélia, *Descr.*, n° 172).		6,2	(Berlin).
	9,3	(Berlin).		(Voyez Carelli, planche citée.)	

Sextans.

Tête de Pallas. ℞ Chouette sur un rameau d'olivier.

Pied mon.	Grammes.		Pied mon.	Grammes.	
— 1 1/2	5,49	(= 107 Carelli, Vélia, *Descr.*, n° 175).		4,7	(Berlin).
	5,47	(= 103 *Cat. d'Ennery*, p. 182).	1	4,62	(= 90 Carelli, Vélia, *Descr.*, n° 176).
	5,4	(Berlin).		2,98	(= 46 Haym, *Thes. Brit.*, t II, p. 208).
	5,23	(= 30 car. Arigoni, t. I, pl. 11).		(Voyez Carelli, planche citée.)	

L'*once* manque.

IVe SÉRIE. *Pièces taillées sur un pied monétaire plus fort que la semionce.*

Semis.

Tête de Mercure. ℞ Chaussure ailée VE, S. (*Bull. Nap*, t. II, p. 37, pl. II, n° 7.)

Pied mon.	Grammes.	
1/3	4,11	(= 63,5 *Numism. Chron.*, t. IV, p. 128).
1/8	2	(Berlin).

Nous ne connaissons pas d'autres pièces appartenant à cette série ; mais il y en a de différents types, par exemple, sur un autre semis, on voit la tête radiée, le croissant et une étoile, VE, S (*Bull. Nap.*, t. II, p. 38). Le signe S du semis manque souvent. La petite pièce au type du crabe, VE, et la grenouille pesant 1^gr^,80 (= 35 Carelli, Vélia, *Descr.*, n° 180), et 1^gr^,55 (Berlin), semble rentrer dans cette dernière catégorie.

K

Acs grave de l'Italie du Nord-Est.

1. *Vestini.*

On ne connaît de cette série que le triens, le sextans, l'once et la semionce. Légende VES (*Mus. Kircher*, cl. IV, pl. III, B.)

Triens.

Coquille vue du côté creux. ℞ Massue VES, ...

Pied mon.	Grammes.	
12 1/2	114	(= 4 1/4 onc. Riccio, *Mon. di città*, p. 3).

Sextans.

Tête de bœuf de face, .. ℞ Croissant VES.

17 1/2	81	(= 2 3/5 onc. Pembroke, III, 117).
17	78	(= 2 onc. 6 dr. Gennarelli).
— 17	75	(Cabinet de France).

Once.

Bipenne, . ℞ Coquille VES.

+ 18 1/2	42	(= 1 onc. 4 dr. Gennarelli).
17	39	(= 1 onc. 3 dr. Gennarelli).
— 17	36,50	(Cabinet de France).

Semionce (sans indication de valeur).

Chaussure (remplacée par le signe ↰ dans Ramus). ℞ VES.

Pied mon. Grammes.
18 1/2 21 (= 6 dr. Gennarelli).
14 1/4 16 (= 1 sem. 1/2 dr. Ramus, t. I, pl. I, n° 4, usée).

2. *Hatria.*

Douze types. Légende HAT. (La légende HATRI, citée par presque tous les auteurs, nous paraît douteuse; nous pensons qu'ils l'ont tous copiée sur la gravure donnée par le P. Du Molinet, *Cabinet de Sainte-Geneviève*, pl. XIV, n° 11, et qui ne nous inspire aucune confiance.) Signes indiquant la valeur, I et ↳ (1), ●●●●●, ●●●●, ●●●, ●● ●, Σ. (*Mus. Kircher*, cl. IV, pl. II et III, A.)

As.

Tête de Silène de face, HAT. ℞ Chien couché, avec ou sans le signe I ou ↳ (2). Pl. XVI.

Pied mon. Grammes.
15 410 (= 14 onc. 4 dr. Zelada). } Le même exemplaire? (3)
14 1/2 396 (= 14 onc. Gennarelli, *loc. cit.*). }
14 1/2 395 (Coll. Blacas).
— 14 1/2 392 (= 13 onc. 7 dr. Zelada, très-fruste; = 22 loth 98 gr. Seidl).
14 383 (= 15 onc. 40 car. Arigoni, t. III, pl. 1; = 12 onc. 4 gros 18 gr. *Cat. d'Ennery*, p. 129).
14 382 (Cabinet de France; sans marque de la valeur).
13 1/2 367 (= 13 onc. Gennarelli).
13 1/2 365 (Cabinet de France; exemplaire fruste et sans indication de la valeur).
— 13 1/2 364 (= 12 onc. 7 dr. Zelada).
13 353 (= 12 onc. 4 dr. Gennarelli).
— 12 1/2 339 (= 12 onc. Gennarelli).
12 332 (M. Hoffmann).
12 328 (= 11 onc. 5 dr. Gennarelli).

---

(1) L'existence du signe ↳ au lieu de I sur les as d'Hatria a été révoquée en doute par quelques auteurs, mais j'ai pu constater le fait de sa présence sur l'as de M. Hoffmann et sur celui de ma collection (pl. XVI). B.

(2) Les trois as dont le poids a été communiqué à Rome à M. Bœckh, et dont il parle (*Metr. Unters.*, p. 382), sont ceux qui ont été publiés par Zelada.

(3) Les exemplaires cités par Gennarelli sont probablement ceux que Zelada avait déjà publiés; pour s'en assurer, il suffit de comparer les différentes pesées.

Quincunx.

Tête sortant d'une coquille, HAT. ℞ Pégase, •••••

Pied mon. Grammes.

22 1/2 254 (= 9 onc. Passeri, *Paralip.*, p. 161, pl. III, *Perusiae apud Galassium*).

20 230 (= 8 onc. 1 dr., deux exemplaires, Gennarelli, *loc. cit.*, et Bœckh, *loc. cit.*, p. 377, l'un des deux est sans doute celui que nous donnons ci-dessous, d'après Zelada).

20 228 (= 8 onc. 1/2 dr. Zelada).

16 181 (Cabinet de France).

15 1/2 177 (= 6 onc. 2 dr. Gennarelli, *loc. cit.*).

15 174 (Coll. Blacas).

14 1/2 164,6 (Berlin).

14 159 (= 5 1/8 onc. Pembroke, III, 117).

— 14 157 (= 5 onc. 4 1/2 dr. Zelada).

Triens.

Vase à deux anses en forme de canthare, HAT. ℞ Tête avec cheveux bouclés, ••••

20 +184,10 (Coll. Blacas).

20 180 (Cabinet de France).

19 1/2 177 (= 6 onc. 2 dr. rom. Bœckh, p. 377; c'est probablement l'exemplaire du Collége Romain, et le même qui d'après Gennarelli pèse 6 onc. 3 dr.).

+ 18 1/2 170 (= 6 onc. rom., Bœckh, p. 377; cet exemplaire appartient probablement au Collége Romain, mais il n'a pas été cité par Gennarelli).

17 153 (= 6 onc. 15 car. Arigoni, t. I, pl. 15).

14 149 (Cabinet de France).

13 120 (= 4 onc. 2 dr. Gennarelli).

Quadrans.

Dauphin HAT. ℞ Gros poisson •••

16 1/2 114 (= 7 3/4 loth, Barth., p. 12).

16 1/2 113 (= 4 onc. Zelada, le plus fort sur trois; Gennarelli).

— 16 1/2 +111 (Cabinet de France).

— 16 1/2 111 (= 3 onc. 4 gros 67 grains, *Cat. d'Ennery*, p. 130).

15 1/2 106 (= 3 onc. 6 dr. Gennarelli).

15 102 (M. Hoffmann).

15 102 (= 3 onc. 5 dr. Gennarelli).

14 1/2 99 (= 3 onc. 4 dr. Gennarelli).

14 95 (= 3 onc. 3 dr. Gennarelli).

Pied mon.	Grammes.	
13 1/2	93	(Coll. Blacas).
13 1/2	92	(= 3 onc. 2 dr. Zelada ; le plus faible de trois exemplaires).
13	88,1	(Berlin, mal conservé).
12	83	(= 1625 Carelli, *Descr.*, n° 1).

Sextans.

Chaussure HAT. ℞ Coq, ••

16	72	(= 2 onc. 4 1/2 dr. Zelada ; et d'après Gennarelli, 2 onc. 5 dr.).
15 1/2	71	(= 2 onc. 4 dr. Gennarelli).
14 1/2	67	(= 1301 Carelli, *Descr.*, n° 2).
14 1/2	66	(= 4 1/2 loth, Barth., p. 12).
14	64	(= 2 onc. 2 dr. Gennarelli).
14	63,4	(Berlin).
13	61	(Coll. Blacas).
13	59	(Cabinet de France).
+ 12	55	(= 3 sem. 3 dr. Ramus ; = 1 onc. 7 1/2 dr. Zelada ; d'après Gennarelli, 1 onc. 7 dr. = 53 gr., deux exemplaires).
10	50	(Cabinet de France).
10	48	(Coll. Blacas).
+ 9 1/2	44	(= 1 onc. 4 1/2 dr. Zelada ; d'après Gennarelli, 1 onc. 4 dr.).
9 1/2	43	(Berlin, exemplaire mal conservé).

Once.

HAT • ℞ Ancre.

19	58	(Cabinet de France).
18 1/2	42	(= 1 onc. 4 dr. Gennarelli ; = 2 sem. 3 1/2 dr. Ramus).
17	39	(= 1 onc. 3 dr., deux exemplaires, Gennarelli, *loc. cit.*).
17	39	(Cabinet de France).
15 1/2	35	(= 1 onc. 2 dr. Zelada ; deux exemplaires, Gennarelli).
14 1/2	33	(Berlin).
14 1/2	32,7	(Berlin).
14 1/2	32,4	(Berlin).
14	32	(= 1 onc. 1 dr. Zelada, Gennarelli).
+ 13 1/2	31	(= 1 onc. Pembroke, III, 117).

Poids moyen de vingt-quatre pièces d'Hatria. (Mus. Kircher, Gennarelli, *loc. cit.*, *Specchio*, p. 74.)

Maximum.	413 gr.	(= 14 onc. 15 den.).
Poids moyen.	366	(= 12 onc. 23 den.).
Minimum.	314	(= 11 onc. 3 den.).

3. *Asculum?*

Il est probable que les monnaies suivantes appartiennent à une seule et même série, et que toutes ont été frappées dans une ville de l'Italie centrale dont le nom commence évidemment par un **A**, mais on ne sait pas au juste quelle est cette ville, ni s'il faut les attribuer à Asculum en Apulie plutôt qu'à Asculum dans le Picenum.

I. Système libral.

Semionce.

A; et à côté un petit **Σ**, au revers un **H** qui signifient probablement *semionce* et ἡμιλίτριον (voyez ci-dessus, p. 257); cependant on suppose en général que ces lettres signifient *Asculum-Hatria* ou *Asculum-Herdonia*.

Pied mon.	Grammes.
21	24,1 (Berlin).
20	22 (Coll. Blacas).
16	18 (= 5 dr. Zelada. *Onces*, pl. I, n° 3 ; Gennarelli, deux exemplaires).
15	17 (= 335 Carelli, *Descr.*, p. 2 ; = 234 gr. Seidl).
14	16 (Cabinet de France).
14	16 (= 4 1/2 Zelada, *loc. cit.*; d'après Gennarelli, 4 dr.).
+ 13	15 (= 203 gr. Seidl).
+ 13	14,9 (Berlin).

II. Poids réduit.

A. ℞ Foudre. (Le même type est répeté sur toutes les pièces de la série, et toutes sont coulées.)

a) Triens.

Pied mon.	Grammes.
6	+53 (= Plus de 2 onc. Riccio, *Mon. di città*, p. 39).
5	46 (Collection Lauria, Minervini, *Oss. num.*, p. 95).
4 1/2	44,8 (Coll. Blacas).

b) Quadrans.

4	27,18 (Collection Sambon, Minervini, *loc. cit*).
4	27 (Coll. Blacas).

c) Sextans.

5	22,72 (Collection Lauria, Minervini, *loc. cit.*).
4 1/2	20 (= 3/4 onc. Riccio, *loc. cit.*).
3	17,70 (Coll. Blacas).

d) Once.

— 6	−13 (= 1/2 onc., faible, Riccio, *loc. cit.*).

e) Sans indication de valeur, mais probablement une *Semionce*.

6	6,68 (Collection Lauria, Minervini, *loc. cit.*).

Les pièces suivantes, dépourvues de signes indiquant leur valeur, appartiennent à une des précédentes séries, probablement à la première.

A. ℞ Caducée.

Grammes.	Grammes.
29.6 (Berlin).	12 (= 3 1/2 Zelada, *Onces*, pl. I, n° 4).
17 (Cabinet de France).	11 (= 3 dr. Gennarelli, deux exemplaires).
17 (Coll. Blacas).	9 (= 2 1/2 dr. Ramus).
16 (= 13 1/2 den. Mus. Borgia).	
14 (= 4 dr. Gennarelli).	
13 (= 73 car. Arigoni, t. III, pl. 10).	

Il s'est trouvé à Vicarello 27 pièces de cette espèce, et, de plus 14 avec A d'un côté et sans type au revers. Il en existe une de cette espèce au Cabinet de France: elle pèse 10 grammes.

𐤃 *Firmum.*

On ne connait encore que le quadrans et le sextans de cette série. Légende FIR (*Mus. Kircher*, cl. II, pl. IV, B, 8, 9). — Mieux lue par Gennarelli, qui a pu la vérifier d'après des exemplaires mieux conservés de la collection De Minicis (*loc. cit.*, p. 50-53).

Quadrans.

Tête de femme avec les cheveux tressés, ●●● ℞ Tête de Bœuf, au-dessus 𐤃𐤉𐤓 (et non 𐤃𐤉𐤌).

On ne connait jusqu'à présent que trois exemplaires de cette pièce. Le premier se trouve au musée de l'université de Pérouse, il a été publié par Vermiglioli (*Opuscoli*, t. IV, p. 85. — Voy. O. Müller, *Die Etrusker*, t. I, p. 338. — *Aes grave*, cl. II, pl. IV B, n° 8, p. 87); il a été trouvé, d'après M. De Minicis (*Bull. de l'Inst. arch.*, 1838, p. 47), auprès de Fermo, et d'après l'opinion de Vermiglioli, il appartient à une série dont l'as aurait pesé 8 onces. Les auteurs de *l'Aes grave* lui attribuent le poids suivant:

Pied mon. Grammes.
8 1/2 + 57 (au delà de 2 onces).

Le second exemplaire, acheté dans une ville auprès de Fermo, par M l'avocat Speroni, a passé dans le Musée Kircher (Gennarelli, *loc. cit.*, p. 22 et 51) Le troisième enfin est à Osimo, dans la collection Bellini (Gennarelli, *loc. cit*, p. 51, en donne un dessin).

Sextans.

Bipenne, ●● ℞ Fer de lance, à côté FIR

Cette pièce est gravée dans *l'Aes grave* du Musée Kircher, *loc. cit.*, n° 9 (sans indication de provenance). Elle ne se trouve pas dans le *Specchio* de Gennarelli; la légende n'est pas bien distincte. Plus tard, les PP. Marchi et Tessieri se sont procurés un meilleur dessin (était-ce du même exemplaire?) venu de Copenhague (Gennarelli, *loc. cit.*, p. 52). Enfin un second (ou un troisième) exemplaire a été acheté près de Fermo, par M. l'avocat Gaëtano De Minicis. Gennarelli en donne un dessin, *loc. cit.*, p. 52; il en donne le poids suivant: « *Valutando un poco di mancanza per rottura.* »

Pied mon. Grammes.
14 64 (= 2 1/4 onc. coll. De Minicis; voyez Gennarelli, p. 51).

5. *Ariminum.*

Sept types. Sans légende (*Mus. Kircher*, cl. IV, pl. I).

As.

Sans légende. Tête de Gaulois. ℞ Tête de cheval (sans indication de valeur).

Pied mon.	Grammes.	
14 1/4	396	(= 14 onc. Passeri, pl. VII, Mus. Pass.).

Quincunx.

Tête de Gaulois. ℞ Bouclier, •••••

+ 17	194	(= 6 onc. 7 dr. Zelada, Gennarelli. Les deux quincunx du Collége Romain répondent à un as de 16 onces romaines actuelles (*Aes grave*, p. 106), ce qui ferait 188 gr.; l'une de ces deux pièces est probablement celle donnée par Zelada; elle est aussi la seule dont Gennarelli ait eu connaissance).
16	184	(= 6 onc. 12 den. Mus. Paulucci. Tonini, *Storia di Rimini*, p. 21).
15	175	(= 6 onc. 5 den, Mus. Bianchi, Tonini, *loc. cit.*).

Triens.

Tête de Gaulois. ℞ Glaive et fourreau, ••••

17	157	(= 5 onc. 13 den. Mus. Bianchi, Tonini, *loc. cit.*).
14 1/2	138	(= 4 onc. 21 den. Mus. Borgia, p. 101).
13	118	(= 4 onc. 4 den. Coll. Borghesi, Tonini, *loc. cit.*).

Quadrans.

Tête de Gaulois. ℞ Trident, •••

20 1/2	141	(= 5 onc. Passeri, pl. VII, Mus. Pass.).
+ 18 1/2	127	(= 4 1/2 onc. Passeri, pl. VII, Mus. Pass.).
— 16 1/2	113	(= 4 onc. Olivieri).
— 16 1/2	112	(= 3 onc. 23 den. Lettre du comte Borghesi à M. Bianchi citée par les auteurs de *l'Aes grave*, p. 107).
— 16 1/2	111	(= 4 onc. 64 car. Arigoni, t. I, pl. 17).
16	109	(= 3 onc. 7 dr. Genn.; As de 16 1/2 onc. Passeri, Mus. Oliv.).
15	106,9	(Coll. Blacas).
15	100,05	(Cabinet de France).
14	95	(= 3 onc. 3 dr. Zelada, Gennarelli).

Sextans.

Tête de Gaulois. ℞ Dauphin, ••

+ 18 1/2	85	(= 3 onc. Passeri, pl. VII, Mus. Pass.).

	Pied mon.	Grammes.	
—	16 1/2	74	(= 2 onc. 15 den. Olivieri ; au lieu de ce poids Passeri, pl. VII, donne 2 1/2 onc.).
	16	73	(Cabinet de France).
—	16	71,7	(Berlin).
	15 1/2	71	(= 2 onc. 4 dr. Gennarelli.)
+	15	69	(= 2 onc. 109 car. Arigoni, t. I, pl. 20).
—	15	67	(= 2 onc. 3 dr. Zelada, Gennarelli.)
	14 1/2	66	(As de 14 onc. Passeri, Mus. Pass.)
	13 1/2	61	(= 2 onc. 4 den. Olivieri ; as de 13 onc. Passeri, Mus. Pass.).
	9 1/2	42	(= 1 onc. 4 dr. Gennarelli.)

Once.

Tête de Gaulois. ℞ Éperon de navire.

+	18 1/2	42	(= 1 onc. 4 dr. Gennarelli.)
+	18	41	(As de 17 1/2 onc. Passeri, p. 194, Mus. Pass.; plus exactement que sur la pl. VII = 1 1/2 onc.).
+	17	39	(= 1 onc. 3 dr. Zelada, ne se trouve pas dans Gennarelli ; = 1 onc. 9 den. Olivieri ; au lieu de ce poids, Passeri, pl. VII, donne 1 1/2 onc.).
	16 1/2	37	(Coll. Blacas).
+	15	36	(Cabinet de France).
	14 1/2	32	(= 1 onc. 45 car. Arigoni, t. III, pl. 17 ; = 1 onc. 1 dr. Gennarelli).
+	13 1/2	31	(Berlin).
	12 1/2	28	(= 1 onc. Gennarelli ; as de 12 onc. Passeri, Mus. Pass.).

Semionce.

Tête de Gaulois. ℞ Coquille (sans indication de la valeur).

	18	20	(= 5 gros 26 grains, Montfaucon, *Antiq. expliquée*, Suppl., t. III. p. 104).
	18	20	(Cabinet de France).
+	17	19	(= 5 1/2 dr. Zelada, *Onc.*, pl. II, n° 9; d'après Gennarelli, 6 onc.).
	16	18,2	(Berlin ; cet exemplaire est brisé et il en manque un fragment).
	15 1/2	18	(= 5 dr. Zelada, *loc. cit.*, Gennarelli).
+	13 1/2	15,6	(Berlin, bien conservée).

Pièce frappée.

Tête de Gaulois avec la barbe hérissée, les cheveux épars, coiffée d'un bonnet de forme conique et lauré. Autour du cou, le torques. ℞ Guerrier nu, tête nue, le torques autour du cou ; dans la main droite, l'épée, et au bras gauche le bouclier (sous le bras, le fourreau de son épée ou, suivant l'opinion de quelques savants, une seconde épée ; voyez, au sujet de ce

couronne gaulois, l'opinion de Borghesi dans l'ouvrage de Gennarelli, p. 46 et suiv. A l'exergue, **ARIM** et quelquefois **ARIMN**.

Grammes.

6,3 (Coll. Blacas, avec **ARIMN**).
6,2 (*Ibid.*, avec **ARIM**).
6,2 (Berlin, bien conservée).
5,2 (Berlin, d'une médiocre conservation).
4,8 (= 93 Carelli, *Descr.*, n° 1, pl. XXIV, n° 1).
4,4 (= 85 Carelli, *ibid.*, n° 2, pl. XXIV, n° 2).

Moyenne des dix-sept pièces d'Ariminum conservées au Mus. Kircher.
(Gennarelli, *loc. cit.*, *Specchio*, p. 74.)

Maximum.	370 gr.	(= 13 onc. 2 den.)
Poids moyen.	351	(= 12 onc. 10 den.).
Minimum.	325	(= 11 onc. 12 den.).

L

Monnaies d'argent de l'Apulie et du Latium.

A. *Monnaies apuliennes.*

1. *Arpi.*

Grammes.

7,24 (= 141 Carelli, *Descr.*, n° 1).
7,15 (Munich).
7,13 (Vienne).
7,02 (Munich).
7 (= 108 Hunter).
6,90 (Vienne).
6,88 (= 134 Carelli, *Descr.*, n° 2).
6,83 (Vienne).
6,8 (= 128 Mionnet, I, p. 129, n° 298).
6,67 (= 130 Carelli, *Descr.*, n° 3).
6,64 (= 125 Mionnet, *loc. cit.*, n° 300).

APΠANΩN. Tête de Cérès couronnée d'épis. ℞ **ΔAΙOY.** Cheval au galop.
(Pour les types, voy. Carelli, pl. XC.)

1,83 (= 34,5 Mionnet, *ibid.*, n° 297; = 41 acini, coll. Sant-Angelo, Minervini, *Oss. num.*, p. 77).
1,78 (= 40 acini, deux exempl., coll. Sant-Angelo, Minervini, *loc. cit.*).
[1,39 (Vienne, pièce fourrée; = 27 Carelli, *Descr.*, n° 4, le même exempl.?).

APΠA. Tête casquée de Pallas. ℞ Trois ou seulement deux épis (sans indication de la valeur). Minervini, *loc. cit.*

1 (Munich).

AP...ΓE. Tête casquée de Pallas. ℞ Hercule étouffant le lion. (Mionnet, Suppl., p. 259, n° 419.)

Grammes.

0,92 (= 18 Carelli, *Descr.*, n° 5).
0,89 (Vienne).
0,885 (Berlin).
APΠA. Tête de Pallas. ℞ Cheval au galop.

0,64 (Berlin, deux exemplaires).
0,6 (Munich).
0,56 (Vienne ; = 11 Carelli, *Descr.*, n°s 6, 7, pl. XC, n° 7).
0,545 (Vienne).
A. Instrument inconnu, peut-être un harpon (?). ℞ Cheval au galop.

0,53 (= 12 acini, Minervini, *loc. cit.*).
APΠA. Tête casquée de Pallas. ℞ Épis.

2. *Téaté.*

7,12 (Berlin, Pinder, p. 10).
7,06 (= 133 Mionnet, I, Suppl., p. 269, n° 489).
Tête diadémée de femme. ℞ **TIATI.** Cavalier nu couronnant son cheval.

La drachme citée par M. Friedländer, page 50, d'après le prince S. Giorgio, avec le type de Vélia et la légende **TIATI,** nous paraît douteuse ; il est possible qu'on ait lu **TIATI** au lieu de **YEΛH.**

3. *Canusium.*

0,56 (Vienne ; = 11 Carelli, *Descr.*, n° 1, pl. XCIV, n° 1).
0,4 (Berlin, deux exemplaires).
0,31 (Munich).
KA. Lyre. ℞ Vase.

4. *Rubi.*

1,11 (= 17,2 Leake).
1,03 (= 20 Carelli, *Descr.*, n°s 1, 2, 3).
1,02 (= 15,8 Leake).
1 (Berlin).
0,96 (= 18 Mionnet, I, Suppl., p. 267, n° 474).
Tête casquée de Pallas. ℞ **PY,** (quelquefois **ΣI** à côté). Épi. (Pour les types, voy. Carelli, pl. XCV.)

1,05 (Berlin).
0,86 (= 13,3 Leake).
0,7 (Berlin, exemplaire usé).
Tête casquée de Pallas. ℞ **PY.** Hercule étouffant le lion. (Carelli, pl. XCV.)

0,53 (Vienne).
PY. Tête de taureau. ℞ Lyre. (Carelli, pl. XCV.)

0,4 (Berlin).
PY, ΔA. Tête radiée. ℞ Deux croissants. (Carelli, pl. XCV.)

0,4 (Berlin).
PY. Foudre. ℞ Tête de bœuf. (Carelli, pl. XCV.)

5. *Caelium.*

Grammes.

0,7 (Berlin).

KAI. Tête casquée de Pallas. ℞ **Hercule étouffant le lion.**
(Pour les types, voy. Carelli, pl. XCVIII.)

0,56 (= 11 Carelli, *Descr.*, n° 1).
0,525 (Vienne).
0,42 (Berlin).

KAIAINΩN. Tête casquée de Pallas. ℞ Amphore.
(Carelli, pl. XCVIII.)

B. *Monnaies du Latium.*

1. *Albe.*

1,28 (= 25 Carelli, *Descr.*, n° 1).
1,25 (Berlin).
1,11 (= 21 Mionnet, I, p. 106, n° 78 ; = 17,1 Leake).
1,02 (= 15 3/4 Hunter).
0,59 (Vienne).

Tête de Mercure à droite. ℞ **ALBA.** Griffon courant à droite.
(Pour les types, voy. Carelli, pl. X.)

0,58 (= 11 Mionnet, *loc. cit.*, n° 77).
0,56 (= 11 Carelli, *Descr.*, n° 3).
0,55 (Berlin, un peu usé).
0,54 (= 8,3 Pembroke, II, 2, *Cat.*, p. 66).
0,51 (= 10 Carelli, *Descr.*, n° 2).
0,50 (Vienne).
0,44 (Vienne).

Tête casquée de Pallas. ℞ **ALBA,** ou sans légende. Aigle sur un foudre.
(Pour les types, voy. Carelli, pl. X.)

2. *Signia.*

0,67 (= 13 Carelli, *Descr.*, n° 1).
0,62 (Vienne).
0,58 (= 9 Millingen, *Considér. sur la numismatique de l'anc. Italie*, p. 237, Leake, du Mus. Brit.).
0,56 (Berlin).
0,53 (= 10 Mionnet, I, Suppl., p. 221, n° 171).
0,49 (Munich, fragmenté).

Tête de Mercure avec le pétase ailé et le caducée. ℞ **ΣEIC.** Tête de sanglier et masque de Silène.
(Voyez Carelli, pl. X, n°s 9, 10, 11.)

Nous regardons comme fort douteuse la pièce d'argent du Musée Borgia ayant pour type la tête de Pallas. ℞ Croissant avec une étoile et la légende **VES:MI** (Lanzi), ou **:VES:MV:** (Sestini). Lanzi, *Sagg.*, I, 2, p. 517, seconde édition, et, d'après lui, Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. I, p. 99, l'ont attribuée aux Vestini ; on la trouve gravée dans Sestini (*Descr. num. vet.*, Lips., 1796, p. 9, pl. I, n° 6).

Les monnaies de *Cora* sont décrites dans le texte, p. 259).

M

Monnaies romano campaniennes.

A. *Monnaies d'argent et de cuivre.*

1. Avec la légende ROMANO.

1. Tête casquée de Mars, gland. ℞ Tête de cheval bridée, épi.

Grammes.
7,41 (= 139,5 Mionnet, t. I, p. 127, n° 282).
7,39 (= Berlin, Pinder, p. 9).
7,34 (= 143 Carelli, *Descr.*, n° 39). Pl. XVII, n° 3.
7,33 (= 138 Mionnet, *loc. cit.*, n° 282).
7,29 (= 142 Carelli, *Descr.*, n° 38; = 112,5, Leake).
7,17 (= 110,6, Leake).

Il s'en est trouvé 916 en bronze à Vicarello; M. Riccio les estime 1/5 de piastre (1).

5,89 (= 5 den. Olivieri).
5,6 (Berlin).
5,39 (= 105 Carelli, *Descr.*, n°s 46 et 47).
3,53 (= 1/8 onc. rom. Passeri, *Paralip.*, p. 211).

2. Tête laurée d'Apollon. ℞ Cheval au galop, au-dessus une étoile.

Grammes.
7,19 (Berlin).
6,75 (= 127 usé, Mionnet, t. I, Suppl., p. 258, n° 407).
6,4 (= 98 3/4 Hunter).

Il n'en existe pas en cuivre.

3. Tête diadémée d'Hercule jeune avec la peau de lion attachée au cou et la massue sur l'épaule. ℞ La louve allaitant les jumeaux.

Grammes.
7,32 (= 113 Hunter).
7,15 (= 110,3 Leake).
7,13 (= 110 Pembroke, II, 26; = 115 *Catal. raisonné*). Pl. XVII, n° 1.
7,12 (= 134, Mionnet, t. I, p. 127, n° 281).
7 (Coll. Friedländer, très-bien conservée; = 108 Mus. Brit.).
6,98 (= 136 Carelli, *Descr.*, n° 36).

---

(1) Nous donnons ces prix parce qu'ils peuvent indiquer approximativement le degré de rareté.

Grammes.
6,94 (= Berlin, Pinder, p. 9).
6,9 (= Berlin, Pinder, p. 9).
6,78 (Berlin).
6,71 (= 103 1/2, Mus. Brit.; Leake).
6,69 (= 103,3 Thomas).

Il est douteux que cette pièce existe en bronze; celle que donne Olivieri (8gr,24=7 den.) est probablement l'âme en cuivre d'une pièce fourrée.

Pl. XVII, nº 2. 4. Tête casquée de Pallas; dans le champ, un symbole qui varie. ℞ Victoire attachant une couronne à une palme, auprès une lettre grecque quelquefois double.

Grammes.
6,83 (= 133 Carelli, *Descr.*, nº 41).
6,675 (Berlin, Pinder, p. 9; = 103, Hunter).
6,67 (= 130 Carelli, *Descr.*, nº 40).
6,66 (= 125,5 Mionnet, *loc. cit.*, nº 279; = 102 3/4, Hunter).
6,61 (= 124 5 Mionnet, *ibid.*, nºs 275, 276, 277, 289).
6,6 (Berlin, Pinder, p. 9).
6,57 (= 128 Carelli, *Descr.*, nº 42).
6,56 (= 123,5 Mionnet, *loc. cit.*, nº 278).
6,53 (= 123 Mionnet, *ibid.*, nº 274).
6,51 (= 105 *Catal. raisonné*).
6,4 (= 120,5 Mionnet, *loc. cit.*, nº 273).
6,38 (= 98 1/2 Hunter).
6,35 (= 98 Mus. Brit.; Leake).
6,33 (= 97 3/4 Hunter).
6,26 (= 96,6, Leake).
5,8 (= 143 Carelli, *Descr.*, nº 43).

Cette pièce n'existe pas en cuivre; celle que donne Ramus, t. II, p. 17, nº 66, est l'âme d'une médaille fourrée.

Les suivantes n'existent qu'en cuivre :

a) Tête jeune diadémée. ℞ Lion levant la patte (on en a trouvé 1156 exemplaires à Vicarello); valeur d'après M. Riccio, 1 1/5 piastre.

Grammes.
11,6 (Berlin).
10 (Berlin).
8,83 (= 172 Carelli, *Descr.*, nº 45).
8,72 (= 170 Carelli, *Descr.*, nº 44).

b) Tête imberbe casquée. ℞ Aigle sur un foudre; dans le champ, une meta, dessous **K**. (Mus. Brit.; Riccio, *Mon di città*, p. 19; c'est par erreur qu'il la donne comme inédite; valeur d'après lui 2 2/5 piastres). Le poids n'est pas indiqué.

II. Avec la légende **ROMA**.

1. Tête casquée de Mars. ℞ Tête de cheval bridée. (A peu près semblable à la pièce avec la légende **ROMANO**, n° 1.)

Grammes.
7,4 (Berlin, Pinder, p. 8).
7,18 (= 110 3/4 Hunter).
6,77 (= 132 Carelli, *Descr.*, n° 17). Pl. XVII, n° 4.
6,75 (= 127 Wiczay, t. II, n° 45).
6,69 (= 126 Savot, *Discours sur les médailles antiques*, Paris, 1627, in-4°, p. 156, 159; il n'est pas dit si la légende est **ROMA** ou **ROMANO**).
6,67 (= 103 Pembroke, II, 26).
6,56 (= 101 1/4 Hunter).
6,54 (= 101 Thomas).
6,53 (= 123 Mionnet, t. I, p. 128, n° 292).
6,52 (= 100,7 Leake).
6,48 (= 100 Leake).
6,4 (Berlin).
6,3 (Berlin).
6,28 (= 97 Mus. Brit.).
6,25 (Coll. Friedländer, d'une médiocre conservation).

3,51 (= 66 Wiczay, t. II, n° 46).
3,28 (= 50,6 Thomas).
3,27 (= 50,5 Leake).
3,11 (= 48 Mus. Brit.).
2,98 (= 58 Carelli, *Descr.*, n° 18, usée).

Il s'est trouvé huit exemplaires du même type en cuivre à Vicarello, M. Riccio les estime 2/5 de piastres.

Grammes.
4,71 (= 4 den. Olivieri).
3,53 (= 3 den. Olivieri).
3,3 (Berlin).
3,2 (Berlin).
2,51 (= 49 Carelli, *Descr.*, n°s 31, 32).

2. Tête laurée d'Apollon. ℞ Cheval au galop. (Semblable aux pièces avec la légende **ROMANO**, n° 2, mais sans l'étoile.)

Grammes.
7,4 (Coll. Friedländer).
6,85 (= 129 Wiczay, t. II, p. 48).
6,67 (= 103 Pembroke, II, 26).
6,62 (= 102 1/4 Hunter).
6,6 (Berlin).
6,59 (101,8 Thomas).
6,47 (= 126 Carelli, *Descr.*, n° 14).

Grammes.
6,45 (= 104 *Catal. raisonné*).
6,36 (= 124 Carelli, *Descr.*, n° 13).
6,35 (= 98 Mus. Brit.).
6,21 (= 117 Mionnet, *loc. cit.*, n° 293).

3,21 (= 60,5 Mionnet, *ibid.*, n° 294).

Il s'est trouvé six exemplaires du même type en cuivre à Vicarello; M. Riccio les estime 1/5 de piastre.

Grammes.
3,53 (= 3 den. Olivieri).
3,1 (Berlin).
3,03 (= 59 Carelli, *Descr.*, n° 29).
3 (Berlin).
2,92 (= 57 Carelli, *Descr.*, n° 30).
2,57 (= 50 Carelli, *ibid.*, n° 28).
2,5 (Berlin).

3. Tête casquée de Mars (semblable à la pièce avec la légende **ROMANO**, n° 1); dans le champ, une massue. ℞ Cheval au galop (semblable à la pièce avec la légende **ROMANO**, n° 2); dans le champ, une massue.

Grammes.
6,96 (= 131 Wiczay, t. II, p. 47).
6,67 (= 130 Carelli, *Descr.*, n° 15).
6,53 (= 123 Mionnet, t. I, p. 128, n° 291).
6,51 (= 100 1/2 Hunter).
6,36 (Berlin, Pinder, p. 9).
6,19 (= 95 1/2 Mus. Brit.).

Il s'est trouvé quatre exemplaires du même type en cuivre à Vicarello; M. Riccio les estime 2/5 de piastre.

Grammes.
7,7 (Berlin).
6,11 (= 1 duc. 50 gr. Wiczay, t. II, p. 51).
3,2 (Berlin).

4. Tête imberbe diadémée et laurée de Janus. ℞ Cheval au galop; **ROMA** (en caractères un peu barbares, collection Friedländer, à Berlin). Le poids nous est inconnu.

5. Tête imberbe et laurée de Janus. ℞ Jupiter dans un quadrige conduit par la Victoire.

a) d'argent fin avec la légende en creux (Carelli, pl. LXX).

Grammes.
6,92 (= 106,8 Leake).
Pl. XVII, n° 5. 6,85 (= 129 *Cat. d'Ennery*, p. 166, le plus fort sur cinq exemplaires).

Grammes.
6,8 (Coll. Friedländer).
6,75 (Rauch, *Mitthleilungen der num. Gesellschaft in Berlin*, t. III, p. 295).
6,74 (= 104 Leake).
6,715 (Berlin).
6,65 (= 102,7 Leake).
6,64 (= 125 Wiczay, t. II, p. 38).
6,62 (= 129 Carelli, *Descr.*, n° 19).
6,61 (= 102 Pembroke, III, 18).
6,59 (= 124 Eisenschmid, *De ponderibus et mensuris vet.* Argentor., 1708, p. 135; baron de Prokesch-Osten, *Monatsberichte der Berliner Akademie*, nov. 1848, p. 418).
6,57 (Berlin).
6,54 (Berlin, Pinder, p. 8, un peu usé).
6,53 (= 123 Wiczay, t. II, p. 39).
6,5 (Berlin, Pinder, p. 8; Rauch, *loc. cit.*).
6,45 (Berlin).
6,37 (= 120 *Cat. d'Ennery*, le plus faible sur cinq exemplaires).
6,27 (= 118 Wiczay, t. II, p. 40).
6,08 (Berlin).
5,95 (Rauch., *loc. cit.*).
5,94 (= 5 scrup. 20 gr. Gori, *Museum Florentinum*, t. V, p. 39).

On rencontre quelquefois des pièces semblables en bronze (par exemple Wiczay, t. II, p. 49), mais ce sont probablement des âmes de pièces fourrées (Avellino, *Opuscoli*, t. II, p. 33).

Trajan a *restitué* des pièces de cette espèce avec la légende en creux, mais sur le pied ordinaire des deniers impériaux de son règne ($2^{gr},735$). Neumann, *Numi populorum et regum*, t. II, p. 281, pl. VII, n° 10. — Eckhel, *Doctr. Num. Vet.*, t. V, p. 98, 108. — Arneth, *Wiener Sitzungs Berichte*, t. IX, p. 923.

b) D'argent de bas titre (au moins pour le plus grand nombre) et avec la légende en relief.

Grammes.
10,09 (= 190? Wiczay, t. II, p. 41).
6,8 (Coll. Friedländer).
6,59 (= 124 Wiczay, t. II, p. 42).
6,53 (= 123 Wiczay, t. II, p. 43).
6,4 (= 98 3/4 Pinkerton, t. I, p. 131; le plus fort de quinze exemplaires du musée Hunter).
6,36 (= 124 Carelli, *Descr.*, n° 20).
6,29 (= 118,5 Baron de Prokesch-Osten, *Monatsberichte der Berliner Akademie*, nov. 1848, p. 418).
6,255 (Berlin).
6,16 (= 95 Pinkerton, *loc. cit.*).
6,05 (= 114 Wiczay, t. II, p. 44).
5,96 (= 92 Pinkerton, *loc. cit.*).

Grammes.

5,9 (= 111 *Cat. d'Ennery*, p. 167).

5,83 à 5,44 (= 90 — 84 Pinkerton, *loc. cit.*, environ dix exemplaires).

5,2 (Berlin).

4,7 (Berlin, exemplaire usé).

4,09 (= 77 gr. de Paris. Rauch, dans le *Zeitschrift* de Köhne, t. II, p. 197).

3,82 (= 59 Pinkerton, *loc. cit.*).

3,76 (= 58 Pinkerton, *loc. cit.*).

3,35 (= 63 *Cat. d'Ennery*, p. 167).

3,25 (Rauch, *loc. cit.*, 0,990 de métal fin).

Le module des plus grandes pièces de cette dernière espèce est à celui des plus petites comme 1 : 3. Riccio, *Cat.*, p. 13.

Ces pièces n'existent pas en bronze.

La pièce dentelée du cabinet de Berlin pesant 2gr,59 (= 48,75 grains, Bœckh, *Met-Unters.*, p. 463) a été reconnue pour fausse. Savot, *loc. cit.*, p 156, cite deux pièces semblables de 6gr,69 (= 126), mais il ne dit pas si la légende est en creux ou en relief. La même observation nous a aussi échappé pour les six exemplaires de la collection Friedländer pesant 6gr,6 — 6gr,4, — 6gr,35, — 6gr,2; et M. Gennarelli a de même oublié de faire cette remarque pour les huit exemplaires conservés à Rome, *loc. cit.*, p. 84, 88: 8gr,19 (= 6 den. 23 gr., poids romain, *Mus. Kirch.*); 6gr,77 (= 5 den. 18 gr., *Mus. Kirch.*); 6gr,67 (= 5 den. 16 gr., *Mus. Kirch.*); 6gr,62 (= 5 den. 15 gr., deux exemplaires, collection Sibiglio; 6gr,53 (= 5 den. 13 gr., *ib.*); 6gr,43 (= 5 den. 9 gr., *ib.*); 5gr,94 (= 5 den. 1 gr., *Mus. Kirch.*). Il y a également au cabinet de Vienne dix exemplaires pesant de 1 1/2 à 1 drachme (Eckhel, *loc. cit.*, t. V, p. 46).

Les pièces suivantes n'existent qu'en cuivre; elles portent toutes la légende **ROMA.**

a) Tête d'Hercule avec la massue et la peau de lion. ℞ Pégase; au-dessus, une massue (il s'en est trouvé 3 exemplaires à Vicarello; valeur, d'après M. Riccio, 1 1/5 piastre).

Grammes.

7,07 (= 6 den. Olivieri).

5,34 (= 104 Carelli, *Descr.*, n° 35).

b) Tête de femme ornée d'une couronne murale. ℞ Cavalier tenant un fouet à la main (31 exemplaires ont été trouvés à Vicarello; la valeur de ces pièces est, d'après M. Riccio, 2/5 piastre).

Grammes.

8,1 (Berlin).

5,89 (= 5 den. Olivieri).

5,6 (Berlin).

5,08 (= 99 Carelli, *Descr.*, n° 27).

3,34 (= 1/8 onc. Riccio, *Cat.*, p. 14).

c) Tête casquée de femme ornée d'un collier. ℞ Deux cornes d'abondance (Riccio, *Mon. di famiglie*, pl. LXVII, n° 8; valeur, d'après le même auteur, 1 4/5 piastre).

d) Tête de femme coiffée du casque phrygien. ℞ Chien marchant (5 exempl. à Vicarello; valeur d'après Riccio 1/5 piastre).

Grammes.
5,78 (= 3/8 loth, Coll. Posern-Klett à Leipzig).
4,71 (= 4 den. Olivieri).
2,06 (= l'once d'un as de 7/8 once, d'après Passeri).
1,85 (= 36 Carelli, *Descr.*, n° 33).
1,5 (Berlin, Pinder, p. 9).
1,49 (= 29 Carelli).
1,44 (= 3/32 loth, deux exemplaires, collection Posern-Klett à Leipzig).
1,2 (Berlin).

III. Avec la légende 𐌉𐌌𐌍𐌄 en caractères osques. (Carelli, pl. LXIX et LXX).

Tête laurée de Jupiter. ℞ Aigle sur un foudre. (Friedländer, *Osk. Münzen*, p. 8; cf. Abeken, *Mittelitalien*, p. 333. On ne connaît jusqu'ici que quatre exemplaires : le premier appartenait au prince San Giorgio, il est maintenant dans la collection de Luynes, au Cabinet de France; le second a passé de la collection Noja, au Musée Bourbon, à Naples; et les deux derniers se trouvent dans la collection Sant'Angelo.)

Grammes.
5,95 (Duc de Luynes, *Annales de l'Inst. arch.*, t. XIII, p. 131).

Voyez plus loin les monnaies de bronze de Capoue, qui ressemblent à ces pièces d'argent.

B. *Monnaies d'or et d'electrum.* (Carelli, pl. LXX.)

1. Tête laurée et imberbe de Janus. ℞ **ROMA**. Personnage à genoux entre deux guerriers et tenant un petit cochon dans ses bras. Sur les pièces de moyenne grandeur on voit le chiffre **XXX**. *Or.*

Grammes.
6,86 (= 129,25 Cabinet de France, Letronne, *Considérations générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines*, p. 73). Pl. XVII, n° 6.
6,82 (= 128,4 Cabinet de France, Letronne, *loc. cit.*; = 105,3 Mus. Brit., Leake; = 105,2 Pembroke, I, 6, *Cat.*, p. 74).
6,80 (très-bien conservé, Borghesi dans le recueil de Diamilla, *Memorie numismatiche*, I, p. 33; = 128 Eckhel, *Doct. Num. Vet.*, t. V, p. 31 du cabinet de Vienne. — Wiczay, t. I, p. 18).

4,517(= + 92 grani romani, Borghesi, *loc. cit.*).

3,41 (= 64,25 Cabinet de France, Letronne, *loc. cit.*; = 52,7 Pembroke, I, 6, *Cat.* p. 74).
3,4 (= 64 Wiczay, t. I, p. 18).
3,39 (Borghesi, *loc. cit.*).

2. Tête de Janus imberbe et laurée. ℞ Jupiter dans un quadrige conduit par la Victoire, semblable à la pièce avec la légende **ROMA**, n° 5, mais sans légende. (*Electrum.*)

Grammes.
c. 2,96 (0gr,45 plus faible que la pièce la plus petite de l'espèce précédente d'or du Cabinet de France, Lenormant et de Witte, *Élite des monum. céramographiques*, t. I, introd., p. XLIV).
2,82 (Coll. Friedländer).
2,77 (= 54 Carelli, *Descr.*, n° 21).
c. 2,55 (= c. 48 Wiczay, t. II, p. 6).

Les poids donnés par Riccio (*Cat.*, p. 11 et 12) 7gr,13 (= 8 trapp.), 6gr,24 (= 7 trapp.) 3gr,56 (= 4 trapp.), 3gr,35 (= 4 trapp. moins 5 acini) pour les pièces d'or, ainsi que, celui de 3gr,56 gr. (= 4 trapp. scalanti) pour celles d'electrum, sont inexacts et par conséquent sans utilité.

N

Monnaies d'or, d'argent et de cuivre de l'Étrurie.

(Toutes les fois que nous n'indiquons pas le contraire, le champ du revers est uni et sans type.)

Or.

Grammes.

0,52 (Cabinet de Vienne). — **X.** — Tête jeune (Mionnet, I, Suppl., p. 199, n° 14).

Pl. XVIII, n° 4. 0,52 (Coll. de Luynes au Cabinet de France). — Semblable à la précédente.

4,67 (= 72,1 Pembroke, I, 1, *Cat.*, p. 66; Friedländer, *Beiträge*, pl. V, n° 3). — *Velzpapi* à l'exergue du revers en caractères étrusques; indication de la valeur **XX** du côté de la tête. — Tête d'Apollon laurée. ℞ Taureau debout, au-dessus un oiseau, devant une étoile, beau travail (1).

---

(1) Il existe une singulière ressemblance entre cette monnaie et une autre également isolée dans son genre, citée par Mionnet (t. I, Suppl., p. 410, n° 330). Voyez ci-dessus annexe *A*. Tête de Cérès avec un collier et des pendants d'oreille. ℞ Bœuf marchant à

Grammes.

1,151 (Cabinet de Gotha ; Friedländer, *loc.cit.*, I, p. 177).	*Velsu* à l'exergue du revers en caractères étrusques ; indication de la valeur du côté de la tête Λ. Tête de femme élégamment coiffée. ℞ Chien courant.

Argent.

11,35 (= 183 *Catalog. raisonné* de Schachmann, Leipzig, p. 57, actuellement à Gotha ; pièce fourrée (?)). 11,30 (Coll. de Luynes au Cabinet de France. *Nummus de Servius Tullius*, *Revue num.*, 1859, p. 366). 11,125 (Mus. Brit., *Rev. num.*, *loc. cit.*, pl. XV, n° 14. *L'aes grave del Mus. Kircher.*, pl. supplémentaire, n° 9).	La légende ΘΕ / IΣ ne se voit que sur l'exemplaire de Londres. Gorgone vêtue d'une robe plissée à larges manches, volant à gauche, la tête de face et tenant un serpent dans chaque main. ℞ Roue d'une forme particulière très-ancienne, avec deux rayons seulement, les autres remplacés par deux segments de cercle.	Pl. XVIII, n° 1.
16,46 (= 254 Florence, Millingen, *Considérations sur la numismatique de l'ancienne Italie*, p. 164).	Lion tirant la langue et saisissant une proie (Micali, *Mon. ined.*, pl. LIV, n° 1.—Millingen, Suppl. pl. I, n° 11.)	
1,07 (= 16 1/2 Millingen, *loc. cit.*, p. 165).	Tête de lion tirant la langue.	
16,42 (= 253 1/2 Millingen, *loc. cit.*, p. 165). 16,17 (= 304 1/2 Mionnet, t. I, Suppl., p. 200, n° 17, gravée *ibid.* sous le nom de Populonia) (1).	Sanglier courant sur les rochers.	

droite ; sur le flanc de l'animal, les lettres ΔΙ ; dessous, une lettre phénicienne ⊙, et au-dessus une étoile. Le poids est de 3gr,78 (= 71 1/4), c'est-à-dire environ les trois quarts de celle-ci. Il y a eu évidemment un emprunt de types, mais ces deux pièces d'or ne peuvent appartenir au même système ; celle de 3gr,78 s'adapte parfaitement à la série carthaginoise et nullement à la série étrusque.

(1) Cette pièce ne pèse que 15gr,643, d'après M. le duc de Luynes (*Nummus de Servius Tullius*, p. 49) ; une autre pièce semblable avec une chimère pour type = 16gr,329 (duc de Luynes, *loc. cit.*)

	Grammes.	
Pl. XVIII, n°s 6 et 7.	8,60 (= 132 3/4 Hunter, n° 3). 8,50 (= 131,2 Leake). 8,39 (= 158 Mionnet, I, p. 101, n° 48). 8,3 (Cabinet de Berlin; *Musée Thorwaldsen*, p. 309). 8,15 (Berlin). 8 (Coll. de Luynes au Cabinet de France). 8,1 (Berlin). 8,05 (Munich). 8,02 (= 123 3/4 Hunter, n° 2). 8 (Berlin, Vienne). 7,8 (Berlin, Pinder, p. 3). 7,65 (= 144 Mionnet, I, Suppl., p. 201, n° 31). 7,48 (= 115,5 Leake). 6,92 (Vienne). 6 (Coll. de Luynes au Cabinet de France). 5,44 (= 106 Carelli, *Descr.*, n°1).	XX du côté de la tête (manque sur l'exemplaire de Berlin, de 8^{gr},15, sur celui de Munich et celui donné par Mionnet, sous le n° 31; X Pinder; OΛ... Mionnet, n° 48). Tête de Méduse de face tirant la langue. ℞ Généralement uni, quelquefois deux caducées (Hunter, n° 3) ou un polype (Mionnet, n° 31) ou un croissant (Carelli, *Descr.* n° 1) ou X et trois lignes (Leake, l'exempl. le plus faible) ou X (Coll. de Luynes).
	1,99 (= 37 1/2 Mionnet, I, p. 101, n° 49).	Tête de Méduse ou masque de face.
Pl. XVIII, n° 5.	8,47 (= 130 3/4 Mus. Brit.). 8,46 (= 130 1/2 Hunter). 8,39 (= 158 Mionnet, I, Suppl., p. 200, n° 16). 8 (Coll. Blacas).	Quelquefois deux étoiles (Mionnet, *loc. cit.*). — Tête d'Hercule jeune avec la peau de lion. ℞ Uni (Mionnet) ou avec la massue (Mus. Brit., Hunter, coll. Blacas).
Pl. XVIII, n° 8.	4,50 (Vienne). 4,28 (= 66,1 Thomas, p. 4). 4,22 (= 65,2 Leake). 4 (Coll. Blacas). 4,15 (Munich). 4,12 (= 77 1/2 Mionnet, I, p. 101, n° 50). 3,93 (= 60,7 Leake). 3,8 (*Mus. Thorwaldsen*, p. 310). 3,3 (*Mus. Thorwaldsen, loc. cit.*). 3,1 (Berlin).	Marque de la valeur ∩ (*Mus. Thorw.*, 2) ou Λ, coll. Blacas (la tête n'est pas laurée) ou X (Munich, Leake, Mionnet, *loc. cit.*), quelquefois aussi, sans aucune marque. — Tête imberbe laurée ou non laurée à gauche. ℞ Uni ou avec l'indication d'une massue (*Mus. Thorw.*, 1).
	3,93 (= 74 Mionnet, *loc. cit.*, n° 47; voyez I, Suppl., p. 200, n° 20).	Marque de la valeur ∩. Tête de Mercure à gauche.

Grammes.	
3,65 (= 56,3 Leake). 3,4 (Berlin).	Marque de la valeur X (Leake). — Tête de femme ornée de boucles d'oreille.
1,98 (= 30,6 Leake).	Marque de la valeur Λ. Tête de Mercure.
1,9 (Berlin).	Tête jeune imberbe.
1,88 (= 29,1 Leake).	Marque de la valeur Λ. — Tête imberbe laurée.
1,83 (= 28,3 Leake),	Marque de la valeur Λ. — Tête barbue.
1,49 (Vienne).	Tête barbue et nue à droite.
1,33 (= 25 Mionnet, I, p. 102, n° 50).	Tête laurée de Jupiter. (Il est douteux qu'elle soit classée à sa place.)
1,20 (Vienne). 1,07 (= 16,5 Leake). 1,03 (= 20 Carelli, *Descr.*, n° 2). 1,01 (= 19 Mionnet, I, Suppl., p. 200, n° 24).	Marque de la valeur ΛII (Vienne) ou IIΛ (Avellino, d'après Carelli, et de même Micali, *Mon. ined.*, pl. LIV, n° 3; CII Caronni, dans le *Giornale numismatico* d'Avellino, t. I, p. 8; IIS Leake). — Tête imberbe laurée.
0,87 (Munich).	Marque de la valeur IIΛ. — Tête jeune nue.

Monnaies de cuivre attribuées à Populonia.

Tête casquée de Minerve, deux globules. ℞ Chouette, deux étoiles, un croissant. « *Pupluna* » en lettres étrusques.

Pied mon.	Grammes.
3	14,1 (= 12 deniers romains, Passeri, *Paralip.*, pl. V, deux exemplaires de la collection Guarnacci).
+ 2 1/2	12,1 (Berlin).
2	8,8 (= 2 1/2 drachmes rom. Zelada, *Aes grave*, p. 30).
1 1/2	7,3 (= 143 Carelli).

Tête diadémée, X, deux globules. ℞ Plante, couronne, chaine. « .... *luna* » en lettres étrusques.

2 8,2 (= 7 deniers rom., Passeri, *Paralip.*, pl. V).

Tête laurée de Vulcain, X. ℞ Tenailles, marteau, chaines, « *Pupluna* » en lettres étrusques.

14,1 (= 12 deniers rom. Passeri, *loc. cit.*),
7,8 (= 45 car. Arigoni, t. I, pl. 9, qui le donne comme triens de Lemnos).

Tête barbue à droite XX. ℞ Aigle en creux.

10,68 (Coll. de Luynes au Cabinet de France). Pl. XVIII, n° 9.

O

Aes grave étrusque (1).

1. *Roue des deux côtés de la pièce (attribuée à Cortone?).*

Le type constant sur les deux faces de toutes les pièces de la série est une ***Roue*** à six

(1) Lorsque nous songeons à la rareté de ces pièces et que nous trouvons dans *l'Aes grave* du Musée Kircher les séries étrusques parfaitement complètes, nous pouvons supposer que les savants éditeurs, après avoir posé en principe que dans chacune de ces séries toutes les pièces se ressemblent, ont fait graver dans leur atlas toutes les pièces qui leur manquaient comme s'ils les avaient eues sous les yeux (par exemple, l'once de la série au type de la roue et de l'ancre, cl. III, pl. VIII, n° 7, l'as de poids réduit de Tuder, cl. II, pl. II, n° 1). Ce qui prouve la vérité de notre supposition, c'est le grand nombre de pièces gravées dans le Musée Kircher qui ne se trouvent pas dans le *Specchio dei pesi dell' aes grave*, publié dans l'ouvrage de Gennarelli, par le P. Marchi, en 1841, deux ans après le premier ouvrage. Nous donnons ici le tableau des pièces qui se trouvent dans l'une et qui manquent dans l'autre de ces publications.

	Se trouvent dans le Specchio.	Manquent dans le Specchio.
Roue sur les deux côtés des pièces.	Les six pièces de la série.	
Roue d'une forme particulière sur les deux côtés des pièces.	Dupondius, quadrans, sextans.	As, semis, triens, once (cette dernière espèce se trouve au Cabinet de France, B).
Id. ℞ Trois croissants.	Semis, triens, quadrans, sextans, once.	As.
Roue. ℞ Bipenne.	As, semis, quadrans.	Triens (connu d'ailleurs), sextans, once (cette dernière espèce est frappée et connue d'ailleurs).
Roue. ℞ Vase à anse.	As, semis, quadrans, sextans, once.	Triens.
Roue. ℞ Amphore.	Once.	As, semis, triens, quadrans, sextans.
Roue. ℞ Ancre.	Dupondius, semis, sextans.	Quincussis (connu d'ailleurs), as (connu d'ailleurs), triens, quadrans (Cab. de France), once (frappée et connue d'ailleurs).
Roue. ℞ Ancre avec les lettres ↓A.	Once.	Dupondius, as (connu d'ailleurs), triens, quadrans, sextans.
Tête. ℞ Instruments de sacrifice.	Semis, quadrans, sextans, once.	As, triens.
Volterra.	Les six pièces de la série.	

Il est positif que les pièces qui manquent dans le *Specchio* ne se trouvent pas réelle-

rayons sur l'as, à six ou quatre sur le semis et à quatre sur les autres pièces.— Sans légende; cependant on voit souvent sur le côté de la pièce, où n'est pas indiquée la valeur, des lettres, comme V ou < ou Ↄ, qui semblent avoir été ajoutées après coup (*L'Aes grave*, p. 95). L'indication de la valeur ne se trouve en général que d'un côté; elle est représentée par 12, 6, 4, 3, 2 globules, l'once n'a pas de signes.— *Mus. Kirch.*, cl III, pl. III; voyez cl. II, pl. IV, n° 3).

As.

	Pied mon.	Grammes.	
+	7 1/2	201	(= 7 onc. 1 dr. Gennarelli).
+	7 1/2	200,70	(Cabinet de France).
—	7	194	(= 6 onc. 7 dr. Gennarelli).
—	7	194,54	(Cabinet de France).
	6 1/2	180	(= 6 onc. 3 dr. Gennarelli).
	6 1/2	177,5	(Berlin, exemplaire un peu fatigué).

Semis.

7	95	(= 3 onc. 3 dr. Gennarelli).
6 1/2	83,50	(Cabinet de France).

Triens.

	Pied mon.	Grammes.	
	8 1/2	78	(= 2 onc. 6 dr. Gennarelli).
—	7 1/2	67	(= 2 onc. 3 dr. Zelada, ne se trouve pas dans Gennarelli). — Ne serait-ce pas la même pièce?
+	7	65,50	(Cabinet de France).
+	7	65	(Cabinet de France).

Quadrans.

—	7 1/2	50	(Berlin).
+	7	49	(= 1 onc. 6 dr. Gennarelli).
	6 1/2	46,50	(Cabinet de France).
	6 1/2	45,20	(Cabinet de France).
+	6	42	(= 1 onc., 4 dr., deux exemplaires, Gennarelli).

Sextans.

?	12	57	(= 2 onc. Gennarelli).
	7	32	(= 1 onc. 1 dr. Gennarelli).
	6	28	(= 1 onc., deux exemplaires, Gennarelli).
	5 1/2	25	(Cabinet de France.)
	5	21,20	(Cabinet de France.)

---

ment au Musée Kircher; en effet, on compte 90 pièces étrusques dans le *Specchio* et ce nombre est exactement celui des pièces de cette espèce existant au Musée Kircher d'après *l'Aes grave*, p. 89. Le P. Marchi a sans doute copié quelques-unes des pièces qui lui manquaient dans les anciens ouvrages, comme celui de Dempster (par ex. : le quincussis au type de la roue et de l'ancre); mais il n'en est pas moins vrai que l'authenticité de celles qui ne se trouvent ni dans le *Specchio* ni au Musée Kircher offrent moins de garantie que celle des autres, quand leur présence dans d'autres musées n'est pas d'ailleurs suffisamment prouvée.

Once.

Pied mon.	Grammes.
+ 7 1/2	18 (= 5 dr. Gennarelli).
6	14 (= 4 dr. Gennarelli, cinq exemplaires).
6	14 (Cabinet de France).
— 5 1/2	12,1 (Berlin).
4 1/2	11 (= 3 dr. Gennarelli, trois exemplaires).

2. *Roue d'une forme particulière et probablement ancienne sur les deux côtés de la pièce.*

Le type est le même que celui de la série précédente, seulement les rayons de roues sont disposés différemment et ne sont indiqués que par des lignes. — Sans légende (excepté sur un dupondius (*Mus. Kircher*, pl. de supplément, 5, où l'on voit d'un côté ᗡ et de l'autre ᐯ, d'après la page 38, et non V, ce qui est confirmé à la page 100. Les marques indiquant la valeur se voient sur les deux faces : II [I∩ : :]· : ·· [l'once n'a pas de signe] *Mus. Kircher*, cl. III, pl. X, cf. pl. de supplément, n° 5.

Dupondius.

Pied mon.	Grammes.
5	279 (= 9 onc. 7 dr. Gennarelli).

As? Semis? Triens?

Quadrans.

4 1/2	32 (= 1 onc. 1 dr. Gennarelli).

Sextans.

4 1/2	21 (= 6 dr., deux exemplaires, Gennarelli).
4 1/2	21 (Cabinet de France, exemplaire usé).
4	18 (= 5 dr., deux exemplaires, Gennarelli).

Once.

— 6	13,30 (Cabinet de France, exemplaire bien conservé).

3. *Roue et bipenne.*

D'un côté on voit la roue de la première série et de l'autre un fer de bipenne. — Du côté où se trouve le fer de bipenne on voit généralement une des lettres ꟻVƆ; au Musée Kircher, la première lettre se trouve sur l'as, le semis, le triens et l'once; la seconde se trouve sur l'as, le quadrans, le sextans et l'once; la troisième sur l'as et sur l'once. M. Cavedoni indique ᐯ sur la planche de Carelli, pl. I, n° 3, d'après un as de l'Institut de Bologne. On ne voit jamais d'autres lettres. — Les marques indiquant la valeur I ⁝⁝ : : ⁝ [:], et même • sur les onces frappées, sont toujours (1) du côté de la

(1) Quelquefois cependant, et en particulier sur l'once frappée de ma collection, le globule se trouve marqué des deux côtés de la pièce. B.

bipenne. — De l'as, jusqu'au sextans inclusivement les pièces sont coulées, l'once seule est frappée. Les pièces données comme 1/2 ou 1/4 d'once dans le Musée Kircher nous semblent devoir être plutôt des onces d'un poids réduit; car le signe de l'once se trouve même sur des pièces de 9, 8, 5 grammes. — Dans l'atlas du *Mus. Kircher*, cl. III, pl. IV, n° 6, l'once coulée est une supposition, *loc. cit.*, p. 92; les pieces frappées se trouvent à la planche de supplément, cl. III, n° 1-3.

As.

Pied mon.	Grammes.	
	6 1/2	177 (= 6 onc. 2 dr., deux exemplaires, Gennarelli).
	6 1/2	176,60 (Cabinet de France).
—	6 1/2	171,5 (Coll. Blacas).
+	6	166 (= 5 onc. 7 dr. Zelada, Gennarelli).
+	6	166,50 (Cabinet de France).

Semis.

—	7 1/2	100,2 (= 3 onc. 13 den. Dempster, *De Etruria regali*, pl. LIX, 5, Mus. Med.).
—	7	92,20 (Coll. Blacas).
—	7	92 (= 3 onc. 2 dr. Gennarelli).
—	7	91 (Cabinet de France).
	6 1/2	89,7 (Berlin).
	6 1/2	88 (= 3 onc. 1 dr., deux exemplaires, Gennarelli).
	6	81 (= 2 onc. 7 dr. Zelada).
	5 1/2	74 (= 2 onc. 5 dr. Gennarelli). } Ne serait-ce pas la même pièce?
+	5 1/2	78 (= 3 onc. 16 car. Arigoni, t. IV, pl. 7).
	5 1/2	74 (Cabinet de France).

Triens.

—	6	53 (= 1 onc. 21 den. Passeri, pl. VI, Mus. Oliv.; Olivieri lui-même donne le poids de 1 onc. 18 den. = 49 gr.).
+	5 1/2	51 (As de 5 1/2 onc. Passeri, Mus. Pass.).
+	4	38 (As de 4 onc. Passeri, Mus. Pass.).
—	3	27 (= 1 onc. 8 car. Arigoni, t. III, pl. 11.)
—	3	26 (= 22 den. Olivieri).
—	3	25 (= 1 onc. Arigoni, t. III, pl. 11).

Quadrans.

+	6	42 (= 1 onc. 4 dr. Gennarelli).
+	5 1/2	39 (= 1 onc. 3 dr. Gennarelli).
	5 1/2	37,50 (Cabinet de France).
	2 1/2	16 (= 93 car. Arigoni, t. III, pl. 14).
	2	13 (= 11 den. Olivieri).

Sextans?

Once, frappée.

	7 1/2	16 (= 14 den. Passeri, pl. VI, n° 5, Mus. Oliv.; appartenant à l'as de 7 onc. Passeri, Mus. Pass.).

Pied mon.	Grammes.
— 7	15 (= 13 den. Olivieri; de même Passeri, pl. VI, n° 7, Mus. Oliv., sans marque de la valeur).
+ 6	14 (= 12 den. Passeri, pl. VI, n° 6, Mus. Oliv.).
4	9 (= 2 1/2 dr. Zelada, *Onces*, pl. II, n° 8).
3 1/2	8 (As de 3 1/2 onc. Passeri, Mus. Pass., Olivieri).
+ 3 1/2	7,1 (Coll. Blacas).
2	5 (= 27 car. Arigoni, t. III, pl. 9, sans la marque de la valeur; as de 2 onc. Passeri, Mus. Pass., deux pièces).

4. *Roue et vase à deux anses.*

Sur un des côtés le type est semblable à celui de la première série, et sur le revers on voit un vase à deux anses. Au-dessus du vase se trouve en général la lettre M (et non M, voyez *Aes grave*, p. 29) sur l'as; M sur le triens, le quadrans et l'once; Ɔ sur le semis et le sextans.— Les signes indiquant la valeur marqués du côté du vase sont : I ⁝⁝ [⁝⁝] ⁝˙ ⁝˙, l'once ne porte pas de marque. *Mus. Kircher*, cl III, pl. V, et pl. de supplément, n° 5.

As.

Pied mon.	Grammes.
7	191 (Cabinet de France)
7	191 (= 6 onc. 6 dr. Gennarelli).
7	187 (Coll. Blacas).
+ 6 1/2	180 (= 6 onc. 3 dr. Gennarelli).
6 1/2	179 (Cabinet de France).

Semis.

+ 7 1/2	106 (= 3 onc. 6 dr. Gennarelli).
7 1/2	102 (= 3 onc. 5 dr. Gennarelli).
7 1/2	101 (Cabinet de France).
+ 7	99 (= 3 onc. 4 dr. Gennarelli).
— 7	94 (= 3 onc. 2 dr. Gennarelli).

Triens?

Quadrans.

8	54,5 (Berlin; avec trois ou avec deux globules?).
+ 6 1/2	46 (= 1 onc. 5 dr. Gennarelli).
6 1/2	44 (Cabinet de France).
6	42 (= 1 onc. 4 dr. Gennarelli).
6	42,50 (Cabinet de France).
4 1/2	32 (= 1 onc. 1 dr. Gennarelli).

Sextans.

8	36 (= 2 semionc. 2 dr. Ramus).
+ 7 1/2	35 (= 1 onc. 2 dr. Gennarelli).
7 1/2	33 (Cabinet de France).

Pied mon.	Grammes	
7	32	(= 1 onc. 1 dr. Gennarelli).
7	32,20	(Cabinet de France).
7	32	(Coll. Blacas).
6	28	(= 1 onc., deux exemplaires, Gennarelli).

Once.

9	21	(= 6 dr. Gennarelli).
7 1/2	18	(= 5 dr. Gennarelli).
7	16,50	(Cabinet de France).
6	14	(Cabinet de France).
+ 3	7	(= 41 car. Arigoni, t. III, pl. 10).

5. *Roue et amphore.*

D'un côté, la roue de la première série; au revers, l'amphore pointue par le bas. Sans légende ni lettres initiales.—Signes indiquant la valeur sur la face où se trouve l'amphore [I ⁝⁝ ⁚⁚] • ⁚ [••] • — *Mus. Kircher*, cl. III, pl. VI.

As? Semis? Triens?

Quadrans.

Pied mon.	Grammes	
6 1/2	46	(M. Hoffmann).
— 6 1/2	43	(= 1 onc. 3 gros 23 gr. Montfaucon, *Ant. expliq.*, Suppl., t. III, pl. XLV, p. 104).
— 6 1/2	43,31	(Cabinet de France; c'est peut-être la pièce publiée par Montfaucon.)

Sextans?

Once.

4 1/2	11	(= 3 dr. Gennarelli).

6. *Roue et ancre.*

D'un côté, la roue de la première série, et au revers une ancre avec deux anneaux.—La légende composée de trois lettres est gravée entre les rayons de la roue de manière qu'il est difficile de déterminer où elle commence et, par conséquent, quelle est la première lettre. Sur le *quincussis* du Musée Bicci (Dempster, pl. LXI, 1, et d'après lui, *Acs grave*, cl. II, pl. VII), de même que sur un autre exemplaire découvert en 1840 sur le mont Falterona au sommet des Apennins, sur les frontières de la Romagne et de la Toscane, et qui se trouve actuellement au Musée de Florence (Micali, *Monumenti inediti*, 1844, p. 89), on voit : **N*1*ᒣ. On a cru lire E*ᛏ*ᚴ***A sur l'as d'Olivieri (Passeri, p. 183, pl. VI, 1, dont Lanzi, t. II, pl. VII, n° 4, donne une représentation inexacte), et Passeri en a fait (*loc. cit.*, p. 203) VETLVNA. — Sur le dupondius et l'once, on voit en général ᒣ ou ᑐ (ce dernier signe se trouve sur le dupondius du cabinet de Gotha); sur l'as, le semis, le triens, ᒣ, sur le quadrans et le sextans, ᑐ, voyez Pembroke, III, 116; Arigoni, t. III, pl. 8; Passeri, t. VI, n° 11; Zelada, *Onces*,

pl. II, n° 7. — Les signes indiquant la valeur sont V II I ⁝⁝ [⁝⁝] ⁖ ⁖ ⁖ ⁖, et se trouvent toujours sur le même côté que l'ancre; on ne les voit sur les deux côtés à la fois que sur l'once frappée. — Le quincussis (1), le dupondius et l'as, jusqu'au sextans, sont coulés, l'once est frappée. — Voy. *Mus. Kirch.*, pl. III, VII et VIII, où l'as coulé est supposée, et *ibid.*, page 30 du texte; l'once frappée se trouve, *ibid.*, suppl., cl. III, n° 4.

Quincussis.

Pied mon. Grammes.

— 5 1/2 736 (= 2 liv. 2 onc. Dempster, pl. LXI, 1, *Arretii apud Jo. Hier. Bacci;* d'après Micali, *loc. cit.*, l'exemplaire de Florence a le même poids).

Pl. XIX, n° 1.

Dupondius.

5 1/2 300 (Gotha).

— 5 1/2 297 (= 10 onc. 4 dr. Gennarelli).

+ 5 285 (Coll. Blacas).

As.

— 7 1/2 198 (As de 7 onc. Passeri, pl. VI, Mus. Oliv., d'après la p. 203 du Mus. Pass.).

Semis.

6 81 (= 2 onc. 7 dr. Gennarelli; = 3 onc. 32 car. Arigoni, t. I, pl. 13).

6 81,50 (Cabinet de France).

Triens?

Quadrans.

6 1/2 43 (Cabinet de France).

5 35 (Cabinet de France).

Sextans.

Pl. XIX, n° 2.

7 32 (= 1 onc. 1 dr. Gennarelli).

? 3 14 (= 12 den. Passeri, pl. VI, n° 9, Mus. Oliv. As de 3 onces, Mus. Pass.).

2 8,85 (Coll. Blacas, pièce frappée).

? 1 5 (As de 1 onc. Passeri, Mus. Pass.) (2).

Once frappée.

+ 6 14 (= 12 den. Passeri, pl. VI, n°s 10, 11, Mus. Oliv. Olivieri indique un exemplaire de 11 den. = 13 gr.).

6 13 (pièce coulée au Cabinet de France (3).

---

(1) Quelquefois on rencontre des sextans frappés; voyez ci-après le sextans de ma collection, pl. XIX, n° 2. B.

(2) On ne peut pas se fier aveuglément aux indications de Passeri; il est probable que les deux sextans dont il parle sont plutôt des onces.

(3) J'avais cru d'abord que cette pièce était un sextans, et que le second globule était effacé; mais la conservation est assez belle pour qu'il me semble impossible d'admettre qu'il y ait jamais eu deux globules. B.

Pied mon. Grammes.
— 4 9 (= 2 1/2 dr. Zelada, *Onc.*, 2. 7).
3 1/2 8 (= 7 den. Olivieri, p. 55, 56; = 44 car. Arigoni, t. IV, pl. 9).
— 3 1/2 7 (= 43 car. Arigoni, t. III, pl. 8).
+ 2 5 (As de 2 onc. Passeri, Mus. Pass., Olivieri).

7. *Roue et ancre avec la légende* A↓.

Les types de la série précédente. — Légende sur la face où est l'ancre A↓ = χα. — Les mêmes signes pour indiquer la valeur que dans la série précédente. — Toutes les pièces sont coulées. — *Mus. Kircher*, cl. III, pl. IX.

Dupondius?

As.

\+ 4 1/2 129 (Cabinet de France).

Semis? Triens? Quadrans? Sextans?

Once.

4 1/2 11 (= 3 dr. Gennarelli).

8. *Tête de face et instruments de sacrifice.*

D'un côté, tête jeune de face avec les cheveux flottants et un bonnet pointu. Gennarelli *loc. cit.*, p. 25, compare cette tête avec celle d'une figure de bronze trouvée sur les bords du Tibre et coiffée de la même manière (*Mus. Greg.*., t. I, pl. XLIII). ₩ Couteau de sacrifice et hache. Au milieu sur l'as et le semis, un point. — Du côté du revers la lettre C. — Les signes indiquant la valeur sont également du côté du revers : [I? voyez *Aes grave*, p. 28] ∩ [⋮] ⋮ ⁚ • — *Mus. Kircher*, cl. III, pl. II.

As?

Semis.

Pied mon. Grammes.
6 1/2 88 (= 3 onc. 1 dr. Gennarelli).
6 83 (Cabinet de France).
6 81 (= 2 onc. 7 dr. Gennarelli).

Triens?

Quadrans.

5 1/2 39 (= 2 5/8 loth, Barth, p. 15).
\+ 5 35 (= 1 onc. 2 dr. Gennarelli).
— 5 31 (Cabinet de France).

Sextans.

4 1/2 21 (= 6 dr. Gennarelli).

Once.

Pied mon. Grammes.

— 7 15 (As de 6 1/2 onc. Passeri, Mus. Pass.).
\+ 6 14 (= 4 dr. Gennarelli).
6 12,20 (Cabinet de France).

9. *Volterra.*

D'un côté, tête imberbe de Janus coiffée d'un pileus; pour le ℞ on distingue trois séries différentes : la première sans type (*Mus. Kircehr, incert.*, pl. V, n° 18); la seconde a pour type une massue; la troisième un dauphin; le pileus de la tête de Janus est plat dans la première de ces séries et pointu dans la seconde et dans la troisième. La légende qui se trouve sur le revers des trois séries indistinctement est toujours *velathri*, en caractères étrusques; les signes indiquant la valeur sont placés également sur le revers et sont, pour la première série, 𐌡 𐌠 𐌢 ···· ··· ·· ·, pour la seconde, 𐌡 𐌠 𐌢 :: ∴ : •, pour la troisième, 𐌠; nous ne connaissons pas les fractions de cette troisième série, et nous ne savons pas s'il en existe.—*Mus. Kircher*, atlas, cl. III, pl. I, et *incert.*, pl. V, n° 17.

A. Série sans type au revers.

Dupondius (1).

Pied mon. Grammes.

5 1/2 301 (= 12 onc. Arigoni, t. III, pl. 13).
\+ 5 283 (= 10 onc. Dempster, pl. LVI, 2, Mus. Med.).
5 279 (= 9 onc. 21 den. Olivieri).

As.

— 7 1/2 198 (As de 7 onc. Passeri, Mus. Pass.).
7 187 (= 6 onces, 15 den. Dempster, pl. LVI, 3, Mus. Barberini).
105 (= environ 30 ducats, Wiczay, t. I, p. 329; le revers est décrit ainsi : *rota et nota assis* 𐌠. C'est probablement un semis?

Semis.

— 8 1/2 113 (As de 8 onc. Passeri (Mus. Pass.).
6 84 (= 2 onc. 23 den. Dempster, pl. LIX, 3, Mus. Med.).
6 81 (= 3 onc. 30 car. Arigoni, t. IV, pl. 7).
5 1/2 77 (= 2 onc. 17 den. Olivieri).
5 68 (= 2 onc. 10 den. Dempster, pl. LVIII, 1, Flor., Mus. Guadagni; la pièce est brisée et le morceau manque).

---

(1) Le dupondius de 30 onces néo-romaines = 848 gr. Zelada, *Dupond.*, pl. II, est faux; voyez ce que disent de ce *svergognato dupondio* les auteurs de *l'Aes grave*, p. 91, et Avellino, *Bull. Nap*, t. III, p. 128.— Guarnacci, *Orig. ital.*, t, II, p. 286, en avait déjà parlé.

Triens.

	Pied mon.	Grammes.	
+	6	57	(As de 6 onc. Passeri, Mus. Pass.).
+	4 1/2	42	(= 1 onc. 4 dr. Zelada).
	4	39	(Coll. Blacas).

Quadrans.

—	7 1/2	49	(= 3 semionc. 1 1/2 dr. Ramus).
+	4	31	(Coll. Blacas).
+	4	30	(Cabinet de France).
+	4	28	(= 1 onc. Zelada, Gennarelli).
—	4	26	(= 22 den. Dempster, pl. LIX, 1, Mus. Med.).

Sextans.

		57	(= 2 onc. Dempster, pl. LVIII, 7, Mus. Bonarotti; probablement un triens).
	6 1/2	29	(Coll. Blacas).
	6 1/2	29	(= 1 onc. 1 den. Olivieri).
+	5 1/2	26	(= 1 3/4 loth, Barth, p. 14).
	5 1/2	25	(Cabinet de France).
+	4	20	(= 17 den. Dempster, pl. LIX, 2, Mus. Med.).
+	4	19	(= 112 car. Arigoni, t. III, pl. 6).
—	4	18	(= 344 Carelli).

Once.

	12	(Coll. Blacas).
11	10	(Cabinet de France).

B. Série avec la massue pour type du revers.

Dupondius.

5 1/2	297	(= 10 onc. 4 dr. Zelada, d'après Gennarelli; 300 grammes = 10 onc. 5 dr.).
5	290	(= 83 ducats, Wiczay, t. I, p. 328).
4 1/2	258	(M. Hoffmann, à Paris).
4	253	(Coll. Blacas).

As.

	5 1/2	153	(M. Hoffmann, à Paris).
+	5	144	(Cabinet de France).
	4 1/2	125	(= 4 onc. 3 1/2 dr. Zelada; d'après Gennarelli, 4 onc. 4 dr.).
—	4	108	(Coll. Blacas).
	3 1/2	91	(= environ 3 onc. Montfaucon, *Ant. expl.*, t. III, pl. XC, p. 156).

Semis.

—	6 1/2	85	(= à peu près 3 onc. Gori, *Mus. Etr.*, I, pl. CXCVI, n° 1; II, p. 423, as de 6 onc. Passeri, Mus. Pass.).
	6	82,5	(Cabinet de Gotha).

	Pied mon.	Grammes.	
	6	82	(= 2 onc. 22 den. Dempster, pl. LVII, 3, Mus. Med.).
	5 1/2	77	(= 2 onc. 17 den. Dempster, pl. LVIII, 2, Mus. Med.).
—	5 1/2	73	(= 21 ducats 10 gr. Wiczay, t. I, p. 330).
	4 1/2	60,50	(Cabinet de France).
—	4 1/2	59	(= 2 onc. 2 den. Dempster, pl. LVII, 1, Mus. Med.).
—	4	52	(= 1 onc. 20 den. Olivieri).

Triens.

—	7	65	(= 2 onc. 7 den. Dempster, pl. LVII, 4, Mus. Med.).
—	6 1/2	58	(= 2 onc. 1 den. Dempster, pl. LVII, 5, Mus. Med.).
	6	54,5	(M. Hoffmann, à Paris).
—	6	53	(= 1 onc. 21 den. Dempster, pl. LVII, 5, Mus. Med.).
	5 1/2	50	(= 1 3/5 onc. Pembroke, III, 116).
—	5 1/2	48	(= 1 onc. 17 den. Olivieri).
+	4 1/2	42	(= 1 onc. 4 dr. Zelada).

Quadrans.

	7	48	(= 1 onc. 17 den. Dempster, pl. LVIII, 2, Mus. Bonarotti).
	6 1/2	46	(= 3 semionc. 1/2 dr. Ramus).
—	6	40	(= 1 onc. 10 den. Dempster, pl. LVIII, 3, Mus. Med.).
	5 1/2	37,50	(Cabinet de France).
	5 1/2	37	(= 1 onc. 70 car. Arigoni, t. I, pl. 20; t. III, pl. 9) (1).
—	5 1/2	36	(= 1 onc. 66 car. Arigoni, t. III, pl. 7).

Sextans.

	5 1/2	25	(= 21 den. Dempster, pl. LVIII, 4, Mus. Med.)
—	5 1/2	24	(= 1 semionc. 2 1/2 dr. Ramus).
—	5	22	(Cabinet de France).
—	5	22	(= 340 gr. Pembroke, III, 116).

Once.

+	6 1/2	15	(= 13 den. Dempster, pl. LVIII, 5 Mus. Med.).
+	5 1/2	14	(Cabinet de France, pièce fatiguée).
+	5 1/2	13	(= 11 den. Dempster, pl. LVIII, 6, Mus. Med.).

C. Série ayant le dauphin pour type du revers.

As.

	5 1/2	152	(= 5 onc. 9 den. Dempster, pl. LVI, 1, Mus. Med.).
+	5	143	(= 4 6/10 onc. Pembroke, III, 116, sans le signe de l'as).

(1) Arigoni donne cette pièce et la suivante comme des sextans, mais la position des points semble plutôt indiquer des quadrans ou même des triens.

Pied mon.	Grammes.
+ 5	141 (= 5 onc. Dempster, pl. LVI, 1, Mus. Med.).
5	137 (= 5 onc. 65 car. Arigoni, t. III, pl. 1).
— 5	131 (= 5 onc. 32 car. Arigoni, t. III, pl. 2).

Les auteurs de *l'Aes grave*, p. 91, nous apprennent qu'il existe beaucoup d'as de cette dernière espèce qui sont faux; cependant M. le baron d'Ailly a trouvé que l'as du Musée ourbon, à Naples, est bon, et l'avocat Rusca, de Florence, en a eu entre les mains plusieurs trouvés à Volterra (*ibid.*, p. 118). Le Musée Kircher en a acheté plus tard un autre également bon en même temps que le semis (Gennarelli, *loc. cit.*, p. 22). Guarnacci donne, dans le premier volume des *Origini italiche*, une pièce semblable sans indication de valeur, qui pèse 11 onc. 14 den. de la *libbra odierna Volterrana* (*ibid.*, vol. II, p. 182, 282). Cette livre pèse, d'après Guarnacci, un peu moins que celle de Florence; l'as en question peut donc peser 327 gr. Nous n'osons pas nous prononcer sur son authenticité. Le semis se trouve à Paris, et les auteurs de *l'Aes grave* supposent peut-être un peu gratuitement que le revers a été retouché (*loc. cit.*, p. 91). — La pièce frappée de Volterra ayant pour type une tête jeune aux cheveux flottants avec le dauphin au revers et la légende *Velaθri* en caractères étrusques, rétrograde sur l'une des faces et non rétrograde sur l'autre, est au moins douteuse (Avellino, *Opusc.*, II, p. 1, pl. II, n° 1.—*Mus. Kirch.*, *incert.*, pl. V, n° 16, p. 91). Quant à celle que donne Arigoni, t. III, pl. 9, et qui pèse 13 car = 2gr,26 ayant pour type un autel d'un côté et au revers une mauvaise imitation de la légende *Velaθri*, elle est positivement fausse.

Guarnacci (*Orig. ital.*, t. II, p. 283) donne encore les poids suivants des pièces de Volterra de sa collection, mais il n'en indique pas les types; il dit seulement que les plus fortes ont pour type un dauphin.

8 onc. 4 den. (*nel monastero de' PP. Camaldolesi di Volterra*).
5 onc. 12 den. 14 gr.
4 onc. 14 den.
17 den.
16 den. 14 gr.
14 den., le plus faible des cinquante exemplaires de sa collection.

Gennarelli (*loc. cit.*) ne donne pas non plus les types des pièces de Volterra; les poids qui ne se trouvent pas dans Zelada sont les suivants :

Semis.

Grammes.
99 (= 3 onc. 4 dr., deux exemplaires).

Triens.

53 (= 1 onc. 7 dr.).
42 (= 1 onc. 4 dr.). } Ce sont probablement les deux triens de Zelada.
39 (= 1 onc. 3 dr.). }

Quadrans.

49 (= 1 onc. 6 dr.).
39 (= 1 onc. 3 dr., deux exemplaires).
32 (= 1 onc. 1 dr.).

Sextans.

32 (= 1 onc. 1 dr.).
28 (= 1 onc., deux exemplaires).
25 (= 7 dr., trois exemplaires).

Once.

Grammes.
18 (= 5 dr.).
11 (= 3 dr., deux exemplaires).

10. *Monnaies de cuivre frappées, attribuées à Télamon (Tla.....)*

Tête de Janus coiffée d'un pétase pointu comme sur les pièces de Volterra ∴ ℞ Proue, et au-dessus, en caractères étrusques, « *tla.* »

Pied mon.	Grammes.	
+ 3	29,4	(= 1 onc. 1 den. Olivieri; pourtant d'après Passeri (*loc. cit.*, p. 181), cet exemplaire est *vitio flaturae exuberante limbo*).

C'est le seul type certain; il est gravé dans Olivieri, ***Fondazione di Pesaro***, p. 55, d'après un exemplaire qui lui appartenait. L'atlas de ***l'Aes grave, incert.***, pl. V, n° 19, le donne d'après un autre exemplaire appartenant au Musée Kircher. C'est dans Olivieri qu'ont puisé leurs renseignements Passeri (qui en fait un sextans), ***loc. cit.***, p. 181, pl. III, n° 4. — Guarnacci, ***Origini italiche***, I, pl. XVII, n° 9 (qui omet les signes indiquant la valeur). — Lanzi, t. II, pl. VI, n° 4 (l'a évidemment emprunté à Guarnacci). — Eckhel, ***Doct. Num. Vet.***, I, p. 94. — Un autre triens publié par Lanzi, ***loc. cit.***, n° 5, et dont il ne donne pas l'origine, mérite moins de confiance. En voici la description :

Tête barbue avec de longs cheveux, ∴, « *tla.* » ℞ Proue ••••, « *tla.* »

On peut considérer comme tout à fait incertain un prétendu ***decussis***, que Lanzi, t. II, p. 69, 2e édit., a emprunté à un dessin de Gori : Même tête barbue, X, « *tlate.* » ℞ Proue, X ; ainsi qu'une autre pièce sans indication de valeur : Tête imberbe casquée. ℞ Proue et peut-être un croissant « *tl* », publiée par Guarnacci, *loc. cit.*, pl. XXV, n° 9 (elle a été copiée par Lanzi, *loc. cit.*, n° 6) qui dit lui-même, p. 288 : « ***Poco di dette due lettere è da fidarsi, per essere assai consunte.*** » — On peut accepter comme probable l'attribution ordinaire de ces pièces au port de Télamon, près de Vulci. Les types sont empruntés à Volterra et à Rome.

11. *Monnaies de cuivre, frappées, (Vatl.....).*

Tête d'Hercule jeune coiffée de la peau de lion, deux globules. ℞ Trident entre deux dauphins, deux globules.

La légende du revers est bien ***vatl***, d'après l'exemplaire bien conservé que l'on voit au cabinet de Berlin et un autre très-bien conservé aussi que M. Friedländer a vu à Rome. On voit encore un autre caractère peu distinct ressemblant à un M devant la tête d'Hercule. Micali (***Storia degli antichi popoli italiani***, t. III, p. 212, ***Monum.***, pl. CXV, n° 8) lit également ***vatl***, et C. Combe dans le ***Musée Hunter***, pl. XXVII, n° 15, lit ***vai***. Dans Carelli, pl. IX, n° 8, on lit NVMVΛ+. — Nous regardons comme fausse la leçon ***tel*** adoptée par Sestini (***Lettere di continuazione***, t. III, p. 11) et suivie par Müller

(*Die Etrusber*, t. I, p. 333). — Quelquefois il n'y a pas de légende, ou bien elle n'est pas lisible, par exemple, dans Montfaucon, *Ant. expl.* Suppl., t. III, p. 108, pl. XLVIII, n° 9 (Carelli, pl. IX, n° 7). — L'exemplaire du cabinet de Berlin est un sextans ainsi que celui de Micali. — Micali et C. Combe n'indiquent qu'un globule; poids :

Pied mon.	Grammes.	
	17	(Montfaucon, *loc. cit.*; ce qui, pris comme sextans, répond à un pied monétaire de 4 onces, et, pris comme once, à un pied monétaire de 7 1/2 onces).
+ 2	10,25	(Sextans du cabinet de Berlin).

P

Aes grave de l'Ombrie.

1. *Tuder.*

A. Roue de la même forme que sur les pièces étrusques que nous avons attribuées à Cortone (ci-dessus, Annexe *O*, série 2). ℞ des trois principales pièces. Trois croissants adossés; ℞ des trois plus petites, seulement l'indication de la valeur. — La légende *Iutere* en lettres osques ne se voit que sur l'as entre les rayons de la roue. La valeur est indiquée par 12, 6, 4, 3, 2, 1 globules. L'atlas de *l'Aes grave*, cl. III, pl. II (1), donne les petites fractions.

As.

Pied mon.	Grammes.	
— 5 1/2	149	(= 5 onc. 6 den. [poids romain, à ce qu'il semble], Coltellini, *Congetture sopra l'iscrizione della torre di S. Manno*, Perugia, 1796, p. LXXXIV. Cf. Sestini, *Lettere*, t. IV, p. 152; Akerman, *Cat. of roman coins*, p. 6).

Semis.

— 7	92	(= 3 onc. 2 dr. Gennarelli).
6 1/2	88,1	(Cabinet de Berlin).
+ 5 1/2	78	(= 2 onc. 6 dr. Gennarelli).
— 4 1/2	57	(M. Hoffmann, à Paris).

Triens.

— 6	53	(= 1 onc. 7 dr. Gennarelli).

---

(1) L'attribution de cette série nous semble incontestable, surtout en supprimant l'as problématique de la planche XI, qui manque dans le *Specchio*, et en le remplaçant par l'as de la collection Coltellini. Il n'est pas rare de voir sur les principales pièces d'une série des légendes qui manquent sur les petites.

Quadrans.

Pied mon. Grammes.
+ 6 42 (= 1 onc. 4 dr. Gennarelli).
+ 4 1/2 32 (= 1 onc. 1 dr. Gennarelli).

Sextans.

6 28 (= 1 onc. Gennarelli).
+ 4 1/2 21 (= 6 dr. Gennarelli).

Once.

+ 4 1/2 11 (= 3 dr. Gennarelli).

B. Un autre type se voit sur l'as, le semis et le triens, et est commun à ces trois pièces : c'est l'aigle et la corne d'abondance. Plus tard ces types se sont modifiés et diffèrent pour chacune des pièces de la série. — La légende *tutere* se lit sur les trois principales pièces, *tu* sur les trois petites ; dans la série d'un poids plus faible, *tutere* se voit quelquefois sur le quadrans. Les pièces en forme d'amande n'ont pas de légende. — Les signes pour indiquer la valeur sont les mêmes que sur les séries étrusques, I ∩ :: ∴ : • — La série de poids réduits n'a pas d'as ; la pièce gravée, *Mus. Kirch.*, atlas, cl. II, pl. II, n° 1, n'existe pas réellement et a été supposée. Voyez le texte de *l'Aes grave*, p. 26. — La série de poids forts, comme nous le voyons dans le *Specchio*, n'est pas complète au Collége romain ; l'as y manque aussi ; celui que le P. Marchi donne (*l'Aes grave*, atlas, cl. II, pl. I) a été copié sur celui de Dempster (pl. LX, 1), celui-ci l'avait lui-même emprunté à Fontanini (*Antiq. Hortae*, p. 139, 3e édit.) Fontanini donnait l'as *ex Musco Ficoronii*. — Nous donnons ci-après tous les types et tous les poids que nous connaissons.

As.

Aigle, *tutere*, I. ℞ Corne d'abondance de laquelle pendent une grappe de raisin et une feuille de vigne, I.

Pied mon. Grammes.
— 9 1/2 255 (Cabinet de France).
9 246 (= 8 onc. 17 den. Olivieri).
+ 6 170 (= 6 onc. Passeri, p. 176).

Semis.

a) Aigle, *tutere*, ∩. ℞ Même type que l'as, ∩.

— 7? 92? Semis d'un as de 6 1/2 onces d'après Passeri, p. 203, Mus. Pass. ; mais d'après le même Passeri, p. 176, = 3 onces ;
+ 6 85? semis d'un as de 6 onces d'après Passeri, p. 214, Mus. Pass., Giovanelli.
6 82 (= 3 onc. 36 car. Arigoni, t. III, pl. 12)

Pl. XX, n° 2. *b*) Chien couché, « *tutere,* » ∩. ℞ Lyre. ∩.

14 1/2 198 (= 7 onc. Olivieri ; voy. ci-dessous).
8 1/2 116 (Cabinet de France ; probablement la même pièce ; = 3 onc. 6 gros 21 gr. *Cat. d'Ennery*, p. 139).

Pied mon. Grammes.

— 8 1/2 113 (= 4 onc. Passeri, p. 176; as de 8 onc. Passeri, Mus. Oliv., semble être la même pièce qu'Olivieri donne comme de 7 onces).

7 1/2 101 (= 4 onc. 4 car. Arigoni, t. III, pl. 4).

+ 3 1/2 49 (= 1 onc. 18 den. Passeri, p. 176; as. de 3 1/2 onc. Passeri; Mus. Pass.).

3 1/2 47 (= 1 onc. 16 den. Dempster, pl. LX, 5, Mus. Med.).

46 (= 1 onc. 15 den. Olivieri).

45 (= 1 onc. 14 den. Dempster, *loc. cit.*, Mus. Guadagni).

44 (= 1 onc. 3 1/2 gros, Montfaucon, *Ant. expl.*, Suppl. t. III, p. 104; = 1 onc. 13 den. Olivieri).

42 (= 1 onc. 4 dr. Gennarelli, trois exemplaires; as de 3 onces. Pass. Mus. Pass.; = 2 7/8 loth, Barth, p. 16).

3 41,25 (Coll. Blacas).

41 (= 1 onc. 11 den. Dempster, pl. LX, 5, Mus. Med.; = 2 3/4 loth Barth, p. 16).

40 (M. Hoffmann, à Paris).

40 (= 1 onc. 2 1/2 gros, Montfaucon, *loc. cit.*)

39 (= 1 onc. 3 dr. Zelada; Gennarelli, trois exemplaires; = 2 5/8 loth Barth, p. 10; = 755 Carelli, n° 2).

38,6 (Berlin).

38 (= 2 sem. 2 1/2 dr. Ramus; = 1 once 2 gros 4 grains, *Cat. d'Ennery*, p. 130; = 742 Carelli, n° 3).

37,1 (Berlin).

37 (= 2 sem. 2 dr. Ramus; = 1 onc. 7 den. Olivieri).

36 (= 1 onc. 64 car. Arigoni, t. III, pl. 4; = 1 once 1 gros 23 grains, Montfaucon, *loc. cit.*)

35,60 (Cabinet de France).

35 (= 1 onc. 2 dr. Gennarelli; as de 2 1/2 onc. Passeri, Mus. Pass.; = 680 Carelli, n° 1; = 1 once, 1 gros, 4 grains, *Cat. d'Ennery*, p. 130).

2 1/2 34 (= 1 onc. 51 car. Arigoni, t. I, pl. 21).

33 (= 1 onc. 48 car. Arigoni, t. III, pl. 11; = 1 onc. 4 den. Gori, *Mus. Etrusc.*, I, pl. 196, 10; II, p. 422, Mus. Gherardesca).

32,50 (Cabinet de France).

31 (= 1 onc. Pembroke, III, 117; = 1 onc. 2 den. Olivieri).

29 (= 2 sem. Ramus).

2 28 (= 1 onc. Zelada, Gennarelli, *loc. cit.*).

Triens.

a) Aigle, « *tut* » :: ℞ Corne d'abondance ::

+ 4 1/2 42 (= 1 onc. 12 den. Olivieri). Passeri donne les renseignements suivants qui sont inexacts.

Triens cum aquila et cornucopiæ.

— 2 1/2 21 (= 18 den. Passeri, p. 176).

Aquila ∴, « *tuter* ». ℞ *Cornu divit.*

Pied mon. Grammes.

\+ 4 1/2 42 (Passeri, p. 205, Mus. Passeri, Giovanelli, Arigoni. — Triens d'un as de 4 1/2 onces).

Aquila sin., « *tutere* » •••• ℞ *Cornucopiæ* ••••

5 47 (Passeri, p. 214, Mus. Arig., Pass. Triens d'un as de 5 onc.).

Ceci montre combien les renseignements de Passeri méritent peu de confiance. Arigoni ne donne pas de triens offrant ce même type.

Pl. XX, n° 2. *b*) Deux massues, « *tutere* » ∴ ℞ Main entourée de lanières ∴

Pied mon. Grammes.

15 1/2 141 (As de 15 onc. Passeri, Mus. Pass.) (1).

10 1/2 94 (= 3 onc. 8 den. Dempster, pl. LX, 3, Mus. Med.).

\+ 9 1/2 85 (= 3 onc. Dempster, pl. LX, 2, Mus. Med.).

83,50 (Cabinet de France).

\+ 5 47 (As de 5 onc. Passeri, Mus. Pass.).

4 37 (= 1 onc. 7 den. Olivieri).

35 (= 1 onc. 2 dr. Gennarelli).

33 (Cabinet de France).

33 (= 1 onc. 48 car. Arigoni, t. III, pl. 5).

3 1/2 32 (= 1 onc. 1 dr. Zelada, le plus fort sur six, 2 exemplaires, Gennarelli ; = 1 once 22 grains, Montfaucon, *Ant. expl.*, Suppl., t. III, p. 107).

31 (= 2 1/8 loth Barth ; = 600 Carelli, n° 4).

30 (= 1 onc. 30 car. Arigoni, t. III, pl. 5 ; = 1 onc. 29 car. Arigoni, t. III, pl. 5).

29 (= 2 loth Barth).

28 (= 1 onc. Olivieri, 2 exemplaires, Gennarelli. As de 3 onc., Passeri, Mus. Pass.).

3 27 (= 23 den. Olivieri).

26 (Coll. Blacas).

26 (= 1 sem. 3 dr. Ramus, deux exemplaires ; = 1 3/4 loth Barth).

25,80 (Cabinet de France).

25 (= 4/5 onc. Pembroke, III, 117 ; = 7 dr. Gennarelli ; deux exemplaires ; = 1 11/16 loth. Coll. Posern-Klett, à Leipzig ; = 21 den. Dempster, pl. LX, 6, Mus. Bonarotti).

24 (= 20 den. Dempster, pl. LX, 6, Mus. Bonarotti).

22 (Cabinet de France).

2 1/2 22 (= 425 Carelli, n° 5).

---

(1) « *Nuper Tuderti repertus est triens qui pertinet ad assem XV unciarum, quem ego in museum Oliverium collocavi.* » Passeri, p. 172. Les triens que cet auteur cite dans les séries de 13 et de 12 onces, comme faisant partie du Mus. Med., c'est-à-dire d'après Dempster, ne se trouvent pas dans l'ouvrage de ce dernier.

Pied mon. Grammes.

21 (= 18 den. Olivieri; = 6 dr. Zelada, le plus faible de six exemplaires; = 5 1/2 gros, Montfaucon, *Ant. expl.*, Suppl., t. III, p. 107; = 5 gros 32 grains, Montfaucon, *loc. cit.*, p. 108).

20 (= 1 sem. 1 1/2 dr. Ramus).

19 (= 112 car. Arigoni, t. I, pl. 16).

2 18 (= 106 car. Arigoni, t. III, pl. 8, = 104 car. Arigoni, t. III, pl. 5).

17 (= 100 car. Arigoni, t. III, pl. 12).

16 (= 90 car. Arigoni, t. III, pl. 5).

1 1/2 14 (= 12 den. Olivieri; as de 1 1/2 onc. Passeri, Mus. Pass.).

Quadrans.

Ancre, « *tu* » ∴ ℞ Grenouille ∴

9 1/2 65 (Gotha sans légende).

— 9 1/2 64 (= 2 onc. 2 dr., deux exemplaires, Gennarelli).

9 61,1 (Berlin).

8 1/2 59 (= 1 9/10 onc. Pembroke, III, 125, sans légende; il est donné comme sextans).

8 1/2 + 57 (Cabinet de France).

8 1/2 57 (= 2 onc. Gennarelli).

56,50 (Cabinet de France)

4 28 (= 1 onc. Dempster, pl. LXI, 3, Mus. Med.; = 1 onc. Olivieri; = 1 onc., trois exemplaires, Gennarelli).

25 (= 7 dr., trois exemplaires, Gennarelli).

3 1/2 23 (= 6 1/2 dr. Zelada, le plus fort sur huit).

22 (= 19 den. Olivieri).

3 21 (= 18 den. Dempster, pl. LXI, 2, Mus. Bonarotti; = 6 dr., deux exempl., Gennarelli; as de 3 onces, Passeri, Mus. Pass.; = 5 gros 28 gr., Montfaucon, *Ant. expl.* Suppl., t. III, p. 107).

20 (= 17 den. Olivieri).

20 (Cabinet de France, deux exemplaires).

19 (Cabinet de France; = 5 gros 2 grains, *Cat. d'Ennery*, p. 130; = 5 gros 2 grains, Montfaucon, *loc. cit.*; = 16 den. Dempster, pl. LXI, 4, Mus. Bonarotti; = 108 car. Arigoni, t. III, pl. 6; = 5 dr. du poids de Nuremberg, Eckhel, *Mus. Caes.*).

18,7 (Gotha).

18 (= 1 sem. 1 dr. Ramus; = 1 1/4 loth Barth, p. 16 et coll. Posern-Klett; = 358 Carelli, n° 7; 104 car. Arigoni, t. I, pl. 18; = 15 den. Olivieri; = 5 dr.; trois exemplaires, Gennarelli).

2 1/2 17 (= 96 car. Arigoni, t. I, pl. 21, comme once).

17 (Cabinet de France).

16 (= 93 car. Arigoni, t. III, pl. 9, comme once).

16 (Coll. Blacas).

15 (= 88 car. Arigoni, t. III, pl. 12, deux pièces; = 13 den. Olivieri; = 87 car. Arigoni, t. III, pl. 12).

Pied mon. Grammes.

15 (Cabinet de France).
2 14 (= 12 den. Olivieri).
12 (= 3 1/2 dr. Zelada, le plus faible de huit).
11 (= 65 car. Arigoni, t. III, pl. 9, comme sextans).

Sextans.

Trident, « *tu* » : ℞ Sauterelle ••

10 1/2 47 (As de 10 onc. Passeri, Mus. Pass.; classé avec les quadrans probablement par suite d'une faute d'impression).
8 1/2 39 (= 1 onc. 9 den. Olivieri).
8 38 (As de 8 onc. Passeri, Mus. Pass.).
37 (Cabinet de France).
+ 7 1/2 35 (= 1 onc. 2 dr. Gennarelli).
7 1/2 33 (= 1 onc. 46 car. Arigoni, t. III, pl. 7, comme once).
7 32 (= 1 onc. 1 dr. Gennarelli).
+ 6 28 (= 1 onc. Gennarelli).
5 1/2 25 (= 7 dr. Gennarelli).
21 (= 6 dr. Gennarelli).
4 19 (= 16 den. Passeri, p. 177).
18 (= 5 dr., trois exemplaires, Gennarelli).
— 4 16 (= 14 den. Olivieri).
3 1/2 15 (= 1 sem. Ramus).
14,50 (Coll. Blacas).
3 14 (= 4 dr. [l'indication *once* semble le résultat d'une faute d'impression], Zelada, le plus fort de cinq exemplaires, Gennarelli; as de 3 onc. Passeri, Mus. Pass., Olivieri; = 78 car Arigoni, t. III, pl. 12).
+13 (Cabinet de France).
13 (= 11 den. Olivieri; = 74 car. Arigoni, t. III, pl.8, donne cette pièce comme une once).
2 1/2 12 (= 10 den. Dempster, pl. LIX, 6, Mus. Bonarotti).
11 (= 3 dr. [donné comme once par une erreur typographique, à ce qu'il semble], Zelada, le plus faible de cinq exemplaires, Gennarelli).
10,70 (Cabinet de France).
+ 10 (*Ibid.*)
2 9 (= 8 den. Olivieri; aussi probablement un as de 2 onc., Passeri, Mus. Pass., où la sauterelle est décrite comme une fleur).
8 (= 7 den. Olivieri).
1 1/2 7 (As de 1 1/2 onc. Passeri, Mus. Pass.; = 6 den. Passeri, p. 176).

Once.

Fer de lance « *tu* » • ℞ Vase à deux anses, •

+ 10 1/2 25 (= 7 dr. Gennarelli).
25 (Coll. Blacas).

Pied mon.	Grammes.
— 9	24 (Cabinet de Gotha).
10	23 (As de 10 onc. Passeri, Mus. Pass., mis par erreur parmi les sextans; = 6 1/2 dr. Zelada, le plus fort sur cinq exemplaires).
	23 (Cabinet de France).
9 1/2	22 (= 19 den. Olivieri; = 1 1/2 loth Barth).
+ 9	21,2 (= 6 dr., cinq exemplaires, Gennarelli).
+ 9	21,1 (Berlin).
	20 (Cabinet de France [pièce percée]).
+ 8	19 (= 3/5 onc. Pembroke, III, 117).
8	18 (= 103 car. Arigoni, t. I, pl. 21, et t. III, pl. 9; = 5 dr. Gennarelli).
7 1/2	17 (= 98 car. Arigoni, t. III, pl. 9).
+ 6	14 (= 4 dr., deux exemplaires, Gennarelli).
5	12 (= 230 Carelli, n° 8).
4 1/2	11 (= 3 dr. Zelada, le plus faible sur cinq; trois exemplaires, Gennarelli).
	9,50 (Cabinet de France).
4	9 (= 8 den. Olivieri; as de 4 onc. Passeri, Mus. Pass.; = 5/8 loth Barth).
	8,80 (Cabinet de France).
3 1/2	8 (= 45 car. Arigoni, t. IV, pl. 9).
—	7,80 (Cabinet de France).
	7,50 (Cabinet de France).
3	7 (= 2 dr., trois exemplaires, Gennarelli; as de 3 onc. Passeri, Mus. Pass.).
3	6 (= 37 car. Arigoni, t. III, pl. 8; = 5 den. Olivieri; as de 2 1/2 onc. Passeri, Mus. Pass.).

Nous ne savons si l'on peut attribuer à Tuder les pièces ayant pour type une grenouille. ℣ Tortue. Nous donnons ici les poids de ces pièces :

Grammes.

16 (= 14 den. Olivieri, avec **TV**, donnée comme 1 once).

14 (Avec **TV**, Passéri, Mus. Pass., once d'un as de 6 onc.).

11 (=64 car. Arigoni, t. III, pl. 7, donné comme 1 once; avec **V1**, Arigoni, t. III, pl. 11, donné comme un sextans; =63 car Arigoni, t. I, pl. 21, avec **VD**, donné comme 1 once).

Semis, quadrans, sextans et triens en forme d'amande.

Sans légende. — Sur un des côtés, on voit en général une arête de poisson, et au revers seulement l'indication de la valeur. On les attribue à Tuder à cause du lieu de leur provenance.

Semis.

De forme ovale, faisant partie des nouvelles acquisitions du Mus. Kircher. (Gennarelli, *loc. cit.*, p. 22.

Quadrans.

	Pied mon.	Grammes.	
+	6 1/2	46	(= 1 onc. 5 dr. Zelada, *Quadrans*, pl. V, n° 3; d'après Gennarelli, 1, 6 dr. = 49 gr.)
—	6 1/2	44	(= 1 onc. 13 den. Olivieri).
—	5 1/2	36	(= 1 onc. 65 car. Arigoni, t. III, pl. 6).
—	5	33	(= 1 onc. 46 car. Arigoni, t. III, pl. 6).
—	5	32	(= 2 sem. 1 dr. Ramus).

Sextans.

	8 1/2	39	(= 1 onc. 3 dr. Gennarelli).
+	7 1/2	36	(= 697 Carelli, *Descr.*, p. 6, n° 14).
	7	32	(= 1 onc. 1 dr. Zelada, le plus fort sur cinq, Gennarelli; = 1 onc. 3 den. Olivieri).
+	6 1/2	31	(= 1 onc. 2 den. Olivieri).
	6 1/2	29	(= 1 onc. 1 den. Passeri, p. 176).
+	6	28	(= 1 onc. Gennarelli; as de 6 onc. Passeri, Mus. Pass.).
	6	27	(Cabinet de France).
		27	(= 1 sem. 3 1/2 dr. Ramus; 23 den. Olivieri).
	5 1/2	25	(Cabinet de France), = 6 gros 42 grains, *Cat. d'Ennery*, p. 129; = 7 dr. Gennarelli).
	5 1/2	24	(= 6 dr. 35 gr. poids de Nuremberg, Eckhel, *Mus. Caes*).
	5	22	(= 19 den. Olivieri; = 1 sem. 2 dr. Ramus).
	4 1/2	21	(= 6 dr. Gennarelli; = 5 1/2 gros, Montfaucon, *Ant. expl.* Suppl. t. III, p. 107).
		21	(Coll. Blacas).
	4	19	(= 16 den. Olivieri, deux exemplaires).
		18	(= 103 car. Arigoni, t. I, pl. 21; = 5 dr. Zelada, le plus faible sur cinq, Gennarelli).
		17	(= 100 car. Arigoni, t. III, pl. 6).
	3 1/2	16	(= 94 car. Arigoni, t. III, pl. 11; = 90 car. Arigoni, t. III, pl. 6 et 7).
	3	14	(= 78 car. Arigoni, t. III, pl. 7).
		11	(= 3 dr. Gennarelli).

Once.

+	7 1/2	18	(= 5 dr. Gennarelli).
	7 1/2	17	(Coll. Blacas).
+	6	14	(= 4 dr. Gennarelli, deux exemplaires).
+	5	12,80	(Cabinet de France).
+	5	12	(= 10 den. Passeri, p. 176; as de 5 onc. Passeri, Mus. Pass.).
+	4 1/2	11	(= 3 dr. Zelada, *Onces*, pl. III, 3, Gennarelli).
	4	9	(= 8 den. Olivieri, deux exemplaires; = 2 1/2 dr. Ramus; = 166 Carelli, *Descr.*, p. 6, n° 15).
	3	7	(= 39 car. Arigoni, t. III, pl. 7).
	3	6	(= 37 car. Arigoni, *loc. cit.*).
	2 1/2	6	(= 34 car. Arigoni, *loc. cit.*).

Pièces frappées, en général sans indication de la valeur.

a) Tête de Silène couronnée de lierre. ℞ Aigle, « *tutere* ».

Sur un exemplaire de Zelada, *Onces*, pl. III, n° 2, avec un globule, par conséquent une once. Les pièces semblables en argent sont fausses.

Grammes.

5,3 (= 1 1/2 dr. Zelada, *Aes grave*, p. 33).
4,7 (= 4 den. Olivieri).
3,6 (Berlin).
3,5 (= 1 dr. Zelada, *Aes grave*, p. 33, avec un globule; = 20 car. Arigoni, t. III, pl. 11; = 3 den. Olivieri, once d'un as de 1 1/2 onc. Passeri, Mus. Pass.; = 68 Carelli, n° 11).
3,3 (= 19 car. Arigoni, t. III, pl. 11).
3,1 (= 18 car. Arigoni, t. III, pl. 11).
2,9 (= 2 1/2 den. Olivieri).
2,8 (= 16 car. Arigoni, t. III, pl. 11).
2,7 (= 53 Carelli, *loc. cit.*, n° 10).

b) Tête de Faune avec des cornes. ℞ Corne d'abondance « *tutere* ». (Demi-once?).

Grammes.

2,4 (= 2 den. Passeri, p. 176).
1,8 (Berlin; = 35 Carelli, *loc. cit.*, n° 12).

c) Tête coiffée d'un bonnet. ℞ Truie avec ses petits, « *tutere* ». (*Mus. Kircher*, pl. de Suppl., cl. II, 2.)

Nous n'en connaissons pas le poids.

Pièces carrées avec l'arête.

Sans légende, attribuée à Tuder à cause du lieu de leur provenance. (Passeri, p. 159).

Bœuf. ℞ Arête avec cinq branches de chaque côté.

Cette pièce avait appartenu à l'abbé Mascioli, à Todi; après sa mort, le curé Giovanelli la fit dessiner et en envoya le dessin à Olivieri. Voyez Olivieri, ***Fondazione di Pesaro***, p. 28; Passeri, p. 160. Tous les dessins qui en ont été faits sont copiés sur la gravure d'Olivieri. Il en est de même de toutes les pièces suivantes :

Grammes.

1498 (= 53 onc. Olivieri, pl. I).

Dauphin. ℞ Arête avec trois branches.

900 (= 31 onc. 20 den. Olivieri, pl. II).

Arête avec six branches de chaque côté.

968 (= 34 onc. 6 den. Olivieri, pl. III, n° 1).

Aréte avec quatre branches et huit globules dans les intervalles de chaque côté.

Grammes.

51 (= 1 onc. 19 den. Olivieri, pl. III, n° 2).

Aréte avec deux branches et quatre globules dans les intervalles de chaque côté.

27 (= 23 den. Olivieri, pl. III, n° 3).

Branche d'arbre sur les deux faces, provenant de la trouvaille de Vulci. (Voyez ci-dessus, p. 175.)

387 (= 13 onc. 14 den. Mus. Kircher, Gennarelli, *loc. cit.*, p. 16, 76; fragment).

Aréte sur les deux côtés, de la collection Recupero à Catane, mais certainement pas trouvé en Sicile. Gennarelli, p. 22.

111 (= 3 onc. 22 den., dans le *Mus. Kircher*, Gennarelli, *loc. cit.*, p. 76; fragment).

Les planches I et II de Passeri ont été gravées d'après les pièces d'Olivieri; il n'en a pas eu d'autres entre les mains. Ses données, qui sont différentes dans le *Chronicon* de Tuder que dans le chapitre qui traite de l'Italie, ne sont que les réminiscences d'Olivieri mal appliquées et souvent interprétées dans un sens tout opposé à celui de l'auteur. Ces pièces semblent être des lingots, et il nous est impossible d'assigner une valeur aux globules qu'on remarque sur les plus petites.

2. *Iguvium.*

Le type de l'as est le même que celui du semis, celui du triens semblable à celui du quadrans, et il en est de même pour le sextans et l'once, de sorte que trois types doubles suffisent pour les six pièces de la série. Quelques pièces isolées diffèrent des premières et semblent en partie appartenir à des séries incomplètes. — Légende « *ikuvins* » (plus rarement « *ikuvini* »). La légende manque sur un des sextans, et peut-être aussi sur l'once. — Les signes indiquant la valeur sont I ∩ :: :· :· · · — Atlas de *l'Aes grave*, du *Mus. Kircher*, cl. II, pl. III, n° 4, A; pl. de supplément, B, 2, 3; *incert.*, pl. V, A, 13. — Nous donnons tous les types et tous les poids connus.

a) Série des six types en trois groupes.

As. (*Mus. Kircher*, cl. II, pl. III, 1, pl. IV, 1.)

Étoile ou soleil à quatorze rayons. ℞ Croissant, quatre étoiles, « *ikuvins* » ou « *ikuvini.* »

Pied mon. Grammes.

+ 7 194 (= 6 onc. 21 den. Passeri, *Paralip.*, pl. IV, Iguvii apud Carlium).

+ 7 193 (= 6 onc. 20 den. Dempster, pl. LIX, 4, Mus. Med.).

Pied mon. Grammes.

7 190 (Cabinet de France).

\+ 6 1/2 180 (= 6 onc. 9 den. Passeri, *loc. cit.*, Mus. Montemellini Perusiae, *item*, Mus. Oliv.).

Semis. (*Mus. Kircher*, cl. II, pl. III, 2, pl. IV, 2.)

Les mêmes types.

\+ 7 99 (= 3 onc. 12 den. Passeri, Mus. Montemellini et Oliv.).

Triens. (*Mus. Kircher*, cl. II, pl. III, 5.)

Tenailles. ℞ Corne d'abondance, « *ikuvins* ».

7 1/2 67 (= 2 onc. 2 dr. Gennarelli, deux exemplaires).

7 64 (= 2 onc. 2 dr. Gennarelli, deux exemplaires).

\+ 6 57 (= 2 onc. Zelada, sans légende, probablement par erreur; cette pièce est peut-être un des exemplaires ci-dessus mentionnés).

6 56 (Cabinet de France).

Quadrans. (*Mus. Kircher*, cl. II, pl. III, 6.)

Les mêmes types.

\+ 4 28 (= 1 onc. Passeri, pl. III).

Sextans. (*Mus. Kircher*, pl. de supplément II.)

Corne d'abondance sur les deux faces avec la légende « *ikuvins* ».

Once. (*Mus. Kircher*, pl. de supplément III.)

Les mêmes types.

4 18 (= 5 dr. Gennarelli, deux exemplaires).

3 14 (= 4 dr. Gennarelli).

b) Pièces isolées.

Semis. (*Mus. Kircher*, cl. II, pl. III, 3.)

Grain d'orge, deux étoiles. ℞ Croissant, osselet, « *ikuvins* ».

— 6 80 (= 2 onc. 20 den. Passeri, *loc. cit.*, pl. IV. Iguvii apud Carlium).

Semis. (*Mus. Kircher*, cl. II, pl. III, 4.

Casque. ℞ Corne d'abondance, « *ikuvins* ».

Quadrans. (*Mus. Kircher*, cl. II, pl. IV, 4.)

Roue à trois rayons des deux côtés, « *ikuvini* ».

— 6 40 (= 1 onc. 10 den., poids romain, Capranesi, *Bull. de l'Inst. arch.*, 1833, p. 160).

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

Sextans. (*Mus. Kircher*, incert., pl. V, A, 13.)

[Marque indiquant la valeur.] ℞ Branche, « *ikuvini* ».

Sextans. (*Mus. Kircher*, cl. II, pl. III, 7.)

Les mêmes types sans légende.

Pied mon.	Grammes.	
5 1/2	26	(= 1 3/4 loth, Barth, p. 15).

Le triens sans légende au type de la roue à quatre rayons sur les deux faces (*Mus. Kirch.*, cl. II, pl. IV, 3) appartient incontestablement à la cl. III, pl. III. Il n'est pas prouvé que l'once au type de la grappe de raisin et avec l'indication de la valeur • cl. II, pl. III, 8) soit d'Iguvium (1). Gennarelli donne les poids des dix pièces du Collége romain sans indiquer leurs types d'une manière assez claire. Les deux pièces suivantes restent indéterminées.

Semis.

Pied mon.	Grammes.	
— 7 1/2	99	(= 3 onc. 4 dr.).
7	95	(= 3 onc. 3 dr.).

Sextans.

+ 4 1/2	21	(= 6 dr.).

(1) L'exemplaire de cette once, qui se trouve au Cabinet de France, pèse 14^{gr},55.

FIN DES ANNEXES DE LA PREMIÈRE PARTIE.

NOTE

SUR LE

SYSTÈME MÉTRIQUE DES ASSYRIENS

PAR TH. MOMMSEN.

(Extrait du recueil intitulé *Die Grenzboten*, Leipzig, 5 mars 1863.)

Nous possédons depuis peu d'années seulement des renseignements authentiques sur le système métrique des Assyriens ; nous les devons à la découverte faite à Ninive, par M. Layard, d'un certain nombre de poids de bronze, coulés sous la forme de lions ou de canards, et que l'on peut voir aujourd'hui à Londres, dans les collections du Musée Britannique (1). M. Norris les a fait connaître au

---

(1) Les poids assyriens que l'on voit au Musée du Louvre ne sont pas en bronze, mais en fer hématite taillé ; ils sont au nombre de six dont cinq

monde savant, en les publiant dans le *Journal of the Asiatic society of Great Britain* (1856). La plupart de ces monuments portent une double légende : l'une en caractères cunéiformes, dont le sens a pu être parfaitement déterminé; l'autre en caractères qui se rapprochent de l'écriture phénicienne. Outre l'indication du poids, ces légendes contiennent souvent le nom d'un roi d'Assyrie ou de Babylone.

Ce système est double; c'est-à-dire qu'il existe deux séries de poids très-distinctes l'une de l'autre, mais se raccordant cependant l'une avec l'autre, puisque l'unité de la seconde est tout juste la moitié de l'unité de la première. M. Norris suppose que la première série appartient aux Assyriens et la seconde à Babylone; nous ne croyons pas que cette opinion soit fondée. En effet, il existe deux poids de 30 mines appartenant l'un et l'autre à la série faible; l'un est marqué du nom d'un roi d'Assyrie, et l'autre porte celui d'un roi de Babylone. Il est donc probable que les deux séries ont été employées simultanément. Nous

---

en forme de canards et un seul en forme de tête de sanglier; ils ont exactement les poids suivants :

1°	Canards.	= 81gr98
2°	Tête de sanglier.	= 16gr,50
3°	Canard	= 8gr,00
4°	*Id.*	= 4gr,66
5°	*Id.*	= 2gr,65
6°	*Id.*	= 0gr,95

Ce dernier est le seul qui porte une légende en caractères cunéiformes gravée sur la partie plate. B.

avons vu que tout le monnayage de l'Asie Mineure est également basé sur deux unités : le statère de Phocée et la darique, dont l'une représente la moitié de l'autre, et qui évidemment doivent se rattacher à ces deux séries de poids. Les monnaies des villes sont presque toutes taillées d'après le poids le plus fort, et celles des rois, d'après le poids le plus faible. Nous donnerons provisoirement à ces systèmes les noms de *poids faible et de poids fort de Babylone ;* nous y sommes autorisés par l'exemple d'Élien, qui a donné ce nom à la plus faible des deux séries.

Ce que les poids découverts à Ninive nous apprennent de plus intéressant est le système de division en usage dans l'Assyrie, et qui diffère radicalement de celui que les Grecs avaient adopté.

MM. Norris et Hultsch ne paraissent pas avoir saisi cette différence; mais elle nous semble évidente, et elle a été parfaitement comprise par M. Hincks, qui ne l'a, cependant, que sommairement indiquée.

Les Grecs divisaient leur grande unité, le *Talent*, en 60 mines et la mine en 50 statères ou 100 drachmes. Le talent babylonien contient également 60 mines ; mais la mine, au lieu de se diviser par 100, se divise par 60; de sorte que le talent grec renferme 3,000 ou 6,000 petites unités, tandis que celui de Babylone en renferme 3,600. Parmi les poids trouvés à Ninive et actuellement à Londres, on compte dans la série forte des 1/4 de mine (lions n° 12 et n° 13), des 1/5 de mine (lion n° 14) et un autre poids difficile à déterminer, mais qui doit représen-

ter 3/60 de mine (lion n° 15). Nous trouvons dans la série faible des 6/15 de mine (canards n° 3 et n° 4) et un 8/30 de mine (canard n° 5). Tous ces poids sont marqués, et il paraît positif que l'écriture cunéiforme avait des signes particuliers pour indiquer 1/15, 1/30, 1/60 et 1/1800 de la mine.

M. Hincks a trouvé, dans une inscription du Musée Britannique, la preuve que l'on comptait à Ninive par mines, par 60es de mine et par 30es du 60e de mine. Les calculs astronomiques des Chaldéens étaient dressés suivant la même méthode. Le *Saros* contenait une période de 3,600 ans, divisés en six groupes ou *Neres* de 600 ans, ou en 60 *Sosses* de 60 ans chacun; l'année avait 360 jours divisés en douze mois de 30 jours; le jour, en 24 heures de 60 minutes (1).

---

(1) Une grande partie des calculs astronomiques est encore basée aujourd'hui sur ce système inventé sur les bords de l'Euphrate, et nous vient de ces Chaldéens dont l'Ancien Testament nous vante le savoir et la sagesse; l'équateur est divisé en 360 degrés, nous comptons 60 minutes dans une heure et 60 secondes dans la minute. Quant à la monnaie, le talent était divisé en 60 mines ou *Manahs* et la mine en 60 unités. C'était donc encore le système de division de nos florins allemands, soixante petites unités valant une grande unité; aujourd'hui, la pièce de 5 francs valant 100 sous fait concurrence au florin et tend à le remplacer partout; dans l'antiquité, la mine grecque de 50 statères ou 100 drachmes faisait concurrence à la mine asiatique de 60 petites unités; la lutte du système décimal contre le système duodécimal dure donc depuis près de 3,000 ans, et il faut convenir que l'esprit pratique pour l'usage quotidien se trouve du côté des Chaldéens d'autrefois et de nos bons amis les Souabes, car de tous les nombres, 60 est celui qui a le plus de diviseurs: tous les nombres depuis 2 jusqu'à 6, ainsi que 10, 12, 15, 20, 30, le divisent en autant de parties égales.

Le plus considérable des poids conservés au Musée Britannique, et, en même temps, celui sur lequel on peut baser des calculs avec un certain degré de certitude, parce que la valeur est indiquée fort clairement, est un poids de 5 mines; il pèse 5055 grammes (= 13 livres, 6 onces, 4 scrup., poids anglais). Il en résulterait que la mine de la série faible = 505,5 (1). Il est hors de toute vraisemblance que le poids normal ait été au-dessous et il peut même avoir été un peu au-dessus, quoique en général ces poids nous semblent fabriqués plus régulièrement et qu'ils présentent moins de variantes que ceux des Grecs et des Romains.

Nous trouvons, il est vrai, dans Élien que le talent babylonien pesait 72 mines attiques, ce qui donnerait pour la mine faible (car c'est d'elle qu'il est question, comme le juge parfaitement M. Norris) le poids beaucoup plus élevé de 524 grammes. Mais cette différence tient probablement à ce que le talent de Babylone valait en effet 72 mines *euboïques*, et qu'Élien, d'après l'usage généralement suivi en Grèce, donne souvent le nom de mine attique à la mine euboïque, sans tenir compte de la différence d'un 1/40 qui existe réellement entre ces deux poids. En calculant d'après

(1) Après celui-ci, le plus fort des poids conservés au Musée Britannique, est un poids de 30 mines faibles pesant 15,061 grammes (= 40 livres, onces, 4 scrup., 4 gr. poids anglais), ce qui donne une mine de 502 grammes. Les autres poids, en tenant compte comme de raison de leur plus ou moins bon état de conservation, donnent à peu près les mêmes résultats.

cette donnée, la mine de Babylone ne pèserait plus que 510gr,8 ; ce poids, que nous pouvons considérer comme le poids normal, coïncide donc assez exactement avec le maximum du poids effectif que nous ont fourni les monuments découverts à Ninive.

Si nous comparons le monnayage asiatique avec les poids de Babylone, nous verrons que la série des poids et celle des monnaies s'adaptent parfaitement l'une à l'autre. Supposons que la mine faible pèse légalement 510gr,8 (nous venons de voir que ce chiffre est en effet le plus probable), il en résulte que la mine forte devait peser 1021gr,6, et que le 1/60 était de 17gr pour la série forte et de 8gr,5 pour la série faible. Or les deux pièces d'or les plus anciennes (*Introduction hist.*, p. 2 et 9) du monnayage asiatique sont le statère de Phocée, dont les exemplaires les plus forts pèsent effectivement 16gr,57, et la darique, qui arrive à la moitié du même poids (8gr,49 effectifs). Il est donc évident que ces deux monnaies devaient peser légalement, l'une 1/60 de mine de la série forte, et l'autre 1/60 de la série faible.

Le plus ancien monnayage d'argent est également basé sur le même principe. Il correspond au monnayage d'or puisqu'il contient aussi deux unités. La plus forte pèse au moins 11 grammes et est surtout usitée dans le monnayage des villes, et la plus faible qui est la moitié de la première est la prétendue darique d'argent ou plutôt, comme nous l'avons démontré (p. 15), la pièce nommée par les Grecs le *Sicle mèdique* (σίγλος) et dont le poids

maximum, d'après les exemplaires que nous connaissons, ne dépasse pas 5gr,63. Ces deux pièces sont taillées régulièrement d'après les poids babyloniens et représentent l'une 1/90 de la mine forte, et l'autre 1/90 de la mine faible, et leur poids légal doit être de 11gr,33 pour l'une, et de 5gr,66 pour l'autre. Ce choix de 1/90 de la mine comme poids de la monnaie d'argent peut paraître singulier; mais il peut facilement s'expliquer. En effet, la monnaie d'argent étant moins ancienne en Asie que celle d'or, et l'or étant le métal régulateur, les pièces d'argent ont dû être taillées de manière à rester toujours dans une certaine proportion de valeur avec celles d'or, et cette proportion a dû être réglée d'une part sur la valeur proportionnelle des métaux qui était, d'après Hérodote, de 13 à 1, et d'autre part de manière à fournir un nombre rond de pièces d'argent comme équivalent de chaque pièce d'or, ce qui était important pour la plus grande facilité des échanges. Le poids de 1/90 de mine répondait mieux à toutes ces exigences que le 1/60. En effet, on obtenait ainsi vingt pièces d'argent comme équivalent d'une pièce d'or, et pour ce qui est de la proportion des métaux, 1/60 de la mine d'or = 20/90 de la mine d'argent, ou bien 3 : 40, ou bien 1 = 13 1/3, ce qui revient à la proportion donnée par Hérodote, ou plutôt à celle qu'il a sans doute voulu indiquer (1), mais qu'il a rendue d'une manière incomplète.

---

(1) Un savant qui s'est plus particulièrement occupé de cette partie de

Il nous reste encore à voir ce que le talent babylonien devint chez les Grecs. Ce talent est évidemment la base de tout leur système monétaire et de leur système pondéral ; mais ils l'ont appliqué d'une manière tout à fait particulière. Dans leurs monnaies divisionnaires, ils abandonnèrent tout à fait le système sexagésimal et adoptèrent le fractionnement par 10 et plus souvent par 12 ; nous avons vu qu'en Grèce le statère se compose de deux drachmes et de douze oboles. Nous en avons une nouvelle preuve dans les fractions qui ont été taillées sur le statère de Crésus qui a le poids de la darique (1) ; M. le baron de Prokesch possède, dans sa

---

nos études, et dont nos lecteurs connaissent et apprécient les travaux consciencieux, M. Hultsch a essayé dernièrement de donner une autre solution au problème que présentent les poids découverts à Ninive ; mais il nous semble que ses efforts n'ont pas été heureux. Comme M. Norris il part de ce principe que la principale division de la mine était 1/100, et parmi les poids qui sont conservés au Musée Britannique il a cru reconnaître des 1/25, 3/200, 1/100, 1/200 de mine ; mais cette opinion ne résiste pas à l'étude consciencieuse des faits ; et il suffit, pour s'en convaincre, de peser ces poids sans parti pris d'avance. L'hypothèse qu'à cette époque l'argent était à l'or comme 10 est à 1, et que le statère d'or pesant 1/50 de la mine babylonienne valait 10 statères d'argent du même poids, n'est admissible sous aucun rapport, puisque nous savons qu'il n'existe pas de statères d'or de ce poids. Supposer que l'or ayant augmenté de valeur le poids d'or fut abaissé de 1/50 à 1/60 de mine, que plus tard l'argent étant venu à baisser on augmenta les impôts de 1/12 et que pour *légaliser* (?) cet impôt additionnel on augmenta d'autant le poids des pièces d'argent qui montèrent de 1/50 à 1/46 environ de la mine, nous paraît une série d'hypothèses aussi peu fondées que peu vraisemblables et qui ne trouvent même pas leur confirmation dans les variations fréquentes du poids des monnaies d'argent. La seule conséquence pratique que nous puissions tirer du travail patient et ingénieux de ce savant c'est que le problème sera insoluble tant que l'on persistera à vouloir appliquer la division par 100 au système pondéral de l'ancien Orient.

(1) Il n'existe pas, à proprement parler, de fractions de la darique.

riche collection, une série de ces fractions qui nous paraît complète; on y distingue le 1/3, le 1/6, le 1/12, puis le 1/5 et le 1/10. Nous n'avons jamais vu ni le 1/15 ni le 1/30 ni le 1/60, et il est probable qu'ils n'existent pas dans le monnayage grec et n'existent que dans celui de l'Asie.

Pour ce qui est du système pondéral, nous avons déjà vu que les Grecs, au lieu de diviser la mine en 60 parties l'avaient divisée par 50 et par 100; ils étaient ainsi arrivés à une grande unité composée de 3,000 ou de 6,000 petites unités au lieu de 3,600, sans s'écarter pour cela de la base qu'ils avaient adoptée. On pouvait arriver à ce résultat de deux manières différentes; il fallait prendre une des grandes unités, le talent ou la mine, changer le mode de fractionnement et obtenir ainsi une petite unité toute nouvelle, ou bien prendre pour point de départ les monnaies d'or ou d'argent déjà existantes et taillées d'après les poids babyloniens. Ce fut cette dernière méthode que les Grecs adoptèrent. Le talent babylonien faible pèse réellement 30,649 grammes, la mine correspondante 510^{gr},8 et par conséquent la pièce d'or qui en dérive = 1/3600 du talent = 1/60 de la mine = 8^{gr},5. Dans le système euboïque, cette même pièce d'or = 1/50 de la mine et 1/3000 du talent; il en résulte que le talent euboïque ne pèse que 25,441^{gr}, la mine 425^{gr},7.—Le talent fort de Babylone pèse 61,298 grammes, la mine correspondante 1021^{gr},6, et par conséquent la pièce d'argent qui en dérive = 1/5400 du talent = 1/90 de la mine = 11^{gr},35. Cette pièce ayant été

considérée comme le 1/3000 du talent, on arriva à un talent de 34,050 grammes auquel Hérodote donne le nom de talent babylonien et qui a servi plus tard de base au talent d'Égine. Ainsi la petite unité qui sert de point de départ aux deux systèmes n'est pas seulement un dérivé des anciens poids babyloniens, mais elle a été empruntée directement au monnayage de l'Asie Mineure et par conséquent le système d'Égine est évidemment postérieur à la première émission des monnaies d'argent. Th. M.

Pour compléter la note qui précède, et mettre, autant que possible, les lecteurs au courant des dernières découvertes de la science sur un sujet aussi neuf et aussi intéressant, je crois utile d'insérer ici les observations suivantes que M. Jules Oppert a bien voulu me communiquer :

« Le poids du Louvre (ci-dessus p. 402, note, n° 6) pesant 0^{kr},95, porte la légende 20 *doubles barsa*. *Barsa*, qui a son correspondant en hébreu, signifie genièvre (*Juniperus excelsa*) ; comme expression de mesure de longueur, ce mot répond aussi à 3 *kani* (= 3 *perticae*) ; mais ici il indique la graine du genévrier, également usitée de nos jours comme unité de poids.

« Or si le n° 6 = 40 *barsa*, le n° 4 = environ 200 (?), le n° 3 = 360, le n° 2 = le double = 720, le n° 1 = 3,600 barsa ou graines de genévrier.

« Le n° 3 = la drachme = 360 graines = 6 oboles (*aplus*) à 60 graines par obole. Ce mot (*aplus*) se trouve également dans les inscriptions.

« Nous avons donc pour la série forte comme pour la série faible à laquelle appartient le n° 6 :

« Le talent (*bilat*) = 3,600 drachmes ;

« La mine (*mana*) = 60 drachmes ;

« Le tétradrachme ;

« Le didrachme ;

« La drachme = 6 oboles = 360 graines.

« On connait les idéogrammes cunéiformes exprimant la drachme, son double et son quadruple, mais on n'a pas jusqu'ici trouvé la prononciation en caractères phonétiques.

« L'obole (*aplus*) = 60 graines ;

« La graine (*bars*).

« Le n° 6 serait donc les 2/3 de l'obole ; le 1/3 de l'obole = 20 graines, se rencontre ailleurs comme unité.

« Les *sares*, *neres* et *sosses* répondent aux mois, jours et heures *cosmiques*.

« En partant de la donnée que la minute cosmique égale un mois solaire, on aura :

1 an (σάνη)	=	43,200 ans.
1 mois (σάρος)	=	3,600 ans.
1 jour (νῆρος)	=	120 ou 60 ans.
1 heure	=	5 ans.
1 minute (σῶσσος)	=	1 mois.

« Le jour (*nahar*, νῆρος) peut être pris pour 60 ans au lieu de 120 ans, attendu que ce mot, à proprement parler, indique le demi-jour, les douze heures de la journée.

« Le mot σῶσσος (*scissu* en babylonien) signifie *soixantième*, tant comme multiple que comme partie ; de sorte que dans le langage des inscriptions surtout les plus antiques on trouve quelquefois l'expression *une soixantaine d'années* (*sus sanāni*) pour indiquer l'espace de temps qui, d'après les auteurs grecs, était exprimée par le mot σῶσσος. Le mot babylonien rendant *heure* était probablement *sa 'at ;* il a pu se transcrire en grec σῶττος, et être confondu, à cause des lois euphoniques qui régissent la langue grecque, avec le mot σῶσσος. Cette confusion était d'autant plus possible que l'heure cosmique se composait en effet d'un *sosse* de mois solaires (*sus saharāni*). Pour rendre plus plausible cette manière de compter, on peut citer les textes de Teglathphalasar I (XIIIe siècle av. J.-C.), où il est question d'un *sosse* de chevaux et d'autres objets. »

Comme on le voit, le résultat auquel arrive M. Oppert diffère pour le poids de la mine de celui obtenu par les calculs de M. Mommsen. L'écart serait de 30 grammes environ ; mais les deux savants sont parfaitement d'accord sur le principe de la division par 60 qui domine tout le système pondéral des Assyriens et même sur la réalité de ce système ; c'est là le point important. En effet, avec l'écart que présentent entre eux la plupart des poids anciens, une fois que le principe est admis, c'est par la comparaison d'un certain nombre de ces poids portant la même légende ou des légendes analogues que l'on pourra obtenir une moyenne qui fixera assez exactement la valeur normale de la mine. B.

RECTIFICATIONS.

Page 29, ligne 13 de l'introduction historique *au lieu de* 14,320, *lisez* 14,220, et *au lieu de* ΜΔΤΚ, *lisez* ΜΔΣΚ.

Page 39, ligne 13, *au lieu de* 66 livres 1/2, *lisez* 62 livres 1/2.

Page 53, note 2, *ajoutez* : c'est à tort que nous avions pensé que M. F. Lenormant (***Monn. des Lagides***, p. 149) s'était trompé en assignant le poids de 21^{gr},47 à une pièce d'or de Bérénice. Cette donnée est exacte, et nous avons trouvé, au cabinet d'Osnabrück, une pièce semblable pesant 21^{gr},33. Nous considérons ces pièces comme étant plutôt des pentadrachmes attiques, que des hexadrachmes du système des Ptolémées.

Page 67, *supprimez* l'alinéa commençant par les mots : « Cette dernière hypothèse, » et finissant par « pour faire un compte rond. » Nous avons commis une faute de calcul ; le texte de Pollux contient une erreur, il est vrai, mais l'explication que nous avons donnée n'est pas satisfaisante.

Page 72, note 2, *ajoutez* : il est probable que cette prétendue obole d'Égine est plutôt une monnaie d'Érythrée.

Page 215, note 4, ligne 2. Après la parenthèse, *ajoutez* : et par une pièce de la collection de Luynes au Cabinet de France, *voyez* pl. XVIII, n° 9.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

Pages.

AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR. v

PRÉFACE DE L'AUTEUR. . . . . xiij

LETTRE DE L'AUTEUR AU DUC DE BLACAS, AU SUJET DE CETTE TRADUCTION. xlj

INTRODUCTION HISTORIQUE.

CHAP. I. Monnaies grecques d'or et d'argent frappées en Asie. 1

CHAP. II. Monnaies grecques en Italie et en Sicile. 102

HISTOIRE DE LA MONNAIE ROMAINE.

Première Partie.

SYSTÈMES MONÉTAIRES DES LATINS, DES ÉTRUSQUES, DES ROMAINS ET DE LEURS ALLIÉS AVANT L'AN 486 DE ROME (268 AVANT J.-C.).

CHAP. I. Anciennes monnaies. 173

CHAP. II. Aes grave ou système de l'As libral. —Villes du Latium et de l'Italie méridionale où il était en usage. — Histoire et particularités de ce monnayage. 182

Pages.

CHAP. III. Monnaies étrusques. 213

CHAP. IV. Rapports de la monnaie du système libral avec la monnaie d'argent et divers systèmes de division et de calculs adoptés dans l'Italie centrale. — Monnaies d'or et d'argent frappées en Campanie pour le compte des Romains. — Transition à un nouveau système monétaire. 235

ANNEXES.

ANNEXES A L'INTRODUCTION HISTORIQUE.

A. Pièces d'or et d'argent siculo-carthaginoises n'appartenant pas au système attique. 271

B. Or et argent de Rhegium, du Bruttium et de la Sicile 274

C. Or et argent de Tarente et d'Héraclée. 288

D. Pièces d'or et d'argent des villes d'origine achéenne, de Locres et de Vélia 299

E. Monnaies campaniennes. 319

ANNEXES A LA PREMIÈRE PARTIE DE L'HISTOIRE DE LA MONNAIE ROMAINE.

F. Lingots carrés portant un type. 329

G. Aes grave de l'Italie centrale. 332

H. Monnaies de Luceria. 343

I. Monnaies de Venusia 349

K. Aes grave de l'Italie du Nord-Est. 354

L. Monnaies d'argent de l'Apulie et du Latium. 362

M. Monnaies romano-campaniennes. 365

Pages.

N. Monnaies d'or, d'argent et de cuivre de l'Étrurie. 372

O. Aes grave étrusque 376

P. Aes grave de l'Ombrie. 389

NOTE SUR LE SYSTÈME MÉTRIQUE DES ASSYRIENS. 401

RECTIFICATIONS. 412

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Paris. — Imprimé par E. THUNOT et Ce, rue Racine, 26.

ASHMOLEAN OXFORD MUSEUM

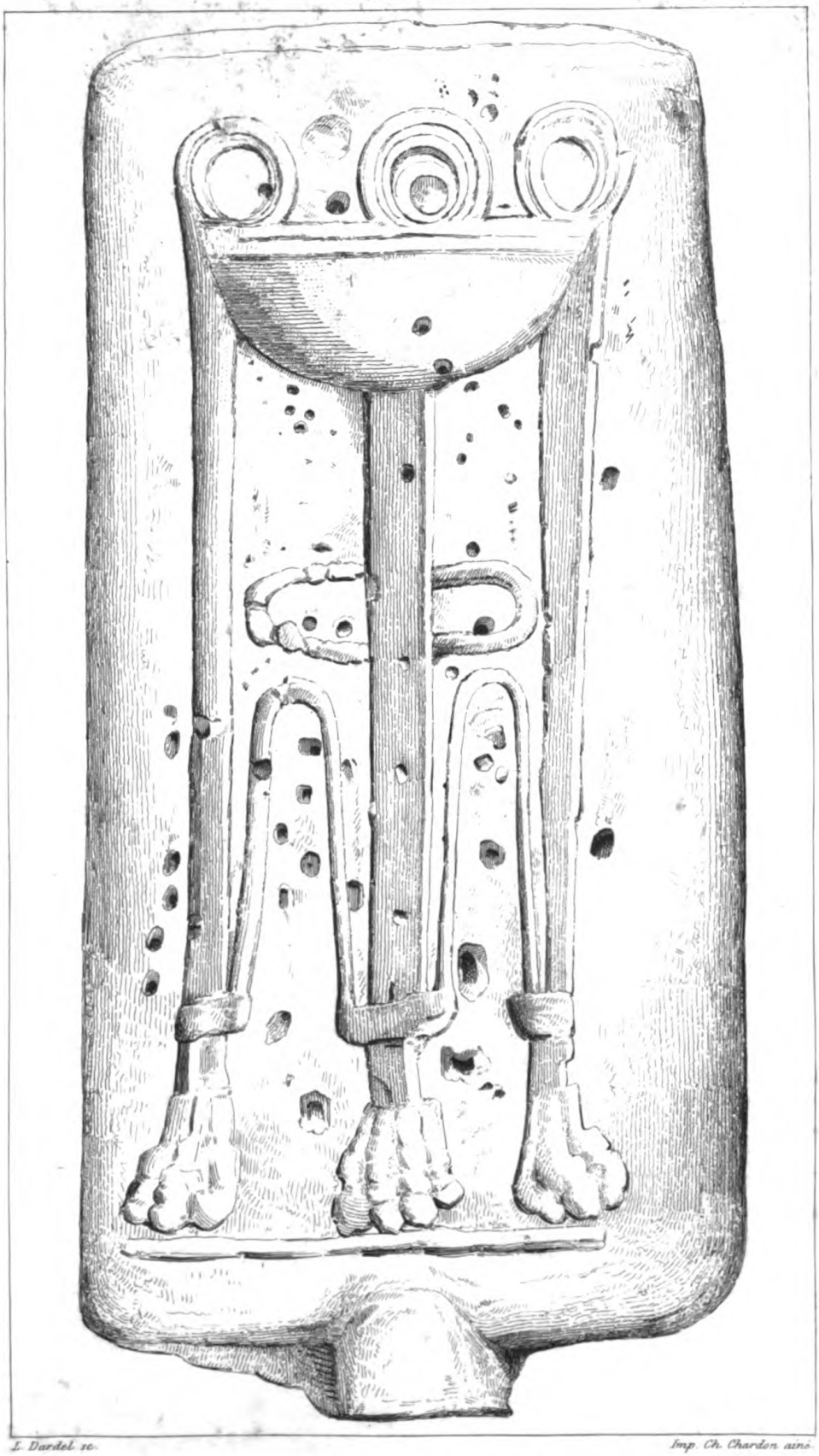

L. Dardel sc. Imp. Ch. Chardon aîné.

LINGOT CARRÉ

ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM

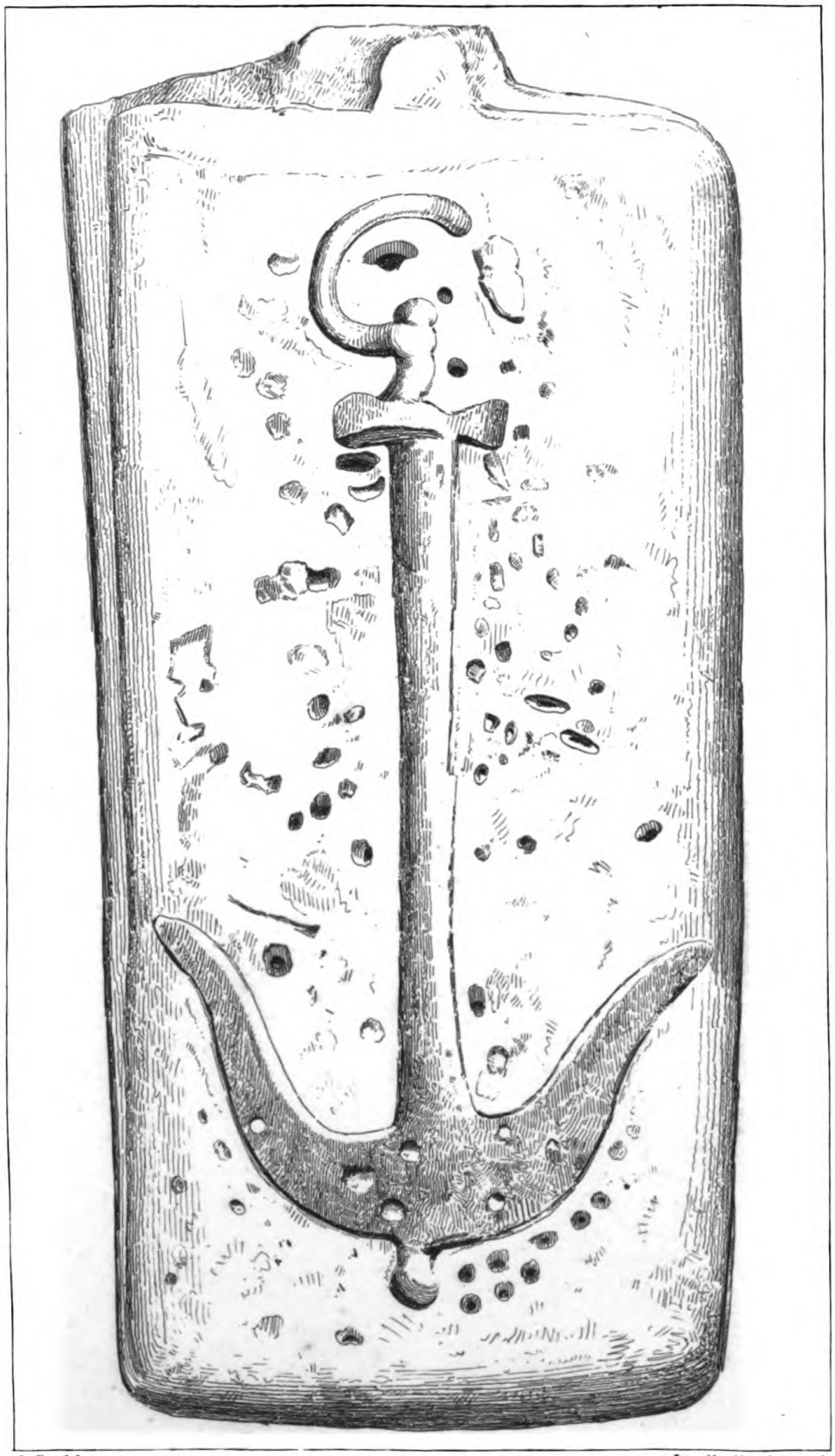

I. Dardel sc. Imp. Ch. Chardon aîné

LINGOT CARRÉ

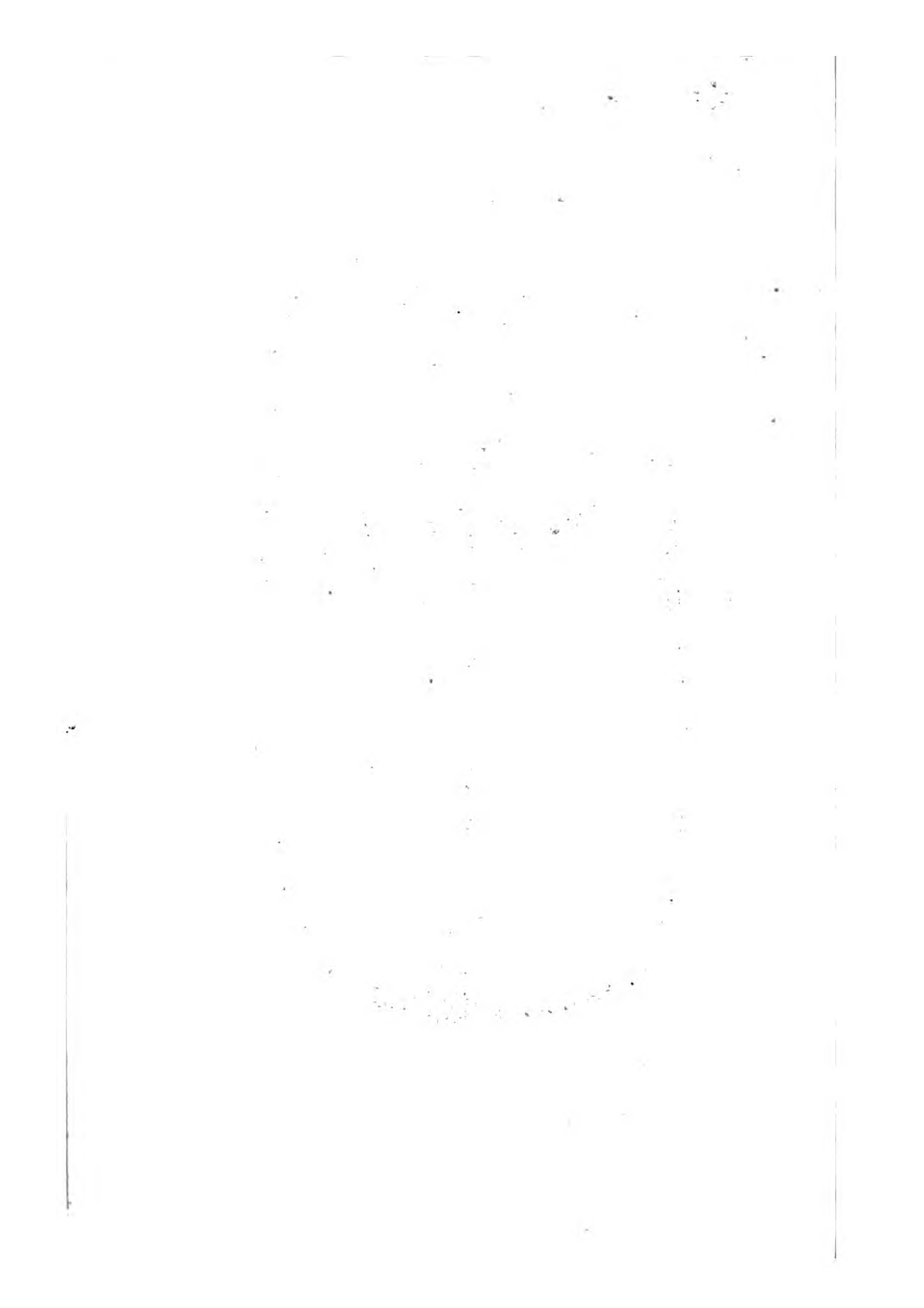

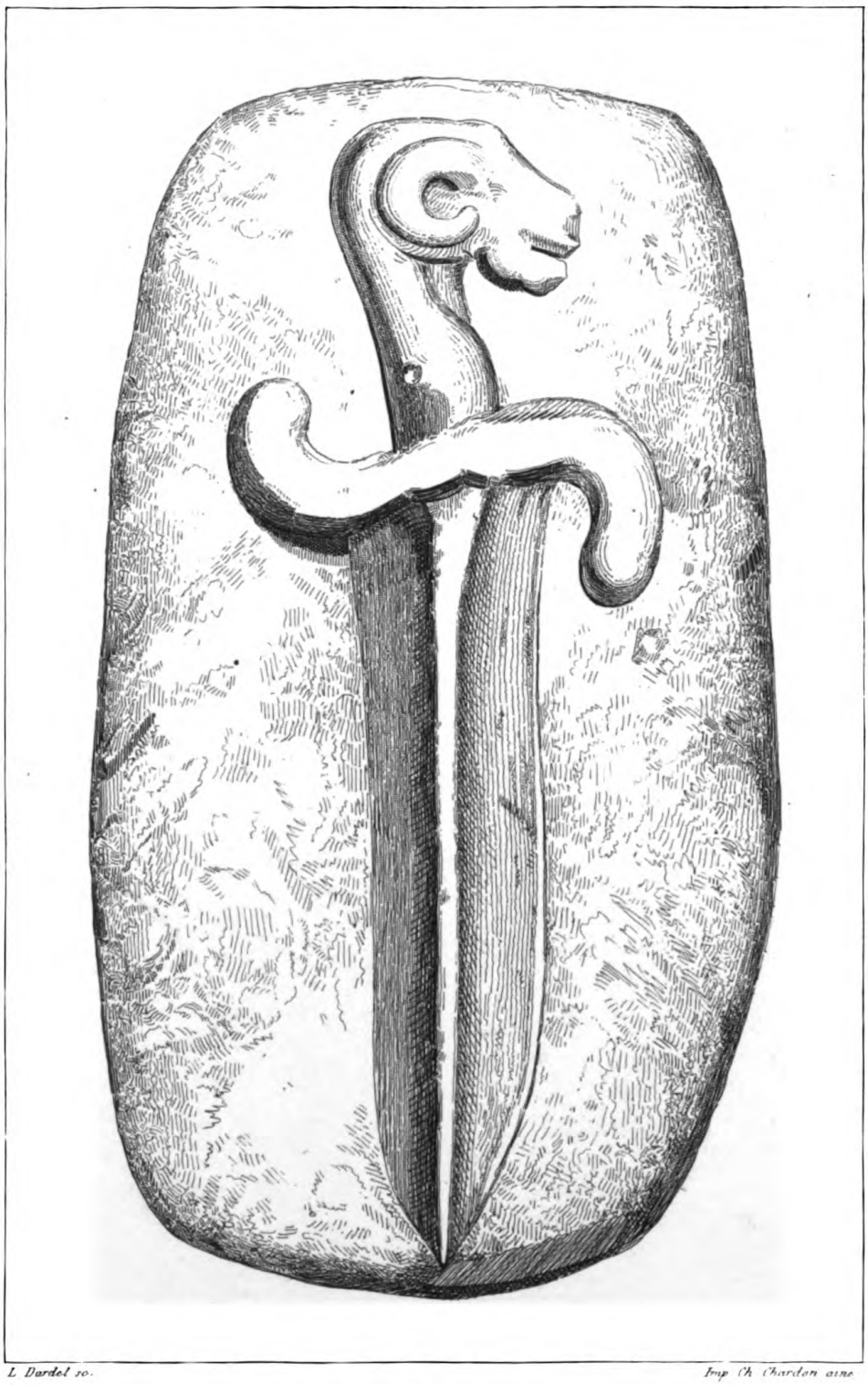

L. Dardel sc. Imp. Ch. Chardon aine

LINGOT CARRÉ

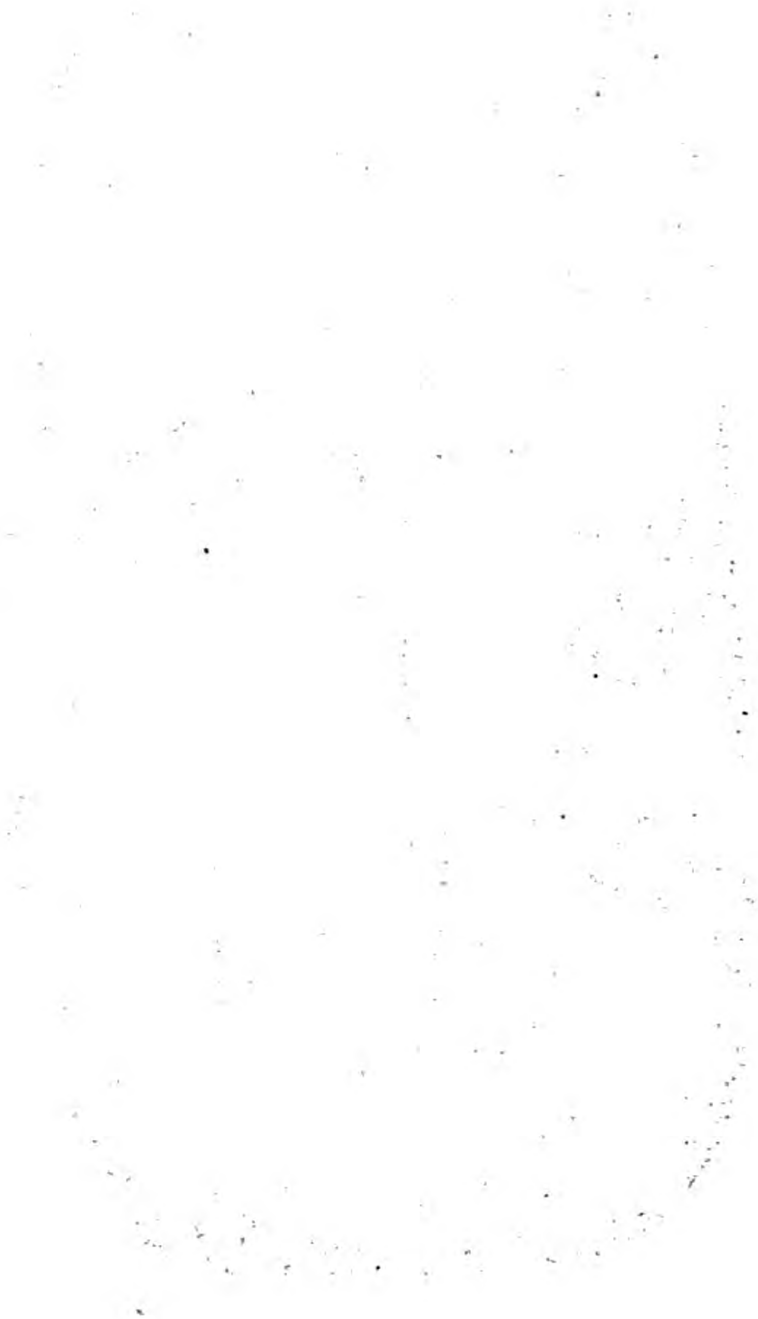

L. Dardel sc. Imp. Ch. Chardon aîné.

LINGOT CARRÉ

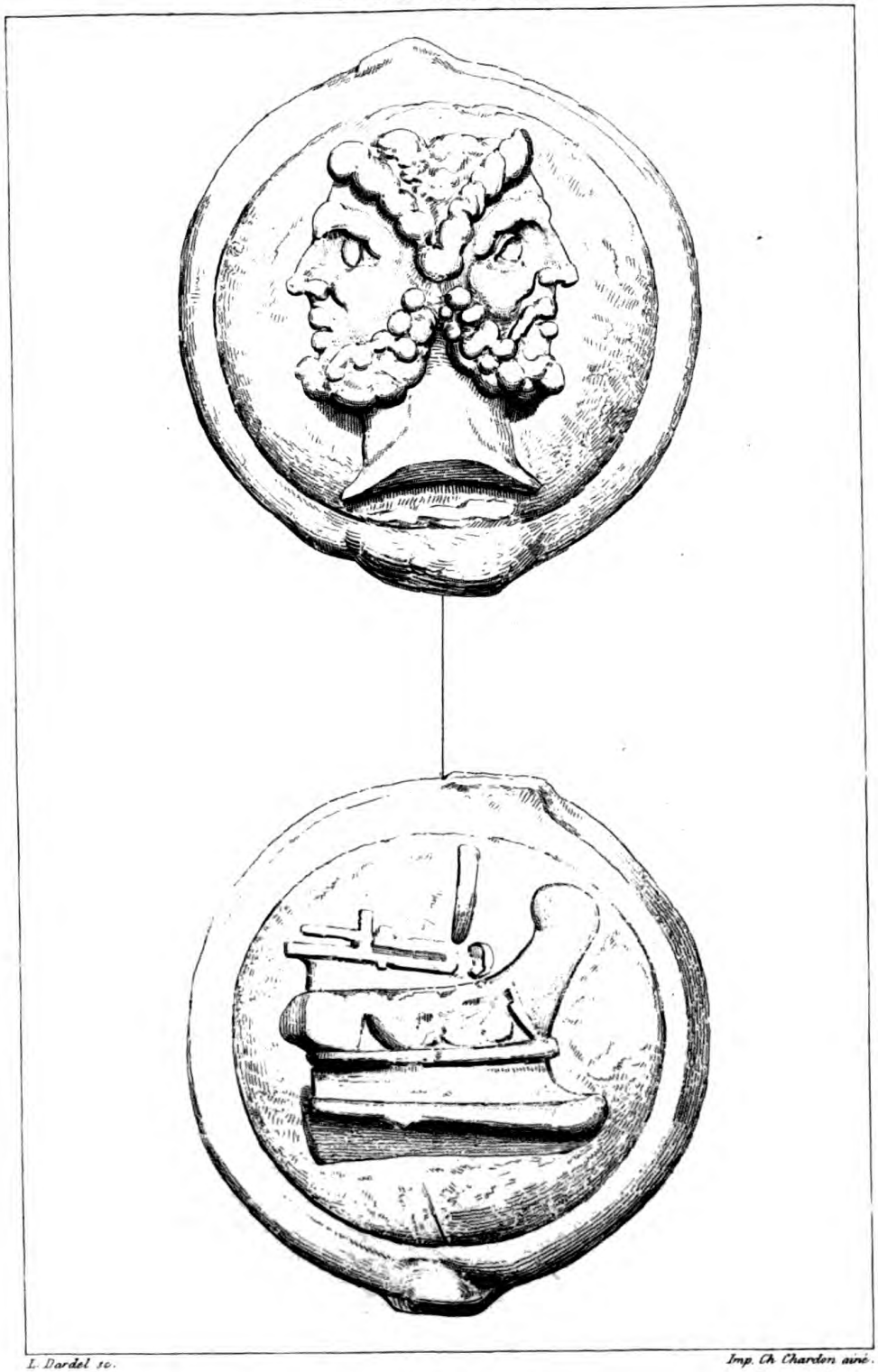

L. Dardel ic. Imp. Ch. Chardon aîné.

AES LIBRAL

ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM

L. Dardel ro. Imp. Ch. Chardon aîné.

FRACTIONS DE L'AS LIBRAL

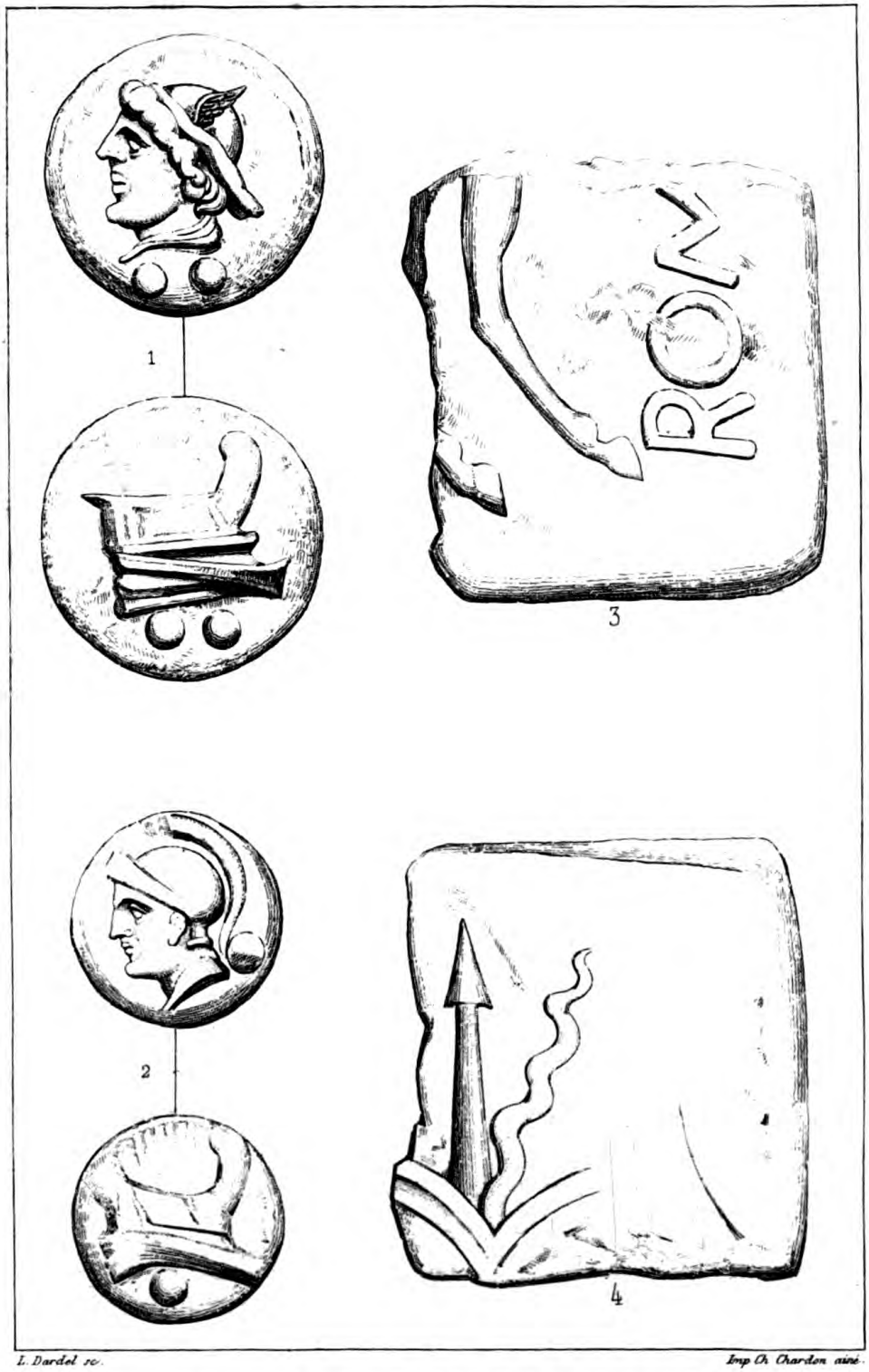

L. Dardel sc. Imp Ch. Chardon aîné.

1. 2. FRACTIONS D'AS 3. 4. FRAGMENS DE LINGUOT CARRÉ

L. Dardel. sc. Imp. Ch. Chardon aîné.

AS D'UNE DES SÉRIES LATINES

L. Dardel sc. Imp. Ch. Chardon aîné.

FRACTIONS D'AS DE DIVERSES SÉRIES LATINES

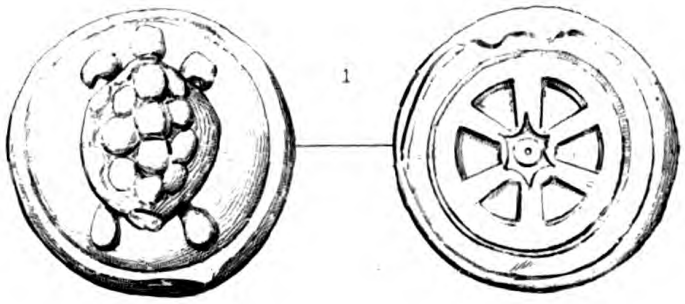

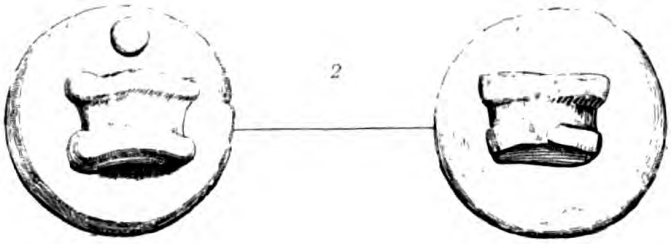

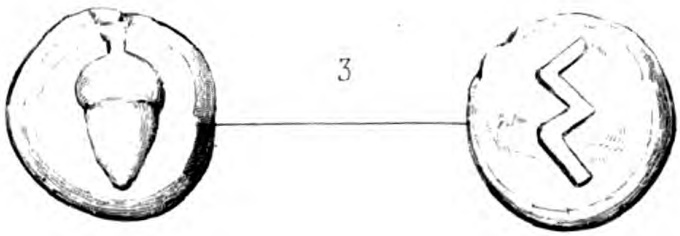

E. Bardel sc. Imp. Ch. Chardon aine

FRACTIONS D'AS DE DIVERSES SÉRIES LATINES

ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM

L. Dardel sc

Imp. Ch. Chardon aîné

AS COULÉ DE LUCERIA

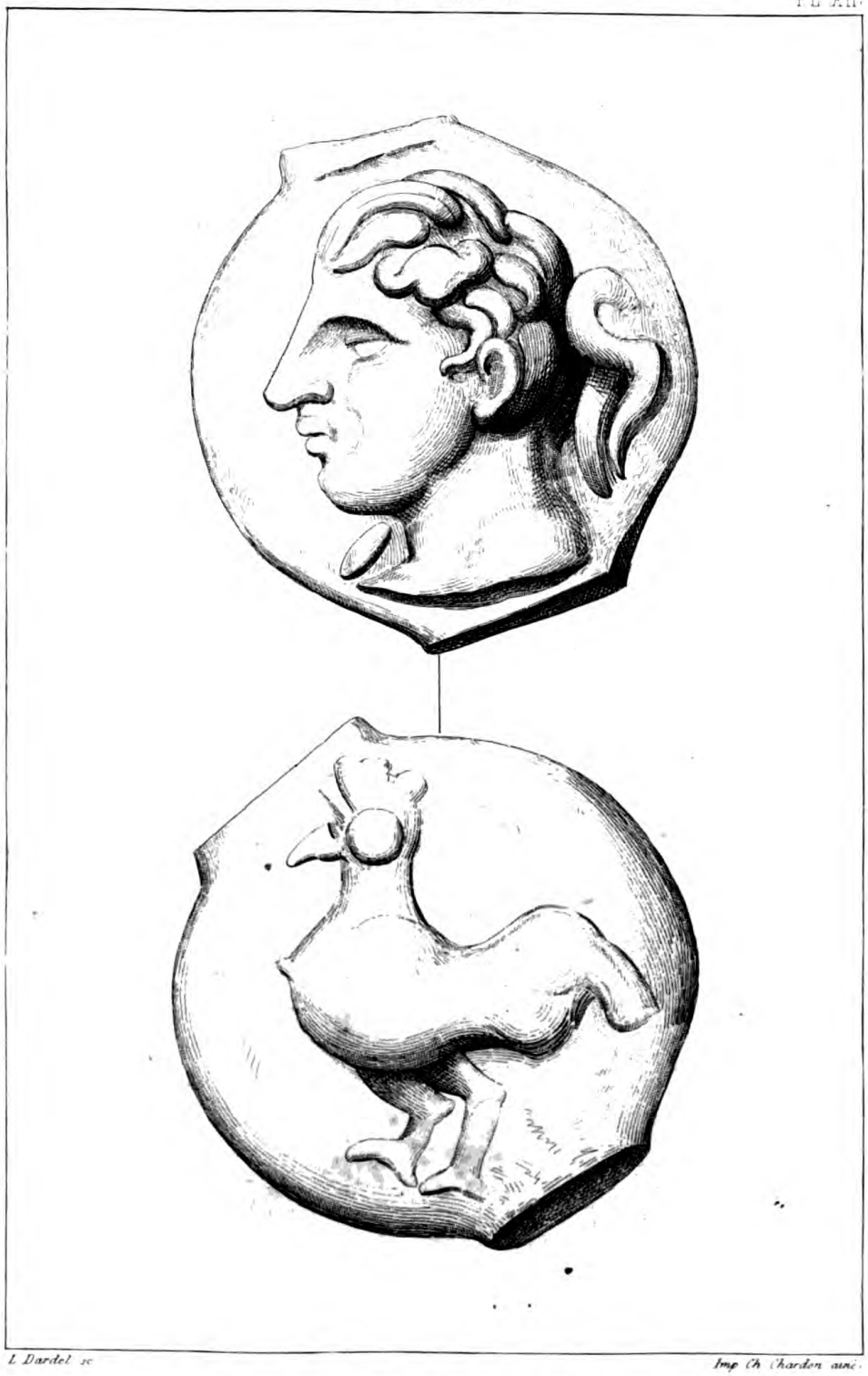

L. Dardel sc

Imp Ch. Chardon aîné.

AS COULÉ DE LUCERIA

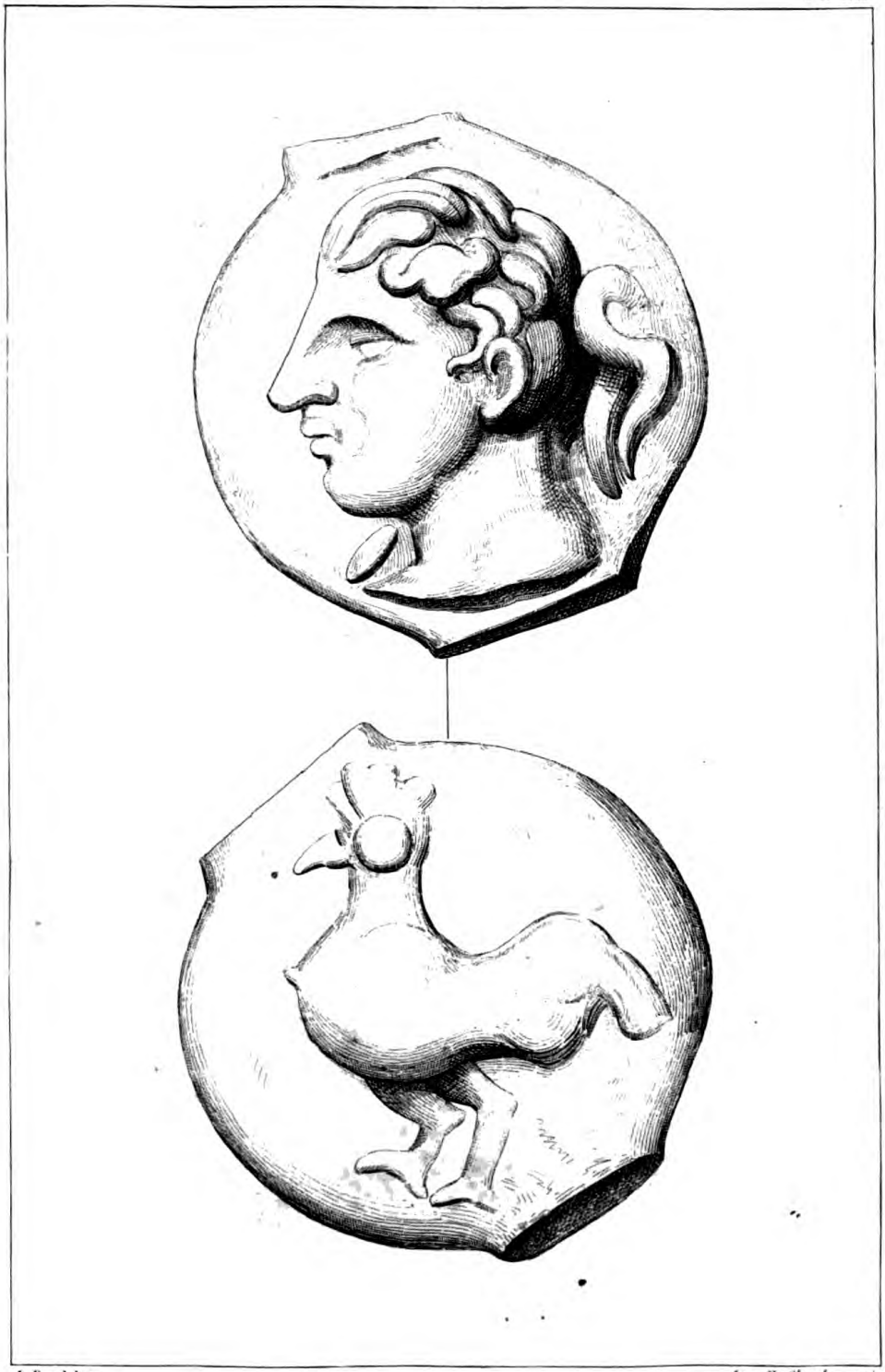

L. Dardel sc

Imp Ch Charden aîné

AS COULÉ DE LUCERIA

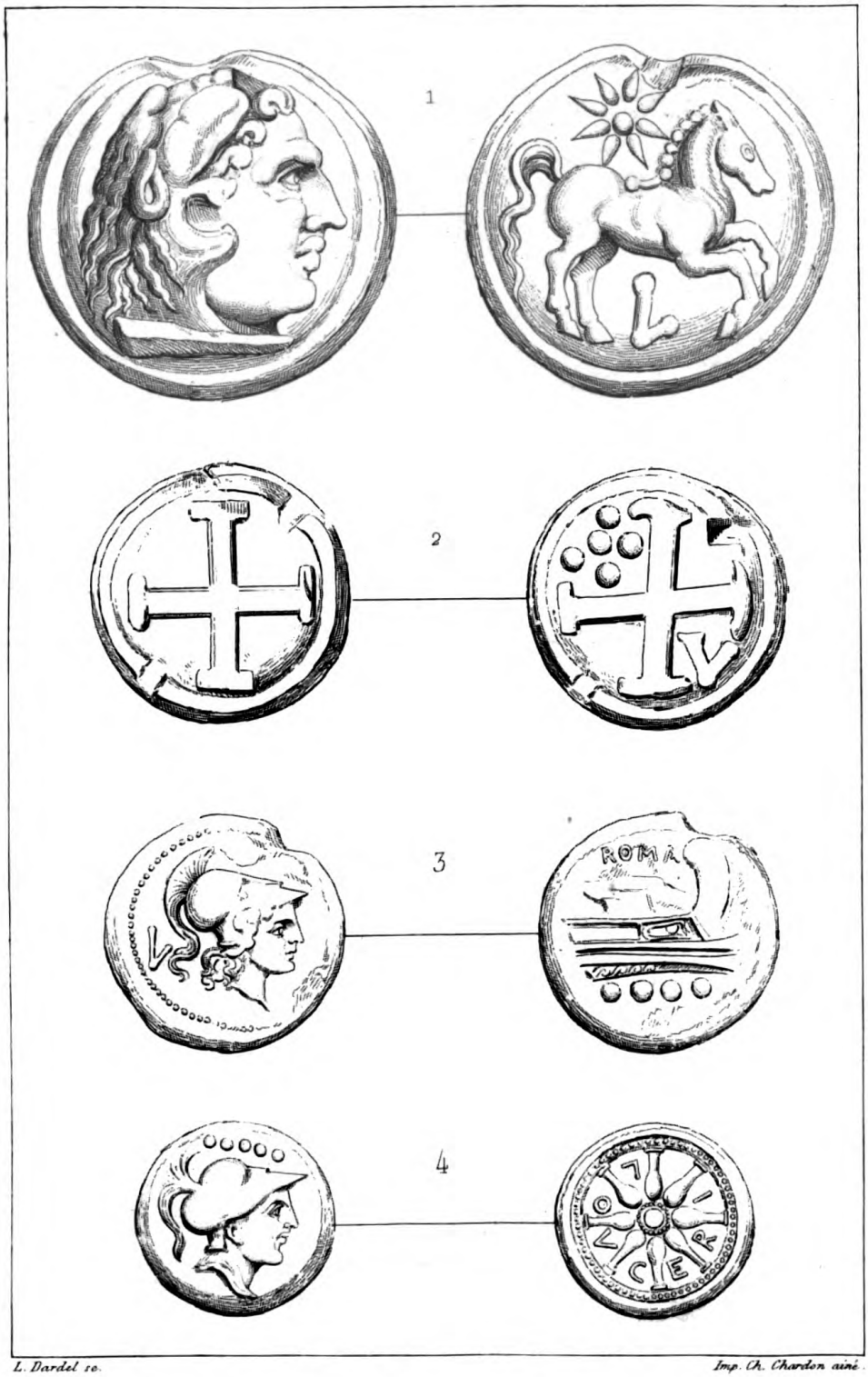

L. Dardel sc. Imp. Ch. Chardon aîné.

AS RÉDUIT ET DIVERSES FRACTIONS D'AS DE LUCERIA

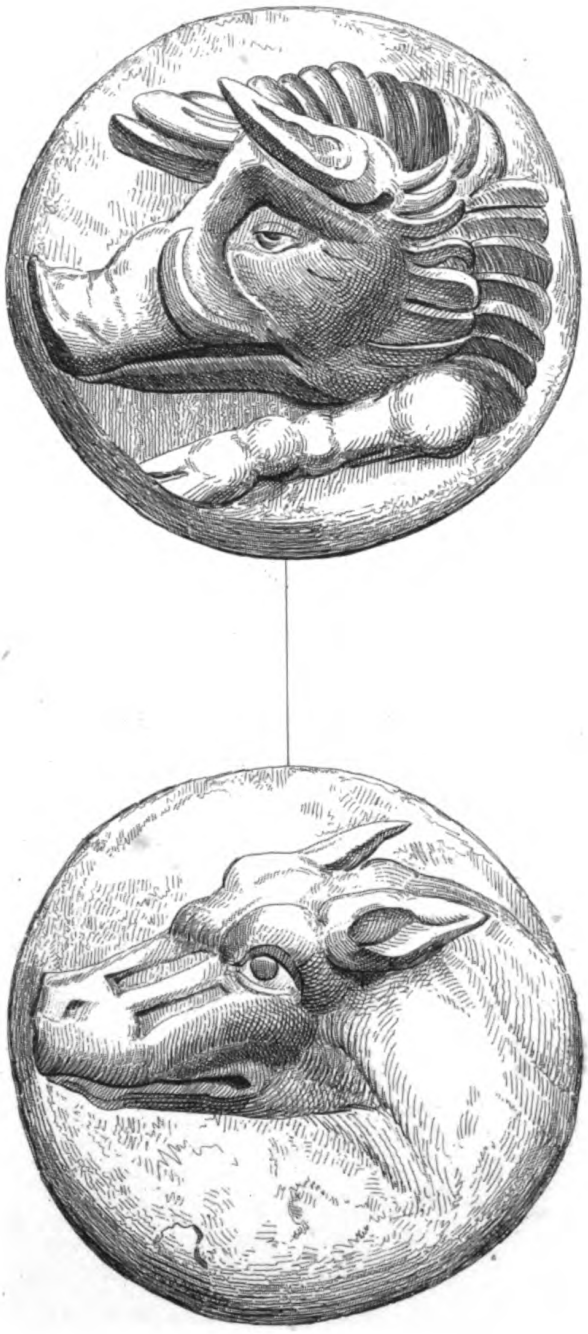

L. Dardel sc. Imp. Ch. Chardon aine.

VENVSIA

ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM

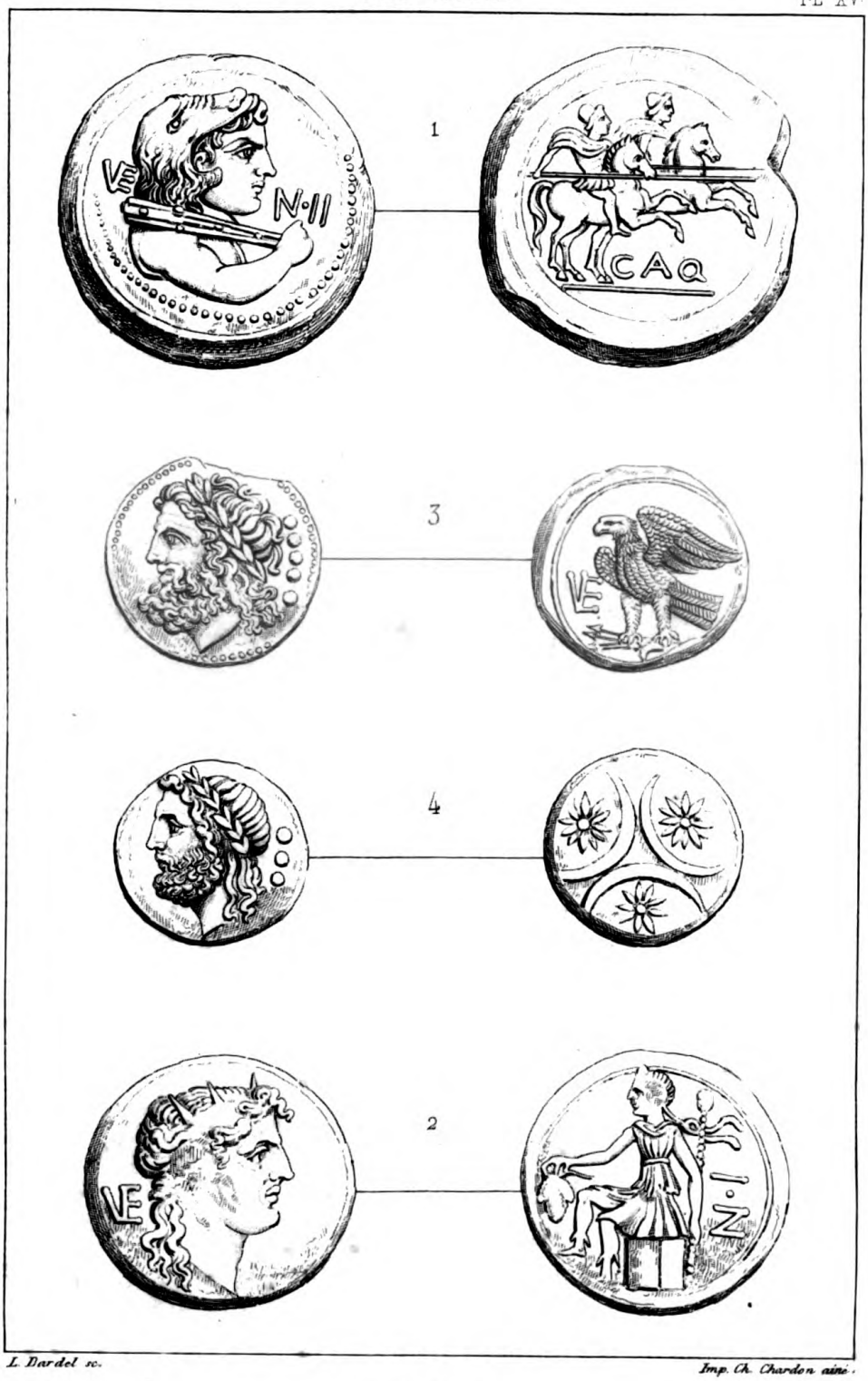

L. Dardel sc. Imp. Ch. Chardon aîné.

VENUSIA

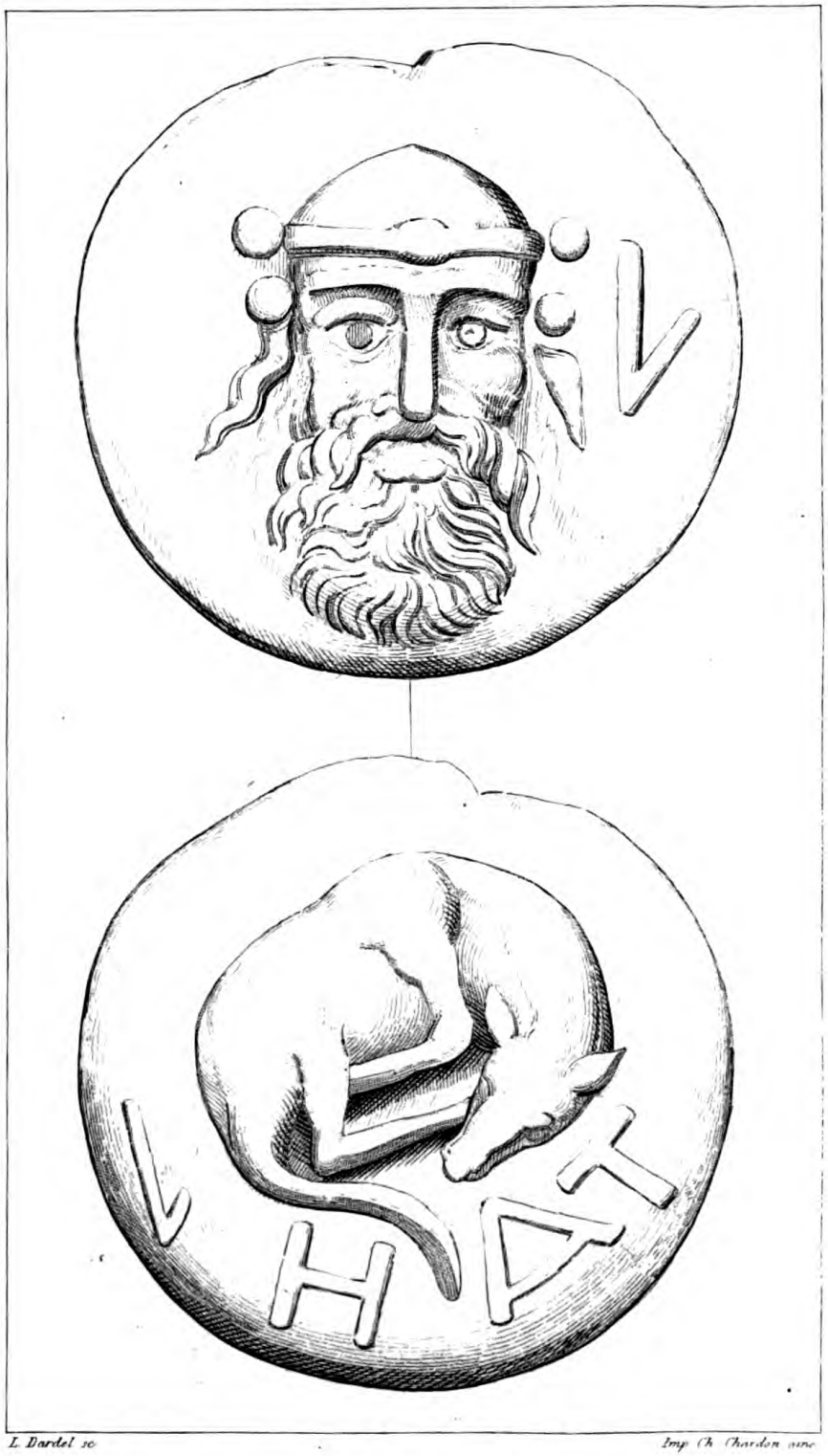

L. Dardel sc. Imp. Ch. Chardon aîne.

AS D'HATRIA

L. Dardel sc. Imp. Ch. Chardon aîné.

OR - ARGENT - CUIVRE

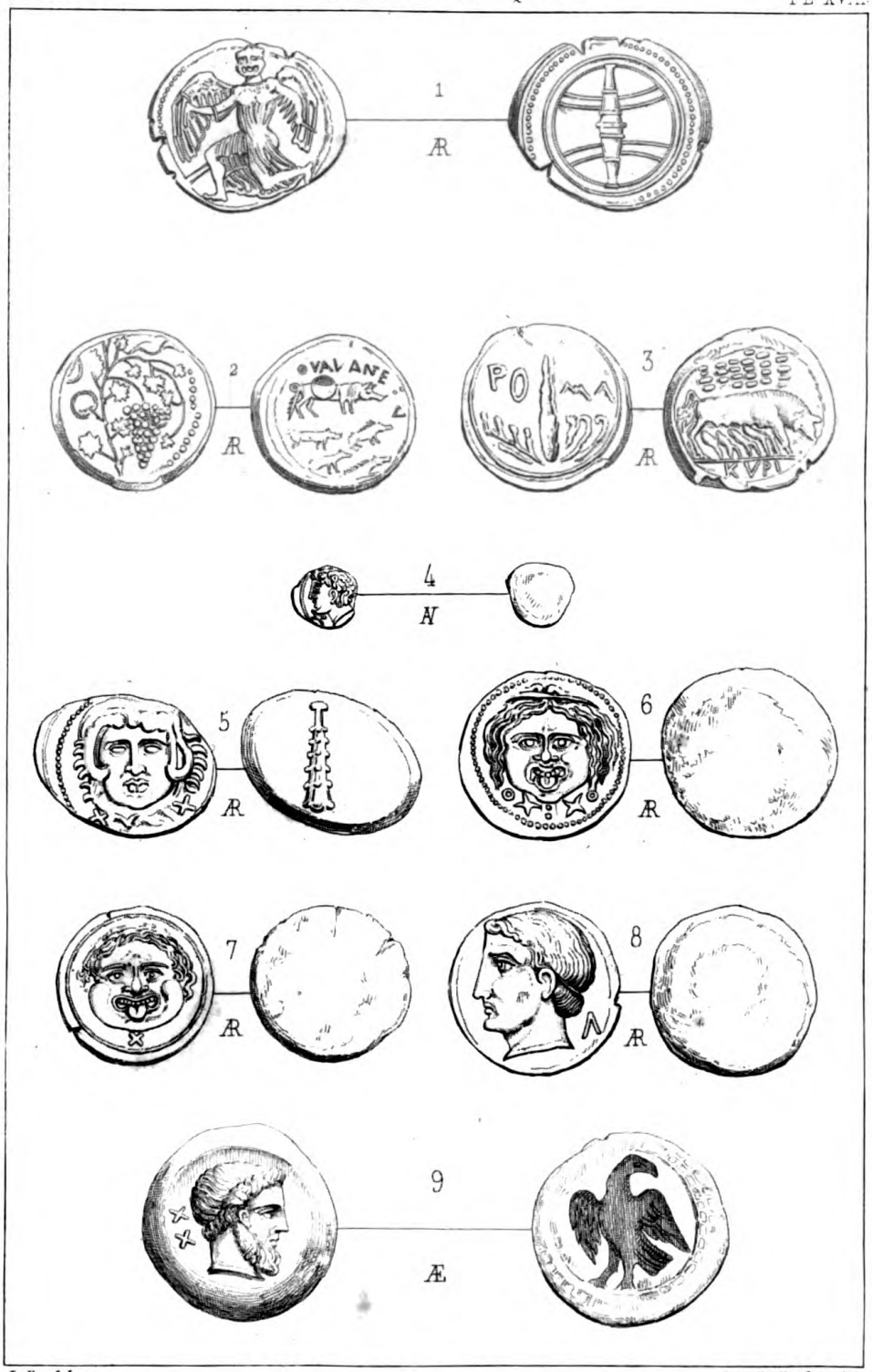

L. Dardel sc. Imp. Ch. Chardon aîné.

OR - ARGENT - CVIVRE

ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM

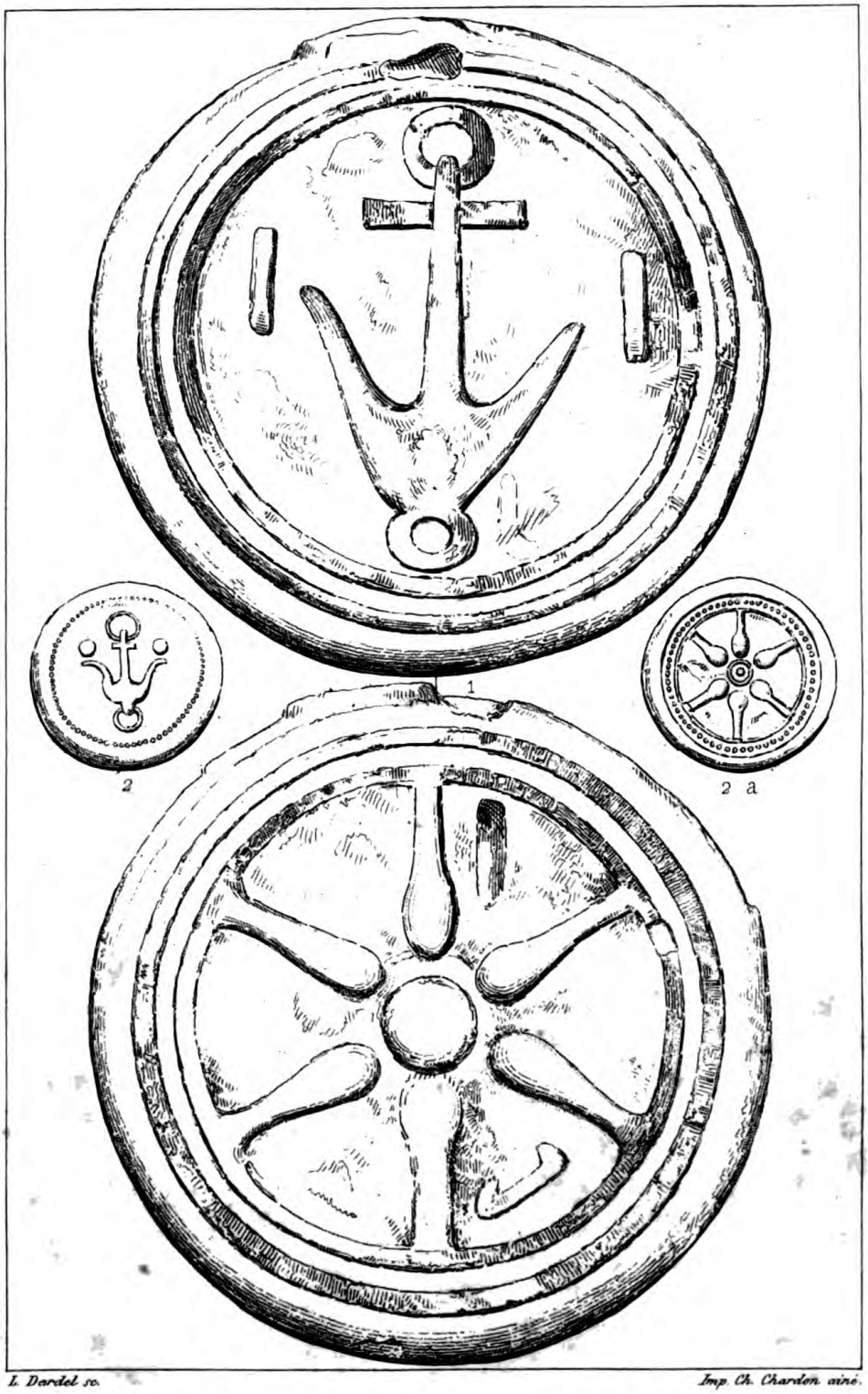

L. Dardel sc. Imp. Ch. Chardon aîné.

1. DUPONDIUS COULÉ 2. SEXTANS FRAPPÉ

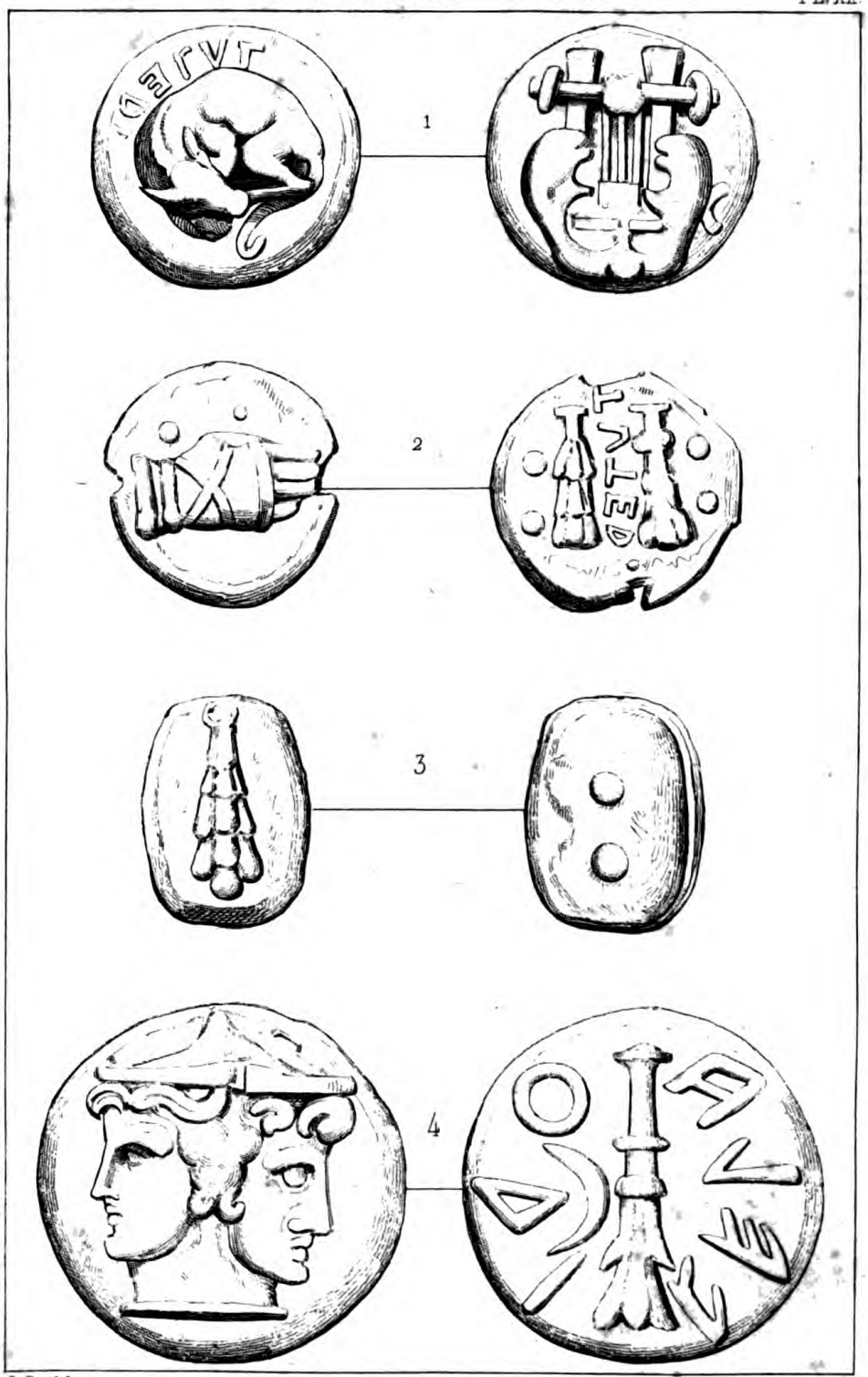

L. Dardel sc. Imp. Ch. Charden aîné.
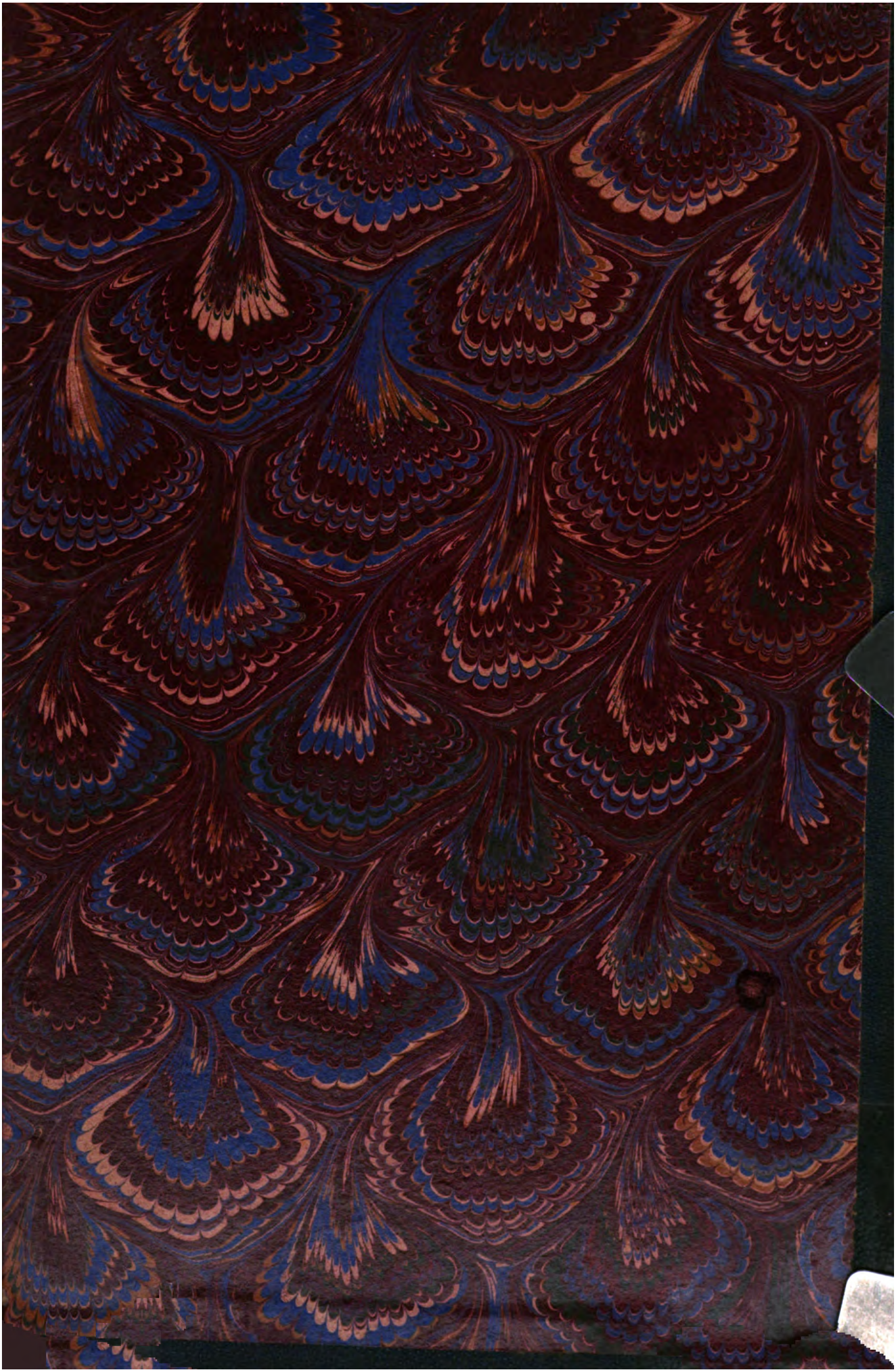
TVDER ET VOLTERRA